

SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE

2003

MÉMOIRE
XXXIII

Les pratiques funéraires néolithiques avant 3500 av. J.-C. en France et dans les régions limitrophes

TABLE RONDE SPF
Saint-Germain-en-Laye
15-17 juin 2001

*sous la direction
de P. Chambon
et J. Leclerc*



Ouvrage publié par la Société préhistorique française
avec le concours du ministère de la Culture (sous-direction de l'Archéologie)

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE
TOME XXXIII, 2003

TABLE RONDE SPF

*Les pratiques funéraires
néolithiques
avant 3500 av. J.-C.
en France et dans les régions limitrophes*

Saint-Germain-en-Laye 15-17 juin 2001

Actes publiés sous la direction de
Philippe Chambon et Jean Leclerc

Illustrations de couverture : Inhumations en cistes à Pully «Chamblandes» (Vaud, Suisse).
Tombe 1 : fouille et relevé A. Naef, 3 mai 1901 ; inhumation d'un homme
et d'une femme avec dépôt d'un pectoral en défenses de suidé.
Tombe 73 : fouille et photographie P. Moinat - Archéologie cantonale
vaudoise 1989-1991 ; inhumations de trois adultes et d'un jeune enfant.

Sommaire

Avant-propos, <i>Philippe Chambon et Jean Leclerc</i>	13
---	----

PREMIÈRE PARTIE

PREMIÈRES PRATIQUES FUNÉRAIRES NÉOLITHIQUES EN FRANCE – TRADITIONS ET INNOVATIONS

• Les pratiques funéraires du Néolithique ancien danubien et l'identité rubanée : découvertes récentes, nouvelles tendances de la recherche	19
<i>Christian Jeunesse</i>	
• Comportements funéraires, modifications sociales et mentalités, aux VI ^e et V ^e millénaires avant J.-C. en Alsace	33
<i>Éric Boës</i>	
• Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes "La Folie" (Marne) : approche des gestes funéraires	45
<i>Lola Bonnabel, Cécile Paresys, Laurent Thomasausen</i>	
• Les tombes rubanées de la vallée de l'Aisne. Présentation	55
<i>Claude Constantin, Jean-Paul Farruggia, Sandrine Bonnardin, Yves Guichard, Isabelle Sidéra</i>	
Première discussion	65
Président de séance : Christian Jeunesse	

DEUXIÈME PARTIE

LES CONDITIONS DE DÉPÔT; LE CORPS ET LE MOBILIER DANS L'ESPACE SÉPULCRAL

• Les sépultures chasséennes du site des Plots, Berriac (Aude)	73
<i>Henri Duday et Jean Vaquer</i>	
• Les sépultures chasséennes de Narbons (Haute-Garonne) : description, comparaisons et fonctionnement	81
<i>Yaramila Tcheremissinoff</i>	
• De l'usage des produits de la chasse pour différencier des hommes. Fonctions votive et sociale de la chasse au Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien	91
<i>Isabelle Sidéra</i>	
• La parure funéraire des 6 ^e et 5 ^e millénaires avant J.-C. dans le Bassin Parisien et la plaine du Rhin supérieur	99
<i>Sandrine Bonnardin</i>	

• La nécropole néolithique de Sant Pau del Camp (Barcelona) : interprétation socio-économique à partir du traitement statistique du mobilier des sépultures	115
<i>Germà Wünsch, Juan Francisco Gibaja Bao</i>	
• Pectoral en défenses de suidés, parure de Chamblandes ?	125
<i>Patrick Moinat</i>	
• Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne)	131
<i>Anne Augereau et Philippe Chambon, avec la collaboration d'Isabelle Sidera</i>	
Deuxième discussion	147
Président de séance : Jean Vaquer	

TROISIÈME PARTIE

LES CONDITIONS DE DÉCOMPOSITION

• Pratiques funéraires néolithiques dans la région des Bouches de l'Èbre	153
<i>Josep Bosch, Josep Miquel Faura</i>	
• Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne)	159
<i>Philippe Chambon et Yves Lanchon</i>	
• Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes	175
<i>Patrick Moinat</i>	
• Deux nouvelles sépultures néolithiques dans la région de Limoux (Aude)	185
<i>Yaramila Tcheremissinoff</i>	
Troisième discussion	191
Président de séance : Roger Joussaume	

QUATRIÈME PARTIE

L'ESPACE SÉPULCRAL DANS L'ENSEMBLE FUNÉRAIRE : DE L'ESPACE FUNÉRAIRE IMPLICITE AU SITE ORGANISÉ

• Étude spatiale d'une nécropole Cerny : Les Fiefs à Orville (Loiret)	199
<i>Rose-Marie Arbogast, Sylvie Bach et Daniel Simonin</i>	
• Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse)	219
<i>Matthieu Honegger, Jocelyne Desideri</i>	
• Organisation spatiale et symbolique du rituel funéraire chasséen en moyenne vallée du Rhône : première approche	231
<i>Alain Beeching</i>	
Quatrième discussion	241
Président de séance : Miquel Molist	

CINQUIÈME PARTIE

TYPES FONCTIONNELS

• Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) : le niveau funéraire de la chambre mégalithique 1 (phase II du monument)	247
<i>Ludovic Soler, Roger Joussaume, Luc Laporte, et Chris Scarre</i>	
• Le fonctionnement des tombes à couloir en Basse-Normandie ..	259
<i>Jean-Luc Dron, Isabelle Le Goff et Hubert Lepaumier avec la collaboration de Jean-Pierre Coutard, Sylvie Coutard et Ludovic Le Gaillard</i>	
• Structures sociales et organisation des inhumations dans les tombes à couloir du Néolithique moyen : l'exemple de Fontenay-le-Marmion (Calvados)	287
<i>Stéphane Piera</i>	
• La gestion de l'espace sépulcral Néolithique moyen de la grotte de Montou (Pyrénées-Orientales) : un essai d'interprétation	301
<i>Frédérique Valentin, Richard Donat et Françoise Claustre</i>	
• Des sépultures... oui mais lesquelles?	315
<i>Nicolas Cauwe</i>	
• Sépulture collective, espace sépulcral collectif	321
<i>Jean Leclerc</i>	
Cinquième discussion	323
Président de séance : Henri Duday	
 Liste des participants	 331

Contents

Foreword	13
<i>Philippe Chambon and Jean Leclerc</i>	

PART 1

EARLY NEOLITHIC FUNERARY PRACTICES IN FRANCE. TRADITION AND INNOVATION

- Funerary practices in the early Danubian Neolithic and the LBK (“Rubané”) identity: recent discoveries, current trends in research 19
Christian Jeunesse
- Funerary behaviour, social change and mentalities in the 6th and 5th millennia BC in Alsace 33
Eric Boës
- A group of graves in the context of an LBK (“Rubané”) Neolithic settlement at Écriennes “La Folie” (Marne): an approach to funerary practices 45
Lola Bonnabel, Cécile Paresys, Laurent Thomasausen
- LBK (“Rubané”) graves in the Aisne valley.
A presentation 55
Claude Constantin, Jean-Paul Farruggia, Sandrine Bonnardin, Yves Guichard, Isabelle Sidéra

First discussion 65
Chair for the session: Christian Jeunesse

PART 2

MODES OF DEPOSITION; THE BODY AND GRAVE GOODS IN THE SEPULCHRAL SPACE

- Chasseen burials on the site of Les Plots, Berriac (Aude) 73
Henri Duday and Jean Vaquer
- Chasseen burials at Narbons (Haute-Garonne): description, comparisons and functioning 81
Yaramila Tcheremissinoff
- On the use of the products of hunting to differentiate between men. Votive and social functions of hunting in the Early and Middle Neolithic in the Paris Basin 91
Isabelle Sidéra

• Funerary personal adornments in the 6 th and 5 th millennia BC in the Paris Basin and the Upper Rhine Plain	99
<i>Sandrine Bonnardin</i>	
• The Neolithic cemetery of Sant Pau del Camp (Barcelona): a socio-economic interpretation based on the statistical treatment of grave goods	115
<i>Germà Wiünsch, Juan Francisco Gibaja Bao</i>	
• The wild pig/boar tusk pectoral, a Chamblandes ornament?	125
<i>Patrick Moinat</i>	
• Nature and status of grave goods in the Chasseen cemetery at Monéteau (Yonne)	131
<i>Anne Augereau and Philippe Chambon, with the collaboration of Isabelle Sidera</i>	
Second discussion	147
Chair for the session : Jean Vaquer	

PART 3

CONDITIONS OF DECOMPOSITION

• Neolithic funerary practices in the region of the mouth of the Ebro	153
<i>Josep Bosch, Josep Miquel Faura</i>	
• Burial features of the cemetery at Vignely (Seine-et-Marne)	159
<i>Philippe Chambon and Yves Lanchon</i>	
• Anecdotal gestures and funerary practices in Chamblandes-type cist graves	175
<i>Patrick Moinat</i>	
• Two new Neolithic tombs in the region of Limoux (Aude)	185
<i>Yaramila Tcheremissinoff</i>	
Third discussion	191
Chair for the session: Roger Jousaume	

PART 4

THE SEPULCHRAL SPACE IN THE FUNERARY COMPLEX: FROM AN IMPLICIT FUNERARY SPACE TO AN ORGANISED SITE

• Spatial analysis of a Cerny culture cemetery: Les Fiefs at Orville (Loiret)	199
<i>Rose-Marie Arbogast, Sylvie Bach and Daniel Simonin</i>	
• Archaeology and anthropology of the Middle Neolithic cemetery at Barmaz (Valais, Switzerland)	219
<i>Matthieu Honegger, Jocelyne Desideri</i>	
• Spatial and symbolic organisation of Chasseen funerary ritual in the Middle Rhone Valley: a first approach	231
<i>Alain Beeching</i>	
Fourth discussion	241
Chair for the session : Miquel Molist	

PART 5

FUNCTIONAL TYPES

• Tumulus C at Péré, Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres): the funerary level of megalithic chamber 1 (phase II of the monument)	247
<i>Ludovic Soler, Roger Joussaume, Luc Laporte and Chris Scarre</i>	
• The functioning of passage graves in Basse-Normandie	259
<i>Jean-Luc Dron, Isabelle Le Goff and Hubert Lepaumier with the collaboration of Jean-Pierre Coutard, Sylvie Coutard and Ludovic Le Gaillard</i>	
• Social structures and organisation of inhumations in Middle Neolithic passage graves: the example of Fontenay-le-Marmion (Calvados)	287
<i>Stéphane Piera</i>	
• Management of the Middle Neolithic sepulchral space in the cave at Montou (Pyrénées-Orientales): a tentative interpretation	301
<i>Frédérique Valentin, Richard Donat and Françoise Claustre</i>	
• Tombs... yes, but which ones?	315
<i>Nicolas Cauwe</i>	
• Collective tomb, collective sepulchral space	321
<i>Jean Leclerc</i>	
Fifth discussion	323
Chair for the session: Henri Duday	
 List of participants	 331

Longtemps quasi inexistantes, nos connaissances sur les pratiques funéraires des premières périodes du Néolithique français (jusqu'à 3500 av. J.-C.) ont connu depuis deux décennies un développement spectaculaire. Alors qu'elles se réduisaient à un ensemble mal assorti de trouvailles isolées, nous disposons maintenant dans beaucoup de régions de petits groupes de sépultures, voire de véritables nécropoles. Ce rapide enrichissement de nos connaissances est dû sans aucun doute à l'heureuse conjonction de deux facteurs : l'abondante moisson de nouveaux sites livrés par le développement rapide des fouilles de sauvetage, qui ont trouvé leur pleine efficacité sous la forme de l'archéologie préventive moderne, et la présence de nouveaux fouilleurs, prêts à exploiter ces sites. En effet, dans le même temps, à partir de travaux pilotes sur les sépultures collectives, le besoin s'était fait sentir d'une prise en compte explicite de la recherche sur le fonctionnement des ensembles funéraires, et d'une réflexion sur les méthodes. À partir du colloque "Anthropologie physique et archéologie, méthodes d'études des sépultures" tenu à Toulouse en 1982 (Duday et Masset, 1987), les étapes de cet effort de réflexion ont été marquées en particulier par les rencontres biennales organisées par le GDR 742 du CNRS ("Méthodes d'études des sépultures", Masset 1985-1991, Castex *et al.*, 1996), et en 1990 par le colloque de Bordeaux de la Société d'Anthropologie de Paris (Crubézy *et al.*, 1990). De jeunes chercheurs se formaient alors, prêts à fouiller les sites à venir avec les méthodes les plus appropriées. Bref, on avait à la fois les sites, et les fouilleurs compétents désireux de les exploiter. En une ou deux décennies, nos connaissances en ont été décuplées, et nos conceptions bouleversées.

Pourtant, à la différence des données sur les sépultures collectives, objet de plusieurs colloques (Joussaume 1990, Masset et Soulier 1996), les autres pratiques funéraires néolithiques continuaient à n'être abordées qu'occasionnellement, lors de réunions d'actualité ou de colloques sur des thèmes plus généraux. La Société préhistorique française a donc considéré que le temps était venu d'établir un premier bilan de nos nouvelles connaissances ; elle a proposé aux chercheurs concernés de se réunir à Saint-Germain-en-Laye du 15 au 17 juin 2001 pour des journées d'échanges et de réflexion collective. Cependant, il n'était pas question de se limiter à des spécialistes étudiant en elles-mêmes les différentes façons de traiter les défunts ; ce qu'il s'agissait de mettre en lumière, c'était un aspect essentiel de la néolithisation de notre pays, et de ses premières évolutions. Il va de soi que la réunion n'a pas échappé à quelques réflexions méthodologiques qui s'imposaient, mais elle s'est toujours efforcée de limiter la place qui leur était consacrée, de façon à pouvoir accorder l'essentiel de son attention à une recherche à caractère historique, partant de l'interprétation des documents de terrain.

Dans cette première tentative pour aborder l'histoire mouvementée des pratiques funéraires néolithiques, il nous est apparu qu'il était prématuré de nous acharner à suivre la chronologie, et nous avons choisi pour la réunion un programme délibérément thématique. En groupant les textes du présent ouvrage, nous avons gardé ce plan thématique, et nous avons fait suivre chaque série d'articles par le texte à peine abrégé de la discussion

qui concluait les présentations. Nous avons souhaité ainsi donner une image aussi fidèle que possible d'une réunion riche en informations et en idées nouvelles, développées par des échanges de vues animés.

Il fallait commencer par une sorte d'évocation du point de départ : la première partie de l'ouvrage réunit des contributions qui décrivent les premières pratiques funéraires néolithiques, telles qu'elles arrivent en France, et évoquent leurs premières transformations (la possibilité d'une éventuelle influence d'un substrat mésolithique n'a pas été prise en compte dans ce colloque). Pour des raisons qui tiennent un peu à la disponibilité des chercheurs, et surtout à l'énorme inégalité de la documentation, ces premières contributions portent pour l'essentiel sur les pratiques introduites par le courant danubien.

Comme on pouvait s'y attendre, le premier effet de l'accroissement de la documentation a été un accroissement de la diversité des pratiques observées. C'est dans la diversité que les sites du Néolithique ancien, tout en maintenant leur continuité avec le reste de l'Europe, manifestent d'emblée leur originalité. C'est aussi dans la diversité que le Néolithique moyen déploie son extraordinaire richesse : partout on met alors en œuvre des solutions nouvelles, structurées mais différentes, dont le manque d'unité semble contraster avec l'unification de la culture matérielle (Chasséen et cultures apparentées : Cortailod, Sepulcros de fossa...). Cette "variabilité" nouvelle a pu déconcerter quelque peu les chercheurs. On y a vu une gène pour l'analyse, ou au contraire un document porteur de signification ; on a évoqué et critiqué la possibilité de son évolution dans le temps ; on s'est demandé si elle avait été recherchée ou subie, ou si elle traduisait les hésitations entre systèmes anciens affaiblis et systèmes nouveaux se cherchant ; on a même cherché à opposer diverses formes de diversité de sens différents, ou dépourvues de sens. On a pu aussi écarter la diversité comme une sorte d'illusion d'optique : ne pouvait-elle pas être passée totalement inaperçue des contemporains, attentifs qu'ils étaient à respecter d'autres règles ? Il est vrai qu'elle ne prend sa signification qu'en comparaison avec les pratiques des périodes précédentes et suivantes, dont la codification n'est peut-être pas plus rigoureuse, mais seulement plus lisible.

Peu importe au fond : cette situation justifiait le programme thématique suivi par la suite de la réunion. Il est certain qu'un tel programme faisait courir le risque de réduire notre approche des pratiques funéraires à un inventaire d'éléments disjoints, mais il donnait en contrepartie l'assurance d'en prendre en compte tous les aspects ; au demeurant, il va de soi que les discussions ne l'ont suivi, comme on pouvait y compter, que de façon souple et un peu approximative. Partant de l'observation des restes humains eux-mêmes pour les intégrer progressivement dans l'ensemble des éléments du site, ce programme a d'abord réuni des études sur le corps, le mobilier, et les conditions du dépôt (la discussion s'étant particulièrement intéressée à la distinction des fosses de fonction détournée de celles conçues comme funéraires) ; il a abordé ensuite les conditions de décomposition (identification des structures sépulcrales et des modes d'enfouissement), avant de prendre en considération l'organisation d'ensemble des sites funéraires (en particulier, la place de l'espace sépulcral dans l'ensemble funéraire). Enfin, c'est la dernière partie de cet ouvrage, cherchant à reconnaître des types fonctionnels de sépultures, qui devait être l'occasion en terminant de prendre en compte l'ensemble des composantes de chaque type pour en chercher l'unité et la logique dans une approche intégrée et structurale de la pratique funéraire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CASTEX D., COURTAUD P., SELLIER P., DUDAY H., BRUZEK J. (dir.) (1996) – *Les ensembles funéraires, du terrain à l'interprétation. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 8, n° 3.
- CRUBEZY E., DUDAY H., SELLIER P., TILLIER A.-M. (dir.) (1990) – *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 3-4.

- DUDAY H. et MASSET C. (dir.) (1987) – *Anthropologie physique et archéologie : Méthodes d'étude des sépultures*, CNRS, Paris, 406 p., ill.
- JOUSSAUME R. (dir.) (1990) – *Mégalithisme et société : Table ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, CNRS, Université de Rennes I, Groupe vendéen d'Études préhistoriques, La Roche-sur-Yon. 235 p., ill.
- MASSET C. (dir.) (1985-1991) – *Comptes-rendus des tables rondes tenues à Saint-Germain-en-Laye : 1985, 1987, 1989 ; Compte-rendu de la table ronde tenue à Saintes : 1991*, Paris, CNRS, GDR 742 "Méthodes d'étude des sépultures".
- MASSET C. et SOULIER P. (dir.) (1996) – Monumentalisme funéraire et sépultures collectives, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93, 3, p. 277-441.

REMERCIEMENTS

Cette réunion a reçu le soutien du Musée des Antiquités nationales (Catherine Louboutin) et de l'Équipe d'Ethnologie préhistorique de l'UMR 7041 ArScAn (Michèle Julien). La qualité des discussions doit beaucoup à ceux qui ont accepté la charge de les présider et de les animer : Christian Jeunesse, Jean Vaquer, Roger Joussaume, Miquel Molist, et Henri Duday. L'accueil, le fonctionnement des appareils et l'enregistrement des discussions ont été pris en charge de façon bénévole et efficace par Julio Bendezu, Stephan Naji, et Stéphane Piera. Que tous soient remerciés.

AVERTISSEMENT

La périodisation du Néolithique peut avoir recours selon les régions à des conventions un peu différentes, et certains termes peuvent changer de sens suivant qu'ils sont employés dans les travaux sur l'Alsace et la Suisse, sur la France du Nord, sur le Midi de la France, ou sur la péninsule Ibérique. Pour les mettre en parallèle sans ambiguïté, on se reportera plutôt aux données chronologiques chiffrées, toujours présentes : dans cet ouvrage, celles-ci se réfèrent uniquement au calendrier universel standard (dates "calibrées"). Nous avons suivi la convention française, pour laquelle "cal. BC" s'écrit "av. J.-C."

Pour deux des contributions présentées à Saint-Germain, il ne nous a pas été possible d'obtenir un texte dans un délai raisonnable. En revanche, nous avons cru être utiles en ajoutant à cet ouvrage deux courtes notes par lesquelles Patrick Moinat et Yaramila Tcheremissinoff apportent un éclairage complémentaire.

I

*Premières pratiques
funéraires néolithiques en France :
traditions et innovations*

Les pratiques funéraires du Néolithique ancien danubien et l'identité rubanée : découvertes récentes, nouvelles tendances de la recherche

Christian JEUNESSE

Résumé :

Cet article passe en revue quelques-uns des progrès récents dans la connaissance des pratiques funéraires du Rubané. Il aborde successivement les sépultures hors nécropoles (petits groupes de tombes en habitat ou sépultures isolées en habitat), l'architecture de la tombe et les gestes funéraires. Un détour par les ensembles funéraires récemment exhumés dans le Rubané de l'Alföld est l'occasion d'apporter un éclairage nouveau sur les traditions propres au Rubané occidental et de mieux cerner la signification des changements qu'elles connaissent dans les zones de peuplement occidentales, entre Rhin et Seine.

Abstract

This paper deals with recent progress in knowledge regarding funerary rites of the Linear Pottery culture (LBK). It examines successively graves found outside cemeteries (small groups of graves within settlements or isolated graves within settlements), grave pit architecture, and the treatment of the dead body. A rapid survey of the latest funerary discoveries with regard to the Alföld-Linearbandkeramik (Eastern LBK) sheds new light on the definition of typical funerary rites of the Western LBK and the changes that affect them in western Europe, between the Rhine and the Seine.

INTRODUCTION

Au sein des cultures néolithiques européennes, le Rubané figure parmi celles qui suscitent le plus de curiosité, une curiosité sans cesse alimentée par de nouvelles découvertes. Le rythme des trouvailles est en effet des plus élevés, favorisé qu'il est depuis une quinzaine d'années par le développement de l'archéologie préventive dans presque tous les pays concernés.

C'est cet afflux de nouvelles données, que ce soit à travers les découvertes les plus récentes où la publication de fouilles plus anciennes, qui m'a incité à proposer, cinq ans seulement après la rédaction d'une synthèse sur les pratiques funéraires du Rubané (Jeunesse, 1997)¹, un nouveau bilan des recherches. Il s'agira, après avoir passé en revue brièvement les principales découvertes, d'en tirer les enseignements et de présenter les principales tendances de la recherche actuelle.

NOUVELLES DONNÉES

Après la découverte d'une série de grandes nécropoles en Bavière, dans le Bade-Wurtemberg et en Thuringe, l'Alsace avait perdu la position privilégiée qu'elle occupait depuis les fouilles de Souffelweyersheim et de Mulhouse-Est. La fouille de deux nouvelles nécropoles lui a permis de retrouver son rang. Il s'agit des cimetières d'Ensisheim (Haut-Rhin), dont l'exploration s'est terminée en 1996², et de Vendenheim (Bas-Rhin), fouillé en 1999³. Le premier est un ensemble d'assez petite taille (43 sépultures), mais qui présente l'avantage d'avoir été fouillé intégralement. Avec ses 110 sépultures, le second a en grande partie renouvelé la documentation disponible pour la Basse-Alsace. Outre leur apport pour la compréhension des gestes funéraires (voir plus loin), les premières études sur ces cimetières du Rubané récent confirment l'ampleur des différences entre les deux traditions funéraires qui se partagent la Plaine du Rhin supérieur. La frontière entre les zones stylistiques de Haute- et de Basse-Alsace se confond bien avec un clivage géographique majeur dans le domaine des pratiques funéraires (Jeunesse, 1995).

La poursuite des fouilles de sauvetage dans la vallée de l'Aisne a également fourni son lot de nouveautés. On citera les découvertes récentes de Bucy-le-Long

“La Fosselle” (Hachem *et al.*, 1998a), de Berry-au-Bac “Le Vieux Tordoir - Le Chemin de la Pêcherie” (Allard *et al.*, 1997), ainsi que la publication de la fouille plus ancienne de Menneville “Derrière le Village” (Farruggia *et al.*, 1996; Hachem *et al.*, 1998b). Avec, respectivement, 18 et une trentaine de sépultures, Bucy et Menneville constituent les plus gros ensembles connus pour la Vallée de l'Aisne. Comme on le verra plus loin, leur apport dans la réflexion sur les sépultures localisées dans l'emprise des habitats est fondamental. L'intérêt du petit ensemble de Berry-au-Bac (cinq tombes) réside plutôt dans la finesse des observations de terrain et dans le caractère novateur de la réflexion produite par les auteurs de la fouille à propos de l'architecture des sépultures et des gestes funéraires. Dans la vallée de la Marne, les petites séries de Larzicourt et d'Orconte⁴ ont été complétées, tout récemment, par un ensemble notablement plus important (15 tombes) provenant du site d'Écriennes (Marne). Ce petit complexe funéraire se distingue par une fréquence élevée, tout à fait inhabituelle en milieu Rubané, de sépultures comportant plus d'un individu. On y a en effet décompté deux tombes doubles et une tombe triple (Bonnabel et Saliège, 2000)⁵.

En Allemagne, ces dernières années ont été marquées par la poursuite de la fouille de la nécropole de

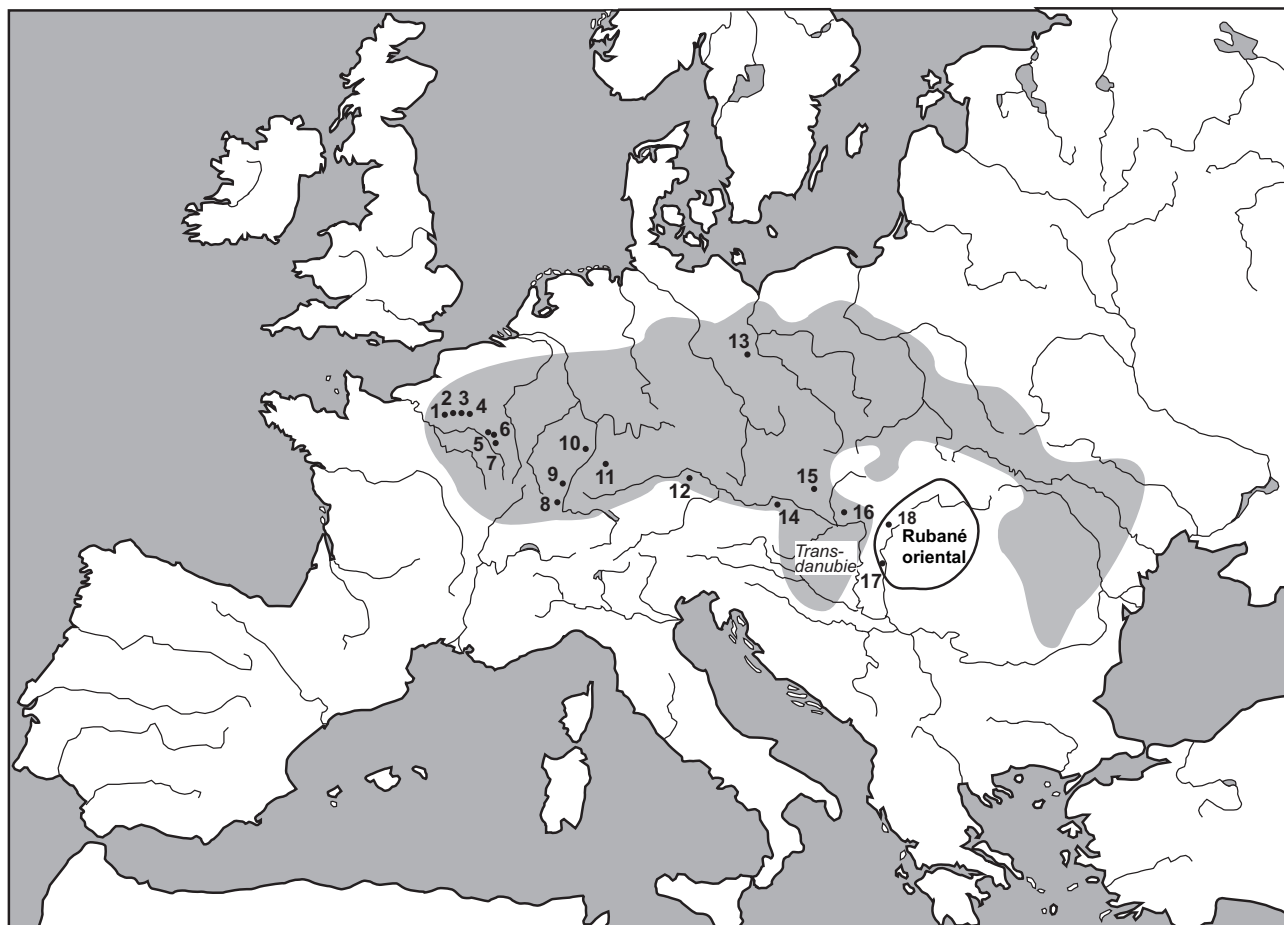


Fig. 1 – Localisation des principaux sites mentionnés. 1, Bucy-le-Long; 2, Cuiry-lès-Chaudardes; 3, Menneville; 4, Berry-au-Bac; 5, Larzicourt; 6, Écriennes; 7, Orconte; 8, Ensisheim; 9, Vendenheim; 10, Schwetzingen; 11, Vaihingen an der Enz; 12, Aiterhofen; 13, Sondershausen; 14, Ratzersdorf; 15, Vedrovice; 16, Nitra; 17, Csanytelek; 18, Mezökövesd. En grisé : extension maximale du Rubané.

Vaihingen an der Enz, dans le Wurtemberg⁶. L'ensemble funéraire comptait 128 sépultures à la fin de la campagne 2000 ; la plupart proviennent du remplissage d'un fossé d'enceinte désaffecté. Outre cette configuration, pour le moment unique dans le Rubané, l'intérêt de cette nécropole réside dans sa datation précoce, Rubané ancien. Complétant la série ancienne de Flomborn, elle permettra, avec la nécropole fouillée dans les années 1980 à Stuttgart "Mülhausen"⁷, de caractériser plus précisément les pratiques funéraires de l'étape ancienne du Rubané des régions rhénanes. Si Vaihingen restera la découverte la plus marquante des années 1990, le relais est déjà pris, pour la décennie suivante, par une nouvelle nécropole de plus de 100 tombes fouillées tout récemment (2000-2001) sous la direction de A. Zimmermann (Université de Cologne) en Rhénanie du Nord - Westphalie, non loin de la zone de peuplement rubanée bien connue du Plateau d'Aldenhoven.

Si les sépultures rubanées trouvées depuis 10 ans se comptent par centaines pour la partie occidentale de l'aire de cette culture, il n'en va pas de même des régions plus orientales, qui demeurent largement déficitaires. Pour la vaste zone située à l'est de l'Allemagne, seuls les cimetières de Vedrovice (Moravie), Nitra (Slovaquie) et Klein-Hadersdorf (Basse-Autriche) ont livré des échantillons supérieurs à 60 tombes. Parmi les découvertes récentes, il faut citer les 25 tombes fouillées en 1998 et 1999 à Ratzersdorf (Autriche) (fig. 1) qui ont livré d'intéressantes parures de coquillage (entre autres, un nouveau V-spondyle) et constituent peut-être l'amorce d'un cimetière plus important (Neugebauer, 2000).

Dans le Bassin des Carpates, il faut sortir de l'aire du Rubané occidental pour trouver de quoi alimenter la réflexion sur les pratiques du Néolithique ancien. Les années 1990 ont en effet été marquées par la fouille du premier complexe funéraire digne de ce nom que l'on connaisse pour le Rubané oriental, également appelé Rubané de l'Alföld. Il s'agit des 25 sépultures découvertes sur le site hongrois de Mezökövesd (Kalicz et Koos, 1997). En plus de nous donner un aperçu des pratiques en vigueur dans l'étape ancienne (groupe de Szatmár) du Rubané oriental, cet ensemble aux affinités marquées avec le Rubané occidental nous offre l'occasion de nous interroger sur la manière dont ce dernier vient s'insérer dans le Néolithique ancien-moyen de la zone carpatique⁸.

NOUVELLES RECHERCHES

Pour les nécropoles, il faudra attendre que soit digérée l'énorme quantité d'informations nouvelles qui s'est accumulée depuis le début des années 1980. Pour se limiter aux ensembles fouillés avant 1995, on attend en effet avec impatience la publication monographique des nécropoles de Wandersleben (Thuringe, 311 sépultures), Schwetzingen, Fellbach-Oeffingen et Stuttgart-Mülhausen (Bade-Wurtemberg, respectivement 202, 110 et env. 200 sépultures), Vedrovice (Moravie, env. 110 tombes) et Klein-Hadersdorf (Autriche, une soixantaine de tombes). Cela représente un bon millier

de sépultures, auxquelles viennent s'ajouter près de 500 tombes exhumées depuis 1995. Assurément de quoi renouveler très largement notre compréhension de la nécropole rubanée !

Les recherches de ces dernières années ont porté davantage sur les restes humains découverts en dehors des nécropoles et sur le problème des gestes funéraires. Le premier thème a été illustré par les recherches de J. Orschiedt (1997 et 1998) et de U. Veit (1993 et 1996), qui se sont intéressés principalement à la question des sépultures isolées découvertes au sein des habitats. On ne sera pas surpris en apprenant que le second implique uniquement des chercheurs français. Aux recherches pionnières de F. Lambach sur la nécropole d'Ensisheim (Lambach, 1993), sont venues s'ajouter les investigations d'E. Boës en Alsace (Boës, 2000 ; Boës *et al.*, 1998), de l'Université de Paris I dans la vallée de l'Aisne⁹ et de L. Bonnabel en Champagne (Bonnabel et Saliège, 2000 ; Bonnabel *et al.*, ce volume).

Ces travaux nous serviront de point de départ pour dresser un état des recherches concernant les sépultures hors nécropoles, l'architecture des fosses sépulcrales et les gestes funéraires. Pour le reste, nous proposerons deux réflexions plus personnelles sur les enseignements des découvertes récentes dans le Rubané oriental et sur la signification des dépôts funéraires.

LES AVANCÉES RÉCENTES

Les sépultures hors nécropoles

J. Orschiedt a produit une synthèse sur les sépultures isolées en habitat du Bade-Wurtemberg (Orschiedt, 1997 et 1998). Dans cette région, les sépultures en habitat sont relativement rares et se présentent presque toujours sous la forme de tombes isolées. La comparaison avec les nécropoles montre une large sur-représentation des enfants, et, en particulier, de la classe d'âge 7-14 ans. La présence massive des enfants, par ailleurs souvent faiblement représentés dans les nécropoles, est un trait commun à toutes les régions pour lesquelles on dispose d'observations (Veit, 1996). Dans les cas où il est possible de situer les tombes isolées dans un contexte plus large, on s'aperçoit qu'elles sont le plus souvent associées à une maison. Ces tombes isolées intégrées à l'habitat existent dans l'ensemble du Rubané. Elles ne doivent pas être confondues avec les petits groupes compacts de sépultures dont la répartition se limite aux habitats du Bassin parisien¹⁰. Cette distinction a été bien décrite dans l'Aisne pour des sites tels que Bucy-le-Long "La Fosselle" (Hachem *et al.*, 1998a) et Menneville "Derrière le Village" (Hachem *et al.*, 1998b), où les deux types coexistent. D'autres petits groupes ont été reconnus dans la Marne, à Larzicourt "Champ Buchotte", Orconte "Les Noues" (Tapret et Villes, 1996) et Écriennes "La Folie" (Bonnabel et Saliège, 2000). Enfin, un dispositif comparable existe plus à l'est à Marainville-sur-Madon (Vosges ; Blouet *et al.*, 1988). Ces groupes comportent 3 (Orconte), 5 (Larzicourt), 7 (Menneville, Bucy et Marainville) ou 15

(Écriennes)¹¹ sépultures. À Bucy-le-Long et à Menneville, les sépultures sont proches de la limite du décapage archéologique ; il n'est donc pas exclu qu'elles aient pu faire partie d'ensembles funéraires plus importants¹².

Dans la mesure où les sites de cette région sont également bien pourvus en sépultures isolées directement associées aux maisons, il faut bien admettre que les groupes de tombes du Bassin parisien remplissent au moins partiellement le rôle qui est dévolu ailleurs aux nécropoles implantées à l'écart de l'habitat. La fréquence relativement élevée, au sein de ces groupes, des sépultures pourvues de mobilier, constitue d'ailleurs une raison supplémentaire de les rapprocher des nécropoles plutôt que des tombes isolées. On pourrait penser, dans ce cas, que la faiblesse de leurs effectifs (comparativement à ceux des nécropoles d'Europe centrale) renvoie soit à la brièveté des occupations, soit à la faible extension des villages, ou encore à une combinaison de ces deux facteurs. Mais l'importance des groupes devrait, dans ce cas, être proportionnelle à la taille du site et à la durée de son occupation. Comment, alors, expliquer la différence entre Marainville, petit hameau qui n'a jamais pu compter plus de quatre maisons contemporaines et dispose néanmoins d'un groupe de 7 sépultures, et Cuiry-lès-Chaudardes qui, bien qu'étant le site le plus important de la zone de peuplement de la vallée de l'Aisne, n'a livré que quelques sépultures isolées et pas le moindre groupe de tombes ? (voir article de C. Constantin, ce volume)¹³.

Il faudra, pour y voir plus clair, attendre que soit réalisée une étude systématique de ces groupes de tombes, avec, entre autres, une analyse de leur composition par âge et par sexe et une comparaison des résultats avec ceux des nécropoles et des sépultures isolées associées aux maisons. Sur ce point, on dispose de données pour les ensembles de Larzicourt (cinq tombes dont deux d'enfants), Bucy-le-Long (sept tombes dont quatre d'enfants) et Menneville (sept tombes dont deux d'enfants). La proportion d'enfant est apparemment plus élevée que dans les nécropoles centre-européennes mais, là encore, il faudra attendre de disposer de données plus complètes pour conclure. Pour ce qui concerne les enfants, il serait d'ailleurs intéressant de se livrer à une comparaison systématique des classes d'âges représentées dans les groupes de tombes en habitat, les sépultures isolées associées aux maisons et, enfin, les ensembles funéraires "atypiques" comme celui que constituent les restes humains déposés dans le fossé d'enceinte de Menneville.

Architecture des sépultures et gestes funéraires

L'étude de la morphologie de la fosse sépulcrale et des conditions de la décomposition des corps figure parmi les domaines les plus féconds des recherches de ces dernières années. Trois points ont particulièrement retenu l'attention des chercheurs : l'architecture de la fosse sépulcrale, l'existence éventuelle d'espaces vides et le problème des réinterventions sur des corps déjà

partiellement décomposés. Le premier concerne uniquement le Bassin parisien, les deux autres l'Alsace et le Bassin parisien.

Architecture de la fosse sépulcrale : les dispositifs à niches et banquettes

C'est P. Allard, J. Dubouloz et L. Hachem qui, les premiers, ont identifié à Berry-au-Bac "Le Vieux-Tordoir" (Aisne) un nouveau type de fosse sépulcrale. Cette fosse est caractérisée par l'existence d'une niche taillée à la base de l'une des parois longitudinales et d'une "banquette" aménagée sur la paroi opposée (Allard *et al.*, 1997, fig. 8). Le défunt est déposé dans la niche, alors que la banquette accueille une partie du mobilier funéraire. Des déplacements d'ossements incompatibles avec une décomposition en espace colmaté, mais aussi des mouvements affectant des céramiques déposées sur la banquette, suggèrent qu'une partie au moins de ces fosses ne sont pas comblées immédiatement après le dépôt du défunt. Suivant les mêmes auteurs, des dispositifs comparables existaient probablement à Berry-au-Bac "Le Chemin de la Pêcherie", Maizy "Les Grands Aisements" et Menneville "Derrière le Village". Ils ont été identifiés, par ailleurs, dans 5 sépultures du site de Bucy-le-Long "La Fosselle" (Hachem *et al.*, 1998a, p. 21) ainsi que, tout récemment, sur le site champenois d'Écriennes (Bonabel *et al.*, ce volume).

Compte tenu de la qualité des fouilles effectuées depuis une dizaine d'années en Alsace et en Allemagne, il serait étonnant que l'existence d'un tel dispositif ait échappé à la vigilance des chercheurs de ces régions. On est donc porté à considérer que ces dispositifs à niche et banquette constituent une spécificité du Bassin parisien. La date de son apparition reste difficile à fixer. Depuis sa mise en évidence à Écriennes (Marne), on sait qu'il existe probablement avant la formation du RRBP et que, de ce fait, son lieu d'apparition en milieu rubané peut être localisé dans la zone de peuplement de la vallée de la Marne. À notre connaissance, un tel système n'a pas encore été observé en contexte Villeneuve-Saint-Germain.

Décomposition en espace vide et "colmatage différé"

Le Rubané est, traditionnellement, associé à des pratiques funéraires peu complexes : sépultures presque toujours individuelles, toujours primaires, petites fosses sépulcrales ovales à la mesure du corps, comblement de la tombe immédiatement après le dépôt du défunt. La première nouveauté vient, on l'a vu, de la mise en évidence de fosses plus élaborées avec niches et banquettes latérales. La seconde concerne les conditions de la décomposition des corps. En effet, on sait aujourd'hui qu'une partie de ces derniers avaient commencé leur décomposition en espace non colmaté.

C'est à F. Lambach que l'on doit la première observation dans ce domaine. Analysant le squelette fortement remanié de la tombe 2 de la nécropole d'Ensisheim "Les Octrois", il conclut que "la sépulture

n'a pas été immédiatement colmatée car les restes humains qui ont été remaniés sont au contact et au même niveau que les éléments restés en place" (Lambach, 1993, p. 18) (fig. 2 et 3). Dans ce cas, l'ampleur des remaniements laisse supposer que l'espace vide correspondait à l'ensemble de la fosse. L'intervention sur le corps aurait eu lieu au plus tôt quelques mois après l'inhumation et aurait précédé de peu le colmatage définitif de la fosse sépulcrale. L'idée d'un "colmatage différé" a été suggérée également à propos des sépultures à niches de Berry-au-Bac (Allard *et al.*, 1997, p. 35). Elle a été reprise ensuite par E. Boës, qui, analysant la tombe 44 d'Ensisheim, y décèle une intervention sur le squelette impliquant une réouverture de la sépulture, avec "présence d'un espace vide accessible durant une période suffisante pour que les dislocations des

articulations labiles aient pu se produire" (Boës *et al.*, 1998, p. 33). Lola Bonnabel a, enfin, observé des phénomènes comparables dans les sépultures à niche d'Écriennes (Bonnabel *et al.*, ce volume). Le colmatage différé est donc aujourd'hui attesté à la fois pour les dispositifs à niches de l'Aisne et de la Marne et pour les fosses sépulcrales "simples" du Rubané de Haute-Alsace.

Remaniements

Comme on vient de le voir, ce sont des déplacements d'os liés à une réintervention sur le corps quelques mois après l'inhumation qui ont attiré l'attention de F. Lambach sur ce problème de la décomposition en espace non colmaté. Ce type de remaniement anthropique est attesté sur les deux sépultures d'Ensisheim évoquées dans le paragraphe précédent. Un cas comparable a été signalé à Menneville "Derrière le Village" (structure 272), où a été retrouvé le corps d'un adulte fortement remanié dans les quelques mois qui ont suivi l'inhumation (Farruggia *et al.*, 1996, p. 129-130).

Discussion

Les cas qui viennent d'être évoqués apportent indéniablement un éclairage nouveau sur les pratiques funéraires du Néolithique ancien danubien. Il reste, à

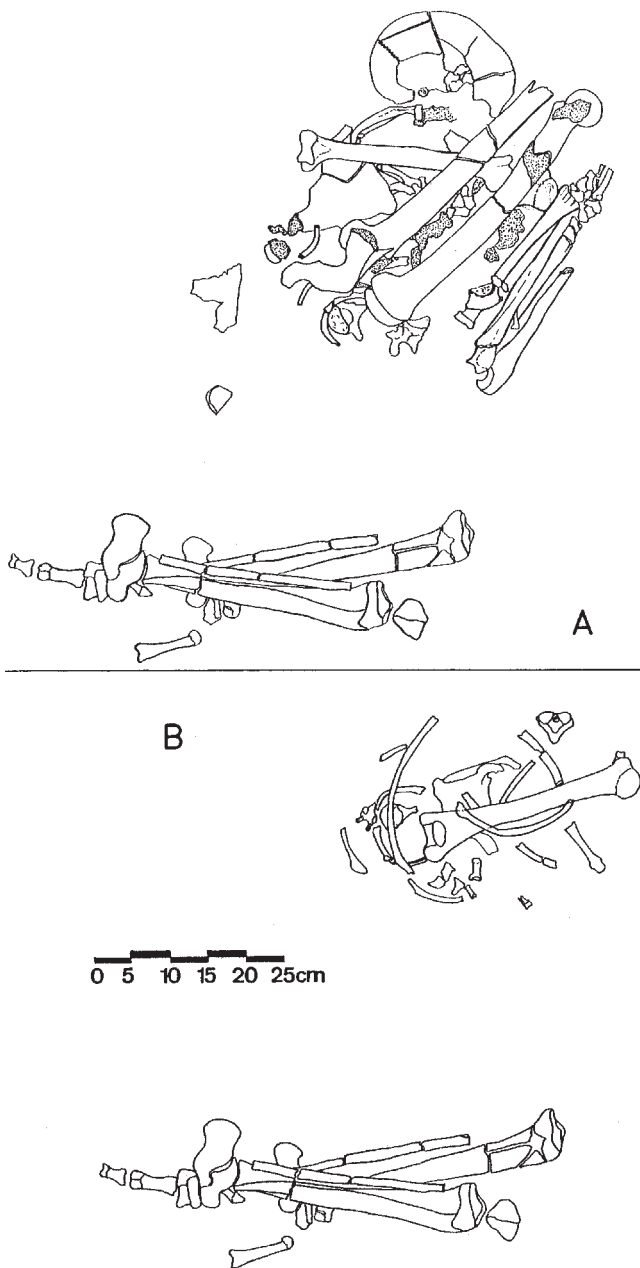


Fig. 2 – Relevé graphique de la tombe 2 de la nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois". A, 1^{er} plan; B, 2^e plan (dessin F. Lambach; d'après Lambach, 1993).



Fig. 3 – Ensisheim "Les Octrois", tombe 2, vue à l'issue du premier décapage (cf. "plan 1" de la fig. 2).

présent, à s'interroger sur leur représentativité dans le cadre du Rubané.

Les fosses sépulcrales à niche et banquette des régions de la Marne et de l'Aisne correspondent indiscutablement à une vraie rupture avec les traditions en vigueur en Europe centrale. Elles révèlent la mise en œuvre d'une nouvelle manière de concevoir la fosse sépulcrale et peuvent donc être considérées, au même titre que les petits groupes de sépultures implantés dans l'emprise de l'habitat, comme des caractéristiques propres au Rubané du Bassin parisien. Comme le suggèrent les exemples d'Écriennes, leur apparition semble dater au plus tard du Rubané récent, et donc précéder les débuts de la séquence de l'Aisne et la formation du RRBP.

Le système à niche évoque des configurations connues dans le Néolithique ancien de la péninsule Ibérique, mais ce rapprochement n'a bien sûr rien de nécessaire. L'aménagement de petites nécropoles au sein de l'habitat, et la volonté qu'il révèle de rapprocher les morts des vivants, n'est pas sans rappeler un comportement largement répandu au sein du Mésolithique européen. Dans la continuité des remarques que j'ai faites il y a plusieurs années sur ce sujet (Jeunesse, 1995 et 1997) et dans une perspective qui rejoint certaines des propositions émises récemment par I. Sidéra (Sidéra, 2000), on pourrait donc y voir un nouvel indice de l'impact de l'héritage autochtone sur le Rubané du Bassin parisien. La différence, évoquée plus haut, entre les sites qui possèdent ces micro-nécropoles intégrées à l'habitat et les autres se situerait alors au niveau du dosage entre les deux composantes culturelles, cette hypothèse permettant d'envisager la cohabitation, dans une même région, entre des communautés restées globalement fidèles aux normes centre-européennes et d'autres qui serait plus avancées dans le processus d'acculturation. Si l'on se place dans cette perspective, il est troublant de constater que le site où cette imbrication entre espace des morts et espace des vivants est la plus marquée, à savoir celui d'Écriennes

avec son petit complexe funéraire intra-site de 15 sépultures, se rapproche également de la tradition funéraire mésolithique par la fréquence très élevée des tombes à plus d'un individu. Si elle demeure très fragile, cette hypothèse d'une relation entre les petits groupes de tombe en habitat et les traditions indigènes n'en est pas moins très séduisante. Elle permet, entre autres, de résoudre la contradiction soulevée plus haut à propos du site de Cuiry : dans sa logique, le nombre et la taille des petites nécropoles à l'intérieur d'un village ne seraient pas proportionnels au nombre d'habitants, mais au degré d'adhésion à la nouvelle idéologie funéraire née du compromis entre traditions danubienne et autochtone.

Des cas de décomposition en espace vide ont été décrits pour des sépultures du Rubané récent/final de Haute-Alsace et de la vallée de l'Aisne ainsi que pour des tombes du Rubané moyen et/ou récent de Champagne. La tentation est grande, là aussi, de conclure à une innovation qui serait apparue dans un stade avancé du Rubané et ceci uniquement dans les zones de peuplement les plus occidentales. Évitions, cependant, de nous emballer trop rapidement. Il n'aura échappé à personne que la répartition des cas décrits coïncide strictement avec celle des ensembles funéraires fouillés suivant les méthodes de l'anthropologie de terrain dont l'application est restée, jusque tout récemment, cantonnée aux milieux de recherche francophones. Dans les autres régions, les nécropoles ont été fouillées par des archéologues qui ne connaissent pas la morphologie du squelette et qui n'ont suivi aucune formation spécifique. Autant dire que la probabilité qu'ils aient pu remarquer les déplacements, en général très discrets, liés à un colmatage différé est pratiquement nulle. Compte tenu de la qualité généralement médiocre des relevés disponibles, il est illusoire d'espérer grand chose de la consultation des archives de fouilles. Font exception, cependant, les cas les plus flagrants, lorsque l'ampleur des remaniements est comparable à celle de la tombe 2 d'Ensisheim.

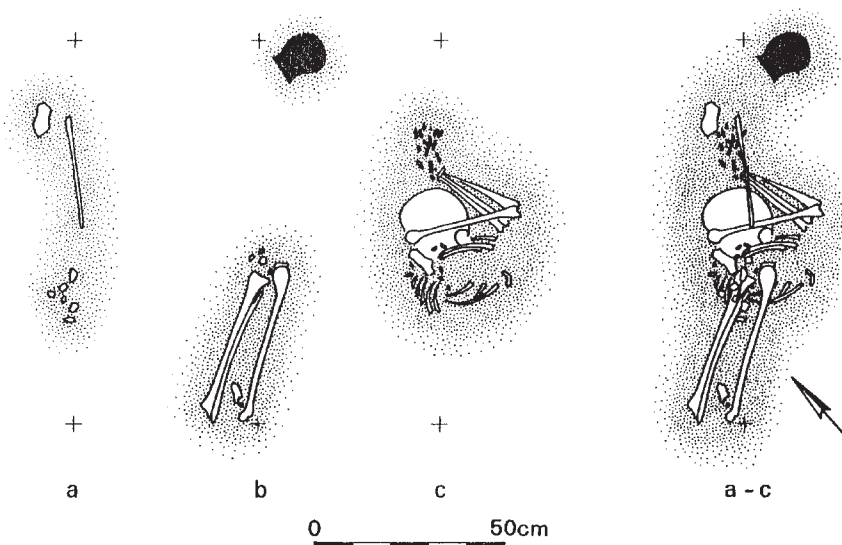


Fig. 4 – Relevé de la tombe 13 de la nécropole rubanée de Sondershausen (Thuringe). Profondeurs : a, 145 cm ; b, 160 cm ; c, 170 à 180 cm. D'après Veit, 1996, pl. 10.

Un tel cas est attesté pour la nécropole de Sonderhausen (Thuringe). La sépulture 13, attribuable au Rubané ancien sur la base d'un vase décoré, a livré les restes disloqués et répartis sur trois niveaux bien séparés du squelette d'un adulte de sexe féminin (Kahlke, 1954, repris par Veit, 1996). L'origine anthropique de ce remaniement ne fait aucun doute (fig. 4). Mais faut-il y voir le résultat d'une réintervention sur un corps inhumé, dans un premier temps et sur place, suivant les normes en vigueur dans le Rubané, ou une véritable sépulture secondaire? Les relevés disponibles ne permettent malheureusement pas de trancher. Inutile d'ajouter que nous ne sommes pas davantage en mesure de savoir dans quel état était le squelette au moment où il a été disloqué. L'important est cependant que cette sépulture nous montre que les comportements "déviant" comparables à ceux identifiés à Ensisheim et à Menneville ne sont spécifiques ni des étapes récente et finale du Rubané, ni de la partie occidentale de l'aire de répartition de cette culture.

Soulignons aussi que les cas bien attestés de remaniement demeurent très anecdotiques : un à Sonderhausen (Rubané ancien), un second à Menneville, deux autres, enfin, à Ensisheim (Rubané récent/final). Si l'on considère, premièrement, que les nécropoles du Rubané ancien n'ont jamais bénéficié de la méthodologie de l'anthropologie de terrain et, deuxièmement, que les sépultures connues pour le Rubané récent/final sont au moins cinq fois plus nombreuses que celles qui sont attribuables au Rubané ancien, on ne peut même pas affirmer que ce genre de comportement tend à devenir plus fréquent vers la fin du Rubané. Cet appel à la retenue vaut d'ailleurs autant pour la question des remaniements que pour celle du "colmatage différé". Dans l'état actuel, nous n'avons aucun moyen d'évaluer correctement la représentativité de ces pratiques au sein du Rubané. Il semble, en revanche, que l'on puisse se fier davantage aux observations concernant les dispositifs à niche et banquettes, qui paraissent vraiment constituer une innovation à la fois tardive et cantonnée dans la zone de peuplement la plus occidentale du Rubané.

Les pratiques funéraires du rubané de l'Alföld et le Rubané occidental

La plupart des spécialistes ont l'habitude d'insister sur l'originalité du système funéraire du Rubané occidental au sein du Néolithique ancien européen. En réalité, l'originalité de cette culture réside plus dans l'abondance de la documentation disponible que dans les caractéristiques des pratiques funéraires. Les découvertes récentes réalisées dans le Rubané oriental montrent en effet qu'il convient de relativiser cette impression d'isolement. Elles apportent ainsi un nouvel éclairage sur la question des relations entre les deux branches du Rubané et sur la genèse des pratiques funéraires du Rubané occidental.

Le Rubané oriental, également appelé Rubané de l'Alföld, occupe le quart nord-est du Bassin des Carpates durant la fourchette 5700/5600-5000. Il se développe donc parallèlement au Rubané occidental, dont

l'une des zones de peuplement les plus importantes est implantée dans la moitié ouest du Bassin des Carpates, en Transdanubie (fig. 1). Selon les spécialistes, il dériverait de la culture de Körös, dont il recoupe partiellement le territoire. La perception de sa chronologie interne est rendue plus complexe par la tradition régionale consistant à baptiser indifféremment les stades chronologiques et les faciès régionaux du nom du site qui a permis de les définir. Les spécialistes distinguent trois étapes ; la première est représentée par le groupe de Szatmár, la seconde par le stade dit "classique" et la troisième par une série de groupes régionaux dont les plus importants sont la "culture" de Bükk et les groupes de Tiszadob, Esztár et Szakálhát. Deux sites retiendront l'essentiel de notre attention. Le premier appartient au "groupe de Szatmár", daté entre 5700/5600 et 5500, et contemporain, par conséquent, du Rubané le plus ancien de Transdanubie. Le second est attribuable au groupe de Szakálhát et daté du dernier quart du 6^e millénaire.

Le site Szatmár de Mezökövesd a livré, en 1994, une série de 25 sépultures qui vient compléter une documentation jusque-là extrêmement lacunaire (Kalicz et Koos, 1997). Ces sépultures semblent étroitement associées à un habitat représenté, dans la zone fouillée, par les restes de trois bâtiments. Elles sont toutes en position fléchie, avec les jambes repliées, dans presque tous les cas, sur le côté gauche. 23 sont orientées la tête au sud-est, deux la tête au nord-ouest. Plusieurs tombes étaient saupoudrées d'ocre¹⁴ et 12 contenaient du mobilier. La parure de spondyle, présente dans huit tombes, comprend des colliers et des bracelets en perles cylindriques ou discoïdes et un bracelet massif.

Le groupe de Szakálhát a livré une trentaine de sépultures bien conservées toutes trouvées en contexte d'habitat. La position fléchie est générale, avec les jambes repliées le plus souvent sur le côté gauche ; les orientations les mieux représentées sont l'est et le sud-est. Avec six sépultures fouillées entre 1979 et 1981, le site de Csanytelek a livré la série la plus conséquente (Katalin, 1985). Les squelettes y sont tous en position fléchie, quatre sur le côté gauche, un sur le côté droit. Les cinq tombes bien conservées sont orientées vers l'Est (trois cas), le Sud-Est (un cas) et le Nord (un cas). Les mobiliers les plus intéressants proviennent des structures 3 et 136. De la première provient un collier comportant des perles en coquillage, en pierre et en cuivre. La seconde a livré des perles discoïdes en roche verte et en coquillage, deux belles perles cylindriques en calcaire et une valve de spondyle biforée. La centaine de sépultures connues à ce jour pour le Rubané oriental (Kalicz et Makkay, 1977 ; Kalicz, 1993) a livré par ailleurs des vases (entre un et six par sépulture) et quelques herminettes en pierre polie. Pour ce qui est de la parure en spondyle, on note la présence des perles discoïdes et cylindriques, de la valve biforée, du bracelet massif et d'un type de valve à perforation centrale sur lequel je reviendrai plus loin.

Si l'on fait abstraction des perles en cuivre (Csanytelek), toutes les caractéristiques énumérées pour le

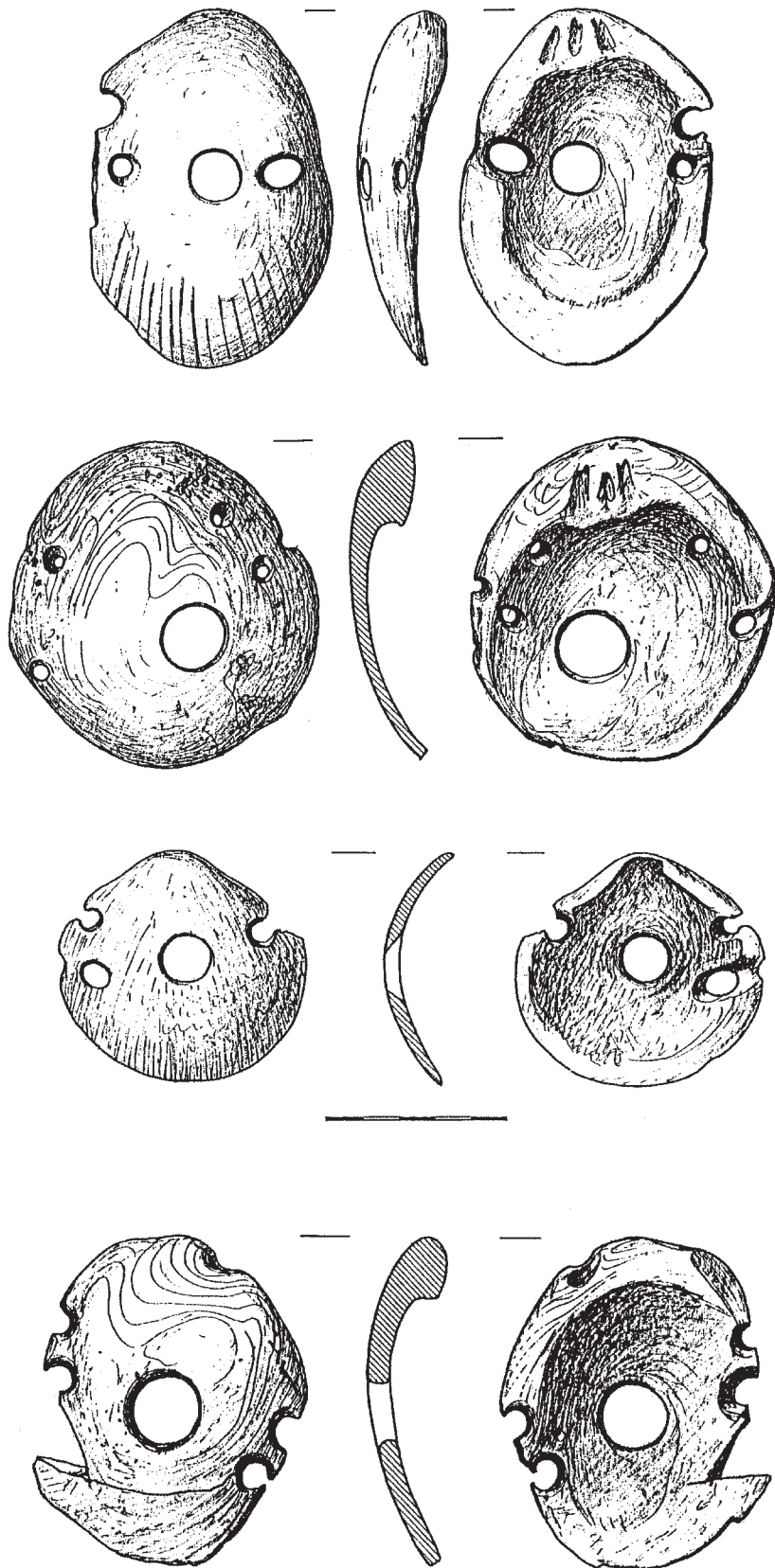


Fig. 5 – Exemples de valves de spondyles à orifice central et perforations latérales de la région de Battonya (Hongrie orientale). D'après Kalicz et Szenaszky, 2001, fig. 4, 5 et 6.

Rubané de l'Alföld sont également représentées dans le Rubané occidental. De manière générale, les pratiques funéraires des deux branches du Rubané sont très proches et il ne paraît pas exagéré de dire qu'elles relèvent d'une seule et même tradition funéraire¹⁵. Cette dernière peut être subdivisée en deux faciès dont la frontière ne se confond pas avec celle qui sépare les deux cultures. À l'Est, un faciès "pannonien" regroupe le Rubané de l'Alföld et le Rubané occidental de la zone nucléaire transdanubienne (fig. 1). À l'Ouest, dans une zone qui comprend l'essentiel de l'aire de répartition du Rubané occidental, un second faciès arbore les caractéristiques que l'on considère traditionnellement comme représentatives des pratiques funéraires du Rubané. Il se distingue du fond commun par l'existence de véritables nécropoles implantées à l'écart de l'habitat, l'utilisation du V-spondyle et la fréquence très élevée, dans les mobiliers funéraires, des lames d'herminettes en pierre polie¹⁶.

Le faciès pannonien ne se définit pas uniquement par l'absence de ces caractères, ainsi que l'illustre un travail récent consacré à la parure de spondyle (Kalicz et Szenaszky, 2001). Comme on l'a vu, la plus grande partie du répertoire des objets façonnés dans ce matériau est commune au Rubané occidental et au Rubané de l'Alföld. Dès la phase ancienne (Szatmár), on trouve dans ce dernier la perle cylindrique, la perle en forme de tonnelet, la perle discoïde, le bracelet massif (celui-ci présent régionalement dès le Körös) et le pendentif en arc. Il manque le V-spondyle, qui est absent dans le Rubané de l'Alföld, mais aussi dans la province dite "transdanubienne" du Rubané occidental. Mais cet indice négatif ne suffit pas à rapprocher les deux rives du Danube. Il pourrait, après tout, être lié à une lacune de la documentation en Transdanubie. C'est cette réserve qui donne tout son relief à la présence simultanée, dans les deux régions, d'un type de pendentif sur valve de spondyle inconnu dans le faciès occidental. Il s'agit d'une valve à orifice central flanqué de deux, trois ou, le plus souvent, de quatre perforations proches du rebord de la coquille (fig. 5). Ce type possède une large répartition dans le Néolithique moyen du Bassin des Carpates. Il est attesté dans le Rubané de l'Alföld, le Rubané de Transdanubie, mais aussi dans les cultures contemporaines de Vinča et du Banat. Il se trouve ainsi en situation d'exclusion géographique avec le V-spondyle, au point que l'on est en droit de se demander s'il ne partage pas la signification symbolique de cet objet telle qu'elle a été mise en lumière par les recherches de N. Nieszery en Bavière (Nieszery, 1995).

La répartition de la valve à orifice central couvre l'essentiel du Bassin des Carpates. Son aire de répartition englobe le Rubané de l'Alföld et la province transdanubienne du Rubané occidental, c'est-à-dire précisément la zone qui, si l'on se fie à la documentation actuellement disponible, est dépourvue à la fois de nécropoles, de V-spondyles et de sépultures à lames d'herminette. Elle confirme ainsi l'existence d'un réseau pannonien qui étend son maillage sur une zone située à cheval sur les territoires respectifs des Rubanés occidental et oriental tels qu'ils ont été définis

sur la base de l'étude des styles céramiques. Il y a donc superposition partielle de deux logiques territoriales distinctes, l'une se matérialisant par des frontières "céramiques", l'autre par des clivages perceptibles dans la répartition de certains objets de parure et de certains comportements funéraires.

L'évolution des pratiques funéraires dans la vaste zone englobant l'Europe centrale et le Bassin des Carpates peut se décomposer en deux phases :

- la phase A correspond au groupe de Szatmár et à une partie (dont la durée reste à déterminer) de l'étape la plus ancienne du Rubané occidental. À ce moment, il n'y a pas de différence entre les deux branches du Rubané qui partagent un système funéraire qui ne comporte ni cimetières, ni V-spondyles ;
- la phase B commence à la charnière entre le groupe de Szatmár et l'étape classique du Rubané de l'Alföld et, probablement, vers la fin de l'étape la plus ancienne du Rubané occidental¹⁷. C'est à ce moment que les deux régions évoquées dans les paragraphes qui précèdent divergent : alors que le bloc "Alföld-Transdanubie" s'inscrit dans la continuité des pratiques anciennes, un nouveau faciès se forme dans les zones de peuplement centre-européennes du Rubané occidental. Comme on l'a vu, il est marqué, principalement, par la mise en place de la trilogie nécropole - V-spondyle - herminette. C'est donc dans le contexte d'une culture en expansion qu'apparaissent les traits constitutifs de ce nouveau faciès.

Les auteurs qui, depuis belle lurette, ont élevé le V-spondyle au rang d'emblème de la céramique linéaire occidentale ne croyaient pas si bien faire, puisque l'on sait maintenant que ce type est, parmi les objets de parure en spondyle, le seul qui soit spécifique à cette culture. Contrairement à une idée toujours largement répandue, le V-spondyle ne symbolise pas le lien génétique entre le Rubané et les régions égéennes mais, bien au contraire, l'affirmation d'une identité centre-européenne en rupture avec les avatars tardifs du Néolithique ancien carpato-balkanique.

V-spondyle, herminette et identité rubanée : retour à l'ouest

Le dépôt du V-spondyle dans les sépultures participe, au même titre que l'apparition de la nécropole et que l'utilisation courante des herminettes, à l'élaboration d'une tradition funéraire originale dont la répartition va de la Slovaquie à l'Alsace. Comme on l'a vu, il existe plus à l'est, dans le Bassin des Carpates une tradition funéraire proche, à la différence près que ces trois éléments y font justement défaut. Or ce comportement funéraire "danubien" sans cimetières, sans herminettes et sans V-spondyle, c'est précisément celui que l'on observe aussi à la périphérie occidentale du Rubané, dans le Bassin parisien. L'analogie va même plus loin, puisque, autant que l'on puisse en juger sur la base d'une documentation qui demeure très lacunaire, il semble que le Rubané de l'Alföld possède lui aussi, parallèlement aux tombes isolées, un système de

petits groupes de sépultures intégrés à l'habitat. C'est ainsi que l'on peut, par exemple, interpréter l'ensemble funéraire de Mezökövesd. On observe donc une double symétrie : dans l'espace, avec des configurations analogues de part et d'autre du Rubané centre-européen, mais aussi dans le temps, puisque la situation qui prévaut dans le Rubané récent-final du Bassin parisien reproduit partiellement celle qui régnait dans le Bassin des Carpates vers le milieu du 6^e millénaire, au moment de la formation des deux branches du Rubané. Tout se passe comme si, après plusieurs siècles, le système funéraire du Rubané retrouvait les comportements en vigueur durant la phase A.

À côté de la disparition des cimetières et de l'abandon du V-spondyle et des lames d'herminettes¹⁸, il faut mentionner également la mise en œuvre du dispositif à niche et banquette, qui traduit lui aussi un infléchissement notable des comportements traditionnels. Tout cela représente assurément davantage qu'une simple variabilité interne au sein du Rubané. Devant l'ampleur du phénomène, nous serions même tentés de parler d'un véritable rejet des normes héritées du Rubané d'Europe centrale et, partant, d'un mouvement de démantèlement progressif du système funéraire rubané. Le cas du V-spondyle va, là encore, nous aider à mieux expliciter ce que nous entendons par là.

La carte de répartition de ce type (fig. 6 – voir aussi catalogue en annexe) montre une distribution

relativement homogène de la Slovaquie à la Champagne. À l'exception de la Transdanubie, on trouve des V-spondyles dans toutes les régions qui ont livré des sépultures bien conservées. Un examen plus attentif montre cependant une prééminence de l'axe danubien et de ses prolongements de la région du Rhin supérieur et de la Champagne. Plus au nord, les V-spondyles sont plus rares et connaissent une période d'utilisation plus brève. L'exemplaire le plus récent, parmi ceux qui ont été découverts associés à de la céramique (Worms-Adlerberg), y est en effet daté de l'étape moyenne. Dans la même aire, les grandes nécropoles (respectivement 200 et 110 sépultures) à dominante Rubané récent de Schwetzingen et de Vendenheim n'ont, malgré des conditions de conservation favorables, livré aucun V-spondyle¹⁹. Ce dernier est, en revanche, encore utilisé au Rubané récent/final en Haute-Alsace, ainsi qu'en témoignent les deux exemplaires découverts dans la nécropole d'Ensisheim, et probablement aussi en Champagne, où il me paraît pour le moins prématuré d'attribuer toutes les tombes à V-spondyle au Rubané moyen²⁰.

La présence de quatre exemplaires en Champagne, région dont les liens avec le Rhin supérieur ont été maintes fois soulignés, est particulièrement remarquable. Rapporté au nombre de sépultures rubanées connues pour cette région (une trentaine), ce chiffre montre que la fréquence des V-spondyles ne diminue

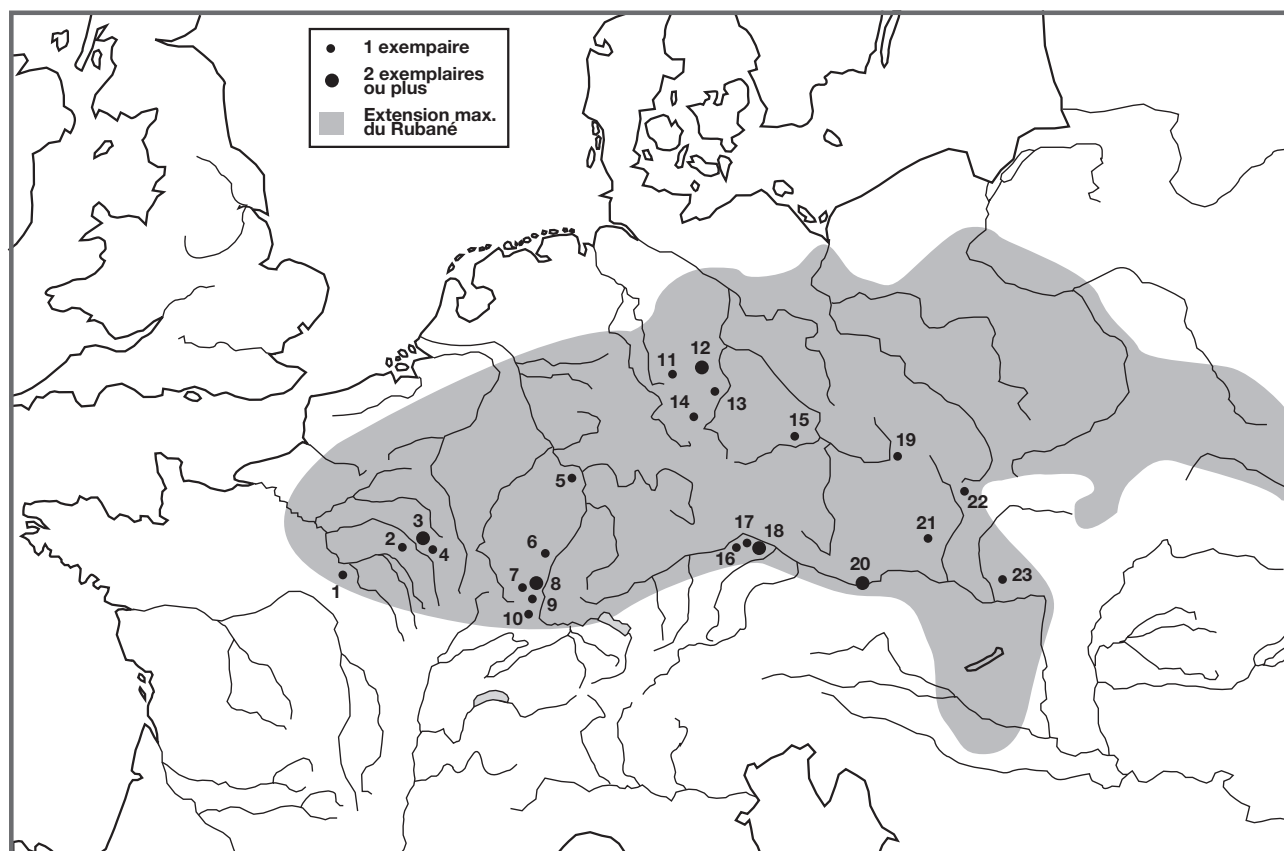


Fig. 6 – Répartition des V-spondyles. 1, Chaumont-sur-Yonne (F); 2, Vert-la-Gravelle (F); 3, Larzicourt (F); 4, Orconte (F); 5, Worms-Adlerberg (All.); 6, Hœnheim (F); 7, Merxheim "Breit" (F); 8, Ensisheim "Les octrois" (F); 9, Ensisheim "Ratfeld" (F); 10, Mulhouse-Est (F); 11, Körner (All.); 12, Sondershausen (All.); 13, Friedensdorf (All.); 14, Esperstedt (imitation en calcaire) (All.); 15, Kada (Rép. tch.); 16, Mangolding (All.); 17, Sengkofen (All.); 18, Aiterhofen (All.); 19, Vejanovice (Rép. tch.); 20, Rutzing (Autr.); 21, Vedrovice (Rép. tch.); 22, Přerov-Prědmostí (Rép. tch.); 23, Nitra (Slov.). D'après Nieszery, 1995, avec compléments.

aucunement à mesure que l'on s'éloigne de ce que l'on a considéré à tort comme l'épicentre bavarois. La même constatation s'impose lorsque l'on compare les nécropoles d'Ensisheim (Haute-Alsace) et d'Aiterhofen (Bavière). Il y a certes trois fois plus de V-spondyles dans la seconde mais le calcul des pourcentages révèle que cette différence ne reflète rien d'autre que les tailles respectives des deux nécropoles. Les deux sépultures à V-spondyles d'Ensisheim représentent en effet 4,65 % de l'effectif total (43 tombes), alors que les six cas d'Aiterhofen ne représentent que 2,65 % de l'ensemble des sépultures (227 tombes). Au vu de ces chiffres, on pourrait d'ailleurs proposer un modèle qui va à l'opposé de la thèse classique : non seulement la fréquence des V-spondyles ne diminue pas d'est en ouest, mais il apparaît même qu'elle augmente, passant de 1,4 % des tombes à Nitra (1 tombe sur 73) à 3 % à Aiterhofen, 5 % à Ensisheim et plus de 10 % dans la Marne ! La véritable rupture intervient plus à l'ouest, entre la Champagne et les zones de peuplement rubanées du centre du Bassin parisien, où la soixantaine²¹ de sépultures exhumées n'a livré aucun V-spondyle²².

En se fiant uniquement au critère de la fréquence des V-spondyles, on pourrait avoir l'impression que le système funéraire rubané conserve toute son intégrité jusqu'à la Champagne. Or il n'en est rien, et ceci pour trois raisons. Les deux premières nous sont déjà connues, puisqu'il s'agit de l'apparition, dans cette région, de petits groupes de sépultures dans l'habitat et de la non-utilisation de l'herminette dans les mobiliers funéraires. La troisième concerne la manière de déposer les V-spondyles dans les sépultures. Comme je l'ai déjà signalé ailleurs (Jeunesse, 1997, p. 77-80), la partie occidentale de l'aire de répartition de cet objet se signale en effet par une fréquence nettement plus élevée qu'ailleurs de pièces déposées brisées et par des localisations dans la sépulture qui s'écartent notablement de la pratique traditionnelle telle qu'elle a été définie par N. Nieszery et L. Breinl à partir des nécropoles bavaroises (Nieszery et Breinl, 1993). Dans ces dernières, les V-spondyles se trouvent systématiquement au niveau de la taille, ce qui a amené ces deux auteurs à les interpréter comme des ornements de ceinture. C'est la raison pour laquelle on peut parler de "position fonctionnelle" pour les exemplaires localisés à cet endroit. Or sur les cinq exemplaires découverts en contexte funéraire en Haute-Alsace, quatre étaient à la fois brisés et déposés en position non fonctionnelle²³. C'est aussi le cas d'au moins deux des quatre exemplaires exhumés en Champagne²⁴. Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'unique exemplaire intact découvert en Alsace est aussi le seul à avoir été retrouvé en position fonctionnelle²⁵.

En tout état de cause, ces anomalies concernent au minimum six des dix V-spondyles connus pour la zone englobant la Haute-Alsace et la Champagne. À titre de comparaison, on notera que les huit exemplaires connus pour le Rubané de Bavière ont tous été retrouvés en position fonctionnelle. Sept d'entre eux étaient intacts, le huitième légèrement abîmé²⁶ (Nieszery et Breinl, p. 431 et 432). Comme on l'a vu, il n'y a pas

de raréfaction progressive des V-spondyles de l'est vers l'ouest. Cet objet demeure courant en Haute-Alsace et en Champagne. Le changement n'affecte donc pas sa fréquence, mais sa signification. Dans la majorité des cas, il est brisé intentionnellement à l'occasion de la cérémonie funéraire. Alors qu'il était partie intégrante de l'équipement vestimentaire du défunt, il devient un simple dépôt dont la localisation par rapport au squelette ne semble plus obéir à des règles précises²⁷. Le V-spondyle paraît ainsi subir une sorte de "déclassement". Mais ce déclassement fait également l'objet d'une théâtralisation. Au lieu de simplement bannir le V-spondyle, on l'utilise à contre-emploi comme s'il s'agissait, pour les communautés rubanées des zones de peuplement les plus occidentales, de prendre leurs distances vis-à-vis des normes traditionnelles tout en le faisant savoir de manière spectaculaire. Faut-il en conclure que, si les mises en scènes funéraires ont souvent pour fonction de contribuer à la perpétuation de l'ordre social et, plus largement, de l'idéologie dominante, elles peuvent avoir aussi la faculté d'exprimer un point de vue critique sur la tradition ?

Un pas supplémentaire est franchi dans les zones de peuplement du Bassin parisien colonisées postérieurement à la Champagne. Le dépôt du V-spondyle dans les sépultures y est, autant que l'on puisse en juger sur la base de la documentation disponible, entièrement abandonné. Au magasin des accessoires obsolètes, il rejoint deux autres traits caractéristiques du Rubané centre-européen, à savoir les lames d'herminettes et les lots d'armatures de flèches. Les premières font, on l'a vu, partie du "noyau dur" de la tradition funéraire du Rubané centre-européen. Les secondes sont bien représentées en Bavière et dans toute la vallée du Rhin, de la Haute-Alsace à la Rhénanie du Nord²⁸. Contrairement au V-spondyle, qui reste d'usage relativement courant en Champagne, herminettes et lots d'armatures sont pratiquement absents dans l'ensemble du Bassin parisien : pas une seule herminette en milieu funéraire tant en Champagne que dans les zones plus occidentales, ce qui représente un corpus de référence d'une bonne centaine de tombes ; quelques armatures de flèches, certes, dans les tombes du RRBP, mais représentées toujours à un seul exemplaire par tombe (v. Constantin dans ce volume).

Le fait que les changements les plus saillants affectent précisément ces trois éléments pourrait ne pas être fortuit. Avec le V-spondyle, l'herminette et les lots d'armatures de flèches, ce sont les dépôts les plus fortement liés au genre masculin qui sont collectivement touchés. La valve de spondyle biforée, pendant féminin du V-spondyle (Nieszery, 1995) demeure en revanche en usage dans le Bassin parisien, où, il est important de le préciser, elle est toujours déposée intacte dans les sépultures. Ce sont donc bien exclusivement les symboles de la masculinité – peut-être aussi de la virilité – qui sont affectés par cette réforme du système funéraire. Une analyse détaillée sera nécessaire pour vérifier si d'autres manières de marquer le sexe ne sont pas introduites au même moment en remplacement des symboles danubiens. En attendant, force est de constater que tout se passe comme si le thème

de l'opposition masculin - féminin ne faisait plus partie du répertoire des mises en scène funéraires²⁹. Loin du simple phénomène de mode, cette manière de briser les V-spondyles puis d'en abandonner l'emploi reflète donc un profond changement des mentalités.

L'absence du V-spondyle et la rareté de l'herminette en milieu funéraire font partie, on s'en souvient, des caractéristiques de la première étape que nous avons distinguée dans l'évolution des pratiques funéraires du bloc Europe centrale - Bassin des Carpates. L'emploi de ces symboles masculins et, dans le même temps, le renforcement du contraste homme - femme dans les mobiliers funéraires, se sont donc imposés en même temps qu'apparaissaient les premières grandes nécropoles, à un moment où le mouvement d'expansion territoriale était déjà enclenché. La disparition de ces éléments dans le Bassin parisien semble signer un retour aux comportements en vigueur durant la phase formative du Rubané, une sorte de repli vers un ensemble de pratiques "minimales", communes aux deux grandes cultures du Néolithique ancien danubien. Étroite imbrication entre le monde des morts et celui des vivants, orientation des corps en direction de l'est (tête à l'est), position fléchie, jambes rabattues sur le côté gauche, emploi de l'ocre saupoudrée, d'une gamme d'objets de parure comportant la perle tubulaire, la perle discoïde et le bracelet en test de spondyle ainsi que la valve de gros lamellibranche biforée : tous les traits qui définissent les pratiques funéraires du Rubané du Bassin parisien sont également représentés dans le Rubané oriental, et cela dès l'étape ancienne, avant le milieu du 6^e millénaire.

CONCLUSION

Dans la connaissance des pratiques funéraires du Rubané, les progrès les plus notables de ces dernières années ont été réalisés dans une zone périphérique (le Bassin parisien) et, paradoxalement, dans l'aire d'une culture mitoyenne du Bassin des Carpates, le Rubané de l'Alföld. Pour le Bassin parisien, les traits les plus saillants sont l'existence d'une nouvelle conception architecturale de la fosse sépulcrale (système à niche et banquettes), l'abandon du V-spondyle, l'abandon de l'herminette et l'apparition de micro-nécropoles intégrées aux habitats. Compte tenu, notamment, de l'importance qu'a atteint le corpus de référence grâce aux découvertes de ces dernières années, les trois premiers peuvent être considérés comme des acquis de la recherche. Pour le quatrième, on reste bien sûr à la merci de la découverte d'une véritable nécropole dans des zones jusque-là peu touchées par l'archéologie de sauvetage. Une telle découverte n'aurait rien d'incompatible avec le modèle opposant communautés fidèles aux traditions danubiennes et communautés engagées dans des mutations liées aux interactions avec les cultures de la composante autochtone. Au contraire, elle en renforcerait la pertinence en donnant un contenu objectif à l'idée de fidélité aux traditions danubiennes centre-européennes.

Avec l'atténuation de l'opposition entre les sexes et cet affaiblissement de la ségrégation spatiale entre

l'espace des morts et celui des vivants, il semble donc que l'on s'oriente vers plus d'indifférenciation. Les comportements funéraires tendent ainsi à se rapprocher à la fois de ceux du Mésolithique³⁰ et de ceux de la phase formative des deux Rubanés dans le bassin des Carpates, dans une dialectique subtile combinant respect de la tradition (le "noyau dur" Rubané) et rapprochement avec les mœurs de la composante autochtone. L'art de rester fidèle à l'esprit des normes idéologiques du Rubané d'Europe centrale tout en intégrant plusieurs aspects importants des pratiques indigènes : cette formule est peut-être celle qui résume le mieux la situation particulière du Rubané dans le Bassin parisien.

ANNEXE

Catalogue des V-spondyles découverts sur le territoire français (pour le reste de l'Europe, voir dans Nieszery, 1995)

Alsace :

1. Ensisheim "Ratfeld" (Haut-Rhin), structure 63 : une pièce cassée en deux dans une sépulture isolée en habitat ; un fragment gisait au niveau de la ceinture, le second sur le thorax (Jeunesse et Sainty, 1992).

* Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin) : nécropole de 43 tombes, dont deux ont livré des V-spondyles.

2. Tombe 35 : un exemplaire brisé (il manque une aile) qui gisait contre le fémur gauche, non loin du genou.

3. Tombe 40 : un "V-spondyle" complet façonné sur une valve de lamellibranche fossile était posé sur le bassin d'un individu en position dorsale.

4. Hœnheim "Tuilerie Steinfeld" (Bas-Rhin) : une pièce brisée en deux fragments ; découverte isolée, hors contexte (Schneider, 1983).

5. Merxheim Breit (Haut-Rhin) : une pièce cassée provenant d'une sépulture fouillée sommairement par les ouvriers d'une carrière ; le fragment découvert gisait sur le thorax de l'individu.

6. Mulhouse-Est (Haut-Rhin), tombe 19 : un spondyle fendu brisé, auquel il manque une partie de l'une des ailes et un fragment (extrémité d'aile) provenant, semble-t-il, d'un second objet gisaient "à côté du corps", dans la région du crâne. (Schweitzer, R. et J., 1977).

Marne :

* Larzicourt "Champ Buchotte" (Marne) : petit groupe de tombes en habitat ; des V-spondyles ont été découverts dans les tombes 4 et 5 (Chertier, 1985) :

7. Tombe 4 : un exemplaire cassé en quatre morceaux ; le plus grand était posé au niveau du crâne, à une vingtaine de cm en avant de la face, les trois autres "dispersés dans la sépulture".

8. Tombe 5 : un exemplaire cassé en au moins deux morceaux dont le plus important était placé au niveau du crâne, contre le front du défunt.

9. Orconte "Les Noues" (Marne) : un exemplaire dans la tombe 5, état et localisation dans la tombe non précisés (Tapret et Villes, 1996)

10. Vert-la-Gravelle “Le bas des Vignes” (Marne) : un exemplaire brisé, mais sans que l’on puisse être certain que la cassure est ancienne ; tombe fortement perturbée ; position de l’objet dans la sépulture inconnue (Chertier, 1988).

Yonne :

11. Chaumont-sur-Yonne (Yonne) : un exemplaire inédit signalé dans Chertier, 1988 et Villes, 1997 ; les circonstances de la découverte sont inconnues.

NOTES

- (1) Pour éviter d'alourdir inutilement cet article, la bibliographie des ensembles funéraires déjà pris en compte dans cette synthèse ne sera pas reprise intégralement.
- (2) Fouille Ch. Jeunesse, E. Boës et K. Alt.
- (3) Fouille F. Schneikert et E. Boës.
- (4) Larzicourt “Champ Buchotte” (cinq tombes) et Orconte “Les Noues” (un groupe de trois tombes et deux sépultures isolées) (Tapret et Villes, 1996, p. 190-191).
- (5) La tombe triple est une vraie rareté. Sur près de 2500 sépultures répertoriées pour le Rubané, on n'en comptait jusque-là que deux, une à Nitra (Slovaquie) et une à Grossörmér (Allemagne) (Jeunesse, 1997).
- (6) Présentation préliminaire dans Krause, 1997 ; découvertes des dernières campagnes, avec bibliographie, dans Krause, 2000 et 2001.
- (7) Mais restée malheureusement inédite.
- (8) Dans le système chronologique en usage dans ces régions, la plus grande partie du Rubané est classée dans le Néolithique moyen, le Néolithique ancien correspondant aux premières grandes cultures néolithiques de l'aire carpato-balkanique (Starcevo, Körös, Cris, Karanovo).
- (9) Y. Guichard pour la partie anthropologique, mais il convient aussi de mentionner les observations particulièrement novatrices et pertinentes de P. Allard, J. Dubouloz et L. Hachem à Berry-au-Bac (Allard *et al.*, 1997).
- (10) À une exception près, Marainville, qui se situe en Lorraine.
- (11) Bonnabel et Saliège, 2000, p. 54.
- (12) Le plan de l'habitat de Bucy (dans Hachem *et al.*, 1998a) indique cependant les traces de deux maisons situées au-delà du groupe de sépultures, ce qui laisse peu de place à une éventuelle extension de ce dernier.
- (13) À Menneville “Derrière le village”, les sépultures “isolées” sont au nombre de 10 associées à 5 maisons, soit une moyenne de deux par maison ; s'il s'agissait du taux ordinaire, on devrait s'attendre à trouver entre 65 et 70 sépultures à Cuiry ; or ce site a livré, au total, moins de 10 tombes.
- (14) Suivant C. Lichter, 25 des 117 sépultures répertoriées pour le Rubané de l'Alföld comportaient de l'ocre saupoudrée (Lichter, 2001, p. 186). À noter que ce chiffre de 117 ne prend pas en compte l'ensemble funéraire de Mezökövesd.
- (15) Cette notion de “tradition funéraire” est plus précise que la “*altneolithische Struktur der Bestattungssitten*” de Häusler (Häusler, 2000, avec bibliog.), dont la définition ne prend en compte que l'orientation et la position, un niveau de généralité qui lui permet de rapprocher les pratiques rubanées de contextes aussi éloignés, à la fois dans le temps et dans l'espace, que le Chalcolithique ancien de Bulgarie (complexe

KGK VI), ou encore les nécropoles néolithique et énéolithique de Mehrgarh (Pakistan)...

(16) Dans toutes les grandes nécropoles rubanées, la proportion des sépultures à lames d'herminettes se monte à environ 30 % des sépultures dotées de mobilier funéraire, contre moins de 10 % pour le Rubané de l'Alföld pris globalement.

(17) Grâce aux nécropoles de Vedrovice et de Klein-Hadersdorf, nous savons en effet que le nouveau système est en place dès la fin du Rubané le plus ancien (v. dans Jeunesse, 1997).

(18) Non synchrones, puisque le premier existe encore dans la Marne, alors que les secondes ne sont déjà plus présentes dans les tombes de cette région.

(19) Pour Schwetzingen : Behrends 1997 ; Behrends, *in litteris*.

(20) La question se pose, en particulier, pour la sépulture de Vert-la-Gravelle (Chertier, 1988), dans laquelle le V-spondyle était associé à un bracelet en calcaire blanc à section en D appartenant à un type considéré comme caractéristique du RRBP final (Constantin et Ilett, 1997 ; Constantin *et al.*, 2001).

(21) Ce chiffre a été obtenu en additionnant les 30 tombes de Menneville, les 18 de Bucy-le-Long “La Fosselle”, les 5 de Berry-au-Bac “Le Vieux Tordoir - Le Chemin de la Pêcherie” (références citées dans le texte) et les 17 autres sépultures mentionnées dans Labriffe, 1992. Pour un chiffre plus précis prenant en compte les découvertes les plus récentes, voir Constantin *et al.*, ce volume.

(22) Rappelons que le contexte du seul V-spondyle de cette aire, celui de Chaumont-sur-Yonne, n'est pas connu.

(23) Merxheim “Breit”, Mulhouse-Est 19, Ensisheim “Ratfeld” 63, Ensisheim “Les Octrois” 35 (voir catalogue en annexe).

(24) Larzicourt “Champ Buchotte”, tombes 4 et 5 ; pour Orconte, information non disponible ; l'exemplaire de Vert-la-Gravelle a été retrouvé brisé, mais sans que l'on puisse déterminer si les cassures sont anciennes (Chertier, 1988, p. 42).

(25) Ensisheim “Les Octrois”, tombe 40 ; à noter que cet objet, s'il arbore bien la forme du V-spondyle, est façonné en réalité sur une valve de lamellibranche fossile originaire de l'Est du Bassin parisien.

(26) L'exemplaire abîmé provient de la nécropole de Sengkofen. Une de ses ailes est cassée, mais, à la différence des cas alsaciens et champenois où la présence dans la tombe du fragment brisé démontre clairement l'intentionnalité du bris, le fragment manquant n'a pas été retrouvé. Il pourrait donc s'agir simplement d'une pièce endommagée mais demeurée en usage.

(27) Voir, dans le catalogue en annexe, la variabilité des localisations par rapport au squelette.

(28) En général 4 ou 5 armatures, mais jusqu'à 10 à Schwetzingen (Bade-Wurtemberg) et 20 à Niedermerz (Rhénanie du Nord - Westphalie).

(29) On pourrait même aller jusqu'à suggérer la possibilité d'une inversion des priorités ; alors qu'en Europe centrale les mobiliers les plus spectaculaires sont presque toujours masculins, on remarque que les deux sépultures de Bucy-le-Long “La Fosselle” dont les mobiliers sont considérés comme exceptionnels sont toutes deux occupées par des femmes (Hachem *et al.*, 1998a).

(30) À propos du marquage très discret du sexe dans les pratiques funéraires mésolithiques, voir Rozoy, 1978 (à propos des nécropoles bretonnes), Jeunesse, à paraître (à propos de la place du monde animal dans les tombes mésolithiques), et le débat autour la tombe suédoise de Barum (tombe féminine avec un mobilier comprenant, entre autres, une pointe en os à barbelures de silex), résumé dans Sten, 2000.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLARD P., DUBOULOZ J. et HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne, France) : principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, in Jeunesse Ch. (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 27-29 octobre 1995*. Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 31-43.
- BEHRENDTS R.-H. (1997) – La nécropole rubanée de Schwetzingen (Kr. Rhin-Neckar, Bade-Wurtemberg), in Jeunesse Ch. (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 27-29 octobre 1995*. Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 17-29.
- BLOUET V., BUZZI P., DECKER E., FAYE C., GHELLER P., OLIVIER L. (1988) – Nouvelles précisions sur le Rubané lorrain, *Cahiers Lorrains*, 2, p. 137-143.
- BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 43, p. 5-18.
- BOËS E., JEUNESSE Ch. et ALT K.W. (1998) – Deux interventions anthropiques dans une sépulture du Néolithique ancien, à Ensisheim (Haut-Rhin), *Internéo*, 2, p. 29-38.
- BONNABEL L. et SALIÈGE J.-F. (2000) – Sépultures néolithiques “individuelles” de Champagne-Ardenne : pratiques funéraires et chronologie, *Internéo*, 3, p. 51-58.
- CHERTIER B. (1985) – Les spondyles entaillés de la nécropole danubienne de Larzicourt (Marne), lieu-dit Champ Buchotte, *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 9, p. 3-18.
- CHERTIER B. (1988) – La sépulture danubienne de Vert-la-Gravelle (Marne), lieu-dit le Bas-des-Vignes, *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne*, 12, p. 31-67.

- CONSTANTIN Cl., HANCE L. et VACHARD D. (2001) – Un réseau d'échange de calcaire utilisé pour la fabrication d'anneaux pendant le groupe de Villeneuve-Saint-Germain, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 98, p. 245-253.
- CONSTANTIN Cl. et ILETT M. (1997) – Une étape finale dans le Rubané récent du Bassin parisien, in Jeunesse Ch. (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 27-29 octobre 1995*. Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 281-300.
- FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. et HACHEM L. (1996) – Les ensembles funéraires rubanés de Menneville "Derrière le Village" (Aisne), in : *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Actes du XVIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, octobre 1991*, 14^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, p. 119-174.
- HACHEM L., ALLARD P., CONSTANTIN Cl., FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. et ILETT M. (1998a) – Le site néolithique Rubané de Bucy-le-Long "La Fosselle" (Aisne), *Internéo*, 2, p. 17-27.
- HACHEM L., GUICHARD Y., FARRUGGIA J.-P., DUBOULOZ J. et ILETT M. (1998b) – Enclosure and burial in the earliest neolithic of the Aisne valley, in Edmonds M. et Richards C. (Ed.), *Understanding the Neolithic of North-Western Europe*, Glasgow, p. 127-140.
- HÄUSLER A. (2000) – Zu den Kulturbeziehungen Südosteuropas im Neolithikum und Äneolithikum im Lichte der Bestattungssitten, *Germania*, 78, p. 319-354.
- JEUNESSE Ch. (1995) – Les groupes régionaux occidentaux du Rubané à travers les pratiques funéraires, *Gallia Préhistoire*, 37, p. 115-154.
- JEUNESSE Ch. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes, 5500-4900 av. J.-C.*, Ed. Errance, Paris, 168 p.
- JEUNESSE Ch. (à paraître) – Les animaux dans les pratiques funéraires autochtones de la Préhistoire récente de l'Europe. Le cas du Mésolithique, *Anthropozoologica*.
- JEUNESSE CH. et SAINTY J. (1992) – L'habitat Néolithique ancien du site d'Ensisheim "Ratfeld" (Haut-Rhin). Les structures, la céramique et la parure, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 8, p. 97-147.
- KAHLKE D. (1954) – *Die Bestattungssitten des Donauländischen Kulturkreises der jüngeren Steinzeit. Teil I : Linienbandkeramik*, Berlin, 157 p., 42 planches.
- KALICZ N. (1993) – Le Bassin du Danube moyen, la Plaine pannonienne, in Kozłowski J. (1993) (dir.), *Atlas du Néolithique européen, Volume 1 : l'Europe orientale*, Liège, p. 285-342.
- KALICZ N. et KOOS J. (1997) – Eine Siedlung mit ältestneolithischen Hausresten und Gräbern in Nordostungarn, *Mélanges D. Srejavic*, Université de Belgrade, p. 123-135.
- KALICZ N. et MAKKAY J. (1977) – *Die Linienbandkeramik in der Grossen Ungarischen Tiefebene*. Studia Archaeologica VII, Verlag der Ungarischen Akademie der Wissenschaften, Budapest, 236 p., 189 pl.
- KALICZ N. et SZENASZKY J. (2001) – Spondylus-Schmuck im Neolithikum des Komitat Békés, Südostungarn, *Prähistorische Zeitschrift*, 76, p. 24-54.
- KATALIN H. (1985) – The Settlement of the Neolithic Szakálhát-Group at Csanyitelek-Ujhalasto, *Évkönyv*, 1982/83, 1, p. 7-54.
- KRAUSE R. (1997) – Un village rubané avec fossé d'enceinte et nécropole près de Vaihingen/Enz, Kr. Ludwigsburg, in Jeunesse Ch. (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 27-29 octobre 1995*. Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 45-56.
- KRAUSE R. (2000) – Von der ältesten zur jüngsten Bandkeramik - Zur Geschichte des bandkeramischen Siedlungsplatzes bei Vaihingen a.d. Enz, Kreis Ludwigsburg, *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 1999, p. 29-33.
- KRAUSE R. (2001) – Stierkopf, Spondylus und verziertes Knochengesäß : Neue Funde aus der bandkeramischen Siedlung von Vaihingen an der Enz, Kreis Ludwigsburg, *Archäologische Ausgrabungen in Baden-Württemberg*, 2000, p. 23-27.
- LABRIFFE P.A. (1992) – *Les sépultures de tradition danubienne dans la Vallée de l'Aisne (approche synthétique)*, Actes du 11^e colloque interrégional sur le Néolithique, Mulhouse, octobre 1984, p. 63-78.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin). Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 9, p. 17-48.
- LICHTER C. (2001) – *Untersuchungen zu den Bestattungssitten des südosteuropäischen Neolithikums und Chalcolithikums*, Mainz, 474 p.
- NEUGEBAUER J.-W. (2000) – Rettungsgrabungen im unteren Traisental in den Jahren 1998 und 1999, *Fundberichte aus Österreich*, 38, 1999, p. 483-592.
- NIESZERY N. (1995) – *Linearbandkeramische Gräberfelder in Bayern*. Internationale Archäologie 16, Espelkamp, 317 p., 84 planches.
- NIESZERY N. et BREINL L. (1993) – Zur Tragweise des Spondylusschmucks in der Linearbandkeramik, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 23, p. 427-438.
- ORSCHIEDT J. (1997) – Sépultures rubanées en habitat dans le Bade-Wurtemberg. Études archéologiques et anthropologiques, in Jeunesse Ch. (éd.), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine. Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 27-29 octobre 1995*. Supplément aux *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 57-63.
- ORSCHIEDT J. (1998) – *Bandkeramische Siedlungsbestattungen in Südwestdeutschland. Archäologische und anthropologische Befunde*, Rahden, 139 p., 25 pl.
- ROZOY J.-G. (1978) – *Les derniers chasseurs*, n° spécial du Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, 3 volumes.
- SCHNEIDER M. (1983) – *La parure néolithique en Alsace*, Mémoire de Maîtrise, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.
- SCHWEITZER R., SCHWEITZER J. (1977) – La nécropole danubienne de Mulhouse-Est, *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 84, p. 11-63.
- SIDERA I. (2000) – Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg : de l'économie aux symboles, des techniques à la culture, *Gallia Préhistoire*, 42, p. 107-194.
- STEN S. (2000) – Barumkvinnan. Nya forskningsrön, *Forvännen* 95, p. 73-87 (rés. anglais p. 87).
- TAPRET E. et VILLES A. (1996) – Contribution de la Champagne à l'étude du Néolithique ancien, in : *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien et parisien : carrefour ou frontière ? Actes du XVIII^e colloque interrégional sur le Néolithique, Dijon, octobre 1991*, 14^e supplément de la Revue Archéologique de l'Est, p. 175-256.
- VEIT U. (1993) – Burials within settlements of the Linienbandkeramik and Stichbandkeramik cultures of central Europe. On the social construction of death in early-Neolithic society, *Journal of European Archaeology*, 1, p. 107-140.
- VEIT U. (1996) – *Studien zum Problem der Siedlungsbestattung im europäischen Neolithikum*. Tübinger Schriften zur ur- und frühgeschichtlichen Archäologie 1, Münster/New York, 418 p., 31 planches.
- VILLES A. (1997) – Le problème de la datation des sépultures "Danubiennes" de Vert-la-Gravelle et Frignicourt (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, 90, 4, p. 7-23.

Comportements funéraires, modifications sociales et mentalités, aux VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace

Éric BOËS

Résumé

Les sépultures découvertes depuis une vingtaine d'années en Alsace, pour la période couvrant les VI^e et V^e millénaires avant J.-C., apportent des informations précieuses sur le plan de l'organisation sociale des groupes étudiés à partir d'une approche comportementale. Un examen du rapport au corps illustre deux fonctionnements funéraires différents : dépôt des corps en pleine terre et dépôt en espace confiné (en fosse et/ou en cercueil). Ces deux attitudes particulièrement différentes pour cette époque témoignent de la mise en place d'une nouvelle mentalité, bien marquée au Néolithique récent. Cette nouvelle mentalité ne s'impose pas de façon brutale dans les ensembles funéraires d'Alsace, où elle est cependant présente avec des comportements spécifiques, comme la réouverture de tombes. Cette mentalité témoigne de la coexistence de deux registres de pensées.

Abstract

Various discoveries have been made over the past twenty years in Alsace for the period covering the 6th and 5th millennia BC. They have provided valuable information concerning the social organisation of the groups studied on the basis of a behavioural approach. Investigations into relations with the corpse reveal two distinct funerary practices: burial of the body directly in the earth, or burial in a confined space (pit and/or coffin). These two particularly different types of conduct for this period point to the setting in place of a new mentality, well defined in the Late Neolithic. This new attitude does not seem to appear suddenly in the funerary complexes in Alsace, but is however present there with specific types of behaviour such as the reopening of tombs. This situation bears witness to the coexistence of two ways of thinking.

INTRODUCTION

Les sépultures du Néolithique rubané apparaissent souvent sous le vocable imprécis de “dépôt en pleine terre”, qui recouvre en fait de nombreux dispositifs dans la façon de déposer le défunt dans le sol. Les modifications, dans les modes de dépôts et de traitements des défunts, constatées en Alsace au cours

des VI^e et V^e millénaires avant J.-C. illustrent de nouvelles coutumes funéraires, qui ne sont pas sans témoigner d'un changement dans le rapport au corps. Ce constat nous permet de proposer une réflexion élargie aux origines et aux effets de ces modifications, tout en mettant en évidence une profonde mutation qui n'est pas liée directement à un changement stylistique.

LE CORPUS D'ÉTUDE

Le corpus exploité en Alsace regroupe près de 300 sépultures, pour la période couvrant les VI^e et V^e millénaires av. J.-C. L'intérêt de ce corpus réside dans la "fraîcheur" de la documentation, car la majorité des fouilles ont été menées depuis une vingtaine d'années (Bonnet *et al.*, 1988 ; Lambach 1993 ; Lambach, Duday, 1984 ; Sainty *et al.*, 1988). Pour le Néolithique rubané, ce sont près de 126 tombes qui ont fait l'objet d'un traitement systématique, suivant les mêmes méthodes (Boës, 2000 ; Boës, à paraître ; Boës *et al.*, 1998 ; Wolf *et al.*, 2000) appliquées dans trois ensembles funéraires : Ensisheim (Haut-Rhin), Geispitzen (Haut-Rhin) et Vendenheim (Bas-Rhin). La fouille de la nécropole du Grossgartach moyen et Roessen récent de Rosheim (Bas-Rhin) a permis de prolonger les réflexions développées sur le Néolithique rubané par un ensemble également conséquent de 112 individus (Bakaj *et al.*, 1998 ; Boës *et al.*, 2000 ; Jeunesse, Mauvilly, 1996).

L'intérêt de ce corpus est de permettre une étude concernant les modifications des traitements funéraires intervenues entre 5500 et 4600 av. J.-C. En Alsace, les sépultures du Néolithique ancien et moyen peuvent être définies selon un mode d'inhumation qui semble peu varier au cours de la période. Le corps est déposé en position fléchie ou allongée, dans une fosse remplie de terre après l'inhumation. Pour les sépultures rubanées, le corps est placé généralement sur le côté gauche, selon une orientation de la tête allant du nord-est au sud-est (Häusler, 1992). La mise en évidence d'interventions anthropiques pratiquées dans deux tombes de la Nécropole des "Octrois", à Ensisheim, a toutefois permis d'envisager la présence de vide dans certaines fosses sépulcrales (Lambach, 1993 ; Boës *et al.*, 1998), impliquant des aménagements funéraires accessibles. Ces réouvertures de tombes demeurent peu nombreuses, mais elles révèlent une tendance bien réelle qui s'oppose aux traditions les plus anciennes du Néolithique rubané. L'accessibilité d'un corps témoigne d'une part de la volonté de ne pas recouvrir l'individu de sédiments et, d'autre part, de la mise en place de systèmes de fermetures en matériaux périssables, même si les parois de la fosse ne sont pas coffrées. Cette volonté caractérise un comportement funéraire essentiel pour une époque où les cercueils ne sont pas encore connus. Ce comportement n'est pas appliqué, semble-t-il, à tous les individus, signalant un aspect de la variabilité des coutumes au Néolithique rubané, qui a des conséquences sur la composition des groupes.

Afin de pouvoir argumenter ces aménagements de sépultures, un prélèvement spécifique des ossements sur le terrain doit être opéré, afin de relever le maximum d'informations sur la décomposition du corps. La fouille minutieuse du squelette permet en effet de déterminer les conditions de la décomposition, ouvrant des perspectives sur l'environnement immédiat du cadavre (Duday, 1975, 1978 ; Duday *et al.*, 1990). Or le dépôt d'un corps dans une fosse non remplie de terre, mais fermée par des matériaux périssables à son

sommet, demeure difficile à mettre en évidence. En effet, les conditions de la décomposition des éléments organiques provoquent des déplacements dans la sépulture, qui sont sensiblement contrariés par un colmatage qui intervient par le bord des fosses (Boës *et al.*, 1998). Les effets de ce premier colmatage du fond de la fosse limitent finalement les déplacements des os (mains et pieds, ceintures scapulaire et pelvienne), qui participent à l'argumentation taphonomique. Ces déplacements sont en effet fréquents, surtout au niveau des articulations labiles des mains et des pieds, lorsque le corps est placé dans un contenant rigide fermé (cercueil). L'absence de déconnexions au niveau des articulations labiles doit donc être mise en relation avec d'éventuelles déconnexions sur le reste du corps. Tout déplacement en dehors du volume corporel initial constitue finalement un argument décisif, s'il peut être mis en relation avec un effet de fond de fosse (effet de sol). Les arguments taphonomiques demeurent donc peu nombreux et il est probable que certaines sépultures présentant un vide à l'origine ne peuvent pas être mises en évidence, par ces seuls critères. Toutefois, des déplacements importants de mandibules (différents d'une simple ouverture) peuvent seuls prouver la présence de vide dans certaines tombes (Boës, à paraître).

L'exemple de l'Alsace demeure encore isolé, car les études menées sur les grandes nécropoles d'Allemagne n'ont pas fait l'objet d'examen taphonomiques, appliqués à ce type de recherches. Certains aménagements ont toutefois pu être discutés, comme le coffrage de la sépulture 127 d'Aiterhofen-Ödmülhe (Nieszery, 1995), en partie conservé dans le sol. Mais l'absence d'informations concernant la position des os sur le fond de la fosse ne permet pas de préciser la présence d'une planche sous le défunt, limitant la nature des interprétations (coffre aménagé *in situ*, coffrage ou cercueil ?). D'autres problèmes méthodologiques nous ont conduit à n'utiliser que le corpus issu des fouilles menées en Alsace, notamment dans le but de valoriser les approches sociologiques qui peuvent être envisagées à partir du comportement funéraire.

LE CHOIX DES COUTUMES FUNÉRAIRES

Si bon nombre d'études mettent en valeur l'uniformité au sein de la principale culture matérielle du Néolithique, le Néolithique rubané, d'importantes différences apparaissent (Jeunesse, 1995 et 1996), parfois très localement. Ces différences, tout en tenant compte des problèmes liés aux échantillons disponibles, sont déterminées par l'organisation des groupes et par les réseaux de relations directes entretenues avec des groupes proches. La dimension sociologique apparaît à ce niveau de réflexion, où les groupes sont définis à l'échelon de quelques sites ou d'une micro-région (Burton *et al.*, 1996). Toute comparaison entre des faits culturels séparés par plusieurs centaines de kilomètres demeure d'un intérêt limité, en l'absence d'une réflexion sur la variabilité des comportements dans les micro-régions qui les séparent. Ces remarques sont essentielles pour définir le cadre d'analyse envisagé

dans cet article. Car le domaine funéraire fait souvent l'objet d'approches statistiques, qui aboutissent à la formation de modèles uniformes, étendus à des groupes dont la répartition spatiale est trop importante. Cette démarche réduit la portée des approches comportementales, dont le but est de caractériser des systèmes sociaux.

Les individus inhumés dans une nécropole apportent des éléments de réflexion d'autant plus précis, qu'ils sont la conséquence et les effets du fonctionnement d'un groupe donné, à une époque donnée. Chaque geste associé aux estimations paléobiologiques témoigne des systèmes sociaux, qui ne peuvent être interprétés selon des modèles préétablis. Tous les comportements sont mis en valeur, car ils apportent des informations essentielles permettant d'augmenter le nombre des exemples et des types de corrélation. Les comportements funéraires à une époque donnée ne se résument donc pas par un dépôt type, qui ne peut rendre compte des éléments différents qui composent une société.

À l'occasion d'un décès, l'investissement social est élevé, car il met en jeu l'avenir des défunts et du groupe tout entier. Les funérailles constituent un moment important du temps humain, dont les règles strictes révèlent toutes un aspect intime du fonctionnement du groupe. Ce simple constat justifie l'étude des nécropoles, qui ont conservé, dans leur organisation et leur recrutement (Masset, 1987), des signes tangibles des structures sociales.

Enfin, le développement des nécropoles permet pour la première fois d'étudier un grand nombre d'individus, qui ont vécu au même moment et au même endroit. Dès le Néolithique, pour des raisons liées à la fois au fonctionnement des groupes et aux faibles remaniements des terrains, les échantillons de populations archéologiques deviennent importants et plus facilement accessibles. En Alsace, ces populations sont connues au cours du VI^e millénaire avant J.-C., par la présence de plusieurs nécropoles regroupant un important corpus d'individus. Les nombreuses modifications qui apparaissent dans le domaine funéraire dans cette région à la fin du Néolithique rubané, puis au cours du Néolithique moyen, aboutissent à des gestions apparemment très désordonnées. Ainsi, le développement du nombre des dépôts secondaires dès le Néolithique moyen (Lasserre *et al.*, 1999) semble annoncer l'augmentation du nombre des dépôts humains dans des fosses domestiques, au cours du Néolithique récent/final (Kuhnle *et al.*, 1999). Cette dernière étape ne doit pas nécessairement illustrer une crise sociale brutale et, à l'image du temps naturel, les moments de crise n'ont de valeur que par les éléments qui les précèdent. Il importe donc de considérer ces apparentes "crises" du temps humain, par rapport aux faits qui leur sont antérieurs. Il s'agit là d'une orientation essentielle permettant de valider, ou d'infirmer, la réalité de ces ruptures culturelles, à l'échelle de quelques cultures matérielles se succédant dans le temps.

Notre démarche nous conduit donc à rechercher les signes d'une évolution depuis la phase la plus ancienne représentée en Alsace, dans le but de constater

l'amplitude des changements dans les façons de déposer les défunts dans le sol.

L'ÉPOQUE DES VRAIES SÉPULTURES EN PLEINE TERRE

La sépulture dite "en pleine terre" suppose un investissement peu important mais, comme nous l'avons déjà indiqué, ce type de sépulture regroupe des aménagements parfois difficiles à classer, ce qui conduit à une certaine confusion. Or la vraie sépulture en pleine terre correspond à un type de dépôt bien connu en Alsace, notamment dans la nécropole fouillée à l'est de Mulhouse (Schweitzer, Schweitzer, 1977). Il s'agit d'un ensemble funéraire daté du Néolithique rubané moyen. Sans revenir sur les informations précieuses concernant cette nécropole (22 sépultures), il est important de signaler combien cet ensemble diffère des sites comme Ensisheim, que ce soit dans la forme des fosses, la position des corps, l'importance des dépôts d'ocre ou l'affaissement des volumes corporels des individus. Ces sépultures donnent bien l'image de corps recouverts de terre, après leur dépôt dans la fosse, et il est possible d'envisager l'hypothèse de véritables tombes en pleine terre (espace colmaté) d'après l'examen des documents photographiques. La préservation du volume du corps, notamment au niveau du thorax, est fréquente et les mains, situées au niveau du volume de l'abdomen, ont conservé leurs connexions anatomiques, ce qui constitue des arguments pertinents. Aucun déplacement de mandibule n'a pu être observé, fait d'autant plus intéressant qu'il s'oppose aux observations faites à Ensisheim et à Vendenheim.

Aucun aménagement funéraire particulier n'a pu être mis en évidence sur ce site, à l'exception de trous de poteaux, dont la mise en évidence pose de nombreux problèmes d'interprétation. Leur emplacement dans les fosses pourrait correspondre à des aménagements non pas placés dans la fosse, mais au-dessus de la sépulture. Ces tombes de la nécropole de Mulhouse-Est peuvent être comparées au petit ensemble mis au jour à Geispitzen, dans le Haut-Rhin (Wolf *et al.*, 2000). Ces quatre sépultures présentent un important dépôt d'ocre dans les fosses qui sont de faibles dimensions (fig. 1). Les corps, en position fléchie, sont orientés est-ouest, la tête à l'est. Les déplacements d'os sont très limités et aucun os n'est sorti du volume corporel initial. Les dépôts d'ocre sont abondants ; ils sont apparus avant la mise au jour des ossements. Cette remarque tend à indiquer qu'aucun vide n'existait autour des corps, après leur dépôt dans la fosse et la fermeture de la sépulture. Dans le cas d'un vide, et à la suite des effets de la décomposition du corps, le dépôt d'ocre se serait progressivement répandu vers le fond de la fosse (observation faite à Ensisheim). Cette remarque peut également être envisagée dans le cas d'un dépôt d'ocre sur des matériaux périssables (tissus, végétaux) qui recouvraient les corps. Ainsi, il est fort probable que l'on puisse établir une relation entre l'importance du dépôt d'ocre sur le corps et la nature du dépôt. Dans le cas de ces sépultures, aucun argument tapho-

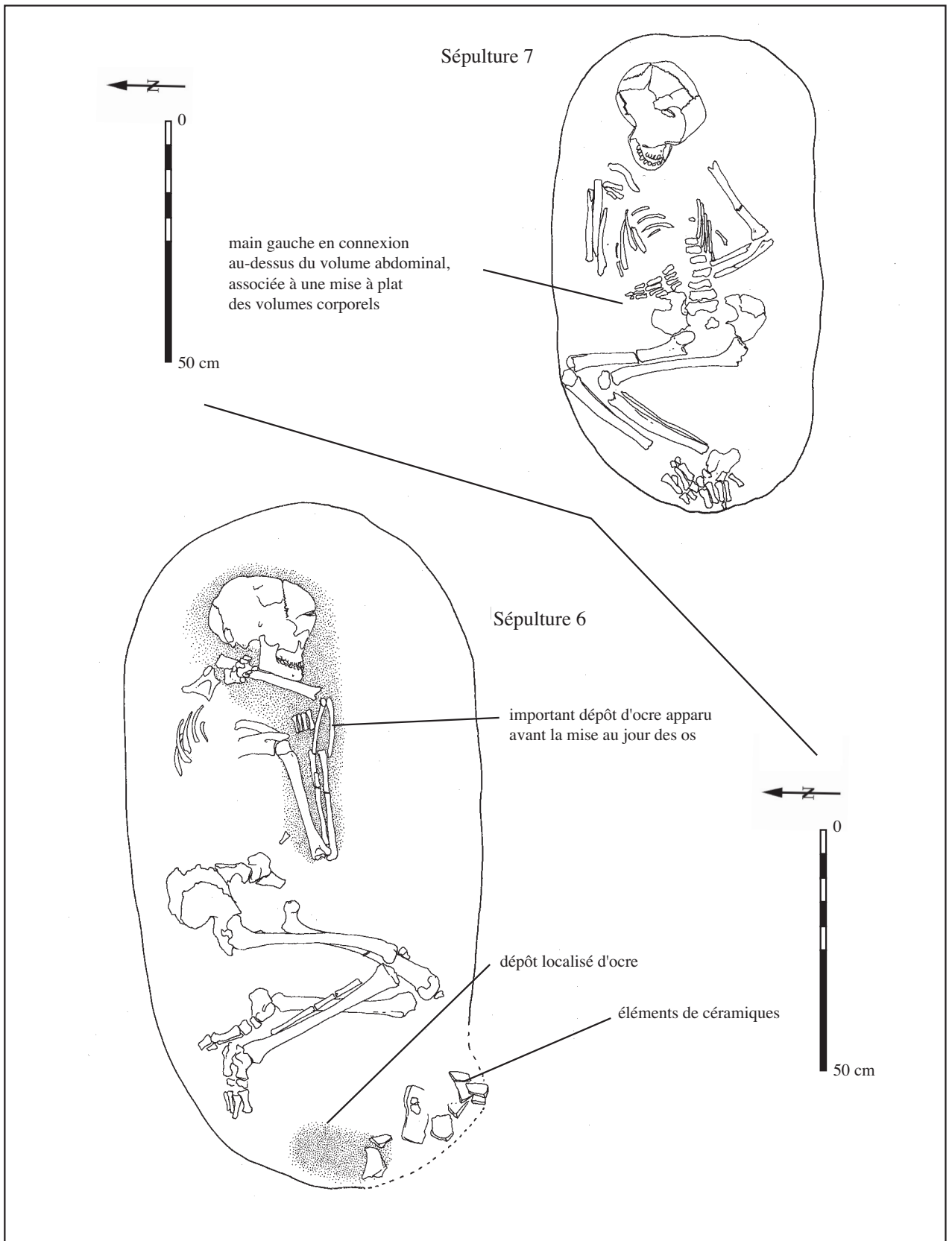


Fig. 1 – Deux exemples de vrais dépôts en pleine terre, les sépultures 7 et 8 de Geispitzen (dessin E. Boës).

nomique ne vient contredire l'hypothèse de sépultures remplies de terre, après le dépôt des corps.

La datation du site de Geispitzen reste imprécise au sein du Néolithique rubané, mais il est possible d'envisager une situation chronologique antérieure à la phase finale du Néolithique ancien. Les sépultures mises au jour caractérisent une tradition funéraire où les corps, placés dans des fosses de petites dimensions, sont recouverts d'ocre sur certains secteurs anatomiques, avant que la fosse soit remplie de terre. Il s'agit bien d'une tradition funéraire qui se rapproche de celle mise en évidence dans la nécropole de Mulhouse-Est. Mais les sites où ces approches taphonomiques ont été faites demeurent encore trop peu nombreux pour tenter des regroupements chrono-typologiques. Ces observations prennent tout leur sens en comparaison avec d'autres sépultures plus récentes, où les comportements funéraires sont différents.

UNE NOUVEAUTÉ, LA PRÉSERVATION D'UN VIDE AUTOUR DU DÉFUNT

Cette réflexion est rendue possible par une méthode fondée sur l'examen des dislocations articulaires intervenant sur un corps en décomposition. Cet examen permet de préciser l'environnement immédiat du défunt et de restituer les conditions de son dépôt, même si cet environnement a fortement évolué. Il est ainsi possible de distinguer la décomposition d'un corps immédiatement recouvert de sédiments après son dépôt dans le sol, d'un corps autour duquel un vide a été préservé après la fermeture de la sépulture (Duday, 1990 ; Duday *et al.*, 1990).

Les méthodes taphonomiques permettant cette réflexion ont été appliquées à la nécropole des "Octrois", à Ensisheim (Haut-Rhin). Elle a livré un ensemble de 44 sépultures du Néolithique rubané (Gallay, Matthieu, 1988 ; Jeunesse 1998 ; Lambach, 1993). Des éléments de datation permettent une attribution à l'étape récente/finale, que ce soit l'étude du matériel lithique (Mauvilly, 1993), ou l'analyse des parures en coquillage (Jeunesse, 1993). Enfin, la rareté des céramiques est également un argument de datation dans ce sens. Cet ensemble constitue donc une série de référence importante pour l'étude des comportements funéraires.

Un exemple unique d'intervention anthropique pratiquée dans une tombe a pu être mis en évidence dans la tombe 2, attribuée à un individu de sexe féminin (Lambach, 1993). Il est caractérisé par un repositionnement des fémurs et des humérus sur le thorax en place de l'individu. Le corps était allongé sur le côté gauche, les membres fléchis. Les ossements déplacés reposaient directement au contact du corps sous-jacent. Les déplacements n'ont pu être effectués que dans un espace vide (après la décomposition du corps) correspondant à l'ensemble de la fosse. La nature anthropique des déplacements ne fait aucun doute. La sépulture 44 (fig. 2) constitue un autre exemple d'intervention sur un défunt (Boës *et al.*, 1998), qui a permis une argumentation taphonomique détaillée.

Plusieurs déplacements d'os affectent sensiblement la lecture de la position originelle du corps (adulte de sexe masculin). L'ulna gauche présente une position aberrante, elle a subi une translation de près de 25 cm vers le bas du corps. Le radius gauche a probablement subi une rotation externe lors de la décomposition, car les os de la main correspondante ont été retrouvés dans l'espace existant entre la diaphyse humérale et les côtes. Nous avons peut-être là un véritable "effet de fond de fosse", car l'os se trouve bien, selon cette idée, en dehors de l'espace corporel et au même niveau que l'humérus. Les dislocations observées au niveau des articulations labiles et les déplacements en dehors du volume corporel signalent la présence d'un espace vide à plusieurs endroits du corps, ainsi que le résultat d'un ou plusieurs gestes liés à une intention, suivis d'un repositionnement d'os (ulna). La réouverture de la sépulture 44 suggère un espace vide accessible durant une période suffisante, pour que les dislocations des articulations labiles aient pu se produire.

Sur l'ensemble des sépultures fouillées à Ensisheim, plusieurs tombes présentent des déplacements d'ossements qui signalent des dislocations articulaires importantes (Boës, à paraître). Ces déplacements, qui suivent le fond de la fosse, sont très aisément distingués des perturbations liées aux animaux fouisseurs. L'un des déplacements d'os les plus significatifs se situe au niveau de la mandibule, qui peut subir des rotations latérales, sans entraîner le crâne. Ce déplacement intervient souvent lorsqu'un vide est préservé dans la sépulture et lorsque la tête est placée en déséquilibre sur un élément périssable (coussin). Dans les tombes d'Ensisheim, la position des crânes en surélévation contre le bord supérieur des fosses a pu directement provoquer ces déplacements de mandibules (fig. 2).

Les observations faites à Ensisheim ont pu être renouvelées dans la nécropole de Vendenheim qui regroupe 100 individus datés de l'étape finale du Néolithique rubané. Un exemple particulièrement net de prélèvement d'os sur un corps de la sépulture 137 (fig. 3), qui contient deux individus immatures superposés, probablement du même âge (environ 15 ans), a pu être mis en évidence. Les os de l'avant-bras, non retrouvés en position sur le corps placé en position ventrale, ont été replacés à proximité du corps. Le corps, en connexion anatomique, n'a pas subi de remaniements intervenus dans une fosse colmatée et l'intervention n'a pu être pratiquée que sur le corps en décomposition, à l'intérieur de la fosse rendue accessible par un vide. D'autres exemples, huit en tout, de dépôts en espace vide ou confiné ont été argumentés par les observations taphonomiques qui ont permis notamment la mise en évidence de dislocations importantes de l'étage cervical et, dans deux sépultures, de la mandibule (fig. 3).

Le dépôt des corps en espace vide ne semble pas lié à un comportement d'exception ni d'exclusivité. Il s'agit d'un usage funéraire qui nécessite un investissement plus important que le dépôt en pleine terre. Cet investissement ne doit pas pour autant provoquer un jugement de valeur entre ces deux types de comportements funéraires, mais il importe de mettre en

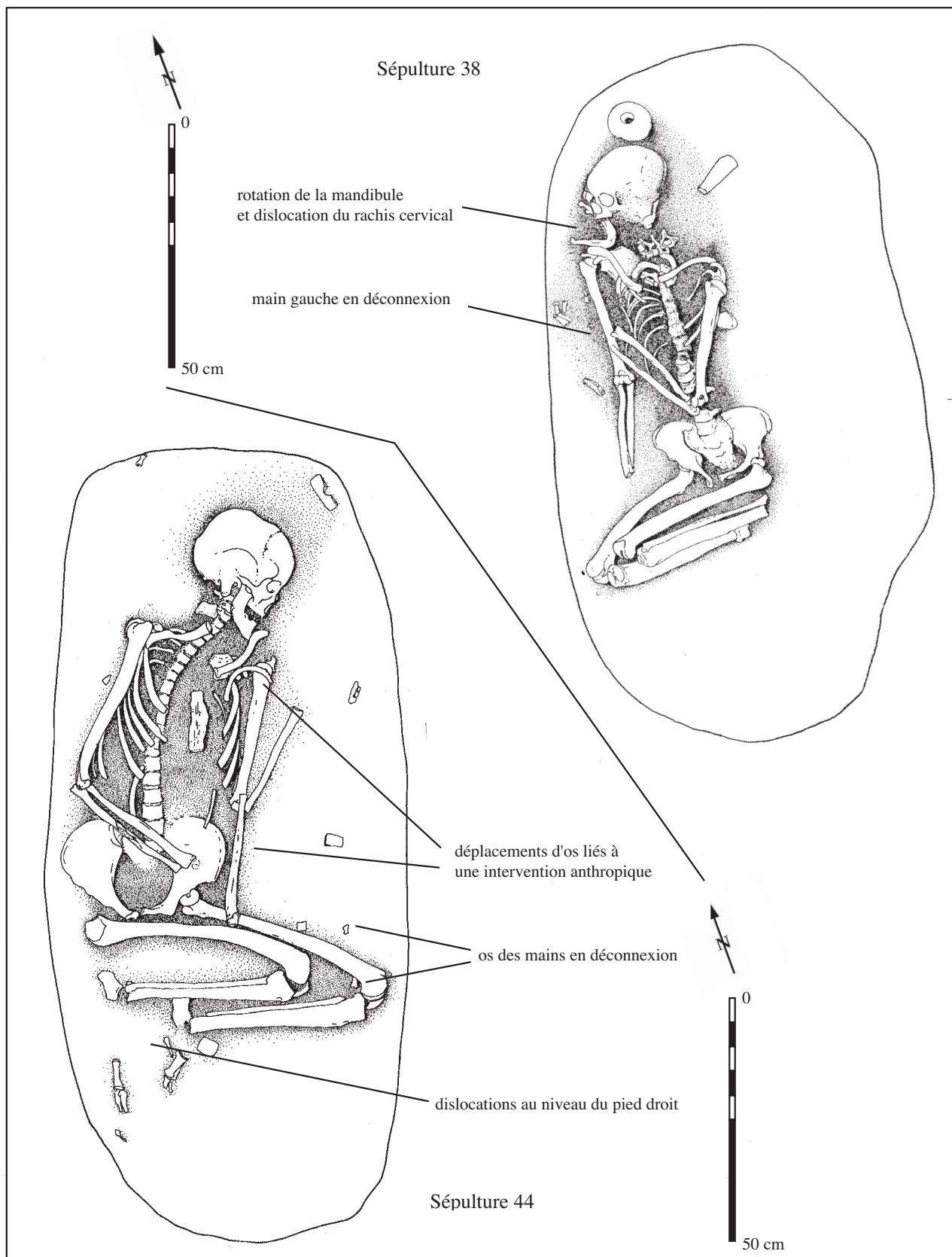


Fig. 2 – Les sépultures 38 et 44 d'Ensisheim (dessin E. Boës).

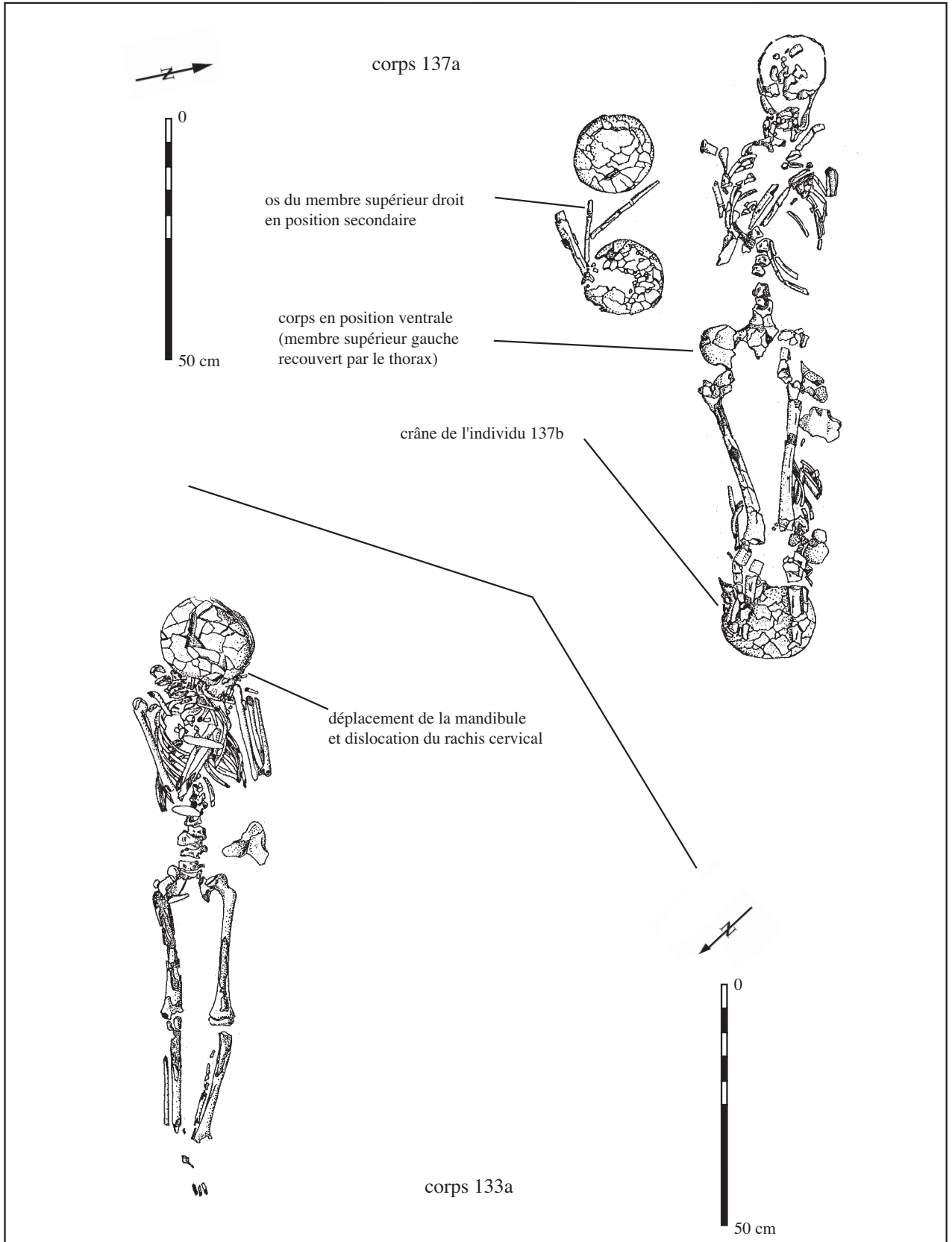


Fig. 3 – Les sépultures 133a et 137a de Vendenheim (dessin C. Leyenberger).

évidence la volonté qui en est à l'origine. Les sépultures où un vide est préservé deviennent accessibles, comme le prouvent les exemples d'interventions dans les tombes. Le temps de l'inhumation n'est donc plus le seul temps où le défunt est directement présent parmi les vivants. Les cas de réouvertures de tombes démontrent par ailleurs qu'il n'y a pas un refus d'intervention sur le cadavre réduit à l'état d'os. La faible proportion des cas signalés dans ces deux nécropoles doit aussi être liée à la difficulté des argumentations, mais il est probable que tous les individus ne bénéficiaient pas de cet aménagement particulier. Ce soin apporté à certains individus se retrouve dans l'usage du cercueil, plus aisé à mettre en évidence, que les fosses non remplies de sédiments.

L'APPARITION DU CERCUEIL AU COURS DU V^e MILLÉNAIRE AVANT J.-C.

L'utilisation des observations taphonomiques permet également de déterminer la présence d'aménagements en bois dans une sépulture, même en l'absence de résidus de matières organiques. Les recherches menées sur des sites datés du premier millénaire avant J.-C. ont permis la mise en évidence de cercueils monoxyles dès l'Âge du Fer. Les arguments taphonomiques ont été confirmés par la mise au jour de sépultures où le bois était effectivement conservé (Duday *et al.*, 1990 ; Boës *et al.*, 2000). Des typologies précises ont par ailleurs pu être proposées pour les périodes historiques, où les ensembles funéraires sont très nombreux.

Le Néolithique semblait demeurer à l'écart de cette réflexion, à l'exception de quelques rares exemples, malheureusement difficiles à interpréter, même en présence de résidus de bois (*cf. supra*). Les découvertes faites ces dernières années à Rosheim (Bas-Rhin) ont permis de développer d'intéressantes recherches sur des aménagements funéraires en matériaux périssables, qui apparaissent comme les plus anciens connus à ce jour en Europe.

L'évolution des recherches concernant les pratiques funéraires au Néolithique moyen est toutefois fortement dépendante de la rareté des sépultures fouillées ces dernières années. Le corpus des sépultures du Néolithique moyen en Europe centre-occidentale est en effet très disparate et il est bien difficile d'envisager une étude globale concernant la nature de certaines coutumes funéraires. La fouille récente de la nécropole de Rosheim (parc du "Rosenmeer", lieu-dit "Mittelfeld") a permis la fouille de 109 sépultures, pour un total de 112 individus (Bakaj *et al.*, 1998 ; Boës, 2000 ; Boës *et al.*, 2000 ; Jeunesse, Mauvilly, 1996). Ce site apporte des éléments de réflexion très précieux pour compléter les observations déjà faites pour le Néolithique ancien. Les premières analyses typo-chronologiques permettent de situer la nécropole entre le Grossgartach moyen A et le Grossgartach tardif. Cette analyse s'appuie principalement sur les nombreuses céramiques décorées mises au jour. Les fosses peuvent être très allongées, étroites ou larges ; elles sont généralement orientées NNO-SSE, la tête au

NNO. Les individus adultes sont le plus souvent placés sur le dos, les bras alignés le long du corps et les membres inférieurs en extension. Certains effets de délimitation linéaire, marqués par la disposition des ossements dans le sol, ont permis d'envisager l'hypothèse de matériaux rigides périssables, placés au contact de certains corps. Dans un cas (sépulture 63 : adulte de sexe masculin), le corps présentait un pendage régulier de la tête au pied. Seuls les pieds reposaient sur le fond de la fosse et la présence d'une meule en grès sous la partie la moins profonde du corps (tête et thorax) semble bien être la raison de ce pendage. Pour cette sépulture, il est permis d'envisager l'utilisation d'un support rigide, prévu pour le transport du défunt. Cette hypothèse a été confirmée par la mise en évidence d'un corps déposé dans un contenant étroit dans la sépulture 45 (individu âgé entre 15 et 18 ans). Elle est caractérisée par une fosse longue et étroite, avec un remplissage plus foncé au niveau du corps (fig. 4). Le corps est orienté NO-SE, la tête au NO. Il repose sur un sol presque plat et les déconnexions observées au niveau du corps tendent à révéler la présence d'un contenant rigide sous celui-ci. Cette hypothèse s'appuie également sur la différence de couleur de terre observée au niveau du contenant qui forme une délimitation supplémentaire dans la fosse. Le rapprochement des fémurs et les déconnexions observées au niveau du rachis cervical et des premières côtes et des os coxaux indiquent un contenant concave dans le sens transversal (cercueil monoxyle ?).

La sépulture 45 constitue un exemple très caractéristique. Il s'agit de l'un des plus anciens aménagements funéraires de ce type attesté dans la région. L'apparition de contenants est liée à une nouvelle façon de traiter le corps du défunt. Le dépôt dans un contenant rigide permet le transport du corps avant son inhumation et il préserve le corps des éléments extérieurs. Là encore, le nombre limité des cercueils (peut-être non fermés) mis en évidence à Rosheim (4 dépôts minimum) indique que son utilisation était réservée à quelques individus, qui ne correspondent pas aux tombes où les associations de parures et de dépôts sont les plus nombreuses. Leur présence révèle essentiellement la recherche d'une séparation du corps, avec le sol de la fosse où il est déposé.

DISCUSSIONS GÉNÉRALES

La prise en compte des données taphonomiques a permis de préciser plusieurs types de dépôts, dans des sépultures séparées par moins de mille ans. Une évolution semble apparaître avec le développement des dispositifs permettant la préservation d'un vide autour des défunts (espace confiné). Dans l'état actuel de la documentation disponible, il ne semble pas que ce type d'aménagement soit très fréquent à la phase moyenne du Néolithique rubané. Durant l'étape finale, des vides préservés dans les fosses apparaissent dans des sépultures où les corps sont déposés sur le dos et il est possible de soupçonner l'utilisation de matériaux rigides sous au moins un corps dans la nécropole de Vendenheim (sépulture 102). Au cours du Néolithique

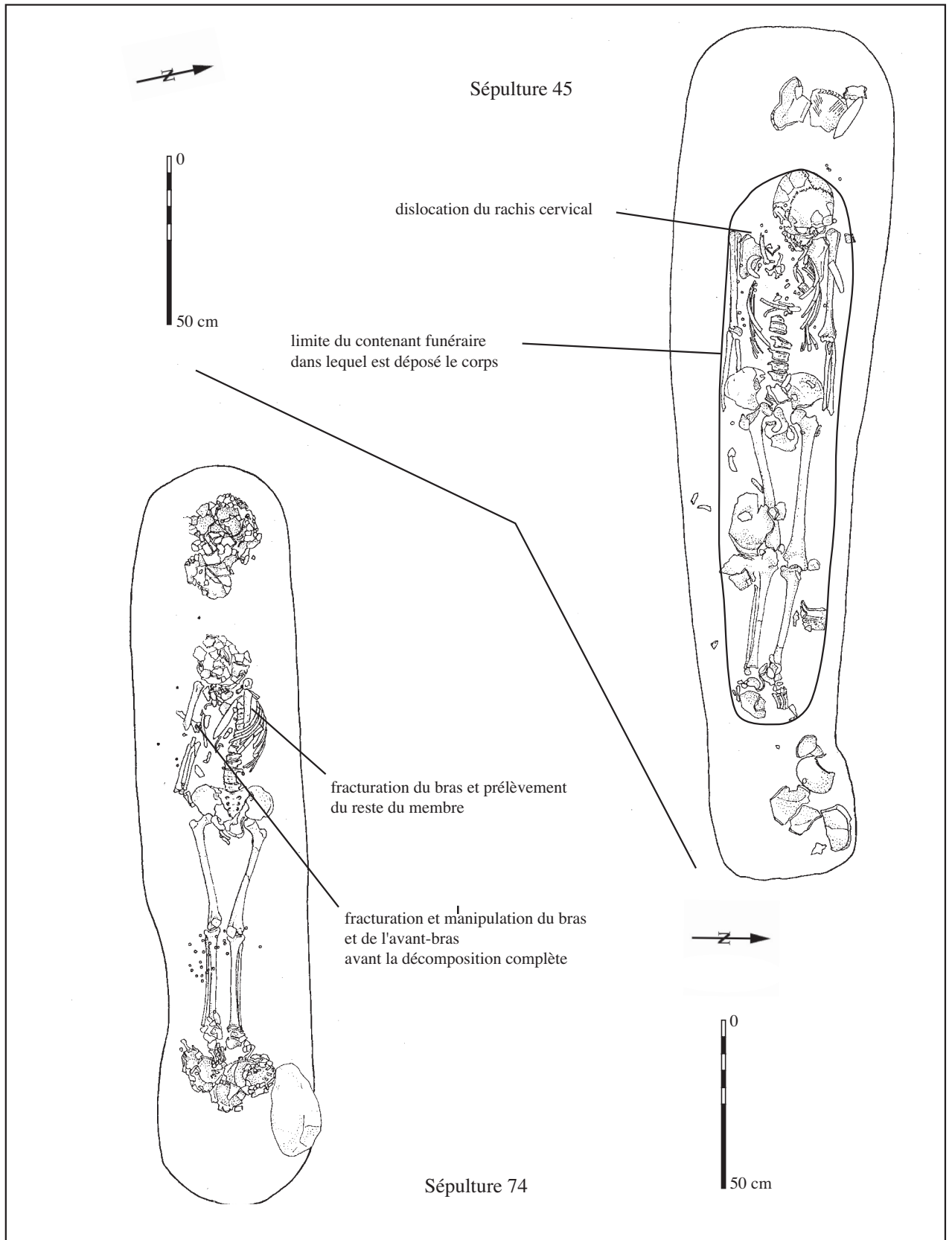


Fig. 4 – Les sépultures 45 et 74 de Rosheim (dessin C. Leyenberger).

moyen, plusieurs types de cercueils peuvent être distingués, mais il est difficile de préciser l'existence de couvercles. Certains corps ont en effet pu être déposés dans des cercueils monoxyles et placés dans des fosses directement fermées à leur sommet. Il est encore difficile de préciser ces aspects, mais les observations signalent des modifications progressives qui se sont développées à partir de l'étape récente du Néolithique rubané.

Dès cette phase, les cas de réouvertures de sépultures semblent également confirmer un nouveau rapport au corps. Des interventions sont en effet signalées dans toutes les nécropoles citées en exemple, à l'exception de celle de Mulhouse-Est et des sépultures de Geispitzen. Dans la nécropole de Rosheim, un cas très surprenant de fracturation volontaire d'un humérus, dans la sépulture 74 (fig. 4) attribuée à un individu âgé entre 15 et 19 ans, est accompagné d'un repositionnement dans la tombe de la portion du bras, avec l'avant-bras et la main en connexion. Ces observations complètent les données concernant le Néolithique rubané, tout en signalant un premier exemple d'intervention sur un corps pour cette période.

Cette étape culturelle instaure un lien très étroit entre les vivants et les défunts, qui sont accessibles longtemps après le dépôt dans la tombe, grâce au vide préservé autour du corps. Les manipulations sont parfois complexes et difficiles à interpréter. Le vide préservé dans la fosse de dépôt permet une protection du défunt, que l'utilisation de bois rend plus efficace.

L'étude des modalités de transformation des comportements funéraires, depuis le Néolithique ancien jusqu'au Néolithique moyen, permet ainsi de suivre une évolution continue en Alsace. L'apparition du cercueil semble liée au développement des fosses non remplies de terre où la même volonté de séparer le corps de la terre apparaît clairement. Ces observations nous permettent de distinguer deux attitudes différentes. Le vide préservé autour du corps implique progressivement un espace disponible, à mettre en relation avec les cas d'intervention sur les cadavres et les squelettes. De telles interventions sont inconnues dans des sépultures colmatées directement après le dépôt du corps dans la fosse.

CONCLUSIONS

Ces remarques ont pour but d'illustrer l'intérêt des analyses menées sur des situations qui ne sont pas statistiquement représentatives. Mais l'étude d'un groupe social ne peut se satisfaire d'une approche statistique, où les comportements sont modélisés sur la base de réflexions théoriques. Nous pensons, au contraire, qu'il faut accorder une certaine importance aux situations rares, qui expriment en fait la variabilité sociale d'un groupe donné. Cette variabilité est évidente si l'on augmente le champ géographique, qui provoque des sous-ensembles fondés sur des constatations certes objectives, mais dont l'intérêt sociologique est presque réduit à sa plus simple expression.

La mise en évidence de deux comportements funéraires différents aux VI^e et V^e millénaires avant J.-C. illustre un aspect de la composition des groupes étudiés. Ces deux comportements traduisent en effet la présence de deux mentalités opposées dans la façon de traiter les défunts. Leur présence à l'intérieur des nécropoles indique cependant qu'ils font partie intégrante des groupes, sans aucun choix lié à l'âge ou au sexe. S'il s'agit bien de deux registres différents de pensées, il reste à en définir l'origine, intrinsèque ou extrinsèque. L'apparition de cette mentalité au Néolithique rubané indique qu'elle n'est pas liée à une "culture matérielle" et comme tout comportement, elle s'est diffusée dans des groupes différents. Mais l'évolution mise en évidence et la corrélation stricte entre les espaces vides et les réouvertures de tombe ou interventions sur les corps semblent témoigner de façon plus nette d'un fonctionnement social spécifique, qui peut avoir une origine extérieure aux groupes humains du Néolithique rubané. Une recherche reste à mener sur les sépultures de tradition mésolithique, où les interventions anthropiques constituent un élément caractéristique et antérieur aux peuplements rubanés (Cauwe, 1996, 1998; Larsson 1994; Valentin, Le Goff, 1998). La mise en évidence de vides dans certaines de ces sépultures (Courtaud, Duday, 1995) nous conduit à valoriser cet axe de recherche, toutefois difficile à appliquer pour l'instant à l'Alsace. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAKAJ B., BOËS E., JEUNESSE C., MAUVILLY M. (1998) – La nécropole Grossgartach de Rosheim - fouilles 1998, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 14, p. 45-106.
- BOËS E. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les VI^e et V^e millénaires avant J.-C. en Alsace, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie*, d'Art et d'Histoire, 43, p. 5-18.
- BOËS E. (à paraître) – Comportements rares et variabilité funéraire au Néolithique ancien, l'exemple de la nécropole rubanée des "Octrois", à Ensisheim (Haut-Rhin, France), in : *L'anthropologie du néolithique danubien (5500-4900 av. J.-C.), bilan et perspective. Rencontres danubiennes de Strasbourg n° 2, 17/18 octobre 1998*, Freiburg im Brisgau.
- BOËS E., JEUNESSE C., ALIX G., BROQUA C. (2000) – La nécropole néolithique moyen de Rosheim "Mittelfeld" (Bas-Rhin) : premiers résultats concernant le recrutement des individus, *Internéo*, 3, p. 37-49.
- BOËS E., JEUNESSE C., ALT K. W. (1998) – Deux interventions anthropiques dans une sépulture du Néolithique ancien, à Ensisheim (Haut-Rhin), *Internéo*, 2, p. 29-38.
- BOËS E., LAMBACH F., PLOUIN S. (2000) – Approches archéo-anthropologiques sur les tombes du Hallstatt de Nordhouse (Bas-Rhin), in : Actes du Colloque de l'AFEAF 1996, *Documents d'Archéologie Méridionale*, p. 277-282.
- BONNET C., LAMBACH F., PLOUIN S. (1988) – Colmar, route de Rouffach : un site pré et protohistorique d'importance. I^{re} partie : le site Néolithique rubané, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 39, p. 167-229.

- BURTON M. L., MOORE C. C., WHITING J. W. M., ROMNEY A. K. (1996) – Regions Based on Social Structure, *Current Anthropology*, 37, 1, 87-123.
- CAUWE N. (1996) – Les sépultures collectives dans le temps et l'espace, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 93, n° 3, p. 342-352.
- CAUWE N. (1998) – Sépultures collectives du Mésolithique au Néolithique, in Guilaine J. dir., *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes*, Paris, éditions Errance, p. 11-24.
- COURTAUD P., DUDAY H. (1995) – Découverte d'une nécropole mésolithique à La Vergne (Charente-Maritime), *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. t. 7, 3-4, p. 181-184.
- DUDAY H. (1975) – Le squelette du sujet féminin de la sépulture pré-néolithique de Bonifacio (Corse). Étude anthropologique. Essai d'interprétation paléthnographique, *Cahiers d'Anthropologie*, n° 1, 258 p.
- DUDAY H. (1978) – Archéologie funéraire et anthropologie : application des relevés et de l'étude ostéologiques à l'interprétation de quelques sépultures pré- et protohistoriques du Midi de la France, *Cahiers d'Anthropologie*, 1, 55-101.
- DUDAY H. (1990) – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou espace vide? *Revue Archéologique du Centre de la France*, p. 193-196.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A.-M. (1990) – L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 2, n° 3-4, p. 29-50.
- DUDAY H., LAMBACH F., PLOUIN S. (1990) – Contribution de l'anthropologue de terrain à l'interprétation architecturale, *Les nouvelles de l'archéologie*, n° 40, p. 15-18.
- GALLAY G., MATHIEU G. (1988) – Grabbeigaben der Bandkeramik von Ensisheim, Dép. Haut-Rhin (Elsass), *Germania*, 66, 2, p. 371-389.
- HÄUSLER A. (1992) – Struktur und Evolution der Bestattungssitten im Neolithikum und in der frühen Bronzezeit Mittel- und Osteuropas, *Ethnographische-Archäologische Zeitschrift*, 33, 274-296.
- JEUNESSE C. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin). La parure, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 9, p. 59-79.
- JEUNESSE C. (1995) – Les groupes régionaux occidentaux du Rubané à travers les pratiques funéraires, *Gallia Préhistoire*, 37, p. 115-154.
- JEUNESSE C. (1996) – Variabilité des pratiques funéraires et différenciation sociale dans le Néolithique ancien danubien, *Gallia Préhistoire*, 38, p. 249-286.
- JEUNESSE C. (1998) – Pratiques funéraires et sociétés danubiennes, in Guilaine J. dir., *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes*, Paris, éditions Errance, p. 41-58.
- JEUNESSE C., MAUVILLY M. (1996) – Une nouvelle nécropole du Néolithique moyen (culture de Grossgartach) à Rosheim (Bas-Rhin), *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 12, p. 119-140.
- KUHNLE G., WIECHMANN A., ARBOGAST R.-M., BOËS E., CROUTSCH C. (1999) – Le site Michelsberg et Munzingen de Holtzheim (Bas-Rhin), *Revue Archéologique de l'Est*, t. 50, p. 3-51.
- LAMBACH F. (1993) – La nécropole rubanée d'Ensisheim "Les Octrois". Description des tombes et anthropologie de terrain, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 9, 17-48.
- LAMBACH F., DUDAY H. (1984) – Le site rubané de Rouffach-Gallbühl (Haut-Rhin). Étude anthropologique, *Revue Archéologique de l'Est*, t. 35, 24-33.
- LARSSON L. (1994) – Pratiques mortuaires et sépultures de chiens dans les sociétés mésolithiques de Scandinavie méridionale, *L'Anthropologie*, t. 98, n° 4, p. 562-575.
- LASSERRE M., BOËS E., GEORGES P. (1999) – L'enceinte néolithique à dépôts humains de Holtzheim, les Sablières Réunies (Bas-Rhin) : fouilles 1996, 1997 et 1998, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, p. 153-175.
- MASSET C. (1987) – Le "recrutement" d'un ensemble funéraire, in Duday H. et Masset C. dir., *Anthropologie physique et archéologie*, p. 111-134.
- MAUVILLY M. (1993) – Le mobilier funéraire de la nécropole d'Ensisheim "Les Octrois" (Haut-Rhin), *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, t. 9, p. 49-57.
- NIESZERY N. (1995) – Linearbandkeramische Gräberfelder in Bayern, *Internationale Archäologie*, 16, 404 p.
- SAINTY J., JEUNESSE C., LAMBACH F. (1988) – Sauvetage urgent sur le site de Wettolsheim "Koenigsbreite" (Haut-Rhin) en 1986. Contribution à l'étude du peuplement néolithique ancien dans le secteur de Colmar-Sud, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, t. 31, p. 5-31.
- SCHWEITZER R., SCHWEITZER J. (1977) – La nécropole du Danubien moyen de Mulhouse-Est, *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, t. 84, p. 13-63.
- VALENTIN F., LE GOFF I. (1998) – La sépulture secondaire mésolithique de la Chaussée-Tirancourt : fractures sur os frais ou sur os secs? *L'Anthropologie* (Paris), t. 102, 1, p. 91-95.
- WOLF J.-J., BAKAJ B., BOËS E., JEUNESSE C. (2000) – Un nouvel ensemble funéraire rubané à Geispitzen (Haut-Rhin), *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 16, p. 37-49.

Éric BOËS

Chargé d'études à l'INRAP,
Paléoanthropologue et responsable
du laboratoire du Centre d'Études
des Populations Anciennes de Colmar - F

Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes “La Folie” (Marne) : approche des gestes funéraires

Lola BONNABEL,
Cécile PARESYS,
Laurent THOMASAUSEN

Résumé

Le site d'Écriennes, situé dans le Perthois en plaine alluviale de la Marne, a été fouillé en trois campagnes préalables à l'exploitation de granulats entre 1989 et 2000. Il a révélé plusieurs phases d'occupation. L'implantation rubanée comporte dix-sept bâtiments, à peu près le même nombre de structures excavées (silos et fosses latérales). Un groupe de seize tombes est à ce jour le plus important de Champagne, il est l'expression patente de la spécialisation d'un secteur de l'habitat en espace funéraire. À l'issue de la fouille et lors des premières analyses, certaines caractéristiques de la pratique funéraire sont identifiables comme notamment l'orientation des tombes, l'existence de fosse sépulcrale avec une niche latérale. Les défunts sont disposés sans éléments contraignants (linceuls, liens...), accompagnés de bagues en os, de parures de coquillage, d'objets lithiques tandis qu'un élément retient les sédiments et que les vases sont déposés sur le haut de la structure.

Abstract

Écriennes is located in the Perthois region, on the alluvial plain of the Marne. The site was excavated (during three campaigns) between 1989 and 2000, prior to gravel extraction. Several occupation layers were revealed. The Linear Pottery (“Rubané”) settlement includes seventeen buildings, and about the same number of dug-out structures (storage and lateral pits). A group of sixteen graves, at present the largest in Champagne, shows clearly that, at some point, part of the inhabited area became a funerary area. After the field work, and now that the first analyses have been completed, a few characteristic funerary practices have already been identified. They include the graves' orientation, the concave shape of the pits' inner walls, the fact that the sediment was kept out by some unidentified cover. The deceased were deposited without any restraining element (e.g. winding sheets or bonds). Bone rings, shell ornaments and lithic artefacts were found in some graves. Pottery was placed on top of the structures.

LE SITE D'ÉCRIENNES

Le gisement d'Écriennes, découvert lors d'une prospection aérienne en 1979, est situé dans le Perthois,

plaine alluviale du sud-est de la Marne (fig. 1), à dix kilomètres au sud-est de Vitry-le-François. Il est implanté sur la base terrasse de la Marne au nord de l'Orconté, petit affluent de la rive droite de la Marne, à une altitude de 112 m N.G.F.

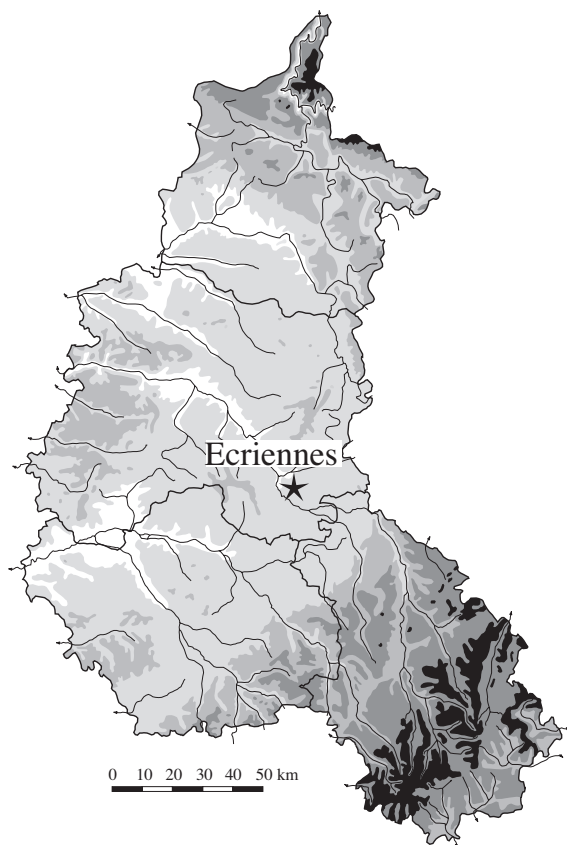


Fig. 1 – Situation d'Écriennes en Champagne-Ardenne.

Trois campagnes de fouille ont été réalisées entre 1989 et 2000 sur une parcelle d'environ cinq hectares destinée à l'exploitation de granulats. Les deux premières tranches, opérées entre 1989 et 1992 sur une surface de 2,1 ha, concernaient tous les secteurs périphériques et une partie de la zone centrale. La dernière phase a été réalisée en 2000 sur le reste de la zone centrale, d'une surface d'environ 1,50 ha. Ces fouilles ont permis la mise en évidence de plusieurs phases d'occupation qui s'échelonnent du Néolithique ancien à la période gallo-romaine.

L'implantation rubanée comporte dix-sept bâtiments, à peu près le même nombre de structures excavées (silos et fosses latérales) et seize sépultures. On mentionnera également la présence de nombreuses structures d'habitat datées du Bronze final, de La Tène finale et des deux premiers siècles de l'époque gallo-romaine, qui occupent toute la partie sud du secteur, en bordure du ruisseau.

L'habitat rubané s'étend selon un axe nord-ouest/sud-est sur une surface de 3,5 ha (fig. 2) il est à noter que ses limites nord, est et ouest ne sont pas connues. L'organisation ne semble pas se structurer selon un modèle de rangée ou de groupe, toutefois, on peut distinguer deux concentrations de bâtiments espacées d'une centaine de mètres. Les plans des bâtiments sont de forme rectangulaire ou légèrement trapézoïdale, d'une longueur relativement homogène de 20 m en moyenne. Une seule maison, située au nord-ouest de la zone, est

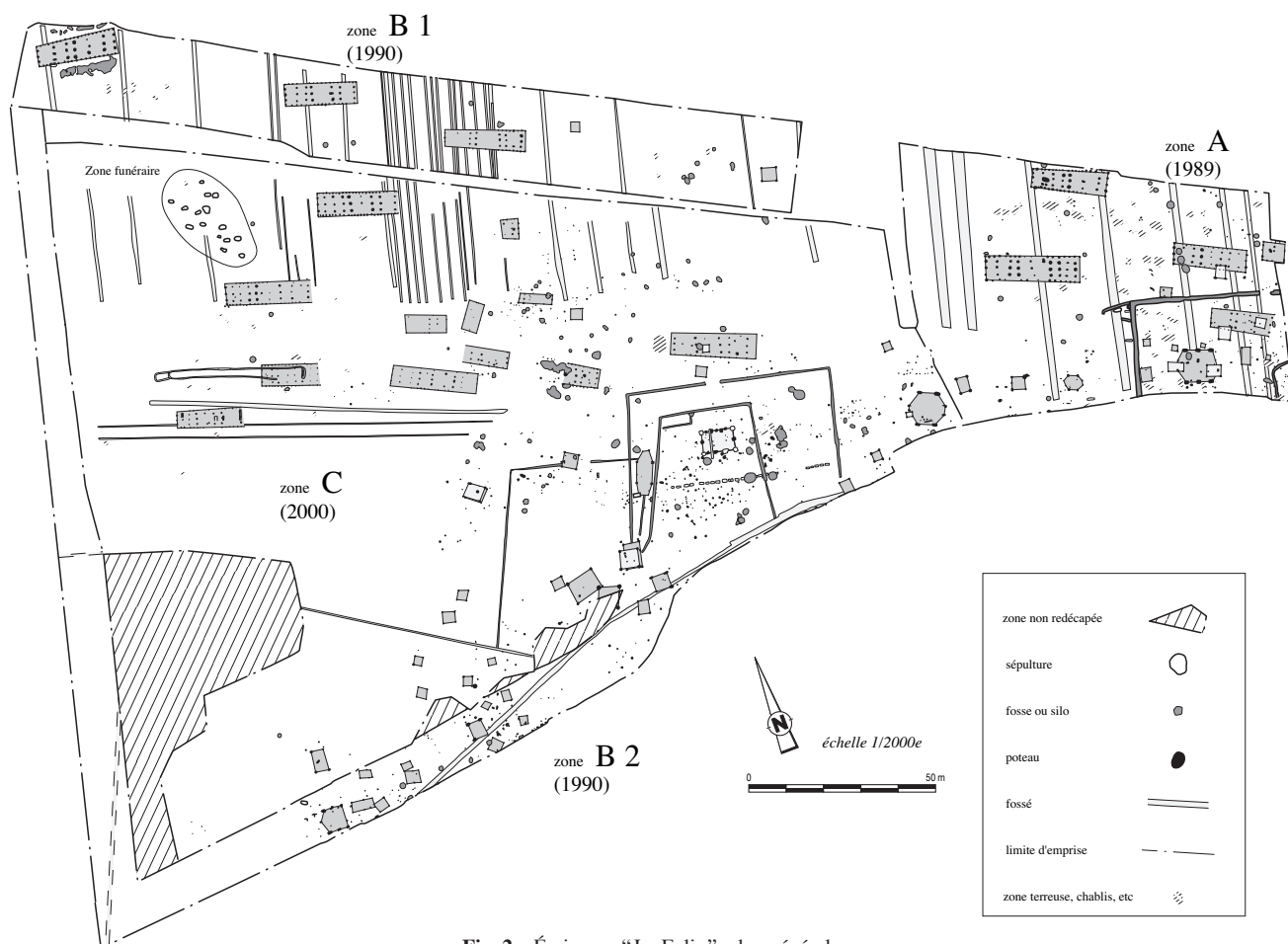


Fig. 2 – Écriennes "La Folie", plan général.

bordée par des fosses latérales de construction. Les autres sont le plus souvent associées à une ou deux structures circulaires, de type silo.

La chronologie interne de l'habitat est difficilement interprétable. En effet, les fosses renfermaient très peu de mobilier diagnostique, à l'exception d'une seule qui a livré plusieurs vases, une grande quantité de silex et de restes fauniques. Néanmoins quelques tessons de céramique recueillis dans les trous de poteaux des constructions, présentant des décors réalisés à l'aide d'un peigne, permettent de rattacher quatre bâtiments au Rubané récent ou final. Toutefois, il n'est pas impossible que l'occupation du gisement débute antérieurement.

L'étude du site est en cours, les hypothèses développées sont encore fragiles, tandis que les données biologiques apporteront de nouveaux éléments de réflexion. Néanmoins, à l'issue du terrain et dès les premiers traitements de données, nous avons pu mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques des pratiques funéraires rubanées sur ce site.

UNE ZONE À VOCATION FUNÉRAIRE AU SEIN DE L'HABITAT

Seize fosses sépulcrales (dont deux vides, deux doubles et une triple), sont groupées au nord-ouest de la zone, à proximité de quatre bâtiments comprenant deux maisons vraisemblablement occupées au Rubané récent ou final. Le mobilier découvert dans les sépultures comprend de la céramique, des parures en coquillage, des bagues en os, un bracelet en calcaire et des objets en silex (lamelle, armature). Le mobilier en céramique permet de dater certaines tombes au début du Rubané récent, notamment par l'association d'un décor "mécano" et d'un décor en chevron mais aussi par l'absence du décor au peigne dans toutes les tombes. Toutefois la chronologie précise de la nécropole reste à préciser.

Deux autres sépultures, dont l'une, double, est associée à l'occupation de l'Âge du Fer tandis que l'autre serait attribuable au Néolithique moyen, ne seront pas évoquées ici.

L'organisation des sépultures en petits groupes, plus ou moins proches des maisons, est fréquente dans la région (Bonnabel et Saliège 2000, Bonnabel *et al.*, 2000). C'est le cas à La Saulsotte, "Les Grèves" (Piette, 1992 et 1994), à Orconte "Les Noues" (Tappret *et al.*, 1988), à Larzicourt "Champ Buchotte" (Chertier, 1980 et 1984). À La Saulsotte, "Les Grèves", trois tombes sont parallèles entre elles sur une même rangée, à quelques mètres au sud d'un bâtiment. En revanche, toujours à La Saulsotte, une tombe double au lieu dit "Bois-Pot-de-Vin", interprétée sur le terrain comme une inhumation simultanée de deux défunts, paraît isolée. À Orconte, un groupe de trois tombes est implanté à une trentaine de mètres au sud-ouest d'une maison. Ce groupe étant situé en limite de décapage, on ne peut exclure l'existence de bâtiments plus proches, voire l'hypothèse d'un groupe sépulcral plus important. Les deux autres tombes "isolées" du site, sont toutes deux localisées à proximité d'un bâtiment. L'une

se situe entre deux maisons, à l'angle nord-est de l'une d'elles, tandis que l'autre est à l'angle nord-ouest d'une autre.

Les cinq tombes de Larzicourt sont comprises dans un espace allongé d'environ 11 m de long (orienté sud-est/nord-ouest) sur 3 m de large, à environ 8 m de l'angle nord-ouest d'une maison. La distance entre le groupe de tombes et les limites de la fouille est supérieure à l'écart maximal entre deux tombes, on peut donc considérer que ce groupe est connu dans son entier ce qui n'exclut en rien l'existence d'un autre groupe en dehors de ces limites.

Le groupe d'Écriennes est à ce jour le plus important de Champagne; il est l'expression patente de la spécialisation d'un secteur de l'habitat en espace funéraire.

La zone sépulcrale est en bordure de site, au sein d'un arc de cercle dessiné par les maisons les plus orientales (fig. 2). Les tombes semblent se distribuer en sous-groupes, organisés en rubans orientés plus ou moins est/ouest, de un à cinq creusements. Ces rubans regroupent jusqu'à sept personnes. L'occupation la plus dense concerne les deux bandes centrales avec les sépultures 25, 155, 154 et 160 d'une part et 162, 161 et 46 d'autre part (fig. 3).

Les dix-neuf défunts du cimetière ont été inhumés la tête plus ou moins vers l'est et le sud-est selon une orientation qui correspond à celle des maisons.

De petites variations existent (entre 80 et 140 degrés, dont treize d'entre elles entre 90 et 120 degrés); elles ne sont pas supérieures aux variations entre les maisons. La majorité des tombes suit la même orientation que la majorité des maisons (onze sépultures ont l'orientation de cinq maisons tandis que trois d'une part et deux d'autre part correspondent chacune à l'orientation d'une maison). Ces légères différences d'orientation ont-elles un sens? Sont-elles un signe d'appartenance des tombes aux maisons? Une variation chronologique?

Dans les sépultures néolithiques du corpus de Champagne-Ardenne, les individus attribuables au Néolithique ancien ont le plus souvent la tête plus ou moins vers l'Est. Cette orientation préférentielle, qui correspond en outre à celle des maisons, est à mettre en rapport avec une volonté de disposition des corps défunts qui n'est pas aléatoire et qui correspond à une vision globale de l'espace.

À deux reprises, plusieurs défunts ont été regroupés dans une même fosse : un homme et un enfant d'une douzaine d'années, une femme avec un enfant de 9 ans et un second d'une douzaine d'années. Les inhumations sont simultanées dans ces deux cas. Cette pratique n'est pas exceptionnelle pour le Néolithique ancien champenois, comme on peut le voir notamment dans la tombe double de Larzicourt "Champ Buchotte".

LES TOMBES : DES FOSSES À LA MORPHOLOGIE CARACTÉRISTIQUE

Les fosses d'Écriennes nous ont permis d'observer pour la première fois des structures comparables à celles de la vallée de l'Aisne (Allard *et al.*, 1997).

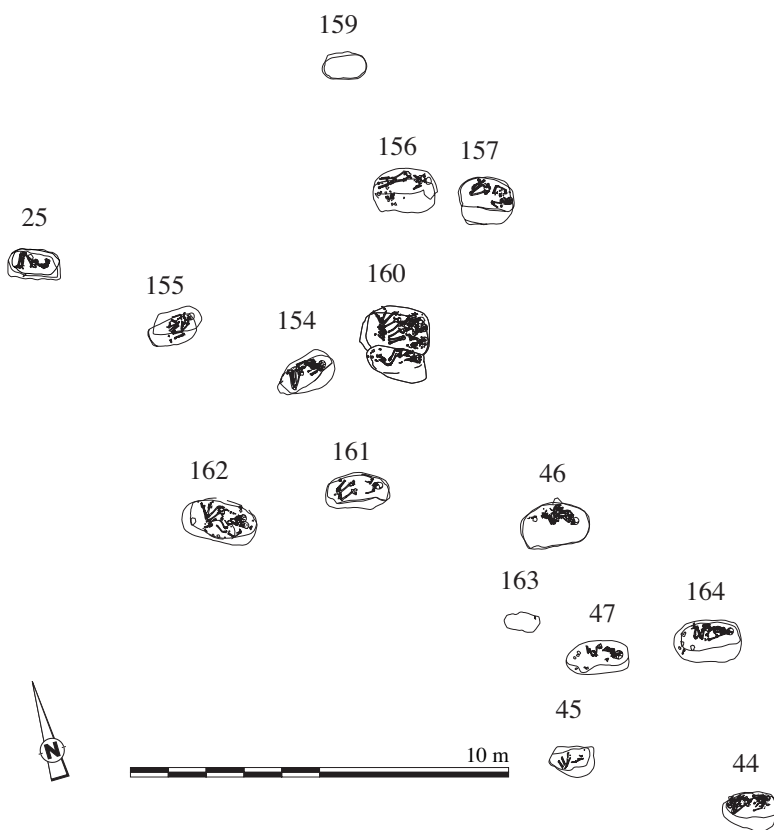


Fig. 3 – Écriennes “La Folie” 2000, zone funéraire.

Dans ce dernier cas, l'équipe a pu mettre en évidence l'existence de fosses sépulcrales avec une niche destinée à recevoir le corps et une banquette opposée destinée au dépôt du mobilier.

En 1999, date de lancement du Projet collectif de recherche sur les sépultures néolithiques de Champagne-Ardenne et leur chronologie, deux indices nous avaient indiqués que ce type de sépultures pouvait exister en Champagne : le corps était généralement plaqué contre la paroi droite de la fosse tandis qu'à la Saulsotte, deux sépultures présentaient une banquette à gauche du défunt où reposait la céramique (Piette, 1992).

À Écriennes, plusieurs tombes étaient suffisamment conservées pour que nous puissions appliquer la méthode des coupes transversales dans les fosses (méthode que nous employons systématiquement pour les tombes de toutes périodes de la région). Cela nous a permis de recueillir des observations sur leur morphologie et la dynamique de leur comblement.

Ces coupes présentent le même profil diversement conservé avec à droite du défunt une niche de profondeur variable et à gauche une banquette plus ou moins nette (fig. 4). Si la niche est en général bien marquée, on constate que les banquettes ne sont pas horizontales et de ce fait se prêtent assez peu au dépôt de vase. Les profondeurs conservées s'échelonnent de 11 à 50 cm.

La lecture des coupes indique que l'effondrement de la niche a eu lieu à des moments différents. Dans

au moins deux cas, elle semble intervenir très tôt car du sédiment de type naturel remanié occupe la partie droite de la fosse (fig. 4, st. 164). Cependant, dans ces deux cas, il est impossible de savoir si la niche s'est effectivement affaissée puisque les fosses sont trop peu profondes. Dans deux autres cas, des petits niveaux interprétés comme des éboulis sont pris au sein d'horizon de comblement plus organique (fig. 4, st. 160) et indiquent que des chutes de certaines parties de la niche ont eu lieu pendant le comblement de la tombe. Dans d'autres cas, la niche semble avoir été maintenue par le colmatage de la tombe.

L'organisation stratigraphique indique que le comblement provient d'abord de la gauche du défunt, c'est-à-dire du côté opposé à la niche. Ces phases de comblement sont par ailleurs riches en gravier. Le dernier horizon correspond en général au tassement du comblement de la structure comme l'indique sa morphologie en cuvette et sa richesse en matière organique.

Le sédiment de la niche est souvent très brun, et un horizon très fin et très noir tapisse parfois la niche (fig. 4, st. 156). Il semble provenir du haut et succède au remplissage plus grossier provenant de la gauche de défunt.

Les défunts sont installés dans la niche, l'accès semble se faire par la gauche. Dans le cas d'inhumations simultanées, on dépose d'abord vers le fond de la niche puis en se rapprochant du bord gauche (fig. 5), ce qui correspond à un choix fonctionnel.

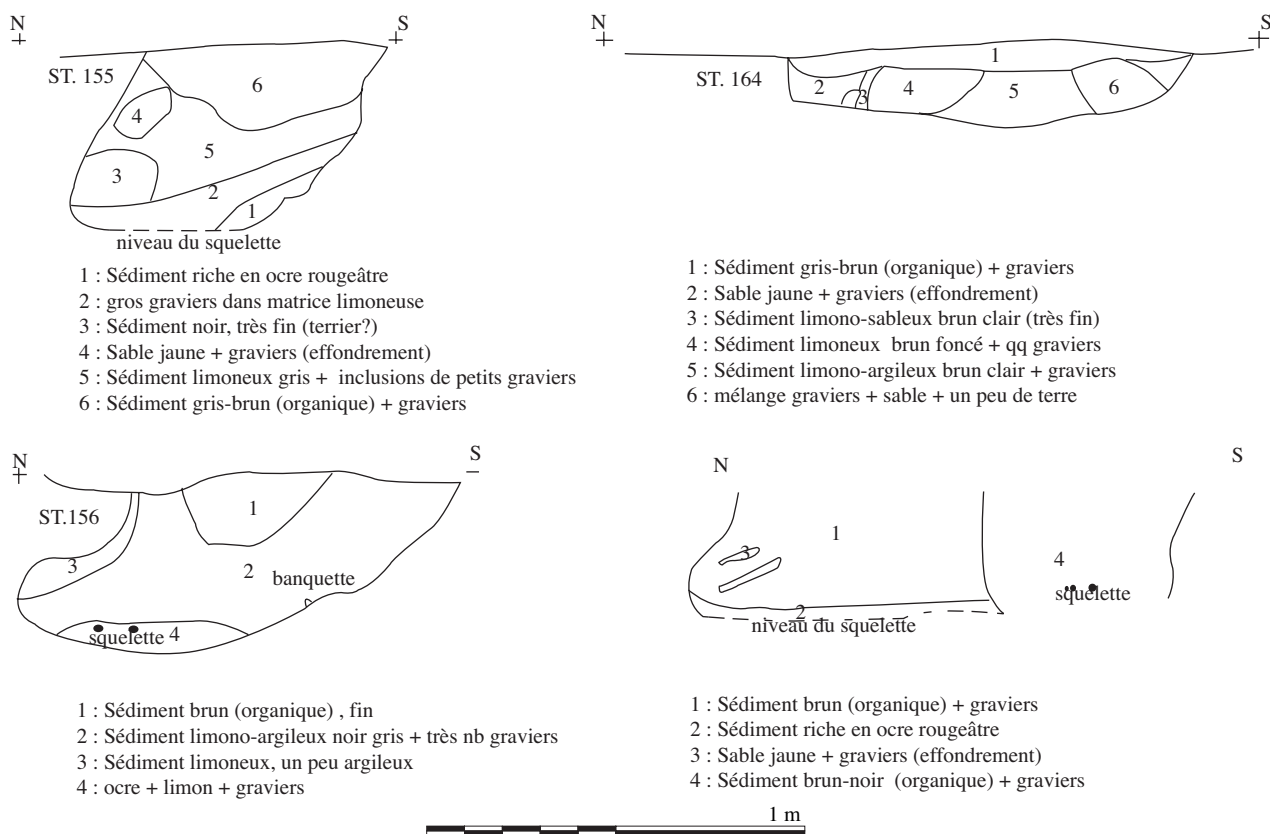


Fig. 4 – Coupes transversales.

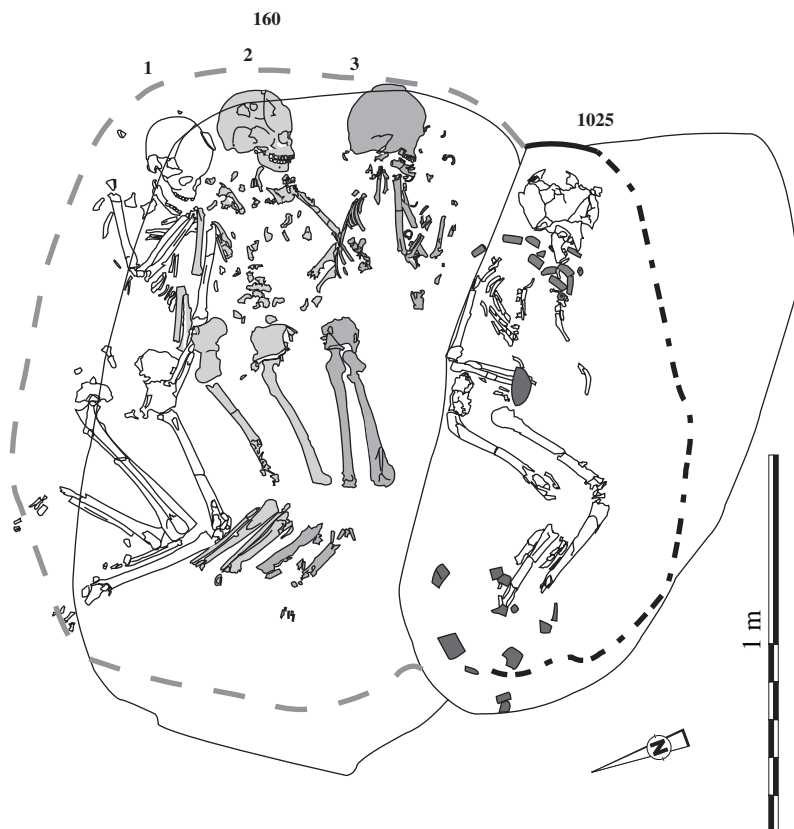


Fig. 5 – La sépulture simultanée 160 et la sépulture plus tardive 1025.

Si les membres inférieurs sont dans la très grande majorité des cas fléchis vers la gauche, ils peuvent aussi être en extension (un cas) ou fléchis vers la droite (deux cas mais l'un correspond à une inhumation double). Le torse est en général en vue antérieure avec une composante latérale plus ou moins marquée. Les membres supérieurs sont souvent très fléchis à gauche tandis qu'à droite l'angle aigu est la position la plus représentée (cinq fois). Cependant, le membre supérieur droit est trois fois en extension, trois fois fléchi selon un angle proche de 90° et deux fois selon un angle obtus. Il n'apparaît pas, pour l'instant, d'intention stricte dans ces positions. Le corps ne semble pas contraint par un contenant funéraire, il s'est décomposé dans un espace non restreint (Duday, 1990).

La mise à plat générale des squelettes et surtout les déplacements en dehors du volume initial des chairs de plusieurs ossements sont des indices plaçant en faveur d'un moyen de rétention des sédiments.

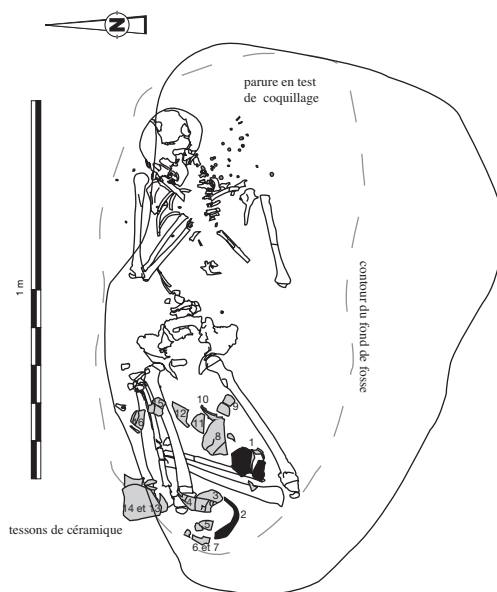
LE DÉPÔT DE MOBILIER

Le mobilier céramique apparaît plusieurs fois dans des niveaux de comblement, ce qui pourrait indiquer que les vases reposaient au-dessus de la couverture de la fosse. Ils sont en général brisés et se sont répandus en nappes. Certains tessons sont plaqués contre la paroi.

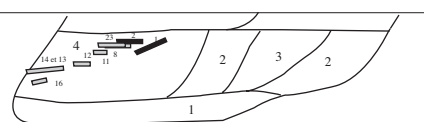
L'exemple le mieux préservé est celui de la sépulture 44 (fig. 6). Les nombreux fragments de vases sont localisés à l'ouest de la sépulture, dans un niveau de limon brun-noir qui est présent uniquement dans la moitié nord de la sépulture contre la paroi concave à l'aplomb du défunt. Les débris de quatre récipients sont dispersés sur 40 cm² et sur une hauteur d'environ 0,20 m au-dessus des membres inférieurs du sujet. Les éléments les plus profonds sont enfouis quatre à cinq cm au-dessus du squelette et appartiennent à la bouteille (Inv. 215). Celle-ci est très fragmentée et incomplète. Les remontages entre les ensembles de tessons 5, 9, 10, 12, 14 confirment leur dispersion importante lors du comblement. Les tessons n^{os} 1 et 2 du second vase (Inv. 213) sont situés au même niveau que les tessons les plus élevés de la bouteille, légèrement plus à gauche du défunt; lors du dépôt, ils semblent être venus buter contre les débris de la bouteille et les premiers niveaux de comblement (couches 2 et 3). Comme pour la bouteille, seuls les trois quarts du vase se trouvent dans le comblement de la sépulture. Les tessons d'un troisième vase proviennent des niveaux supérieurs du comblement à l'ouest de la fosse mais aussi du décapage et de la première étape de fouille comme ceux d'un quatrième vase qui n'ont malheureusement pas été localisés en plan.

La disposition des débris respecte un pendage transversal sud-nord et longitudinal ouest-est, soit de la banquette vers la niche. Les vases ont été enfouis simultanément avec un limon brun foncé, postérieurement au dépôt du défunt et après l'arrivée des couches 2 et 3.

Toutes ces observations laissent supposer que les vases étaient déposés au sud-ouest de la fosse, en dehors



projection schématique des vases sur le profil de la sépulture



- 1 : Sédiment ocré
- 2 : Sables et graviers jaune (effondrement)
- 3 : Sédiment brun
- 4 : Sédiment brun-noir, avec poches de sédiment fin très noir

- vase Inv. 213 : forme fermée décorée
- vase Inv. 215 : bouteille non décorée

Fig. 6 – Sépulture 44.

de la fosse sépulcrale proprement dite. L'importance de la fragmentation et l'absence d'une partie des vases suggèrent, outre le décalage dans le temps entre le dépôt du mort et l'enfouissement des vases, que ces derniers étaient déjà brisés avant de glisser dans la fosse ou se sont brisés lors de leur enfouissement.

Les défunts peuvent être accompagnés de parure en coquillage, de bague en os, de silex (lamelle, armatures). Les bagues en os accompagnent cinq défunts : trois pour la femme 46, une pour l'enfant 160/2, trois pour l'enfant 160/3, une pour la femme 162/1 et une pour la femme 164. L'état de conservation des bagues d'une part, et des os des mains d'autre part, n'a pas permis d'être précis sur la façon dont elles étaient portées. Cependant, en dehors du cas de l'enfant 160/3 où elles sont fragmentées et répandues le long des membres supérieurs fléchis, elles sont à la main gauche. Parmi ces quatre cas, il est possible d'être plus précis pour trois : l'une des trois bagues de la femme 46 est autour d'une phalange intermédiaire, probablement celle de la quatrième colonne (annulaire), celle de la femme 162/1 est à l'auriculaire tandis que celle de la femme 164 est en avant du deuxième métacarpien ce qui ne peut donc pas être sa position primaire si elle

était enfilée. Les parures en coquillage accompagnent des enfants et deux individus aux caractéristiques plutôt masculines.

Les bagues en os seraient donc un dépôt féminin, les parures de coquillage un dépôt masculin, tandis que les enfants sont accompagnés de l'un ou de l'autre mais pas des deux. Cette exclusion est peut-être liée au sexe dans le contexte de cette nécropole. Le mobilier lithique peut accompagner des hommes ou des femmes mais jamais d'enfant ; il peut être associé à de la parure de coquillage, à des bagues en os, ou être le seul mobilier conservé. Le sédiment qui entoure les ossements peut être plus ou moins riche en ocre.

L'hypothèse de l'existence d'éléments en matière périssable peut être formulée à propos de deux tombes masculines.

C'est le cas tout d'abord de la sépulture 154 (fig. 7). Le calcanéum gauche est en vue antéro-supérieure, le talus et le tibia sont à plat en vue médiale tandis que les métatarsiens sont en vue plantaire. Cette forte contradiction dans la position des trois segments (plante/cheville/jambe) ne peut s'expliquer que par deux fortes ruptures articulaires issues de contraintes. La position du calcanéum est sans doute proche de sa position d'origine car s'il avait été en vue médiale, comme le talus et les os de la jambe, il serait en équilibre stable et n'aurait aucune raison de se retourner. Pour les métatarsiens, cette position est interprétable comme la mise à plat du pied reposant sur le cinquième métacarpien. Il semblerait donc que le pied ait été posé sur le côté, le genou en élévation appuyé sur un élément périssable. Le pied droit dont les métatarsiens sont en vue dorsale, la plante posée donc contre le fond de fosse, pourrait être un indice en faveur de la même hypothèse.

La deuxième sépulture où ce dépôt est envisagé est la 155 (fig. 8). L'hypothèse repose sur la position des membres inférieurs très remontés sur le corps, le genou droit notamment se trouve en avant du thorax. Si l'on restitue la position d'origine avec les parties molles, les jambes sont "en l'air". Dans ce contexte où les corps sont non contraints et où il existe un moyen de rétention des sédiments, nous pouvons émettre l'hypothèse que les pieds étaient appuyés sur un élément remplissant le bas de la fosse.

PROPOSITION DE RESTITUTION

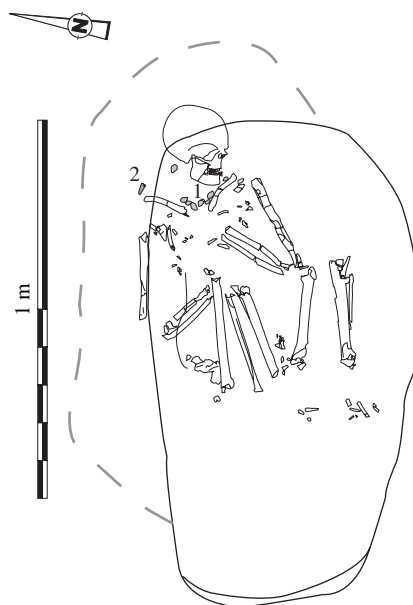
Plusieurs hypothèses pour la structure sépulcrale sont envisageables. Une seule d'entre elles sera présentée ici (fig. 9). Elle met en scène les différents éléments pressentis : notamment la fosse à profil dissymétrique, le défunt calé dans la niche, un moyen de rétention des sédiments, un dépôt de céramique en altitude et vers les pieds.

Cette proposition permet de justifier plusieurs phénomènes :

- la différence de profil entre par exemple 155 et 156. Dans le deuxième cas, le surplomb de la niche plus profonde se serait effondré ;



Fig. 7 – Sépulture 154.



1 : coquilles perforées
2 : lamelle

Fig. 8 – Sépulture 155.

- l'arrivée du sédiment depuis le sud ;
- la morphologie de ce sédiment, très hétérogène serait le mélange de terre végétale et de gravier extrait de la fosse et constituant le tumulus ;
- le sédiment très organique dans la niche des sépultures à aplomb effondré serait l'horizon d'humus de l'époque, glissé depuis le bord droit après la rupture du couvercle et l'arrivée massive du sédiment tumulaire ;

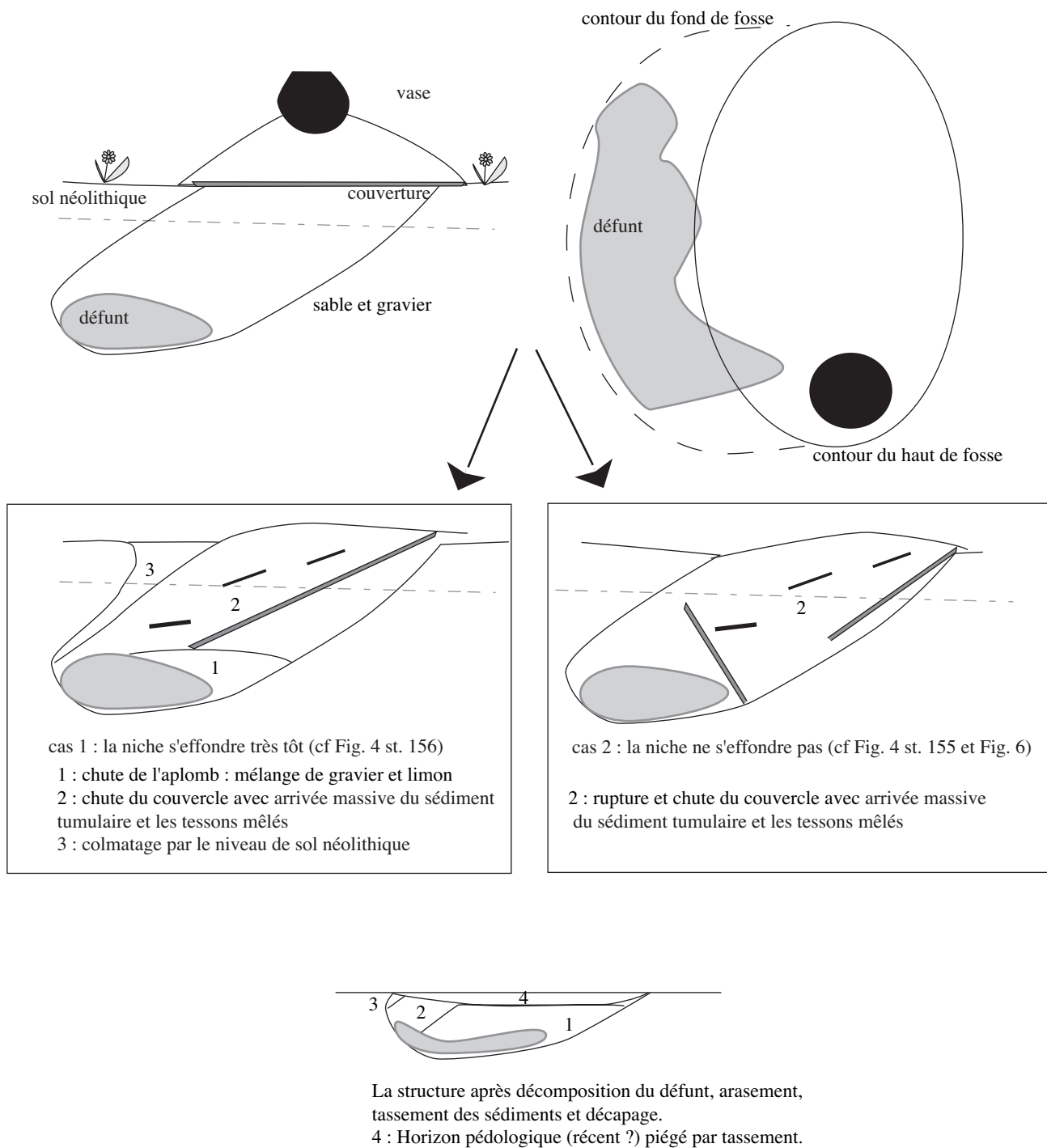


Fig. 9 – Proposition de restitution.

- l'arrivée de la céramique dans le sédiment tumulaire ;
- la fragmentation de la céramique après un séjour à l'extérieur ;
- l'absence d'une partie des tessons.

CONCLUSION

Le fonctionnement de la structure n'est pas encore totalement élucidé (l'étude est en cours), néanmoins il est d'ores et déjà possible de mettre en évidence un

certain nombre d'éléments. Ainsi, il semblerait que les gestes funéraires se caractérisent par :

- la spécialisation d'une zone funéraire au sein de l'habitat ;
- le creusement de la fosse en vue d'aménager une niche d'un côté et une pente plutôt douce de l'autre ;
- le dépôt du défunt dans la niche dans laquelle il semble "installé", son corps n'étant pas contraint par une quelconque enveloppe ;
- lorsque plusieurs défunts reposent dans la même fosse, l'inhumation est simultanée, elle se fait successivement depuis la niche en direction de la pente ;

- l'existence d'un moyen de rétention des sédiments (ou plusieurs ?);
- ce moyen de rétention des sédiments cède ou est moins imperméable du côté opposé à la niche;
- la céramique n'est pas déposée sur le fond de la fosse;
- des dépôts en matière périssable étaient effectués sur le bas de la fosse, vers les membres inférieurs.

Par ailleurs, certaines hypothèses sont à étayer :

- la pente douce qui ne peut être interprétée comme une banquette est-elle un accès à la fosse ?
- La céramique a pu être volontairement rompue et répandue ou s'est-elle brisée alors qu'elle participait au marquage de la tombe ?

- Le mobilier d'accompagnement semble présenter une différenciation sexuelle, mais cela reste pour l'instant spécifique à ce site dans l'ensemble champenois. Cependant, l'étude en anthropologie biologique des autres ensembles est nécessaire pour s'en assurer, dans la mesure où les sexes seront identifiables.

Des structures de ce type ont dû échapper à l'observation par le passé, soit parce qu'elles étaient trop arasées, soit parce que la concavité latérale de la fosse n'a pas été remarquée. En outre, le mode de dépôt de la céramique, vraisemblablement au-dessus de la tombe, a probablement conduit à une sous-évaluation de son importance dans la région. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – 5 tombes rubanées à Berry-au-Bac, *Actes du XXII^e Colloque interrégional sur le Néolithique. Strasbourg. 27-29 octobre 1995. Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, supplément 1997, p. 31-43.

BONNABEL L., SALIÈGE J.-F. (2000) – Sépultures néolithiques "individuelles" de Champagne-Ardenne : Pratique funéraire et chronologie. *Association pour les Études interrégionales sur le Néolithique (Internéo). Journée d'information du 2 décembre 2000*, Paris, Internéo, 3, p. 51-58.

BONNABEL L., SALIÈGE J.-F., DUGOIS F., PARESIS C. (2000) – Sépulture néolithiques "individuelles" de Champagne-Ardenne : Pratique funéraire et chronologie. *Rapport de programme collectif de recherche*, Service régional de l'archéologie, Châlons en Champagne, deux volumes.

CHERTIER B. (1985) – Les spondyles entaillés de la nécropole danubienne de Larzicourt (Marne), lieu dit "champ Buchotte", *Pré- et Proto-histoire en Champagne-Ardenne*, n° 9, p. 3-18.

CHERTIER B. (1984) – *Larzicourt. Rapport de fouille.*

DUDAY H. (1990) – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, in : *Notes et documents. Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 29, fasc. 2, Tours, p. 193/195.

PIETTE J. (1992) – *La Saulsotte "Les Grèves". Rapport de fouille de sauvetage, Campagne 1992.*

PIETTE J. (1994) – *La Saulsotte "Bois Pot de Vin". Rapport de fouille de sauvetage, Campagne 1994.*

TAPPRET E., GÉ T., VALLOIS V., VILLES A. (1988) – Sauvetage d'Orconte les Noues (Marne), Néolithique et protohistorique, note préliminaire, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Tome 81, n° 2, p. 3-29.

Lola BONNABEL

INRAP Champagne-Ardenne, Base de Reims
20 bis, rue Chanzy, 51100 Reims

Cécile PARESIS

INRAP Champagne-Ardenne, Base régionale
13-15, avenue Becquerel
51000 Châlons-en-Champagne

Laurent THOMASAUSEN

INRAP Lorraine, Base régionale
Dépôt archéologique Les Chais
Route de Moulins, 57160 Scy-Chazelles

Claude CONSTANTIN,
Jean-Paul FARRUGGIA,
Sandrine BONNARDIN,
Yves GUICHARD,
Isabelle SIDÉRA

Les tombes rubanées de la vallée de l'Aisne. Présentation

Résumé

Les tombes rubanées de la vallée de l'Aisne font actuellement l'objet d'une étude collective en vue de leur publication. Parallèlement nous saisissons l'occasion de l'édition de la réunion consacrée aux pratiques funéraires du Néolithique ancien et moyen pour faire une présentation générale de ces tombes en nous efforçant d'en dresser succinctement un bilan global et d'en dégager les spécificités qui nous semblent les plus remarquables. À l'intérieur des villages on peut distinguer quatre types de tombes selon leur localisation et leurs regroupements. La quasi absence de tombes dans les deux plus grands villages fouillés, permet d'envisager l'existence de grandes nécropoles encore méconnues. Concernant le mobilier funéraire on constate une large prédominance des vases (qui appartiennent à trois types fonctionnels complémentaires) et de la parure, avec des différences significatives, entre villages, dans l'importance respective de ces deux types de mobiliers, ainsi que dans les catégories de parures. Toutes ces différences qui ne sont pas aléatoires doivent, à notre avis, au-delà de l'évolution chronologique, des habitudes locales, des différences de statut des inhumés qui ont sans doute joué un rôle, orienter la recherche vers l'évolution d'un véritable système funéraire qui pourrait refléter l'organisation inter-villageoise elle-même qui reste encore très mal appréhendée : existence de villages centraux, durées d'occupations très différentes entre villages, complémentarités dans l'acquisition des ressources.

Abstract

A collective study of Bandkeramik graves in the Aisne valley is currently being undertaken, with a view to their publication. In the meantime, the conference on burial practices in the early and middle Neolithic offered an opportunity to describe these graves in general terms, present a brief overview, and underline their most noteworthy characteristics. Inside settlements four types of graves can be distinguished, according to their location and clustering. The virtual absence of graves in the two largest settlements excavated suggests the existence of large cemeteries, so far undiscovered. Grave goods predominantly include pottery (belonging to three complementary functional types) and ornaments, with significant differences between settlements in the respective importance of these two kinds of grave goods, as well as in ornament categories. These differences are not random and are no doubt partly related to chronology, local customs and social status of the deceased. Yet in our opinion, beyond these factors, the differences should guide research towards identifying an actual funerary system which could well reflect the way the pattern of settlement itself was organized, a subject that is still poorly understood. Here, the existence of central settlements, marked differences in the duration, and complementary procurement of resources between settlements are all aspects under examination.

LES TYPES DE SITUATION DES TOMBES

On connaît actuellement 84 tombes rubanées réparties sur 19 sites dans la vallée de l'Aisne, parmi lesquelles quelques-unes dont l'attribution est seulement probable : il s'agit de sépultures présentes sur des sites à occupations multiples et pour lesquelles, bien que les corps présentent la position et l'orientation habituelle, l'absence de matériel déposé laisse en toute rigueur la possibilité d'une attribution culturelle autre que rubanée.

Une première caractéristique de ces tombes réside dans le fait qu'elles sont, à une exception près (voir ci-dessous), situées à l'intérieur des villages rubanés ou dans leur périphérie immédiate. Nous pouvons en distinguer quatre types :

- **Les tombes de maison situées à proximité immédiate des bâtiments et de leurs fosses de constructions.** Ces tombes existent sur 10 sites dont 9 comportent des bâtiments et ont fait l'objet de fouilles ; le dixième, étant un site où une tombe a fait l'objet d'un sauvetage en catastrophe et sur lequel on a pu noter la présence d'un bâtiment à proximité. L'existence de tombes de maisons, cependant en nombre variable, est donc une règle pour l'ensemble des villages rubanés. Un seul village fouillé fait exception : Missy-sur-Aisne (le Culot), (Farruggia, Constantin, 1984).

- **Les tombes de petites nécropoles de village.** Elles ont été repérées sur 2 sites : Bucy-le-Long (la Fosselle) (Hachem *et al.*, 1998 ; Hachem dir., à paraître) et Menneville (Derrière le Village) (Farruggia *et al.*, 1996), incomplètement accessibles à la fouille (fig. 1 et 2) et semble-t-il sur le bord immédiat de la surface occupée par le village lui-même. Elles comportent respectivement 7 et 8 tombes. On peut donc envisager qu'elles aient existé sur d'autres villages fouillés, en dehors de la surface explorée.

- **Les tombes du fossé rubané de Menneville (Derrière le village)** (Farruggia *et al.*, 1996) (fig. 2). Bien qu'il s'agisse d'une spécificité du site de Menneville, liée à la fonction singulière du site, ou bien à un événement qui s'y est produit, nous en ferons ici un type à part. Sur les 15 individus inhumés dans le fossé, dont 2 adultes et 13 enfants, seuls ces 2 adultes et 2 enfants y sont inhumés en position standard, les autres enfants ayant été simplement déposés sans position codifiée, ni ocre, ni mobilier.

- **Les tombes isolées dans les villages ou à la périphérie immédiate du village.** Elles ne sont donc ni regroupées ni situées près des bâtiments. C'est bien entendu parmi les tombes de ce dernier type que se

trouvent les quelques tombes dont l'appartenance au rubané peut faire problème pour les raisons indiquées (cf. ci-dessus en tête du paragraphe I).

Les tombes des quatre types décrits ci-dessus sont toutes situées dans des villages rubanés. Quatorze des tombes de notre ensemble ont fait l'objet de sauvetage en catastrophe à la suite de leur mise au jour par des travaux d'extraction de gravier et pour huit d'entre elles, on ne peut assurer de ce fait leur contexte villageois, mais il est très probable, puisque sur les 11 sites qui ont fait l'objet de fouilles effectives et qui ont livré des tombes rubanées un seul n'est pas un site d'habitat rubané : c'est le site Michelsberg de Maizy (les Grands Aisements) (Le Bolloch *et al.*, 1986) qui a livré un groupe de trois tombes rubanées. Il n'y a aucune autre trace de Rubané sur le site mais la limite de la fouille est située à 20 m des tombes.

On peut maintenant faire un décompte des tombes par type en excluant les enfants déposés en position non standard dans le fossé de Menneville.

TOUTE LA POPULATION EST-ELLE INHUMÉE DANS LES VILLAGES ?

Faisons un bilan de la localisation des tombes connues. 70 tombes ont été découvertes lors de fouilles (sur 11 sites). Parmi celles-ci, 67 se trouvent dans un village rubané, la seule exception étant celle des 3 tombes de Maizy signalée ci-dessus. 14 tombes ont été découvertes et fouillées en urgence sur des sites (9 sites) où elles étaient en cours de destruction par les travaux d'extraction de gravier. Parmi ces 14 tombes, on a pu établir la présence d'habitat à proximité pour 6 d'entre elles.

Au total c'est donc 73 de nos 84 tombes qui sont installées dans des villages rubanés et pour 8 des 11 autres, on ne peut exclure qu'il en soit de même.

D'autre part les fouilles étendues sur plus d'une centaine d'hectares dans la vallée de l'Aisne depuis les années soixante-dix, de sites protohistoriques de toute période n'ont pas livré de tombes rubanées à l'exception des trois seules tombes de Maizy.

Après cet examen, il semble donc qu'on puisse conclure que toutes les tombes rubanées sont, dans la vallée de l'Aisne, situées en contexte villageois. Mais cette conclusion ne résiste pas à un bilan, même sommaire, de la population inhumée comparé au nombre de bâtiments découverts.

Au total sur les 11 sites qui ont fait l'objet de fouilles, on a découvert d'une part, une population inhumée de 88 personnes (dont 36 adultes et 52 enfants), et d'autre part 101 bâtiments.

Le ratio de 88/101 = environ 0,9 personne, dont 36/101 = environ 0,35 adulte par bâtiment, est évidemment beaucoup trop faible pour qu'on puisse considérer qu'on a reconnu l'ensemble des tombes de la population de ces villages, même si l'on n'a pas d'idée précise sur le nombre réel d'habitants par maison. Seul le site de Menneville a livré un nombre de cadavres qui ne nous paraît pas gravement

Tombes de maison	39	57 %
Tombes de petite nécropole de village	15	22 %
Tombes du fossé de Menneville	4	6 %
Tombes isolées (dans les villages et leur périphérie immédiate)	10	15 %
Total	68	

Nombre de tombes par type de situation.

déficitaire : 5 personnes (mais seulement 1,5 adulte) par bâtiment. Pour certains sites, c'est la quasi totalité de la population qui manque : une seule inhumation (1 enfant) pour 11 bâtiments à Bucy-le-Long (La Héronnière) (inédit) et 5 inhumations (5 enfants) pour les 33 bâtiments du village le plus important de la

vallée de l'Aisne, Cuiry-les-Chaudardes (Les Fontinettes) (Labriffe, 1985).

On voit donc que contrairement à une première impression qui laisse croire que tous les habitants sont inhumés en contexte villageois, on se trouve, de fait, devant un grave déficit de tombes. Comme nous

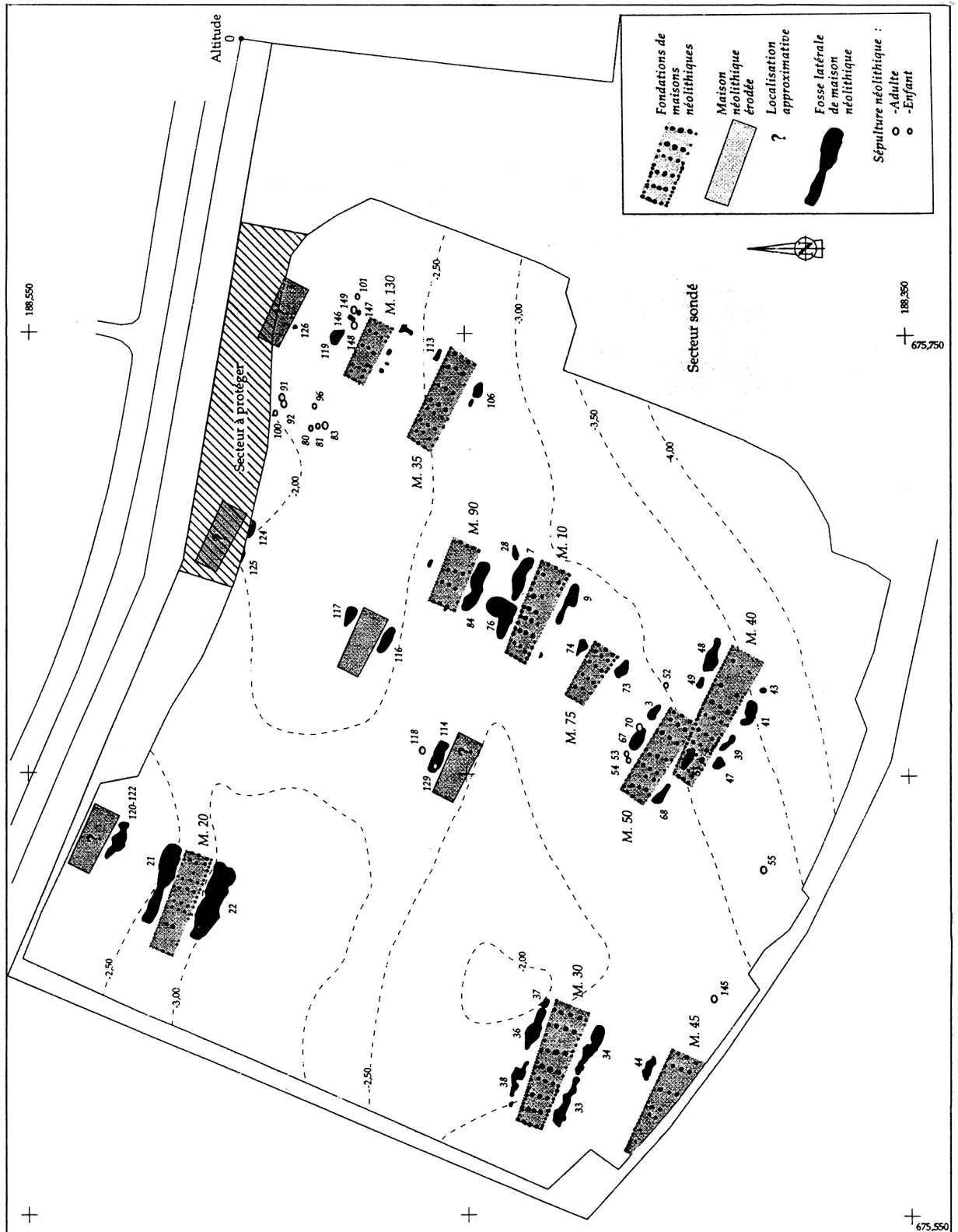


Fig. 1 – Bucy-le-Long, La Fosselle, plan. On remarque le groupement de tombes en bordure de la limite nord de décapage.

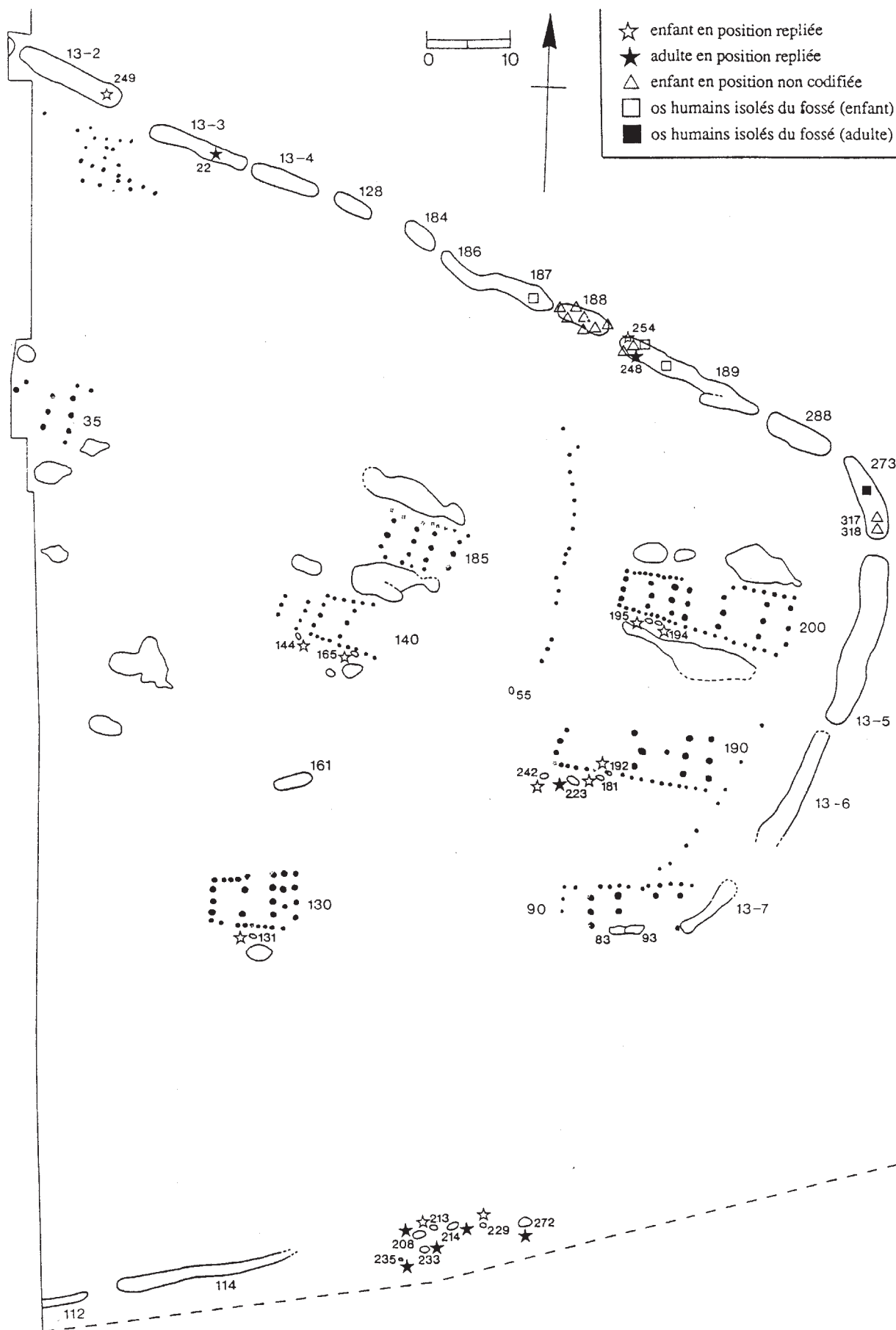


Fig. 2 – Menneville, Derrière-le-Village, plan. On remarque le groupement de tombes en bordure de la limite sud du décapage.

l'avons indiqué plus haut, le territoire de la plaine alluviale de l'Aisne a été abondamment fouillé et n'a pas livré de tombes rubanées hors des villages (sauf les trois tombes de Maizy). Nous devons donc considérer que nous méconnaissons le sort réservé à une grande partie des morts rubanés.

Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Tout d'abord on peut supposer l'existence de grandes nécropoles encore inconnues mais qui devraient se situer en dehors de la surface de la nappe alluviale de la basse vallée. Cette hypothèse nous paraît vraisemblable pour le village de Cuiry-les-Chaudardes sur lequel on a découvert seulement cinq tombes d'enfant pour 33 bâtiments. Une autre possibilité consiste à envisager que les tombes trop peu profondes ont été détruites par des millénaires de travaux agricoles. Enfin, des pratiques funéraires particulières : incinération et dispersion des cendres ou exposition des corps en plein air, si elles ont été pratiquées, n'ont évidemment laissé aucune trace qui puisse nous parvenir.

Recrutement et positions des inhumés

Les tombes multiples : 7 des 84 tombes sont multiples (5 tombes à 2 personnes, 1 tombe à 3 personnes, 1 tombe à 5 personnes). À l'exception d'une tombe contenant uniquement deux adultes, ces tombes regroupent toujours adulte et enfant ou adolescent.

Âges et sexes : le décompte des individus inhumés, hors des 11 enfants du fossé de Menneville, est le suivant :

Enfants et adolescents	41	47 %
Adultes Hommes	12	
Adultes Femmes	13	
Adultes indéterminés	21	
Total Adultes	46	53 %

Si l'on tient compte des enfants simplement déposés du fossé de Menneville, la totalité de la population recensée devient :

Enfants et adolescents	52	53 %
Total Adultes	46	47 %

On voit que les deux sexes sont représentés d'une façon égale. Les enfants représentent environ la moitié des personnes enterrées. Cependant ce chiffre est sous-estimé pour deux raisons. D'une part la population réelle des enfants inhumés est légèrement sous-évaluée du fait que les tombes d'enfants sont plus facilement détruites sans être remarquées que les tombes d'adultes, comme en témoigne un inventaire des tombes fouillées en cours de destruction sur les grèvières anciennes. D'autre part, la population réelle vivante des enfants rubanés est sous-estimée par le manque presque total des enfants de moins de cinq ans.

Un examen par type de tombes, qui demande à être conforté par un échantillon statistiquement plus représentatif laisse présager que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les petites nécropoles de

village et que les hommes sont peut-être plus nombreux dans les tombes isolées.

Pour les enfants, si encore une fois, on ne tient pas compte des 11 enfants simplement déposés dans le fossé de Menneville, on constate qu'ils sont plus nombreux dans les tombes de maison comme le montre le décompte suivant :

Pourcentage général d'enfants	47
Pourcentage d'enfants dans les tombes de maison	64
Pourcentage d'enfants dans les petites nécropoles de village	40
Pourcentage d'enfants dans les tombes isolées	45

Positions et orientations des corps, morphologie de la fosse sépulcrale : le total des inhumés à membres fléchis tournés vers la gauche est de 85 %, dont 77 % sont vraiment tournés vers la gauche, et 8 % couchés sur le dos à jambes rabattues sur la gauche. 9 % sont repliés et tournés vers la droite (mais on peut discuter la datation rubanée de certains d'entre eux) et 6 % sont couchés sur le ventre. Ces deux dernières positions inhabituelles sont souvent le fait des inhumés dans les tombes multiples dans lesquelles les corps sont plus tassés.

En ce qui concerne l'orientation, 81 % ont la tête orientée à l'est ou au sud-est, 15 % au nord-est et 4 % au sud.

Des observations faites à Berry-au-Bac (le Vieux Tordoir), mais sûrement ou probablement généralisables sur d'autres sites, ont permis de préciser la morphologie de la fosse sépulcrale (Allard *et al.*, 1997). Sur le côté septentrional de la fosse, une niche est aménagée en léger surplomb au-dessus de la fosse, et le corps est déposé contre la paroi de cette niche. À l'opposé, sur sa grande longueur méridionale, la fosse présente, à partir de son fond sur lequel repose le corps, une pente plus ou moins prononcée qui conduit à une banquette surélevée sur laquelle peut être déposé une partie du mobilier associé.

LE MOBILIER DES TOMBES

Présence d'ocre

Au moins 78 % des tombes comportent de l'ocre saupoudré encore visible. Sur les 14 tombes qui ne semblent pas en comporter, 10 ont été plus ou moins gravement perturbées par les labours ou les travaux de décapage mis en œuvre sur les gravières. Elles sont souvent plus superficielles et plus abondamment soumises à la circulation de l'eau de pluie. Seules quatre tombes non perturbées ne comportent sûrement pas d'ocre, mais là encore, la datation de trois d'entre elles peut être discutée. Il est donc possible que ce soit la quasi totalité des tombes qui aient comporté de l'ocre saupoudré.

Les inhumations sans mobilier

Elles représentent 21 (± 1) % des tombes d'enfants et 13 ($\pm 4,5$) % des tombes d'adultes. L'incertitude du

décompte provient de notre hésitation à juger du caractère intentionnel, ou au contraire accidentel, de la présence d'un unique objet, parfois une simple perle.

Les mobiliers des tombes

Le matériel lithique

Il est présent dans 15 % des tombes. Il comporte dans ces cas-là 1 à 7 objets mais jamais plus d'un outil en silex dont le plus courant est la pointe de flèche (4 tombes). Les pièces de silex les plus courantes sont des lames. Deux tombes comportent des fragments de meules en grès et deux autres un broyeur ou un polissoir. Aucune tombe ne comporte d'herminette. Les tombes d'enfants et de femmes peuvent comporter du matériel lithique.

Le mobilier osseux

Les tombes 586 et 607 de Berry-au-Bac (Le Vieux Tordoir) comportaient chacune deux figurines en os (Allard *et al.*, 1997 ; Sidéra, 2000). Six autres tombes de la vallée de l'Aisne, soit 7 % de celles-ci contenaient un ou plusieurs outils : poinçons ou grattoirs (Sidéra, 1997) – les objets en os semblent être associés à des tombes d'enfants et de femmes.

La faune

Appartenant à des espèces et à des fragments anatomiques divers, les os simples sont présents dans 10 tombes (soit 12 % des tombes), mais dans un tiers des cas, le statut de ce matériel est douteux. Dans deux tombes, un os d'oiseau est situé près du bras de l'inhumé.

La céramique

55 % des tombes comportent des dépôts de vases. Cette proportion atteint 60 % pour les adultes et elle n'est que de 50 % pour les enfants, avec cependant pour ces derniers, des différences importantes entre les sites qui témoignent de différences notables dans le rite funéraire : cette proportion n'est que de 12 % à Bucy-le-Long (La Fosselle) (Hachem, à paraître) alors qu'elle atteint 77 % à Menneville (Derrière le Village) (Farruggia *et al.*, 1996). De plus, chez les inhumés dont le sexe a été déterminé à partir des observations osseuses, 90 % des tombes de femmes comportent des vases pour seulement 70 % des tombes d'hommes.

Il y a 1 à 4 vases par tombe : un vase dans 21 tombes, deux vases dans 16 tombes, 3 vases dans 4 tombes, et 4 vases dans une seule tombe.

Les vases déposés sont de trois types. Les vases à ouverture rétrécie représentent 50 % du total des vases et sont décorés dans la moitié des cas ; les bouteilles représentent 30 % du total des vases et sont décorées dans un quart des cas ; les vases à ouverture non rétrécie ou légèrement ouverts (coupes) représentent 20 % du total des vases et ne sont jamais décorés. Le vase à ouverture rétrécie est le plus important du point de vue du rituel funéraire, le plus représenté, le plus décoré, il est le seul présent dans 40 % de ses apparitions. La bouteille vient en second. Elle est seule dans la tombe dans 65 % de ses apparitions. Elle peut donc, du point

de vue du rituel, jouer le même rôle que le vase à ouverture rétrécie, mais elle peut aussi lui être associée. La coupe est rarement seule (3 cas), presque jamais associée à une bouteille (1 cas) et le plus souvent associée à un vase à ouverture rétrécie. Si elle peut donc du point de vue du rituel jouer le rôle de vase unique, elle représente le plus souvent un vase supplémentaire et annexe du vase à ouverture rétrécie.

Dans les tombes, les vases se trouvent presque toujours sur la gauche de l'inhumé (90 % des cas) et dans 55 % des cas à la hauteur du haut du visage.

43 % des tombes contenant des vases comportent également de la parure.

La parure

Elle est présente dans au moins 37 % des tombes. Pour quelques autres tombes on hésite à attribuer la présence d'une unique perle à un dépôt intentionnel.

On ne constate pas de différence notable, selon les âges ou les sexes, concernant la présence d'objets de parure, mais par contre des différences sexuelles existent peut-être pour tel ou tel type particulier de parure (travail en cours).

Les parures présentes sont les suivantes :

- perles façonnées dans des coquillages ou dans une roche calcaire : perles plates discoïdes, très nombreuses, perles quadrangulaires et trapézoïdales, perles à rétrécissement médian, perles ovalaires (imitation possible de craches) ;
- petits coquillages utilisés en perles (enfilage par les ouvertures naturelles et par des perforations supplémentaires) : principalement des dentales (très nombreux), des trivia et des littorines ;
- perles tubulaires en spondyles ;
- craches perforées ;
- valves biforées en spondyle et venicardia ;
- bracelets en coquille, en calcaire blanc, en calcaire gris (Constantin *et al.*, 2001).

Mobiliers et types de tombes

En ce qui concerne les mobiliers largement dominants : les vases et la parure, on ne distingue pas, en l'état actuel de l'étude, d'associations ou d'absences préférentielles de ces mobiliers selon les types de tombes, mises à part les tombes isolées (voir ci-dessous).

La situation n'est pas la même pour les mobiliers plus rares : outils en pierre et en os et faune. Ces matériaux sont nettement mieux représentés dans les tombes de maison. Si l'on remarque que les tombes de maison ont été creusées dans un environnement où des rejets divers devaient joncher le sol (proximité des maisons et de leurs fosses), on peut envisager qu'une partie de ces objets relève plus d'une présence involontaire que d'un dépôt intentionnel. L'attribution de ces objets au mobilier funéraire doit donc être examinée, cas par cas, avec un regard critique.

Enfin on remarque que les tombes isolées contiennent, d'une façon générale, un peu moins de mobilier que les autres types de tombes, ce qui renvoie, pour certaines, au problème de leur attribution culturelle pas

totalement sûre et qui mérite une attention supplémentaire.

DIFFÉRENCES ENTRE LES SITES SPÉCIFICITÉS DES SITES

Nous énumérerons ici les différences et spécificités les plus flagrantes :

Différences entre les sites concernant le recrutement

Parmi les sites qui comptent le plus de bâtiments, Cuiry-les-Chaudardes “Les Fontinettes” (33 bâtiments) et Bucy-le-Long “La Héronière” (11 bâtiments) ont connu, de plus, une occupation longue au vu de l'évolution des décors céramiques et, enfin, ont été fouillés sur de très grandes surfaces, ce qui assure les observations (respectivement 11 et 6 ha). Ils présentent un déficit énorme de tombes : 5 à Cuiry-les-Chaudardes, une seule à Bucy-le-Long et encore ne s'agit-il, dans les deux cas que de tombes d'enfants (appartenant au type des tombes de maison). On peut tout à fait se demander si ces deux villages ne possédaient pas de grandes nécropoles qui restent à découvrir.

Différences entre les sites concernant les types de tombes

Les petites nécropoles de village n'existent que dans deux villages sur les 10 qui ont été fouillés (cf. paragraphe I-2). Il semble difficile d'attribuer entièrement ces différences aux limites d'observations dues aux différences dans les surfaces fouillées d'un site à l'autre.

Si les tombes de maisons constituent le type le plus commun à l'ensemble des villages, on doit néanmoins constater les différences suivantes : le nombre de maisons comportant des tombes peut varier de 12-14 % à 50 % d'un village à l'autre ; le nombre de tombes par maison (pour celles qui en comportent) peut varier de 1 tombe à 4 tombes selon les villages.

Différences dans les types et l'abondance des mobiliers

Pour les tombes d'enfant, la présence de vases peut varier beaucoup d'un site à l'autre : 12 % à Bucy-le-Long (La Fosselle) où il y a 9 enfants et 91 % à Menneville (Derrière le Village), parmi les 11 enfants qui ont bénéficié d'une inhumation hors du fossé.

Si l'on se livre à une tentative d'évaluation de la richesse des tombes, malgré l'énorme difficulté à discerner des critères objectifs et à éviter l'arbitraire, on peut estimer qu'environ 17 tombes (soit 20 %) sont plus riches que les autres (3 types de critères sont pris en compte ici : présence de 2 vases et de parure et d'un troisième type d'objet ; présence unique de parure mais très abondante ; présence de figurines), on constate que deux sites fournissent presque la moitié de ces tombes. Il s'agit de Bucy-le-Long (La Fosselle) où 4 des 18 tombes du site sont concernées et de Berry-au-Bac (le Vieux Tordoir) sur lequel 4 des 5 tombes du site sont parmi les 17 plus riches de la vallée et où de surcroît

ces tombes contiennent en moyenne 2,4 vases, alors que la moyenne générale est de 1,3 (pour les tombes qui contiennent des vases).

Si l'on examine les deux sites qui comportent le plus de tombes Bucy-le-Long (La Fosselle) et Menneville (Derrière le Village), on constate les oppositions suivantes : 50 % des tombes de Bucy-le-Long contiennent de la parure et seulement 25 % à Menneville (hors corps simplement déposés dans le fossé). Inversement seulement 25 % des tombes de Bucy-le-Long contiennent des vases, alors que 65 % de celles de Menneville en ont livré. Il y a une opposition radicale entre les deux sites pour la composition de la parure : les perles le plus souvent discoïdes représentent environ 95 % de la parure, au détriment des coquilles à Menneville tandis qu'à Bucy-le-Long les coquilles représentent environ 85 % de la parure.

Interprétations de ces différences et de ces spécificités

Au vu de la nature des oppositions ou différences, la variabilité constatée est sans doute due à d'autres raisons qu'à des écarts conjoncturels et locaux autour d'un comportement commun, ceci d'autant plus que la zone concernée est restreinte et la durée totale du RRBP relativement courte. Une partie relève sans doute, ce qui reste à établir, de l'évolution temporelle des comportements. On peut également envisager des différences démographiques et de durée d'occupation entre les sites. De même faut-il examiner pour la parure en particulier des différences dans les habitudes locales de manufacture de la parure ou dans la participation à des réseaux d'approvisionnement différents. Enfin on peut évoquer des différences de statuts entre maisonnées.

Cependant, et quelques données, comme la présence de seuls 5 enfants parmi les 33 bâtiments de Cuiry-les-Chaudardes, nous indiquent une direction. Il est évident qu'une recherche doit viser à appréhender un système funéraire dans lequel on peut entrevoir la probabilité qu'il reflète un système d'organisation des habitats eux-mêmes : habitats à longue ou courte durée d'occupation, habitats principaux et secondaires, rôles respectifs de ces habitats dans l'exploitation des ressources localement et à l'échelle de la vallée, relations entre eux, etc.

LE RUBANÉ DE LA VALLÉE DE L' AISNE ET LE MONDE RUBANÉ DE L'EST

Du point de vue funéraire peut-on observer des différences notables entre la vallée de l'Aisne et le monde rubané situé à l'est ?

Si les études dans les zones orientales ont été focalisées sur les nécropoles ce qui est compréhensible au vu du nombre de tombes, de leur intérêt pour les études chronologiques, pour les recherches sur le recrutement par groupements de tombes etc., les sépultures en habitat sont néanmoins nombreuses dans ces zones.

Veit (Veit, 1989 et 1996) décompte sur toute l'aire rubanée, 85 villages ayant livré des tombes pour 32 nécropoles. L'étude qu'il a menée sur ces tombes de villages permet d'assurer d'importantes similitudes avec les inhumations de la vallée de l'Aisne : mêmes types de tombes, nombre total d'adultes du même ordre de grandeur que le nombre total d'enfants mais nombre d'enfants cependant plus élevé dans les tombes de maison. Le chiffre, encore faible, de tombes dans la vallée de l'Aisne semble indiquer une égalité de recrutement entre hommes et femmes alors que Veit

décompte un excédent léger de femmes (60 % de femmes, 40 % d'hommes).

On constate cependant une importante différence qui concerne les tombes sans mobilier : il en décompte 55 % alors qu'elles sont de l'ordre de 15-20 % dans la vallée de l'Aisne. Dans les grandes nécropoles du Bassin du Rhin et des zones plus orientales, il est fréquent que 30 à 40 % des tombes ne contiennent pas de mobilier. De ce point de vue, la vallée de l'Aisne se distingue donc nettement. ■

ANNEXE : LISTE DES TOMBES

- Berry-au-Bac (La Croix Maigret) n° 130, 345. (Demoule, Ilett, 1978 ; Lasserre, Dubouloz, 1981).
- Berry-au-Bac (Le Chemin de la Pêcherie) n° 196, 308. (Farruggia, Guichard, 1995).
- Berry-au-Bac (Le Vieux Tordoir) n° 586, 606, 607, 609, 610. (Allard *et al.*, 1997).
- Bucy-le-Long (La Héronnière) n° 417 (inédit).
- Bucy-le-Long (La Fosselle) n° 52, 53, 54, 55, 70, 80, 81, 83, 91, 92, 96, 100, 101, 118, 129, 145, 148, 149 (Hachem *et al.*, 1998 ; Hachem, à paraître).
- Chassemy (Le Grand Horle) n° 12, 39, 56. (Le Bolloch *et al.*, 1986 ; Auxiette *et al.*, 1987).
- Chassemy (Le Gravier Bernard) 2 tombes. (Demetz, 1967).
- Chassemy (Les Renhaches) 2 tombes. (Boureux, 1972).
- Cuiry-les-Chaudardes (Les Fontinettes) n° 145, 271, 315, 461, 606. (Labriffe, 1985).
- Cys-la-Commune (Le Bac de Chavonne) 1 tombe (Boureux, 1972).
- Cys-la-Commune (Les Longues Raies) 2 tombes (Joffroy, 1972).
- Maizy (Les Grands Aisements) n° 45, 46, 48. (Le Bolloch *et al.*, 1986).
- Menneville (Le Gravier Bernard) 2 tombes. (Villes, 1990).
- Menneville (Derrière le Village) n° 83, 93, 111, 131, 144, 165, 181, 188, 189, 192, 194, 195, 208, 213, 214, 223, 229, 233, 234, 235, 242, 248, 249, 254, 272, 273. (Farruggia *et al.*, 1996).
- Missy-sur-Aisne (Le Culot) n° 1, 44, 45, 51, 54, 66, 107. (Farruggia, Constantin, 1984).
- Pont-Arcy. Une tombe. (Gardez, 1910).
- Presles-et-Boves (Le Pont de Chavonne) 1 tombe. (Boureux, 1976).
- Pontavert (Le Port aux Marbres) n° 16. (Allard *et al.*, 1994).
- Vailly-sur-Aisne. 2 tombes. (Boureux, 1972).

On trouvera également un descriptif des tombes connues à l'époque dans Labriffe 1985 et 1992.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLARD P., BOLEN K., DUBOULOZ J., HACHEM L., ILETT M. (1994) – Pontavert, le Port aux Marbres, *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 22, p. 37-87.
- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne, France), principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental. *Actes du 22^e Colloque Interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995*, p. 31-43.
- AUXIETTE G., GUICHARD Y., POMMEPUY C. (1987) – Le site rubané et de l'Âge des métaux de Chassemy (Le Grand Horle), *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 15, p. 51-83.
- BOUREUX M. (1972) – Contribution à l'étude du Quaternaire dans le secteur tertiaire de la vallée de l'Aisne, Thèse d'université, Reims, 488 p.
- BOUREUX M. (1976) – Inhumation néolithique à presles et Boves, *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 4, p. 57-58 et fig. 91.
- CONSTANTIN C., HANCE L., VACHARD D. (2001) – Un réseau d'échange de calcaire utilisé pour la fabrication d'anneaux pendant le Groupe de Villeneuve-Saint-Germain, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, Tome 98, n° 2, p. 245-253.
- DEMETZ J. (1967) – Notes d'anthropologie archéologique, *Cahiers archéologiques du Nord-Est*, p. 26.
- DEMOULE J.-P., ILETT M. (1978) – Le site de Berry-au-Bac (La Croix Maigret), *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 6, p. 51-77.
- FARRUGGIA J.-P., CONSTANTIN C. (1984) – Le site néolithique et des Âges des métaux de Missy-sur-Aisne (Le Culot), *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 12, p. 61-94.
- FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y. (1995) – Les sépultures in Ilett M. et Plateaux M. (dir), *Le site Néolithique de Berry-au-bac, le chemin de la Pêcherie (Aisne)*, Monographie du CRA, vol. 15, p. 157-167.
- FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y., HACHEM L. (1996) – Les ensembles funéraires rubanés de Menneville (Derrière le Village) (Aisne) *Actes du 18^e Colloque Interrégional sur le Néolithique, Dijon 1991*, p. 119-174.
- GARDEZ H. (1910) – Tombe néolithique de la vallée de l'Aisne, *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, p. 137-138.
- HACHEM L., ALLARD P., CONSTANTIN C., FARRUGGIA J.-P., GUICHARD Y., ILETT M. (1998) – Le site néolithique rubané de

- Bucy-le-Long, La Fosselle, (Aisne), *Internéo*, 2, Journée d'information du 14 novembre 1998, p. 17-27.
- HACHEM L. (dir) (à paraître) – Le village et le cimetière néolithiques rubanés de Bucy-le-Long, la Fosselle (Aisne).
- JOFFROY R. (1972) – La sépulture néolithique de Cys-la-Commune, *Bulletin des Antiquités Nationales*, vol. 4, p. 23-28.
- LABRIFFE P.A. (1985) – *Les sépultures danubiennes dans le Bassin parisien*, Mémoire de Maîtrise de l'université Paris I, 2 vol.
- LABRIFFE P.A. (1992) – Les sépultures de tradition danubienne dans la vallée de l'Aisne, approche synthétique. *Actes du 11^e Colloque Interrégional sur le Néolithique, Mulhouse 1984*, p. 63-78.
- LASSERRE M., DUBOULOZ J. (1981) – Le site de Berry-au-Bac (La Croix Maigret), *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 9, p. 79-107.
- LE BOLLOCH M., DUBOULOZ J., PLATEAUX M. (1986) – Sauvetage archéologique à Maizy (Aisne) : les sépultures rubanées et l'enceinte de la fin du IV^e millénaire, *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, p. 3-12.
- LE BOLLOCH M., PLATEAUX M., POMMEPUY C. (1986) – Chassey (Le Grand Horle), *Les fouilles protohistoriques dans la vallée de l'Aisne*, vol. 14, p. 33-54.
- SIDERA I. (1997) – Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socio-économie. *La Culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du Colloque International de Nemours, mai 1994, p. 499-513.
- SIDERA I. (2000) – Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg, *Gallia Préhistoire*, vol. 42, p. 107-194.
- VEIT U. (1989) – Bandkeramik Siedlungsbestattungen. *Arbeitsgemeinschaft Neolithikum*, Frankfurt, 13 p.
- VEIT U. (1996) – *Studien zum Problem der Siedlungsbestattung im europäischen Neolithikum*. Tübinger Schriften zur Ur- und Frühgeschichtlichen Archäologie, t. 1, 418 p., 31 pl. h.t.
- VILLES A. (1990) – Les sépultures néolithiques de Menneville (Aisne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, vol. 83, n° 2, p. 31-58.

Claude CONSTANTIN

16, clos de Verrières, 91370 Verrières-le-Buisson

Jean-Paul FARRUGGIA

L'Europe protohistorique de la sédentarisation
à l'État, UMR 7041 du CNRS
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Yves GUICHARD

L'Europe protohistorique de la sédentarisation
à l'État, UMR 7041 du CNRS
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Sandrine BONNARDIN

L'Europe protohistorique de la sédentarisation
à l'État, UMR 7041 du CNRS
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Isabelle SIDÉRA

UMR 7055 Préhistoire et Technologie
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Premières pratiques funéraires néolithiques en France – traditions et innovations

Discussion animée par
Christian JEUNESSE

Philippe Chambon – Question à Lola Bonnabel : quelle est la profondeur des tombes à niche les mieux conservées ? Suivant la réponse, peut-on envisager que de telles tombes aient pu disparaître purement et simplement ? La profondeur permettrait-elle d'identifier a posteriori des tombes non reconnues lors de fouilles anciennes ?

Lola Bonnabel – Les profondeurs sont variables, entre dix et cinquante centimètres conservés. Le remplissage caractéristique en provenance de la gauche du défunt, que nous vous avons montré sur des profils bien préservés, est également identifiable à l'état résiduel dans les tombes les plus arasées (ou les moins profondes).

Philippe Chambon – Quand on restitue la terre végétale au-dessus, on arrive à des structures qui font au moins 80 cm de profondeur ?

Lola Bonnabel – Pour les profondes, et tu peux rajouter un tumulus au-dessus en plus. Le tumulus se crée presque naturellement en remettant par-dessus la tombe la terre extraite.

Philippe Chambon – Je posais la question de la profondeur pour savoir si elle pouvait permettre d'identifier les tombes à niche. Est-ce que des diagrammes faisant apparaître les tombes plus profondes que les autres permettraient de les identifier après coup ? Comme exemple d'arasement, une sépulture de Vignely assurément VSG, montre clairement des espaces vides durant la décomposition (Chambon, Lanchon, ce volume), cependant il ne reste pas suffisamment de la structure pour qu'on puisse la restituer.

Lola Bonnabel – La niche doit servir à inclure quelqu'un à l'intérieur, donc ça demande effectivement une certaine hauteur.

Christian Jeunesse – Si j'ai bien compris, en Champagne et dans le Bassin parisien, il y aurait dans ces tombes à niche un début de décomposition en espace vide ?

Lola Bonnabel – En l'occurrence, oui, mais je ne sais pas combien de temps ça dure et les déplacements en dehors du volume du corps ne sont pas très importants. Toutefois on note plus de dislocations que dans un espace secondaire ; c'est pourquoi je parle d'espace intermédiaire.

Christian Jeunesse – Question à Yves Guichard : on a vu beaucoup de photos d'une seule tombe ; mais quelle est la représentativité de cette configuration ?

Yves Guichard – Elle résume un peu les questions posées par les autres : on a plutôt une image d'espace colmaté mais y en regardant de plus près, on ne peut pas savoir s'il n'y avait pas un espace vide au départ. On a plutôt l'impression d'un espace préservé, secondaire, dû soit à un vide réservé, soit à un dépôt d'un matériau décomposable. En ce qui concerne les profondeurs, certaines sépultures descendent 5 cm sous la

terre arable, mais celle-ci varie de 25 à 50 cm. La fosse présentée est la plus profonde : 60 cm à partir du niveau de décapage, plus l'épaisseur de la terre arable.

Jean Leclerc – Claude Constantin a posé la question du nombre d'inhumés. Bonne question, mais posée d'une façon un peu brutale : "un mort par maison, ce n'est pas assez!". En effet... mais pourquoi? dans quelle proportion? Une seule donnée est déterminante : la durée de vie des maisons. Parlons des adultes : à l'époque, on peut supposer qu'ils vivent en moyenne jusqu'à l'âge de 60 ans. S'il y avait 2, 3 ou 4 adultes dans la maison, il devrait en mourir 2, 3 ou 4 tous les 60 ans. Si la maison n'est occupée que pendant 10 ou 15 ans, un décès d'adulte, c'est normal. C'est donc à vous que je pose la question : combien de temps était occupée chaque maison?

Claude Constantin – Ça je ne sais pas, mais sûrement plus de 15 ans... et ce n'est pas un adulte et un enfant qui se sont transportés tous les 20 ans pour construire 5 maisons durant la durée de vie de l'adulte!

Jean Leclerc – Un adulte n'a pas construit la maison tout seul, mais rien n'oblige tous ceux qui y ont travaillé à y être morts. S'ils ne sont restés dans la maison que 20 ans (pourquoi pas?), il est normal qu'un seul des constructeurs y soit mort. Tes remarques sont sans doute justifiées, mais je voudrais pouvoir quantifier le phénomène, en particulier pour une comparaison avec les grandes nécropoles allemandes – car ce qui est intéressant, c'est la comparaison.

Claude Constantin – En Allemagne le problème est encore plus grave. En France, comme je le montrerai dans la vallée de l'Aisne on a à peu près 50 % d'enfants et 50 % d'adultes, et au total il manque beaucoup de corps, sans compter l'absence, déjà repérée partout, des enfants de moins de deux ans. En Allemagne, on est à 15 ou 20 % d'enfants, parfois beaucoup moins : il en manque donc encore plus.

Christian Jeunesse – Une réponse sur les grandes nécropoles. Le plateau d'Aldenhoven en Allemagne, qui peut servir de référence puisque 3 km d'une petite vallée ont été observés de manière systématique, a livré plus de 100 maisons, et une seule nécropole, Niedermerz. Vraisemblablement utilisée par plusieurs villages, elle compte une centaine de tombes : même ratio, dans un contexte de grande nécropole. Il est vrai qu'il y a peut-être de grandes nécropoles qui n'ont pas été trouvées. Celle de Niedermerz est à 500 m du premier habitat (c'est le problème de la relation entre les habitats et les nécropoles).

Par ailleurs, je me demande s'il n'y a pas un petit problème chronologique à Écriennes. Les bracelets en calcaire que vous avez montrés sont plutôt caractéristiques de la fin du Rubané. De toute façon, on en a jamais vu dans le Rubané moyen. Cela pose le problème de la durée d'utilisation de cette petite nécropole. Si d'aventure elle se prolonge du Rubané moyen jusqu'au RRB final, ça pourrait faire 200 ans, soit bien peu de tombes par an.

Katia Meunier – Quelques précisions sur la chronologie céramique d'Écriennes : comme les maisons n'ont presque jamais de fosses latérales, on ne peut pas les dater par la céramique. Il y a de la céramique dans la plupart des sépultures, mais elle est très fragmentée et non décorée. Seuls deux vases entiers sont décorés dans ces sépultures et ils sont tous les deux caractéristiques du Rubané récent.

Christian Jeunesse – Merci pour ces précisions importantes. Suite à l'intervention de Lola Bonnabel, on a cru voir que ces tombes à niches ont commencé dès le Rubané moyen. Si on est dans le Rubané récent, le phénomène devient contemporain de ce qu'a évoqué Éric Boës pour les nécropoles alsaciennes.

Philippe Chambon – Une petite remarque sur la sépulture de Vignely dont a parlé Christian Jeunesse. Je précise que les vases sont des micro-vases (environ 8 cm de haut). L'objet en bois de cerf est assez érodé, mais personnellement j'aurais beaucoup de mal à le classer parmi les haches. En ce qui concerne les interactions avec le Mésolithique, je peux ajouter que le sujet, très jeune, est assis. Cela peut aller dans ton sens.

Isabelle Sidéra – Tu (Christian Jeunesse) as fait une relation directe entre la gaine de Vignely, ou la hache en bois de cerf, et les haches en T, que tu as apparentées au domaine septentrional, et notamment à l’Ertebølle. Il me semble que c’est un matériel perforé qui est probablement élaboré sur une partie droite de merrain : il ne s’apparente donc pas à la hache en T, qui est fabriquée sur un segment central. Le problème de la hache en T est très complexe puisque au Néolithique les premiers éléments apparaissent dans le Bug Dniestr, en Ukraine ; il y a ensuite des haches en T dans le Rubané, dans le Hinkelstein, dans le Grossgartach et aussi dans le Rössen. Si une tombe Cerny livre une hache en T, il y a plus de chance que cela vienne du Rössen que de l’Ertebølle ou de traditions extrêmement éloignées.

Christian Jeunesse – J’ai évoqué la hache en T pour la tombe polonaise, pas pour Vignely. À Vignely, il s’agit d’un contexte général : l’espèce de pendentif zoomorphe sur un os de loup, les craches de cerf, la position debout, le vase à fond pointu à la décoration très caractéristique de l’étape récente de l’Ertebølle. Je connais la complexité du problème des haches en T : il y en a évidemment dans le Bug Dniestr, il y en a à la fin du Mésolithique au Portugal. L’important, c’est leur répartition à la fin du Rubané : 95 % sont alors en Europe du Nord en contexte complètement autochtone et seulement quelques-unes dans les contextes tardi danubiens. On est là, à Oslonki, (culture de Brzesc-Kujawski) dans une zone de contact entre le monde danubien et le monde du Nord. Quant à la hache en T, je n’ai pas dit qu’elle était originaire du Nord de l’Europe, puisqu’elle apparaît dans cette région assez tardivement.

Isabelle Sidéra – Elle apparaît dès le Maglémiosien – soit au Mésolithique – en Europe du Nord.

Christian Jeunesse – En tout cas il y en a énormément entre 4500 et 4000 et, à ce moment-là, on peut comparer de part et d’autre de la limite des loess, donc de part et d’autre de la limite entre les cultures néolithiques européennes de tradition danubienne et ce monde des cultures autochtones.

Nicolas Cauwe – La forme en T est sans doute liée au matériau utilisé et apparaît sans doute de façon indépendante à plusieurs reprises. Ce qui est certain c’est que le vase que tu as montré est tout à fait un vase de chasseurs-cueilleurs.

Jean Leclerc – Entre le Rubané allemand et ce qu’on nous a présenté pour le nord de la France, il y a manifestement un changement : mais de quel ordre, de quelle ampleur ? Toutes ces innovations apparaissent de façon dispersée : dans quelle mesure est-on encore dans le système danubien, ou dans une sorte de système nouveau qui cherche à se construire ? Tu (Christian Jeunesse) as parlé de réaction contre le système danubien, par exemple quand on casse des spondyles. Quand on n’en met plus du tout, on n’est plus dans la réaction, mais dans une autre optique. Est-ce que cette nouvelle optique ne conduit pas à effacer l’originalité du danubien ?

Christian Jeunesse – En effet il y a quelque chose qui m’a frappé dans la communication de Éric Boës, c’est sa description de la variabilité des positions à Vendenheim. On a l’impression d’un système en crise, et d’une transformation en cours – ce qui finalement pourrait symboliquement se rapprocher des spondyles cassés.

Philippe Chambon – Avant de conclure à une plus grande variété des positions, il y a tout de même une donnée à prendre en compte. À Vendenheim, les squelettes présentent manifestement un certain nombre d’effets de paroi, latéraux ou bilatéraux : ils indiquent sans doute la présence d’un contenant, fixe ou mobile. Or, dans ce dernier cas, la position du squelette peut seulement témoigner des mouvements du cadavre durant le transport ou la mise en terre. La variabilité est alors fortuite.

Christian Jeunesse – On a l’impression malgré tout qu’il y a une variabilité nettement plus forte à Vendenheim qu’à Ensisheim, par exemple.

Éric Boës – Il est clair qu’à Vendenheim, il y a une importante variabilité, mais j’ai montré qu’elle tient surtout aux informations qu’on peut avoir sur la nature du remplissage et des vides dans les tombes. Il n’y a pas de

relation entre la position du corps et la nature du dépôt : on trouve des arguments en faveur d'un espace vide aussi bien pour des sujets sur le dos, pour lesquels on pourrait envisager des sortes de contenants pour le transport (ce qui n'est pas évident à Vendenheim), que pour des corps en position fléchie. La difficulté, c'est que nous ne pouvons pas importer les schémas des périodes plus récentes. C'est beaucoup plus compliqué. Ce qu'on sent pour ces nécropoles de Vendenheim et de Rosheim, c'est une multitude de possibilités et qui n'impliquent pas toutes le transport du corps dans une boîte fermée. On peut voir des contenants, ou peut-être simplement des planches, des éléments apportés dans la tombe qui ne sont pas nécessairement des contenants. Pour l'instant, plus on a d'individus, plus on augmente les possibilités : cela montre qu'on manque encore de beaucoup d'informations. Je crois qu'il faut prendre en compte tous les arguments.

Nicolas Cauwe – Je crois que la diversité du traitement des cadavres indique une nouvelle approche de la mort. Plus on négocie les défunts au cas par cas, plus on a de chances d'avoir une relation particulière avec les morts. Au contraire, quand on a une recette applicable à l'ensemble des morts, sans doute prend-on plus en considération la mort comme une entité globale qu'une collection de défunts. Par ailleurs, en ce qui concerne le Danubien, je me demande si ce n'est pas aller un peu vite que de penser qu'il y a déjà une complexification ou une plus grande panoplie de gestes funéraires. Je pense qu'on manque de documents pour pouvoir affirmer ce genre de choses. On a un exemple extraordinaire avec l'Alsace, et au passage j'avoue mon admiration pour ces analyses, mais elles sont excessivement rares. Pour finir, de quoi est-on en présence ? comment ? À mon idée, on n'en sait trop rien.

Christian Jeunesse – Nous sommes en train de découvrir un continent. Cette variabilité importante, on la met en évidence depuis qu'il y a des gens qui observent ces aspects de manière minutieuse. Il est évident que sur une nécropole du Rubané ancien personne n'a jamais eu la même acuité dans l'observation que Lola Bonnabel, Éric Boës ou Yves Guichard. Il faut attendre : peut-être trouvera-t-on pour cette étape aussi des choses plus compliquées que l'image traditionnelle.

Éric Boës – Il est vrai que le cas alsacien reste particulier, mais c'est un cas qui permet des comparaisons sur plusieurs siècles. Même si les tombes du Rubané moyen de Mulhouse-Est n'ont pas été observées comme on pourrait le souhaiter maintenant, les photographies et les dessins ne montrent pas dans cette nécropole un seul déplacement de mandibule, pas une seule déconnexion. Une tendance apparaît sur quelques siècles jusqu'au Grossgartach voire jusqu'au "Néolithique récent" : tout un appareillage se transforme. Évidemment, c'est peut-être propre à une région.

Christian Jeunesse – Je suis un peu réservé. On a souvent l'habitude de transformer les changements en tendances, et d'essayer de les inscrire dans une évolution logique à l'échelle régionale. Il faut faire très attention. Dans l'exemple du Grossgartach, il s'agit d'un système funéraire (ou sous-système) qui est différent de celui du Rubané. Il s'est formé ailleurs, dans le Hinkelstein, alors qu'il y avait encore des Rubanés en Alsace, et il s'est ensuite surimposé au Rubané. En Alsace on a donc une rupture manifeste, et il est difficile de conserver cette image d'évolution sur place à l'intérieur d'une petite région.

Éric Boës – Quand on utilise le terme d'évolution, il ne s'agit pas d'une évolution au sens biologique, et ce n'est effectivement pas une question de filiation. On l'entend dans le sens d'évolution multilinéaire, qui peut avoir des origines différentes. Des innovations peuvent apparaître en plusieurs endroits, mais chronologiquement, il y a quand même une tendance qui sort.

Gilles Loison – Il est certain que de toute façon plus l'échantillon augmente, plus la variabilité est grande. Dans la nécropole de Pontcharaud il y a une grosse variabilité, et pourtant on arrive à retrouver des constantes dans l'organisation. Et bien sûr, la difficulté c'est toujours de comprendre l'évolution dans la durée.

Christian Jeunesse – Tout ça est assez nouveau. Il faudra aussi faire la part des choses entre ce qui est relativement anecdotique et ce qui est beaucoup plus représentatif. On est en train de dire que quand on regarde de près le Rubané, il y a à peu près tout et n'importe quoi. Non. Les choses sont plus compliquées que ce qu'on croyait, mais globalement on reste dans un système fortement standardisé.

Philippe Chambon – Sur le problème de la variabilité, je suis d'accord avec ce que viennent de dire Gilles Loison et Christian Jeunesse : on ne fait pas n'importe quoi n'importe quand ; il y a toujours une règle. Si nous devons toujours travailler sur l'anecdotique, autant arrêter de tout de suite ! Je voulais changer de sujet et faire une remarque sur le mobilier. Dans ce qu'ont présenté Lola Bonnabel et Yves Guichard, dans ce que montrera Anne Augereau demain sur le site de Monéteau, le mobilier n'est pas toujours associé directement au cadavre ; il en est parfois très éloigné. Il faut donc être prudent quand on parle de la présence ou de l'absence de tel type de vestige avec tel ou tel individu. Dans ces fosses à banquette, si la banquette est arasée, le vase est parti et on se retrouve avec une tombe sans rien, en tout cas sans vase.

Claude Constantin – Il y a variabilité et variabilité. Il y a l'anecdotique et puis il y a des choses qui paraissent variables, d'une variabilité sans signification ; mais en ayant suffisamment de données, suffisamment de tombes, on peut peut-être s'apercevoir que ces variables peuvent avoir un sens parce qu'on peut les relier, les corrélérer à d'autres variables auxquelles on n'avait pas pensé au premier abord.

Christian Jeunesse – Il faudra faire le tri. Digérer petit à petit la masse considérable de données qui nous arrivent, et voir comment les choses s'organisent.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

CHAMBON P., LANCHON Y. – *Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne)*, dans ce volume.

II

*Les conditions de dépôt ;
le corps et le mobilier
dans l'espace sépulcral*

Les sépultures chasséennes du site des Plots, Berriac (Aude)

Henri DUDAY,
Jean VAQUER

Résumé

Le site des Plots fouillé sur près d'un hectare comportait une centaine de structures en creux dont 46 ont pu être attribuées au Chasséen ancien (deuxième moitié du cinquième millénaire av. J.-C.). Il s'agit d'un habitat perché comportant de nombreux silos dont six contenaient des inhumations individuelles d'adultes des deux sexes et d'enfants. Les observations de terrain révèlent une variabilité dans la position des corps, leur orientation ou les modalités d'ensevelissement en ambiance colmatée ou confinée. Les mobiliers associés ne constituent pas des offrandes ostensibles, ils peuvent être constitués de vases fragmentés ou d'éléments fortement brûlés apparemment disposés ou inclus dans les comblements qui scellent les sépultures, voire même dans une fosse voisine condamnée en même temps. L'hypothèse d'un rite de destruction du mobilier des défunts par bris, crémation ou incendie est proposée pour deux dépôts particuliers.

Abstract

The site of Les Plots, excavated over an area of nearly 1 hectare, included about a hundred dug-out structures, 46 of which could be attributed to the early Chasseen culture (second half of the 5th millennium BC). It was a hill settlement that included numerous storage pits, six of which held individual burials of adults of both sexes and of children. On-site observations revealed variations with regard to the bodies' positions, their orientation or their manner of burial in a sealed or confined environment. The associated artefacts do not represent conspicuous offerings, but may consist of broken pots or well-burnt items apparently arranged or included in the filling which seals off the burials, or even in a neighbouring pit filled in at the same time. The hypothesis of a ritual aimed at destroying the deceased person's belongings by breaking, cremating or burning them is proposed for two specific deposits.

Le site des Plots à Berriac (Aude) est un habitat néolithique établi au sommet d'une butte témoin d'une ancienne terrasse de l'Aude qui s'étend sur plus de trois hectares. Il a fait l'objet de plusieurs interventions de sauvetage dirigées par J. Vaquer dans les gravières qui ont détruit le site (Vaquer, 1998). Ces opérations ont permis de fouiller 104 structures en creux ; 46 appartiennent sûrement au Chasséen ancien, 5 au Néolithique final, les autres étant de datation néolithique indéterminée. La plupart des structures chasséennes sont des silos arasés qui ont servi secondairement de dépotoir, mais il y a aussi des cuvettes à paroi évasée,

des fosses oblongues, des structures de combustion à pierres chauffées circulaires et quelques petites fosses cylindriques et trous de poteaux. Il s'agit manifestement d'un habitat probablement groupé, établi sur une nappe de loess, dans lequel les activités agricoles et d'élevage sont bien documentées. Le mobilier trouvé dans les diverses structures est homogène et représente un faciès ancien du Chasséen languedocien (style céramique des Plots) à situer dans la seconde moitié du cinquième millénaire av. J.-C. (Vaquer, 1990 et 1991). Les datations obtenues sur le site (f. 46) Gif 9336 : 5170 ± 50 soit 4210-3991 av. J.-C. et (f. 72) Gif 9337 :



Fig. 1 – Les Plots, Berriac (Aude), photographie zénithale de la sépulture 36 au maximum du décapage (cliché A. Guey, CNRS, UMR 8555).

5230 ± 70 soit 4238-3841 av. J.-C. paraissent légèrement récentes par rapport aux datations du même style obtenues dans la stratigraphie de Font-Juvénal, Conques-sur-Orbiel, Aude (Guilaine *et al.*, 1990) et d'autres gisements inédits (Auriac-Golf à Carcassonne, Aude – Vaquer, 1999 – et Encombres à Quarante, Hérault). L'intérêt principal du site des Plots de Berriac réside dans la présence de six sépultures, dont cinq sûrement chasséennes qui sont des inhumations simples en fosse, disséminées dans l'habitat. Quatre d'entre elles ont pu être fouillées et prélevées avec le concours de H. Duday.

La sépulture 1, partiellement endommagée, était à la base d'une petite fosse circulaire d'1 m de diamètre. Il s'agissait d'un sujet adulte masculin couché sur le côté gauche, jambes repliées. Le squelette était globalement en connexion, mais quelques déplacements anciens d'os plaident pour une décomposition du corps en espace partiellement vide. Il n'y avait pas d'offrandes évidentes, toutefois quelques éléments se trouvaient au contact ou proches du corps (fragment de radius d'aurochs coincé entre les genoux), fragments de vases et éclats de quartz et de silex à la base de la fosse ou au contact des os.

La sépulture 2 avait été détruite par les engins de terrassement, plusieurs os d'un enfant ont été récupérés dans les déblais mêlés à quelques vestiges (lame de silex tronquée et fragments de deux vases, une assiette à marli épaissi et une coupe en calotte).

La sépulture 36 se trouvait au sein du remplissage cendré d'une fosse tronconique, d'1,60 m de diamètre et 0,45 m de profondeur. Il s'agit probablement de la base d'un silo (fig. 1). Le sujet adulte masculin se présentait en stricte connexion anatomique et était inhumé en position fléchie sur le côté droit avec le membre inférieur droit replié contre le ventre, l'autre plié à angle droit et les bras plaqués au thorax. Le mobilier lithique et céramique trouvé dans les divers niveaux de comblement de cette fosse, en dessous et au-dessus de la sépulture, montre des raccords de pièces fragmentées avec le matériel d'une fosse voisine (n° 35) qui contenait un amas de tessons pour la

plupart fondus recouvrant une assiette à marli décorée intacte (fig. 2). Cela prouve que le comblement de la fosse sépulcrale et celui de la fosse voisine ont été simultanés et constituent un même ensemble. Le mobilier contenu dans les deux fosses est abondant et caractéristique. Les pièces lithiques sont : un fragment mésial de lame en silex (en 35), des éclats de silex et de quartz (en 36). Une lame retouchée cassée en deux fragments et une petite hache polie en amphibolite calcique peuvent faire partie de l'équipement du défunt, car ils ont été trouvés à proximité du squelette. On note aussi la présence de macro-outillage plus ou moins brûlé : 4 percuteurs (en 36), 3 lissoirs de potiers (2 en 35, 1 en 36), 8 broyeurs allongés à faces striées et extrémités percutees, ainsi que des fragments de meules en grès. La céramique comporte les restes de 19 vases. Quatre ont l'aspect normal des céramiques modelées néolithiques, il s'agit d'une assiette à marli

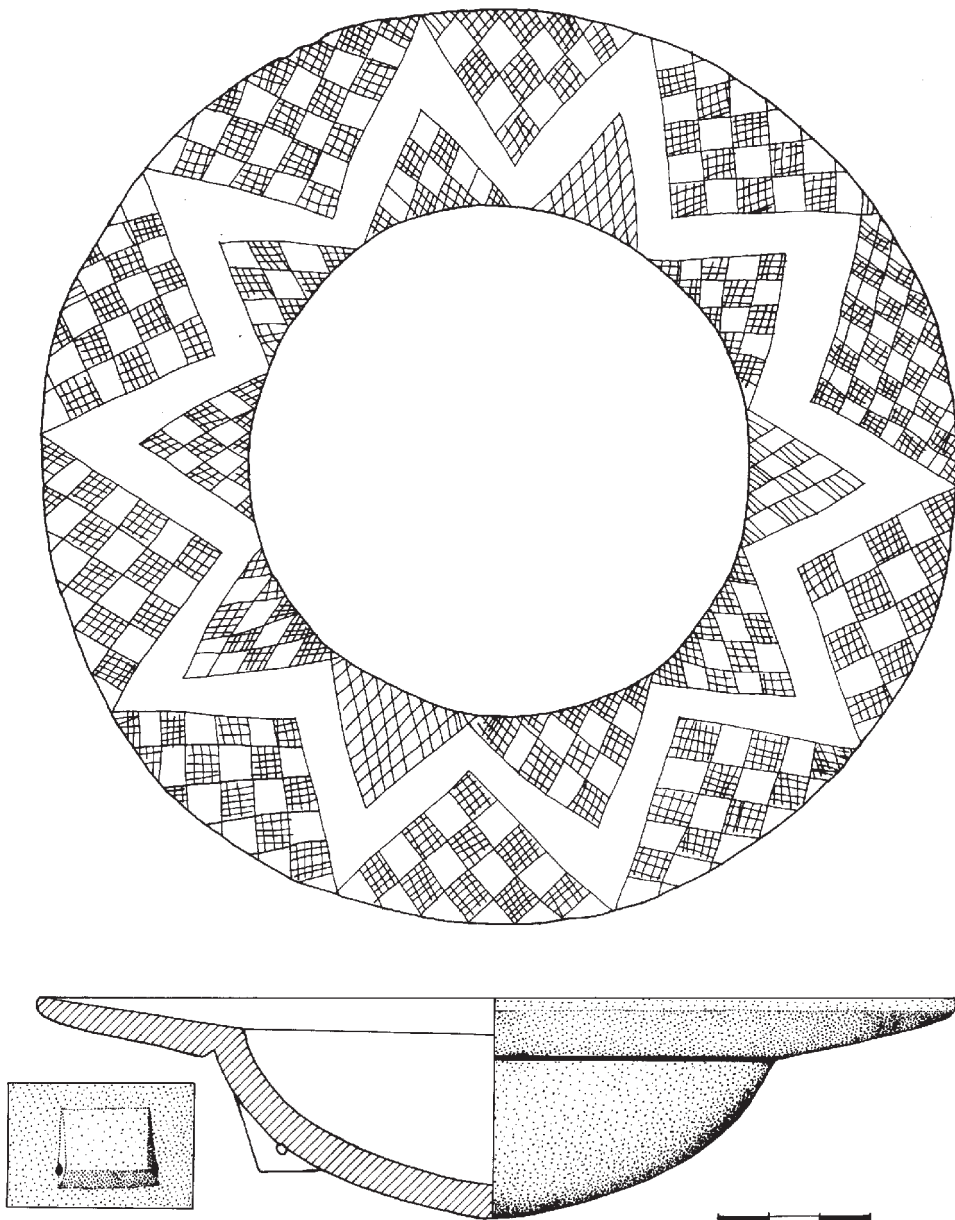


Fig. 2 – Les Plots, Berriac (Aude), assiette à marli décorée de la fosse 35 (dessin J. Vaquer).

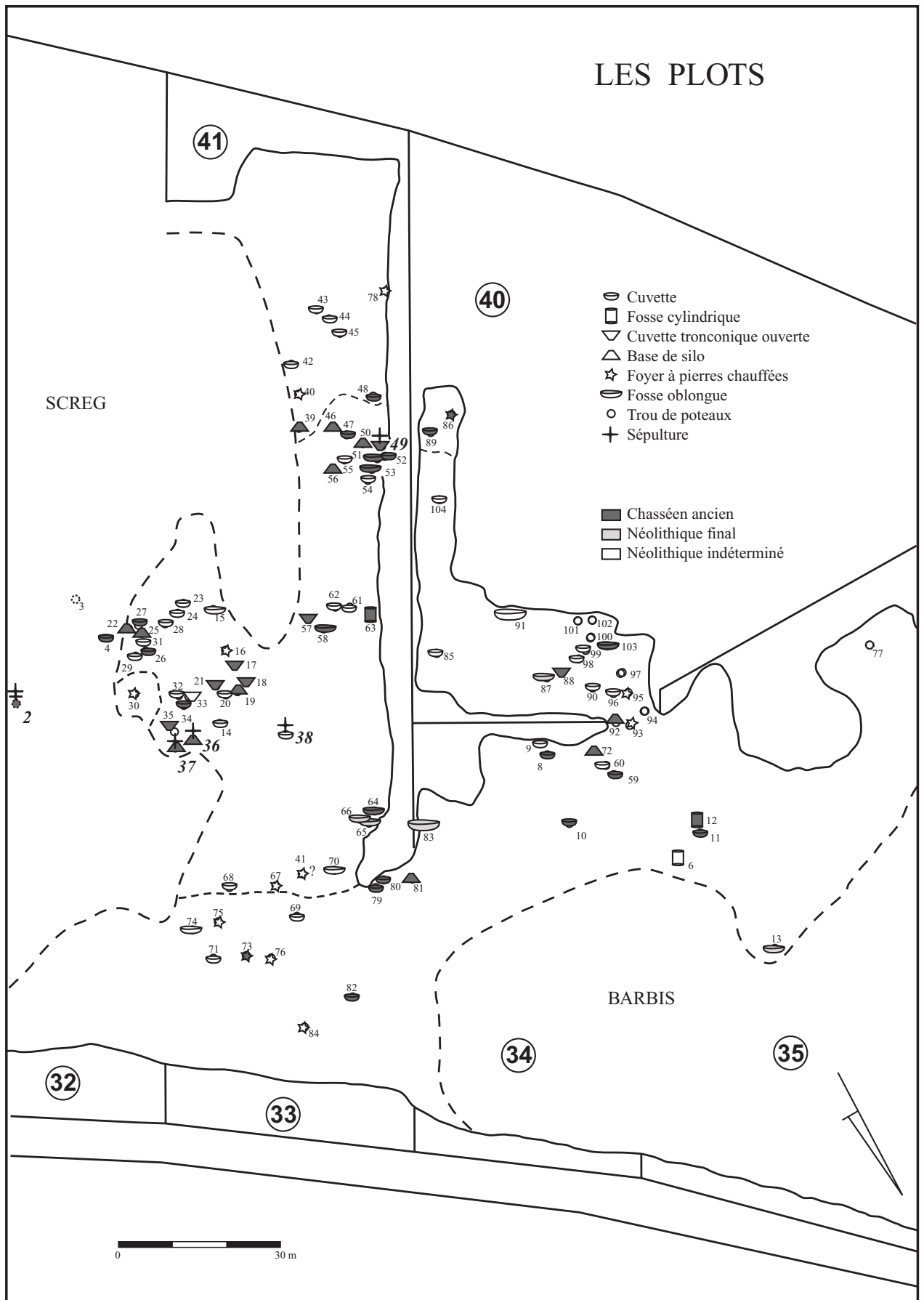


Fig. 3 – Les Plots, Berriac (Aude), plan du site avec localisation des sépultures chasséennes au sein des groupes de structures d’habitat (dessin M. Gandelin).

sur le flanc ouest de la structure ; elle s'est affaissée lors de la décomposition du cadavre, qui a dû intervenir dans un espace semi-colmaté ; en effet les connexions anatomiques sont strictes à la base de la fosse mais un vide devait exister au-dessus pour expliquer le basculement du crâne. Le mobilier trouvé dans cette fosse comporte quelques éclats de silex et de quartz, un percuteur, un broyeur, un lisseur et deux fragments de meules en grès. Le seul élément directement associé au squelette est une côte de bœuf placée sur le thorax au contact des restes humains. Cette pièce porte deux stries transversales sur une corticale. Il pourrait s'agir d'une préforme de grand lisseur à base réservée du type de celles découvertes dans la nécropole de Najac à Siran, Hérault (Mahieu, 1992).

Les sépultures du site des Plots de Berriac sont manifestement localisées au sein même d'un vaste habitat dont l'organisation spatiale ne peut être clairement perçue en raison principalement des larges zones déjà détruites avant les interventions de sauvetage et d'autres part en raison de probables atteintes liées à l'érosion différentielle qui ont sans doute éradiqué bon nombre de structures établies sur les points les plus élevés de la paléo-topographie. Dans la zone décapée sur près d'un hectare, les tombes sont localisées au sein des concentrations les plus importantes de structures, notamment celles établies sur le dépôt de lœss (fig. 3). Morphologiquement les structures utilisées à des fins funéraires ne se différencient pas des autres structures sans sépultures. Il s'agit dans les trois cas les mieux conservés de bases de silos tronconiques dont la forme et les dimensions sont identiques à celles des autres structures du même type et dans deux cas de cuvettes, type ambiguë qui semble exister en tant que tel dans les zones les moins érodées du site, mais qui peut correspondre aussi à des bases de silos à fond concave très arasés (fig. 4). On peut de la sorte estimer que toutes les tombes détectées peuvent rentrer dans la définition de la tombe-silo, type largement attesté dans d'autres contextes chasséens.

Ces structures ont été utilisées ou réutilisées pour établir des sépultures individuelles de divers types de personnes (3 adultes masculins, 1 adulte féminin et probablement 2 enfants). Les sujets ont été généralement déposés au fond de la structure dans 4 cas sur 5 observables, ou tout au moins près du fond dans le cas de la tombe 36 dont le comblement a été total et immédiat. La position des corps est plus variable et pourrait en partie dépendre de la place disponible dans les cas de la tombe 1 et de la tombe 49 où les membres inférieurs sont très repliés. Le tronc peut être posé sur le côté droit (t. 37), partiellement sur le côté droit ou gauche avec la face antérieure plaquée au sol (t. 36 et t. 1) ou posé sur le dos (t. 49). L'orientation de la tête et de l'axe du tronc n'est pas systématique : vers l'est (t. 36), vers l'ouest (t. 37) ou vers le nord (t. 1 et t. 49). Dans les quatre cas observables, les membres supérieurs sont pliés et plaqués au thorax. Hormis le cas

de la sépulture 49 dans laquelle les membres inférieurs sont repliés symétriquement de façon axiale, les membres inférieurs des sujets disposés sur le côté sont fléchis de façon asymétrique, le membre situé contre le sol étant plus plié que l'autre.

Il a pu être établi que les cadavres avaient pu être recouverts immédiatement de terre dans les cas des tombes 36 et 37, ou bien laissés au fond de fosses vides mais probablement obturées dont le comblement a été plus lent dans les cas des tombes 1 et 49 ; cela a permis des déplacements d'os qui étaient en position surélevée, tout en assurant une conservation des connexions dans les parties les plus profondes.

Le mobilier trouvé dans les fosses sépulcrales est fragmentaire et ne peut de façon évidente être considéré comme un dépôt d'équipement fonctionnel. L'hypothèse d'un bris rituel de céramiques peut être formulée pour la sépulture 37. Le dépôt associé à la sépulture 36 est problématique, il prouve que les deux fosses 36 et 35 ont été comblées en même temps ; une lame de pierre polie, une lame de silex brisée en deux et surtout une assiette décorée intacte posée au fond de la fosse 35 peuvent faire figure d'offrandes. Le reste du matériel, qui a subi une exposition à de très hautes températures, est beaucoup plus original ; il pourrait résulter d'un incendie voire d'une destruction volontaire. Il est évident qu'il est difficile dans ces conditions de reconnaître en ces objets brisés ou brûlés des mobiliers funéraires indubitables. On peut envisager soit des dépôts fortuits inclus dans le comblement des fosses, soit un rituel funéraire impliquant la destruction du mobilier du défunt, ou encore des offrandes symboliques (Vaquer, Duda, 1989 ; Vaquer, 1998).

Les observations réalisées sur le site des Plots, ne révèlent pas une forte normalisation des pratiques funéraires, si ce n'est dans l'utilisation de fosse-silos pour des inhumations en ambiance colmatée ou confinée, dans lesquelles il est difficile de reconnaître des dépôts d'objets clairement affichés comme des offrandes ou des équipements des défunts. Les mêmes faits ont été reconnus dans d'autres sites d'habitat qui relèvent strictement du même style chasséen ancien que celui des Plots. C'est le cas du site de Perreiras à Pouzols, Aude, où cinq sépultures à inhumation dont une double se trouvaient dans des silos avec du mobilier fragmenté et des restes de faune inclus dans des remplissages cendreux (Ambert *et al.*, 1989). C'est le cas aussi du site d'Encombres à Quarante, Hérault où une sépulture en silo contenait un petit lot de matériel qui a révélé des raccords avec celui d'une fosse voisine (Amiel *et al.*, 1996). L'existence de dépôts simultanés concernant des sépultures en silo et des fosses voisines, prouvée au Plots de Berriac et à Encombres, pourrait confirmer les hypothèses émises à propos du monument du site du Gournier à Montélimar, Drôme (Beeching, Crubézy, 1998) et sur le site de Jacques-Cœur II à Montpellier, Hérault (Jallot *et al.*, 2000). Elle complique assurément la restitution des rites funéraires des étapes anciennes du Chasséen. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMIEL C., CARRÈRE I., MAHIEU E. (1996) – *Premières données sur l'habitat chasséen d'Encombres*, DFS AFAN, Gazoduc artère du Midi, Service Régional de l'Archéologie du Languedoc-Roussillon, 1996, 60 p., 29 fig.
- AMBERT P., GENNA A., TAFFANEL O. (1989) – Contribution à l'étude du Chasséen du Minervois, *Le Chasséen en Languedoc oriental*, Préhistoire, Université Paul Valéry, n° 1, 1988, p. 25-36, 11 fig.
- BEECHING A., CRUBÉZY É. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in Guilaine J. dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*, Séminaire de J. Guilaine au Collège de France, éditions Errance 1998, p. 147-164, 10 fig.
- GUILAINE J., AMIEL C., BARTHÈS P., COULAROU J., VAQUER J. (1991) – Le Chasséen de l'Abri de Font-Juvénal, in : *Autour de J. Arnal*. Premières Communautés Paysannes, Montpellier 1990, p. 163-175, 5 fig.
- JALLOT L., GEORJON C., WATTEZ J., BLAIZOT F., LÉA V., BEUGNIER V. (2000) – Principaux résultats de l'étude du site chasséen ancien de Jacques Cœur II (Port Marianne, Montpellier, Hérault), in Leduc M., Valdeyron N., Vaquer J. dir. (2000), *Sociétés et espaces*, actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente, troisième session, Toulouse 1998, Archives d'Écologie Préhistorique, Toulouse 2000, p. 281-303, 12fig.
- MAHIEU É. (1992) – La nécropole de Najac à Siran (Hérault), *Gallia Préhistoire*, t. 34, p. 141-169, 21 fig.
- VAQUER J., DUDAY H. (1989) – L'énigme des sépultures néolithiques de Carcassonne, *La Recherche*, vol. 20, n° 206, janvier 1989, p. 130-131.
- VAQUER J. (1990) – L'évolution du Chasséen méridional, essai dans le bassin de l'Aude, in : *Autour de J. Arnal*, Premières Communautés paysannes, Montpellier, p. 177-189, 5 fig.
- VAQUER J. (1991) – Aspects du Chasséen en Languedoc occidental, *Identité du Chasséen*, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, éditions APRAIF, Nemours, n° 4, p. 27-37, 7 fig.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in Guilaine J. dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*, Séminaire de J. Guilaine au Collège de France, éditions Errance, p. 167-186, 9 fig.
- VAQUER (1999) – Les origines préhistoriques de Carcassonne, *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, T. XCIX, p. 17-36, 15 fig.

Henri DUDAY

Laboratoire d'Anthropologie
des Populations du Passé
Université des Sciences et Technologies
(Bordeaux 1), UMR 5809, Bâtiment B5,
Avenue des Facultés, 33405 Talence Cedex

Jean VAQUER

Centre d'Anthropologie UMR 8555,
39, allées Jules-Guesde, 31000 Toulouse

Yaramila
TCHEREMISSINOFF

Les sépultures chasséennes de Narbons (Haute-Garonne) : description, comparaisons et fonctionnement

Résumé

Les sépultures néolithiques de Narbons (Montesquieu de Lauragais, Haute-Garonne) ont été découvertes en août 1999 à l'occasion d'une fouille préventive menée par l'AFAN sur un ensemble agricole médiéval. Les individus (trois adultes et deux enfants) reposaient dans quatre fosses de grande profondeur. Aucun d'entre eux n'était au contact des fonds, mais les sédiments sur lesquels ils étaient disposés ont été, ou se sont, mis en place rapidement. Les données témoignent majoritairement en faveur d'espaces sépulcraux protégés, ce qui est indéniablement le cas d'une sépulture associant deux adultes. Concernant le mobilier, un seul élément était directement associé à un individu néanmoins, il n'est pas impossible que d'autres pièces, curieusement agencées, concernent aussi des défunts. Ces quelques structures renouvellent singulièrement la problématique des sépultures en fosses domestiques du Chasséen méridional, car elles présentent à la fois des récurrences permettant d'appréhender le fait funéraire, et des originalités compliquant son approche.

Abstract

The Neolithic burials at Narbons (Montesquieu de Lauragais, Haute-Garonne) were discovered in August 1999 on the occasion of a preventive excavation carried out by AFAN on a medieval agricultural complex. The individuals (three adults and two children) lay in four very deep pits. None of them were in contact with the bottom of the pits, but the sediments on which they were placed had been deposited rapidly, whether naturally or by human intervention. The evidence mainly pleads in favour of protected burial areas, which is unquestionably the case for one grave holding two adults. As far as grave goods are concerned, only one item was directly associated with an individual; nonetheless it is not impossible that other, curiously-disposed pieces may also relate to some of the deceased. These few structures raise new questions regarding the issue of burials in domestic pits in the southern Chasseen culture, for they present both recurrent features, allowing us to recognise the funerary act, and original features which complicate our approach to it.

AVANT-PROPOS

Le site de Narbons a été découvert dans le cadre des fouilles réalisées par l'AFAN sur le tracé de l'autoroute

A66, reliant Toulouse à Pamiers. Il était localisé sur la commune de Montesquieu-de-Lauragais en Haute-Garonne, à une trentaine de kilomètres au sud-est de Toulouse. Il s'agissait essentiellement d'un habitat médiéval dont la fouille avait été placée sous la

responsabilité de Frédéric Guédon. C'est au cours de l'opération qu'une première sépulture identifiée comme chasséenne a été mise au jour, les autres structures n'ayant été découvertes qu'à la fin des travaux.

Au regard de leur intérêt, nous avons finalement obtenu une prolongation de fouille, grâce à l'intervention conjuguée de Sylvie Riuné-Lacabe (chef d'antenne AFAN Grand-Sud-Ouest), d'Henri Duday (URA 376 du CNRS), de Jean Vaquer (UMR 8555) et de Michel Vaginay (Conservateur régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées), que nous tenons à remercier ici.

Cette occupation a déjà fait l'objet d'une note d'actualité (Tcheremissinoff *et al.*, 2000), mais son étude est encore en cours en vue d'une publication monographique¹. Nous présenterons ici les données issues du terrain, quelques références pour leur intégration contextuelle, ainsi que des pistes de réflexion sur le fonctionnement de ces structures particulières.

PRÉSENTATION

Les vestiges étaient localisés sur un sommet du Lauragais qui domine la plaine alluviale de l'Hers mort. Le substrat était formé par des dépôts tertiaires : sables grésifiés, argiles marneuses, calcaires en banc, regroupés sous le terme de molasse. Ils étaient recouverts par un horizon superficiel d'environ 40 cm, de texture essentiellement argileuse. Ces faciès sont très sensibles à l'érosion et la zone a fait l'objet de profonds labours.

Six structures ont été identifiées comme néolithiques, quatre d'entre elles contenaient des défunts. Elles étaient situées dans la partie haute de la colline et réparties sur une surface d'environ 1000 m². Les distances qui les séparaient étaient très variables, d'une dizaine à une cinquantaine de mètres.

La sépulture 1020 a été découverte en cours d'opération. Elle était contenue dans une fosse de

volume cylindrique d'un diamètre d'environ 70 cm et d'une profondeur conservée de 120 cm.

L'individu reposait dans le tiers supérieur et la moitié sud d'un remplissage argilo-sableux. Le comblement sous-jacent se composait d'un sédiment semblable, mais plus organique. Il contenait, par ailleurs, de nombreux tessons et restes fauniques.

À 20 cm du fond, un vase reposait en position fonctionnelle au centre et au sommet d'un niveau très charbonneux d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Ce niveau contenait aussi des tessons et de la faune brûlée (bovins et ovicaprins). Il s'agissait d'un petit vase hémisphéro-tronconique à col haut, d'une hauteur de 12 cm, comportant un mamelon à perforation horizontale sous l'épaule.

Le fond du creusement, horizontal, était légèrement rubéfié, ainsi que la paroi nord à hauteur de son premier tiers.

La portion supérieure du squelette était très abîmée. Le défunt était un adulte, peut-être une femme (avec Bruzek *et al.*, 1996). Il avait été disposé en position fléchie, dans un axe sud-est/nord-ouest, en appui contre la paroi sud de la fosse (fig. 1). La majorité des pièces se trouvait en situation instable lors du dégagement. Ainsi, le carpe droit, les vertèbres et le coxal gauche, se situaient-ils à plus d'une trentaine de centimètres de la base du dépôt. Or les déplacements sont peu nombreux et de faible amplitude, se limitant essentiellement au volume corporel. Ce fait ne peut s'expliquer que par la mise en place d'un comblement immédiatement à la suite du dépôt de l'individu.

Sur la position initiale du corps, quelques précisions peuvent aussi être apportées pour les os manquants. Tout d'abord, la situation de la main ne laisse aucun doute sur la flexion du membre supérieur droit. La position du sacrum, de la tête fémorale ainsi que la proximité de la paroi, indiquent que le coxal droit reposait en vue très latérale. Cette pièce s'est trouvée redressée sous l'effet d'une grande contrainte, indirectement



Fig. 1 – Sépulture 1020.

perceptible sur la portion supérieure du tronc. En effet, la position très latérale droite du rachis démontre qu'une grande pression s'exerçait sur l'épaule gauche. Il est plus que probable que cette articulation jouxtait la paroi, ainsi que logiquement le crâne, probablement en appui sur sa face latérale gauche. Ainsi, les éléments supérieurs du squelette présentaient-ils une rotation axiale totalement opposée à celle des membres inférieurs.

Pour revenir à la fosse, le remplissage se divisait donc en trois grandes séquences. Pour rappel :

- le comblement intentionnel jouxtant le corps ;
- un comblement sous-jacent de texture homogène contenant des éléments de "type détritique" ;
- et un niveau charbonneux contenant de la faune brûlée, au-dessus duquel était centré un vase complet en position fonctionnelle.

La rubéfaction visible sur le fond et sur la partie basse de la paroi indique que l'altération des os contenus dans ce premier niveau s'est sans doute déroulée à proximité, voire au sein même de la fosse. Ceci confère à cette faune et au vase un caractère particulier, assimilable, selon nous, à une offrande. Leur situation dans la fosse ne permet pas d'être affirmatif à propos de leur stricte association à la sépulture, cependant on ne peut la réfuter complètement. Car les remplissages intercalaires sont de texture homogène, et même s'ils comportent de nombreux vestiges de "type détritique", leur mise en place s'est probablement effectuée dans un temps relativement court.

La fosse de *la sépulture 1034* présentait un plan sub-quadrangulaire, une ouverture de 90 cm par 120 cm, et une profondeur conservée d'environ 150 cm. Les parois étaient légèrement évasées dans sa moitié supérieure et très verticales dans sa moitié inférieure, ce qui donnait à cette portion un plan plus

rectangulaire. Ces variations morphologiques se calquaient sur deux dynamiques distinctes de remplissage. Le comblement supérieur était composé d'un sédiment argilo-sableux recelant de nombreux petits charbons. Les parois étaient tapissées d'un sédiment plus sableux, comportant des petits nodules calcaires indurés. Il est possible que leur présence indique un temps d'attente entre le comblement sous-jacent et l'installation de la sépulture. Le comblement inférieur était de texture argilo-sableuse très homogène.

C'est presque au contact des deux principales séquences qu'a été découvert un bois de cerf, puis les os d'un jeune enfant. Leur relation au bois n'a pu faire l'objet d'une observation directe, mais la sépulture se situait néanmoins au même niveau dans le remplissage : il s'agit donc d'un mobilier probablement associé au défunt (fig. 2).

Le *défunt* était un jeune enfant d'environ 18 mois (± 6 mois, avec Ubelaker, 1978). Son squelette a été très abîmé et ne subsistait globalement que le crâne, quelques éléments du squelette axial et des membres gauches. Il reposait sur le côté gauche, dans un axe ouest/est, tête à l'ouest, face en direction du nord. Les localisations de l'ulna gauche et de la fibula gauche indiquaient que ces membres étaient peut-être fléchis.

Le faible nombre de pièces ainsi que leur état de conservation, rendent toute lecture aléatoire. De plus, les déplacements observables (fig. 3) ne semblent pas s'ordonner entre eux, et leur incohérence est probablement imputable à l'activité d'un ou plusieurs fouis-seurs.

Concernant la fosse, elle n'a pas dû rester longtemps ouverte après le dépôt et un recreusement paraît peu vraisemblable. Nous pensons donc que le comblement de la pseudo-cuvette supérieure fait plus probablement suite à la disparition d'un volume interne et que l'espace sépulcral était en conséquence protégé par un dispositif rigide, enveloppant ou couvrant.



Fig. 2 – Sépulture 1034.



Fig. 3 – Détail de la sépulture 1034.

À propos de la dégradation des parois dans la portion supérieure, il est possible qu'elle puisse indiquer un temps d'attente entre le comblement sous-jacent et l'installation de la sépulture.

La fosse de *la sépulture 3067* présentait un plan oblong d'une ouverture de 85 cm par 120 cm et une profondeur conservée d'environ 120 cm. Les parois étaient légèrement évasées, le remplissage très homogène. La sépulture se situait aussi dans le tiers supérieur du remplissage et le comblement sous-jacent était composé du même sédiment argilo-sableux. Une plus grande densité d'escargots a juste permis d'individualiser une séquence dans le tiers inférieur. Au fond et au centre de la fosse, les restes strictement connectés d'un blaireau reposaient dans une petite dépression. Cet animal se présentait en position hyper-fléchié sur le côté gauche.

Le *défunt* était un enfant d'environ 7-8 ans (± 24 mois, avec Ubelaker 1978).

Son dépôt s'orientait dans un axe sud-ouest/nord-est, tête au sud-ouest, face en direction du nord (fig. 4). Le corps reposait sur le côté gauche, membres supérieurs et inférieurs hyper-fléchis, la conservation était mauvaise. La restitution de la position ne posait aucun problème, mais on relevait plusieurs déplacements. Ils étaient parfois importants et concernaient de grands os longs (humérus droit, tibia et fibula droits). Ils n'auraient pu se produire si le corps avait été directement soumis à la pression du sédiment (tibias droit et gauche).

Le fragment d'une défense de suidé se trouvait partiellement en appui sur la branche droite de sa mandibule.

Le comblement sous-jacent s'est probablement mis en place rapidement, à l'exception du tiers inférieur, qui contient un grand nombre d'escargots. Il pourrait

révéler un temps d'attente entre le dépôt du blaireau et l'installation du défunt. À propos de ce blaireau, sa localisation, ainsi que la nature de cet animal, qui est un grand fouisseur, permettent de penser qu'il a



Fig. 4 – Sépulture 3067.

été disposé. Sa présence recèle donc un sens particulier, mais sa situation dans la fosse ne permet pas d'être affirmatif concernant son association à la sépulture.

La fosse de la *sépulture 4000*, la sépulture la plus particulière de cet ensemble, présentait un plan subrectangulaire d'une ouverture de 70 cm par 140 cm, et une profondeur conservée d'environ 165 cm. Les parois étaient légèrement évasées et un petit rétrécissement s'observait sur le quart inférieur. Comme précédemment, le remplissage était très homogène. Les individus se trouvaient, une fois de plus, disposés au sein du comblement, au sommet de son tiers inférieur. Les os reposaient sur un "lit" de charbons, principalement localisé sous leurs membres inférieurs, à l'est. Ce lit était formé par des brandons de petites sections, dont les orientations étaient assez anarchiques. Certains os de ces membres étaient teintés d'une coloration rouge, que nous avions aussi remarquée sur le sédiment contigu (notamment sur la paroi septentrionale). Sa texture évoquait bien un phénomène de rubéfaction thermique ; les charbons pourraient donc résulter d'une combustion réalisée à proximité voire au sein même de la fosse.

Le niveau inférieur était un peu plus dense en escarbots. Leur présence pourrait éventuellement indiquer un décalage entre le creusement ou l'abandon de la fosse et l'installation de la sépulture.

Les défunts étaient deux adultes, probablement une femme et un homme (avec Bruzek, 1991). Ils reposaient sur le ventre, membres inférieurs fléchis, dans un axe ouest/est, têtes à l'ouest. Ils étaient très "contraints" (fig. 5). L'individu masculin (A) présentait une semi-flexion du membre supérieur droit et une hyper-flexion du membre supérieur gauche, l'individu féminin (B), une extension du membre supérieur droit, et une flexion du membre supérieur gauche.

La restitution des dispositions est relativement aisée, mais les informations taphonomiques sont cependant complexes et parfois contradictoires. Sur la nature de l'espace de décomposition, nous constatons tout d'abord que les déplacements sont nombreux et concernent également des grands os longs. C'est le cas des membres inférieurs, qui ont effectué des mouvements de grande amplitude. Sur le membre inférieur gauche de la femme, l'effondrement a, par exemple, entraîné une rotation complète du fémur, dont la tête est totalement déboîtée de l'acétabulum (fig. 6). Ces contentions paraissent avoir cédé antérieurement à la dislocation des tarses et de la plupart des éléments des pieds. Leurs relations articulaires sont d'ailleurs si bien préservées qu'elles excluent, à notre avis, la présence d'un moyen de contention ayant maintenu la flexion des membres inférieurs : l'éparpillement observé sur les os du pied droit de l'homme (fig. 7) est probablement imputable à un appui temporaire de ce segment en



Fig. 5 – Sépulture 4000.

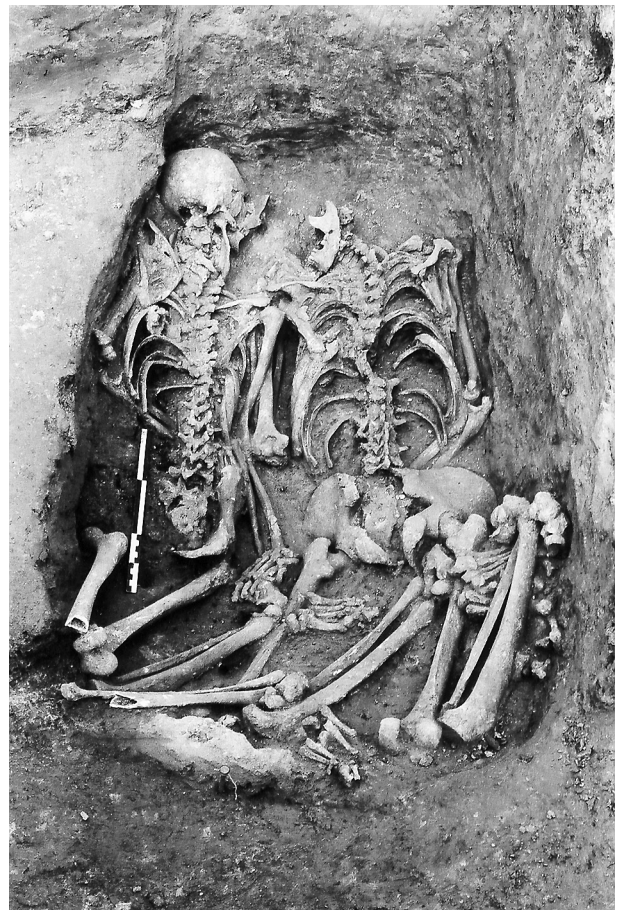


Fig. 6 – Sépulture 4000 en cours de démontage.

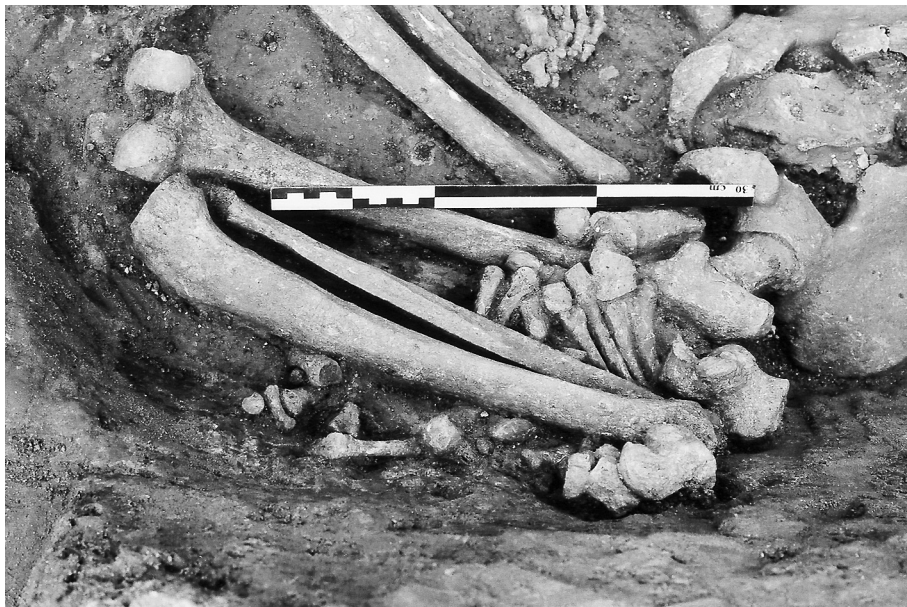


Fig. 7 – Sépulture 4000 : détail des membres inférieurs du sujet A.

élévation contre la paroi. Les autres déplacements importants se notent sur les éléments du pelvis de l'individu B, qui se sont affaissés en direction de l'axe médian; sur les côtes et certaines vertèbres, effondrées et disloquées à l'intérieur du volume thoracique; sur les deux crânes, dont la position des premières cervicales démontre qu'ils étaient initialement maintenus en appui contre la paroi; enfin, sur la mandibule de la femme.

Si les mouvements décrits plaident pour une décomposition en espace confiné (Duday, 1990, p. 193), la lecture de la dynamique de colmatage est un peu plus complexe. La disparition du volume thoracique, ainsi que l'absence de sédiment interstitiel entre les

pièces des membres inférieurs, témoignent bien d'un comblement différencié du volume corporel. Néanmoins, à l'image du maintien en élévation de certains éléments du tarse droit de l'individu A, des observations argumentent en faveur d'infiltrations sédimentaires partielles. C'est le cas du maintien de l'arc anatomique des différents carpes, du volume de flexion des phalanges de la main droite de la femme, et surtout celui de la main gauche de l'homme, dont les pièces épousent véritablement l'épiphyse proximale de l'humérus. Il n'est pas impossible que le seul foisonnement de l'argile sous-jacente ait partiellement provoqué ces anomalies. Mais nous pensons qu'elles révèlent davantage, à propos de l'architecture, un



Fig. 8 – Sépulture 4000 : épaule gauche du sujet A et épaule droite du sujet B.

contenant ou système de couverture rigide, quelque peu perméable.

L'homme a indiscutablement été placé le premier, cependant le caractère simultané des dépôts ne fait aucun doute. L'absence de sédiment entre les os se chevauchant peut être mentionnée, un argument plus pertinent étant fourni par la scapula gauche de l'individu A, qui s'est trouvée légèrement relevée au contact de l'épaule de la femme (fig. 8). Elle occupe d'ailleurs un espace moindre dans la fosse et son squelette présente de fortes compressions.

Aucun mobilier n'a été récolté dans cette sépulture, mais les os ont livré une date comprise entre 4247 et 3998 av. J.-C. Cette sépulture pourrait peut-être fonctionner avec les sépultures 1034 et 3067, dont les dates renvoient aussi au Chasséen ancien, mais la sépulture 1020 semble plus récente (étude en cours).

Deux fosses ne contenant pas de sépulture ont aussi été rattachées au Néolithique.

La fosse 3035 ne contenait qu'une meule en calcaire grésifié, cependant sa morphologie était identique à celle des fosses 1034 et 4000. Elle présentait une ouverture de 100 cm par 130 cm et une profondeur conservée d'environ 200 cm. Les parois étaient légèrement évasées et on observait un rétrécissement dans le quart inférieur, dont le plan était davantage rectangulaire. Le remplissage était assez homogène et se composait du même sédiment argilo-sableux. Il était plus charbonneux dans la moitié supérieure de la fosse, moitié dans laquelle la meule était centrée. Un petit nappage d'éléments calcaires concrétionnés s'observait dans la zone de resserrement des parois, indiquant globalement deux dynamiques de comblement.

La fosse 4002 présentait un plan sub-rectangulaire d'une ouverture de 70 cm par 120 cm et d'une profondeur conservée de plus de 160 cm. Comme pour les fosses précédentes, le comblement argilo-sableux était très homogène. Les parois du tiers supérieur étaient un peu évasées, les deux tiers inférieurs très verticaux, cette portion présentant ainsi un plan d'avantage rectangulaire. C'est à la hauteur de cette variation que se situaient les restes groupés et centrés d'un boviné. Ces os étaient pratiquement tous déconnectés, mais le parallélisme observé entre des grands os longs évoque bien l'agencement de ces restes.

Au contact du fond, le squelette en connexion d'un suidé immature reposait sur son côté droit, contre la paroi nord-ouest de la fosse. Le maintien global des connexions articulaires indique que son recouvrement a dû être rapide, et sa situation confère peut-être un sens particulier à sa présence.

LECTURE ET COMPARAISONS

À Narbons, toutes les sépultures présentent des variations entre elles, concernant notamment l'orientation et la disposition des corps. Mais la variabilité définit, par essence, les sépultures en fosses du Chasséen méridional, que nos structures paraissent assez bien intégrer. C'est le cas de l'individu contenu dans la fosse cylindrique 1020, pour lequel l'absence d'un

“véritable” agencement du corps, son décentrement et le colmatage immédiat de l'espace de dépôt, constituent les faits les plus couramment recensés.

La sépulture double 4000 demeure la plus originale, avec ses deux individus disposés simultanément sur le ventre, sous un dispositif rigide et semi-perméable. Cependant, la nature des espaces de décomposition est également variée, les dépôts en “pleine terre” côtoyant toujours d'autres dépôts, isolés des sédiments (Boujot *et al.*, 1991, p. 414 ; Vaquer, Duday, 1989). Les aménagements peuvent d'ailleurs se révéler d'une grande complexité, et des observations en faveur de contenants semi-rigides ont été notées à six reprises sur les sites du Sud-Ouest (Vaquer, 1998, p. 172). On relève aussi plusieurs positions sur le ventre : à Cugnax - sépulture de Lavimona, en Haute-Garonne (Nacfer, 1991, p. 65), dont la position présente une très forte parenté avec celle de l'individu masculin “A” ; aux Plots à Berriac dans l'Aude (Boujot *et al.*, 1991, p. 41 ; Vaquer, 1998, p. 175) et dans les ensembles drômois du Gournier et de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Beeching 1991 ; Beeching *et al.*, 1987 ; Beeching, Crubézy, 1998 ; Crubézy, 1991).

Les sépultures multiples demeurent très rares en domaine garonnais (tombe 2 de Villeneuve-Tolosane, Vaquer, 1990, p. 247). Dans le cas de la sépulture 4000, l'individu disposé en dernier était très contraint et occupait un espace moindre. Or, il a été décelé dans les sépultures drômoises la situation “privilegiée” de certains individus des deux sexes. On interprète ce fait comme signalant une certaine disparité des statuts individuels (Beeching 1991, p. 337 et 338) et on s'accorde, d'autre part, pour y voir une des manifestations de la transition vers les tombes “collectives” (Boujot *et al.*, 1991), où les premiers morts peuvent symboliquement organiser l'espace sépulcral.

Malgré les variations et originalités des sépultures présentées, les similitudes entre elles concernent plusieurs points, comme la morphologie originale des fosses profondes, la situation récurrente des défunts au sein des comblements et la localisation du mobilier.

À l'exception de la structure 1020, les plans de ces fosses sont oblongs ou sub-quadrangulaires. Il s'agit dans tous les cas de creusements de grande profondeur, puisque certains avoisinent les deux mètres conservés et que l'érosion a dû être importante. Leur fonction initiale demeure problématique. On relève des structures comparables (mais sans défunt) à Villeneuve-Tolosane (Brossier *et al.*, 2000, p. 314 ; Vaquer, 1990, p. 256 et 257) et Jean Vaquer, au regard de leur grande profondeur, pense qu'il s'agit peut-être de puits. Cependant, on ne peut négliger une certaine parenté entre la structure 4000 et les “*sepulcros de fosa*” de Catalogne. Notamment avec le type 1, ou l'étage sépulcral quadrangulaire proto-hypogéique du type 4 de “Camí de Can Grau”, nécropole présentée à l'occasion de la table ronde par Roser Pou i Calvet et Miquel Martí i Rosell (Martí i Rosell *et al.*, 1997 ; Pou i Calvet, Martí i Rosell, 1999).

Concernant le mobilier, le fond de la fosse 1020 recèle pour mémoire un vase en situation particulière : disposé fonctionnellement sur un amas de faune et

d'éléments brûlés, dont la combustion s'est déroulée à proximité, ou au sein même de la fosse. Dans la structure 3067, la présence du blaireau dans le surcreusement du fond ne peut être accidentelle. Les défunts étant déposés plus haut dans les remplissages, on ne peut être affirmatif quant à leur stricte association. Cependant des exemplaires du vase à col sont déjà connus en contexte funéraire, à Saint-Michel-du-Touch (Méroc, 1962; Méroc, Simonet, 1979, p. 397) et à Villeneuve-Tolosane (Vaquer, 1991, p. 35 et 36; Vaquer, 1998, p. 183), où ils reposaient aussi en position fonctionnelle. À Villeneuve-Tolosane, encore, la fosse G 10/4 contenait un individu déposé à mi-hauteur de remplissage, alors qu'une lame et un perçoir reposaient sur le fond de fosse (Vaquer, 1998, p. 179). Un autre exemple "d'offrande dissociée" est livré par la sépulture d'enfant mort en période périnatale de Montbeyre-la-Cadoule à Teyran dans l'Hérault (Laboucarie, Arnal, 1989). Cette sépulture, signalée par un tumulus empierré, présentait une architecture complexe, témoignait d'un "grand investissement". En aparté, il n'est absolument pas certain que la fosse, qui offrait un volume tronconique, ait été conçue pour le défunt. Le nourrisson était disposé dans un coffre volontairement surélevé par rapport au fond d'excavation, fond sur lequel reposait la portion d'un crâne de boviné. Le tertre était soutenu par une "charpente" de branchage et c'est sur cette dernière qu'avaient été déposés une petite marmite, une cuillère en céramique ainsi qu'un maxillaire de bovidé.

Les restes fauniques sont d'autre part fréquemment mentionnés, ainsi que les dépôts d'animaux complets, et on s'interroge à propos de leur valeur culturelle. Jean Vaquer (Vaquer, 1998, p. 168) évoque la possibilité qu'ils puissent constituer de véritables sépultures animales ou des sépultures de substitution. À propos de la faune, nous remarquerons que cette dernière possède généralement un statut domestique ou semi-domestique, alors que notre blaireau renvoie de nouveau à la nécropole du "Camí de Can Grau", qui a livré les restes d'un renard en position indéniable d'offrande (Martí i Rosell *et al.*, 1997).

La présence d'éléments chauffés, comme les fragments osseux du fond de la fosse 1020, ou le niveau de charbon sous les individus 4000, paraît aussi relier nombre de sépultures du Chasséen méridional. Ainsi, l'une des fosses de Berriac recelait-elle sur son fond, en vis-à-vis et sous un défunt (par ailleurs décentré), de nombreux tessons fondus. Des pièces complémentaires provenaient d'une autre fosse, comblée par un amas de poteries détruites et chauffées (après utilisation) en un troisième lieu (Vaquer, Duday, 1989; Vaquer, 1998, p. 172 et 183). Cette configuration se retrouve sur le site des Perreiras à Pouzols dans l'Aude, où les tombes 3 et 4 contenaient de nombreux éléments brûlés (Ambert *et al.*, 1989, p. 31), et pour lequel il est même fait mention de foyers intermédiaires (Duday, Guilaine, 1975, p. 144). Un niveau d'argile très cuite recouvrait aussi une des sépultures que nous avons récemment fouillée à Céprie, près de Limoux dans l'Aude². On se doit également d'évoquer l'imposant ensemble funéraire en habitat du Crès dans

l'Hérault (fouille G. Loison), qui a révélé de nombreux dépôts pluri-individuels entourés de gestes complexes, tels que l'altération par le feu des fonds ou des sommets de fosse, traduisant peut-être des préparations et des condamnations.

S'il est convenu que des "fosses sépultures" soient incluses au sein d'habitats (Vaquer, 1998, p. 169), nous ne possédons, pour Narbons, aucun élément tangible sur la présence d'une aire domestique, que seule pourrait éventuellement trahir le comblement de "type détritique" de la structure 1020. Au regard du nombre de structures, il n'est évidemment pas possible d'aborder leur organisation spatiale, mais nous remarquerons juste la proximité des sépultures 4000 et 3067 et des dépôts 4002 et 3035.

FONCTIONNEMENT ET SIGNIFICATION

Les sépultures de Narbons s'intègrent donc assez bien dans le panorama funéraire du Chasséen méridional, tout en s'en écartant à plusieurs reprises. En effet, la sépulture double 4000 demeure très originale car, même si plusieurs de ces aspects ont déjà été observés, elle les conjugue de manière inédite. Concernant les corps, par exemple, les positions sur le ventre ont été relevées à plusieurs reprises, mais les individus concernés ne semblent pas véritablement disposés. Or nos deux défunts ont bien été agencés, presque symétriquement, et indéniablement protégés du sédiment sus-jacent. Ces deux aspects (agencement et protection des corps) plaident pour le caractère sépulcral du dépôt, nous y reviendrons. Ils ne sont pour l'instant pas les plus fréquemment recensés dans le domaine méridional, où dominent positions anarchiques et complements immédiats, à l'instar de la structure 1020. Le jeune défunt de la sépulture 3067 est aussi disposé et centré, de même que la sépulture d'enfant que nous avons traitée à Céprie³ (cf. *supra*). Tous deux possèdent d'ailleurs une offrande mobilière directement associée, ce qui est aussi le cas du jeune enfant 1034, aux pieds duquel reposait le bois d'un cerf.

Un autre fait assez original relie les sépultures de Narbons : la situation récurrente des défunts au sein des complements et la morphologie des fosses profondes, qui posent avec acuité la question de leur fonction initiale.

En dehors de la sépulture 1020 (qui dépareille décidément), dont le remplissage peut s'apparenter à celui d'un dépotoir et qui pourrait être plus récente, les séquences de comblement sont très homogènes et elles sont toutes composées du même sédiment argilo-sableux. Cette constatation révèle une mise en place rapide, même si quelques éléments témoignent parfois d'abandons temporaires (au-dessus du blaireau 3067, au-dessous de la sépulture double 4000).

L'intentionnalité de la mise en place des complements sous-jacents est loin d'être évidente, mais le rehaussement de ces excavations profondes et l'élargissement des portions supérieures ont pu rendre la disposition des défunts plus aisée. De toute façon, la nature du sédiment encaissant, pour rappel du sable grésifié, n'a pas permis de laisser les fosses longtemps

ouvertes. Il est possible que ces dernières aient été étayées, mais ceci ne change rien aux faits déjà présentés, si ce n'est que cette hypothèse plaiderait davantage pour un rehaussement intentionnel du niveau de dépôt. Ainsi, quoi qu'il en soit, le laps de temps entre la désaffectation des fosses et la disposition des corps, n'a pas dû être très long. En conséquence, on ne peut rejeter la possibilité d'une relation d'ordre symbolique entre le mobilier agencé sur les fonds, d'ailleurs déjà répertorié en contexte funéraire, et les défunts placés plus haut, dans les remplissages.

Il est possible, par exemple, de l'envisager sous la forme de préparations, auxquelles pourraient participer les combustions réalisées à proximité voire au sein même des fosses 1020 et 4000. Car la présence de feu ou de matériaux brûlés semble relier nombres de ces sépultures au même titre que les dépôts animaliers.

PLAIDOYER POUR LES SÉPULTURES DE NARBONS

Il a été considéré que les dépôts de faune puissent constituer de véritables sépultures animales, mais la nature des fosses contenant les défunts et le statut des défunts eux-mêmes se trouvent actuellement très discutés.

En effet, il est sérieusement envisagé par les chercheurs travaillant sur les grands ensembles complexes du Chasséen méridional, que des corps humains soient parfois eux-mêmes en situation d'offrande. Or, en ce qui concerne Narbons, ce n'est pas uniquement par commodité que nous avons choisi d'employer le terme de "sépulture", mais en considération de la présence du mobilier associé, de dépôts particuliers, et de

l'agencement des corps qui ont parfois été isolés du sédiment. Une mention tout de même à propos de l'individu B de la sépulture 4000, qui est très contraint par rapport au premier occupant. Nous nous interrogeons sur l'éventualité d'un accès secondaire à l'espace sépulcral, au sein duquel il n'est peut-être que toléré, ou juste associé. Il convient cependant de ne pas être trop affirmatif, car la morphologie de la fosse a dû rendre les manipulations malaisées.

Le réemploi de fosses domestiques est courant. La fonction initiale de celles-ci n'est pourtant pas toujours bien arrêtée, ce qui est le cas de nos fosses subquadrangulaires très profondes. Elles ne sont probablement pas initialement destinées aux défunts. Cependant, il est plus qu'envisageable que ces détournements répétés, qui concernent d'ailleurs des enfants et des adultes des deux sexes, relèvent d'une véritable codification : d'une re-programmation sépulcrale.

En conclusion, nous pensons qu'il convient de recentrer la définition de "sépulture" sur l'attention portée aux défunts⁴, selon le précepte de Jean Leclerc⁵. Car cette définition, surtout pour la période considérée, ne peut, et ne doit pas être strictement inféodée à la fonction initiale de la fosse. ■

NOTES

- (1) Avec la collaboration de Hélène Martin (Archéozoologie) et de Myriam Texier (Paléobiologie) et de Jean Vaquer (conseil scientifique, étude céramique).
- (2) Avec Pierre Séjalon (Tcheremissinoff, dans ce volume).
- (3) Cet individu était aussi "surélevé" du fond de fosse par une séquence stérile.
- (4) ... et pourquoi pas aux animaux.
- (5) "... ce qui fait la sépulture, c'est l'intentionnalité du dépôt, et la volonté d'accomplir un geste funéraire." Leclerc, 1990, p. 14).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMBERT P., GENNA A., TAFFANEL O. (1989) – Contribution à l'étude du Chasséen du Minervois, *Le Chasséen en Languedoc oriental, Hommage à Jean Arnal*, Préhistoire, Université Paul Valéry, n° 1, p. 25-36.
- BEECHING A. (1991) – Sépultures, territoire et société dans le chasséen méridional. L'exemple du bassin rhodanien, *Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, p. 327-341.
- BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la callée du Rhône, in Guilaine (J.) (dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France sous la direction de Jean Guilaine, éd. Errance, p. 147-164.
- BEECHING A., CRUBEZY E., CORDIER F. (1987) – Les sépultures chasséennes de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), *Sépultures néolithiques, Actes des Rencontres Néolithiques de Rhône-Alpes n° 3*, Centre d'Archéologie Préhistorique de Valence, p. 21-30.
- BOUJOT C., CRUBEZY E., DUDAY H. (1991) – L'identité du Chasséen à travers les structures et pratiques funéraires, *Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, p. 413-420.
- BROSSIER S., LELOUVIER L.-A., MARLIERE P., MARTY P., VIDAILLET F., BOUBY L., CARRERE I., CAYN P., GAUDIN E., SERVELLE C. (2000) – Le site chasséen de Villeneuve-Tolosane/Cugnaux, Haute-Garonne : une nouvelle opération de sauvetage (1996-1997), *Actes des Rencontres méridionales de Préhistoire récente*, 3^e session, Toulouse les 6-7 novembre, p. 313-318.
- BRUZEK J. (1991) – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de Doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Institut de Paléontologie Humaine, Paris. 431 p.
- BRUZEK J., CASTEX D., MAJO T. (1996) – Évaluation des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal. Proposition d'une nouvelle méthode de diagnose sexuelle, *Bulletin et Mémoire de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. 3-4, t. 8, p. 491-502.
- CRUBEZY E. (1991) – Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône, *Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, p. 391-398.
- DUDAY H. (1990) – Observations ostéologiques et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou en espace vide, *Revue archéologique du Centre de la France*, n° 29, p. 193-196.
- DUDAY H., GUILAINE J. (1975) – Les rites funéraires en Languedoc et Roussillon du Néolithique au premier âge du Fer, *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 24, p. 141-151.
- LABOUCARIE S., ARNAL G.B. (1989) – La sépulture chasséenne (L. IV) du gisement de Montbeyre-la-Cadoule à Teyran (Hérault), *Archéologie en Languedoc*, 4, p. 27-33.

- LECLERC J. (1990) – La notion de sépulture, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 2, n° 3-4, p. 13-18.
- MARTI i ROSSEL M., POU i CALVET R., CARLUS i MARTIN X. (1997) – *La necropolis del neolitic mitjà i les retes romanes del camí de can grau*, Departament de Cultura, Barcelona, 235 p.
- MEROC L. (1962) – Le village et la sépulture chasséens de Villeneuve-Tolosane (Haute-Garonne, France), *Zéphyrus*, t. XIII, p. 94-98.
- MEROC L., SIMONET G. (1979) – Les sépultures chasséennes de Saint-Michel-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 76, 10-12, p. 379-407.
- NACFER M.-N. (1991) – Cugnaux : Lavimona, *Bilan scientifique du SRA Midi-Pyrénées*, p. 63-65.
- POU i CALVET R., MARTI i ROSSEL M. (1999) – *El camí de can grau. La roca del Vallès. Una necropolis de sepultures en fossa del neolitic mitjà*, Departament de Cultura, Barcelona, 31 p.
- TCHEREMISSINOFF Y., avec la coll. de BOISSEAU B., GUEDON F., LAGARRIGUE A., MORNAIS P., PONT-TRICOIRE C., VALLET C. (2000) – Les sépultures chasséennes du site de Narbons (Haute-Garonne), *Actualités. Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 97, n° 4, p. 663-665.
- UBELAKER D.H. (1978) – *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*, Édition Aldine, Chicago.
- VAQUER J. (1990) – Le Néolithique en Languedoc occidental, éditions du CNRS, Paris, 398 p.
- VAQUER J. (1991) – Aspect du Chasséen en Languedoc occidental, Habitat et culture matérielle, *Identité du Chasséen, Actes du Colloque International de Nemours 1989*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, p. 27-37.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in Guilaine J. dir., *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France sous la direction de Jean Guilaine, éditions Errance, p. 167-186.
- VAQUER J., DUDAY H. (1989) – L'énigme des sépultures néolithiques de Carcassonne, *La recherche*, vol. 20, n° 206, p. 130-131.

Yaramila TCHEREMISSINOFF
AFAN Grand-Sud-Ouest
et EHESS - UMR 8555

De l'usage des produits de la chasse pour différencier des hommes. Fonctions votive et sociale de la chasse au Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien

Isabelle SIDÉRA

Résumé

L'analyse du mobilier osseux funéraire du Cerny, puis du Rubané, a conduit à percevoir une valorisation votive de la chasse, présente seulement comme signe à la fin du Rubané et plus explicite dans le Cerny. Armes et objets funéraires fabriqués à partir des ossements d'animaux sauvages, pourraient être des attributs chargés de matérialiser l'identité d'un groupe social et de différencier des personnes selon différents statuts sociaux individuels. Aussi, pourrait-on voir, à l'arrière-plan de l'emploi d'un code composé d'attributs issus de produits de la chasse et d'armes, une institution sociale d'un type bien particulier se manifester. Cette institution qui pourrait traverser les étapes chronologiques, pourrait aussi être investie d'une charge idéologique changeante en fonction des cultures qui l'emploient.

Summary

Analysis of the bone assemblages found in funerary contexts for the Cerny and Linear Pottery (Rubané) cultures have led to the perception of the increased votive value of hunting, present only as a sign at the end of the Rubané and more explicitly in the Cerny. Weapons and funerary artefacts made from the bones of wild animals could form attributes which materialise the identity of a social group and differentiate individuals according to social status. Thus, a social institution seems to manifest itself in the background, behind the use of a funerary code composed of attributes related to hunting. This institution, which could last through various chronological phases, could also be invested with a variable ideological factor, changing according to the culture using it.

In the Cerny culture, some assemblages have an arborescent construction. The material is a succession of meaningful symbols partly distributed in each grave. Thus, the "hunter" appears as a votive status signified by specific functional attributes. Within the hunter's votive status, and according to the number and quality of the attributes, individual statuses could be differentiated. At all events, not all the individuals were "hunters". Is there any correspondence between institution, votive status and practical reality? According to faunal data for the RRBP, the existence of a social order governing the place of hunting in settlements seems credible. The

votive institution thus has an echo in everyday life; the use of attributes related to hunting in a funerary context corresponds to a real social phenomenon, even if it emphasises hunting. The ostentation however appears by transfer at a moment in time when the practice of hunting is losing its material and social importance: the extreme end of the “Rubané”. Ostentatious recycling in this context ends by showing that, whether real or votive, hunting is endowed with a strong symbolic factor and the power of social differentiation. This continues throughout the Neolithic period.

An essential point, concerning ideology, was also clarified. If hunting or its symbolism corresponds to the expression of a social institution, the symbols representing this institution result from variable factors and ideology. Thus, the stage-setting of attributes connected to hunting differs quite considerably depending on the period and the culture concerned. Whereas, in the “Rubané” culture, a specific social and cultural identity could be demonstrated by the use of hunting products, the latter could, for the Cerny culture, represent a vindication of war. In the Michelsberg and Chasséen cultures, the sparse documentation does not allow us to express an opinion, but while the institution seems to have continued, the ideological content of the symbols was probably different again.

Dans les sépultures du Néolithique, certains faits reliés à la chasse prennent place à différentes étapes de la chronologie et paraissent s'enchaîner d'après une logique dont j'aimerais déterminer la nature. Ils posent le problème du statut de la chasse au Néolithique en termes de phénomène social et de son évolution. Je voudrais donc attirer de nouveau l'attention sur l'espace social que la chasse pourrait occuper au Néolithique en livrant cette fois des réflexions générales¹.

Pour traiter le sujet, je continuerai d'exploiter les liaisons entre des faits issus de plusieurs études récentes relatives tant aux objets en matière osseuse qu'à ceux en silex, à la faune ou à l'architecture domestique ; entre les faits durables et les particularités culturelles. L'accent sera porté sur les manifestations funéraires, mais une incursion sera faite dans l'habitat, qui permettra de raccorder l'un à l'autre, l'abstraction et le concret ou le funéraire et le quotidien.

L'exemple donné est celui de la séquence du Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien : fin du Rubané (RRBP), Villeneuve-Saint-Germain, Cerny, Michelsberg et Chasséen. Toutefois, les principes et les résultats de cette recherche locale peuvent probablement s'étendre à d'autres contextes culturels contemporains. Ainsi, certains auteurs ont appliqué avec succès à l'Europe centrale la méthode et les critères d'analyse que j'avais mis en œuvre pour découvrir la “forte valorisation de la chasse” dans le mobilier funéraire Cerny (Sidéra 1994a et b, 1997)². D'après la documentation nouvelle et abondante présentée au cours de la table ronde “Pratiques funéraires du Néolithique ancien et moyen en France et dans les régions limitrophes” (Saint-Germain-en-Laye, 2001), une extension géochronologique de ce phénomène de “valorisation funéraire de la chasse” pourrait même aussi concerner les tombes du Midi de la France et de la Suisse. Ce dont je parlerai trouverait ainsi un large écho dans le Néolithique et le Chalcolithique européens (Guilaine et Zammit, 2001, Sidéra, 2000).

SUR LE CONCEPT DE CHASSE DANS LA SOCIÉTÉ DES MORTS

Sur l'ensemble de la chronologie

Dans la majeure partie de la séquence, depuis la fin du Rubané jusqu'au Michelsberg et au Chasséen, les ossements d'animaux sauvages sont très fréquemment employés pour constituer les objets en matière osseuse qui accompagnent les morts, qu'ils soient des outils, des armes et des parures (Sidéra, 1997 et 2000). Des armatures de flèche en silex sont, dans certains cas, associées à ce mobilier.

L'occurrence, dans les tombes, d'objets fabriqués avec des ossements d'animaux sauvages, est, semble-t-il, nouvelle à la fin, voire l'extrême fin du Rubané – par rapport aux étapes plus anciennes de la Céramique linéaire des bassins de la Seine et du Rhin et plus anciennement encore d'Europe centrale et orientale³. Un transfert partiel de l'utilisation des coquilles, le matériau de prédilection des Rubanés, vers les ossements des grands mammifères sauvages s'opère à l'extrême fin du Rubané, et probablement à l'échelle d'une grande partie de l'Europe à la fin de la Céramique linéaire (Sidéra, 2000).

Ces objets se déclinent autour d'un registre thématique défini : les animaux sauvages ou les produits de la chasse, peut-être la chasse elle-même ou la guerre, lorsque ces produits sont associés à des armes. Ils peuvent avoir fonction d'attributs⁴ avec en arrière-plan une valorisation funéraire de la chasse ou de la guerre. C'est, du moins, en ce sens que je les ai interprétés (Sidéra, 1997 et 2000). Cette interprétation mérite d'être affinée.

À la fin du Rubané Récent du Bassin parisien

L'évocation des animaux sauvages n'est pas seulement donnée par les ossements mais aussi par des perles en coquille qui rappellent la forme des craches

naturelles ou des substituts peu réalistes qui, lorsqu'ils sont mêlés aux vraies, comblent les vides laissés par une dent trop usagée et perdue ou simplement manquante.

Les objets issus d'animaux sauvages, des canines de cerf en particulier, ainsi que leurs imitations ou leurs substituts fabriqués dans d'autres matériaux, constituent le plus souvent des parures de costumes sur lesquels ils étaient vraisemblablement cousus. Ceci est particulièrement développé dans le contexte funéraire de la fin du Rubané où les outils sont rares (Sidéra, 2000).

Comme en témoignent les 82 craches naturelles cousues sur le bandeau d'une morte de Bucy-le-Long dans l'Aisne (ERA 12, 1998), les animaux nécessairement abattus pour fournir la parure d'un individu donné peuvent avoir été nombreux. Peut-être faut-il penser aussi à la capacité de certains individus à thésauriser des matériaux peu abondants et recherchés (2 craches par animal).

Dans les tombes de la fin du Rubané, les produits de la chasse sont le plus souvent associés à la parure et au costume. Un événement spécifique se produit à cette période puisque l'on peut dire qu'une identité sociale s'affiche avec ostentation au travers de costumes qui, de surcroît, sont garnis de symboles de types nouveaux.

Au Villeneuve-Saint-Germain

Les manifestations funéraires évoquées ci-dessus ne s'appliquent pas ou très peu au Villeneuve-Saint-Germain (Sidéra, 2000).

Le symbolisme lié aux dépôts d'objets acquis par la chasse est fluctuant puisqu'il s'exprime avec une force variable selon les époques. Durant le Villeneuve-Saint-Germain et avant la fin du Rubané, la composition des attributs funéraires est différente de ce qu'elle est à l'extrême fin du Rubané. L'aspect fluctuant des symboles funéraires mérite une analyse que je réserve pour l'instant. C'est en tout cas un fait historique marquant.

Au Cerny

La chasse pourrait devenir explicitement évoquée.

Les symboles issus de la sphère sauvage se multiplient. Les parures composées de dents sont fréquentes et variées (Bouchet *et al.*, 1996; Mordant, 1997; Sidéra, 1997). Des imitations plus ou moins réalistes de craches sont employées. À Orville, 18 imitations en matière osseuse sont ainsi disposées autour du cou d'un défunt (tombe 19 : Simonin *et al.*, 1997). Des outils nouveaux et nombreux, des objets qui ne sont ni des parures ni des outils, mais des supports sans traces de travail apparaissent (tombe 4.1 de Passy). Les supports anatomiques et les espèces sauvages dont proviennent tous ces objets se diversifient.

La quantité d'animaux sauvages abattus pour constituer la parure d'un individu reste importante dans certains cas⁵. À Vignely, par exemple, un très jeune enfant présentait un collier ou une parure de costume composée d'une cinquantaine de craches de cerf et d'une

pendeloque zoomorphe réalisée sur une vertèbre de loup (tombe 257 : Bouchet *et al.*, 1996, 29).

Des individus possèdent des armes, quelques flèches en silex à des carquois bien pourvus (jusqu'à 22 armatures dans la tombe 5.1 de Passy : Duhamel *et al.*, 1997). Une masse d'arme en bois de cerf pourrait également être représentée (tombe 4.1 de Passy : Sidéra, 1997). Certains individus pourraient aussi détenir une trousse à outils plus ou moins complète vouée à la fabrication d'un matériel d'archerie et de peausserie (Passy "Sablonnière" tombe 4.1, tombe 2 de Noyen-sur-Seine "Les Pieds Cornus" : *id.*).

Au Cerny, les produits de la chasse ou leurs substituts se diversifient dans les tombes. Leur usage comme attributs funéraires semble s'amplifier. L'acte de chasser, illustré à travers les armes, pourrait devenir explicite. Une force nouvelle est donnée à une expression symbolique que l'on peut, en première lecture, rapporter à la chasse.

Des assemblages élaborés pour différencier les morts

Si l'on examine l'ensemble des assemblages funéraires du Cerny qui comprennent du mobilier osseux, on observe que les artefacts qui les composent sont stéréotypés. L'élaboration des assemblages est méthodique. Elle obéit à une construction hiérarchique. L'assemblage le plus diversifié est celui de la tombe 4.1 de Passy⁶, dans l'Yonne. À quelques artefacts exceptionnels près, le mobilier osseux de presque toutes les tombes Cerny est un sous-ensemble plus ou moins fourni de l'assemblage de cette tombe. Celui-ci apparaît donc comme "idéalement complet". Il se distribue par segments dans les autres tombes. Le dépôt le plus élémentaire – parmi les tombes qui possèdent du mobilier osseux –, est une canine de suidé, vraisemblablement de sanglier, travaillée ou non (Sidéra, 1997).

Les assemblages funéraires Cerny correspondent donc à des ensembles structurés de symboles déposés par portion d'importance variable dans les tombes. Ils différencient des individus.

Une grille de différenciation sociale votive

L'individu de la tombe 4.1 de Passy possède encore un mobilier en partie fonctionnellement intelligible. L'équipement complet ou presque de ce qui pourrait être celui d'un chasseur ou un guerrier lui est associé (Sidéra, 1997). L'inhumé de la tombe 2 de Noyen-sur-Seine possède un segment analogue à cet équipement mais moindre – les pièces maîtresses semblent y être, cependant (Bernardini *et al.*, 1992). D'autres individus ne présentent que certains objets épars de cet équipement (tombe de Rots : Sidéra, 1997) jusqu'à un objet unique (tombe 10 d'Orville : Sidéra, *id.*). D'autres, enfin, ne présentent aucun attribut ou des attributs totalement étrangers au domaine de la chasse, de la guerre ou de leur évocation.

L'emploi des attributs reliés par leur matériau ou par leur nature à la tombe 4.1 de Passy et à la chasse ou à la guerre, peut être compris comme un code univoque

utilisé pour incarner l'identité sociale d'un groupe de morts. Mais le code est aussi employé, à l'intérieur du groupe, pour différencier des statuts individuels. Certains individus, peu, sont statutairement définis comme des chasseurs ou des guerriers, pour simplifier ; d'autres, plus nombreux, sont seulement affiliés à ces fonctions et à différents degrés, d'autres encore ne sont classés ni parmi les chasseurs ou les guerriers, ni parmi le groupe d'individus affilié à ces fonctions.

L'utilisation du code formé par des produits de la chasse et des armes pourrait donc correspondre à une grille de différenciation sociale votive. Cette grille existe probablement en parallèle à d'autres grilles qui restent à trouver.

On peut se poser le problème du statut fonctionnel de la chasse et de la guerre dans les "jeux sociaux" (Guilaine et Zammit, 2001, 233). De plus, par le fait que la chasse fournit les attributs identitaires de ce qui seraient des statuts sociaux, on peut aussi poser la question de la manière dont les statuts sont donnés : par acquisition, par transmission héréditaire ou bien par les deux.

Une institution sociale

L'élaboration des assemblages osseux funéraires ressort d'une logique fonctionnelle certaine mais qui n'est ni économique ni matérielle (dans le Cerny, le bœuf est prépondérant et la chasse faible : Tresset, 1997).

Employé d'abord pour les hommes et pour les enfants, mais aussi pour des femmes, le code n'est en effet probablement pas – toujours – utilisé pour commémorer des fonctions effectives et vécues. Il concrétiserait plutôt des statuts sociaux abstraits. Aussi l'utilisation du code pourrait-elle recouvrir une institution sociale⁷ au sein de laquelle des individus seraient classés sur un même rang symbolique et social, que matérialiserait une nature d'attributs ; mais selon des statuts distincts les uns des autres, qui seraient indiqués par les différences dans l'élaboration des assemblages⁸. Cette institution, qui est relative à l'identité sociale d'un sous-groupe puis de personnes, n'a rien d'anecdotique puisque 40 % des individus d'une nécropole Cerny donnée, par exemple celle de Passy, seraient représentés par ce même code (Sidéra, 1997).

Charge symbolique du code

Le registre des symboles qui composent le code est précis. Aussi, faut-il, au sein du code, séparer la charge sociale de l'attribut (cf. ci-dessus) de sa charge symbolique. Les canines de suidés – de probables sangliers – ont toujours un module très important. Elles proviennent non seulement de mâles adultes mais encore d'animaux de "belle" taille (Sidéra, 1997). D'après ce que j'ai pu observer sur une photographie de la plaque de l'exposition *Il y a sept mille ans en vallée de Marne* (Bouchet *et al.*, 1996, photographie 2, 30), les craches naturelles de la tombe 257 de Vignely sont aussi principalement issues de grands cerfs mâles adultes (d'après les critères de F. d'Errico⁹).

Au-delà des objets eux-mêmes et de ce qu'ils représentent, les animaux qui y sont impliqués ont probablement aussi un sens précis. Les Grecs classiques prêtaient, par exemple, au sanglier, qui est particulièrement fréquent dans les dépôts Cerny, un caractère sauvage, impétueux, colérique, agressif et ardent, courageux dans l'attaque et la défense (Viano 1999).

La communauté d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans le funéraire, se représentent au travers de l'utilisation des produits de la chasse, partagent des valeurs propres à une sphère de préférence sexuée et masculine. Ces objets livrent une image très sélective voire théâtralisée de ce que serait une chasse ordinaire. La charge symbolique de ces objets se situe donc bien au-delà de l'acte de chasser. Le nombre ou la taille des supports dévoilent la volonté d'afficher l'importance de l'effort produit pour les acquérir et la confrontation du détenteur de ces attributs avec des forces sauvages. Ce n'est donc pas tant la chasse qui serait signifiée au travers de ces symboles que des valeurs se déclinant autour de la masculinité et du sauvage : exaltation de la puissance, de la prouesse, du courage, de la témérité, etc.

Le Michelsberg et le Chasséen

Le "marquage" des morts par des objets acquis de la chasse persiste pendant le Michelsberg et le Chasséen (Sidéra, 2000). La gamme des espèces et des parties anatomiques représentées par ce mobilier est cependant légèrement différente. Les canines de suidés sont toujours employées (Sidéra, 2000). Le castor apparaît à travers une incisive constituant le support d'une perle (à Monéteau : Augereau *et al.*, 2001). La question de la place et de la qualité de ces symboles ne peut être approfondie pour cette période car la documentation est trop lacunaire. À cette époque, néanmoins, les outils en matière dure animale, toujours en grande partie issus d'ossements d'animaux sauvages, prennent une place plus importante encore dans la panoplie funéraire, par rapport au Cerny. Les armes, toujours des armatures de flèche, font encore partie des dépôts funéraires des adultes comme des enfants chasséens, en tout cas, à Monéteau (Augereau *et al.*, ce volume).

La représentation et la différenciation d'individus donnés au moyen d'attributs formés par des produits de la chasse ou des armes est encore valide durant le Chasséen et le Michelsberg. L'institution sociale que dévoile la persistance de l'emploi codé de ces attributs pourrait être active sur un très long terme et serait donc historiquement signifiante.

Du Rubané Récent du Bassin parisien au Chasséen : institution et idéologie

L'institution sociale qui pourrait se manifester par l'intermédiaire de l'utilisation de symboles issus d'animaux sauvages ou d'armes semble traverser les étapes chronologiques. Cependant, la qualité, les valeurs et le nombre des symboles étant variables d'une époque à

l'autre, différentes expressions et finalités correspondant à différents besoins identitaires se juxtaposeraient alors à son usage. Ce sont tantôt des armatures de flèche seulement, des ossements issus d'animaux sauvages seulement ou tantôt la réunion des deux qui servent de code à la même institution. Cette variabilité est idéologique. Au regard de la variation de la force avec laquelle cette même institution s'affiche entre le Rubané, le Cerny et le Chasséen, il est peu probable que la même idéologie y soit mise en œuvre. Une idéologie évolutive se superposerait donc à une institution sociale d'une certaine permanence entre Rubané et Chasséen. Ainsi, les produits de la chasse sont-ils employés à l'extrême fin du Rubané pour une raison déterminée, par exemple, revendiquer une appartenance à un groupe social : ce sont essentiellement des parures ou des restes de costumes. En revanche, les mêmes attributs enrichis par d'autres ainsi que probablement la même institution sociale sont employés au Cerny mais pour une autre finalité. Ils expriment, à ce moment-là, une idéologie qui exalte la masculinité et la confrontation. Cette nouvelle idéologie pourrait être mise en parallèle avec un type d'apologie particulière : celui de la guerre. Au Michelsberg et au Chasséen, si la même institution est encore usuelle, un déplacement de valeurs s'est produit puisque les outils sont en grand nombre. L'idéologie et les valeurs de la fin du Rubané ou du Cerny sont, en tout cas, encore différentes dans ces nouvelles cultures.

L'emploi qu'avait fait C. Jeunesse du terme "idéologie" pour désigner l'arrivée des attributs en matières animales dans le funéraire est justifié (Jeunesse *et al.*, 1997). Cependant il ne donne qu'une vision incomplète car il manque une dimension qui serait celle de l'institution sociale et de sa continuité.

SUR LA PLACE ET LA PRATIQUE DE LA CHASSE AU QUOTIDIEN

Au Rubané Récent du Bassin parisien

Les seules informations relatives à une pratique sociale de la chasse dans l'habitat ont été données par une étude de la répartition des espèces dans les villages de la vallée de l'Aisne de la fin de la Céramique linéaire vers 5000 av. J.-C. (Hachem, 1995). Cette étude a mis en évidence une relation entre la taille des bâtiments, la qualité et la fréquence des espèces chassées et élevées (Hachem 1995a et b, 2000).

1. Les taux les plus élevés d'animaux chassés sont associés aux petits bâtiments (jusqu'à 45 % des restes osseux proviennent d'espèces sauvages)¹⁰.

2. Les proportions des espèces chassées sont différentes suivant les types de bâtiments et les pratiques d'élevage ou de chasse qui y sont développées. Ainsi le sanglier est-il de préférence associé aux bâtiments (petits) où les restes d'animaux chassés sont le plus souvent bien représentés. Le cerf est ubiquiste mais tient la première place des restes des grands animaux sauvages des bâtiments (grands) où les taux d'élevage sont les plus forts. L'aurochs est consommé dans

n'importe quel type de bâtiment mais en petite quantité et dans un cadre limité (Hachem, *id.*).

Le ciblage et la consommation préférentiels de certaines espèces chassées au détriment d'autres¹¹ paraissent régis par des lois et des codes différents en fonction des unités d'habitation et de leur taille.

L'importance de la chasse, au Rubané, ne relève ni du banal ni de l'anecdote puisque cette activité est en relation avec des pratiques fonctionnelles et sociales concrètes qui intègrent une façon d'habiter et de manger. La place de la chasse est donc aussi très probablement régie, dans le vivant, par un ordre social.

Après le Rubané Récent du Bassin parisien

Dans l'habitat, la pratique de la chasse pour l'acquisition de produits carnés, entre autres, s'affaiblit à partir de la fin du RRBP (Hachem, 1995a; Jeunesse *et al.*, 1997; Sidéra, 1991, 1993, 2000). Si la chasse augmente un peu au Cerny et durant le Michelsberg et le Chasséen, elle n'atteint néanmoins pas les proportions qu'elle avait au Rubané (Sidéra, 2000). L'affaiblissement de la chasse s'opère sur le long terme et relève d'un choix historique pour le développement de l'élevage.

La taille moyenne des bâtiments du Villeneuve-Saint-Germain s'accroît par rapport à celle du Rubané (Constantin *et al.*, 1998). Le RRBP s'originalise cependant par une fréquence de bâtiments de petite taille (*id.*). L'habitat Cerny, Michelsberg, Chasséen est très mal connu et exclu de la réflexion.

Dans le même temps où la chasse s'affaiblit, la taille des bâtiments est en hausse. Autrement dit, on a vu l'interaction fonctionnelle entre la distribution des espèces animales et la taille des bâtiments, ce sont les bâtiments où la consommation des espèces chassées avait de l'importance, les petits bâtiments qui, tendanciellement, disparaissent au profit des bâtiments plus grands où la consommation des animaux d'élevage est généralement la plus forte. Les deux faits se coordonnent et l'affaiblissement de la chasse pourrait donc bien procéder d'une réorientation économique et sociale mise en place à la fin du Rubané. Un recentrage sur l'élevage est effectué; par contrecoup ou choix, chasser devient un acte moins usuel, peut-être aussi prend-il un autre sens? Le modèle des longs bâtiments, celui qui, surtout, correspondait à un fort élevage, tend à s'imposer à l'extrême fin du Rubané et dans le VSG.

Ajoutons un dernier fait historique : celui de l'accroissement de la chasse au cerf (Tresset 1993, Jeunesse *et al.*, 1997; Sidéra, 2000). On a vu que le cerf était ubiquiste dans les bâtiments du RRBP mais qu'il était aussi le premier animal sauvage de grande taille chassé dans les grands bâtiments (dont les taux d'élevage sont souvent les plus importants). Il devient aussi le premier animal chassé aux périodes suivantes, plus particulièrement à partir de la fin du VSG (Tresset, 1993).

L'animal dont la chasse s'impose au cours du temps est aussi celui qui fonctionnait au RRBP avec les bâtiments de grande taille, ceux qui précisément résistent après cette période (Sidéra, 2000). Je propose donc de

relier ce troisième fait aux deux précédents car cela me semble procéder d'un même système. Il renforce l'idée que l'affaiblissement de la chasse procède d'un changement progressif de société dans sa complexité économique, fonctionnelle, sociale, symbolique, historique, etc. exposée plus haut.

L'image qu'on retire du tableau de chasse que j'ai dépeint ici rompt avec les représentations habituelles que l'on donne du Néolithique. On lui prête en effet toujours des préoccupations symboliques et religieuses principalement agricoles, représentées au travers des déesse-mères, des symboles cornus, des haches, du cycle solaire, etc. (Gimbutas, 1991 ; Briard, 1986, 11). Il apparaît, à la lecture des vestiges tant funéraires que d'habitat, que la chasse possède un rôle social pour le moins peu ordinaire au Néolithique. Rappelons, toutefois, que les domaines concernés par les faits exposés ici ressortent de la manière dont se représentent et se différencient les individus : un petit nombre d'entre eux plus exactement.

ENTRE LE MATÉRIEL ET L'ABSTRACTION, EN GUISE DE CONCLUSION

Peut-on faire coïncider la mise en scène des produits de la chasse dans les tombes du Rubané puis du Cerny et la place de la chasse dans l'habitat ? Le statut funéraire du chasseur ou du guerrier, source apparente de différenciation sociale, correspond-il à une réalité concrète ? Autrement dit, existe-t-il des correspondances entre l'institution sociale, que symbolisent les produits de la chasse et les armes, telle qu'elle est dimensionnée dans la société des morts du Néolithique et une pratique sociale vécue par des individus au quotidien ? L'exercice est ardu et peut-être vain, mais les questions posées méritent examen.

Dans l'habitat du Rubané, le lien entre quantités et qualités des produits de la chasse et taille des bâtiments semble en grande partie valable. Différentes pratiques de la chasse sont probables et associées à des façons de manger et d'habiter, peut-être à d'autres activités et à d'autres fonctions matérielles et sociales, pourquoi pas ? (une analyse démunie de déterminisme doit être conduite dans les détritiques d'habitat pour rechercher des indices supplémentaires de différenciation spatiale). À la même époque et plus tard surtout, les produits de la chasse servent aussi, on l'a vu à travers les sépultures, à différencier un groupe d'individus et des statuts individuels. Ces différentes fonctions font de la chasse une institution sociale vraisemblablement très ancienne à la fois économique, culturelle et sociale, à la fois concrète et abstraite. Mais si sa place et sa fonction sont réglementées, dans l'habitat comme dans les tombes, par un ordre social, cet ordre social est-il pour autant commun aux tombes et aux habitats ? A-t-on réellement affaire dans les tombes à une structure sociale votive ayant pour principe la chasse et/ou ce qui pourrait se confondre avec elle, comme la guerre ?

À partir de l'extrême fin du Rubané, ce sont, en définitive, des gens pour qui la chasse n'a plus, au quotidien, le même poids économique ni le même sens

social et culturel qu'elle avait auparavant, qui emploient des attributs funéraires lui faisant directement ou indirectement référence. Un phénomène de "vases communicants" entre les sphères domestique et funéraire se fait jour qui souligne en tout cas le caractère d'utilité sociale de la chasse dans le vivant. Il a été interprété comme un transfert du matériel à l'idéal (pour reprendre les termes de M. Godelier mais en les inversant : 1984) ; comme le recyclage d'une pratique économique et sociale vers une fonction symbolique (Sidéra, 2000). La charge mythique de la chasse, telle que les scènes de chasse à l'aurochs et au cervidé semblent bien transcrire à Çatal Hüyük¹², pourrait aussi se manifester au travers de l'utilisation funéraire de produits issus d'animaux sauvages et d'armes. Ceci ajouterait la dimension votive faisant le lien entre les symboles funéraires employés et la pratique ; la liaison entre l'institution concrète et la nature des attributs composant le code funéraire.

Les attributs funéraires issus des produits de la chasse proviennent forcément de la mise à mort d'animaux sauvages, et le nombre de ces produits qu'un individu est capable de rassembler pour ses parures n'est pas anodin. Au regard d'une pratique économique et sociale affaiblie de la chasse dès la fin du Rubané, d'où viennent donc les matières premières de ces artefacts et surtout l'idée d'en faire état ? Considérant leur caractère usagé, proviennent-ils des générations antérieures à celles qui en font leur mobilier funéraire ? Dans ce cas, pourquoi des objets auxquels l'accumulation et le temps donneraient une importance seraient-ils déposés au moment précis où la chasse est socialement et pratiquement en déclin ? Est-ce à dire que ce mobilier devient funéraire parce qu'il est désuet dans le vivant et qu'il manifeste alors seulement des réalités passées ? Au contraire, aurait-il plus de valeur à cause de l'affaiblissement de la chasse et l'utilisation de ce mobilier traduirait alors toute la différence d'une situation nouvelle ? Considérant la continuité de la pratique cynégétique, malgré sa diminution, un *distinguo* entre pratique habituelle et alimentaire et pratique symbolique moins commune, qui, accessoirement fournirait des emblèmes ayant un sens social, ne serait-il pas la source de la différence observée entre l'habitat et les sépultures ? Dans ce cas, un changement des pratiques sociales de la chasse, qui ne laisserait pas de trace matérielle identifiable dans l'habitat, en serait-il responsable ? Mais encore, de façon plus matérielle, l'acquisition des objets fabriqués avec des ossements d'animaux sauvages, investis de valeurs nouvelles parce que la chasse est réglée différemment sur un plan économique et social à l'extrême fin du Rubané, ne feraient-ils pas l'objet d'une circulation entre communautés ? Cette période correspond aussi à un ralentissement voire un arrêt de la circulation des spondyles. Autrement dit, la permanence des relations sociales extra- et intra-régionales entre communautés ne se manifesterait-elle pas sous une autre forme et de nouvelles matières premières ? Dans ce cas, une nouvelle harmonie entre l'économique et le symbolique, le concret et le virtuel, se serait construite autour de symboles nouveaux. Ceci à l'extrême fin du Rubané. ■

NOTES

- (1) Voir sur le Rubané puis sur le Cerny : Sidéra, 1993, 1994a, 1997, 2000, 2001.
- (2) C. Jeunesse et R.-M. Arbogast (1997) ; cet article est issu d'une communication faite en 1995 (Jeunesse et Arbogast, 1995, 26). Il développe, en apparence, une polémique en réaction à deux communications présentées à Nemours en 1994 mais ne fait que surenchérir sur l'idée de la valorisation symbolique de la chasse dans le funéraire que j'avais dégagée à l'époque (Sidéra, 1994b, 67 ; Sidéra, 1997, 499 ; Tresset et Sidéra, 1994, 8-9). *L'idéologie de la chasse* (Jeunesse et Arbogast, 1997, 81, 82, 96) qui *fait irruption* au Néolithique moyen rhénan (*ibid.*, 87) et arriverait bien plus tard dans le Bassin parisien (*ibid.*, 84) et le *changement profond dans la perception du monde sauvage* en concomitance (*ibid.*, 87) sont cependant des idées nouvelles qui seront, entre autres, discutées ici.
- (3) Le dépôt de pointes de flèche est très ancien, en revanche, et s'exprime avec une force variable en fonction de la chronologie fine et des régions (Farruggia, 1992).
- (4) C'est-à-dire des objets employés pour se représenter et se faire identifier par d'autres. Exactement comme dans l'iconographie religieuse où les saints sont munis d'attributs qui permettent de les identifier. Ainsi reconnaît-on à coup sûr Saint-Sébastien par les flèches nombreuses qui le transpercent. Saint-Laurent parce qu'il tient un gril, l'objet de son supplice, etc.
- (5) Ces quantités sont bien entendu relatives. On est loin du foisonnement des dents qui ornent les costumes des derniers chasseurs-cueilleurs

- tel que l'on peut l'évaluer dans les nécropoles baltes, à Olieneostrovskij (près de Saint Pétersbourg) par exemple (Gourina, 1956).
- (6) 4 outils tranchants et 2 poinçons sciés en quart, 5 alésoirs à lanières en bois de cerf ; une masse en bois de cerf perforée, un anneau en os (perle ou flèche), une perle sur pré-molaire de loup, une défense de suidé entière ; un racloir sur défense de suidé laminaire perforée (Sidéra, 1997, fig. 4).
- (7) Institution au sens anthropologique du terme, c'est-à-dire, un dispositif organisé visant au fonctionnement ou à la reproduction d'une société donnée. *Une institution comporte nécessairement des valeurs et des normes (qui peuvent être coutumières, réglementaires ou encore s'énoncer sous forme de code)* (Bonte et Isard, 1991, 378).
- (8) Le tissu local et régional, les relations de parenté et les réseaux de relations intra- et extra-régionales, l'identité sexuelle, etc. interagissent forcément dans ces statuts et déterminent des variations funéraires que nous ne sommes pas toujours en mesure de percevoir.
- (9) Communication orale.
- (10) Les animaux d'élevage sont plus particulièrement consommés dans les grands bâtiments (90 à 98 % de restes totaux) (Hachem, *id.*).
- (11) L. Hachem parle d'"obligations alimentaires" pour qualifier cette répartition différentielle des espèces associées à une représentation abstraite déterminée (Hachem, *id.*).
- (12) Sur le grand panneau du bâtiment culturel AIII.1 ; il convient de souligner que les chasseurs représentés sur ces scènes sont munis d'arcs et les animaux transpercés de flèches (Mellaart, 1967, fig. 48).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARBOGAST R.M. (1994) – *Premiers élevages néolithiques du Nord-Est de la France*, ERAUL, 67, 165 p.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., HAMON C., GINOUX N., SIDÉRA I., TRESSET A. (2001) – Monéteau "Sur Macherin" : néolithique, époque gauloise, gallo-romain. DFS de sauvetage urgent, AFAN, SRA Bourgogne, 2 vol.
- BERNARDINI O., DELNEUF, FONTON M., PEYRE E., SIDÉRA I. (1992) – La sépulture dite Grossgartach de la Sablonnière à Passy (Yonne)", *Actes du 11^e colloque interrégional sur le Néolithique, Mulhouse 1984*, Paris, éd. de l'Association Internéo, p. 119-130.
- BONTE P., IZARD M. (1991) – *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 755 p.
- BOUCHET M., BRUNET P., JACOBIESKI G., LANCHON Y., BOSTYN F., CHAMBON P., LEROYER C., SALANOVA L. (1996) – *Il y a 7000 ans en vallée de Marne... Premiers labours, premiers villages*. Catalogue d'exposition, Nemours, éd. de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Île-de-France, 48 p.
- BRIARD J. (1986) – *Mythes et symboles de l'Europe pré-celtique. Les religions de l'Âge du Bronze (2500-800 av. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 180 p.
- CONSTANTIN C., ILETT M. (1998) – Culture de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain, rapports avec la culture rhénane. *Organisation néolithique de l'espace en Europe du Nord-Ouest*, Actes du 23^e colloque interrégional sur le Néolithique, Bruxelles 1997, Anthropologie et préhistoire, 109, p. 207-216.
- DUHAMEL P., FONTON M., CARRÉ H. (1997) – La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problème d'interprétation. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 397-447.
- ERA 12 éd. (1998) – *Bucy-le-Long "la Fosselle"*. FPVA, Paris, éd. du Centre Protohistorique de l'Université de Paris I, 2 vol.
- FARRUGGIA J.-P. (1992) – *Les outils et armes en pierre dans le rituel funéraire du Néolithique Danubien*, British Archaeological Reports, international series 581, Oxford, éd. Tempus reparatum, 507 p., 118 fig.
- GIMBUTAS M. (1991) – *The civilization of the goddess*, San Francisco.
- GODELIER M. (1984) – *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 348 p.
- GOURINA N.N. (1956) – Olieneostrovskij mogil'nik. *Materialy i isledovanija po arkeologii SSSR*, 47.
- GUILAINE J. et ZAMMIT J. (2001) – *Le sentier de la guerre. Visages de la violence préhistorique*, Paris, Seuil, 372 p.
- HACHEM L. (1995a) – *La faune rubanée de Cuiry-lès-Chaudardes (Aisne, France) ; essai sur la place de l'animal dans la première société néolithique du Bassin parisien*, Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I, 3 vol., 278 p.
- HACHEM L. (1995b) – La représentation de la chasse dans les espaces villageois rubanés de la Vallée de l'Aisne (France), *Anthropozoologica*, 21, p. 197-205.
- HACHEM L. (2000) – New observations on the Bandkeramik house and social organization, *Antiquity*, 74 (284), p. 308-312.
- JEUNESSE C., ARBOGAST R.M. (1995) – À propos du statut de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires. *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, résumé des communications du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, p. 26.
- JEUNESSE C., ARBOGAST R.M. (1997) – À propos du statut de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires. *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Cahiers de l'association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace, supplément 1997, p. 81-102.
- MELLAART J. (1967) – *Catal Hüyük, a neolithic town in Anatolia*, Londres, Thames et Hudson, 232 p.
- MORDANT D. (1997) – Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 449-480.
- SIDÉRA I. (1991) – Processus économiques, choix technologiques et culturels dans l'exploitation des faunes protohistoriques des VI^e et IV^e millénaires en France septentrionale. État de la documentation, *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 3-19.

- SIDÉRA I. (1993) – *Les assemblages osseux en bassins parisien et rhénan du VI^e au IV^e millénaire B.C. Histoire, techno-économie et culture*. Thèse de Doctorat de l'Université de Paris I, 3 vol., 636 p.
- SIDÉRA I. (1994a) – Les assemblages osseux en bassins parisien et rhénan du VI^e au IV^e millénaire B.C. Histoire, techno-économie et culture. *Bulletin de la société préhistorique française*, 91 (1), p. 14-16.
- SIDÉRA I. (1994b) – Le mobilier funéraire en matières dures animales en milieu Cerny : symbolisme et socio-économie. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, résumé des communications du 6^e colloque international de Nemours, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 67.
- SIDÉRA I. (1997) – Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socio-économie. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 499-513.
- SIDÉRA I. (2000) – Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg. De l'économie aux symboles, des techniques à la culture, *Gallia Préhistoire*, 42, p. 108-194.
- SIDÉRA I. (2001) – Domestic and funerary bone, antler and tooth objects in the Neolithic of western Europe : a comparison. *Crafting bone : Skeletal Technologies through Time and Space*, Choyke A.M., Bartosiewicz L. eds, British Archaeological Reports, IS 937, Oxford, p. 221-229.
- SIMONIN D., BACH S., RICHARD G., VINTROU J. (1997) – Les sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 341-379.
- TRESSET A. (1993) – Le rôle de la chasse dans la néolithisation de l'Europe tempérée : l'exemple de la vallée de la "Petite Seine". *Exploitation des animaux sauvages à travers le temps*, 13^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 4^e colloque international de l'homme et l'animal, Juan-les-Pins, éd. de l'Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, p. 247-259.
- TRESSET A. (1997) – L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du musée de préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 299-314.
- TRESSET A., SIDÉRA I. (1994) – L'évolution des stratégies d'exploitation du monde animal durant la séquence Rubané récent/Villeneuve-Saint-Germain/Cerny dans le bassin parisien. État de la question. *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, résumé des communications du 6^e colloque international de Nemours, Nemours, Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir., p. 8-9.
- VIANO C. (1999) – Sur le caractère ardent du sanglier selon Aristote. Éthique et physiologie du Thumos, *Anthropozoologica*, 30, p. 23-32.

Isabelle SIDÉRA

UMR 7055 Préhistoire et Technologie

92023 Nanterre cedex.

E-mail : sidera@mae.u-paris10.fr

La parure funéraire des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C. dans le Bassin parisien et la plaine du Rhin supérieur : traces d'usure, fonctionnement et fonction des objets de parure

Sandrine BONNARDIN

Résumé

Les objets de parure issus des tombes néolithiques des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C., découvertes dans le Bassin parisien et la Plaine du Rhin supérieur, sont-ils usés ? Comment le sont-ils ? Que révèlent leurs traces d'usure des manipulations dont ils ont fait l'objet et des fonctions pratiques auxquelles on les a destinés ? Afin de répondre à ces questions, nous avons élaboré une approche spécifique, basée sur l'observation et la caractérisation des traces d'usure sur les objets de parure. Les résultats auxquels nous avons abouti mettent en évidence que les objets ont été portés. La parure funéraire, avant d'être destinée aux morts, a donc été celle des vivants. Les résultats ont également permis d'observer que les objets ont été diversement agencés sur le corps afin de constituer non seulement des bijoux, mais également des décors de vêtement.

Abstract

Do objects of personal adornment found in Neolithic tombs dating from the 6th and 5th millennia BC discovered in the Paris Basin and the Upper Rhine Plain present traces of wear or use? And if so, of what type, and what do these traces reveal of their handling and of the practical functions for which they were intended? In order to answer these questions, we have developed a specific approach based on the observation and characterisation of the traces of use and wear on objects of personal adornment. Our results show that the objects were worn. Thus, before being destined for the dead, ornaments found in a funerary context adorned the living. The results have also allowed us to observe that the objects were variously disposed on the bodies and constituted not only jewellery but also decorations on clothing.

INTRODUCTION

Les communautés agropastorales installées dans les vallées du Bassin parisien et de la plaine du Rhin

supérieur durant les 6^e et 5^e millénaires avant J.-C. produisent un grand nombre d'objets de parure. Le choix de matières premières parfois très éloignées des sites de consommation (matières dures animales telles que la coquille de mollusques marins, fluviatiles ou

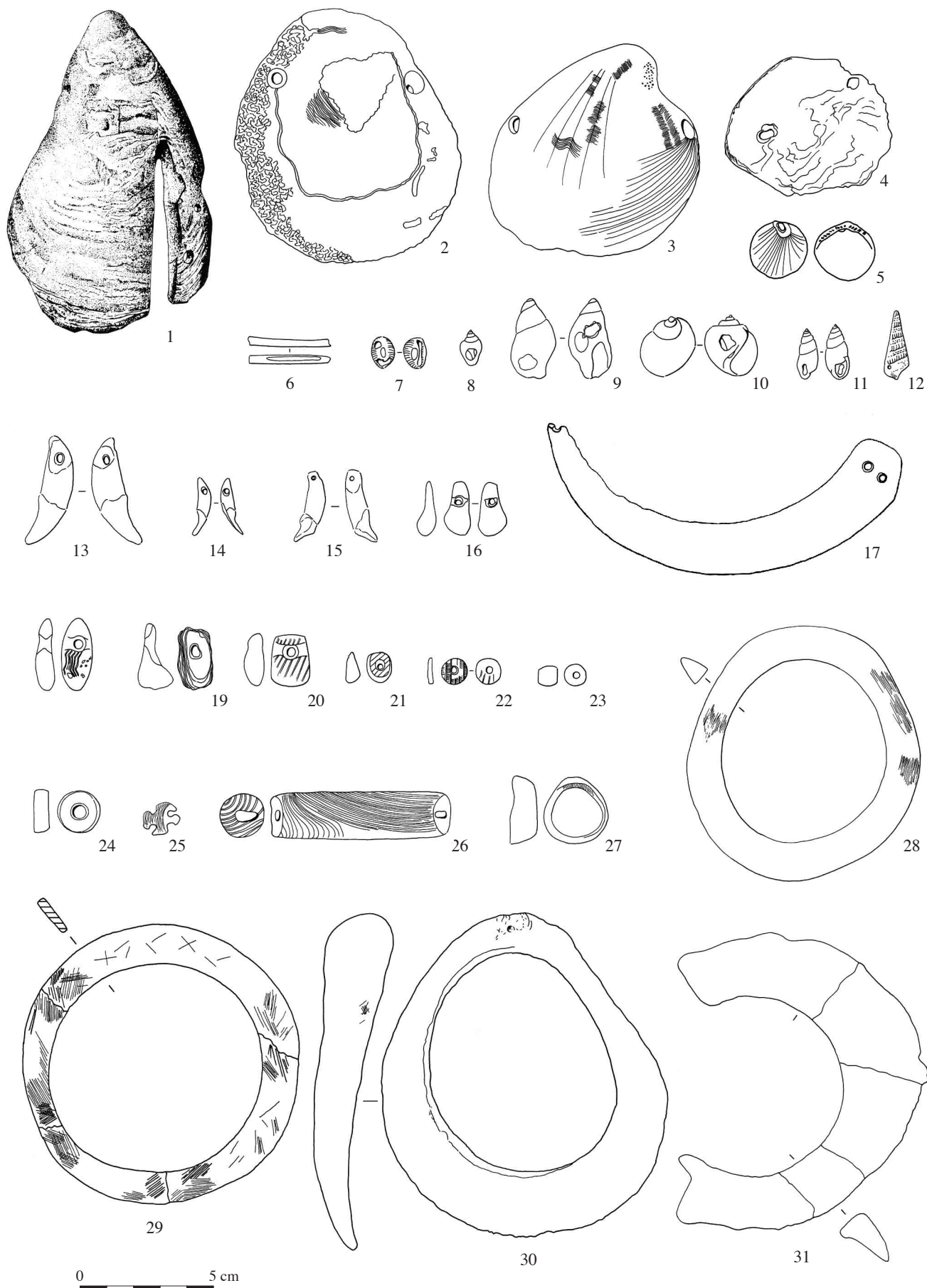


Fig. 1 – Les principaux types d'objets de parure trouvés dans les tombes des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C., dans le Bassin parisien et la plaine du Rhin supérieur.

terrestres, l'os et l'ivoire, matières minérales diverses telles que le calcaire et le schiste) illustre l'existence de réseaux de circulation et d'échanges couvrant des centaines de kilomètres. La coquille du spondyle (*Spondylus gaederopus*), objet emblématique des groupes venant du Danube, constitue l'exemple le plus représentatif puisqu'il proviendrait de Méditerranée orientale (Égée). La panoplie des objets de parure est diversifiée tant du point de vue morphologique que technique (fig. 1).

Les objets de parure sont fabriqués a priori pour orner, décorer le corps humain. La plupart d'entre eux doivent être assemblés avec d'autres pièces pour composer une parure. D'autres peuvent se porter de manière indépendante. D'un point de vue conceptuel, il faut donc distinguer objet de parure et parure, la partie et le tout. Un objet de parure peut être mais n'est pas toujours une parure tandis qu'une parure est souvent constituée de plusieurs éléments de parure (de même type ou de types différents).

La manière dont les parures sont agencées sur le corps joue un rôle important dans la décoration corporelle des populations néolithiques. La parure des hommes des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C. aurait pu nous échapper si ces mêmes hommes n'avaient pas enterré leurs morts en prenant soin de les orner. Au total, j'ai étudié plus de 7000 objets dont la disposition dans la tombe peut rendre compte de la parure portée par le mort : colliers, plastrons, ceintures, bracelets, etc. Mais, ces objets sont-ils pour autant des parures mortuaires, c'est-à-dire des parures composées pour le mort ? Ne déploie-t-on ces appareils que pour en parer le corps des défunts ou bien les vivants les utilisent-ils également ? D'autre part, s'ils les utilisent, comment manipulent-ils ces objets de parure afin de composer

leurs parures ? Quels indices devons-nous rechercher ? Que signifient-ils ?

Pour aborder cette problématique et tenter de répondre aux questions qu'elle soulève, j'ai élaboré une approche que j'ai baptisée "approche du vécu de l'objet" dans la mesure où elle vise à comprendre la vie d'un objet de parure à partir du moment où il entre dans la chaîne de consommation⁽¹⁾. Cette approche repose sur la logique qui veut que l'utilisation d'un objet entraîne irrémédiablement l'usure de celui-ci, usure qui se matérialise sous la forme de traces. Il s'agit donc d'observer la surface des objets de parure afin de savoir si elle comporte des traces d'usure. L'identification, la caractérisation, puis l'interprétation des traces d'usure constituent les trois étapes de ma démarche (fig. 2). À un premier niveau d'étude, il s'agit d'identifier la présence ou l'absence de traces d'usure afin de savoir si les objets ont été utilisés ou non, autrement dit s'ils ont été portés avant d'être déposés dans les tombes. À un deuxième niveau, il s'agit d'analyser ces traces d'usure car elles donnent des renseignements sur la manière dont les objets ont été portés, assemblés, etc. Elles informent donc, à un degré supérieur, sur les diverses manipulations de l'objet. Enfin, à un troisième niveau, il s'agit de confronter les deux premières étapes à la position géographique des objets dans la tombe afin d'envisager le fonctionnement de l'objet de parure. L'association des trois niveaux constitue une méthode d'étude du fonctionnement et de la fonction des objets de parure, et justifie l'expression "vécu de l'objet de parure".

Le présent article se propose d'examiner cette approche, en posant les bases méthodologiques et en présentant à partir d'exemples précis les apports de la méthode à la connaissance des pratiques funéraires néolithiques.

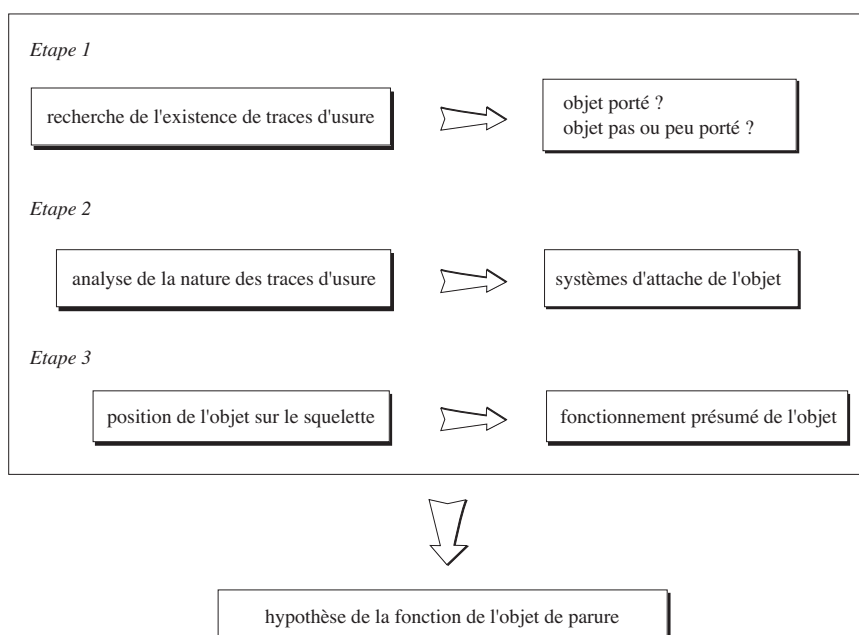


Fig. 2 – Les différentes étapes de l'étude du fonctionnement et de la fonction des objets de parure.

MÉTHODOLOGIE

J'ai conçu ma méthodologie à partir de 7000 pièces que j'ai étudiées d'un point de vue technique, "en prenant soin d'isoler les traces d'usure des traces techniques de fabrication" (Taborin 1993b). Pour ce faire, j'ai examiné la surface des objets à l'œil nu ou à l'aide d'une loupe binoculaire à faible grossissement (6,7 x à 40 x). Il a été nécessaire d'examiner la totalité de la surface des objets de parure car toutes les zones peuvent potentiellement s'user (perforation, pourtours externe et interne, extrémités, tranche, etc.).

L'identification des traces d'usure anthropiques a été compliquée par la présence de traces naturelles, accidentelles ou techniques et de traces postérieures au dépôt. Ces dernières sont des altérations d'ordre taphonomique (agents chimiques tels que l'acidité des sols, les phénomènes de percolation, de concrétionnement, ou agents biologiques tels que l'action des animaux, des végétaux).

L'objet de parure, qui est fait pour être porté, s'use par frottement mécanique au contact d'un ou de plusieurs supports. L'étude de l'usure m'a conduite à envisager les principes selon lesquels elle est amenée à se former. Elle dépend de plusieurs facteurs, à la fois intrinsèques et extrinsèques (fig. 3).

Les facteurs d'usure intrinsèques sont liés à la nature de l'objet de parure. Ils portent à la fois sur sa morphologie, la matière première dont il est constitué, et la manière dont il a été fabriqué. La première conditionne la localisation de l'usure, sachant qu'un objet globuleux s'use différemment d'un objet plat dans la mesure où il ne présente pas les mêmes zones de contact. La seconde détermine la formation même de l'usure. Certaines matières impriment plus que d'autres l'usure, ou plus particulièrement certains types de traces d'usure (par exemple, fragilité particulière de certaines espèces de coquillage). La dernière détermine ces deux aspects, sachant qu'une perforation soigneusement réalisée sera plus résistante à l'usure qu'une perforation irrégulière et décentrée (D'Errico *et al.*, 1993).

Les facteurs d'usure extrinsèques sont indépendants de l'objet de parure, dans le sens où ils se surajoutent

à lui. Ce sont : le lien d'attache, le système d'attache, le matériau de contact et la durée du port.

Le lien d'attache de l'objet crée une usure par son passage. Sa morphologie, la matière dont il est fait et le nombre de fois où il passe à travers la perforation déterminent la morphologie de l'usure, sachant qu'un lien peut être fin ou large, simple ou double, en fibres végétales (liber, herbes tressées, fils de byssus), animales (crins, poils, boyaux) ou humaines (cheveux tressés).

Les systèmes d'attache se rapportent aux différentes manières d'attacher l'objet de parure de façon à ce qu'il puisse être porté : la suspension, l'entrelacement, la couture, la ligature, le collage et le sertissage. Les trois premiers requièrent la réalisation d'une perforation pour faire passer le lien d'attache. Certains dispensent une attache libre, c'est-à-dire laissant l'objet se déplacer sur le lien ; d'autres au contraire dispensent une attache bloquée. Plus l'objet bouge, plus il s'use. Chacun de ces systèmes génère donc des traces d'usure différentes. L'observation de la morphologie des traces d'usure permet donc d'envisager certains systèmes d'attache plutôt que d'autres.

Les matériaux de contact, ceux contre lesquels l'objet frotte (vêtement, peau humaine, ou tout autre objet suspendu avec ou à côté de l'objet de parure) jouent probablement un rôle prépondérant car ils sont susceptibles de produire des traces d'usure de nature différente. Des tests expérimentaux pratiqués sur l'usure de perles en stéatite portées les unes au contact de la peau, les autres au contact d'un cuir de veau tanné, ont par exemple montré que ces matériaux de contact provoquaient une usure de nature différente (Rodière, 1996).

La durée du port de l'objet – qui induit un nombre plus ou moins important de contacts – est un paramètre important car il agit sur l'intensité du stigmate d'usure. Malheureusement, il est difficile d'en mesurer l'ampleur. En effet, combien de temps a été porté tel objet pour qu'il comporte telle trace d'usure ? A-t-il été peu porté ou bien l'a-t-il été longtemps ? Un référentiel expérimental complet fait encore défaut. Cependant, quelques expérimentations conduites sur des matières osseuses ont déjà montré que l'usure pouvait naître

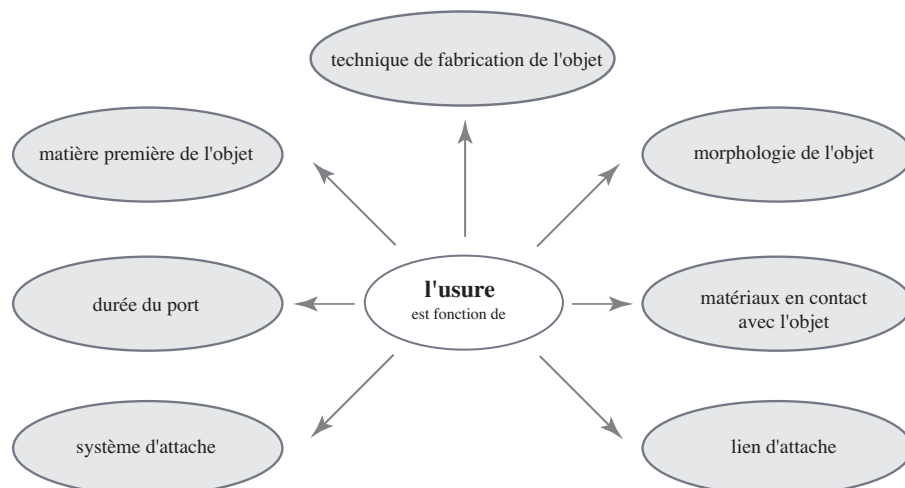


Fig. 3 – Les facteurs de l'usure de l'objet de parure.

très rapidement et se marquer sur la surface des pièces dès les premières manipulations par les doigts (D'Errico, 1993, p. 179 et 182).

Ces différents facteurs, morphologie de l'objet, matière première de l'objet, lien, système d'attache, matériaux de contact et durée du port interviennent, chacun, à des niveaux divers dans la formation de l'usure. Ils en déterminent la nature car ils jouent à la fois sur le type de trace (poli, émoussé, sillon, etc.) et sur ses caractéristiques (position, localisation, intensité, etc.). De plus, ils interagissent probablement les uns avec les autres. Mais, en l'absence de référentiel expérimental bien bâti il est difficile d'apprécier l'importance relative de chacun d'eux.

LES TRACES D'USURE DES OBJETS DE PARURE FUNÉRAIRES DES 6^e ET 5^e MILLÉNAIRES AVANT J.-C. DANS LE BASSIN PARISIEN ET LA PLAINE DU RHIN SUPÉRIEUR

La première étape du travail qui consistait à rechercher l'existence de traces d'usure afin de savoir si les objets ont été portés, peu portés, ou pas portés (voir fig. 2 : approche du vécu de l'objet) a mis en évidence ce résultat : près de 90 % des objets de parure du corpus comportent des traces d'usure. Cela signifie donc que ces objets ont été portés avant leur ensevelissement définitif. Les 10 % restants sont des objets dont la surface et le volume ne sont pas modifiés : les arêtes des contours interne et externe ne semblent pas émoussées, de même que les surfaces externes semblent intactes (fig. 4, n° 1 à 3). J'ai distingué cinq types principaux de traces d'usure (fig. 4 et 5) :

Le poli (fig. 4, n° 4 à 6) se caractérise par une surface unie, lisse et plus ou moins brillante. Il est plus ou moins marqué et lisible en fonction de la matière première utilisée. Il s'imprime particulièrement bien sur les matières dures animales et en particulier l'ivoire, mais nettement moins sur les matières minérales.

La strie (fig. 4, n° 7) se caractérise par de fines rayures, multidirectionnelles non visibles à l'œil nu. Elle est associée au poli d'usure.

Les émoussés se présentent sous diverses formes qui peuvent être considérées comme des degrés d'usure différents :

- l'émoussé des arêtes (fig. 4, n° 8 et 9) se caractérise par l'adoucissement des arêtes ou des surfaces en relief. Il est particulièrement perceptible sur le pourtour interne et externe des perles de forme ronde, qu'elles soient en calcaire ou en coquille ;
- l'émoussé sous la forme d'effacement des stigmates de fabrication (fig. 4, n° 10) se caractérise par la disparition partielle ou totale des traces de l'outil (D'Errico, 1993, p. 179). Elle intervient au niveau de la perforation (parois, pourtour) ou sur la surface de l'objet (faces, tranche...) et est présente sur les matières animales et minérales ;
- l'émoussé sous la forme d'effacement des caractéristiques morphologiques du matériau (fig. 4, n° 11) est

propre à certaines espèces de coquilles dont le test est naturellement orné de côtes radiales (la coquille du *Trivia*, par exemple) ;

- l'émoussé en facette (fig. 4, n° 12 à 14) se caractérise par l'aplanissement d'une surface convexe (voir Taborin, 1993a et 1993b). Elle est particulièrement lisible sur les coquilles de mollusques, sans doute pour des questions de qualité du matériau (formes et volumes convexes, finesse et fragilité du test, etc.). Selon son intensité, elle peut s'accroître et devenir concave (fig. 7A) ;
- l'émoussé en sillon (appelé "gorge d'usure" par Y. Taborin (1993) et parfois confondu avec "rainure") se caractérise par une dépression allongée avec un profil en forme de U, plus ou moins profonde et évasée, toujours située de part et d'autre de la perforation (fig. 5, n° 1 à 11). Le sillon s'observe le plus souvent sur des perles en matières dures animales (ivoire, coquille) et minérales (calcaire) de morphologie variable : perles rondes, triangulaires, ovales et trapézoïdales. Une perle peut comporter un, deux, voire même quatre à cinq sillons d'usure.

La déformation du contour de la perforation (fig. 5, n° 12 et 13) est la déformation relative à la traction du lien dans une direction bien précise (Taborin, 1993).

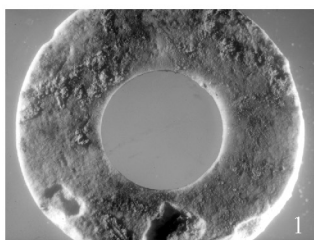
La coloration se caractérise par une teinte différente que prend l'objet au contact d'un matériau bien précis et en fonction de la composition chimique de la matière première de l'objet (Rodière, 1996). Il est important qu'elle soit distinguée de la coloration par chauffe (Sidéra, 2001).

Ces cinq types de traces d'usure sont décrits en fonction de différents critères :

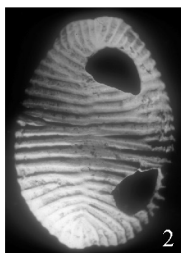
- la localisation (parties proximale, distale, mésiale) ;
- la position (unifaciale, bifaciale, unilatérale, bilatérale, alterne, inverse) ;
- l'intensité (légère, marquée, profonde, très profonde) est un critère très variable. La gradation de l'usure se mesure en fonction du degré avec lequel l'usure s'imprime sur ou dans la matière première de l'objet. Elle peut donc s'imprimer légèrement et être à peine perceptible de sorte qu'on a peine à savoir si l'objet est neuf ou s'il a été peu porté. Elle peut se marquer un peu plus et devenir visible à l'œil nu. Enfin, elle peut s'intensifier et devenir profonde, puis fragiliser l'objet tant et si bien qu'il finit par se casser. Ces gradations de l'usure peuvent être nommées "degrés d'usure". Ils sont un point fondamental de l'étude des traces d'usure sur les objets de parure dans la mesure où ils permettent d'envisager si un objet a été peu ou pas porté, s'il l'a été longtemps, très longtemps, de quelle manière il a évolué, etc.

Le but est d'analyser la répartition de l'usure sur la surface et le volume des pièces. Cette deuxième étape de l'approche du vécu de l'objet (fig. 2) consiste à combiner ces informations avec les types de traces d'usure afin d'identifier la manière dont l'objet de parure a été attaché pour qu'il constitue une parure de corps. Quelques études de cas mettent en évidence la

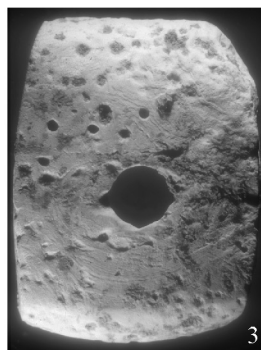
objets peu ou pas usés



calcaire

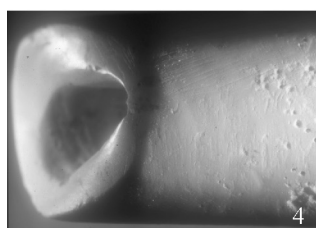


coquille

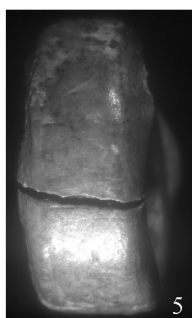


coquille

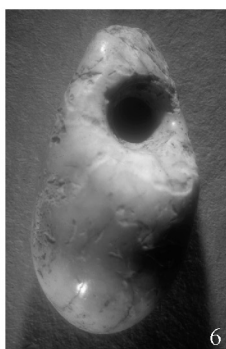
POLI



coquille



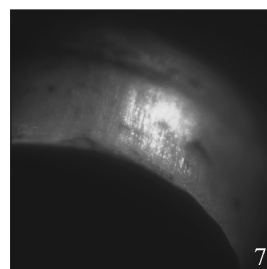
os



ivoire

STRIES

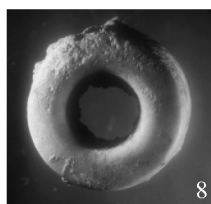
associées à un poli



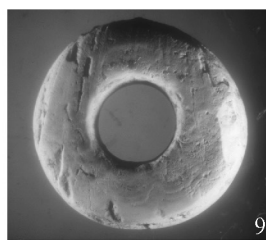
coquille

EMOUSSES

émoussés des arêtes



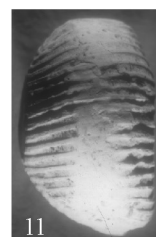
calcaire



coquille

émoussé sous la forme d'effacement
des stigmates de fabrication

roche verte

émoussé sous la forme d'effacement
des caractères du matériau

coquille

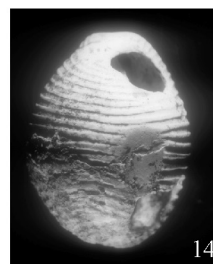
émoussé en facette



coquille



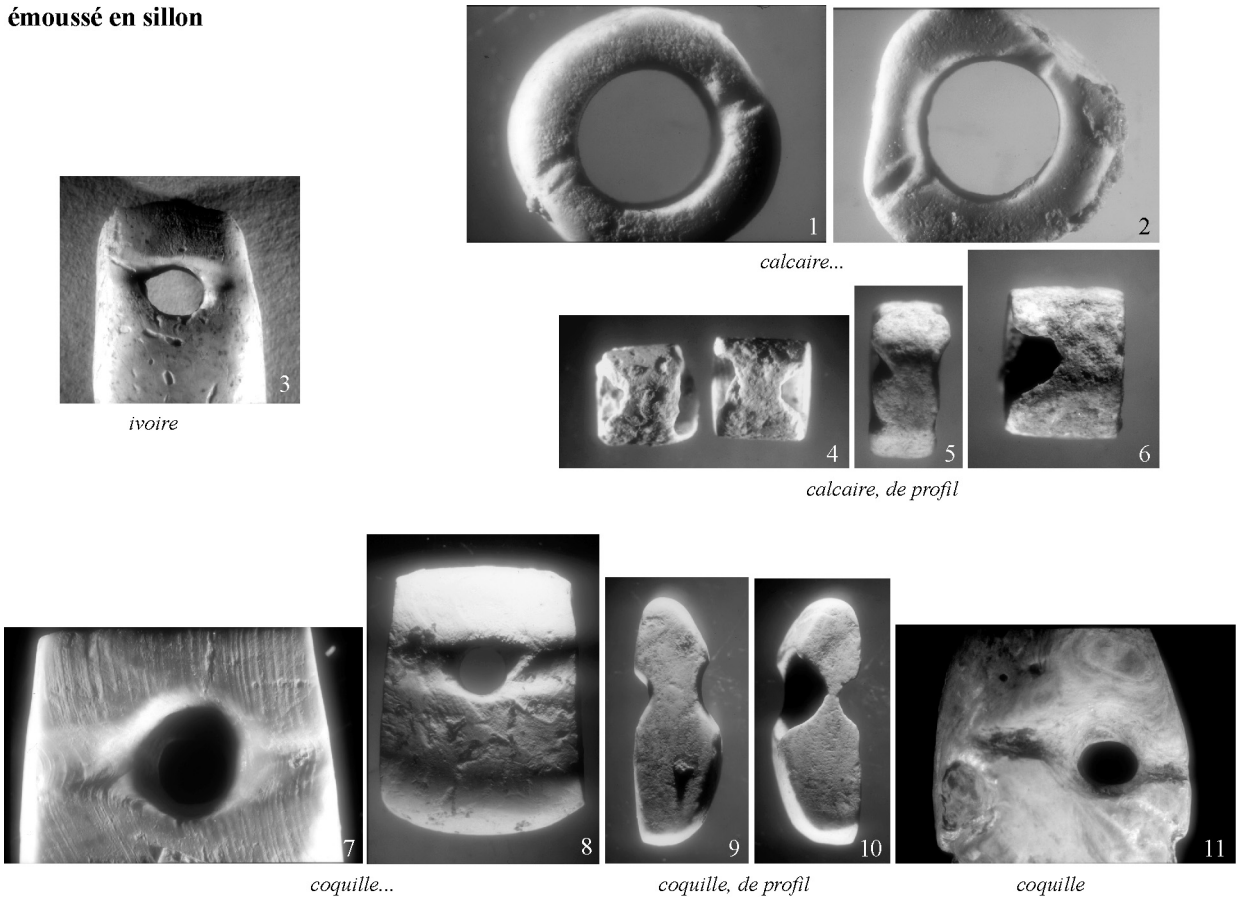
coquille



coquille

Fig. 4 – Les types de traces d'usure observés sur les objets de parure du corpus d'étude.

émoussé en sillon



DEFORMATION DU CONTOUR DE LA PERFORATION

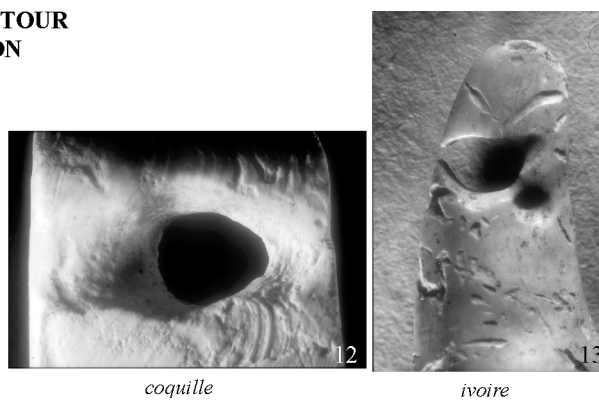


Fig. 5 – Les types de traces d’usure observés sur les objets de parure du corpus d’étude (suite).

richesse des informations que l’on peut obtenir grâce à cette approche.

APPORTS DE L’ANALYSE DES TRACES D’USURE : QUELQUES ÉTUDES DE CAS

Cas de la tombe 70 à Bucy-le-Long “la Fosselle” (Aisne)

La tombe 70 à Bucy-le-Long “la Fosselle” (Aisne) illustre combien la position et la localisation d’une trace d’usure enrichissent notre connaissance des

habitudes techniques pratiquées aux 6^e et 5^e millénaires avant J.-C., notamment dans la constitution des parures portées à l’époque. Cette tombe fait partie d’un petit groupe de dix-huit autres tombes trouvées à proximité d’un village constitué de quinze maisons (fouilles de l’ERA 12 en 1998). L’ensemble est attribué à l’étape récente du Rubané du Bassin parisien. Le squelette inhumé, une femme âgée, gisait en position repliée sur le côté gauche. Il portait plusieurs types de parures, situées à différents endroits du corps, et parmi elles, un alignement en connexion de crâches de cerf disposées à plat les unes à côté des autres de manière à constituer une parure encadrant le sommet du crâne

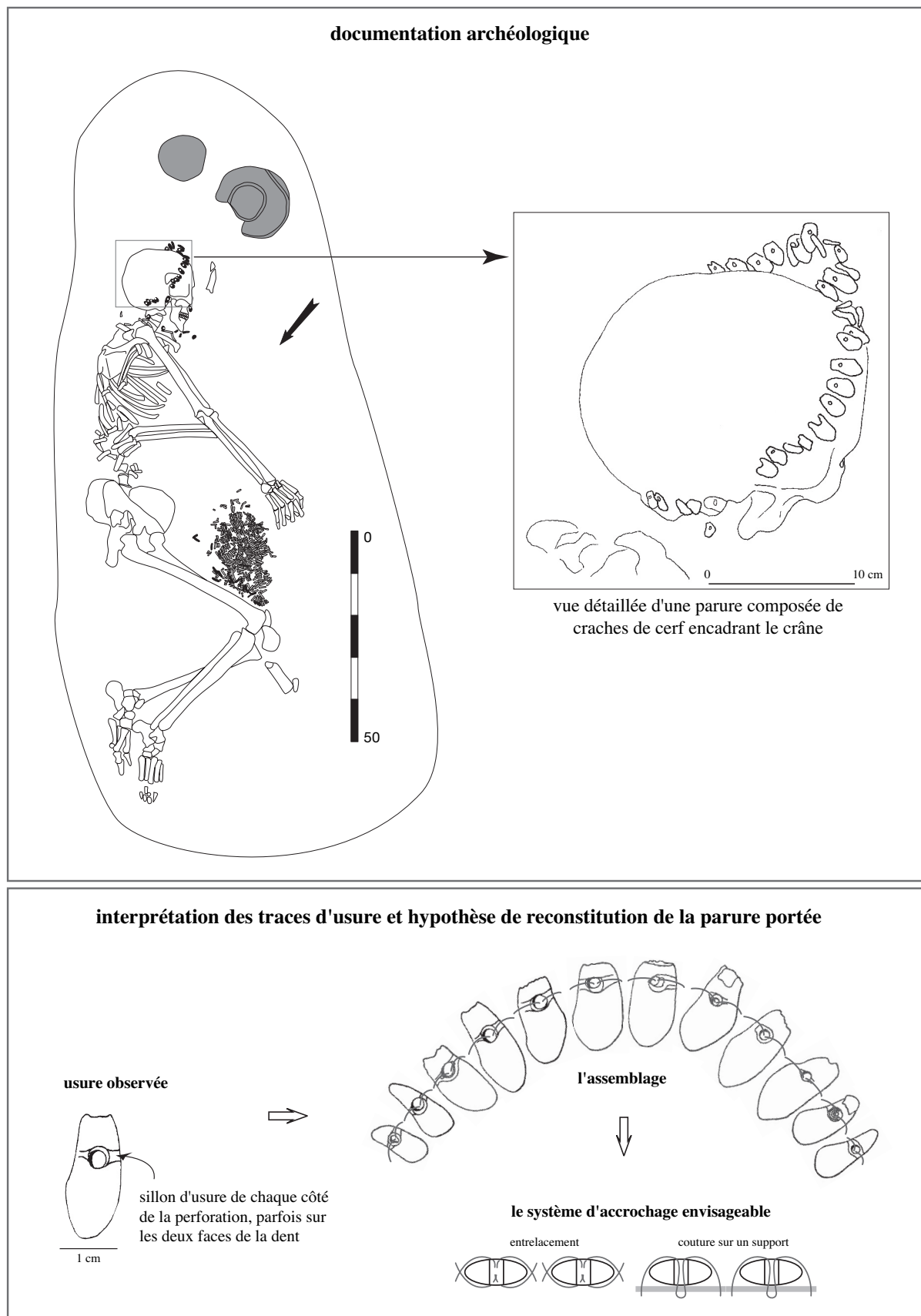


Fig. 6 – Interprétation des traces d'usure et hypothèse de reconstitution de la parure portée par l'inhumée de la tombe 70 à Bucy-le-Long "la Fosselle" (Aisne).

(voir détail de cette parure sur la figure 6). Notre étude a montré que ces craches portaient toutes des traces d'usure et avaient donc été portées avant de parer le cadavre de cette femme. L'usure la plus flagrante se manifeste sous la forme d'émoussés en sillons, situés de part et d'autre de la perforation (tels qu'ils ont été présentés plus haut et sur la figure 5, n° 1 à 11), présents sur la quasi totalité des dents et généralement sur les deux faces des pièces. L'usure bifaciale implique d'emblée que le lien d'attache passait sur les deux faces des perles. Elle permet donc d'écarter l'emploi de la couture et de supposer plutôt une attache du type entrelacement. Le maintien pouvait alors être serré, fixe ou semi-fixe, tenant l'objet à plat, ce qui est d'ailleurs corroboré par la position des craches lors de la fouille de la tombe (fig. 5). Des variations observées dans la position des sillons, et notamment le fait que quelques craches n'ont de sillon que sur une seule face, et parfois même uniquement sur un côté de la perforation, laisse cependant à penser qu'elles n'ont pas toutes été maintenues de la même manière. Il est probable qu'un système d'attache un peu complexe a été réalisé, associant à la fois des craches cousues et des craches simplement entrelacées entre les boucles du lien (voir le schéma proposé en figure 6). La corrélation des différentes observations obtenues depuis le départ (type d'usure, caractères de l'usure, position des objets sur le squelette) suggère l'hypothèse suivante : la femme inhumée dans la tombe 70 portait probablement un vêtement, ou un autre type de support, autour de la tête, décoré de dents de cerf qui étaient maintenues de diverses manières de façon à constituer peut-être un décor original.

Le cas de la tombe 70 de Bucy-le-Long "la Fosselle" n'est pas un cas isolé. D'autres séries ont révélé ces mêmes particularités. Elles soulignent le fort potentiel informatif de l'analyse des traces d'usure car elle rend compte de la richesse des combinaisons de parures pratiquées à des époques anciennes.

Autres cas d'étude

Les exemples qui vont suivre démontrent les multiples informations que l'on peut tirer du critère "intensité de l'usure".

Ce critère s'intéresse aux degrés de l'usure, qui ont déjà été observés sur des séries archéologiques d'outils et de parures en os et en coquille (Campana, 1989; Taborin, 1993b; Sidéra, 2000). Dans le corpus dont il est question ici, ce phénomène est très courant et d'autant plus intéressant qu'il a permis de constater que les parures constituées associaient parfois des objets, de même type, usés à différents degrés. La figure 7 illustre cette particularité et met l'accent sur la diversité des objets de parure concernés, qu'ils soient en matières dures animales ou minérales (perle ronde, trapézoïdale, petit gastéropode percé, etc.). Quatre cas d'études sont présentés : des petites coquilles de *Trivia* (cauris de l'Océan Atlantique), constituant une parure située au niveau du cou d'une femme inhumée dans la tombe 70 du site de Bucy-le-Long "la Fosselle", déjà présentée plus haut; des perles

trapézoïdales en coquille couvrant le thorax du squelette inhumé dans la tombe 606 du site de Berry-au-Bac "le Vieux Tordoir" (Aisne, Rubané); des perles rondes en calcaire issues d'une tombe du site de Rosheim "Rosenmeer" (Bas-Rhin, Grossgartach) et des perles rondes en coquille de *Cerastoderma* issues de la tombe 12 de Chassemy "le Grand Horle" (Aisne, Rubané).

Dans la première cartouche (fig. 7A), les petites coquilles de *Trivia* comportent deux types de traces d'usure localisées sur le dos : l'émoussé sous la forme d'effacement des caractéristiques du matériau (ici, les côtes radiales du test) et l'émoussé en facette. Divers degrés d'usure sont visibles. Dans un degré d'usure théorique 1, l'usure est très ténue. Dans un degré d'usure théorique 2, elle se caractérise par un émoussé qui efface totalement les côtes du test sur la zone de contact, mais le test demeure bombé. Au degré 3, l'usure accentue l'effacement des côtes du test et crée une facette : le test n'est plus convexe, il est maintenant plat. De plus, fortement aminci à cet endroit, il a fini par se percer. Au degré 4, la facette d'usure n'est plus plate mais concave. Le test s'est fortement incurvé, ce qui a eu pour conséquence d'agrandir la taille du trou d'usure.

Dans la deuxième cartouche (fig. 7B), l'assemblage de perles de forme trapézoïdale, constituant une parure de type pectoral, comporte une usure sous forme d'émoussé en sillon, situé de chaque côté de la perforation. Dans un degré d'usure théorique 1, il est à peine perceptible, puis commence à se développer au degré 2, sans toutefois rejoindre les côtés externes de l'objet. Il les rejoint en degré 3. En degré 4, le sillon est profond. Il continue à s'accroître et fragilise la perforation jusqu'à entraîner le bris dans les degrés d'usure ultimes (voir fig. 5, n° 9 et 10, pour les photos de profil des perles trapézoïdales qui mettent en évidence les différents intensités du sillon).

Dans la troisième cartouche (fig. 7C), les perles de forme ronde en calcaire, constituant probablement un décor de vêtement, comportent des émoussés en sillons sur leur face dont la gradation se mesure à l'identique des perles de forme trapézoïdale.

Dans la quatrième cartouche (fig. 7D), les perles en coquille, constituant un collier, portent une usure combinant à la fois l'émoussé sous la forme d'effacement des caractéristiques du matériau (côtes radiales du *Cerastoderma*) et l'émoussé des arêtes du contour externe de la perle et de la perforation. De la perle 1, située à gauche, à la perle 4, à droite, ces deux types d'usure sont graduellement de plus en plus prononcés : les côtes du test s'effacent petit à petit et les arêtes s'arrondissent de plus en plus.

Ces phénomènes d'objets usés à différents degrés, assemblés dans une même parure, supposent que les objets n'ont pas tous été enfilés en même temps sur le lien d'attache. Cette hypothèse, déjà proposée par Y. Taborin et par I. Sidéra (Taborin, 1993b; Sidéra, 2000) au sujet de parures constituées de coquillages et d'autres de craches de cerf, peut être interprétée comme une recharge de parure : lorsqu'un objet se brise, il est

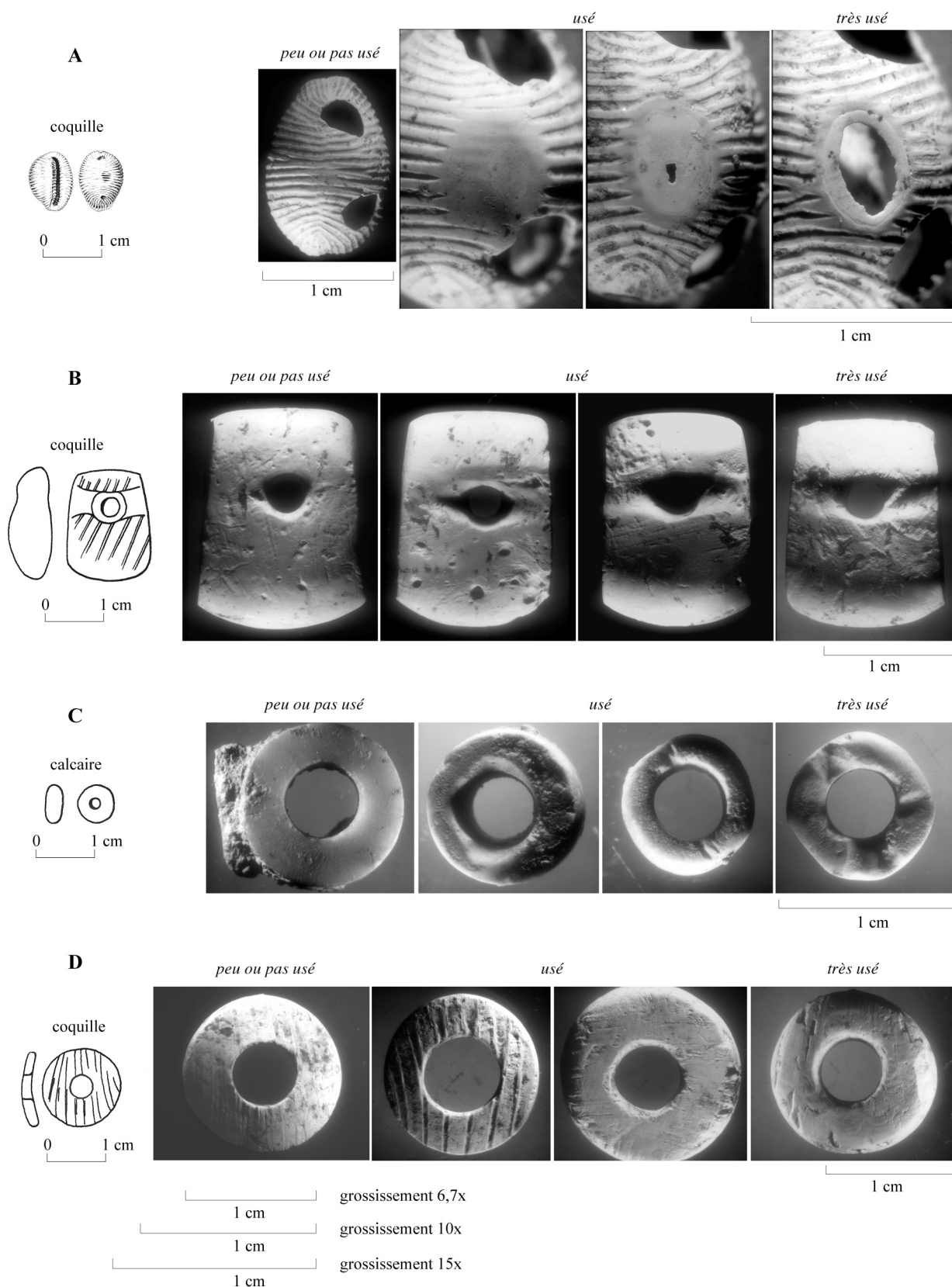


Fig. 7 – Les degrés d’usure sur différents types d’objets de parure.

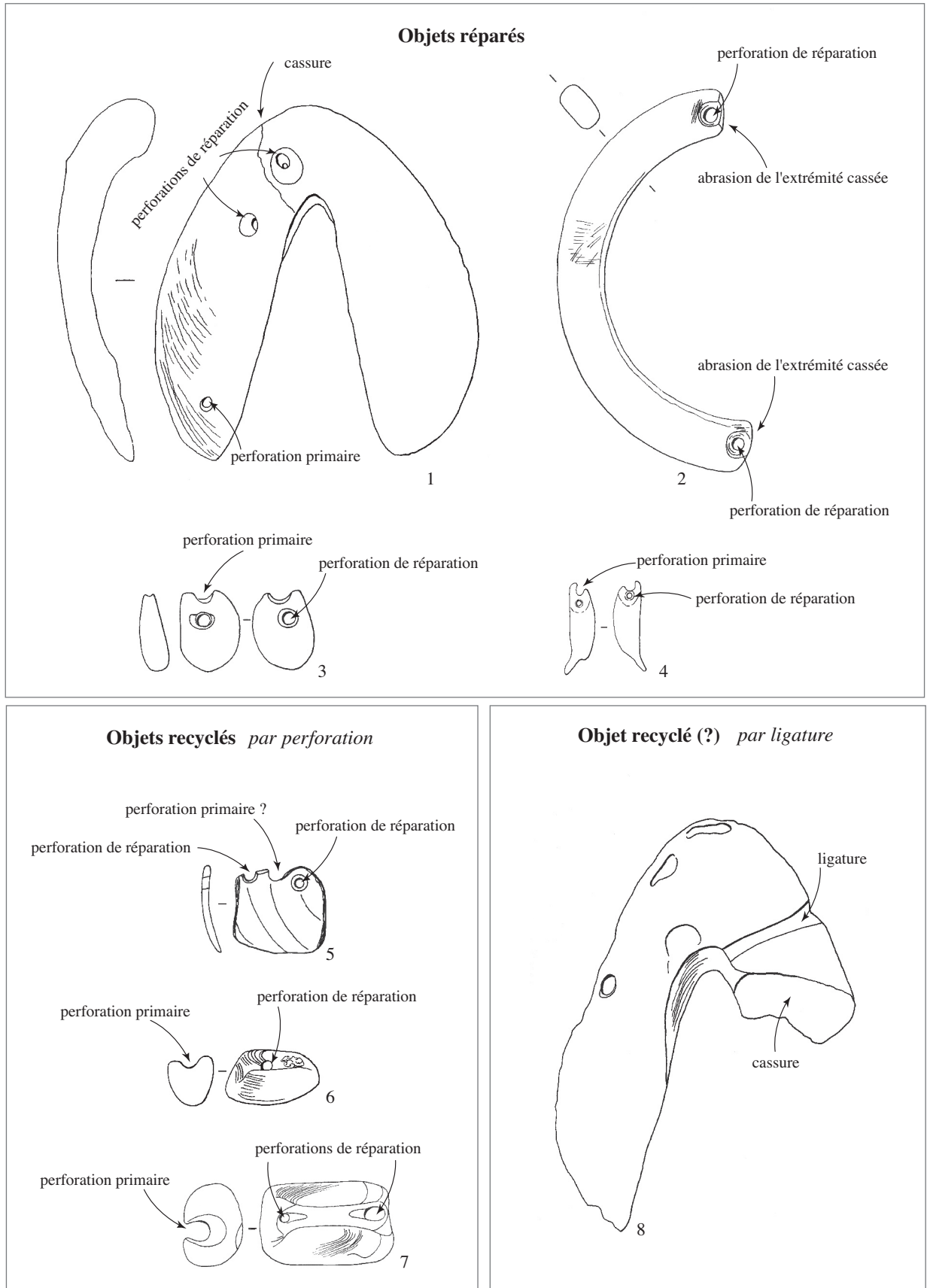


Fig. 8 – La réparation et le recyclage des objets de parure.

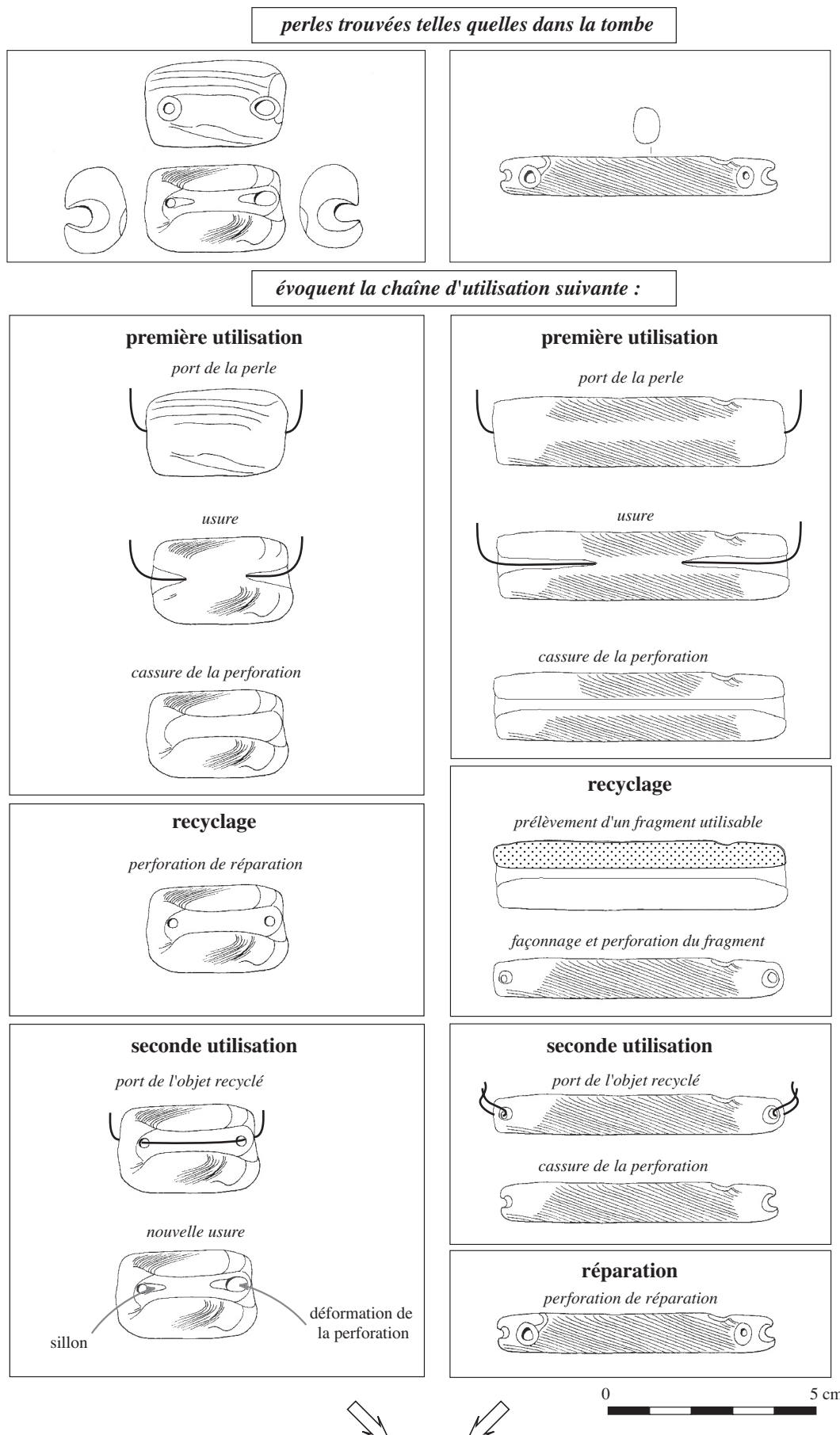


Fig. 9 – Les chaînes d'utilisation théoriques de deux perles tubulaires en spondyle.

dépôt dans la tombe

remplacé par un autre afin de combler le vide qu'il laisse dans le décor. Se côtoient alors des éléments anciens, déjà portés, et des éléments plus neufs, peu ou pas portés. Cependant, on peut également envisager que l'assemblage ait été pratiqué au moment de l'inhumation. En ce cas, il se conçoit comme parure mortuaire.

Autres cas d'étude, et comme nous l'évoquions plus haut, l'usure entraîne bien souvent le bris de l'objet. Dans la plupart des cas, l'objet se brise au niveau de la perforation. C'est effectivement la zone la plus fragilisée par l'attache dans la mesure où, recevant le lien, elle en subit aussi la traction. S'il est possible de prolonger la vie de l'objet, deux choix sont pratiqués :

- la réparation : l'objet réparé a le même fonctionnement, c'est-à-dire qu'il est porté de la même manière qu'auparavant (fig. 8, n° 1 à 4) ;
- le recyclage : l'objet a un cycle de fonctionnement différent car il ne peut plus être porté de la même manière qu'auparavant (fig. 8, n° 5 à 8).

La réparation est majoritairement obtenue en effectuant une ou des perforations. Le pendentif en spondyle (fig. 8, n° 1), brisé au sommet de la fente, a été perforé au bord des extrémités cassées de manière à joindre à nouveau les deux parties par ligature. Les dents de cerf et de petits carnivores (fig. 8, n° 3 et 4), brisées au niveau de la perforation primaire, ont été perforées sous cette dernière. Parfois, la perforation de réparation s'est accompagnée d'une régularisation des extrémités cassées comme ce bracelet en schiste (fig. 8, n° 2).

Le recyclage de l'objet s'opère de différentes manières. La plupart du temps, il s'agit de pratiquer une ou plusieurs perforations, comme sur cette plaquette de forme carrée en coquille de moule d'eau douce (fig. 8, n° 5), ou ces perles de forme tubulaire en coquille de spondyle (fig. 8, n° 6 et 7). Le recyclage peut être également envisagé en se passant de perforation et en suspendant l'objet par simple ligature comme en ce qui concerne ce pendentif fendu en spondyle (fig. 8, n° 8).

La vie d'un objet de parure est donc parfois constituée de plusieurs étapes : utilisation primaire, bris, réparation ou recyclage, utilisation secondaire, etc. Ces étapes constituent les maillons d'une "chaîne d'utilisation" (I. Sidéra, comm. pers.) qui s'élabore de la même manière qu'une chaîne opératoire de fabrication. Il s'agit donc, à partir de l'objet déposé dans la tombe, d'observer les différentes traces d'usure qui évoquent les étapes d'utilisation. Les indices recueillis permettent d'envisager les divers actes techniques pratiqués sur l'objet (manipulations).

Un petit nombre d'objets du corpus (une dizaine d'objets environ sur 7000) cumulent ces étapes d'utilisation et permettent la reconstitution d'une chaîne d'utilisation (fig. 9). Les deux perles tubulaires en coquille de spondyle représentées dans la figure 9 en sont l'exemple parfait. La perle, située à gauche, provient d'une tombe du site de Bucy-le-Long "la Fosselle" (Aisne) ; celle située à droite provient d'une

tombe du site de Jablines "la Pente de Croupeton" (Seine-et-Marne). La première s'est brisée au niveau de la perforation axiale pratiquée de part en part de l'objet. Ne pouvant plus être portée de la même manière, l'objet a été perforé à nouveau sur une autre zone, puis porté une seconde fois comme l'indiquent les sillons d'usure situés sur le bord des perforations de réparation. La seconde provient sans doute d'une perle identique à celle de gauche. Utilisée de la même manière, elle s'est usée pareillement, mais le bris n'a pas permis de conserver l'intégralité de la perle. Il a cependant été possible de prélever un fragment refaçonnable en perle. Ce dernier perforé à chaque extrémité a été porté une deuxième fois, puis s'est à nouveau cassé à ce niveau. Deux perforations de réparation ont donc été pratiquées à chaque extrémité, au-delà des premières, permettant ainsi une troisième utilisation.

Ainsi, l'une et l'autre perle évoque une vie fonctionnelle plus ou moins longue et sont en cela un témoignage des plus intéressants de la durée potentielle du port de certains objets de parure. Elles mettent en évidence l'importance que l'on accordait à ces objets pour lesquels on avait soin de prolonger la vie autant que faire ce peut.

QU'APPORTE L'ÉTUDE FONCTIONNELLE DE LA PARURE DES 6^e ET 5^e MILLÉNAIRES AVANT J.-C. À LA CONNAISSANCE DES PRATIQUES FUNÉRAIRES NÉOLITHIQUES ?

L'étude fonctionnelle de la parure des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C. a des implications multiples. Elle permet :

1. d'identifier la présence ou l'absence de traces d'usure et d'en déduire si oui ou non l'objet de parure a été porté, et s'il l'a été peu ou beaucoup ;
2. de savoir comment il s'est usé (types d'usure) ;
3. de supposer la manière dont il a été attaché (caractères des types d'usure, hypothèse du système d'attache employé) ;
4. d'envisager les diverses manipulations pratiquées sur l'objet (utilisation, réparation, recyclage) et sur la parure (recharge de parure avec des éléments neufs) ;
5. de supposer l'utilisation fonctionnelle des parures trouvées dans les tombes du corpus en corrélant les données obtenues par la tracéologie avec l'approche et la position des objets de parure lors de la découverte de la tombe.

À terme, l'approche rend compte des diverses manières dont l'objet a été manipulé, soit du vivant des hommes, soit à l'occasion de l'inhumation.

L'étude réalisée sur 7000 objets livre les résultats suivants :

1. la parure néolithique des 6^e et 5^e millénaires avant J.-C., dans le Bassin parisien et la plaine du Rhin supérieur, est essentiellement composée d'éléments usés, quels que soient le groupe culturel et la zone

- géographique considérés. Les objets ont donc été portés avant d'être déposés dans les tombes. Avant de parer les morts, la parure est donc surtout l'affaire des vivants ;
2. les objets comportent une variété de stigmates, souvent visibles à l'œil nu, qui mettent en évidence un fort marquage de l'usure. Dans la mesure où l'usure s'intensifie en fonction de la durée ou de la fréquence du port, on peut en conclure que les parures ont été portées longtemps ou fréquemment ;
 3. plusieurs formes d'attache étaient employées pour porter ces objets. Les traces de couture, assez fréquentes, suggèrent qu'un bon nombre d'entre eux formaient le décor d'un vêtement ou d'un décor élaboré sur un support rigide. Les traces de suspension supposent qu'une autre partie d'entre eux constituait la bijouterie. Différents systèmes d'attache coexistent sur une même échelle de temps. La parure de ces groupes était donc très diversifiée. Les objets de parure étaient destinés à décorer différentes parties du corps humain. Aussi, un même individu pouvait avoir sur lui un vêtement cousu de perles et une bijouterie l'accompagnant (cas de la tombe 70 à Bucy-le-Long) ;
 4. les objets de parure pouvaient être plusieurs fois manipulés au cours de leur utilisation : ils pouvaient être cousus, décousus, recousus, portés ; être cassés, réparés, portés de nouveau, etc. Cela traduit une nouvelle fois une longue durée d'utilisation. On peut donc supposer que certains objets étaient portés par plusieurs générations d'hommes ou de femmes (les perles tubulaires en spondyle, par exemple).

Dans le contexte des pratiques funéraires du Néolithique, l'étude fonctionnelle de la parure conduit à dégager plusieurs implications :

- implication n° 1 : si la majorité des parures ont été portées du vivant des hommes, il faut en déduire qu'à cette époque la parure n'est pas une création spéciale pour le mort. Le décès d'un individu n'engageait visiblement pas d'énergie spécifique dévouée à la constitution d'un costume funéraire. Cette hypothèse déductive doit cependant être nuancée. Rien n'empêche, en effet, de penser que la parure du mort ait été constituée au moment du décès avec divers éléments lui appartenant ou d'autres donnés par la communauté ;

- implication n° 2 : si elle n'est pas créée spécifiquement pour le mort, alors la parure n'est pas une réelle composante du rituel funéraire. Au Néolithique, la parure se conçoit donc en dehors du champ de la pratique funéraire même si à terme elle devient un mobilier funéraire ; elle suit le mort jusqu'à sa tombe parce qu'elle le vêt ou le pare tout simplement ;
- implication n° 3 : au Néolithique ancien (et particulièrement au Rubané), la fréquence des parures composées d'éléments cousus indique que le défunt était habillé lorsqu'on le déposait dans la tombe. Les morts n'étaient donc pas inhumés nus dans la terre ou dans leur cercueil. Ceci est un point fondamental des pratiques funéraires car rien ne permet, en dehors de la parure, de savoir si les individus étaient nus ou vêtus dans la mort.

Vêtir le défunt dans la mort, l'habiller d'un costume décoré de perles, conduit à s'interroger sur la valeur du vêtement dans la société néolithique. Ensevelissait-on le mort avec un vêtement ordinaire (les parures étaient alors courantes), c'est-à-dire avec un vêtement porté tous les jours ? L'enterrait-on plutôt sous son plus bel atour ou bien encore avec une parure fabriquée spécialement pour son décès (perles ajoutées à son vêtement, par exemple) ?

L'association du vêtement au défunt soulève une dernière question, avec laquelle nous terminerons cet article : peut-on considérer qu'il puisse exister un lien entre le type de vêtement (peut-être celui qu'il portait lorsqu'il est décédé) et la saison du décès ? Les parures découvertes autour du crâne matérialisant le rebord d'une capuche indiquent-elles que le mort a été inhumé durant la saison froide ? Celles trouvées en connexion autour des genoux ou des coudes matérialisant le bas d'un pantalon ou le rebord d'une manche suggèrent-elles que le décès a eu lieu durant une saison plus ou moins chaude ? En l'état actuel de nos connaissances, la discussion ne peut se concevoir qu'en termes d'interrogations.

NOTE

- (1) Cette approche est l'un des fruits d'une réflexion menée dans le cadre d'une thèse de doctorat qui porte sur la parure funéraire du 6^e au 5^e millénaire avant J.-C. dans le Bassin parisien et la plaine du Rhin supérieur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CAMPANAD. V. (1989) – *Natufian and Protoneolithic Bone Tools. The manufacture and Use of Bone Implements in the Zagros and the Levant*, BAR International Series, n° 494.

D'ERRICO F. (1993) – Identification des traces de manipulation, suspension, polissage sur l'art, mobilier en os, bois de cervidés, ivoire, in Anderson P.C., Beyries S., Otte M. et Plisson H. (dir.), *Traces et fonction : les gestes retrouvés*, Actes du Colloque International de Liège, 8-9-10 décembre 1990, Éd. ERAUL, Liège, n° 50, vol. 1, p. 177-188.

D'ERRICO F., JARDON-GINER P., SOLER-MAYOR B. (1993) – Critères à base expérimentale pour l'étude des perforations naturelles et intentionnelles sur coquillages, in Anderson P.C., Beyries S., Otte M. et Plisson H. (dir.), *Traces et fonction : les gestes retrouvés*, Actes du Colloque International de Liège, 8-9-10 décembre 1990, Éd. ERAUL, Liège, n° 50, vol. 1, p. 243-254.

ERA 12 (1998) – "Bucy-le-Long "la Fosselle". *Fouilles Protohistoriques dans la Vallée de l'Aisne*, Éd. du Centre Protohistorique de l'Université de Paris I, Paris.

RODIÈRE J. (1996) – Façonnage de perles lithiques magdaléniennes, *Techne*, n° 3, p. 54-62.

SIDÉRA I. (2000) – Analyse des techniques et des fonctions matérielles et funéraires des objets en matières osseuses des sépultures collectives de Val-de-Reuil et Portejoie, in Billard C., Guillon M., Sunder F. et Verron G. (dir.), *Un système de sépultures collectives au Néolithique final à Val-de-Reuil et Portejoie (Eure)*, Rapport d'étude pour le PCR, SRA Haute-Normandie, 20 p.

SIDÉRA I. (2001) – Feu et industrie osseuse. Un marqueur d'identité culturelle, *Paléorient*, vol. 26/2, p. 51-59.

TABORIN Y. (1974) – La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France, *Gallia Préhistoire*, t. 17, fasc. 1, p. 101-179; fasc. 2, p. 307-417.

TABORIN Y. (1993a) – Traces de façonnage et d'usage sur les coquillages perforés, in Anderson P.C., Beyries S., Otte M. et Plisson H. (dir.),

Traces et fonction : les gestes retrouvés, Actes du Colloque International de Liège, 8-9-10 décembre 1990, Éd. ERAUL, Liège, n° 50, vol. 1, p. 255-267.

TABORIN Y. (1993b) – *La parure en coquillage au Paléolithique*, XXIX^e supplément à *Gallia Préhistoire*, Éd. du CNRS.

Sandrine BONNARDIN

UMR 7041, Équipe Protohistoire Européenne
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex
bonnard@mae.u-paris10.fr

Germà WÜNSCH,
Juan Francisco GIBAJA BAO

La nécropole néolithique de Sant Pau del Camp (Barcelona) : interprétation socio-économique à partir du traitement statistique du mobilier des sépultures

Résumé

Le but de ce travail est de présenter les résultats de l'application sur la nécropole néolithique de Sant Pau del Camp (Barcelone) d'un modèle de traitement statistique développé pour essayer d'objectiver l'étude des restes déposés dans les sépultures. Nous avons essayé de montrer l'existence de différences significatives entre le mobilier, en fonction du sexe (masculin et féminin) et de l'âge des individus (adultes et enfants). Le traitement statistique utilise diverses techniques complémentaires (tests d'association, tableau du lien, analyses factorielles) pour extraire le maximum d'informations des données.

Resumen

El objetivo de este trabajo es presentar los resultados de la aplicación sobre la necrópolis neolítica de Sant Pau del Camp (Barcelona) de un diseño de tratamiento estadístico desarrollado para intentar objetivar el estudio de los restos depositados en las sepulturas. Se ha intentado demostrar la existencia de disimilitudes significativas entre el ajuar y el sexo (masculino, femenino) y la edad de los individuos (adultos e infantiles). El tratamiento estadístico comporta la utilización complementaria de diversas técnicas (tests de asociación, tabla del lien, análisis factoriales) dirigidas a extraer el máximo de información sobre los datos.

Abstract

The aim of this paper is to present the results of the application to the Neolithic cemetery of Sant Pau del Camp (Barcelona) of a statistical model developed in order to attempt to objectify the study of remains deposited in graves. We have attempted to demonstrate the existence of significant differences between grave goods depending on the sex (male or female) and the age (adults or children) of the individuals concerned. The statistical model includes the complementary use of various techniques (correlation tests, lien tables, factorial analyses) in order to obtain the maximum amount of information from the data.

LE GISEMENT DE SANT PAU DEL CAMP

À la fin du V^e millénaire av. J.-C. nous assistons dans le nord-est de la Péninsule ibérique à l'apparition de pratiques funéraires caractérisées par des inhumations individuelles en fosses. Les inhumés sont accompagnés d'instruments lithiques (éclats, lames, haches polies), d'outils en os, de vases, de parures en pierres et en os, et de restes de faune. Ces pratiques se généraliseront à l'aube du IV^e millénaire avec ce que l'on a appelé la culture des *Sepulcros de fosa*.

La présente étude est centrée sur l'un des gisements les plus représentatifs du V^e millénaire : Sant Pau del Camp (Barcelone, Barcelona). En Catalogne, les sites néolithiques situés si près de la mer, seulement 1 km, sont peu nombreux. Localisé dans la ville de Barcelone, il se trouve sur une plaine ponctuée de petites élévations et arrosée par des torrents descendant de la Sierra de Collserola voisine. Les études réalisées semblent démontrer que la subsistance de cette communauté reposait sur l'agriculture et l'élevage, avec un apport complémentaire d'animaux chassés et la récolte de plantes sauvages et de coquillages (Granados *et al.*, 1991 ; Albizuri et Nadal, 1993).

Les 25 fosses sépulcrales mises au jour dans cette nécropole présentent une morphologie ovale ou circulaire, sans condamnation ni marquage par des pierres ou par des dalles de couverture. La majorité ont livré un unique individu déposé en position fœtale ou repliée sur le dos.

Nous pensons que les différences dans la quantité et la qualité du mobilier qui accompagne les inhumations peuvent refléter des inégalités sociales au sein des populations néolithiques. Bien que nous soyons évidemment dans des contextes funéraires, avec toute la charge symbolique que cela suppose, nous considérons que les implications idéologiques que reflètent les pratiques funéraires à travers ses constructions, rites ou mobiliers, peuvent être connectées et représenter des aspects relatifs aux relations sociales établies dans les communautés humaines. Pour sa part, l'étude des outils lithiques nous a permis d'identifier quels matériaux ils travaillèrent, et nous a informé sur quelques activités du groupe. Enfin, notre objectif est aussi de savoir si certains instruments, et les tâches auxquels ils étaient destinés, sont associés à des tombes d'un sexe et d'un âge particulier (Gibaja, 1999 ; 2003).

L'ANALYSE DES DONNÉES : CONSIDÉRATIONS SUR LE TRAITEMENT STATISTIQUE

La majorité des recherches scientifiques présupposent que l'analyse de données s'appuie sur l'application de méthodes quantitatives, généralement par le biais de techniques statistiques. La recherche archéologique reste quant à elle un cas à part, et si de grandes avancées ont été réalisées par l'application de tests statistiques dans des milieux spécifiques, il est encore nécessaire de justifier et de défendre l'utilisation de ces instruments d'analyse devant les attaques des sceptiques et des non-initiés.

Pour mener à bien le traitement des résultats dégagés par l'étude des restes matériels de la nécropole de Sant Pau del Camp, il a été nécessaire d'élaborer un schéma spécifique de traitement statistique, adapté à nos nécessités et aux caractéristiques de l'ensemble de données. En nous appuyant sur le type et l'approfondissement de nos analyses réalisées sur les restes matériels, nous avons établi une première sélection des catégories les plus adaptées à l'hypothèse que nous prétendons tester, mais qui se voit plus ou moins affectée par les données disponibles. À cette occasion le poids a été réparti entre les variables de sexe et d'âge des individus et les catégories de mobilier qui accompagnent les inhumés. Dans le cas des restes lithiques nous avons pu rassembler l'information morphotechnique et fonctionnelle, laquelle enrichit l'approche des outils et des procédés d'utilisation, alors que pour la céramique nous avons seulement pris en compte les catégories descriptives.

L'analyse des données est structurée à partir d'une sélection de divers tests statistiques, réalisée en fonction de l'hypothèse de départ, du caractère des variables quantitatives et qualitatives disponibles, de l'effectif, etc. Notre idée de base est de refuser toute sophistication technique inutile, en recourant le plus possible à des techniques simples, fiables et contrôlables. Sur cette base, nous avons établi un premier schéma de traitement statistique, ouvert à d'éventuelles modifications, qui se base sur la complémentarité entre divers tests nous informant sur différents aspects de l'ensemble de données. Durant le déroulement de notre analyse, nous avons confronté les résultats pour minimiser les différences concrètes de chaque test, éliminer l'information redondante et souligner les tendances les plus significatives.

Nous considérons que les détails techniques sur le fonctionnement ou les caractéristiques spécifiques des tests statistiques sélectionnés sont suffisamment connus et peuvent être consultés dans d'autres travaux (Cibois, 1983 ; Cuadras, 1981 ; Djindjian, 1991 ; Laplace, 1980 ; Lesage, 1990 ; Shennan, 1992). Nous nous contenterons d'esquisser le schéma utilisé et d'illustrer brièvement le mode opératoire à travers les résultats obtenus dans l'analyse des sépultures de Sant Pau del Camp.

La première étape du traitement consiste à évaluer les hypothèses préliminaires par l'étude des associations qualitatives, traitées en présence/absence. Pour cela nous avons sélectionné l'application des coefficients de Jaccard et Q de Yule, qui nous offrent une vision initiale des associations entre le sexe et l'âge des individus avec le matériel déposé dans les sépultures. Face aux limitations provoquées par la faiblesse des effectifs et l'homogénéité apparente de l'ensemble de données, ces deux coefficients permettent des associations qui, même si elles paraissent fragiles eu égard aux seuils de signification établis, sont représentatives des tendances plus ou moins marquées entre chacune des catégories analysées.

Dans une seconde étape, nous avons réalisé une approche complémentaire de l'association entre variables quantitatives par le biais du tableau de pourcentages du

Lien. Ce test, qui travaille à partir d'une table de contingence, nous a permis d'évaluer ou de renforcer les premières impressions obtenues. Les résultats renforcent les tendances déjà constatées dans les tests d'association ou de similitude et apportent de nouvelles voies d'interprétation des données, montrant surtout les variables les plus discriminantes de l'ensemble et les plus "aberrantes" qui peuvent fausser les interprétations. De l'analyse du tableau de contingence, nous pouvons extraire les présences et les absences significatives entre les individus et les variables et par-dessus tout constater les regroupements entre les dépôts funéraires et les inhumations. Le mobilier le plus courant est peu discriminant, vu qu'il n'est pas associé à des tombes spécifiques, mais à toutes ou à la majorité d'entre elles. De fait, les variables les moins représentées sont généralement les plus riches d'enseignements. Les tableaux de contingence doivent être épurés au maximum pour donner des résultats significatifs et pour permettre l'application correcte du test. Dans ce but, nous avons éliminé des tableaux les sépultures qui contiennent moins de 5 pièces et les catégories qui apparaissent dans la majorité des sépultures, comme les fragments de céramique.

Finalement, dans la troisième étape nous nous sommes attachés à différencier les groupes de sépultures sur la base des variables de sexe et d'âge, en partant d'une complémentarité entre les données qualitatives et les données quantitatives. Cet objectif implique une utilisation des techniques de l'analyse multivariée, instrument de grand potentiel informatif. Nous avons sélectionné l'analyse factorielle des correspondances (AFC) et l'analyse factorielle des correspondances binaires (ACB). Le premier test nous permet de travailler avec les tableaux de fréquence des effectifs (tableaux de contingence), alors qu'avec le second nous procédons par présence/absence. Les caractéristiques du corpus archéologique impliquent clairement des limitations de l'usage des variables quantitatives, et en conséquence nécessitent d'inclure des variables qualitatives dans le traitement des données. Leur complémentarité a un grand avantage, puisqu'elle nous évite d'écarter des sépultures à cause d'un mobilier trop pauvre et surtout nous permet d'inclure dans un même tableau les données morpho-techniques et les données fonctionnelles de l'industrie lithique, ainsi que le sexe et l'âge des individus.

Malgré les possibles incohérences, il était intéressant de conclure cette ébauche de modèle de traitement statistique en soulignant notre proposition de complémentarité entre les diverses techniques utilisées, ce qui nous a permis de minimiser leurs faiblesses et d'enrichir l'analyse des données. Nous considérons que les tendances obtenues offrent un bon point de départ pour cet essai de reconnaissance de l'existence ou non de différences dans le contenu des sépultures, que nous espérons confirmer par de futures analyses d'autres nécropoles. Il reste à approfondir le potentiel d'autres techniques statistiques multivariées, comme l'analyse des correspondances multiples (ACM), qui peuvent accroître le potentiel informatif du traitement.

LA NÉCROPOLE DE SANT PAU DEL CAMP : BREF RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

Dans la première étape, nous avons pu constater que les résultats des coefficients d'association ou de similitude confirment notre première impression, et qu'ils reflètent la répartition différentielle d'objets, liée plus ou moins étroitement avec un sexe ou avec un âge (fig. 1 et 2). En ce qui concerne le sexe, nous voyons que les restes de faunes, les perles, les éclats et les pièces lithiques retouchées sont associés préférentiellement aux individus masculins, alors que les restes malacologiques et les vases entiers apparaissent associés aux femmes. La valeur des restes de faune et de la céramique doit être prise avec précaution, puisque dans le premier cas ils peuvent appartenir au remplissage des sépultures et ne pas faire partie du mobilier funéraire, et dans le second cas il s'agit seulement des vases entiers. De même, le lien exclusif entre la callaïs et les sépultures masculines (SPC 17 et SPC 18), ainsi que le lien entre les coquillages et les sépultures féminines (SPC 2 et SPC 23) ont une valeur relative, car les associations se produisent seulement pour deux individus de chaque sexe. Quant aux restes lithiques (éclats et lames), bien qu'ils apparaissent dans la majorité des tombes, il convient de souligner les valeurs élevées que présentent les individus masculins, qui sont associés avec les restes taillés.

Sant Pau del Camp	Hommes	Femmes	Enfants	Adultes
Vases entiers	0.28	0.42	0.19	0.41
Faune	0.57	0.33	0.31	0.40
Mollusques	0	0.33	0.22	0.16
Perles	0.50	0	0.35	0.07
Industrie osseuse	NS	NS	NS	NS
Lames	0.42	0.37	0.19	0.38
Éclats	0.57	0.33	0.31	0.37
Pièces non retouchées	0.50	0.44	0.30	0.43
Pièces retouchées	0.50	0.25	0.10	0.36
Nucléus	NS	NS	NS	NS
Sépultures avec pièces lithiques	0.75	0.50	0.36	0.41

Fig. 1 – Résultats du coefficient de Jaccard. Objets déposés dans les tombes (NS = non significatif).

Sant Pau del Camp	Hommes	Femmes	Enfants	Adultes
Vases entiers	- 0.20	+ 0.20	- 0.66	+ 0.66
Faune	+ 1.0	- 1.00	- 0.58	+ 0.58
Mollusques	- 1.00	+ 1.00	0	0
Perles	+ 1.0	- 1.00	+ 0.61	- 0.61
Industrie osseuse	NS	NS	NS	NS
Lames	+ 0.33	- 0.33	- 0.57	+ 0.57
Éclats	+ 1.00	- 1.00	- 0.44	+ 0.44
Pièces non retouchées	+ 1.00	- 1.00	- 0.63	+ 0.63
Pièces retouchées	+ 0.63	- 0.63	- 0.69	+ 0.69
Nucléus	NS	NS	NS	NS
Sépultures avec pièces lithiques	+ 1.00	- 1.00	- 0.84	+ 0.84

Fig. 2 – Résultats du coefficient Q de Yule. Objets déposés dans les tombes (NS = non significatif).

Sant Pau del Camp	Hommes	Femmes	Enfants	Adultes
Végétaux non ligneux	0.80	0.11	0.23	0.33
Peau	0.28	0.42	0.17	0.36
Bois	0.50	0.25	0.11	0.40
Non usés	1	0.25	0.28	0.33

Fig. 3 – Résultats du coefficient de Jaccard.
Outils déposés dans les tombes.

Sant Pau del Camp	Hommes	Femmes	Enfants	Adultes
Végétaux non ligneux	+1.00	-1.00	-0.57	+0.57
Peau	-0.20	+0.20	-0.68	+0.68
Bois	+0.50	-0.50	-0.79	+0.79
Non usés	+1.00	-1.00	+1.00	-1.00

Fig. 4 – Résultats du coefficient Q de Yule.
Outils déposés dans les tombes.

Au niveau de la classe d'âge, on observe aussi certaines différences. Chez les enfants, on remarque surtout l'association avec les perles en pierre, mise en relief par leur quasi-absence dans les tombes d'adultes. De leur côté, les tombes d'adultes montrent une relation encore plus étroite avec les vases entiers, les lames et les éclats.

Dans la nécropole de Sant Pau del Camp la détermination de l'âge de tous les enfants nous a permis de montrer, en outre, s'il existait des différences dans le contenu leurs tombes. Les enfants de moins de 4 ans ont en général peu de matériel. Cette rareté du matériel contraste avec son abondance dans les sépultures d'enfants plus âgés. Ces inégalités marquées se reflètent clairement dans les tests d'association : les lames et les coquillages se retrouvent exclusivement avec les enfants de plus de 4 ans, et ces tombes livrent aussi des éclats, des restes de faunes et des perles en pierre.

Sur le plan de la fonction de l'industrie lithique, il y a une légère association entre les individus féminins et les instruments pour traiter la peau. En revanche, les outils pour travailler le bois et ceux employés pour la coupe de végétaux non ligneux sont davantage liés aux hommes. Si l'on tient compte de l'âge des sujets, on se rend compte que l'industrie lithique usée se retrouve surtout avec les adultes. Ceci est attesté non seulement par les valeurs obtenues sur les différents matériaux travaillés, mais aussi par le fait que les enfants sont clairement associés aux pièces non usées. Plus précisément, on n'a pas rencontré près des enfants d'outils pour la peau ou le bois, mais quelques-uns employés pour la coupe de plantes non ligneuses (fig. 3 et 4).

Dans la seconde étape, il n'est plus possible de passer outre les inconvénients inhérents au corpus, parce que la pondération de la table de contingence réduit le nombre de sépultures analysables. Toutefois, dans les grandes lignes, les associations antérieures se trouvent renforcées (fig. 5) :

1. le groupe de sépultures féminines est celui qui présente la meilleure association avec les vases entiers. Si l'on tient compte de l'âge, contrairement à ce qui se produit pour les enfants, aucun individu adulte ne montre une relation négative avec ces vases ;

Necrópolis Sant Pau del Camp (Finales del V milenio cal BC)

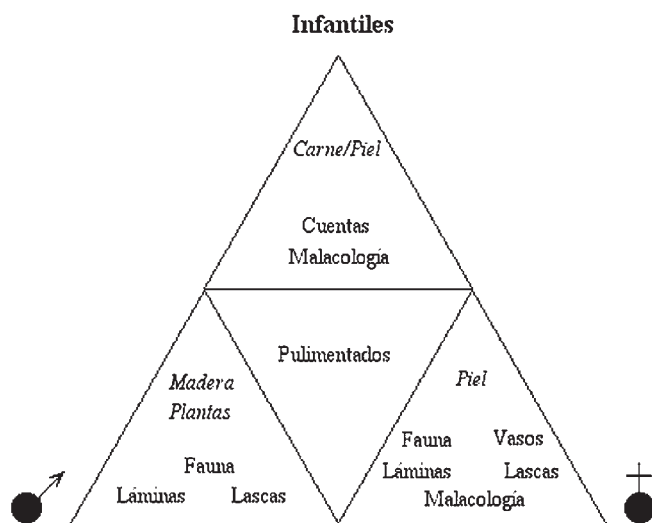


Fig. 5 – Représentation graphique des résultats du tableau de pourcentage du Lien dans la nécropole de Sant Pau del Camp.

2. les restes de faunes ont été découverts tantôt avec des individus féminins, tantôt avec des individus masculins. Néanmoins, ce sont surtout les adultes, et non les enfants, qui paraissent associés aux restes fauniques ;
3. les rares coquillages rencontrés dans les tombes proviennent de deux tombes de femmes (SPC 2 et SPC 23) et de trois tombes d'enfants (SPC 3, SPC 9 et SPC 13). Du coup, les valeurs sont toujours négatives pour les sujets masculins, et dans quelques cas, pour des enfants ;
4. l'association entre les perles en pierre et les enfants ressort nettement, surtout en raison du grand nombre de perles dans certaines tombes (SPC 11 et SPC 15). D'un autre côté, on ne peut faire aucun lien avec le sexe, puisque l'unique sujet masculin associé à la catégorie "perles" n'en possède qu'une seule ;
5. le faible nombre d'outils polis et d'outils en os empêche de conclure sur leur lien avec le sexe et l'âge des sujets ;
6. par ailleurs, nous avons pu constater que les lames et les éclats sont associés positivement avec les individus adultes, masculins et féminins ; en revanche pour certains enfants, on note des valeurs négatives.

Les maigres effectifs réduisent le potentiel informatif des activités liées au mobilier lithique. Pour cette raison, des matériaux comme la viande ou l'os n'ont pu être pris en compte, car ils ne sont représentés dans le matériel archéologique que par une ou deux pièces. Le reste des matériaux travaillés (la peau, le bois et les végétaux non ligneux) offre des tendances similaires à celles déjà obtenues. Nous pouvons les résumer ainsi :

1. les outils pour le travail de la peau tendent à être associés aux femmes, non seulement à cause de la

- valeur très positive associée deux tombes (SPC 2 et SPC 5), mais aussi des valeurs négatives en regard de tous les sujets masculins (SPC 6, SPC 17, SPC 18, SPC 19) ;
2. les instruments pour le travail du bois paraissent davantage liés aux hommes, car l'association positive avec deux tombes masculines est renforcée par la valeur négative que présente l'une des tombes féminines ;
 3. les outils pour le traitement des végétaux non ligneux tendent à s'associer aux hommes et à se dissocier des femmes ;
 4. les données ne peuvent être pondérées pour les tombes d'enfants. Bien que les résultats ne montrent pas d'association claire, on peut voir des valeurs positives en lien avec des outils portant des traces de travail de la viande ou de la peau et la coupe de végétaux.

Dans la troisième étape, les données obtenues dans l'analyse factorielle des correspondances se sont vues affectées négativement par la faiblesse des effectifs qui obligent à épurer les tableaux de contingence. Pour cela, nous n'avons pu identifier l'usage des instruments lithiques bien que nous ayons obtenu quelques associations significatives. Sur le plan factoriel axes 1/2 (61,6 % d'information) apparaît clairement la proximité des perles en pierre avec plusieurs tombes d'enfants (surtout ceux de plus de 4 ans). Les coquillages se trouvent associés à deux tombes, celles d'un enfant

(SPC 9) et d'une femme (SPC 23). Quant au matériel lithique, on peut voir sur l'axe 1 une attraction intéressante des lames et des éclats avec un individu masculin (SPC 6) et un individu de 4 ans (SPC 3). De son côté, la relation des nucléus avec la sépulture SPC 20 reste isolée. L'opposition entre le matériel lithique taillé et la parure est significative (fig. 6).

Sur le plan factoriel axes 1/3 (57,5 % d'information) les observations se répètent à l'identique, notamment l'association entre les perles et les tombes d'enfants (SPC 11, SPC 15, SPC 24, SPC 25), et les associations entre la sépulture SPC 20 et les nucléus ou entre les supports lithiques taillés et les inhumations SPC 3 et SPC 6. Finalement, sur le plan factoriel axes 2/3, avec un pourcentage de signification nettement plus faible (32,3 %), seules apparaissent les associations des nucléus avec l'inhumation SPC 20 et des coquilles avec les sépultures SPC 23 et SPC 9.

En définitive, l'association entre les perles et les sépultures d'enfants (surtout pour les plus de 4 ans) est confirmée, de même que l'exclusion des restes de coquilles, des lames et des éclats dans ces tombes. Ces tendances sont renforcées par les résultats de l'analyse factorielle des correspondances binaires. Le pourcentage d'information utilisée avec quatre axes est de 56,91 % (axe 1 : 24,73 %, axe 2 : 13,11 %, axe 3 : 9,62 %, et axe 4 : 9,45 %). L'axe 2 montre l'association entre deux tombes d'enfants (SPC 3 et SPC 17) et la callaïs et avec des outils utilisés pour couper des végétaux non ligneux sur ou près du sol (RV2). Dans

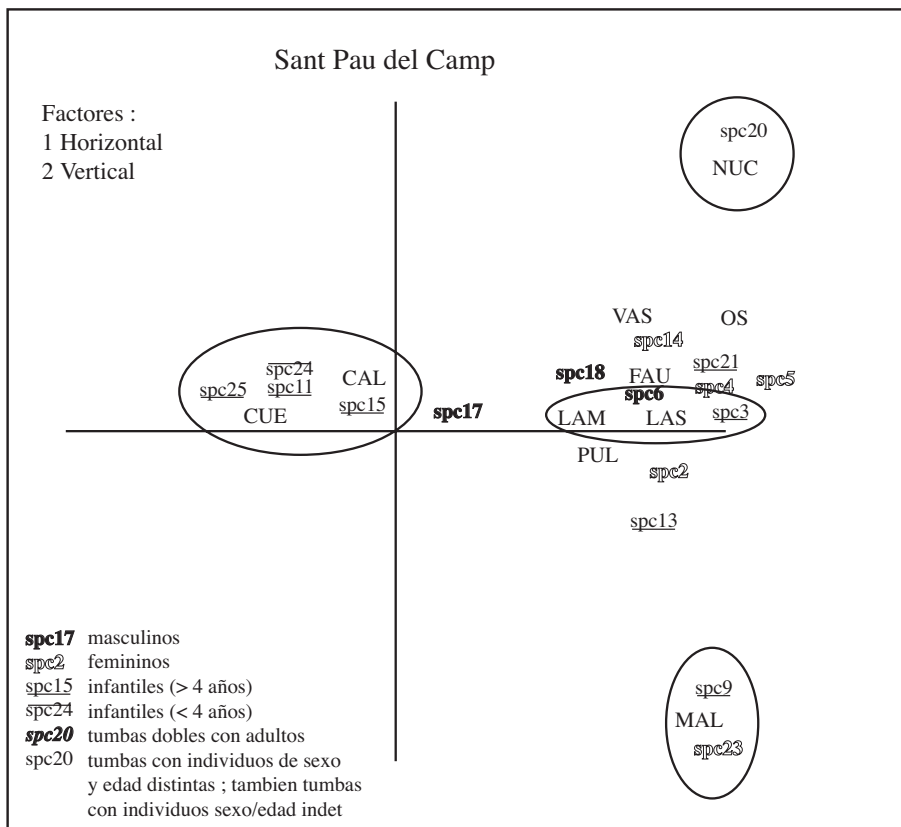


Fig. 6 – Représentation de l'analyse factorielle de correspondance (axes 1 et 2) : VAS = vases entiers, FAU = faune, MAL = mollusques, CAL = callaïs, CUE = perles (sauf callaïs), PUL = outillage poli (haches), OS = outillage osseux, NUC = nucléus, LAM = lames, LAS = éclats.

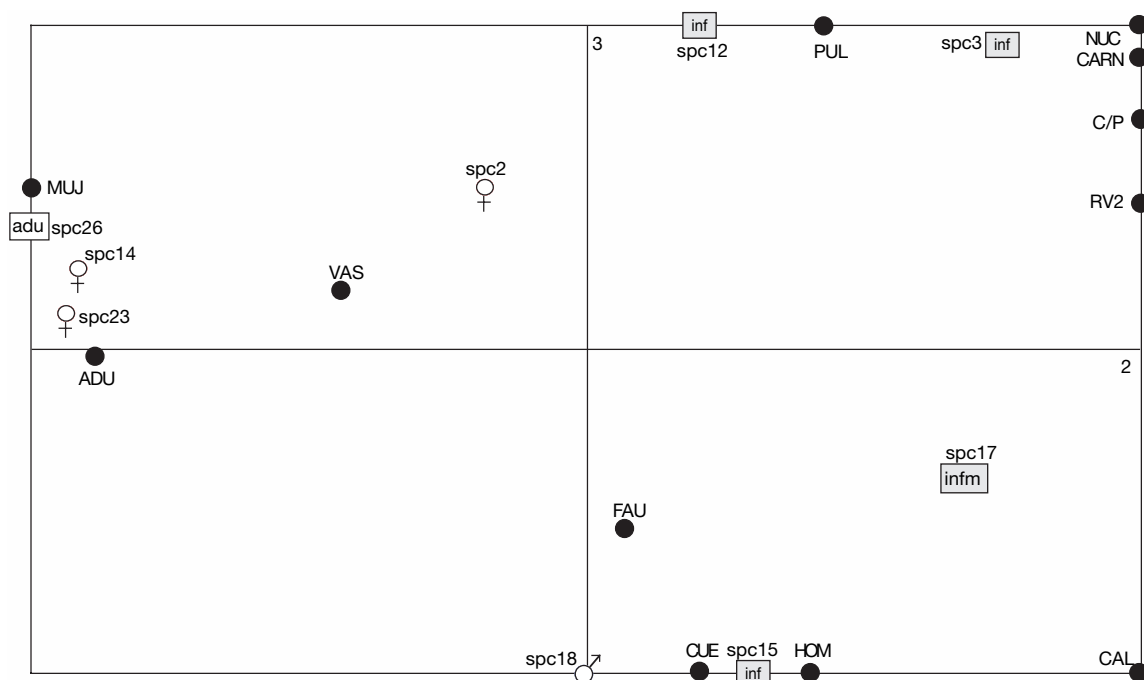


Fig. 7 – Représentation de l'analyse de correspondance binaire : axes 2 et 3. En noir les variables considérées d'âge et de sexe (MUJ = femme, HOM = homme, SIND = sexe indéterminé, ADU = adulte, INF = enfant, INFM = immature masculin), les objets (VAS = vases, CUE = perles, CAL = callaïs, PUL = outillage poli, OS = outillage osseux, NUC = nucléus), la fonction des instruments (CARN = viande ou peau, RVI = végétaux non ligneux (récolte), RV2 = coupe de végétaux près ou sur le sol).

une position inverse à ce groupe d'enfants on trouve l'association des inhumations féminines SPC 14 et SPC 23, ainsi que l'adulte de sexe indéterminé SPC 26, avec la catégorie des vases entiers. Quant à l'axe 3, soulignons l'association de la tombe d'enfant SPC 12 et de la tombe de femme adulte SPC 2 avec l'outillage lithique poli (fig. 7). Nous rappelons que, dans les autres tests, ce type d'instruments ne s'associe préférentiellement avec aucun groupe précis d'âge et de sexe. À l'inverse, on rencontre la tombe d'enfant SPC 15 associée aux catégories perles et callaïs, ainsi que la tombe masculine SPC 18 avec les restes de faune. Finalement sur l'axe 4, l'association de la sépulture féminine SPC 23 avec les coquilles et les restes de faunes semble ressortir. En outre, nous observons un lien entre des individus de sexe et d'âge différents avec les outils en pierre polie et les instruments utilisés pour couper des végétaux non ligneux.

HYPOTHÈSE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Bien que le faible nombre de personnes sexuées ait compliqué l'analyse, les résultats statistiques présentés indiquent que l'hétérogénéité du mobilier est la caractéristique principale de la nécropole de Sant Pau del Camp. Bien que dans certains tests statistiques, des objets semblent apparaître différemment dans les tombes masculines ou féminines, il n'en reste pas moins que c'est la faible variabilité qui prédomine, car on ne rencontre habituellement que des artefacts lithiques (des éclats et dans une moindre mesure des lames), de la faune ou de la céramique. À l'opposé,

et seulement de manière très ponctuelle, des éléments peu communs comme des coquillages, des perles, des haches polies ou des outils en os, se retrouvent dans certaines tombes (fig. 8).

Par ailleurs, il est significatif que les matières premières minérales présentes dans le mobilier soient d'origine locale ou qu'elles procèdent de zones proches du gisement. Alors que l'outillage lithique taillé est obtenu à partir de l'exploitation des blocs de silex et de jaspe provenant de la montagne voisine de Montjuïc, la roche utilisée pour la confection des instruments polis pourrait avoir été obtenues de territoires très proches de l'implantation, comme la Sierra de Collserola (Álvarez, Clop, 1994). Quant à la callaïs utilisée pour élaborer la parure, elle a du être extraite des mines toutes proches de Can Tintorer (Gavà, Barcelona).

Le fait qu'il n'existe pas de sépulture présentant des accumulations d'objets, ou de mobilier singulier et différent du reste de la nécropole, que ce soit des tombes d'hommes ou des tombes de femmes, nous incite à penser que, peut-être, durant cette période, l'accès et la distribution des différentes matières premières et des biens de consommation pouvaient être égalitaires ou qu'il n'y avait une propriété reconnue ni sur les ressources, ni sur les moyens de production.

Une telle situation n'implique pas que nous sommes confrontés à une société égalitaire, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas d'individus ou de familles exerçant un quelconque pouvoir au sein de ladite communauté, ou possédant une certaine influence dans les décisions du groupe. De fait, l'ethnographie démontre qu'on ne rencontre pas actuellement de société totalement égalitaire, y compris chez les chasseurs-collecteurs (Estévez *et al.*, 1998).

Dans ce sens, à Sant Pau del Camp il ne s'était peut-être pas établi une claire structure de pouvoir, mais l'organisation sociale pouvait être régie par des individus exerçant une certaine autorité fondée sur l'âge ou sur l'expérience, par exemple les anciens ou les sorciers. S'il en est ainsi, il n'était pas nécessaire d'exposer et de consolider les différences sociales à travers les pratiques funéraires, et plus concrètement au moyen du mobilier.

D'un autre côté, les différences les plus marquées ont été enregistrées entre les enfants de moins de 4 ans et ceux de plus de 4 ans. Nous avons vu que les premiers n'ont généralement pas de mobilier, alors que parmi les seconds figurent quelques-uns des individus qui présentent le mobilier le plus riche de toute la nécropole. Les perles sont l'élément le plus spécifique du groupe des enfants. De plus, dans certaines tombes on a aussi retrouvé des restes de faune, des éclats, des lames et quelques coquillages.

De ce point de vue, l'hypothèse que nous formulons est que dans quelques cas ces différences reflètent l'importance et les égards que le groupe accorde aux uns et aux autres. Cette considération pour les enfants de plus de 4 ans pouvait être fondée sur leur rôle dans la production. Ces enfants, à l'image des adultes, intervenaient sûrement dans beaucoup d'activités de la communauté.

La déférence du groupe envers ces enfants, et par conséquent leur statut social, s'acquerraient avec l'âge. Cet ultime aspect est fondamental, il signifie que le matériel déposé, et par là même sa composition

différente d'un enfant à l'autre, ne seraient pas régis par la cellule familiale dans laquelle les sujets naissent. Ainsi, il est probable que les enfants n'héritent pas de leur position sociale.

Le champ de l'ethnographie et de l'histoire fournit divers exemples d'attitudes distinctes selon l'âge des enfants. Les nouveau-nés n'avaient pas droit, et n'ont toujours pas droit dans certaines sociétés, aux pratiques funéraires habituelles, et étaient enterrés avec un rituel sommaire, voire abandonnés en un lieu quelconque. Cette absence de reconnaissance envers ces enfants cesse après un an, quand le risque de mortalité devient mineur. Un âge qui correspond habituellement avec l'apparition des dents. À partir de ce moment, ils se voient attribuer un nom et une place dans la société (Dedet *et al.*, 1991).

Dans des communautés africaines comme celle des *Murugin* ou celle des *Ashantis*, les petits enfants qui meurent ne sont pas inhumés, ou sont enterrés dans des zones proches de l'habitat. Les *Suyas* du Brésil, pour leur part, n'ont pas les mêmes égards pour tous les enfants de la communauté. Ceux qui n'ont pas atteint la puberté sont considérés par les adultes comme des mineurs du point de vue de la socialisation (Pader, 1982).

Cependant, nous n'avons pas seulement mis en avant la quantité et la qualité du mobilier, nous avons aussi prêté une attention spéciale à la fonction des outils lithiques déposés dans les sépultures. À partir de l'étude tracéologique réalisée sur cet outillage, nous avons observé que certaines activités pouvaient être liées préférentiellement à des individus masculins ou

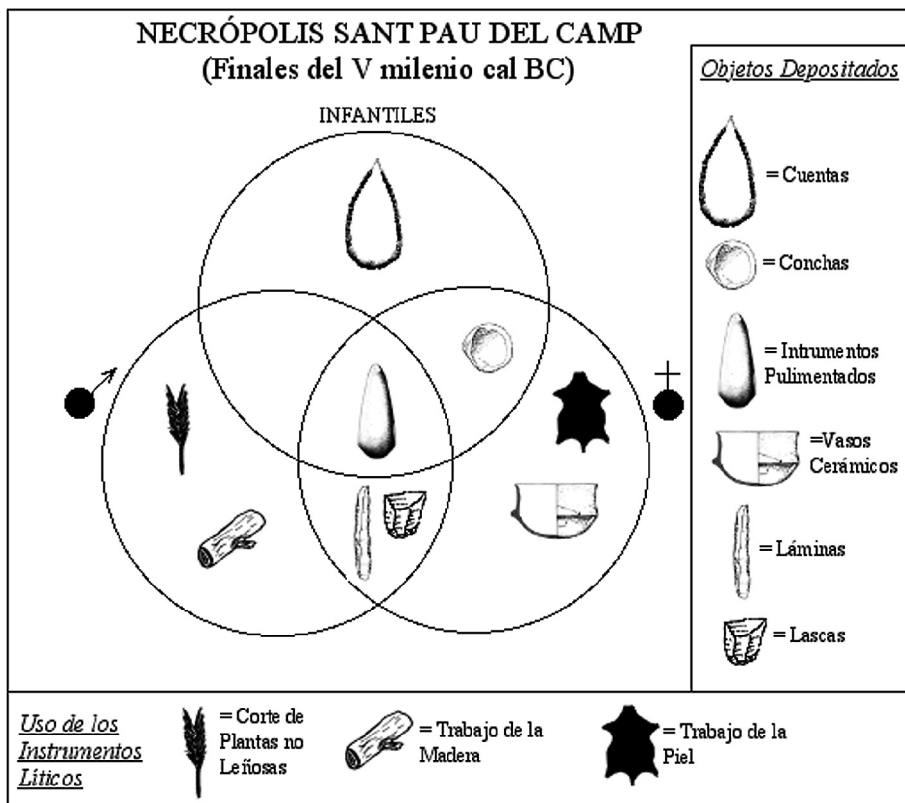


Fig. 8 – Représentation graphique des résultats statistiques obtenus dans la nécropole de Sant Pau del Camp.

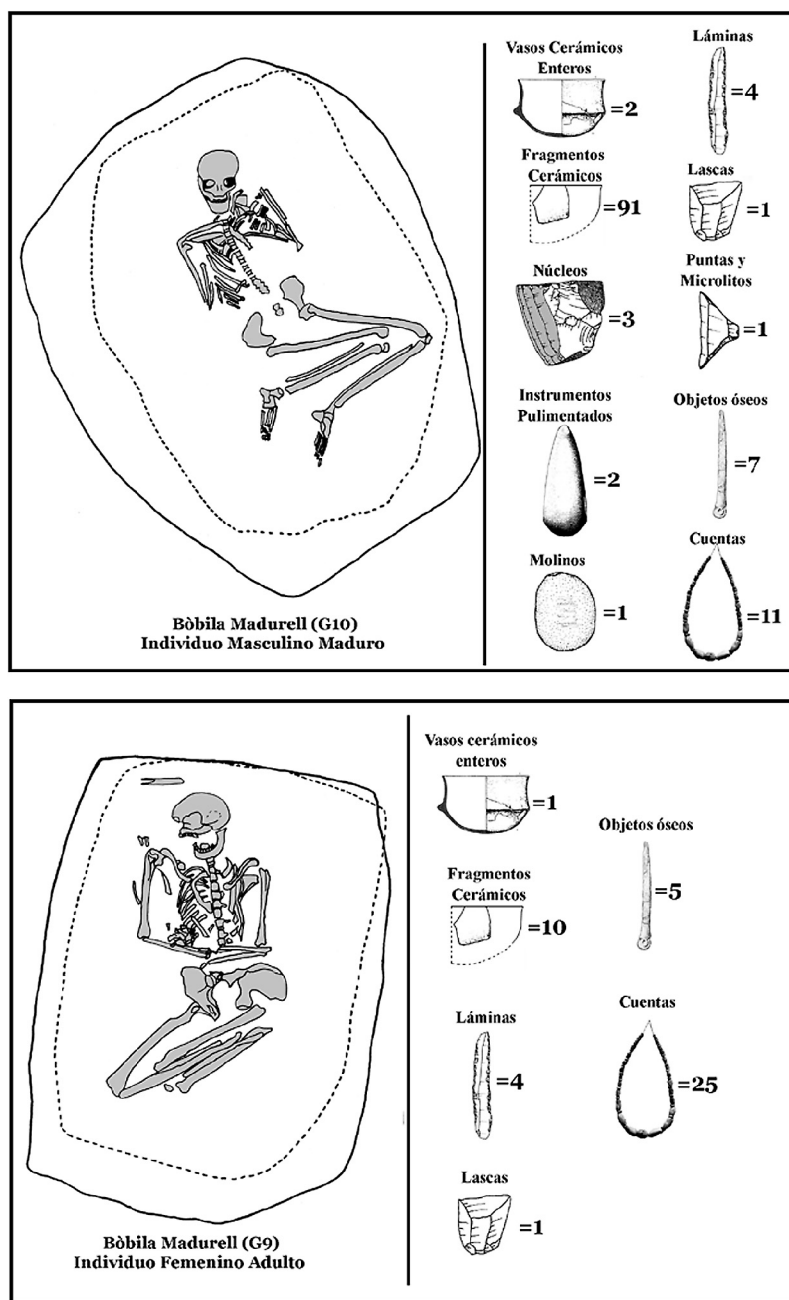


Fig. 9 – Quelques individus de la nécropole de la Bòbila Madurell avec un mobilier abondant : G10 individu masculin et G9 individu féminin.

féminins. Ainsi, sur la base des résultats statistiques, il apparaît que les pièces utilisées pour la peau tendent à être associées au groupe des femmes, et que ceux employés pour travailler le bois ou couper les céréales accompagnent celui des hommes. De leur côté, les enfants possèdent habituellement peu de pièces usées, mais quand ils en ont, il s'agit de pièces utilisées pour la coupe de plantes non ligneuses.

Au début du IV^e millénaire, dans les nécropoles du nord-est de la Péninsule ibérique, le mobilier commence à se différencier selon les individus. Dans des sites comme la Bòbila Madurell (Barcelona), certains inhumés (fig. 9), spécialement les hommes, sont associés à de nombreux objets parmi lesquels des outils et des

parures élaborés dans des matériaux allochtones (nucleus de silex blond et haches, ou hachettes, en jadéite ou en serpentine) ou qui requièrent un effort considérable pour leur obtention, comme la callaïs (Terradas et Gibaja, 2001). Ceci nous a fait supposer que, peut-être, durant cette période, les différences quantitatives et qualitatives, au sein du mobilier, peuvent être le reflet de différences sociales correspondant au niveau social et économique (Gibaja *et al.*, 1997; Gibaja, 2003). ■

Remerciements : nous remercions le Dr Miquel Molist d'avoir eu l'amabilité de nous aider à exposer notre travail dans ce colloque. Y. et P. Chambon pour la traduction du texte.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBIZURI S. et NADAL J. (1993) – Resultats de l'estudi arqueozoològic del jaciment caserna de Sant Pau (Barcelona), *Pyrenae*, 24, p. 79-85.
- ALVAREZ A. et CLOP X. (1994) – Estudi petrogràfic de la indústria lítica i del macroustillatge lític, *El Neolític Postcardial a les mines prehistòriques de Gavà (Baix Llobregat)*, Rubricatum, 0 (Bosch et Estrada, Eds.), Museu de Gavà: 231-254.
- CIBOIS P. (1983) – *L'analyse factorielle*, PUF, Paris.
- CUADRAS C.M. (1981) – *Métodos estadísticos multivariantes*, Ed. Universitaria, Barcelona.
- DJINDJIAN F. (1991) – *Méthodes pour l'archéologie*, Armand Colin, Paris.
- DEDET B., DUDAY, H. et TILLIER A.M. (1991) – Inhumations de fœtus, nouveau-nés et nourrissons dans les habitats protohistoriques du Languedoc: l'exemple de Gailhan (Gard), *Gallia*, 48, p. 59-108.
- ESTÉVEZ J., VILA A., TERRADAS X., PIQUÉ R., TAULÉ M.A., GIBAJA J.F. et RUÍZ G. (1998) – Cazar o no cazar, ¿es ésta la cuestión?, *Boletín de Antropología Americana*, 33, p. 5-24.
- GIBAJA J.F. (1999) – Análisis del utillaje lítico de la necrópolis de Sant Pau del Camp (Barcelona): estudio morfológico y funcional, *IIº Congrés del Neolític a la Península Ibèrica*, Saguntum, extra 2, p. 187-192.
- GIBAJA J.F. (2003) – *Comunidades Neolíticas del Noreste de la Península Ibérica. Una aproximación socio-económica a partir del estudio de la función de los útiles líticos*, BAR International Series S1140, Oxford.
- GIBAJA J.F., CLEMENTE I. et VILA A. (1997) – Una aproximación a través del análisis funcional a sociedades neolíticas del noreste peninsular: las necrópolis de la Bòbila Madurell y el Camí de Can Grau, in : *IIº Congreso de Arqueología Peninsular, 24-27 Septiembre, Zamora*, Fundación Rei Afonso Henriques, p. 129-136.
- GRANADOS O., PUIG F. et FARRÉ R. (1991) – La intervenció arqueològica a Sant Pau del Camp: un nou jaciment prehistòric al Pla de Barcelona, *Tribuna d'Arqueologia*, 1990-1991, p. 27-32.
- LAPLACE G. (1980) – Le "lien" comme mesure de l'information dans un tableau de contingence, *Dialektikè*, 1979-80, p. 1-15.
- LESAGE J. (1990) – *Archéologie et statistique. Applications des analyses factorielles*, Archives d'Écologie Préhistorique, 10, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris.
- PADER E.J. (1982) – *Symbolism, social relations and interpretation of mortuary remains*, BAR International Series, 130.
- SHENNAN S. (1992) – *Arqueología cuantitativa*, Ed. Crítica, Barcelona.
- TERRADAS X. et GIBAJA J.F. (2001) – El tratamiento térmico en la producción lítica: el ejemplo del Neolítico medio catalán, *Cypsela*, 13, p. 29-56.

Germà WÜNSCH

Juan Francisco GIBAJA BAO

Museu d'Arqueologia de Catalunya

Paseo Santa Madrona, 39-41, Parc de Montjuïc

08038 Barcelona

Pectoral en défenses de suidés, parure de Chamblandes ?

Résumé

Le site de Pully-Chamblandes (Vaud, Suisse) a livré une série de 6 pectoraux en défenses de sangliers. La courte note qui suit donne un premier bilan de l'analyse des 172 canines de suidés découvertes dans les sépultures. Le façonnage, les traces d'usures et les poliss observés sur les défenses sont les principaux points abordés, le pectoral est généralement constitué de lames d'émail extraite de la face latérale de la canine inférieure de suidé, elle est munie de deux perforations. La situation de ces objets dans les sépultures permet de confirmer le port sur la poitrine. Sur la base des cas incontestables, cette parure est associée aux femmes et à des sujets non adultes, mais rien n'indique que les hommes n'en portaient pas également.

Abstract

The Pully-Chamblandes site (Vaud, Switzerland) has produced a series of 6 pectorals decorated with wild pig/boar tusks. The brief note which follows gives a first assessment of the analysis of 172 wild pig/boar canines discovered in the graves. The preparations of the tusks, as well as traces of wear and polishing are the main points discussed. A pectoral is usually made of blades of enamel, cut from the lateral face of the lower wild pig/boar canine and presenting two perforations. The position of these objects in the graves confirms that they were worn on the chest. On the basis of indisputable cases, these ornaments were associated with women and non-adult subjects. However there is no indication that men did not wear them as well.

Le pectoral en défenses de suidés fait partie des objets déposés régulièrement dans les cistes de Pully-Chamblandes (Vaud, Suisse). Dans un contexte funéraire rarement riche en mobilier, cette composition de 25 à 35 lames d'émail est un objet spectaculaire qui illustre l'importance de la faune sauvage dans les objets de parure et dans l'idéologie néolithique. Après Isabelle Sidéra (2000, et ce volume) qui constate une forte valorisation de la chasse ou du statut de chasseur, nous présentons un exemple d'objet de parure qui illustre bien ce propos.

Ce travail s'inscrit dans le cadre de la publication du cimetière de Chamblandes à Pully (Vaud, Suisse). À cette occasion, nous avons pu décrire un ensemble de 172 défenses de sangliers¹. Elles formaient six pectoraux, objets de parure constitués de séries de dix à douze lames d'émail superposées et disposées en trois

rangs, retenues entre elles par des liens ou cousues sur un vêtement (fig. 1).

Cette courte note donne les premiers résultats qui ressortent de la description des défenses de sangliers. L'étude est en cours et ne concerne que les objets découverts à Chamblandes. Ce cimetière fait figure d'exception, avec six exemplaires conservés et probablement plus de huit dépôts observés dans des sépultures, alors que les autres sites du bassin lémanique ne livrent qu'un exemple à Allaman-en-Verex (Vaud) et à Corseaux "en Seyton" (Vaud) ou deux à Lausanne-Vidy (Vaud).

DESCRIPTION

Les six pectoraux étudiés se composent de lames d'émail complètement façonnées. Elles conservent

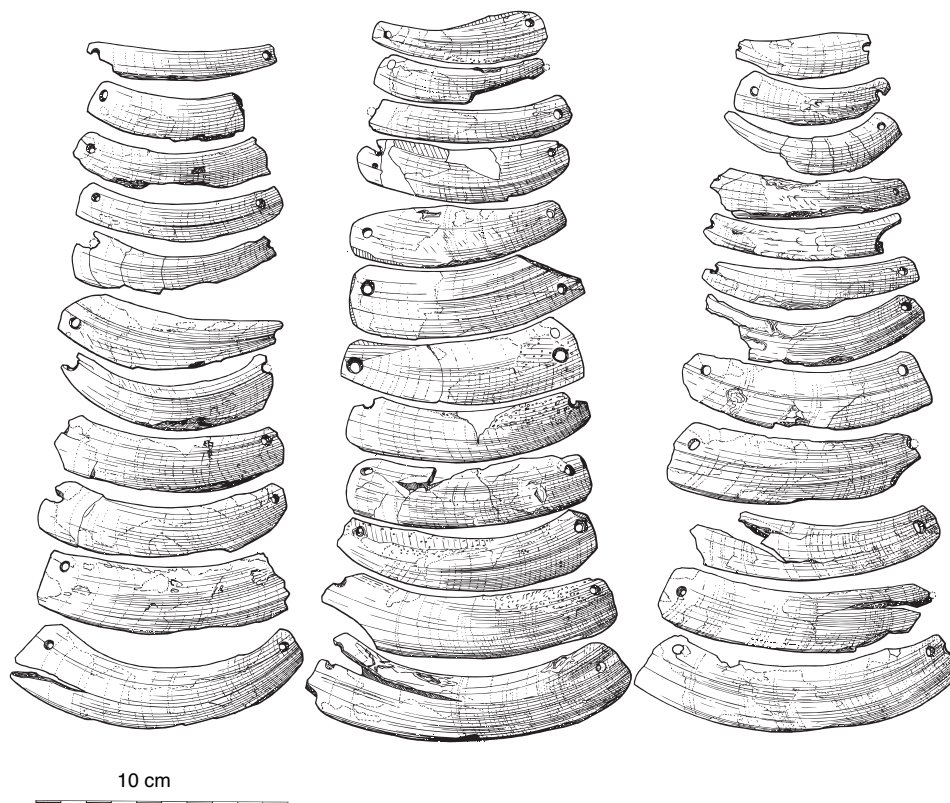


Fig. 1 – Pectoral en canines inférieures de sangliers provenant de la tombe I de Pully-Chamblandes (Vaud). Il se compose de trois rangs regroupant 35 lames d'émail, sa confection a nécessité un nombre minimum de 21 sangliers.

uniquement la surface latérale et externe de la dent, alors que la face interne ou médiale est soigneusement amincie (fig. 2). Les extrémités proximales et distales sont coupées et présentent des bords droits ou facettés. Le façonnage d'une perforation à chaque extrémité de la défense représente la grande majorité des cas (90 %, 126 pièces). Douze pièces sont munies de trois trous, dont quatre cas de réparation après cassure d'un des trous de suspension. Une seule défense porte quatre perforations, deux à chaque extrémité.

Trois sections différentes peuvent être reconnues. Plus de la moitié des objets (106 pièces ou 66,2 %) présentent un façonnage qui consiste à fendre la défense de sanglier dans le sens de la longueur et à régulariser la face interne pour obtenir une section pratiquement plate. La défense se limite à une plaquette de dentine et d'émail sur laquelle il est encore possible de distinguer la partie creuse à l'extrémité proximale de la dent, de la partie distale complètement pleine (fig. 3). Dans quelques cas, cette indication n'est plus visible, la lame d'émail est entièrement polie ou prise dans la partie proximale de la dent. Les sections ovales sont un peu moins travaillées, mais leur nombre n'excède pas 43 unités (26,9 %). Dans onze cas seulement (6,9 %), la défense garde sa forme triangulaire plus ou moins complète. Le travail de façonnage se limite à un amincissement très partiel de la défense au niveau de la perforation.

Le diamètre maximum se situe entre 15 et 32 mm, avec une grande majorité des pièces entre 24 et 30 mm (fig. 2). Compte tenu du façonnage qui contribue à réduire le diamètre, ces valeurs sont élevées et correspondent à des défenses de sangliers plutôt que des porcs domestiques. Même les plus petites lames d'émail, utilisées pour les rangs formant le haut du pectoral, sont souvent des éléments fendus dans le sens de la longueur. Dans ces cas le diamètre mesuré correspond en réalité à une valeur plus proche du demi-diamètre de la défense, si bien que leur appartenance à des sangliers n'est pas exclue.

Malgré un état de conservation souvent mauvais, il est possible de latéraliser les défenses dans presque tous les cas, ce qui permet de calculer un nombre minimum d'individus nécessaire pour réaliser un pectoral. Pour les exemplaires complets de Chamblandes, il a fallu entre 14 et 22 sangliers par pectoral.

USURES ET TRACES DIVERSES

De nombreuses traces de polis indiquent un usage long et répété du pectoral. Il ne s'agit pas d'un objet confectionné à l'occasion du décès ou de la cérémonie funéraire, mais d'une parure couramment portée avant son dépôt avec le défunt. Si les lots de défenses ont été prélevés par sépulture, l'ordre des trois rangs n'a pas toujours été conservé, si bien que les pectoraux ne peuvent plus être remontés, ce qui limite beaucoup

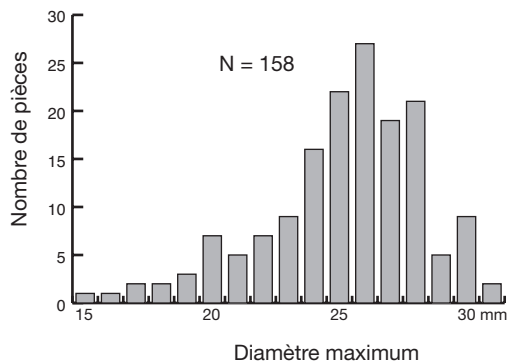
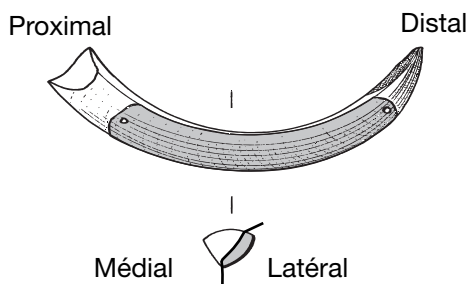


Fig. 2 – Position d'une lame d'émail par rapport à une canine complète et histogramme des diamètres maximum mesurés sur les canines de suidés de Pully-Chamblandes (Vaud).

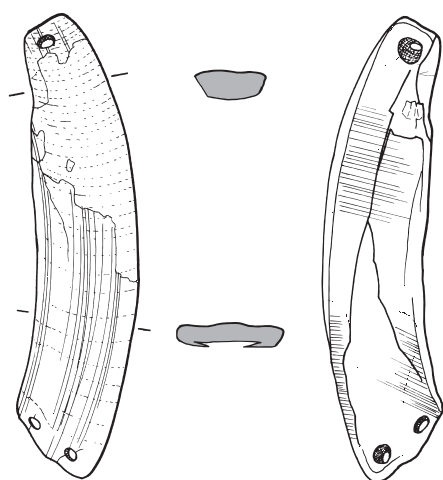


Fig. 3 – Exemple de canine de suidé munie de trois perforations et marquée de nombreuses traces.

l'analyse des usures ou des traces portées par les défenses.

De fait, la majorité des poliss correspondent à des usures liées au port du pectoral ; déformations importantes des perforations qui prennent une forme allongée caractéristique, elles sont parfois prolongées d'une gorge correspondant au passage d'un lien. Parmi les usures très spécifiques, on peut décrire l'abrasion consécutive au chevauchement des lames d'émail les unes sur les autres qui conduit à la formation d'une face allongée et totalement dépourvue d'émail sur le bord latéral de la défense. Par contre, les usures et les biseaux sur la face interne sont fréquents et ne semblent pas s'expliquer par une usure ou par des techniques de façonnage. Si cette observation se vérifie, la tendance qui veut que très peu de lames d'émail soient utilisées comme outils s'inversera complètement.

Quelques cas indiscutables, moins d'une dizaine, indiquent que les défenses ont servi d'outil avant d'être intégrées à la parure. On note la présence d'un biseau prolongé par un éclat dont la position sur la défense est incompatible avec une usure de port. Le même constat est possible pour deux ou trois exemples de chanfrein ainsi que par la présence de gorges profondes

en face médiale dans l'épaisseur de la dentine et dont on ne peut pas expliquer la présence par le passage d'un lien. Ces traces sont parfois recouvertes par le façonnage définitif de la pièce ou par des usures liées au port de l'objet. Il n'y a guère de doute sur un premier usage des défenses comme outil, mais il reste à savoir dans quelle proportion ce phénomène est enregistré. De nombreuses formes et localisations d'usures restent à déterminer.

Le degré d'usure des pièces peut être très différent d'un pectoral à l'autre. Dans certains cas, les défenses ne sont pratiquement pas usées, on ne constate pas de traces de liens, alors que dans d'autres, le pectoral a manifestement été utilisé pendant très longtemps occasionnant des réparations et des usures bien marquées.

OBJET MASCULIN OU FÉMININ, PAGE OU PECTORAL ?

Dans l'état actuel, le pectoral est associé à des femmes et à des sujets non adultes, mais ce constat devra être confirmé par de nouvelles découvertes, tant les cas clairement reconnus et dépourvus de toutes ambiguïtés sont encore peu nombreux. Une tombe fouillée en 1880 à Chamblandes a livré un pectoral pour une inhumation individuelle féminine. À Corseaux "en Seyton", la tombe 4 est une inhumation double contenant un adolescent inhumé en premier et surmonté du squelette d'une femme de 20 à 40 ans. Ses membres inférieurs sont couverts d'une série de 31 défenses de sanglier, si bien qu'on peut lui attribuer cette parure (Baudais et Kramar, 1990).

Les autres cas sont souvent mal documentés ou plus difficiles à associer strictement à l'un ou l'autre des individus. Ainsi, la tombe I de Chamblandes, fouillée par A. Naef en 1901, contenait un pectoral déposé dans le fond, avant la mise en place des deux corps, un homme et une femme, mais il est difficile de savoir à qui cette parure était destinée (cf. fig. 1 de Gestes anecdotiques). La tombe XI de Chamblandes n'apporte pas un meilleur éclairage, un pectoral est déposé sur le torse du premier inhumé, un jeune adulte de sexe indéterminé ou vraisemblablement masculin. Cette détermination est incertaine compte tenu des mélanges



Fig. 4 – Photographie de la tombe XI de Pully-Chamblandes lors des fouilles d'A. Naef en 1901. Le squelette situé au premier plan a le torse couvert d'un pectoral. Photographie du Pr. Reiss, 29 mai 1901 (Archives cantonales vaudoises, A 10643).

intervenues dans la collection anthropologique et, surtout, de l'immaturation des sujets. Pour d'autres raisons, le constat est identique à Vidy où les deux tombes contenant des défenses de suidés correspondent aux squelettes d'un enfant (T13) et d'un adulte très mal conservé (T48).

On voit donc que les rares cas incontestables correspondent à des associations du pectoral avec des squelettes non adultes ou féminins, mais que rien n'indique que des hommes n'en portaient pas également.

L'incertitude est moins grande en ce qui concerne la façon de porter le pectoral. Trois situations sont documentées ; le dépôt en fond de sépulture sous les squelettes, ou au contraire sur les membres inférieurs et, cas le plus fréquent, des défenses disposées dans la région thoracique. Cette position n'est bien documentée que dans la sépulture XI de Chamblandes (fig. 4). Le premier inhumé porte un pectoral sur la poitrine, on distingue deux des trois rangs qui le composent. Cette situation confirme les nombreuses descriptions anciennes mentionnant des défenses situées au niveau des côtes (Morel-Fatio, 1880) ou les deux exemples fouillés récemment mais qui n'étaient plus strictement en place dans les tombes de Lausanne-Vidy ou de Pully-Chamblandes.

ASPECTS CHRONOLOGIQUES ET CULTURELS

Pour le Plateau suisse et un intervalle chronologique comprenant le cinquième et le quatrième millénaires, A. Gallay attribue une origine méditerranéenne aux pendeloques arciformes et aux défenses de suidés munies d'une seule perforation (Gallay, 1977). Ces éléments sont assez loin des défenses façonnées pour la confection du pectoral. C'est dans la sphère septentrionale et dans une période chronologique correspondant bien au début du développement des cistes de type Chamblandes que l'on rencontre des défenses de suidés biforées, mais elles sont utilisées dans la confection de bracelets ou de brassards. Ces parures apparaissent dans les cultures de Hinkelstein, Grossgartach et Roessen, ainsi que dans le Cerny (Jeunesse, 1997). Si l'on s'en tient au pectoral, c'est-à-dire au groupement d'une trentaine de défenses, ce type d'objet est lié aux sépultures en cistes ou en coffre de bois du Plateau suisse, phénomène qui est confirmé par la présence de défenses biforées dans les stations lacustres du Cortaillod ancien de Kleiner Hafner (Suter, 1987) ou dans les sites d'Egolzwil 2 ou de Seematte (Gallay, 1977). Du point de vue chronologique et dans les

sépultures, ce type de parure couvre tout le Néolithique moyen, avec une sépulture en pleine terre d'Allaman-en-Verex (Vaud), datée du milieu du cinquième millénaire, alors que la tombe 2 de Corseaux "en Seyton" (Vaud) date le pectoral le plus récent à la fin du quatrième millénaire (vers 3300 av. J.-C.).

Les pectoraux ne sont pas strictement limités aux cistes de type Chamblandes et aux tombes en coffre de bois de la région, des défenses de sangliers biforées se rencontrent encore dans les habitats plus tardifs du Cortaillod de type Port-Conty et du Horgen. Du point de vue géographique, on peut noter une forte représentation autour du Léman à la faveur de sépultures alors

qu'elle est absente de la Haute vallée du Rhône. Le Valais, qui a pourtant livré un nombre important de sépultures (Baudais *et al.*, 1990), reste à l'écart de ce mode de parure, les défenses de sangliers sont attestées par un seul cas en contexte sépulcral pour la nécropole de Sion-Collines (Valais), mais il s'agit de deux défenses portées en brassard et non d'un pectoral. ■

NOTE

(1) Nous tenons à remercier Monsieur Denis Weidmann, archéologue cantonal de la section des Monuments historiques et archéologie du canton de Vaud qui nous a mandaté pour réaliser ce travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse)*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise (Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, Cahiers d'Archéologie romande 51).
- BAUDAIS D., BRUNIER C., CURDY P., DAVID-ELBIALI M., FAVRE S., GALLAY A., MAY O., MOINAT P., MOTTET M., VORUZ J.-L., WINIGER A. (1990) – Le Néolithique de la région de Sion (Valais). Un bilan, *Bulletin du Centre Genevois d'Anthropologie*, t. 2 (1989-1990), p. 5-56.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône. Contribution à l'étude des relations Chassey-Cortaillod-Mischelsberg*, Frauenfeld, Huber (Antiqua 6).
- JEUNESSE C. (1997) – Les pratiques funéraires de la culture de Cerny et le "Mittelneolithikum" du domaine rhénan, in : *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque international de Nemours 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, p. 543-556.
- MOREL-FATIO A. (1880) – Les sépultures de Chamblandes, *Indicateur d'antiquités suisses*, 3, p. 45-46.
- NAEFA A. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes, *L'Anthropologie*, t. 12, p. 268-276.
- SIDÉRA I. (2000) – Animaux domestiques, bêtes sauvages et objets en matières animales du Rubané au Michelsberg. De l'économie aux symboles, des techniques à la culture, *Gallia préhistoire*, t. 42, p. 107-194.
- SUTER P. J. (1987) – *Zürich "Kleiner Hafner" Tauchgrabungen 1981-1984*, Zurich (Berichte der Zürcher Denkmalpflege, Monographien 3).

Patrick MOINAT
1, Chemin des Vignettes
CH-1299 Crans-près-Celigny

Anne AUGEREAU,
Philippe CHAMBON
avec la collaboration
d'Isabelle SIDÉRA¹

Nature et statut des mobiliers funéraires de la nécropole chasséenne de Monéteau (Yonne)

Résumé

La nécropole de Monéteau comporte 20 sépultures, pour la plupart en coffre, distribuées en deux groupes à l'intérieur d'une enceinte probablement contemporaine. Les mobiliers funéraires des tombes sont relativement abondants et variés : céramique, parures (perles en calcaire, pendeloques en défense de suidé et en incisive de castor), armatures de flèche, tranchets, lames, hameçon, etc. Ils présentent un statut différent selon leur position par rapport aux défunts : mobilier porté par le mort au moment de son ensevelissement, comme la parure et certaines lames peut-être suspendues à la ceinture, mobilier déposé avant fermeture du coffre (outillage principalement), mobilier déposé après fermeture du coffre. Cette dernière catégorie regroupe principalement des récipients en céramique découverts dans le remplissage au-dessus des pieds du sujet, ainsi que des armatures de flèche. La corrélation des types de mobilier avec le sexe et l'âge des individus indique que pratiquement toutes les tombes comprennent de la céramique alors que les parures, les objets en matière dure animale et les flèches sont réservés aux hommes ou aux enfants. Cette situation rejoint, par certains aspects, les données réunies à Balloy, en contexte Cerny. Elle constitue un élément de rapprochement supplémentaire sur le plan funéraire entre Cerny et Chasséen, cultures successives dont la convergence dans l'organisation techno-économique a par ailleurs été soulignée.

Abstract

The Monéteau cemetery presents 20 burials, mostly coffers or box-graves, divided in two groups inside a probably contemporary enclosure. The grave goods are varied and relatively abundant: pottery, ornaments (limestone beads, pendants made from boar tusks or beaver incisors), arrow-heads, tranchets, blades, fish-hooks, etc. Their status is different according to their position in the tomb: objects worn by the deceased at the time of burial, such as ornaments and certain blades which may have been hung from the belt, objects deposited before the coffer was closed (mainly tools), and objects deposited after closure. This last category mainly includes pottery found in the fill of the grave, above the skeleton's feet, as well as arrow-heads. Correlating grave goods with the age and sex of the individuals shows that practically all the graves contained pottery, whereas personal adornments, objects made of animal bone or horn and arrows were reserved for men and children. The same observations can be made concerning most of the data from the Balloy cemetery, belonging to the Cerny culture. This represents a further example of parallels between the successive Cerny and Chasseen cultures where attention has previously been drawn to convergent techno-economic organisations.

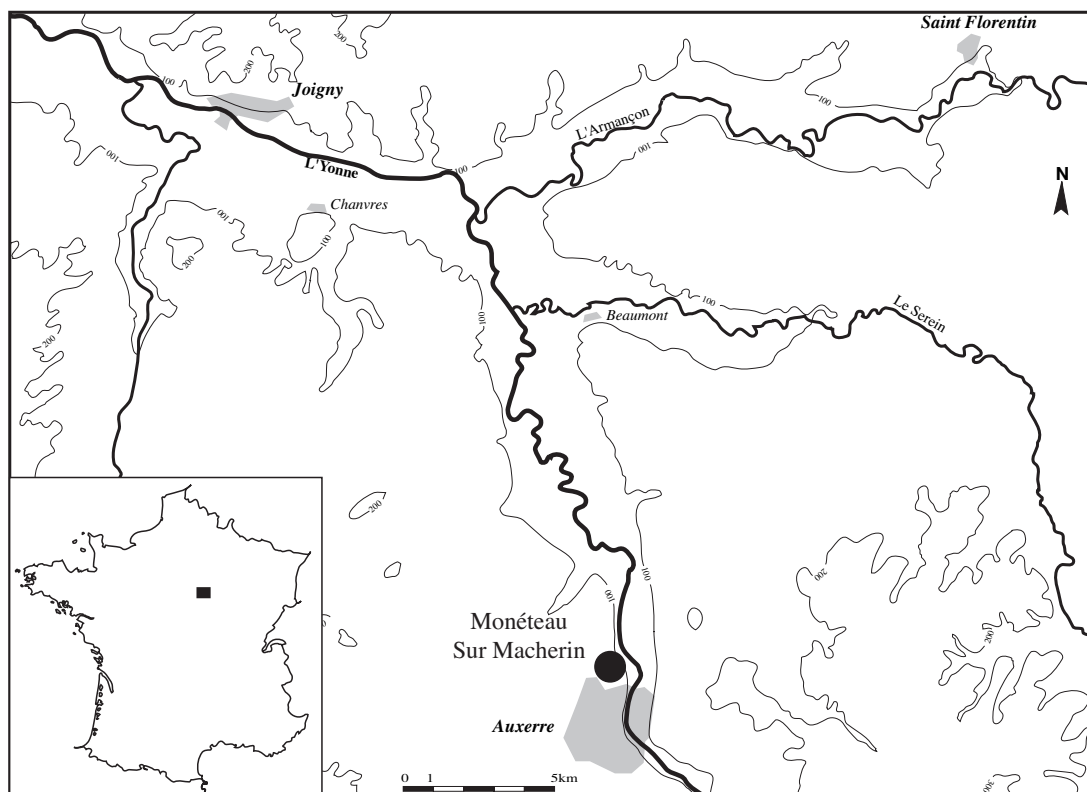


Fig. 1 – Monéteau “sur Macherin” (89) localisation du site (P. Pihuit/INRAP, del.).

Le terrain, situé à quelques kilomètres au nord d'Auxerre, a fait l'objet en 1999 d'une opération de sauvetage urgent, financée par la commune de Monéteau, le Conseil général de l'Yonne et la sous-direction de l'Archéologie. Le site est implanté sur la moyenne terrasse limono-graveleuse de l'Yonne, à quelques centaines de mètres du petit ru de Baulche, un affluent de l'Yonne (fig. 1). Les vestiges archéologiques découpés s'étendent sur environ 3,7 ha et se répartissent du Néolithique à l'époque gallo-romaine (Augereau, Chambon, 2001). Le Néolithique est représenté par plusieurs installations successives de nature différente, depuis le Néolithique ancien jusqu'au Néolithique récent. L'un des apports remarquables du site de Monéteau appartient au Chasséen. Cette culture est représentée par une enceinte monumentale renfermant une vingtaine de sépultures dont le mobilier fait l'objet de la présente étude.

LA NÉCROPOLE CHASSÉENNE : COMPOSITION ET PLAN

La nécropole est composée de deux ensembles de tombes inclus dans l'aire interne d'une enceinte probablement chasséenne, constituée d'une palissade qui couvre une surface d'environ 10 ha (fig. 2). On connaît le tracé complet de cette dernière grâce à la photographie aérienne réalisée par Jean-Paul Delor dans les années quatre-vingt. Dans le cadre de l'opération archéologique, 3,5 ha de l'aire interne et environ 300 m de palissade ont été explorés.

Malgré des investigations fines, aucun vestige d'habitat contemporain n'a pu être mis en évidence à l'intérieur de l'enceinte, en dehors d'une seule structure contenant un vase découverte lors du diagnostic (Viololet, Couilloud, 1998). En revanche, des séries de sépultures ont été mises au jour, disposées en deux groupes distants de 100 m l'un de l'autre (fig. 2) :

- un groupe au nord avec 16 structures identifiées comme sépultures (14 certaines, une très vraisemblable et une probable) ; on dispose de l'extension totale de ce groupe de sépultures ;
- un groupe au sud avec 4 sépultures ; Situé en bordure de décapage, ce groupe de tombes est en revanche incomplet.

Ces deux groupes, dont le caractère Chasséen est attesté par du matériel d'accompagnement, se distinguent sur plusieurs plans. D'une part, les procédés d'inhumation sont très homogènes au nord et plus variables au sud. D'autre part, l'orientation des corps, la richesse et la composition des mobiliers funéraires diffèrent entre le nord et le sud. Une différence chronologique pouvait expliquer cette variabilité. Toutefois, les données radiocarbones, provenant de sépultures de chaque secteur (st. 240 et 520), sont remarquablement concordantes et ne permettent pas, pour le moment, d'entretenir cette hypothèse (entre 4300 et 4000 av. J.-C., Augereau, Chambon, 2001 ; Augereau, Chambon, sous presse).

Le secteur nord se structure sur une bande étroite (environ 6 m de large sur 40 m de long) orientée sud-

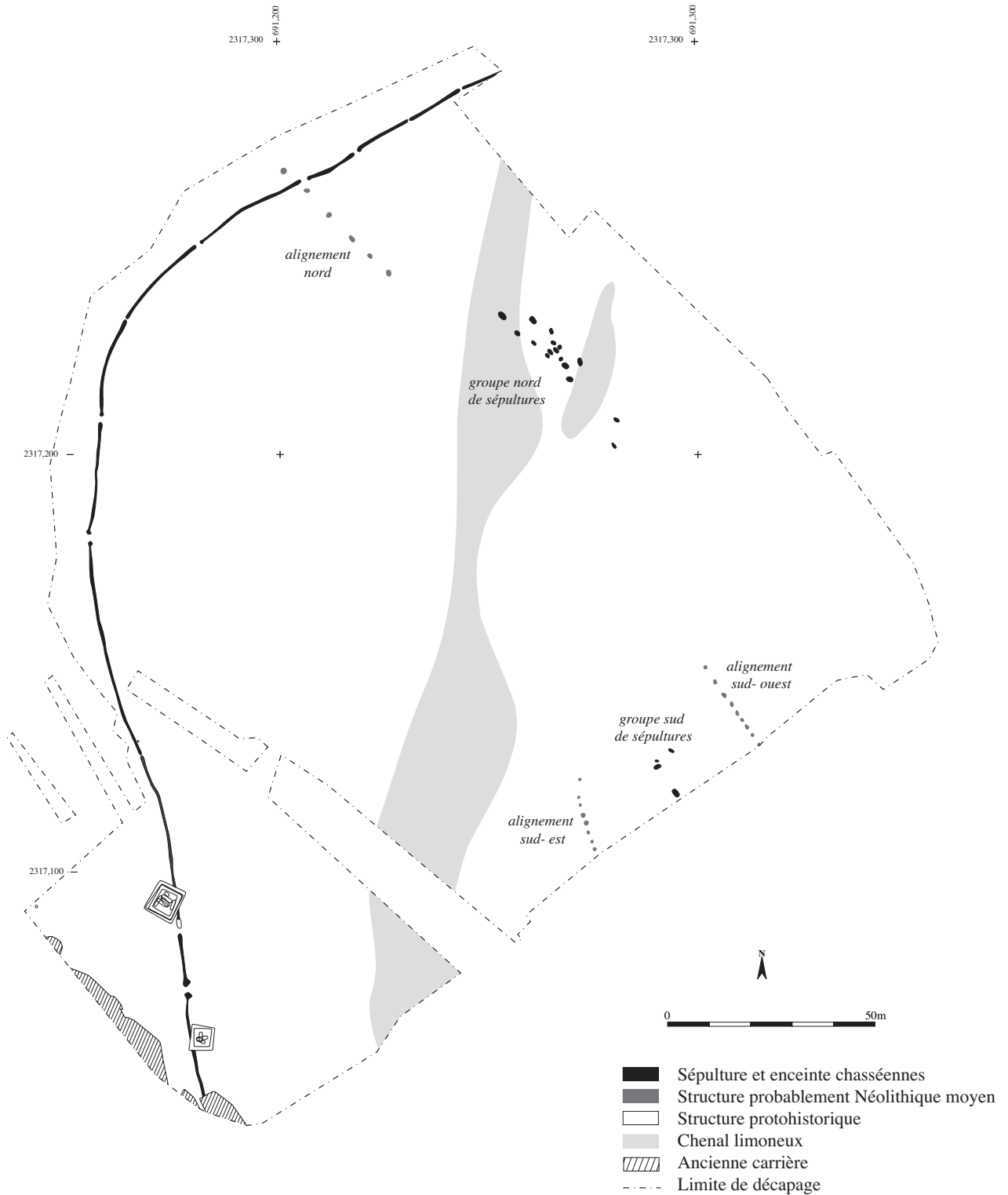
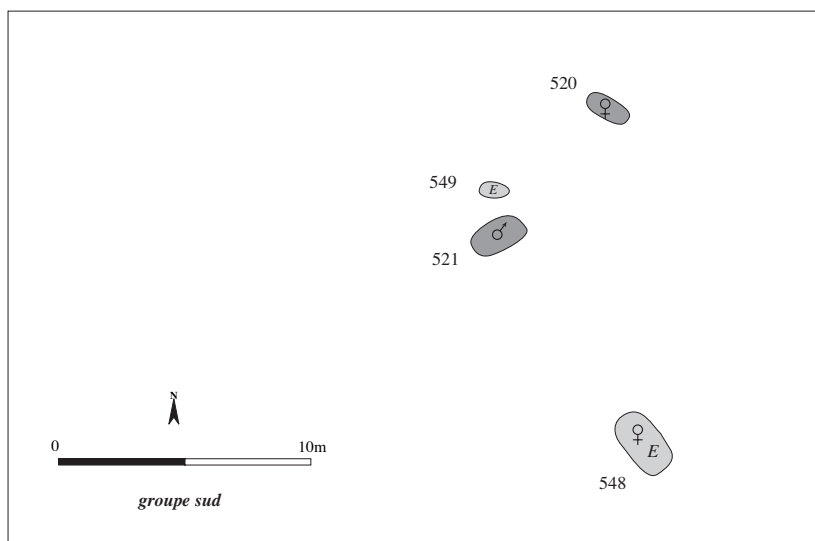
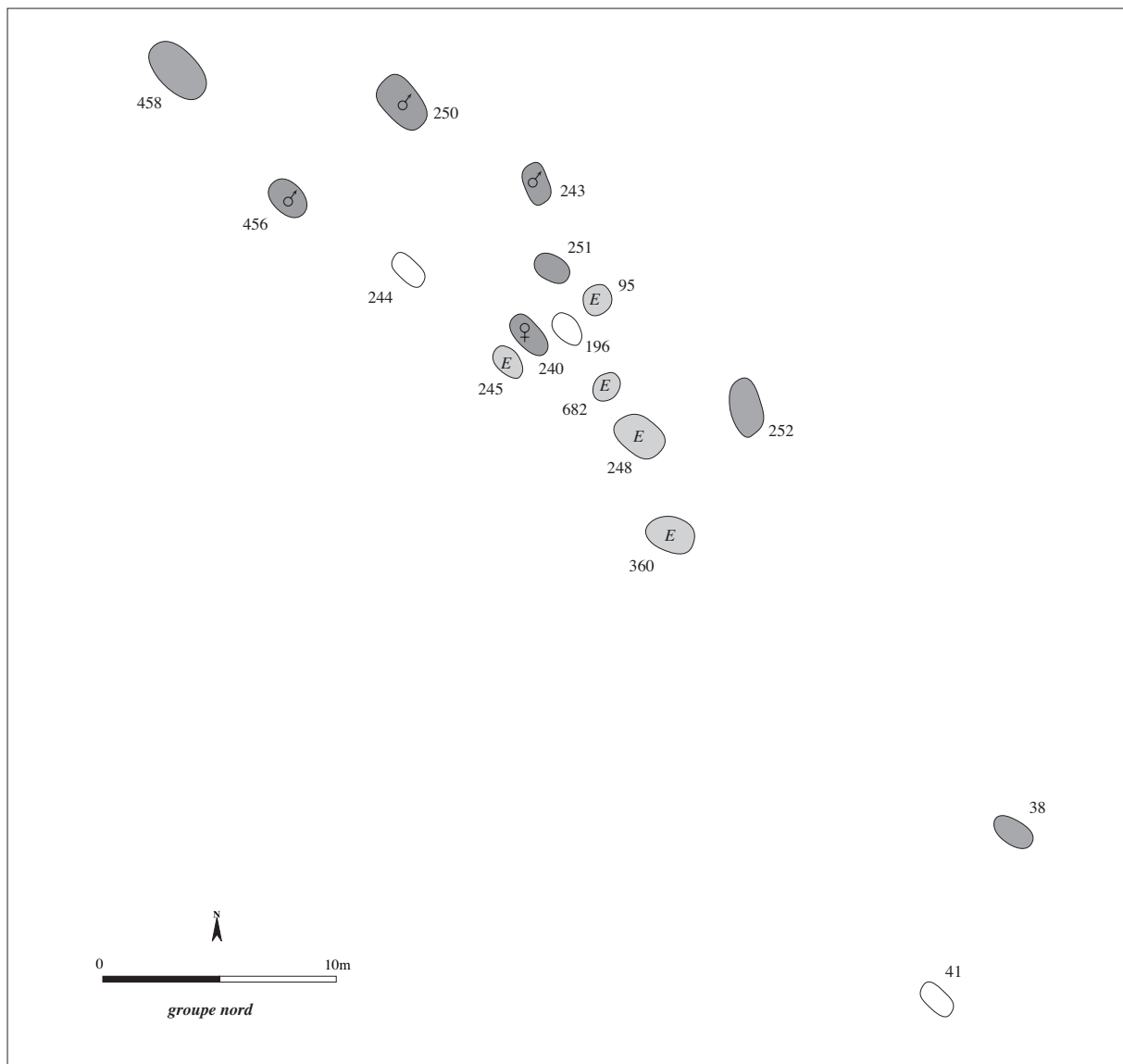


Fig. 2 – Plan des structures du Néolithique moyen Chasséen (levé : T. Le Saint-Quinio/INRAP, mise au net : P. Pihuit/INRAP).

est/nord-ouest (fig. 3). À l'exception d'une tombe double (st. 248), toutes les autres sont des inhumations individuelles, du moins lorsque les os sont conservés. Tous les sujets, sauf un (st. 682), ont une même orientation, sud-est/nord-ouest, et leur position ne souffre pas d'exception : ils reposent tous sur le côté gauche, membres fléchis. Les corps ne se sont pas décomposés

au contact direct de la terre, mais dans un espace confiné : les dislocations sont importantes et de nombreux os sont sortis du volume initial du cadavre. Enfin, de nombreux effets de limite, perceptibles dans la position des os des squelettes, ont pu être observés qui, superposés, dessinent un rectangle correspondant au réceptacle réel du cadavre, à savoir un coffre en bois.



- ♂ homme
- ♀ femme
- adulte sexe indéterminé
- E immature et enfant
- sexes et âges indéterminés

Fig. 3 – Distribution des sépultures chasséennes des groupes nord et sud par sexe et âge.

Le secteur sud est nettement moins homogène (fig. 3). Il a livré 4 sépultures comprenant 6 sujets inhumés dont les orientations sont plus divergentes : sud-est/nord-ouest, est/ouest ou nord-est/sud-ouest. La référence à l'est reste cependant incontournable. Les sépultures sont très différentes les unes des autres. Dans l'une d'elles, la décomposition du cadavre en espace confiné n'est pas assurée (st. 521). Dans deux autres cet espace ne peut en aucun cas être un coffre. De fait, une seule tombe s'apparente à celles du premier secteur (st. 548) : l'orientation est identique, la fosse, subrectangulaire et surdimensionnée, contenait aussi à l'origine un coffre en bois. Cette sépulture présente toutefois une originalité : après la désagrégation de la première structure, un cercueil d'enfant a été installé dans la fosse, puis finalement un troisième sujet (celui-ci très érodé). Par ailleurs, la position du second sujet, genoux basculés vers la droite, est unique parmi toutes les tombes de la nécropole.

Sur le plan anthropologique, on décompte un minimum de 23 personnes inhumées dans 20 tombes. La détermination du sexe ou de l'âge est possible pour 20 d'entre elles : 9 enfants et immatures, 3 femmes dont une âgée, 4 hommes dont un âgé et 4 adultes de sexe indéterminé ont pu être mis en évidence. Il reste 3 inhumés dont le sexe et l'âge ne peuvent être précisés en raison d'une très mauvaise conservation des ossements. Enfants et adultes, jeunes et vieux, hommes et femmes se répartissent uniformément du nord au sud de la nécropole (fig. 3). Ainsi, le groupe sud, bien que d'effectif réduit, comprend des représentants de toutes les classes d'âge et des deux sexes, comme au nord. La distribution des morts en deux groupes n'est donc fondée ni sur le sexe ni sur l'âge.

LE MOBILIER FUNÉRAIRE CHASSÉEN

Nature des mobiliers

Onze sépultures sur 20, soit 17 personnes sur 23, étaient accompagnées de mobilier (tabl. 1). Il s'agit de vases en céramique, d'outils de silex (armatures de flèche et tranchets, lames brutes, éclats bruts, racloir), de parures (défense de suidé perforée, incisive de castor perforée, petites perles circulaires), d'outils en matière dure animale (poinçon, hameçon). Là encore, des inégalités s'observent entre le groupe nord et le groupe sud qui peuvent être dues, par ailleurs, aux disparités des effectifs. Au nord, seulement 7 sépultures sur 16, soit seulement 35 %, ont livré du mobilier clairement associé à la tombe alors que toutes les tombes du groupe sud en renfermaient. On trouvera la description détaillée de ce mobilier dans un article à paraître (Augereau, Chambon, sous presse).

La céramique est un élément fréquent et concerne 3 sépultures au nord (st. 240, 243 et 458) et 3 au sud (st. 520, 548, 549). Sauf une exception (st. 520), elle n'est jamais seule : elle est associée soit à des éléments en silex (st. 240, 458 et 548 : armatures de flèche ou lames brutes), soit à de la parure (st. 243), soit les deux (st. 549). Le matériel est souvent très fragmenté et il est parfois difficile de proposer des reconstitutions

typologiques. Lorsque les formes peuvent être restituées, on reconnaît essentiellement des écuelles à carène basse. Un seul élément est d'un type différent (st. 520) : il s'agit d'une bouteille à anses en ruban épais, en symétrie binaire.

Quatre sépultures ont livré des armatures de flèche associées soit avec de la céramique (st. 458, 549), soit avec un tranchet et une lame (st. 250), ou encore avec un hameçon sur dent animale (st. 521). Dans le groupe nord, la st. 41 a été assimilée à une sépulture mal conservée en raison de la présence d'une armature de flèche. On dénombre un total de 9 armatures dont 4 appartiennent à la st. 549 (groupe sud). Trois types différents sont représentés. Le premier, le plus courant (6 pièces), est obtenu à partir d'une lame ou d'un support léger et consiste en des pièces géométriques triangulaires ou trapézoïdales, longues et étroites. Le second type existe en un seul exemplaire, tout comme le troisième. Il s'agit d'une armature tranchante à retouche bifaciale envahissante, en tous points comparable aux exemplaires connus dans le groupe de Cerny Barbuise. Enfin, la possible sépulture 41 contenait une armature foliacée triangulaire par retouche bifaciale rasante.

Les tranchets, au nombre de 3, sont répartis dans deux sépultures du groupe nord (st. 248 et 250). Ils sont de morphologie et de dimensions parfaitement calibrées. Ce sont des pièces à retouche transversale sur éclat large, à tranchant obtus, abondamment utilisées et affûtées par coups du tranchet.

Parmi les lames, on remarque plus particulièrement celle de la sépulture 240 (groupe nord) et celle de la sépulture 548 (groupe sud). La première est une lame sous crête portant, sur les deux bords, un luisant qui se développe sur environ 2 mm. La seconde est une longue lame brute à quatre pans.

La parure est représentée par des perles en matière minérale (st. 243 et sujet n° 1 de la sépulture double 248). Il s'agit d'objets de forme circulaire de très petites dimensions : le diamètre maximum atteint 4 mm, l'épaisseur 1 à 3 mm. Elles sont pour la plupart en calcaire sauf une, en roche tenace de couleur noire verdâtre. Deux pendeloques en matière dure animale figurent aussi parmi la parure : l'une fabriquée dans une incisive de castor (st. 549), l'autre à partir d'une défense de suidé laminaire (sujet n° 2 de la st. 248). Cette dernière montre une forme originale : il s'agit d'une pièce arciforme qui se termine par une tête arrondie et perforée.

L'outillage osseux concerne un hameçon courbe d'un travail très fin et soigné, façonné dans la lame émaillée d'une canine de suidé. La pièce était déposée au niveau de la main dans la sépulture 521 (groupe sud). Enfin, un fragment de poinçon classique travaillé dans un métapode de petit ruminant, complète ce rapide inventaire. Il a été trouvé sur le crâne du sujet 1 de la sépulture 548.

Statut des mobiliers d'après leur position planimétrique et altimétrique

Selon la position planimétrique et stratigraphique des objets, on peut les répartir en 3 catégories, dont

N° sép.	Groupe	Nbre de sujets	Sujet N°	Conser- vation	Sexe	Age	Données anthropologiques			Matière	Mobilier		Position stratig.
							Position du sujet	Orientation du sujet	Espace de décomposition		Type	Position plan	
38	nord	1	1	mauvaise	indét.	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silex	éclat brut	vers tête	niv. des os
41	nord	1 ?		bonne						Silex	armat. flèche	indét.	remplissage
95	nord	1	1	mauvaise	indét.	6 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	aucune	aucune	indét.	remplissage
196	nord	1	1	mauvaise	indét.	indét.	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Céramique	éclat brut	vers pieds	remplissage
240	nord	1	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	lame brute	vers pieds	remplissage
			1							Silex	éclat brut	indét.	remplissage
			1							Silex	éclat brut	indét.	remplissage
			1							Silex	éclat brut	indét.	remplissage
243	nord	1	1	bonne	homme	15/18 ans	repliée sur côté gauche	NS, tête au S	confiné	Céramique	tesson	vers pieds	remplissage
			1							Calcaire	vase à carène basse	vers main	niv. des os
			1							Calcaire	34 perles	région cran.	niv. des os
			1							Silex	6 éclats bruts	indét.	remplissage
244	nord	1 ?		bonne						aucune	aucune	indét.	remplissage
245	nord	1	1	mauvaise	indét.	6/10 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silex	éclat brut	indét.	remplissage
248	nord	2	1	bonne	indét.	10/12 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	3 tessons	indét.	remplissage
			1							Silex	tranchet	vers tête	niv. des os
			1							Silex	éclat brut	vers tête	remplissage
			1							Silex	éclat brut	vers tête	remplissage
			1							Silex	éclat brut	vers tête	remplissage
			1							Calcaire	65 perles	vert. cervic.	niv. des os
			1							Roches tenaces	1 perle	vert. cervic.	niv. des os
			2	moyenne	indét.	6/8 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Mat. dure animale	pendeloque (défense stidé)	vers thorax	niv. des os
			1							Céramique	tesson	indét.	remplissage
250	nord	1	1	bonne	homme	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silex	éclat brut	indét.	remplissage
			1							Silex	armat. flèche	entre cuisses	niv. des os
			1							Silex	armat. flèche	entre cuisses	niv. des os
			1							Silex	tranchet	vers pieds	niv. des os
251	nord	1	1	mauvaise	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Silex	lame brute	vers bassin	niv. des os
252	nord	1	1	mauvaise	indét.	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Céramique	tesson	indét.	remplissage
360	nord	1	1	moyenne	indét.	10/14 ans	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	indét.	Silex	10 éclats bruts	indét.	remplissage
456	nord	1	1	bonne	homme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	2 tessons	indét.	remplissage
458	nord	1	1	mauvaise	indét.	jeune adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné	Céramique	éclat brut	indét.	remplissage
			1							aucune	aucune	vers pieds	remplissage
			1							Silex	vase à carène basse	vers cuisse	remplissage
			1							Silex	armat. flèche	vers cuisse	niv. des os
			1							Silex	raclor	vers bassin	niv. des os
			1							Silex	éclat brut	vers coude	remplissage
			1							Silex	lame brute	vers pieds	remplissage
			1							Silex	éclat brut	vers pieds	remplissage
682	nord	1	1	moyenne	indét.	adoles.	indét.	NE/SO, tête au NE	indét.	aucune	bouteille	vers tête	niv. des os
520	sud	1	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	ENE/OSO, tête au SE	confiné	Céramique	hameçon	vers main	niv. des os
521	sud	1	1	bonne	homme	adulte	repliée sur côté gauche	NE/SO, tête au NE	indét.	Mat. dure animale	armat. flèche	indét.	remplissage
			1							Silex	2 éclats bruts	indét.	remplissage
			1							Silex	boutlette	indét.	remplissage
548	sud	3	1	bonne	femme	adulte	repliée sur côté gauche	SE/NO, tête au SE	confiné ?	Céramique	poignée	sur crâne	remplissage
			1							Silex	lame brute	vers crâne	sur les os
			2	moyenne	indét.	7/9 ans	repliée sur côté droit	NS, tête au S	confiné	Céramique	vase à carène basse	vers bassin	niv. des os
			3	mauvaise	indét.	5/7 ans	repliée sur côté gauche	indét.	indét.	aucune	aucune	vers pieds	niv. des os
			1	moyenne	indét.	2/3 ans	repliée et contrainte	EO, tête à l'E	confiné	Céramique	3 tessons	indét.	remplissage
549	sud	1	1	moyenne	indét.	2/3 ans	repliée et contrainte	EO, tête à l'E	confiné	Silex	2 éclats bruts	indét.	remplissage
			1							Céramique	vase à carène basse	sur les jambes	remplissage
			1							Silex	armat. flèche	vers cuisse	dans le vase
			1							Silex	armat. flèche	vers tête	niv. des os
			1							Silex	armat. flèche	vers tête	remplissage
			1							Silex	armat. flèche	vers tête	remplissage
			1							Mat. dure animale	pendeloque (incis. castor)	vers tête	sous les os

Tabl. 1 – Principales caractéristiques des sépultures chasséennes. Les objets pour lesquels le numéro du sujet est indiqué (troisième colonne en partant de la gauche) ont été interprétés en relation avec l'individu concerné. Les autres sont dans le remplissage de la tombe sans qu'il soit possible de les attribuer à un individu.

certaines sont reprises des travaux de D. Mordant à Balloy (Mordant, 1997a) :

- le mobilier porté par l'inhumé au moment de son ensevelissement ;
- le mobilier déposé avant fermeture du coffre, avec le mort ;
- le mobilier déposé après fermeture du coffre.

Mobilier porté :

Cette catégorie, qui réunit des objets fixés sur le défunt ou sur ses vêtements lors de son ensevelissement, regroupe principalement les éléments de parures. À Monéteau, 4 inhumés sont concernés. L'un d'eux est un adolescent masculin (st. 243) qui présente 58 perles circulaires en calcaire réparties en deux groupes. Un groupe de 24 est localisé vers les mains. Trois en connexion évoquent une parure type bracelet. L'autre groupe, de 34 perles, est situé dans la région crânienne et pouvait former, à l'origine, un collier ou une résille. Les deux enfants de la sépulture 248 portent également tous deux des éléments de parure : le premier inhumé présentait, à proximité des vertèbres cervicales, une série de 66 perles de même type que précédemment (65 en calcaire, une en roche tenace) formant probablement un collier ; le second arborait vers le thorax la

pendeloque en défense de suidé laminaire (fig. 4). Enfin, c'est encore un enfant (st. 549, au sud) qui possède l'incisive de castor perforée. Celle-ci était placée sous la tête.

Le mobilier porté pourrait ne pas se limiter à la parure. En effet, on a considéré que la position de quelques pièces en silex pouvait indiquer, à titre d'hypothèse, qu'elles étaient portées à la ceinture dans un système de suspension en matière périssable ou à l'intérieur d'une poche du vêtement. Il s'agit, pour le sud, de la femme de la structure 548, premier sujet inhumé de cette sépulture triple (fig. 5) : celle-ci n'a pas été touchée par le dépôt des deux autres et la position du mobilier associé semble donc fiable. Elle présentait une lame de silex localisée à plat sous le bassin, derrière les cuisses, au même niveau altimétrique que les os. Un homme, au nord (st. 250), présente un dépôt analogue dans sa nature (éclat laminaire) et dans sa position (fig. 6).

Mobilier déposé avant fermeture du coffre, avec le mort :

L'emplacement de certains objets, au même niveau que les os, proches ou éloignés du corps mais à l'intérieur du périmètre hypothétique du coffre, disposés

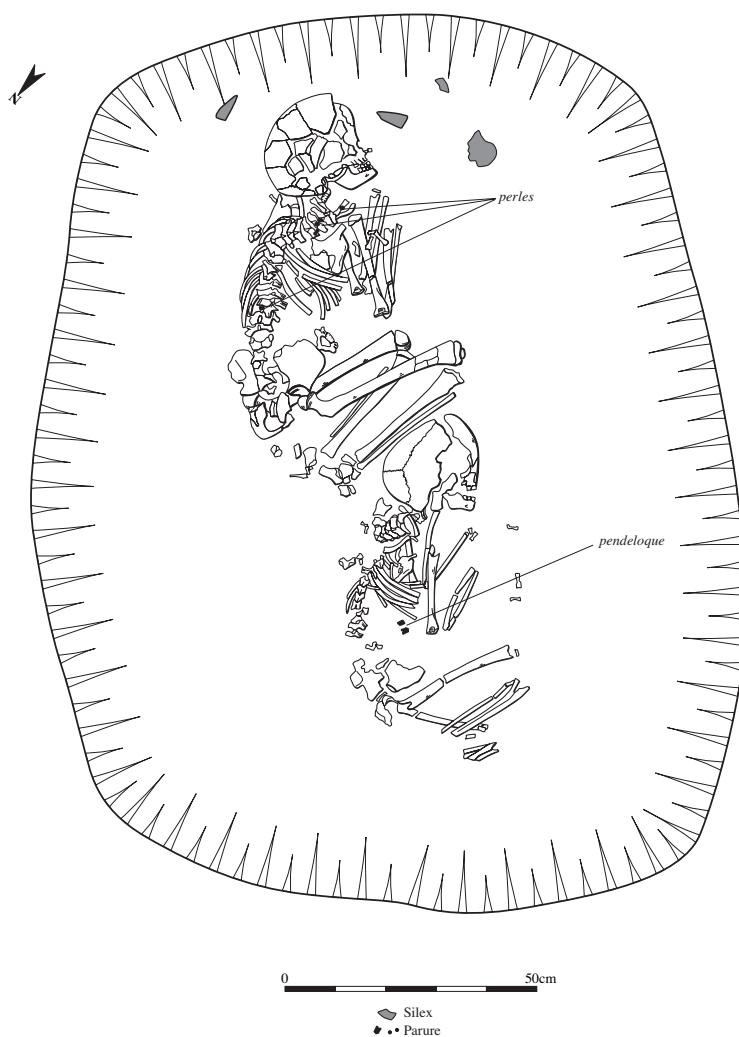


Fig. 4 – Plan de la sépulture 248, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

à plat ou en position fonctionnelle, permet de déduire qu'il s'agit de pièces déposées avec l'inhumé avant la fermeture du couvercle. Cette catégorie regroupe essentiellement des outils et ustensiles en silex (éclats de silex, tranchets, armatures de flèche), une pièce en matière dure animale (hameçon), mais aussi une poterie. Cinq sujets sont concernés. Le sujet 1 de la sépulture 248, qui porte par ailleurs de nombreuses perles en calcaire et en roche verte, présentait vers sa tête deux tranchets et deux éclats de silex (fig. 4). L'un des tranchets est à environ 10 cm derrière le crâne, trois autres objets forment un lot situé devant la face, à environ 6 cm. L'homme de la sépulture 250, en plus de l'éclat laminaire au niveau du bassin, était associé à un tranchet, placé à 10 cm des pieds, et à deux armatures de flèche retrouvées entre ses cuisses (fig. 6). Une localisation similaire pourrait être proposée pour l'armature de flèche de la sépulture 458 dont la

conservation laisse malheureusement à désirer (un seul fragment de fémur conservé, à proximité duquel a été retrouvée l'armature). Cette position, avérée au moins une fois dans le groupe de sépultures nord, suggère que les flèches pouvaient être disposées le long du corps, l'armature en silex vers le bas, la hampe dans les bras du défunt. Toutefois, il faut signaler qu'elle n'est pas systématique : deux sépultures, cette fois-ci au sud, renfermaient des armatures de flèche dans des positions variées, dont le dépôt originel n'est probablement pas dans le coffre (st. 549 et 521). L'homme de la sépulture 521 présentait en outre un hameçon sur canine de suidé retrouvé vers la main droite, à proximité du bassin. La céramique déposée avec le corps dans le coffre est représentée dans la sépulture 520, occupée par une femme (fig. 7). Celle-ci détenait un vase complet déposé derrière le crâne, à la même altitude que les os, en position fonctionnelle. Cette

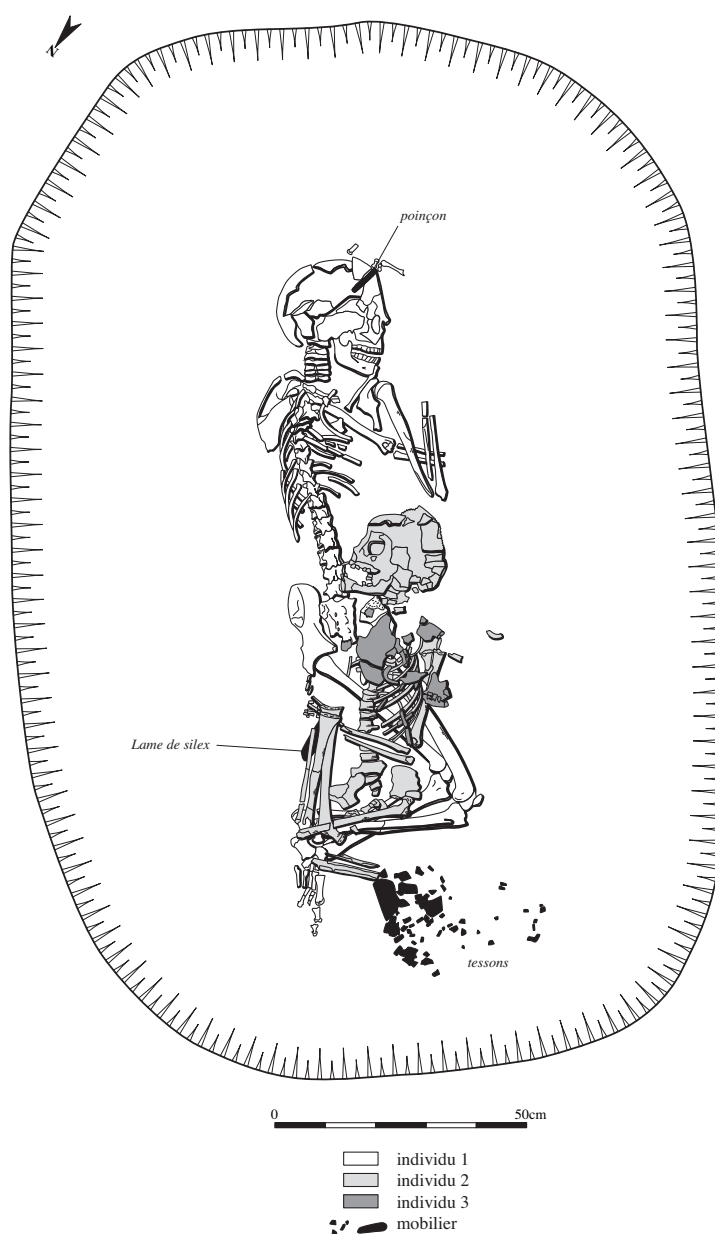


Fig. 5 – Plan de la sépulture 548, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

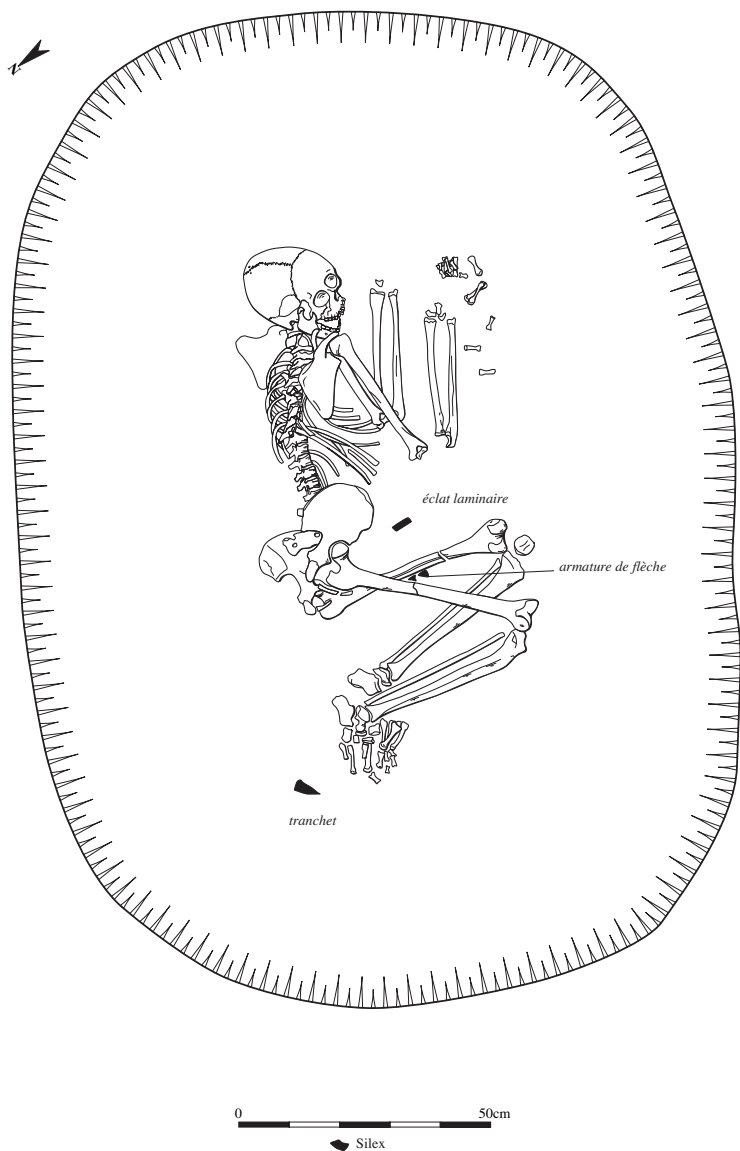


Fig. 6 – Plan de la sépulture 250, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

situation est exceptionnelle parmi les dépôts céramiques de Monéteau.

Reste la question du poinçon de la sépulture 548, placé sur le crâne du sujet 1. Il est difficile d'expliquer cette position, si ce n'est par une parure de tête, type épingle à cheveu ou à couvre-chef. Toutefois, les remaniements de la structure qui contient 3 corps probablement déposés successivement, font douter de sa localisation comme position d'origine et cette hypothèse reste, pour le moment, non vérifiée. En effet, si, dans la région des membres inférieurs du sujet 1, les observations permettent d'envisager que le dépôt du premier corps n'a pas été touché par l'intégration des deux autres sujets, les données font défaut pour le secteur de la tête.

Mobilier déposé après fermeture du coffre :

Cette catégorie est représentée essentiellement par de la céramique. Pour 5 occurrences sur 6, celle-ci a été retrouvée dans le remplissage de la tombe, au

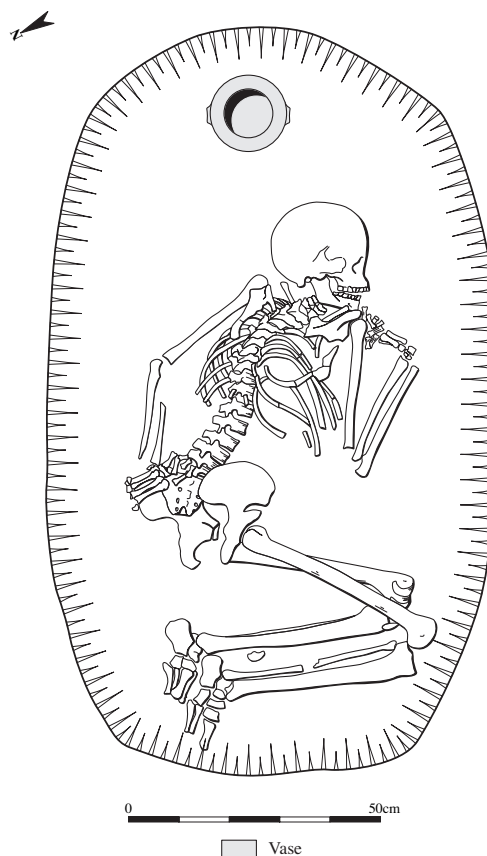


Fig. 7 – Plan de la sépulture 520, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

niveau des pieds. Parmi elles, l'exemple de la structure 240 est tout à fait édifiant (fig. 8). Dans cette tombe, contenant un individu de sexe féminin, une écuelle à carène basse reposait sur son ouverture, à quelques centimètres au-dessus des pieds. Le récipient était en net pendage vers le centre de la fosse : on enregistre 8 cm de différence altimétrique entre le côté de l'objet situé vers l'extérieur de la fosse et celui situé vers le centre. La tombe 458 offre un autre exemple relatif à la position initiale de la céramique dans la tombe : le vase était placé dans le remplissage, à 50 cm du niveau des os, au-dessus de l'emplacement des pieds. De même, les restes très fragmentés de deux vases, dont un à carène basse, ont été retrouvés à proximité des pieds du sujet 1 (une femme) de la sépulture 548 (fig. 5). Leur altitude, au même niveau que le sujet 1 et sous le sujet 2, s'expliquerait ici par le curage et le réaménagement de la fosse, nécessités par l'intégration du sujet 2. Enfin, l'enfant d'environ deux ans de la sépulture 549 présentait un vase (probablement un

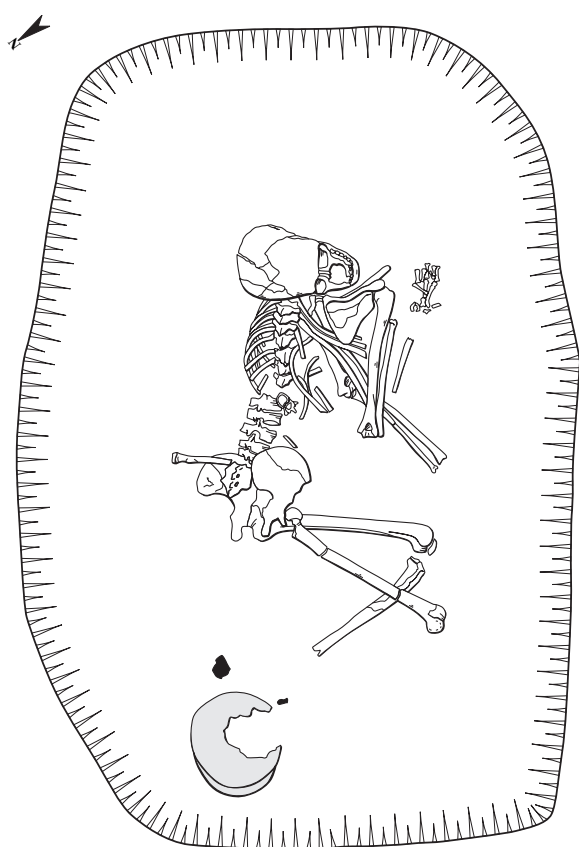


Fig. 8 – Plan de la sépulture 240, groupe nord (P. Pihuit/INRAP).

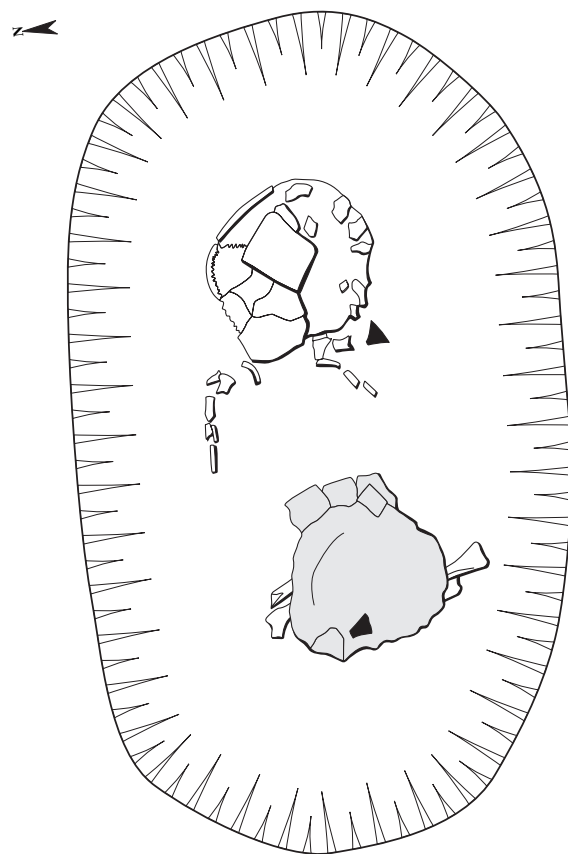


Fig. 9 – Plan de la sépulture 549, groupe sud (P. Pihuit/INRAP).

réceptif à carène basse très fragmenté) sur les jambes (fig. 9). Par ailleurs, des tessons de céramique, parfois de dimensions très réduites, ont été mis au jour dans le remplissage de pratiquement toutes les sépultures.

En résumé, la plupart des récipients ont été découverts dans le remplissage, parfois très au-dessus des corps. L'altitude varie de 0,50 m au-dessus du corps dans la tombe 458 à quelques centimètres seulement dans la tombe 548. De plus, le vase ne repose jamais

à plat sur son assise, il est renversé, ou renversé et en net pendage, ou encore totalement fragmenté et dispersé. On peut donc en conclure que ce mobilier n'a pas été déposé avec le cadavre dans le coffre, mais par dessus celui-ci (fig. 10). Malgré la déconnexion entre le vase et l'inhumé, le dépôt a toujours été réalisé à la même place, au nord-ouest de la fosse, par dessus les pieds. Cette disposition est connue à Lausanne-Vidy (Moinat, 1998, ce volume), en contexte Chamblandes

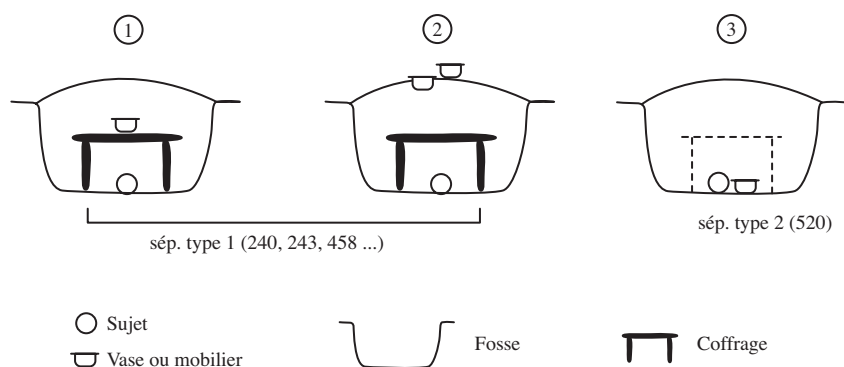


Fig. 10 – Proposition de restitution de l'architecture des tombes (P. Pihuit/INRAP).

dont les analogies avec les pratiques funéraires de Monéteau ont déjà été remarquées (Augereau, Chambon, sous presse). Elle avait déjà été suggérée par D. Mordant pour quelques sépultures Cerny du secteur Seine-Yonne ayant livré des vases ou des tessons de bonne taille dans le remplissage (Mordant, 1997b).

Pour Monéteau, elle nous inspire plusieurs réflexions :

- tout d'abord, même refermée la sépulture conserve une orientation, à l'image des tombes de nos cimetières ;
- ensuite, si la participation du vase au rituel funéraire n'est pas en cause, peut-on réellement ici le considérer comme un viatique ?
- enfin, le caractère fragmentaire de certains des vases, dû largement à l'état d'érosion de la tombe, nous incite à penser que d'autres sépultures pouvaient à l'origine en être dotées. La notion de tombe riche ou de tombe pauvre, si elle se fonde sur la céramique, est donc ici particulièrement douteuse.

Toutefois, il faut rappeler l'exception de la sépulture 520 qui contenait, au niveau du corps, un vase entier en position fonctionnelle, et non pas en dévers et retourné, comme par exemple, celui de la sépulture 240 du groupe nord (fig. 7). Contrairement aux précédents, ce vase a été certainement placé dans le coffre. Il est peu probable en effet, que, dans l'hypothèse d'un vase déposé au sommet de la tombe après fermeture de celle-ci, le récipient soit descendu, lors de la ruine du couvercle, sans modification de sa position. Il s'agit de surcroît d'un type de récipient différent des précédents, une bouteille en céramique fine, portant deux anses diamétralement opposées, en ruban épais.

D'autres mobiliers semblent avoir été déposés après fermeture du coffre. Si certaines armatures de flèches ont été disposées avec le défunt dans l'enceinte du coffre (cf. *supra*), d'autres pourraient avoir été posées hors du coffre ou de la structure renfermant le cadavre. Il en serait ainsi des quatre armatures de flèches de la tombe 549, contenant un enfant d'environ deux ans. En effet, trois des armatures ont été découvertes à gauche de la tête, deux dans le remplissage, une au niveau des os. La quatrième est dans le vase, lui-même sur les jambes (fig. 9). À l'origine, les trois premières armatures devaient se trouver ensemble et probablement au-dessus du contenant (qui n'est sans doute pas un coffre). La décomposition de celui-ci a permis à l'une d'elle de s'enfoncer dans la tombe alors que les deux autres sont restées plus haut. On peut faire la même interprétation pour la quatrième qui a du glisser avec le vase, lui-même initialement posé au-dessus de la structure sépulcrale. Un scénario semblable peut être envisagé pour l'armature de flèche de la sépulture 521, découverte dans le remplissage. Ces deux sépultures se situent au sud alors que celles contenant des armatures de flèche sans doute placées dans le coffre sont au nord. Il est toutefois trop tôt pour déduire, au regard de la faiblesse des effectifs, une différence dans le statut des flèches, tel qu'il peut être perçu à travers

leur emplacement dans la tombe, entre le groupe nord et le groupe sud de sépultures.

Statut des mobiliers d'après leur nature corrélée au sexe et à l'âge des inhumés. Comparaison avec la nécropole Cerny de Balloy

Pour finir, on tentera de corréler la nature des mobiliers avec le sexe et l'âge et d'établir une première comparaison sous cet angle avec les pratiques funéraires du Cerny, culture immédiatement antérieure, à travers l'exemple de la nécropole de Balloy. La filiation entre le Cerny et le Chasséen a été largement démontrée sur le plan économique et plus particulièrement de l'approvisionnement carné (Tresset, 1997). De même, les données techniques, vues sous l'angle des industries lithique et en matière dure animale, soulignent la forte homologie entre productions Cerny et chasséenne, ce qui tranche avec les pratiques antérieures d'obédience danubienne, fondatrices du mode de vie néolithique dans le Bassin parisien (Augereau, 1997 ; Augereau, Bostyn, 1997 ; Sidéra, 1997). On ne reviendra pas sur l'usage de l'enceinte, fondé au Cerny et repris au Chasséen, si ce n'est pour souligner encore que l'organisation du monde des vivants du Cerny est proche de celui du Chasséen. La découverte de la première nécropole chasséenne du nord de la France à Monéteau est donc l'occasion de poser la question à propos du monde des morts. Sur le plan des pratiques funéraires, on peut déjà affirmer que l'une comme l'autre culture pratiquaient l'ensevelissement en espace confiné (Chambon, 1997). Toutefois, les positions des défunts divergent : les nécropoles de Balloy et de Passy, pour ne citer que celles-ci, présentent une majorité de corps en décubitus dorsal (Mordant, 1997a ; Duhamel, 1997). La seconde différence concerne, bien entendu, les fameux monuments funéraires propres au Cerny et largement connus dans la région (Balloy, Passy, Gron, Escolives, etc. Mordant, 1997a ; Duhamel, 1997 ; Müller *et al.*, 1997). Toutefois, il convient d'évoquer à Monéteau la présence de deux alignements de fosses, longs d'environ 20 m, de part et d'autre des sépultures du groupe sud (fig. 2). D'orientation nord-ouest/sud-est et à peu près parallèles, ils se situent à égale distance du groupe de tombes, à savoir 18 m environ. Ils délimitent donc un espace de 46 m de largeur en moyenne. Certaines structures ont livré quelques éléments céramiques dont un fragment de carène. Rien n'est certain quant à l'identification d'un monument, ni même quant à la présence d'alignements de fosses encadrant ce secteur de la nécropole et délimitant ainsi l'espace funéraire. Par ailleurs, l'hypothèse de trous de poteau est difficile à établir, notamment pour certaines structures dont le remplissage est perturbé par le phénomène de décalcification. Pour les autres, aucun fantôme de poteau n'a été observé. Enfin, un certain nombre de cavités possèdent un diamètre supérieur à 1 m, qui paraît surdimensionné pour implanter un simple poteau. L'égale distance entre les rangées de fosses et les tombes, de même que l'orientation des alignements, reproduisant le schéma nord-ouest/sud-est, restent cependant des faits troublants. Il

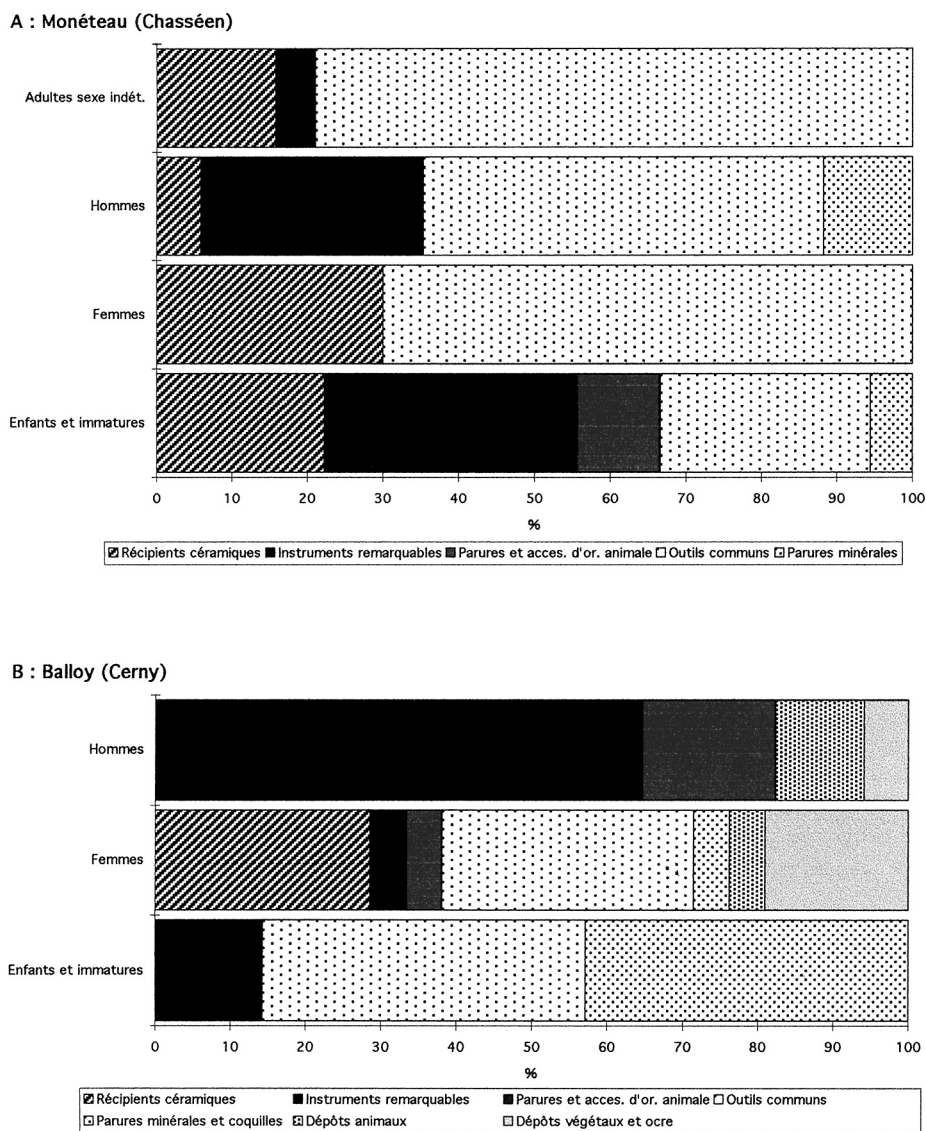


Fig. 11 – Distribution des catégories d'objets funéraires selon le sexe et l'âge. A : Monéteau ; B : Balloy.

est vrai qu'on peut toujours invoquer l'hypothèse de traces de plantations récentes, dont la position symétrique de part et d'autre du groupe de tombes serait purement fortuite.

Quant à la comparaison des mobiliers funéraires, que l'on corrélera avec le sexe et l'âge des inhumés, elle se fonde sur la définition de sept catégories d'objets, en incluant les types de mobiliers découverts à Balloy :

- les réipients en céramique ;
- les outils communs : lames et éclats bruts, grattoirs, racloirs, poinçons en matière dure animale ;
- les instruments remarquables. On regroupe dans cette catégorie les objets issus d'un façonnage élaboré mettant en œuvre, pour les objets en silex, une retouche stéréotypée, comme les tranchets. Il s'agit aussi de pièces témoignant d'une fonction précise, comme les armatures de flèche, ou issues d'un façonnage élaboré et se caractérisant par leur rareté, comme

l'hameçon et les spatules "anthropomorphes" Cerny. On peut également inclure, dans cette catégorie, les défenses de suidé, présentes en contexte Cerny, dont il a été démontré que certaines sont des outils (Sidéra, 1997), ainsi que le tube en os d'oiseau prélevé dans une sépulture de Balloy ;

- les parures sur matière minérale et sur coquille ;
- les parures et accessoires d'origine animale : pendeloque en défense de suidé et sur incisive de castor, pour Monéteau, et griffe et molaire de canidé, canine de carnassier, serre de rapace, pour Balloy ;
- les dépôts animaux spécifiques au Cerny de Balloy : mandibule de bovidé, carapace de tortue ;
- les dépôts d'ocre et de matière végétale (matière ligneuse), également présents à Balloy.

À Monéteau, quelques tendances se dégagent déjà (fig. 11-A). Dans l'état actuel de la documentation et en raison de l'effectif réduit, elles sont à considérer, non comme des caractères définitivement attestés,

mais comme des données reflétant l'état de la recherche.

– Les dépôts de céramique et d'outils communs sont présents dans toutes les catégories de tombes, quels que soient le sexe et l'âge du défunt. La plupart des récipients, sauf un, ont été découverts dans le remplissage, au-dessus des pieds de l'inhumé : ils ont probablement été déposés après fermeture du coffre.

– Les dépôts céramiques, avec les outils communs, sont les seules catégories de mobilier associées aux femmes. Celles-ci ne possèdent donc pas d'autre mobilier que celui commun à toutes les catégories d'inhumés ; autrement dit, dans l'état actuel des données, elles n'ont pas de mobilier propre.

– Les dépôts d'instruments remarquables existent seulement chez les hommes et les enfants. C'est le cas de l'hameçon, qui appartient à un homme âgé, des flèches et des tranchets. Cependant, si tranchets et hameçon semblent avoir été déposés dans le coffre, la situation des flèches est plus variée : étroitement associées au mort dans deux cas (un homme et un adulte indéterminé), elles peuvent, comme les vases, avoir été placées parmi le mobilier disposé au-dessus du coffre, après sa fermeture. Ce cas se rencontre chez un enfant de 2-3 ans et on peut s'interroger sur la relation entre l'âge des inhumés et le statut des flèches sans pouvoir, faute de données suffisantes, proposer d'explication élaborée.

– Comme les instruments remarquables, les parures en matière minérale se rencontrent chez les hommes et les enfants.

– En revanche, les parures et accessoires d'origine animale (pendeloque sur défense de suidé et sur incisive de castor) sont strictement associées aux enfants. Aucune femme ni aucun homme n'en possède.

On peut ensuite énumérer quelques différences entre le Cerny de Balloy et le Chasséen de Monéteau (fig. 11-B).

– À Balloy, les dépôts de récipients céramiques sont spécifiques aux femmes alors qu'à Monéteau, ils sont corrélés ni avec l'âge ni avec le sexe du défunt : on les trouve partout. Une autre différence s'exprime dans la position des vases : placés dans la tombe à Balloy, déposés après fermeture du coffre, vers les pieds, à Monéteau. Il faut toutefois rappeler qu'un dépôt céramique de Monéteau se rapproche des observations de Balloy (sépulture 520). Enfin, il s'agit de vases miniatures à Balloy et de récipients fonctionnels à Monéteau. Aussi, malgré la convergence du matériau et de sa fonction, le récipient céramique, ces divergences marquent très certainement une différence de statut de ces mobiliers entre Monéteau et Balloy.

– À Balloy, les outils communs (éclats, lames, poinçon en os) n'existent pas chez les hommes, mais seulement chez les enfants et les femmes ; à Monéteau, on les connaît chez toutes les catégories de population. Ils sont indifféremment associés au corps ou dispersés dans le remplissage.

– À Balloy, si les instruments remarquables sont plus nombreux chez les hommes, on les rencontre également chez les femmes et les enfants. À Monéteau,

ils sont en proportion équivalente chez les hommes et les enfants et ne sont jamais présents chez les femmes. Les hommes de Balloy possèdent des flèches (jusqu'à 8), des défenses de suidé non perforées, une spatule, un tube en os d'oiseau... Les instruments remarquables associés aux femmes et aux enfants sont des défenses de suidé avec un exemplaire pour chaque catégorie de population. Pour l'unique tombe de femme possédant une telle pièce, son association avec le corps est discutable dans la mesure où cette pièce a été découverte dans le remplissage. En dehors de ce dernier exemple, l'ensemble de ces objets se situe à l'intérieur de l'espace confiné. Il s'agit d'un autre point de divergence avec Monéteau, où certaines flèches semblent avoir été déposées par dessus le coffre, notamment dans une tombe d'enfant.

– Les parures en matière minérale et en coquille existent chez les femmes et les enfants à Balloy alors qu'elles figurent chez les hommes et les enfants à Monéteau.

– Les parures et accessoires d'origine animale (molaire et griffe de canidé, serre de rapace) sont présentes en majorité chez les hommes, contrairement à d'autres nécropoles de cette période, notamment Vignely (Bouchet *et al.*, 1996) ou Passy (Duhamel, 1997) où, comme à Monéteau, on les rencontre aussi chez les enfants. Au Cerny comme au Chasséen, les femmes sont exclues de cette catégorie avec, toutefois, une exception : la femme âgée de Balloy portant, au cou, une canine de carnassier perforée (st. 52C). Là encore, l'âge peut-il expliquer cette situation exceptionnelle ?

– Enfin, les dépôts d'ocre, spécifiques aux femmes de Balloy et associés à deux reprises à des poinçons en matière dure animale, sont sans équivalent à Monéteau.

Pour finir, les rapprochements entre Monéteau et Balloy sur le plan des mobiliers funéraires permettent d'énoncer quelques fortes convergences.

– Le dépôt de récipients en céramique est commun aux deux sites. Ces récipients sont toutefois exclusivement associés aux femmes à Balloy alors qu'à Monéteau on en trouve aussi chez les hommes et les enfants. Cette catégorie d'objets n'a pas le même statut d'un ensemble à l'autre : mobilier déposé avec la défunte à Balloy, il s'agit plutôt d'un objet associé au rituel postérieur à l'ensevelissement ou, du moins, à la fermeture du coffre à Monéteau. En définitive, le vase participe de l'équipement individuel des mortes au Cerny alors qu'à Monéteau, dans le Chasséen, il a plus à voir avec le monde des vivants : lui-même, ou son contenu, joue peut-être un rôle dans les funérailles ou lors des cérémonies commémoratives. Ainsi s'expliquerait sa présence indifféremment chez les hommes, les femmes et les enfants, car il ne caractérise pas le mort mais accompagne la relation des vivants avec lui. Toutefois, cette pratique n'est pas un critère de distinction entre Cerny et Chasséen. En effet, comme le fait remarquer D. Mordant, quelques sépultures Cerny, à Passy, à Châtenay et à Marolles ont livré dans le remplissage de la tombe de larges portions de vases qu'il interprète comme des "dépôt(s) distinct(s), en dehors

de l'espace confiné réservé au corps" (Mordant, 1997b, p. 140). L'usage de vases dans les rituels funéraires ou commémoratifs trouverait donc son fondement dans le Cerny.

– Les instruments remarquables sont présents chez les hommes et les enfants, très rarement chez les femmes (seulement un cas douteux à Balloy). Cette donnée constitue une analogie supplémentaire entre les deux ensembles. Elle se retrouve dans les autres nécropoles Cerny.

– Les parures et accessoires d'origine animale sont spécifiques aux enfants à Monéteau et aux hommes à Balloy. D'autres nécropoles Cerny, comme Vignely, renferment toutefois des enfants présentant des parures d'origine animale. Sauf l'exception de Balloy, aucune femme n'en porte.

Les résultats de cette première approche sont évidemment difficiles à généraliser. En l'état, ils tendent toutefois à mettre en évidence quelques différences mais surtout des ressemblances dans le monde des morts du Cerny et du Chasséen vu sous l'angle de la nature et du statut des mobiliers parmi les classes d'âge et les sexes. Ils méritent d'être confortés par des analyses plus larges sur des données qui font aujourd'hui

défaut, en particulier pour le Chasséen. L'exercice de comparaison doit également intégrer les structures suisses de type Chamblandes dont les affinités avec Monéteau ont été soulignées. Par ailleurs, la signification symbolique, probablement investie dans chaque objet et dans chaque association d'objets, reste pour le moment peu explicite. À la suite d'Isabelle Sidéra (1997 et ce volume), on se bornera à rappeler la place de la sphère sauvage et la valorisation de la chasse en milieu funéraire Cerny. Cette interprétation semblerait trouver un écho ici, dans le Chasséen, avec les armatures de flèches et les objets en ossements d'animaux sauvages affectés, en grande majorité, aux hommes et aux enfants. Aussi, malgré des expressions funéraires différentes (organisation de la nécropole, architecture sépulcrale, position des corps, lien variable entre le mort et son mobilier), Cerny et Chasséen semblent partager des valeurs communes. Il s'agirait alors d'un rapprochement supplémentaire entre ces cultures successives qui pourrait s'interpréter comme un héritage. ■

NOTE

(1) Isabelle SIDÉRA a réalisé l'étude des mobiliers en matière dure animale de la nécropole.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGEREAU A. (1997) – L'économie lithique dans la culture de Cerny : homogénéité, variabilité et comparaisons avec les cultures de la seconde moitié du V^e millénaire, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 269-283.
- AUGEREAU A., BOSTYN F. (1997) – Évolution de l'industrie du silex entre les groupes de Villeneuve-Saint-Germain et de Cerny dans la France du nord, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 25-38.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de HAMON C., GINOUX S., SIDÉRA I., TRESSSET A. (2001) – *Monéteau "Sur Macherin" : Néolithique, époque gauloise, gallo-romain*. DSF de sauvetage urgent. Moulins-lès-Metz, AFAN Grand-est, Dijon, SRA Bourgogne, 2 vol.
- AUGEREAU A., CHAMBON P., avec la coll. de SIDÉRA I. (sous presse) – Enceinte et nécropole chasséenne à Monéteau "Sur Macherin" (Yonne) : données préliminaires, *Actes du colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans 1999*.
- BOUCHET M., BRUNET P., JACOBIESKI G., LANCHON Y., avec la coll. de BOSTYN F., CHAMBON P., LEROYER C., SALANOVA L. (1996) – *Il y a 7000 ans en vallée de Marne... Premiers labours, premiers villages*. Catalogue d'exposition, Lagny-sur-Marne, APRAIF et SHALE, 48 p.
- CHAMBON P. (1997) – La nécropole de Balloy Les Réaudins, approche archéo-anthropologique, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 489-498.
- DUHAMEL P., avec la coll. de FONTON M., CARRÉ H. (1997) – La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problèmes d'interprétation, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 397-448.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes in Guilaine J. (1998), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes*, Paris, Errance, p. 129-143.
- MOINAT P., ce volume – Pratiques funéraires et gestes anecdotiques dans les sépultures du Bassin lémanique. Les exemples de Pully-Chamblandes et de Lausanne-Vidy.
- MORDANT D. (1997a) – Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale, in Constantin C., Mordant D., SIMONIN D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 449-479.
- MORDANT D. (1997b) – Sépultures et nécropoles des VI^e et V^e millénaires du bassin Seine-Yonne, in Jeunesse C. (1997), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995, Strasbourg, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace (suppl. aux Cahiers de l'APRAA, 3), p. 135-155.
- MÜLLER F., DUHAMEL P., AUGEREAU A., DEPIERRE G. avec la coll. de JACQUEMIN M., POYETON A., SIDÉRA I., POULAIN T., CHARMOT A. (1997) – Une nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron Les Sablons (Yonne), in Jeunesse C. (1997), *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg 1995, Strasbourg, Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace (suppl. aux Cahiers de l'APRAA, 3), p. 103-133.

SIDÉRA I. (1997) – Le mobilier en matières dures animales en milieu funéraire Cerny : symbolisme et socio-économie, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 499-513.

SIDÉRA I., ce volume – De l'usage des produits de la chasse pour différencier les hommes. Fonction votive et sociale de la chasse au Néolithique ancien et moyen du Bassin parisien.

TRESSET A. (1997) – L'approvisionnement carné Cerny dans le contexte néolithique du Bassin parisien, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (1997), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, actes du colloque international de Nemours, mai 1994, Nemours, APRAIF (Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6), p. 299-314.

VIOLOT J.-M., COUILLOUD A. (1998) – Monéteau "Sur Macherin". *Rapport d'évaluation archéologique*, Nancy : AFAN Grand-est, Dijon : SRA Bourgogne, 1998, 38 p. dactylo.

Anne AUGEREAU
INRAP/UMR 7041 et 5594,
7, rue de Madrid
75008 Paris
anne.augereau@inrap.fr

Philippe CHAMBON
CNRS/UMR 7041, MAE
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre
chambon@mae.u-paris10.fr

Isabelle SIDÉRA
CNRS/UMR 7055, MAE
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre
sidera@mae.u-paris10.fr

Discussion animée
par Jean VAQUER

Les conditions de dépôt – le corps et le mobilier dans l'espace sépulcral

Philippe Chambon – Les tombes en silo constituent un problème récurrent pour le Néolithique et la Protohistoire : s'agit-il vraiment de tombes ? quelle est la nature du geste funéraire ? Et quel est le lien entre le cadavre et le mobilier dans le même silo ?

Jean Vaquer – Dans le Chasséen du Midi, les tombes en contexte d'habitat semblent souvent récupérer des structures conçues pour une autre fonction : tombes en silos, tombes en puits. Il en est de même, en marge de l'habitat, pour les tombes dans les fossés d'enceinte. Le mobilier associé est difficile à interpréter. Dans certains cas, il ne se différencie pas de ce qu'on trouve dans les fosses dépotoirs, dans d'autres cas, comme à Berriac, il semble qu'il y ait bris rituel de céramique... sans oublier le problème des céramiques fondues. Les fosses spécifiquement funéraires sont loin d'être la majorité. Ces tombes en contexte d'habitat semblent plutôt fréquentes dans la phase ancienne du Chasséen, les tombes en fossés étant plutôt représentatives de la phase tardive. Il existe aussi de vraies nécropoles, avec des tombes lithiques, comme Caramany et Najac. Elles sont bien distinctes de l'habitat et leur mobilier est plus évident que ces fameuses tombes en silos, dont les éléments que nous avons vus hier sont relativement problématiques.

Philippe Chambon – Qu'en est-il de la côte de bœuf ?

Henri Duday – Cette côte suggère un rapprochement avec ce qu'Éric Mahieu a fait connaître à Najac. Toute la question est : peut-on parler de tombes ? faut-il parler de dépôt, plutôt que de sépulture ? Ça ressemble fort à ce que pour d'autres périodes on a appelé "sépultures de relégation"... Ce qui est en cause c'est la notion de sépulture : lieu, dépôt volontaire, volonté d'accomplir un geste funéraire (Leclerc et Tarrête, 1988 ; Leclerc, 1990 ; Boulestin et Duda, à paraître). À partir d'une trace matérielle, nous prétendons restituer l'intentionnalité. C'est difficile quand on est devant des choses étonnantes. Cependant un traitement ne peut être jugé exceptionnel qu'en le comparant à l'ensemble d'un corpus, or pour le Chasséen ancien on n'a pas de norme établie. Il n'y a pas vraiment de mobilier associé. Il est difficile de dire que c'est exceptionnel : c'est ce qu'on connaît.

Jean Vaquer – La côte de bœuf est une ébauche d'outil. Beaucoup de tombes de ce type ne livrent aucune offrande évidente. Peut-être Gilles Loison pourra-t-il apporter des précisions : le site du Crès double ou triple le corpus de tombes chasséennes connues dans le Midi.

Philippe Chambon – Le sujet est-il disposé dans la fosse ? Discernet-on la volonté de réaliser une position particulière : assise contre une paroi, ou penchée en procubitus ?

Henri Duday – Dans un cas on peut imaginer quelqu'un marchant sur le terrain, trébuchant au bord du silo, et tombant dedans ! En voyant les images, on a plutôt l'impression de corps jetés, c'est un des arguments en

faveur des “sépultures” de relégation. Le sujet est souvent décentré, dans des positions bizarres. Le comblement accumule des vestiges qui semblent dispersés ; cependant, les gros fragments de vases de la structure 37 constituent une accumulation. La position bizarre peut aussi être une mise en scène ; sans répétitivité, pas de règle, pas d'intention discernable.

Philippe Chambon – À Narbons, la position des deux sujets au fond de la fosse très profonde n'est-elle pas trop parfaite pour ne pas être délibérée ?

Yaramila Tchérémissinoff – L'espace était contraignant, mais ces individus ont bien été disposés : dans ce cas, je serais donc tentée par le terme de “sépulture”. Argument supplémentaire : les défunts n'étaient pas seulement “mis en scène”, mais ils étaient aussi protégés. Il me semble que ce fait n'est pas anodin.

Claude Constantin – Ils auraient creusé une tombe sans prévoir la place pour mettre les jambes des gens ?

Yaramila Tchérémissinoff – Je ne pense pas que la fosse soit sépulcrale à l'origine ; le sens de mon propos est que les individus y ont été disposés et non jetés.

Lola Bonnabel – On doit évoquer les sépultures ou les dépôts de corps dans les silos de l'Âge du Fer. Dans son étude sur l'Île-de-France, Valérie Delattre a montré qu'il s'agissait d'un choix : on ne trouvait pas des gens dans n'importe quel trou. Elle pense que les dépôts étaient bien associés au corps, même s'ils n'étaient pas au même niveau. Le dépôt intervient en cours de remplissage, au-dessus de premières couches très organiques, puis on rebouche. On trouve des exemples analogues pour l'Âge du Fer en Champagne. Déposer un mort dans un endroit fait pour le stockage du grain peut avoir une valeur symbolique pour des agriculteurs (Delattre *et al.*, 2000).

Jean Vaquer – J'ai eu l'occasion de présenter cette hypothèse dans un article (Vaquer, 1998). Les tombes en silos en contexte d'habitat pourraient correspondre à des gens de basse extraction ; les petites nécropoles de coffres lithiques, en zones plutôt montagneuses, seraient des tombes d'éleveurs. Cependant, cette hypothèse est bien difficile à valider. Il est probable que derrière ces pratiques se cache une idéologie.

Lola Bonnabel – S'agit-il toujours de silos en contexte d'habitat ?

Jean Vaquer – Silos, puits et fosses oblongues aux formes stéréotypées dont on ne connaît pas bien la fonction d'origine. Il y a de vraies tombes dans des fosses irrégulières liées à l'extraction de matériaux, mais elles sont rares.

Alain Beeching – Dans les sites funéraires de la vallée du Rhône, les complémentarités entre structures font penser que tout entre dans l'organisation du rituel funéraire. Cette fonction “silo” me dérange : on l'attribue essentiellement sur une base morphologique. Y a-t-il d'autres arguments ? Pour ma part, je n'avais jamais eu jusqu'ici la preuve directe d'une utilisation antérieure comme silo d'une structure inscrite de façon secondaire dans le rituel funéraire. Ces structures appartiennent plutôt à la fin du Chasséen, mais nous sommes en ce moment en train de fouiller, sur l'un des sites funéraires de la vallée du Rhône, des silos qui semblent se rattacher à une phase un peu plus ancienne. On y trouve des sépultures du même type que celles de Berriac. On pourrait penser que dans cette phase ancienne il s'agissait vraiment de silos, mais que par la suite les structures étaient d'emblée funéraires, même si leur morphologie est analogue à celle des silos. Il est étonnant de voir une batterie de 35 silos de grande capacité, tous remplis de façon catastrophique, sans la durée d'un remplissage naturel. Cette sorte de condamnation les rapproche des sépultures individuelles associées.

Jean Vaquer – Il est vrai que ces sites à silos appartiennent au Chasséen ancien, alors que les enceintes apparaissent seulement vers 4000 av. J.-C. ; à partir de ce moment, les silos deviennent plus rares dans l'habitat. On peut sans doute distinguer dans le Chasséen une phase ancienne où l'agriculture jouerait un rôle important, et une phase récente, celle des fossés d'enceinte, où l'élevage dominerait. Quant à la fonction du silo, elle est

induite par la forme (intégralement conservée dans certains cas), mais on y trouve aussi assez souvent des céréales.

Gilles Loison – Au Crès, on voit tous les cas de figure. Les tombes en silos ne sont pas propres au Chasséen. À Dallet en Auvergne, on trouve en périphérie du site Bronze ancien des tombes architecturées, au centre des sépultures dans des silos. Les positions des corps n'ont rien à voir avec une trajectoire balistique, il y a une organisation.

Christian Jeunesse – On est en train de prendre la mesure du phénomène des corps déposés dans les silos. La situation est comparable dans la culture de Michelsberg. Sur certains sites, l'essentiel des structures sont des silos, qui contiennent des dépôts comparables à ce que l'on trouve dans le Chasséen : dans un silo une dizaine de vases, dans un autre des meules, dans un troisième silo des meules avec des vases. On ne peut pas confondre avec du matériel détritique. On trouve donc trois types de sites dans le Michelsberg : des sites avec seulement des dépôts non-spécifiques, des sites sans dépôts non-spécifiques mais avec des squelettes dans quelques silos, et des sites qui réunissent des dépôts non-spécifiques et des squelettes. Peut-être faut-il éviter de mettre le squelette au centre de ces pratiques complexes. Ces dépôts non-spécifiques incluant de temps en temps un corps humain entreraient dans un système très vaste qui n'est pas forcément le système funéraire.

Cyrille Billard – Ce qui ressort de ces discussions c'est qu'on peut avoir une mosaïque de pratiques funéraires sur un même site : il faut réfléchir en termes de système funéraire, ou pas exclusivement. Un ensemble de structures funéraires (ou non) peut correspondre à des pratiques complexes témoignant soit des différentes étapes du "rituel funéraire", soit de traitement différentiel des défunts. Par exemple, j'évoquerai le site de Saint-Pierre-d'Autils, dans l'Eure, dont les fouilles anciennes, réalisées par A.G. Poulain, ont été récemment réévaluées. Il s'agit de plusieurs cavités et abris sépulcraux dont l'occupation funéraire n'est attestée qu'au Chasséen et qui ont livré, ici une inhumation simple aménagée dans un caveau en pierre le long de la paroi rocheuse, là une sépulture collective, à d'autres endroits des foyers de crémation comportant à la fois des ossements humains, des ossements de faune, du mobilier céramique et lithique. L'ensemble s'est de plus déroulé sur un site d'extraction de silex à flanc de coteau. La diversité des pratiques funéraires, analysée à l'échelle générale du site, met en relief une probable interrelation des structures considérées et donc l'intérêt d'aborder les sites funéraires chasséens dans un contexte spatial le plus large possible.

Patrick Moinat – Ce qui relie tous ces événements du Néolithique moyen, c'est la capacité à mettre en scène les morts. Je crois qu'il s'agit toujours de sépultures.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOULESTIN B. et DUDAY H. (à paraître) – Ethnologie et archéologie de la mort : de l'illusion des références à l'emploi d'un vocabulaire, Actes du colloque "Pratiques funéraires de l'Âge du Bronze", Sens 1998.
- DELATTRE V., GRANSAR F., BUCHSENSCHUTZ O. (2000) – Les inhumations en silos dans les habitats de l'Âge du Fer dans le Bassin parisien, in : *Les installations agricoles de l'âge du fer en France septentrionale. Etudes d'Histoire et de d'Archéologie*, 6, p. 199-311.
- LECLERC J. (1990) – La notion de sépulture, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 2, 3/4, p. 13-18.
- LECLERC J., TARRETE J. (1988) – Sépulture in Leroi-Gourhan A. (dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, PUF, Paris, p. 963-964.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in Guilaïne Jean (dir.) (1998), *Sépultures d'occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)* (Séminaire du Collège de France 1996-1997), Errance, Paris, p. 167-186, 9 fig.

III

Les conditions de décomposition

Josep BOSCH
et Josep Miquel FAURA

Pratiques funéraires néolithiques dans la région des bouches de l'Èbre

Résumé

Au cours surtout des années 50 et 60 du XX^e siècle, des recherches menées dans la région des bouches de l'Èbre ont permis de mettre au jour environ 83 sépultures néolithiques. Ces fouilles anciennes ont été étudiées et une intervention a été lancée sur l'un de ces sites (Clota del Molinàs, Amposta). Les sépultures sont situées sur la terrasse de la basse vallée de l'Èbre. On distingue des cistes enterrées, des cavités latérales (extérieures et en hypogées) et des structures tumulaires (cistes et fosses). Ce sont des inhumations individuelles, aux corps fléchis sur un des côtés, avec des mobiliers simples (colliers, bracelets, récipients de céramique, lames, géométriques de silex et haches de roche). On date l'ensemble du Néolithique épicaudal avancé jusqu'au Néolithique Moyen (V^e-IV^e millénaires av. J.-C.). Les sépultures sont des constructions funéraires spécifiques, jamais des grottes naturelles ni des silos. Les structures avec tertre et les hypogées anciens sont considérés comme pré-mégalithiques ; leur "monumentalité" et la singularité de leur mobilier (haches de roche bien polies et armatures de silex) sont mises en rapport avec un statut particulier de certains sujets.

Abstract

Research carried out during the 1950s and 60s in the region of the mouth of the Ebro discovered about 83 Neolithic tombs on 16 sites. We have studied these old excavations and have now begun an intervention on one of these sites (Clota del Molinàs, Amposta). The tombs are on the terrace of the lower Ebro Valley, concentrated in small groups near the remains of dwellings. We distinguish buried cists, lateral cavities (exterior and hypogea) and tumular structures (cists and pits). They are individual burials with contracted corpses, lying on one side with simple offerings (necklaces, bracelets, pottery recipients, blades or geometrical pieces of flint and stone axes). We date the complex to the late Epicaudal Neolithic-Middle Neolithic (circa 5th-4th millennia cal. BC). These are specific funerary constructions, not natural caves or storage pits. There are old hypogea and structures with a tumulus, considered to be pre-megalithic and which, because of their monumentality and the singularity of their offerings (well-polished stone axes and flint microliths), are connected with the special status of certain individuals.

LES DONNÉES

Nous nous proposons de présenter ici une vue générale d'un ensemble de quelque quatre-vingts trois

sépultures attribuables à la fin du Néolithique ancien et au Néolithique moyen, réparties sur seize sites de la région des bouches de l'Èbre, en petites concentrations proches des vestiges d'habitat. Cet ensemble est surtout connu par les recherches effectuées dans la

région au cours des années cinquante et soixante du XX^e siècle, recherches restées inédites jusqu'à l'an 2000 (Esteve, 2000, p. 91 et ss.); des compléments ont été apportés par des fouilles postérieures.

Après l'étude de la documentation livrée par ces anciennes fouilles, un nouveau programme d'intervention a été lancé sur un de ces sites (Clota del Molinàs, Amposta) avec pour objectif de confirmer et d'élargir les résultats acquis, par la prospection systématique de toute la propriété et la fouille de nouvelles structures. Le site de la Clota del Molinàs est connu depuis longtemps par sa richesse archéologique, et notamment par la fouille de diverses sépultures néolithiques.

La prospection a permis de repérer 56 structures funéraires possibles, et les matériaux archéologiques ramassés en surface montrent une occupation continue de la zone depuis la Préhistoire jusqu'au Moyen-Âge. Deux des tombes ont été fouillées, et à partir de la localisation d'une tombe néolithique fouillée il y a 40 ans on a pu réinterpréter le mode de construction. Par leurs caractéristiques typologiques et morphologiques, les deux tombes fouillées sont difficiles à attribuer clairement au Néolithique. L'une d'elles, en fosse, paraît plutôt être un enterrement médiéval. L'autre est une petite grotte creusée latéralement et fermée par des dalles, mais la position de l'individu, latérale mais allongée, ainsi que l'absence de mobilier datant, s'opposent à une attribution au Néolithique.

Outre la mise en évidence de l'importante richesse archéologique de la propriété de La Clota del Molinàs, cette intervention archéologique a donc permis de faire apparaître une nécropole susceptible d'apporter des données nouvelles sur l'intéressant Néolithique des bouches de l'Èbre. Cependant, ce programme est encore en cours de réalisation et ses résultats sont très provisoires. Pour cette raison, nous serons obligés de nous appuyer surtout sur l'étude de la documentation issue des anciennes fouilles.

LOCALISATION DES SÉPULTURES

Les sépultures sont distribuées en seize sites, tous situés sur les terrasses de la basse vallée de l'Èbre. Sur les deux flancs du fleuve, ces terrasses, sont plates, relativement horizontales, et élevées par rapport au lit alluvial. Elles comportent de petits ravins ouverts, et de bonnes terres agricoles où l'on peut trouver des sites avec sépultures. Ces dernières sont proches des vestiges d'habitat, mais distribuées en petites concentrations pouvant aller jusqu'à vingt-cinq tombes, que l'on peut considérer comme de petites nécropoles.

LE CONTENANT : TYPES ARCHITECTURAUX

En fonction de leur morphologie et de leur technique de construction, on peut distinguer trois types de sépultures : des cistes enterrées, des sépultures en cavité latérale et des structures tumulaires (fig. 1).

Les cistes enterrées sont des fosses simples creusées dans l'argile, aux flancs en partie ou en totalité revêtus

de dalles verticales de pierre, et couvertes et fermées par des dalles de pierre horizontales.

Les sépultures à cavité latérale sont elles aussi creusées dans l'argile et fermées par des dalles verticales. Elles peuvent, soit ouvrir sur l'extérieur dans un terrain en pente, soit s'ouvrir à l'intérieur d'une autre structure, elle aussi creusée. Dans les sépultures de ce second sous-type, on peut distinguer un puits et à sa base une chambre mortuaire; on peut les considérer comme des tombes en hypogée.

Les structures tumulaires, peuvent elles aussi se classer en deux types. Premier type : les cistes avec tumulus constituées par un coffre rectangulaire de dalles semi-enfoncées dans l'argile, avec autour une petite accumulation elliptique de pierres. Deuxième type : fosse avec tumulus, formée par une fosse elliptique creusée dans l'argile entourée d'une petite accumulation de pierres, plus ou moins circulaire.

Le groupe typologique le plus représenté est celui des petites cavités latérales (extérieures et hypogées), suivi par les cistes enfoncées et par les structures tumulaires (cistes et fosses).

LE CONTENU : LE DÉFUNT ET LE MOBILIER

Les sépultures sont presque toujours individuelles. Les morts y ont généralement été déposés fléchis, presque tous sur le côté droit; les jambes sont plus ou moins repliées, les bras le sont un peu, et les mains reposent sur les jambes, près des genoux. Très rares sont les cadavres allongés avec leurs épaules sur le sol, et les bras étendus de chaque côté du corps : on peut donc dire qu'il y avait en général, une remarquable uniformité dans la posture des morts (Anfruns *et al.*, s.p.).

En ce qui concerne le matériel associé, la pratique la plus fréquente devait être d'enterrer les défunts sans aucun mobilier, ou avec un mobilier modeste, réduit à un ou deux objets (fig. 2). Ces objets sont souvent des parures, le plus souvent un collier, parfois aussi des bracelets. Les colliers étaient souvent très longs, et disposés en plusieurs tours autour du cou des individus inhumés. Ils étaient faits de petites perles circulaires juxtaposées, surtout à base de coquillages marins, bien qu'on trouve parfois divers minéraux comme le schiste, la calcite, la calaïs ou le lignite; on trouve aussi des escargots maritimes (*columbelles*, *ciprees* et *dentalia*). Les bracelets étaient en général façonnés, sur une valve de *glycymeris* évidée, en une seule pièce ou en plusieurs pièces articulées.

En ce qui concerne les récipients de céramique, on a trouvé principalement des vases de dimensions moyennes. Ce sont des vases avec corps sphérique et col droit, avec des petites anses horizontales pouvant porter des décors en relief et incisions. Cependant, d'autres types de récipients sont représentés : bols, vases globulaires avec bouche étranglée mais large, et marmites bitronconiques. Une seule tombe a livré un vase en forme d'amphore de grandes dimensions : cinquante-quatre centimètres de haut et trente-neuf de diamètre.

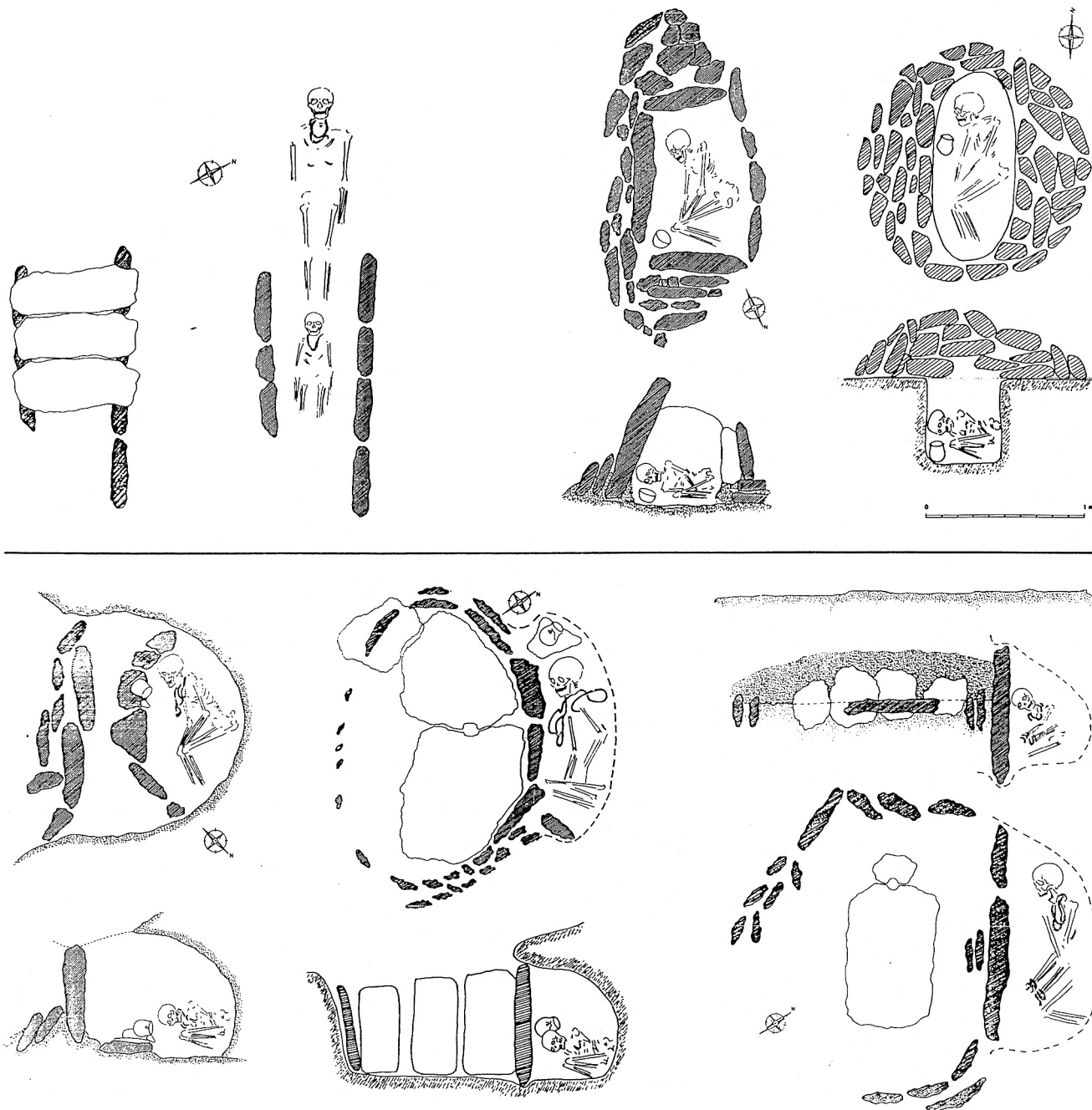


Fig. 1 – Table des types de sépultures : cistes enterrées, cavités latérales et structures tumulaires.

L'industrie lithique n'est présente que dans dix sépultures. On a trouvé des lames moyennes et courtes, des pointes de projectile triangulaires et trapézoïdales, des éclats et des déchets de taille. Enfin, les haches de pierre sont apparues dans six sépultures. Elles sont très bien polies et peuvent être de petite taille (4 à 7 cm de long), de taille moyenne (10-12 cm) ou de grande taille (22 cm).

CHRONOLOGIE

À partir des formes et des décors de la céramique, les sépultures étudiées peuvent être distribuées en trois étapes : Néolithique épicaldial avancé, Néolithique

postcardial et Néolithique moyen (fig. 3). Pour établir cette chronologie, nous nous sommes basés sur la séquence des styles céramiques néolithiques identifiés dans le Pays valencien (Espagne) (Bernabeu, 1989, p. 136), et sur les séquences radiométriques des styles céramiques néolithiques identifiés en Catalogne, par plusieurs auteurs (Miró, 1994, p. 60-61 ; Molist *et al.*, 1996, p. 790 ; Mestres, Martín, 1996, p. 801). D'après ces données, on peut situer approximativement le Néolithique plein de la région des bouches de l'Èbre dans le V^e millénaire av. J.-C. (cal. B.C) et dans la première moitié du IV^e.

Nous pouvons identifier le Néolithique épicaldial final par des vases globulaires à col court et étroit, à

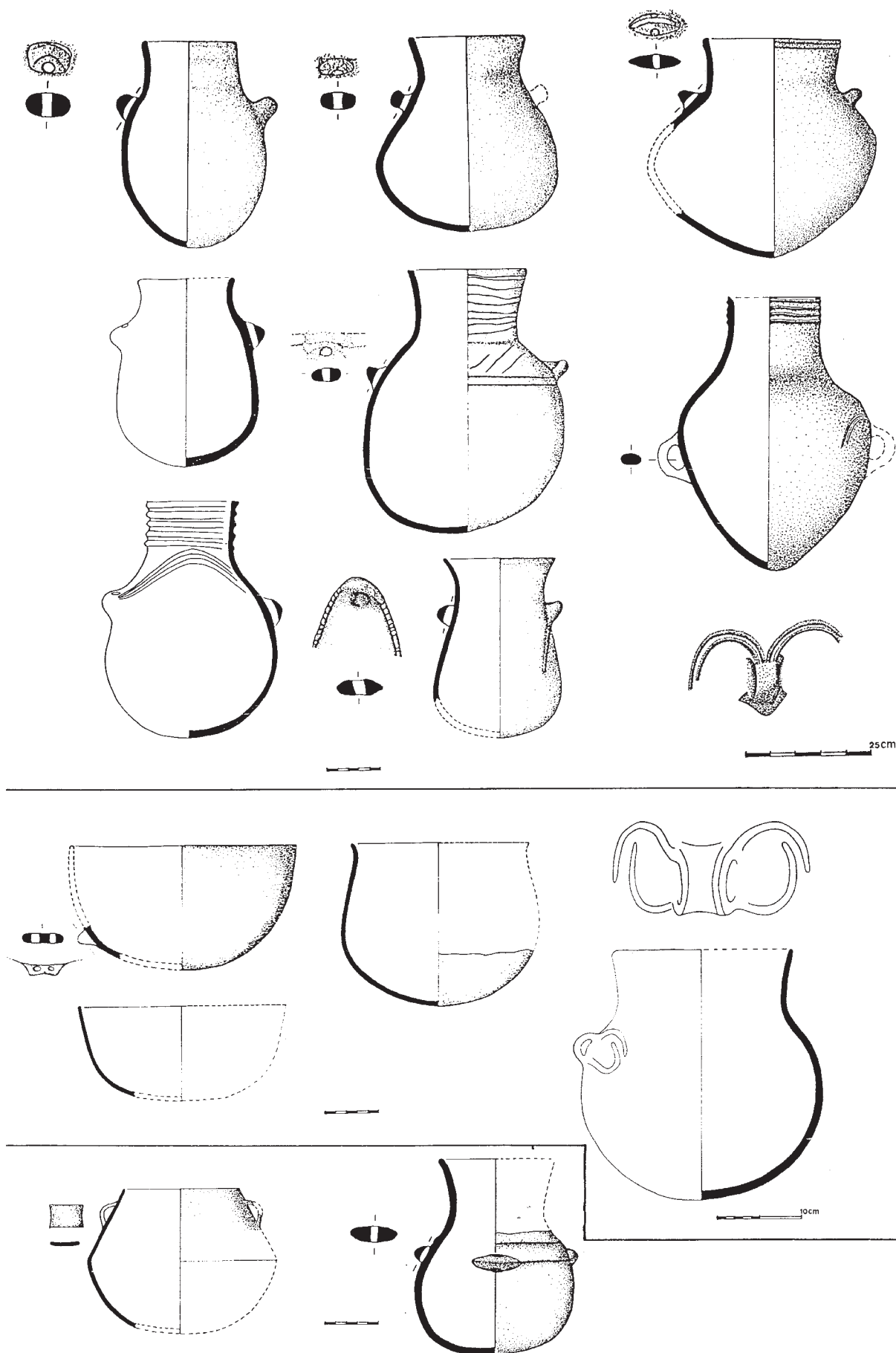


Fig. 2 – Quelques objets des mobiliers sépulcraux : céramiques, colliers, bracelets et haches (source Museu del Montsià. Amposta).



Fig. 3 – Céramiques d'offrandes funéraires du Néolithique Épicardial avancé, du Néolithique Postcardial et du Néolithique Moyen des bouches de l'Èbre.

la finition lissée, dont certains sont décorés sans excès, comportant des cordons et incisions autour du col et des éléments de préhension (Guilaine, 1984, p. 280, Bernabeu, 1989, p. 107 ; Martín, 1992, p. 322). Nous situons dans cette phase la chronologie radiométrique de l'habitat du site du Barranc de Fabra, de 4785 av. J.-C. (5880 ±110 BP), qu'on peut mettre en relation avec la nécropole du même site (Bosch *et al.*, 1996, p. 393).

Nous pouvons identifier le Néolithique postcardial d'une part par des céramiques qui se rapprochent d'un style Montboló, d'autre part à des éléments du style Molinot. Les céramiques du style Montboló sont toujours foncées et lissées ou lustrées, avec des éléments caractéristiques dans la forme, les décors et les éléments de préhension, malgré l'absence de l'anse tubulaire typique. Nous croyons qu'entre dans le style Montboló un bol avec paroi verticale et languette rectangulaire biforée verticalement, forme qu'on peut situer entre les types 2 et 3 de la Balme de Montboló. Il en est de même pour un bol ouvert, qui correspond au type 2 de la Balme de Montboló, pour un vase globulaire fermé avec embouchure étranglée, forme du type 5 de la Balme de Montboló, et finalement pour le vase sphérique au col détaché, forme du type 7 de la Balme de Montboló (Vaquer, Barrié, 1974, p. 74-76). Ce dernier vase comporte une anse avec quatre cordons lisses en arcs opposés, descendants et ascendants, qui forment une composition à double "moustache", qu'on connaît dans des sites Montboló du nord des Pyrénées (grotte de Montou...) (Claustre *et al.*, 1993, p. 173).

Le style Molinot (Mestres, 1982, p. 126) est seulement représenté par la finition au peigne d'un fragment de céramique trouvé dans une sépulture à côté d'un vase de style Montboló.

Nous pouvons identifier le Néolithique moyen par deux récipients de céramique. Un vase caréné, bitronconique, à deux anses, à coloration foncée et finition

par un polissage intense, typique de la culture catalane des *Sepulcres en fossa* (Ripoll, Llongueras, 1963, p. 67 ; Muñoz 1965, p. 280-281). L'autre est un vase globulaire avec col long et bord ouvert. Il a quatre languettes horizontales avec une perforation verticale, réunies par un cordon en relief. On connaît aussi des récipients similaires dans quelques sites de la culture des *Sepulcres en fossa*, et dans la céramique chasséenne du Languedoc (Guitart, 1987, p. 45 ; Martí *et al.*, 1997, p. 94 ; Vaquer, 1975, fig. 52).

D'après les sépultures qu'on a pu attribuer à quelques-unes de ces phases, on peut observer une évolution chronologique des types de structures funéraires : à l'Épicardial final furent utilisées les cistes, les cavités latérales extérieures et les hypogées ; au postcardial on continue à utiliser les cavités latérales, et pour la première fois apparaissent les cistes et les fosses avec tumulus ; au Néolithique moyen on observe les cavités latérales extérieures.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Pour conclure, nous voulons souligner trois observations sur les pratiques funéraires de la région des bouches de l'Èbre pendant le Néolithique ancien évolué : la présence de structures funéraires spécifiques, la présence d'hypogées sépulcraux que leurs dates rangent parmi les plus anciens de Méditerranée occidentale, et la présence de sépultures sous tumulus.

Première observation : depuis les premiers temps du Néolithique épicardial avancé, dans la région des bouches de l'Èbre, les inhumations se font dans des constructions spécifiquement funéraires. Cela distingue cette région des autres régions de l'arc occidental méditerranéen, depuis le Pays valencien jusqu'à la Provence, où, au moins durant le Néolithique épicardial et postcardial, on inhumait habituellement les défunts, soit sous les sols d'habitat en grottes, soit dans des grottes naturelles non habitées soit encore dans des fosses de type silo réutilisées.

Deuxième observation : depuis le Néolithique épicardial avancé, il y avait dans la région des bouches de l'Èbre des sépultures en hypogée qu'on peut rapprocher des plus anciens hypogées connus de Méditerranée occidentale, par exemple, ceux de Sardaigne (Cuccuru s'Arriu, Cabras) (Santoni, 1999, p. 79).

Troisième observation enfin : on trouve dans la région des bouches de l'Èbre des sépultures sous tumulus qu'on peut rattacher à un ensemble architectonique funéraire développé dans différents lieux de l'ouest de la Méditerranée au cours des V^e et IV^e millénaires av. J.-C. Ces tombes présentent des variations locales, mais leur idée de base est d'être des sépultures en coffres de dalles, plus ou moins élevées au-dessus du sol, couvertes ou entourées par des tertres ou des tumulus. Jean Guilaine a parlé de cet ensemble comme d'un stade pré-mégalithique (Guilaine, 1996, p. 137), représenté en Catalogne par les sites du Camp del Ginebre (Caramany) (Vignaud, 1995, p. 294), Tavertet (Cruells *et al.*, 1992, p. 246-247) et Barranc de la Mina Vallfera (Mequinensa) (Royo, Gómez, 1996, p. 768). On peut ainsi situer les sépultures avec tumulus de la

région de l'Èbre, parmi les prémices du vrai mégalithisme de la Méditerranée occidentale.

Dernière remarque : si l'on compare l'inventaire du mobilier funéraire dans les différents types de sépultures, on peut distinguer deux modèles clairement différenciés, presque opposés : d'une part les cistes enterrées et les cavités latérales, d'autre part les structures tumulaires. Les mobiliers des structures avec tumulus étaient caractérisés par une plus forte représentation des haches, et par une industrie lithique

comportant des pointes ou armatures géométriques. Ces deux objets, haches et armatures de projectile, pouvaient être des objets utilitaires, mais ils pouvaient aussi avoir une signification symbolique. Associée à la "monumentalité" des tumulus, cette fonction symbolique nous permet de penser, conformément à une hypothèse de Jean Guilaine (Guilaine, 1996, p. 138), qu'il existait des sujets à statut social élevé dans les communautés néolithiques de la région des bouches de l'Èbre. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANFRUNS J., PÉREZ-PÉREZ A., OMS J.I., MAJÓ T. (sous presse) – Estudi de les restes humanes del neolític antic de la comarca del Montsià (Tarragona), *Cypsela*, nº 13.
- BERNABEU J. (1989) – *La tradición cultural de las cerámicas impresas en la zona oriental de la Península Ibérica*, Valencia, Servicio de Investigación Prehistórica de la Diputación Provincial de Valencia (Serie de Trabajos Varios, 86).
- BOSCH J., FORCADELL A., VILLALBÍ M.M. (1996) – El Barranc de Fabra: asentamiento de inicios del IV milenio a.C. en el curso inferior del Ebro, in: *I Congrés del Neolític a la Península Ibérica, Gavà-Bellaterra 1995. Rubricatum*, nº 1, vol. 1, p. 391-396.
- CLAUSTRE F., PONSICH P., PONS P. (1993) – Des récipients en Roussillon il y a 6000 ans, in *Claustre et al.*, 1993, p. 147-184.
- CLAUSTRE F., ZAMMIT J., BLAIZE Y. (1993) – *La Cauna de Belestà, une tombe collective il y a 6000 ans*, Toulouse-Belestà, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, CNRS/EHESS-Toulouse, Château-Musée-Belestà.
- CRUELLES W., CASTELLS J., MOLIST M. (1992) – Una necròpolis de "cambres amb túmul complex" del IV mil·lenni a la Catalunya interior, in: *9^e Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà. Estat de la Investigació sobre el Neolític a Catalunya, Puigcerdà-Andorra 1991*, Institut d'Estudis Ceretans, p. 244-248.
- ESTEVE F. (2000) – *Recerques arqueològiques a la Ribera Baixa de l'Èbre, I: Prehistòria*. Amposta, Museu del Montsià-Ajuntament d'Amposta.
- GUILAINE J. dir. (1974) – *La balma de Montbolo et le Néolithique de l'occident méditerranéen*, Toulouse, Institut Pyrénéen d'Études Anthropologiques.
- GUILAINE J. (1984) – Le Néolithique ancien en Languedoc et Catalogne. Éléments et réflexions pour un essai de périodisation, *Scripta Praehistorica*, Francisco Jordá, Oblata, Salamanca, p. 271-286.
- GUILAINE J. (1996) – *Proto-mégalithisme, rites funéraires et mobiliers de prestige néolithiques en Méditerranée occidentale*, Querol Chapa édit. vol I, p. 123-140.
- GUITART I. (1987) – La necròpolis neolítica del Pla del Riu de les Marcetes (Manresa, Bages). *Tribuna d'Arqueologia*, 1986-1987, p. 41-47.
- MARTÍ M., POU R., CARLÚS X. (1997) – *Excavacions arqueològiques a la ronda sud de Granollers 1994. La necròpolis del Neolític Mitjà i les restes romanes del Camí de Can Grau (la Roca del Vallès, Vallès Oriental). Els jaciments de Cal Jardiner (Granollers, Vallès Oriental)*. Barcelona, Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya.
- MARTÍN A. (1992) – Dinámica del Neolítico Antiguo y Medio en Cataluña, in *Utrilla coord.*, p. 319-333.
- MESTRES J. (1982) – El Neolítico Antiguo en el Penedés, in: *Le Néolithique ancien Méditerranéen, Actes du Colloque international de Préhistoire, Montpellier 1981*, Archéologie en Languedoc, nº spécial, p. 121-127.
- MESTRES J.S., MARTÍN A. (1996) – Calibración de las fechas radiocarbónicas y su contribución al estudio del Neolítico catalán, in: *I Congrés del Neolític a la Península Ibérica. Formació i implantació de les comunitats agrícoles. Gavà-Bellaterra. 1995. Rubricatum*, nº 1, vol. 2, p. 791-804.
- MIRÓ J.M. (1994) – La cronologia dels estils ceràmics neolítics a Catalunya i la datació de C¹⁴ de la Timba del Barenys (Riudoms, Tarragona). *Saguntum, Papeles del Laboratorio de Arqueología de Valencia*, nº 27, p. 57-66.
- MOLIST M., RIBÉ G., SAÑA M. (1996) – La transición del V milenio cal. BC en Catalunya, *I Congrés del Neolític a la Península Ibérica. Formació i implantació de les comunitats agrícoles, Gavà-Bellaterra 1995. Rubricatum*, nº 1, vol. 2, p. 781-790.
- MUÑOZ A. M. (1965) – *La cultura neolítica catalana de los Sepulcros de fosa*, Barcelona, Instituto de Arqueología y Prehistoria de la Universidad de Barcelona.
- QUEROL M.Á. CHAPA T. edit. (1996) – *Homenaje al profesor Manuel Fernández-Miranda*. Complutum extra, nº 6.
- RIPOLL E., LLONGERAS M. (1963) – La cultura neolítica de los Sepulcros de Fosa en Cataluña, *Ampurias*, nº 25, p. 1-90.
- ROYO J.I., GÓMEZ F. (1996) – Hábitat y territorio durante el Neolítico Antiguo y Medio/Final en la confluencia del Segre y el Ebro (Mequinenza, Zaragoza), in: *I Congrés del Neolític a la Península Ibérica, Gavà-Bellaterra 1995. Rubricatum*, nº 1, vol. 2, p. 767-780.
- SANTONI V. (1999) – Le Néolithique moyen-supérieur de Cucuru s'Arriu (Cabras-Oristano, Sardaigne) in: *Vaquer dir.*, p. 77-87.
- UTRILLA P. coord. (1992) – *Aragón/litoral mediterráneo: intercambios culturales durante la Prehistoria, en homenaje a Juan Maluquer de Motes*, Zaragoza, Institución Fernando el Católico.
- VAQUER J. (1975) – *La céramique chasséenne du Languedoc*, Carcassonne, Atacina, 8.
- VAQUER J., BARRIÉ P. (1974) – Étude de la céramique néolithique du gisement de Montbolo, in *Guilaine dir.*, p. 73-81.
- VAQUER J. dir. (1999) – *Le Néolithique du nord-ouest méditerranéen, XXIV^e Congrès Préhistorique de France, Carcassonne 1994*, Société Préhistorique Française, Paris.
- VIGNAUD A. (1995) – L'occupation néolithique dans la cuvette de Caramany-moyenne vallée de l'Agly (P.-O.), Première approche, in: *X Colloqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà, Cultures i Medi de la Prehistòria a l'Edat Mitjana, 20 anys d'arqueologia pirinenca, Homenatge al Professor Jean Guilaine, Puigcerdà i Osseja 1994*, Institut d'Estudis Ceretans, p. 291-297.

Josep BOSCH

Museu de Gavà

Plaça Dolors Clua 13-14 08850 Gavà

Tel. (+34) 93 638 25 70

E-mail. Museu.gava@bcn.servicom.es

Josep Miquel FAURA

Universitat Autònoma de Barcelona

C/ Muntaner, 51, 1^{er} 2^a 08011 Barcelona

Tel. (+34) 93 453 86 44

E-mail. Jmfaura@navegalia.com

Philippe CHAMBON
et Yves LANCHON

Les structures sépulcrales de la nécropole de Vignely (Seine-et-Marne)

Résumé

Le site de Vignely, “la Porte aux Bergers” (Seine-et-Marne), a fait l’objet d’un sauvetage en 1993-1994. Outre un village du Néolithique ancien (VSG) et une occupation protohistorique, il a livré une petite nécropole regroupant 35 sépultures, essentiellement du Néolithique moyen. Un fait majeur de cet ensemble funéraire est la diversité des structures sépulcrales. Ainsi, pour vingt-six tombes analysables de ce point de vue, dix types et plusieurs sous-types peuvent être caractérisés. La nécropole de Vignely résume la complexité des pratiques funéraires à la fin du Néolithique ancien et au Néolithique moyen. On y retrouve en ordre dispersé des dispositifs variés : sépultures architecturées (selon des modalités diverses) ou non, contenant pour le transport du défunt, “emballages” du corps et peut-être des éléments de contention ponctuelle... Pour expliquer cette diversité, trois facteurs, imbriqués et associés, rentrent en ligne de compte : la chronologie, le rôle marginal de l’inhumation au Néolithique moyen II, et la rencontre du monde nord-oriental et du monde méditerranéen au cœur du Bassin parisien.

Abstract¹

Rescue excavations took place at Vignely “la Porte aux Bergers” (Seine-et-Marne) in 1993-1994. Apart from an early Neolithic (VSG) settlement and protohistoric occupation, the site produced a small cemetery with thirty-five graves, mostly middle Neolithic. An important aspect of this funerary complex is the diversity of burial features. Thus, out of the twenty-six graves that can be analysed from this point of view, ten types and several sub-types were determined. The Vignely cemetery illustrates the complexity of burial practice at the end of the early Neolithic and during the middle Neolithic. The various arrangements include: structured graves (of diverse forms) or graves with no structure, containers for transporting the corpse, “wrapping” of bodies and in certain cases perhaps evidence for retention... Three completely interrelated factors can be evoked to explain this diversity: chronology, the marginal role of inhumation in the middle Neolithic II, and the meeting of the north-eastern world and the Mediterranean world in the heart of the Paris basin.

Un important sauvetage archéologique s’est déroulé entre octobre 1993 et mars 1994 sur une carrière de granulats au sud du village de Vignely (Seine-et-Marne). Le site se localise en rive droite de la basse vallée de la Marne en bordure de la première terrasse non inon-

dable, à 200 m de la rivière. Il s’inscrit dans un contexte archéologique riche, en particulier pour le Néolithique : on citera les exemples des habitats Villeneuve-Saint-Germain de Jablines et de Fresnes-sur-Marne, ou de la minière de silex du “Haut Château” à Jablines, locali-

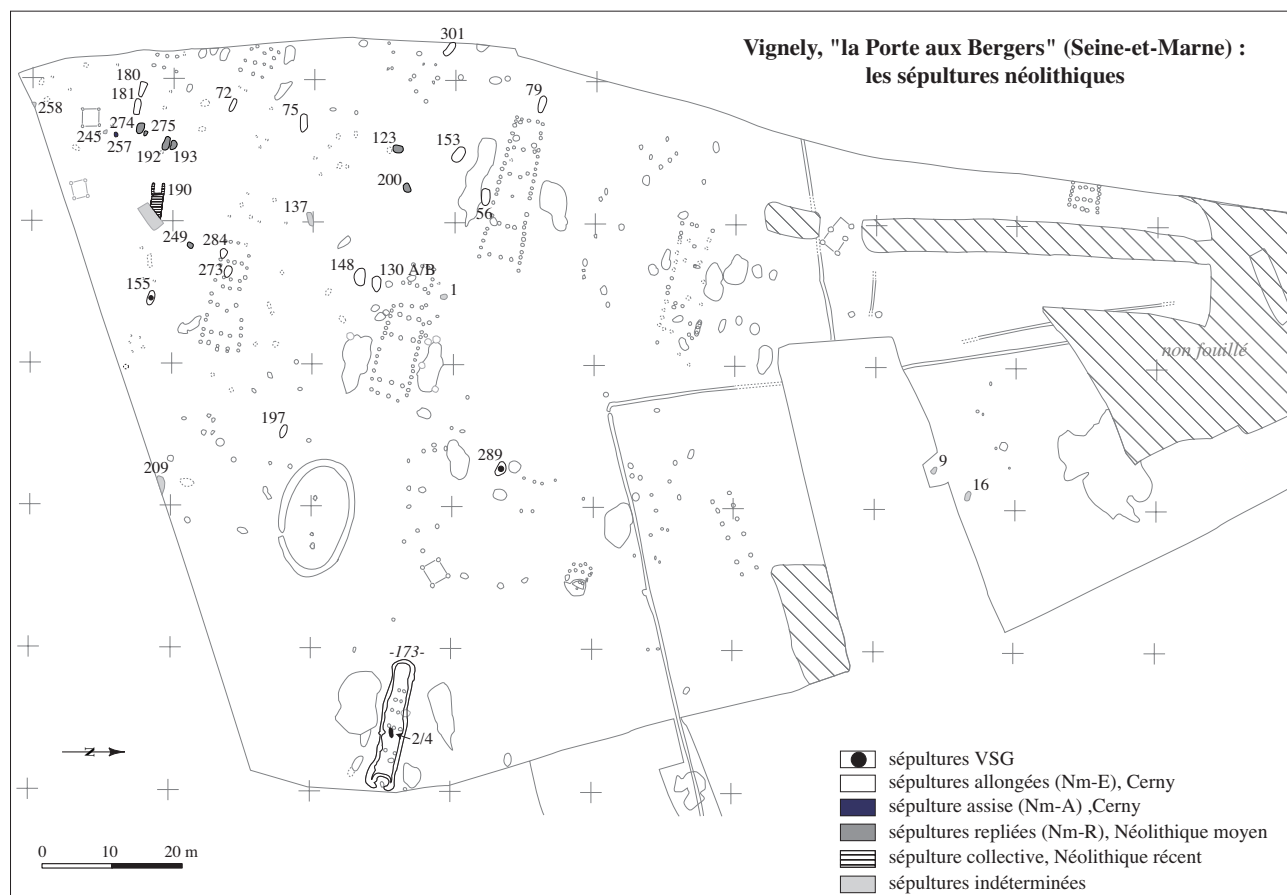


Fig. 1 – Localisation des sépultures selon la catégorie. Elles se répartissent surtout au sud-ouest de la parcelle fouillée. Malgré leur faible nombre et l'étalement chronologique, leur répartition ne semble pas aléatoire : on distingue quelques lignes directrices.

sés à quelques kilomètres à l'ouest. Sur l'autre rive de la Marne, en face du site, une sépulture collective du Néolithique récent avait été fouillée au XIX^e siècle à Montigny-Esbly, alors qu'à Vignely même, à quelques dizaines de mètres de "la Porte aux Bergers", une autre fouille ancienne avait dégagé une sépulture néolithique, attribuée au Rubané Récent par G. Bailloud (Bailloud, 1964). On citera enfin la découverte très récente en 2001, à moins de 1000 m au nord, d'une enceinte à fossés interrompus attribuable en première analyse à la culture de Michelsberg, et d'un monument funéraire Cerny doté de quatre sépultures allongées.

Sur le site de "la Porte aux Bergers" et sur une surface restreinte d'environ 1,5 ha, quelques fossés rectilignes gallo-romains, une petite occupation protohistorique attribuable au Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, mais surtout un habitat et une nécropole néolithiques ont été mis en évidence (fig. 1).

Un village de 11 unités d'habitations, attribuable à la culture de Villeneuve-Saint-Germain, a été fouillé. Certaines maisons ne sont attestées que par leurs fossés latéraux et quelques trous de poteaux, mais trois bâtiments possèdent un plan quasi-complet (Bouchet *et al.*, 1996). Ces maisons ne sont d'autre part pas toutes contemporaines : les trois étapes chronologiques internes de la culture de VSG sont en effet représentées à "la Porte aux Bergers".

Le site a livré également 34 sépultures néolithiques (et 43 individus), auxquelles il faut ajouter une sépulture collective du Néolithique récent (Allard *et al.*, 1998) : 27 sont simples, 5 sont doubles, 1 est triple, enfin 1 pourrait être qualifiée de "complexe". Ces sépultures présentent une variabilité importante de la position des corps (20 repliés, 19 allongés, 1 assis et 3 dont la position n'a pu être déterminée), des pratiques funéraires, de la morphologie des fosses.

Une dizaine seulement de ces fosses ont livré du mobilier funéraire qui suggère une attribution culturelle, au VSG pour deux d'entre elles (céramique, ocre, collier en coquilles fossiles), à la culture de Cerny pour trois autres (céramique, parure en boutoir de sanglier, "tour Eiffel" en os), et enfin au Néolithique moyen II (ébauche de hache, haches et ciseau polis) pour deux dernières. Les autres objets déposés sont banals et ne permettent pas de proposer une attribution culturelle précise.

L'étude de cette nécropole complexe est toujours en cours (un programme de datations radiocarbone se poursuit). Nous nous attacherons ici à un aspect majeur du site, la diversité des aménagements sépulcraux. Parmi les 34 tombes fouillées rapportées au Néolithique ancien ou moyen, 9 sont trop arasées pour que l'on puisse juger de la structure. Il demeure 26 sépultures, qui se rangent dans un minimum de dix types bien distincts.

LA VARIABILITÉ DES STRUCTURES SÉPULCRALES

La diversité sépulcrale débute dès le Néolithique ancien : les deux sépultures Villeneuve-Saint-Germain correspondent à des genres différents. L'une, malheureusement très superficielle, révèle une décomposition en espace confiné, au moins partiel : outre une nette dislocation des premières vertèbres cervicales, des mouvements de grande ampleur ont affecté les membres inférieurs durant la décomposition (fig. 2). La position initiale de ce sujet ne trouve une claire comparaison, pour la même période, qu'avec l'une des sépultures de Bucy-le-Long (Hachem, 1998) : les genoux étaient fortement fléchis, l'un contre l'autre et en élévation. La seconde s'inscrit dans une fosse complexe : le creusement initial est large et peu profond ; à la base de celui-ci, une alvéole plus étroite a été ménagée, dans laquelle repose le squelette. Malgré ces aménagements, le cadavre s'est visiblement décomposé au contact direct du sédiment.

Pour le Néolithique moyen, une typologie rapide ne distingue pas moins de huit types de tombes. Aucune logique ne permet de passer de l'une à l'autre. Par commodité, nous les avons classées en trois catégories inégales, en fonction de la position du défunt : tout



Fig. 2 – La sépulture 155 est l'une des deux tombes Villeneuve-Saint-Germain. Le cadavre avait originellement les genoux fléchis et surélevés. Si l'on peut exclure la simple inhumation en pleine terre, la nature exacte du dispositif n'est pas restituable, vu l'érosion (photographie C. Valéro/INRAP).

d'abord trois types d'inhumation étendue, puis quatre types d'inhumation en position repliée sur le côté, enfin un dépôt plus exceptionnel.

Les sujets allongés

Les fosses profondes et larges

La catégorie la plus importante numériquement correspond aux sujets qui reposent en décubitus dorsal, membres inférieurs étirés, au sein de fosses surdimensionnées par rapport à l'espace réellement occupé par le cadavre (Néolithique moyen - étendus 1, ou Nm-E1). Le regroupement s'impose d'emblée : les fosses s'orientent selon un axe est-ouest ; les creusements sont réguliers, de plans ovoïdes ou subrectangulaires, les parois toujours verticales ; ces structures, les plus profondes de la nécropole, atteignent parfois 0,80 m sous le décapage, et les différences importantes observées témoignent plutôt de l'érosion différentielle du site depuis le Néolithique (particulièrement au sud-est du site, où sont implantées les sépultures 180 et 181) ; la position des sujets, membres supérieurs et inférieurs étendus, tête généralement redressée, est stéréotypée ; enfin, la position des os témoigne de la décomposition en espace confiné. Notons encore que ces tombes sont parfois associées entre elles : les tombes 148 et 130 sont côte à côte ; la structure 130 contient en fait deux sépultures superposées dans le même creusement (130A et 130B) ; les tombes 180 et 181 s'alignent. Toutefois, ces caractères communs masquent des divergences dans le mode de dépôt et dans la structure sépulcrale (fig. 3).

La tombe la plus spectaculaire de l'ensemble est sans doute la 153 (Nm-E11), avec son effet de paroi caricatural : sur le côté droit du squelette, les os s'alignent depuis l'extrémité proximale de l'humérus jusqu'aux métatarsiens. Cet effet révèle le tassement du cadavre contre un élément rectiligne, donc rigide ou semi-rigide, en matériau putrescible (donc disparu). Un tel tassement peut avoir une origine "accidentelle" ou anthropique. Or on imagine mal un opérateur s'évertuer à pousser le défunt contre une paroi, avec une pression constante depuis l'épaule jusqu'au pied. Par contre, l'hypothèse d'un glissement du cadavre sur le fond de la sépulture n'est pas corroborée par le profil de la fosse. Si ce tassement n'a pu intervenir dans la tombe elle-même, nous devons conclure qu'il s'est produit avant le dépôt dans la fosse : cela signifie que le cadavre appuyait déjà contre cet élément rectiligne, qui a été descendu dans la tombe avec lui. Sous cet éclairage, on peut logiquement considérer ce témoignage comme celui d'un contenant rigide et mobile, c'est-à-dire un cercueil² : l'effet de paroi ne correspond qu'au tassement du cadavre durant le transport, ou plus simplement lors de l'installation dans la fosse. Ce contenant était-il clos ? Une réponse négative entraînerait deux implications : un aménagement, ou une construction, au sein de la fosse elle-même a permis la décomposition en espace confiné ; après avoir descendu dans la tombe le contenant avec le cadavre, les Néolithiques ne sont pas ré-intervenues pour rectifier la position du défunt, alors que c'était possible. À

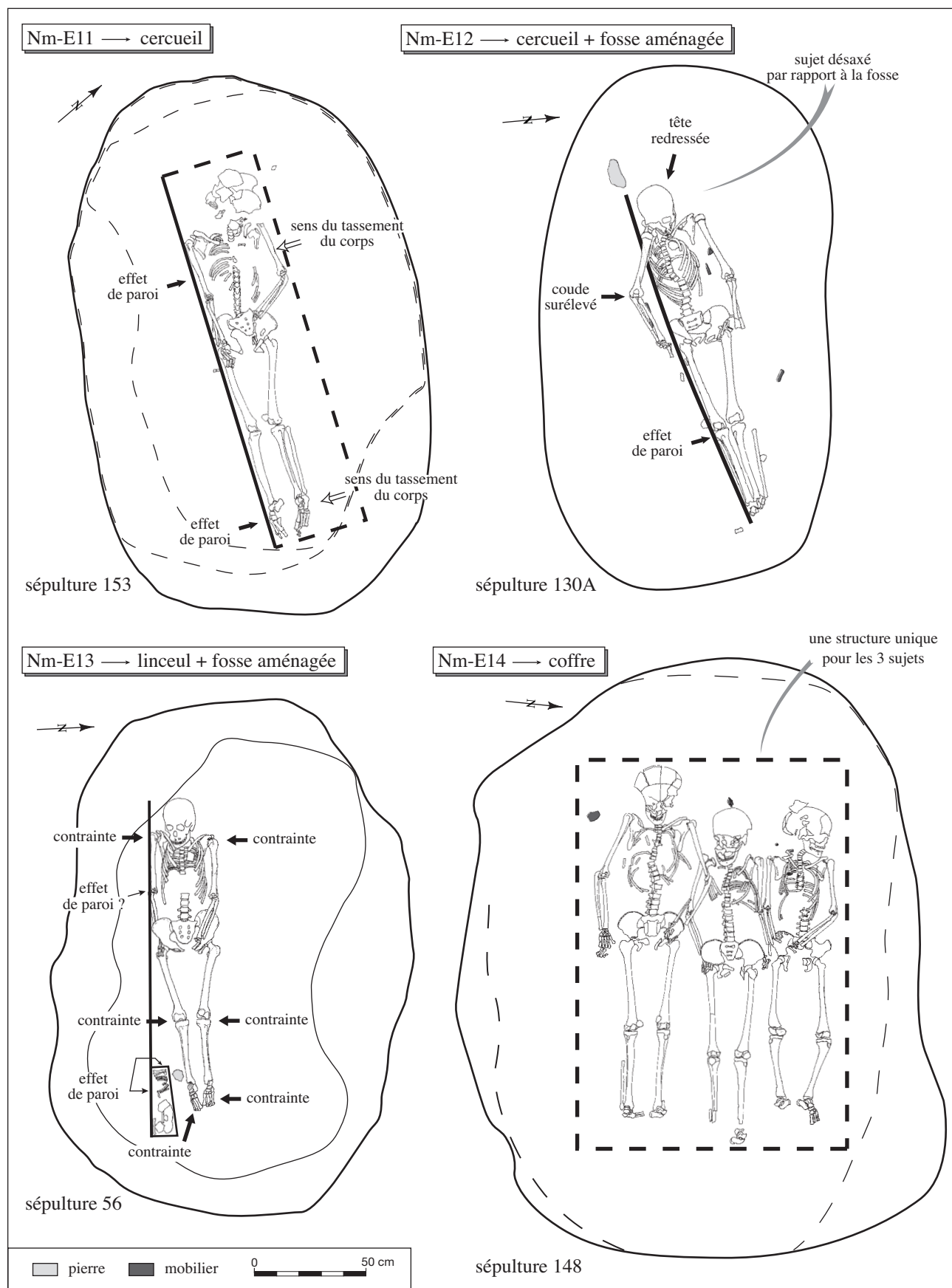


Fig. 3 – Variabilité du type Nm-E1 (Néolithique moyen-“étendu” 1). Le sous-type Nm-E11 n’est pas incompatible avec le suivant : aucune donnée ne plaide pour un double espace, mais aucune ne l’exclut.

l'inverse, rien n'interdit le remblaiement immédiat sur un cercueil clos. Quant aux dimensions du contenant, en l'absence d'autre contrainte que celle observée sur le côté, elles dépassent la surface occupée par le cadavre, soit 1,65 x 0,38 m (largeur au niveau des coudes). Notons enfin que le respect de l'axe de la fosse lors de l'inhumation n'a pas été une préoccupation majeure, puisque le cercueil est désaxé de près de près de 15°.

La sépulture 130A illustre un cas de figure différent (Nm-E12). Cette sépulture a été réalisée par-dessus une inhumation déjà comblée ; pour cette raison nous préférons considérer ces deux sépultures comme disjointes. Nous ne reviendrons pas sur la position du sujet et sa décomposition en espace confiné ; notons simplement le net redressement de la tête. Des anomalies dans la position des ossements attirent néanmoins l'attention : le coude droit est surélevé par rapport au reste du squelette ; la scapula correspondante est presque retournée et appuyée sur la face ; le thorax est étrié, les côtes gauches sont comprimées vers la colonne, comme en témoigne la franche séparation de la scapula gauche ; enfin, l'aile iliaque droite est en déséquilibre, créant un effet de paroi que prolonge le membre inférieur. Pour ordonner ces éléments, prenons pour base l'effet de paroi, car s'il est visible dans la moitié inférieure du squelette, il est sensible aussi dans la moitié supérieure : le redressement de la scapula en témoigne. Comme dans la sépulture précédente (153), le côté droit du défunt appuyait donc contre un matériau rectiligne putrescible. Cependant, à la différence de celle-là, l'effet de paroi est dépassé par le membre supérieur. À ce stade deux hypothèses sont envisageables : soit la dégradation rapide de la paroi a permis le basculement du coude au-delà du contenant primaire ; soit cette "paroi" était suffisamment basse pour que le coude ne la respecte pas. La première proposition ne résiste pas à l'analyse taphonomique : le massif carpien est bien localisé à l'extrémité de l'avant-bras, or sa désagrégation a dû précéder celle de la paroi. S'agit-il donc bien d'une paroi ? Le tassement d'un objet rectiligne, épais et rigide contre le corps ne peut être exclu, mais nous jugeons l'hypothèse d'une paroi plus vraisemblable. Correspond-elle au contenant ? Il ne peut s'agir que d'une subdivision de l'espace sépulcral, ou du contenant. Une partition en diagonale de la fosse serait avant tout symbolique. À l'inverse peut-on étayer l'hypothèse du contenant ? Les indices, sur le côté gauche du squelette, se réduisent au glissement des côtes durant la décomposition, suggérant que le cadavre reposait sur une surface régulière et en pente vers la colonne. Or sous le squelette le fond de fosse n'est affecté d'aucun pendage... Si la thèse du contenant est préférée, le choix du type est restreint : rigide, à rebords bas, ouvert. Une civière ou un demi-tronc évidé partagent ces caractéristiques. Enfin, même si on opte pour le contenant, on ne peut faire l'économie d'un aménagement de la fosse isolant le défunt du sédiment durant la décomposition.

Les interrogations suscitées par la sépulture 56 sont nombreuses (Nm-E13). Sa position entre une maison

et une fosse attenante Villeneuve-Saint-Germain est remarquable. D'importantes concrétions tapissent les parois et le fond de la fosse. Elle contient les restes de deux sujets, un adulte et un enfant décédé en période périnatale. Si le premier est "classiquement" inhumé sur le dos, les membres étendus dans l'axe du corps, la position du second est incompréhensible. Arrêtons nous d'abord sur l'adulte. La position du corps traduit une compression du haut jusqu'en bas. Les épaules sont hautes, les coudes sont plaqués contre le tronc, les genoux et les chevilles sont resserrés, les pieds sont étirés. Une enveloppe souple³ autour du cadavre peut traduire cette contrainte, et éclaire la faible migration des ossements après la décomposition. Concernant l'enfant, la situation est différente : le haut du corps est en connexion, la colonne perpendiculaire à l'axe de la fosse, et tant le crâne que les membres inférieurs sont disloqués à l'est du premier ensemble. Déterminer une position d'inhumation qui conduit, par un processus taphonomique naturel, à une telle position des os, relève de la gymnastique. Cependant, l'organisation des ossements détermine un rectangle étroit (30 x 8 cm) qu'on ne peut que relier à un contenant rigide. Si l'on considère à présent les deux sujets, on est frappé par l'alignement de l'humérus de l'adulte avec la bordure sud de l'espace occupé par l'enfant : est-ce l'indice d'un aménagement englobant les deux sujets ?

La dernière sépulture analysable (148) de la catégorie Nm-E1 est hors norme. La morphologie de la fosse et la position des sujets la rattachent sans ambiguïté au même ensemble, mais les dimensions du creusement et la présence de trois sujets juxtaposés sont plus qu'inhabituels. La décomposition des sujets en espace confiné n'est pas aussi manifeste que dans les sépultures 130A ou 153 ; toutefois la gravité a conduit des ossements à dépasser le volume initial du cadavre : côtes hors du volume du thorax, mise à plat des os des bassins, effondrement avec rotation des os des pieds... La simultanéité des trois dépôts est incontestable : les corps se jouxtent ou se superposent marginalement, or on ne constate aucun bouleversement imputable au dépôt d'un défunt contre un cadavre partiellement ou totalement décomposé. Aucun effet, de paroi ou de contrainte, n'éclaire le mode de dépôt : la position des membres est trop lâche pour suggérer une enveloppe type linceul, et les contacts réfutent toute idée de contenant rigide individuel type cercueil. On ne peut qu'envisager un contenant global, soit une construction dans la fosse, soit une "caisse" transportée. Outre l'inconfort de ce dernier système, il eut inmanquablement entraîné des tassements contre une paroi, ou d'un sujet sur l'autre ; cela suppose alors un réarrangement des corps après la descente de l'ensemble dans la fosse. L'hypothèse d'une structure construite à même la fosse est sans doute plus économique (Nm-E14).

Les quatre autres sépultures de cette catégorie offrent moins de prise à l'analyse (79, 130A, 180, 181) : elles sont un peu bousculées par le passage d'animaux fouisseurs, et l'on observe ni effet de paroi, ni effet de contrainte. Toutefois nous nous garderons

d'éliminer l'hypothèse de cercueil ou de linceul au profit de structures fixes.

Au bilan, cette catégorie a priori homogène regroupe donc des modèles variés : cercueil (153), "cercueil" ouvert au sein d'une structure aménagée (130A), enveloppe souple et structure rigide, mobile ou non (56), et structure construite dans la fosse (148). Les enveloppes doubles autour du cadavre sont pour l'instant spécifiques à cette catégorie de sépultures.

Les fosses étroites et peu profondes

L'érosion importante qui affecte le sud-est du site interdit de préciser le nombre d'inhumations sur le dos, membres inférieurs étendus, en fosses peu profondes et étroites (Nm-E2). Ce regroupement est surtout négatif : il tient à la forte personnalité du premier ensemble. Moins profondes, les fosses ont davantage pâti de l'érosion, et l'on peut présumer qu'une quantité inappréciable a irrémédiablement disparu avec les labours. Combien sont-elles finalement ? L'archétype, la tombe 72, est une sépulture originale par son contenu, deux sujets inhumés l'un sur l'autre (fig. 4). La sépulture 75, très superficielle, appartient sans doute à la même catégorie. Quant aux structures 197, 284 et 301, la faible profondeur conservée milite en ce sens, toutefois le creusement large s'accorde davantage avec le groupe précédent (Nm-E1).

Les convergences entre la tombe 72 et les tombes Nm-E1 ne manquent pas. L'orientation de la fosse et

des défunts (est-ouest) s'inscrit dans leur marge de variation. Les sujets reposent en position allongée sur le dos ; toutefois, si tous les membres de l'inhumé supérieur sont étirés, les membres supérieurs du premier défunt déposé sont fléchis, les mains sur le tronc. La tête est redressée. La décomposition s'est vraisemblablement opérée dans un espace confiné (seul l'humérus gauche du premier inhumé apparaît en situation instable à l'issu du dégagement). Face à ces rapprochements, la différence essentielle concerne la structure sépulcrale. En premier lieu, précisons que les deux inhumations sont simultanées et qu'elles ont été réalisées au sein du même espace : aucune déconnexion sur le sujet inférieur ne procède du dépôt du second défunt et les deux squelettes sont au contact l'un de l'autre. Or l'étroitesse de la fosse comme la position de plusieurs parties des corps à proximité immédiate des parois ne permettent pas de restituer une véritable construction au fond de la fosse. Quelle protection maintenait le sédiment à distance durant la décomposition ? On ne peut exclure ni au contraire argumenter la thèse d'une enveloppe souple autour de chacun des cadavres. Une autre solution est un simple couvercle par-dessus la fosse. La présence de deux sujets intervient-elle dans le choix de la structure sépulcrale ? En fait, la seconde inhumation n'a pas été prise en compte lors de l'installation du premier corps : celui-ci est disposé au centre la fosse.

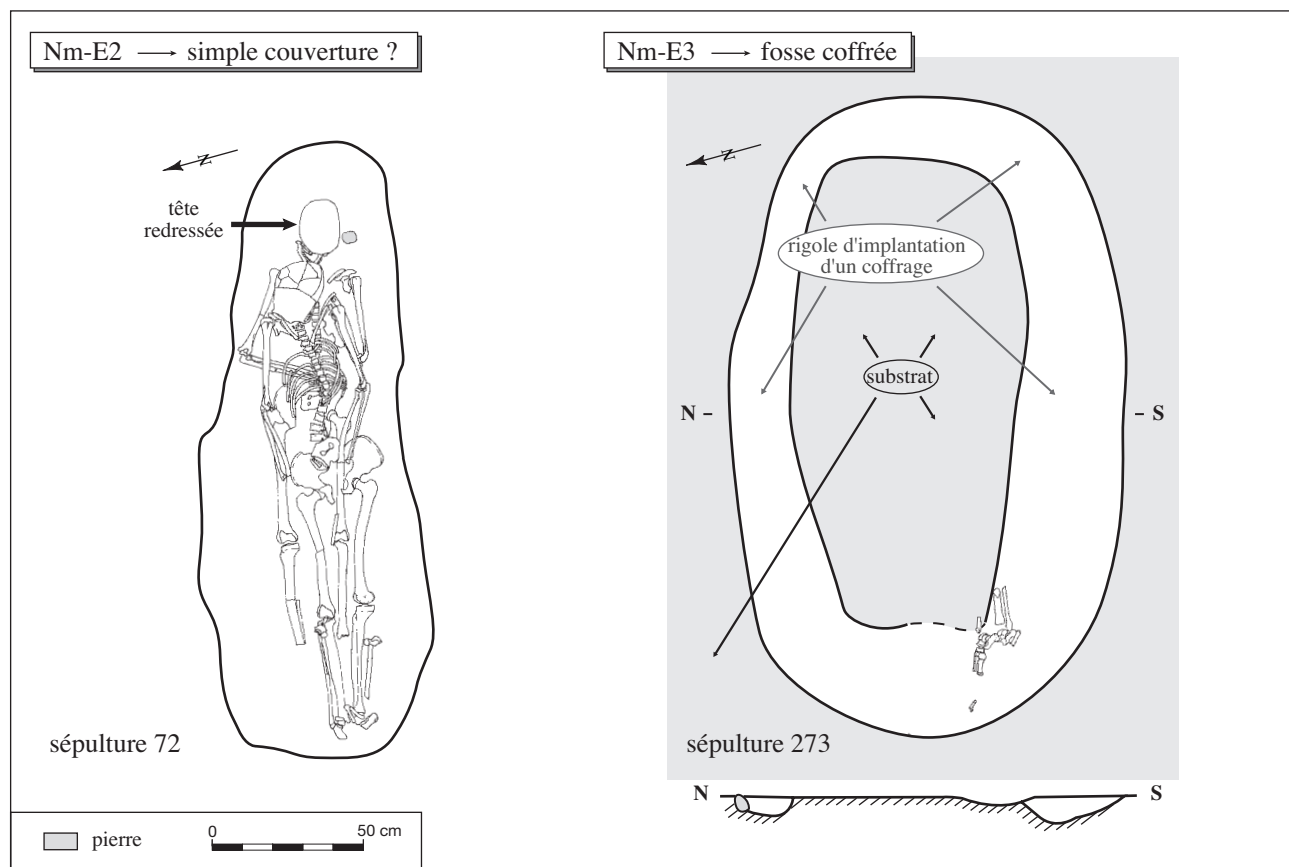


Fig. 4 – Deux types marginaux parmi les sépultures étendues : Nm-E2 et Nm-E3. De la sépulture 273, seule subsistait la rigole périphérique : le fond de la fosse proprement dite se trouvait au dessus du niveau de décapage.

Une sépulture à rigole périphérique

La sépulture 273 est un cas unique à Vignely (Nm-E3). Très érodée, elle ne nous est parvenue que très incomplètement. Les parois et le fond de la fosse se trouvaient à une altitude supérieure à celle du décapage, et ont donc disparu. Seule subsiste le fond d'une rigole qui devait se situer à la base de la paroi de la fosse (fig. 4). Cette petite tranchée a piégé des ossements appartenant aux membres inférieurs de l'inhumé (surtout les pieds). La fosse ainsi dessinée à un plan ovoïde, dont les proportions rappellent les sépultures Nm-E1. La position allongée membres inférieurs étendus est logique d'après les ossements retrouvés. La rigole joue vraisemblablement un rôle structural : possible tranchée d'implantation d'éléments putrescibles, son implantation contre la paroi suggère un rôle de blindage. Sa largeur est toutefois surprenante, de même que le vide dans lequel ont glissé des ossements en connexion.

Les sujets repliés sur le côté

Les inhumations en position repliée sont bien représentées à Vignely. Malheureusement, elles sont fréquemment superficielles et incomplètes. La position du sujet n'apparaît dans quelques cas qu'imparfaitement, le milieu de décomposition n'est parfois pas identifiable, et les aménagements sépulcraux restent souvent hors d'atteinte de l'étude : sept tombes, dont deux inhumations doubles, restent donc inclassables. À l'image des inhumations en position allongée sur le dos, tous les sujets repliés ne renvoient pas à la même architecture sépulcrale. Quatre types sont clairement définis (fig. 5).

Une sépulture en coffre

La sépulture 249 est encore une tombe unique en son genre sur le site (Nm-R1). Elle a livré les restes de deux sujets, un adulte et un sujet mort en période périnatale, dans une fosse globalement rectangulaire, comportant une série de pierres alignées à chaque extrémité (fig. 6). L'adulte a été déposé en position fléchie sur le côté gauche, son membre supérieur droit recouvre l'enfant qui apparaît de trois quarts face, les membres fléchis vers la droite. Le milieu de décomposition ne fait aucun doute : les quelques connexions anatomiques ne correspondent qu'aux parties des corps qui reposaient initialement bien à plat au fond de la tombe.

La structure sépulcrale se restitue aisément : le redressement du crâne signe un appui derrière celui-ci ; la position de l'écuille en céramique, en total déséquilibre, indique également un support, cette fois-ci au nord-est, ou bien un effondrement lors du comblement final de la structure ; l'organisation et le gabarit des pierres sont incompatibles avec une réelle construction, mais témoignent de leur fonction originelle de calage. Ces faits convergent pour assimiler la tombe à un coffre en bois, de 0,80 m de long et environ 0,60 m de large. Les pierres de blocage révèlent un assemblage sommaire. Les montants latéraux s'appuieraient sur ceux des extrémités, d'où l'absence d'un blocage sur

les longs côtés. Aucune trace ne subsiste de la couverture.

Des inhumations en pleine terre au sein de fosses surdimensionnées ?

Les sépultures 123 et 200 ne sont éloignées que de 7 m. Malgré des orientations divergentes (50° d'écart entre les deux tombes, et entre les deux inhumés), leur association ne fait aucun doute (Nm-R2). Dans les deux cas, la fosse est beaucoup plus large que l'espace effectivement occupé par le cadavre. Le défunt repose sur le côté gauche, les membres fortement contractés. Un mobilier dominé par la hache polie a été mis au jour devant le visage du sujet (fig. 7).

Les proportions des fosses suggèrent une construction autour du cadavre, or l'examen des relations articulaires ne s'accorde pas avec cette hypothèse. Les connexions sont nombreuses, et dans bien des cas après dégageage les ossements se trouvaient en déséquilibre. Dans l'hypothèse de décomposition en espace vide, il faudrait multiplier les appuis secondaires. Ainsi la colonne cervicale est en connexion avec l'occipital. L'effondrement du sacrum et du coxal gauche s'est produit dans le volume initial du bassin. Les mains, pourtant de chant, sont demeurées dans la même situation. Dans la sépulture 200, une tombe d'enfant, les épiphyses sont accrochées aux os longs. La seule patella présente dans la tombe 123 est en place à l'extrémité des condyles. Finalement, les seules dislocations notables concernent les coudes des deux sujets et le pied droit dans la tombe 123 (fig. 5).

Il est pourtant difficile de se contenter ici d'un simple dépôt dans une fosse avec remblaiement immédiat. En dehors de la taille des fosses, la flexion des membres inférieurs laisse insatisfait. En effet dans les deux cas, le genou le plus fermé ne repose pas contre le sol : dans la tombe 123, la jambe droite est ramenée contre la cuisse, et dans la tombe 200, l'angle ainsi formé n'atteint pas 15°. Le comblement de la tombe a-t-il suffi à maintenir ces positions : un Néolithique tenait-il la jambe du défunt de la main gauche alors que de la droite il remblayait la fosse ? L'hypothèse de l'enveloppe souple, type linceul, ne tient pas : elle s'accorde mal avec les connexions articulaires, et si une contrainte s'est bien exercée sur les membres inférieurs, elle n'a pas affecté les pieds. Quant à celle de liens, elle ne peut être que conjecturale.

Des sujets repliés et contraints

Sans être interchangeable, les sépultures 192, 274 et 275 partagent quelques caractères : très proches les unes des autres, chacune a livré les restes d'un sujet déposé sur le côté, dans une position partiellement ou totalement contrainte (Nm-R3).

Seule la sépulture 274, suffisamment préservée, offre une vision complète du sujet (fig. 5). Celui-ci repose sur le côté droit. Les coudes sont fléchis, les mains se situent devant le bassin. Les membres inférieurs sont hyper contractés : les genoux sont remontés devant le thorax et ne sont ouverts que de 10 à 15° ; le pied gauche est étiré, alors que la cheville droite est au contraire fortement fléchie. Le bilan des

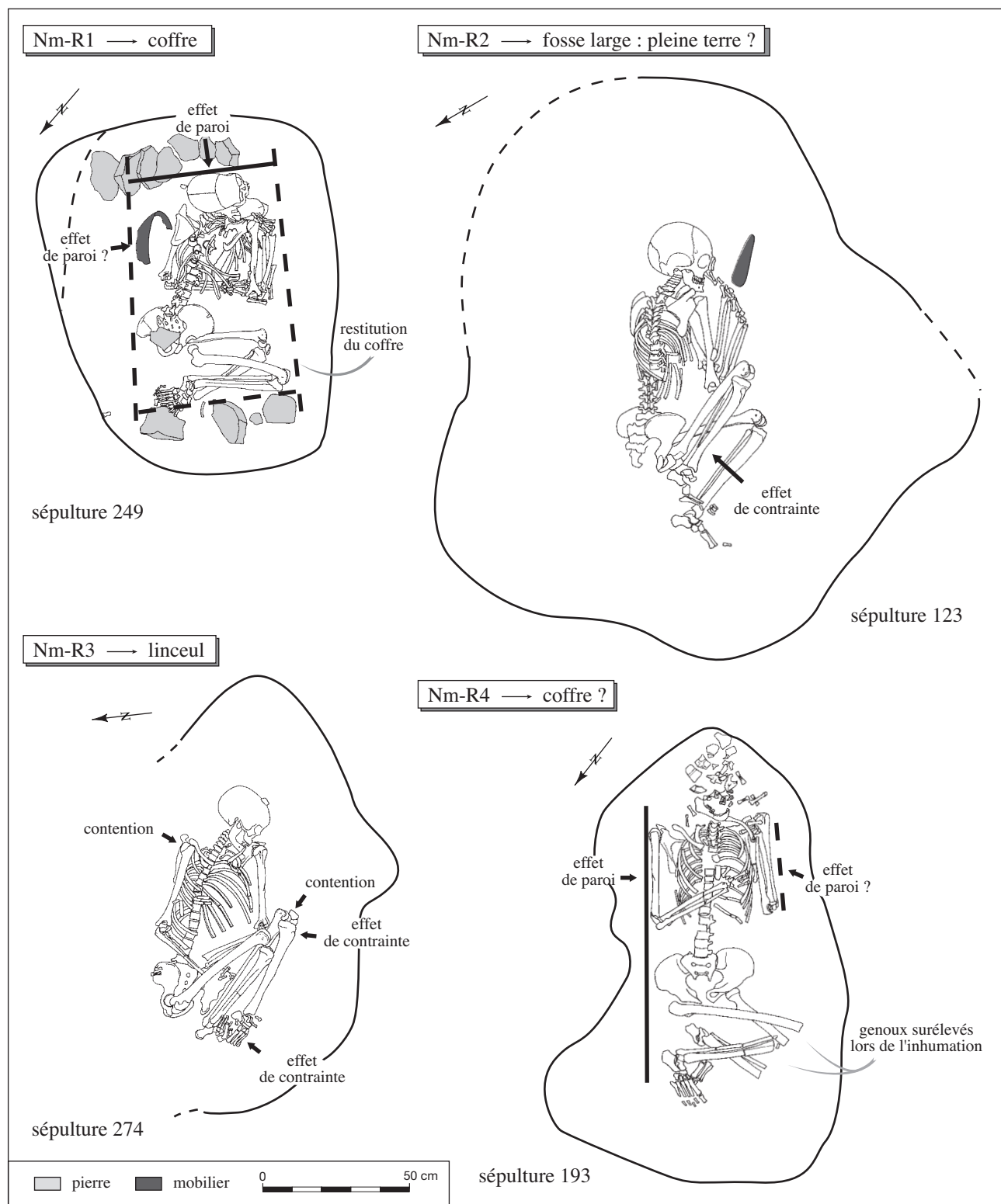


Fig. 5 – Les quatre types reconnus dans la catégorie Nm-R (Néolithique moyen-“replié”).

articulations est ambigu : ainsi la scapula droite, verticale, est restée plaquée contre les côtes et la patella gauche est toujours accrochée aux condyles du fémur ; à l'inverse l'humérus droit a pivoté en face postérieure, entraînant une dislocation du coude, des côtes gauches effondrées ont transgressé le volume initial

du thorax, et un certain désordre règne au sein du pied droit. Finalement les effets de contraintes et les connexions remarquables témoignent de forces centripètes, que ne contredisent pas les dislocations : ainsi la situation fonctionnelle de la scapula droite comme la rotation de l'humérus résultent d'une pression exer-



Fig. 6 – La sépulture 249, seule exemple du type Nm-R1 sur le site, trouve des parallèles avec les cistes Chamblandes du Valais (La Barmaz I et II, Sion “Avenue Ritz” et “Chemin des Collines”...) et de Monéteau (Yonne) (photographie C. Valéro/INRAP).

cée de l'extérieur vers l'intérieur du corps. La fosse n'explique pas ces contraintes : les limites reconnues



Fig. 7 – Pour le type Nm-R2 (dont fait partie la tombe 200), la décomposition en espace colmaté contraste avec la taille de la fosse. Existait-il une construction sans couverture, ou bien celle-ci n'a-t-elle pas fait obstacle au sédiment ? (photographie C. Valéro/INRAP).

sont distantes d'au moins 0,25 m du squelette. L'hypothèse la plus convaincante est celle d'une enveloppe souple enserrant le cadavre. La fosse était-elle comblée ? Cette question est délicate, toutefois on peut affirmer qu'elle l'était lorsque l'enveloppe autour du corps s'est désagrégée.

Malgré l'érosion, le tableau présenté par la sépulture 275 est identique. La flexion du sujet est plus prononcée encore : le tronc est arqué, le genou droit est situé en avant du cou ! La contrainte pourrait ici correspondre aux dimensions de la fosse, mais la profondeur infime de la tombe sous le décapage nous interdit d'assimiler aux parois les limites repérées. En outre, le bassin et le thorax ne jouxtent pas ces limites. Le cas de la tombe 192 est légèrement différent. Ici nul besoin d'une enveloppe autour du corps pour traduire la contrainte des membres inférieurs : les pieds viennent buter contre le bord de la fosse, forçant la flexion des genoux.

Entre position allongée et fléchie

Un regard trop rapide sur la sépulture 193 la classe facilement au sein des sujets fléchis sur le côté (Nm-R4). Les membres inférieurs observent une flexion prononcée vers la gauche : l'angle formé par le genou gauche dépasse à peine 10°, et du côté droit il n'atteint pas 20°. Toutefois le tronc repose sur le dos. Ce contraste entre la position du haut du corps et l'attitude des membres inférieurs témoigne également d'une prouesse gymnique : étendu sur le dos, il est impossible que les genoux si fléchis touchent le sol. Cette posture n'a pu être adoptée par le défunt qu'au prix d'un fort tassement, ou bien elle résulte des conditions taphonomiques.

Malgré un brouillage occasionné par les conditions de découverte (crâne écrasé et incomplet, membres inférieurs sectionnés près des genoux), les dislocations

militent pour une décomposition en espace vide : dispersion de la main gauche, ouverture du bassin, décrochement du fémur droit, rupture du pied droit... Les ossements en déséquilibre, après dégagement, se limitent au seul humérus droit de chant. Le milieu de décomposition jette une autre lumière sur la position du sujet. En effet, il n'est plus nécessaire que sa posture acrobatique soit originelle. De fait, les ossements des pieds indiquent que les genoux étaient initialement surélevés, et qu'ils se sont affaissés durant la décomposition. Identifier la position est plus délicat : la situation des ossements du pied droit ne concorde pas avec une parfaite verticalité, mais les premiers mouvements ont pu s'opérer dès avant la décomposition.

La fosse étant trop érodée, seul le squelette nous informe sur la structure sépulcrale. Au vu de l'ampleur des mouvements des membres inférieurs, il n'est ici pas question d'une enveloppe enserrant le corps au plus près, mais plutôt d'un contenant rigide. La position "soignée" suggère que le défunt a été disposé dans la tombe, donc que le contenant était fixe. Ses dimensions restent inconnues, mais nous émettrons trois remarques : l'humérus droit de chant dans l'axe de la tombe jouxte peut-être la paroi latérale ; l'effondrement des genoux indique soit une largeur plus importante de ce côté, soit une disparition précoce de cette paroi et l'absence de remblai derrière ; enfin les pieds ne sont pas contraints.

Une inhumation assise

Cette ultime catégorie est presque anecdotique (Nm-A; fig. 8). En effet elle ne correspond qu'à une seule tombe (structure 257), exceptionnelle à plus d'un titre : structure sépulcrale, position d'inhumation, très jeune âge du défunt et mobilier. Le sujet repose en position accroupie, verticalement. Ce type de position

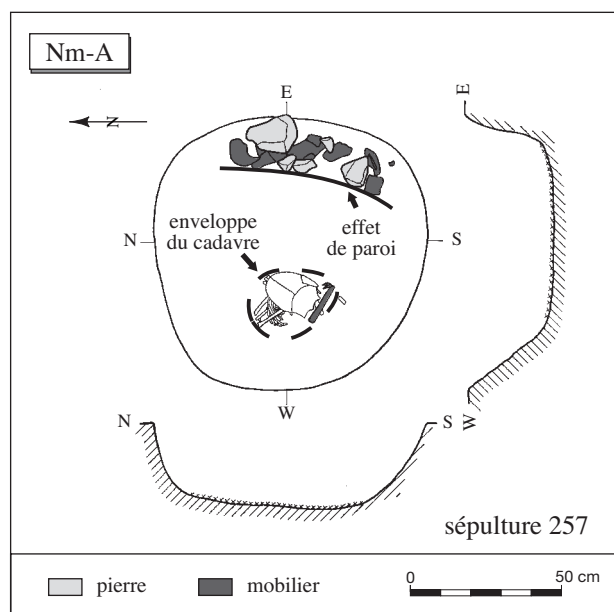


Fig. 8 – La sépulture 257 : une tombe exceptionnelle, un dispositif unique (Nm-A). Le cadavre du très jeune enfant est assis dans un contenant cylindrique étroit.

entraîne naturellement une chute des ossements, quel que soit le milieu de décomposition, toutefois celle du bloc cranio-facial ne peut s'opérer qu'en l'absence de comblement. En dépit des effondrements, la distribution des ossements est resté parfaitement cohérente depuis le crâne jusqu'aux membres inférieurs, sans éparpillement ou effondrement hors du périmètre primitif occupé par le corps. Le défunt devait donc être inclus dans un petit contenant : celui-ci n'épousait pas les contours du corps, permettant la descente du crâne, et il était suffisamment rigide pour éviter les basculements. En outre la fouille a révélé un second aménagement : à l'est de la fosse, les tessons et plusieurs pierres sont venus buter, à mi-hauteur du remplissage, sur une paroi aujourd'hui disparue. S'agissait-il d'une construction dans la fosse, ou d'objets putrescibles déposés auprès du mort ? La tombe était comblée avant la disparition de cette "paroi", car les pierres et les tessons sont demeurés en déséquilibre sur le bord de la fosse.

LES TOMBES DE VIGNELY : CONFRONTATIONS ET COMPARAISONS

Synthèse des dispositifs sépulcraux

Nous n'insisterons pas sur le cas du Néolithique ancien. Les deux tombes s'éloignent du modèle classique des sépultures danubiennes, l'une par la position de l'inhumé et les conditions taphonomiques, l'autre par sa fosse complexe. Toutefois, l'uniformité et la simplicité des dispositifs architecturaux du Néolithique ancien est largement remise en cause par les données les plus récentes (Allard *et al.*, 1997 ; Bonnabel *et al.*, ce volume).

Mieux représenté sur le site, le Néolithique moyen se caractérise par une multiplicité des solutions sépulcrales. Notre typologie isole 8 grands types, dont l'un peut encore être subdivisé (fig. 9). Un seul semble correspondre à une inhumation non isolée du contact de la terre (Nm-R1). Les aménagements dominent : on rencontre des structures fixes rigides, c'est-à-dire des "coffres", des contenants rigides mobiles ou "cercueils" et des enveloppes souples enserrant les corps (des linceuls). De plus l'association de l'une ou l'autre des solutions se rencontre en plusieurs cas.

L'aménagement le plus sommaire se limite à la couverture de la fosse : le type Nm-E2 peut traduire ce choix. Le type de coffre le plus simple est la fosse dont les parois sont renforcées par un blindage : le type Nm-E3 comprend une inhumation allongée. Au registre des véritables constructions, on peut distinguer le coffre étroit adapté à la position fléchie (Nm-R1) de l'aménagement plus spacieux conçu pour un ou plusieurs sujets étendus (Nm-E12 et Nm-E14) ; en outre le coffre est sans doute la solution adoptée pour l'unique tombe Nm-R4.

Le cercueil paraît indiscutable pour le type Nm-E11, il est vraisemblable pour Nm-E12. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un contenant à rebord bas et ouvert, associé à un aménagement de la fosse, style coffre ou coffrage. Les données sont insuffisantes pour décider entre la

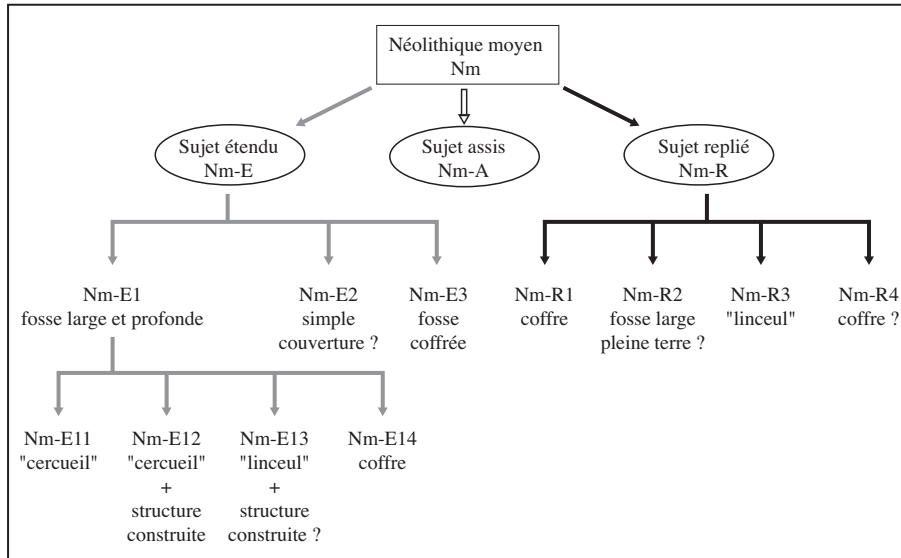


Fig. 9 – Typologie arborescente des sépultures du Néolithique moyen (pour trouver des illustrations des différents types, cf. fig. 3, 4, 5 et 8).

construction composite (assemblage de planches) et le contenant monobloc (tronc évidé). Enfin, la tombe exceptionnelle Nm-A semble également faire usage d'un réceptacle mobile rigide ou semi-rigide.

Les enveloppes souples apparaissent clairement lorsqu'elles ont contraint le corps. C'est le cas pour un type d'inhumation étendue (Nm-E13) et un type d'inhumation fléchie (Nm-R3). Toutefois, le "linceul" est concomitant à une construction rigide pour l'inhumation membres étendus, alors qu'il est utilisé seul pour les sujets repliés.

Les tombes de Vignely au sein du Néolithique moyen

La diversité des dispositifs sépulcraux paraît extrême à Vignely ; elle reflète celle que l'on observe à l'échelle du Néolithique moyen. En effet les types que nous avons définis trouvent des échos dans d'autres sites, qu'ils appartiennent ou non à la même aire géographique (fig. 10).

Le rapprochement le plus évident concerne la catégorie Nm-E. Un petit monument Cerny fouillé en 2001 sur la même commune, à moins de 1 km de "la Porte aux Bergers", a livré quatre sépultures, dont trois se classent dans le type Nm-E12 (Brunet, Lanchon, s.p.). On retrouve les mêmes aménagements dans la nécropole de Balloy (Chambon, 1997). La parenté est d'emblée évidente, même si on ne peut répartir à coup sûr les 38 sépultures analysables parmi les types définis⁴. L'existence d'un cercueil (Nm-E11) est fortement soupçonnée dans au moins trois cas (sépultures 38, 46 et 48). Le type Nm-E12, contenant rigide inclus dans une tombe aménagée, trouve une illustration avec la tombe 25. Le sujet de la tombe 52C était incontestablement enserré dans une enveloppe souple (Nm-E13). Les coffres sont plus discrets, mais l'étalement du défunt dans la tombe 7 convient plus à ce dispositif

(Nm-E14). Avant de terminer notre inventaire, nous associerons encore la tombe 44 au type Nm-E2. Enfin, la tombe 5 fournit un remarquable exemple de fosse aux parois blindées. Les tombes isolées de la Bassée et les nécropoles de l'Yonne autorisent d'autres rapprochements. À Passy, la catégorie Nm-E n'est pas exclusive, et les données sont partielles. Le type Nm-E11 est toutefois attesté, avec la tombe 11.1 qui présente un effet de paroi sur la totalité du côté droit (Duhamel, 1997). À Gron, le type Nm-E12 est bien illustré par la sépulture 352, et sans doute par la sépulture 14 (Müller *et al.*, 1997). Hors du Bassin parisien, les comparaisons renvoient inévitablement vers l'Alsace et plus généralement vers l'Est.

Les inhumations en position fléchie ne font pas défaut au Néolithique moyen. Retrouve-t-on pour autant les mêmes types ? Le type Nm-R1 est celui qui pose le moins de problèmes : il correspond sans ambiguïté aux tombes regroupées sous le terme "Chamblandes" en Suisse occidentale (Moinat, 1998), que l'on rencontre également dans la nécropole chasséenne de Monéteau (Augereau, Chambon, s.p.) et dans les tombes Chambon de Saint-Martin-la-Rivière (Airvaux, 1996). Il est plus difficile de trouver des tombes du type Nm-R2 : les sujets hyper fléchis en pleine terre sont bien attestés, mais la fosse n'est jamais comparable : une tombe du fossé de l'enceinte Michelsberg de "la Noue Fenard" à Vignely présente la même contrainte du membre inférieur qui ne repose pas contre le sol. Les enveloppes souples enserrant un corps replié (Nm-R3) restent rares, mais le site d'Auneau, en Eure-et-Loir, en livre un exemple convaincant de la première moitié du IV^e millénaire. Le sujet de la sépulture 2, replié sur le côté gauche, affiche une posture très contrainte : la colonne vertébrale est arquée ; les genoux sont ramenés en avant de la poitrine ; la position du pied droit, tendu, permet de décider en faveur d'une enveloppe enserrant la totalité du corps.

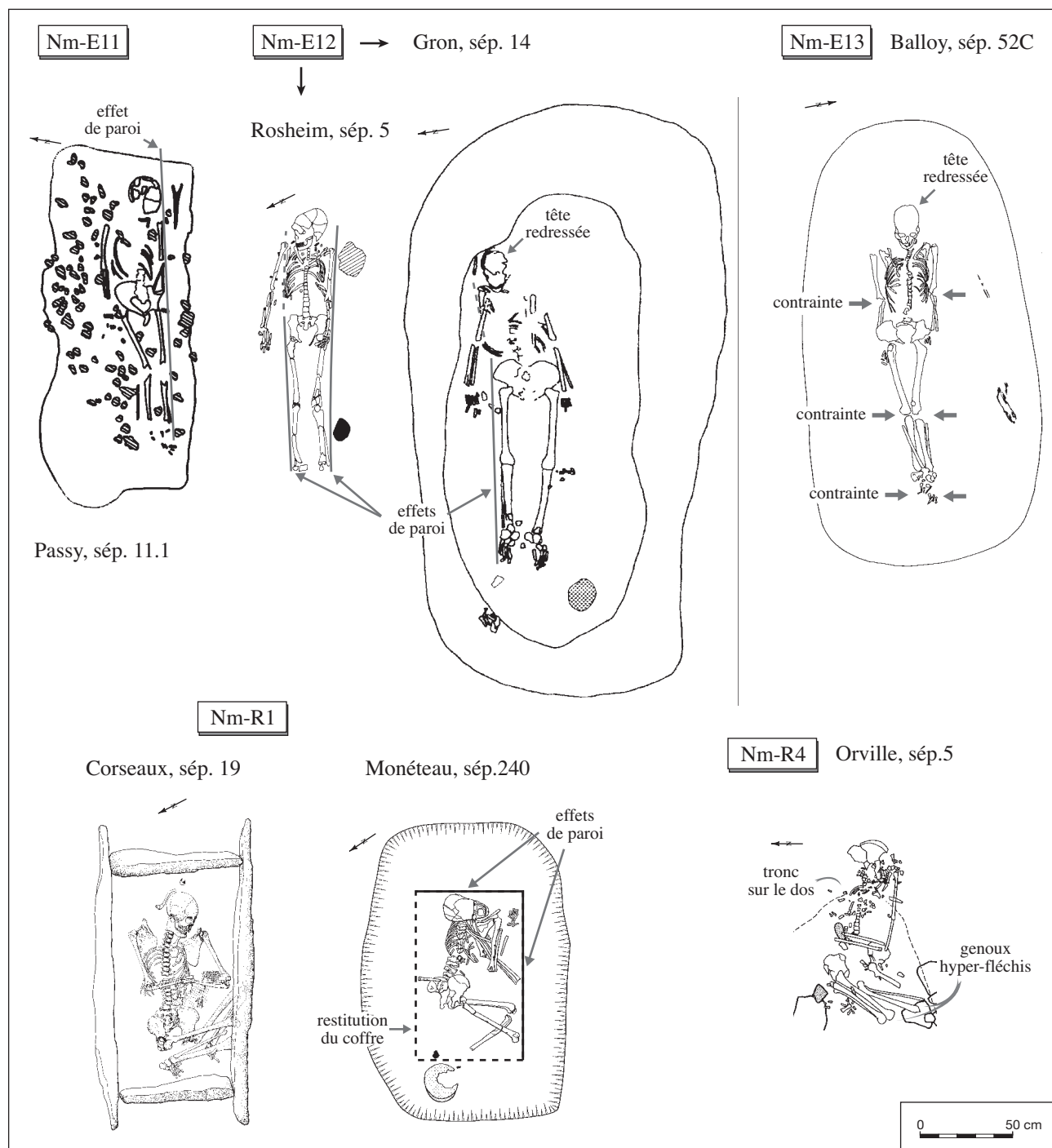


Fig. 10 – Sépultures des mêmes types mises au jour sur d’autres sites du Néolithique moyen. Le type Nm-E1 est incontestablement nord-oriental ; à l’inverse, le type NmR1 renvoie vers le sud (d’après Bakaj *et al.*, 1998 ; Baudais, Kramar, 1990 ; Chambon, 1997 ; Duhamel, 1997 ; Müller *et al.*, 1997, Simonin *et al.*, 1997).

Les deux poinçons mis au jour entre les genoux et la tête jouent-ils un rôle dans la fermeture de cette enveloppe ? Cette tombe diffère toutefois de celles de Vignely par son entourage de blocs (Verjux *et al.*, 1992). On peut également mentionner une sépulture du Néolithique moyen II de Châtenay-sur-Seine “le Maran” (Seine-et-Marne), dans laquelle le sujet adopte une position symétrique de celui de la sépulture 275 de “la porte aux Bergers” (Tarrête, 1979, p. 446 et fig. 3). Le dernier type de tombe (Nm-R4)

se caractérise surtout par la position du sujet. De telles attitudes ont rarement été décrites, si ce n’est dans le faciès Vallesian des sepulcros de fosa ; l’architecture des tombes catalanes est toutefois bien plus complexe (type 4b de Pou et Martí ; Martí *et al.*, 1997). Plus près de la vallée de la Marne, les comparaisons se limitent à quelques tombes. Ainsi une tombe de Marolles-sur-Seine, “les Prés Hauts” (Seine-et-Marne) mise au jour en 2000 et datée du dernier quart du Ve millénaire ou du premier quart du IVe a livré le témoignage d’une

contention bilatérale du haut du corps et des genoux originellement surélevés (analyse V. Delattre). Dans ce cas également, un double contenant est vraisemblable. Bien qu'endommagée, la sépulture 5 de la nécropole Cerny d'Orville présente également des caractéristiques proches (Simonin et al., 1997).

SENS D'UNE TELLE DIVERSITÉ

Quelle évolution chronologique ?

La variété des dispositifs sépulcraux et plus largement celle des pratiques funéraires étonnent. Face à la monotonie proclamée des sépultures du Néolithique ancien, le site de la Porte aux Bergers propose à lui seul dix solutions pour les 26 sépultures individuelles qui se prêtent à l'observation. Huit d'entre elles concernent le Néolithique moyen. Pour ordonner ces types, la première clé est la chronologie.

Le Néolithique moyen couvre un intervalle considérable, soit plus d'un millénaire. La nécropole est fréquentée durant toute cette période. Les témoignages postérieurs au Villeneuve-Saint-Germain sont de deux ordres : de la céramique Cerny est présente dans une sépulture et le matériel lithique ou osseux de quelques autres se rattache, soit au Néolithique moyen I, soit au Néolithique moyen II ; six datations radiocarbone déjà disponibles confirment cette large fourchette chronologique. L'intervalle de la plus récente déborde le milieu du IV^e millénaire (tabl. 1). Malheureusement, l'absence récurrente de mobilier datant et l'état d'avancement du programme de datation n'autorisent qu'un schéma évolutif sommaire.

L'opposition Nm-E/Nm-R traduit avant tout une évolution. Les tombes Nm-E1 se rattachent au Néolithique moyen I : les datations, le mobilier et les comparaisons renvoient toutes à la culture de Cerny. La meilleure illustration du type Nm-E2, la sépulture 72, se voit rangée dans la même période par le radiocarbone. Toutefois, la datation de la tombe 197 semble trop récente pour attribuer à cet horizon la catégorie Nm-E dans son intégralité. Les types Nm-E2 ou Nm-E3 peuvent être usités jusqu'à la fin du V^e millénaire. L'ensemble Nm-R semble moins homogène. Les cistes "Chamblandes", auxquelles s'apparente le type Nm-R1, apparaissent dès le Néolithique moyen I, tant en Suisse occidentale que dans le Centre-Ouest avec la nécropole de Saint-Martin-la-Rivière. Ce mode sépulcral est encore attesté dans la seconde moitié du V^e millénaire en Bourgogne (avec la nécropole de Monéteau), et ne disparaît pas avant la dernière moitié du

IV^e millénaire dans le bassin lémanique. La tombe de Vignely se rattacherait, d'après la datation radiocarbone, à cette ultime phase ; la céramique érodée mise au jour dans la tombe Nm-R1 n'apporte guère d'information supplémentaire. L'une des tombes Nm-R2 a fait l'objet d'une datation radiocarbone, la situant dans le premier tiers du IV^e millénaire ; cette attribution est conforme au mobilier déposé avec les morts. Les tombes des deux derniers types n'ont malheureusement pas livré de mobilier chronologiquement significatif, et restent en attente de datage. L'unique comparaison réalisée pour Nm-R3 renvoie au Chasséen. Quant à Nm-R4, les sépultures mentionnées se rattachent à des horizons divers : les sépultures catalanes correspondent à la première moitié du IV^e millénaire, celle de Marolles, "les Pré Hauts", peut déjà dater de la fin du V^e millénaire, alors que celle d'Orville est encore plus ancienne, puisque Cerny.

Finalement, la diversité des types sépulcraux est telle à Vignely qu'il est dangereux de présumer l'attribution chronologique d'une tombe par la seule position du sujet qu'elle renferme. Eu égard à cette diversité, les six datations restent encore insuffisantes. La position étendue est suffisamment rare dans le Néolithique français pour la restreindre à un court laps de temps (grosso modo le troisième quart du V^e millénaire) mais la situation s'inverse avec la position repliée. Les coffres Nm-R1 existent ainsi durant tout le Néolithique moyen. Le type Nm-R2 est bien daté du Néolithique moyen II et on peut présumer qu'il en va de même pour Nm-R3 ; cependant le dernier type reste en suspens, de même que les tombes trop érodées pour les classer dans l'un ou l'autre type.

Rôle du dispositif sépulcral dans les pratiques funéraires

Nous avons évoqué dans un article précédent l'apparition de l'espace confiné, et celle du contenant rigide mobile (le "cercueil"), avec le Néolithique moyen I (Chambon, 1997). Plus récemment, É. Boës a mis en évidence de tels dispositifs pour le Grossgartach, soit quelques siècles auparavant (Boës, 2000). On peut encore se demander si le passage à la position allongée ne traduit pas en premier lieu l'apparition de ce contenant.

Que manifeste un tel changement ? Cette question reste inévitablement sans réponse, toutefois on perçoit certaines implications. Les funérailles deviennent plus complexes : la préparation de la structure sépulcrale et du contenant destiné à recevoir le mort requiert un

Période	Culture	Tombes	Types	Dates BP	Dates av. J.-C.
Néo ancien	VSG	155, 289			
Néo moyen I	Cerny	56, 72, 130A, 130B, 148, 153, 180, 181, 257	Nm-E1 et 2, Nm-A	(56) Ly 9399-5655 ± 39 BP (72) Ly 11217-5555 ± 40 BP	4548-4366 4458-4337
Néo moyen II ?	?	197	Nm-E1 ou 2 ?	(197) Ly 9402-5335 ± 45 BP	4325-4000
Néo moyen II	?	123 ? 200	NmR2	(200) OXA 5259-5030 ± 60 BP	3966-3694
Fin Néo moyen II	?	2/4 249	Nm-R1, Nm-R indéterminé.	(4) Ly 9401-4645 ± 35 BP (249) Ly 11216-4750 ± 35 BP	3776-3388 3646-3520

Tabl. 1 – Attribution chronologique des sépultures de Vignely, la Porte aux Bergers.

temps plus long ; le transport du mort fait sans doute partie du rituel. Dans les tombes Nm-E1, il n'existe pas une parfaite homogénéité des dispositifs : le choix du premier contenant du corps varie. Les Néolithiques paraissent n'attacher à la position exacte du cadavre dans la tombe qu'une importance réduite : le contenant est parfois désaxé par rapport à la fosse, le mort tassé contre une paroi... Par contre, ils recherchent la position droite et redressée de la tête, maintenue ainsi par un appui qui n'a pas laissé de trace.

Le contenant rigide mobile est délaissé après le Néolithique moyen I, ainsi que le double contenant. Le type Nm-R2 marque même, semble-t-il, un retour temporaire à l'inhumation en pleine terre durant le IV^e millénaire. La simplification des dispositifs va-t-elle de pair avec la raréfaction des sépultures ? En effet le nombre de tombes connues pour le Néolithique moyen II en Bassin parisien confère à l'inhumation un statut exceptionnel, et peut-être marginal dans les rites funéraires.

Une nécropole aux confins de deux mondes

Outre la chronologie et les rites funéraires, la diversité des dispositifs funéraires tient également à la position géographique du site. Les comparaisons établies pour chacun des types définis sont éloquentes. Si le type Nm-E1 est commun à Vignely, à la Bassée et à l'Yonne, il renvoie également vers l'est, à l'Alsace et à l'Allemagne. Pour les tombes Nm-R, c'est souvent vers le sud qu'il faut se tourner.

Ce va-et-vient traduit la position tampon du cœur du Bassin parisien, entre la sphère d'influence continentale et le domaine méditerranéen. Le "cercueil" est une caractéristique continentale, inconnue au sud. À l'inverse les petits coffres qui accueillent des sujets fléchis sont propres à la sphère méditerranéenne. Une part de la dynamique évolutive doit donc être cherchée au sein de ces deux mondes.

CONCLUSION

Le site de "la Porte aux Bergers" est une nécropole d'un genre original. On y rencontre quelques dizaines de sépultures, mais qui diffèrent largement les unes des autres. Pas moins de dix dispositifs sépulcraux peuvent être caractérisés, deux pour le Néolithique ancien, huit pour le Néolithique moyen. Cette dernière période offre les solutions les plus diverses, depuis (peut-être)

l'inhumation en pleine terre jusqu'au contenant transportable installé dans une fosse elle-même aménagée. L'architecture de la tombe varie entre le simple couvercle par-dessus la fosse, le blindage de la paroi et la construction d'un véritable coffre (montants assemblés ou non). Le cadavre est parfois déposé directement sur le sol de la tombe, ou emballé dans une enveloppe souple (un linceul), ou inclus dans un contenant rigide mobile (un cercueil).

La longue chronologie du site est bien sûr une clé essentielle pour appréhender cette diversité. Tout le Néolithique moyen est ainsi représenté. Cet étalement chronologique ne contredit pas le qualificatif de nécropole : l'implantation des sépultures ne doit rien au hasard, même si nous n'en percevons que trop partiellement les règles.

Autre facteur déterminant, la place des pratiques funéraires que nous observons dans le concert des rites de la mort au Néolithique moyen II. Vu le très faible corpus de tombes connues dans le Bassin parisien, il est certain que l'inhumation n'est pas la règle à cette époque. Nous n'approchons donc que des pratiques marginales, peut-être liées moins directement à l'idéologie de la mort et donc plus sujettes à variation.

Enfin l'absence d'un schéma évolutif reflète la place du site, aux confins des mondes nord oriental et méditerranéen, voire atlantique. Les influences traversent la région, soufflant tantôt de l'est, tantôt du sud.

La nécropole de Vignely confirme l'apparition précoce de dispositif sépulcraux complexes (Chambon, 1997 ; Boës, 2000). Le cercueil, ouvert ou fermé, tout comme le linceul et l'idée d'une double protection autour du cadavre sont connus dès le milieu du V^e millénaire. Cependant cette tendance à la complexification du dispositif sépulcral, que l'on croyait sentir depuis le Néolithique ancien, est contredite au Néolithique moyen II. Les tombes que l'on peut d'ores et déjà relier à cette période paraissent moins élaborées, et l'inhumation en pleine terre refait sans doute un retour discret. ■

NOTES

- (1) Nous remercions Michael Ilett pour la traduction du résumé.
- (2) Nous définissons un cercueil comme un contenant rigide mobile, quel que soit le matériau utilisé.
- (3) Par commodité nous employons le terme linceul pour qualifier une enveloppe souple emballant le cadavre.
- (4) Pour retrouver des illustrations de ces sépultures, cf. Mordant, 1997 ; Chambon, 1997.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIRVAUX J. (1996) – Découverte d'une nouvelle sépulture néolithique en ciste à la Goumoizière de Saint-Martin-la-Rivière (Valdivienne), *Le Pays Chauvinois*, 34, p. 64-105.
- ALLARD P., ANDRÉ M.-F., CHAMBON P., LAFAGE F., PRAUD Y. (1998) – La sépulture collective de Vignely "La Porte aux Bergers", in : *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France, Actes du 21^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers 1994*, Chauvigny, éd. de l'Association des publications chauvinoises, p. 395-401.
- ALLARD P., DUBOULOZ J., HACHEM L. (1997) – Premiers éléments sur cinq tombes rubanées à Berry-au-Bac (Aisne, France) ; principaux apports à l'étude du rituel funéraire danubien occidental, in : *Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, suppl. aux Cahiers de l'Association Pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, p. 103-133.
- AUGEREAU A., CHAMBON P. (sous presse) – Le site néolithique de Monéteau "Sur Macherin" (Yonne), in : *Actes du 24^e colloque interrégional sur le Néolithique, Orléans 1994*.

- BAKAJ B., BOËS E., JEUNESSE C., MAUVILLY M., avec la coll. de ZEHNER M., LEFRANC P. (1998) – La nécropole Néolithique moyen de Rosheim “Rosenmeer”, fouilles 1998, *Cahiers de l'Association pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace*, 14, p. 45-106.
- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux “en Seyton” (VD, Suisse)*, Cahiers d'Archéologie Romande, n° 51, Documents du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 176 p.
- BOËS É. (2000) – Évolution des comportements funéraires entre les IV^e et V^e millénaires en Alsace, *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, t. 43, p. 5-18.
- BONNABEL L., PARESYS C., THOMASAUSEN L. (*ce volume*) – Un groupe de tombes en contexte d'habitat néolithique rubané à Écriennes “La Folie” (Marne) : Approche des gestes funéraires.
- BOUCHET M., BRUNET P., JACOBIESKI G., LANCHON Y., avec la coll. de BOSTYN F., CHAMBON P., LEROYER C., SALANOVA L. (1996) – *Il y a 7000 ans en vallée de Marne... Premiers labours, premiers villages*, Nemours, éd. A.P.R.A.I.F., Lagny, éd. de la SHALE et du Musée Gatien Bonnet, 48 p.
- BRUNET P., LANCHON Y. (sous presse) – Vignely, La Noue Fenard, in : *Bilan Scientifique Île-de-France 2001*.
- CHAMBON P. (1997) – La nécropole de Balloy les Réaudins, approche archéo-anthropologique, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (dir.), *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, p. 489-498.
- CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. (dir.) (1997) – La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, in : *Actes du colloque international de Nemours 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, Nemours, éd. APRAIF, 740 p.
- DUHAMEL P., avec la coll. de FONTON M., CARRÉ H. (1997) – La nécropole monumentale de Passy (Yonne) : description d'ensemble et problème d'interprétation, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (dir.), *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, p. 397-448.
- HACHEM L. (1998) – *Bucy-le-Long, “La Fosselle”*, Amiens, éd. de la DRAC Picardie, Archéologie Picardie, 6 p.
- MARTÍ M., POU R., CARLÚS X. (1997) – *Excavacions arqueològiques a la ronda sud de Granollers, 1994: la necròpolis del Neolític mitjà i les restes romanes del Camí de Can Grau (la Roca del Vallès, Vallès Oriental), i els jaciments de Cal Jardiner (Granollers, Vallès Oriental)*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, Excavacions Arqueològiques a Catalunya, 14, 235 p.
- MORDANT D. (1997) – Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (dir.), *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, p. 449-479.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes, in : Guilaine J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes*, p. 129-143.
- MÜLLER F., DUHAMEL P., AUGEREAU A., DEPIERRE G., avec la coll. de JACQUEMIN M., POYETON A., SIDÉRA I., POULAIN T., CHARMOT A. (1997) – Une nouvelle nécropole monumentale Cerny à Gron “Les Sablons” (Yonne), in : *Actes du 22e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg, 27-29 octobre 1995*, suppl. aux Cahiers de l'Association Pour la Promotion de la Recherche Archéologique en Alsace, p. 103-133.
- SIMONIN D., BACH S., RICHARD G., VINTROU J. (1997) – Les sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. (dir.), *La Culture de Cerny, Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, p. 341-349.
- TARRETE J. (1979) – Circonscription d'Île-de-France, *Gallia Préhistoire*, t. 22, 2, p. 443-470.
- VERJUX C., DUBOIS J.-P., TRESSET A. (1992) – *Des derniers chasseurs aux premiers agriculteurs ; 3000 ans d'occupations préhistoriques sur le site du “Parc du Château” à Auneau (Eure-et-Loir)*, Maintenon, éd. du Comité Archéologique d'Eure-et-Loir, 24 p.

Philippe CHAMBON

UMR 7041, Ethnologie préhistorique
Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Yves LANCHON

INRAP, UMR 7041
59, rue de la République, 77400 Dampmart

Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes

Patrick MOINAT

Résumé

Cet article recense les principales formes d'inhumations à l'intérieur des petits caissons en dalles du bassin lémanique. La description d'inhumations à personnage central, les dépôts doubles d'un adulte et d'un enfant, les réductions de corps ou les inhumations collectives montrent une stricte planification des dépôts : on savait à l'avance quelle serait la succession des individus dans la tombe. Une rapide présentation du plan d'ensemble de la nécropole de Lausanne-Vidy montre que l'organisation des sépultures répond aussi à une logique définie et qu'il est possible de mettre en évidence des relations étroites entre les sépultures d'une même zone.

Abstract

This article is an inventory of the principal burial traditions found in small stone-slab boxes in the Lake Geneva basin. The description of graves containing a central individual inhumation, double burials of an adult and a child together, secondary inhumations or collective burials, all clearly show a strict burial strategy: the succession of individuals within the graves was known in advance. A brief presentation of the plan of the Lausanne-Vidy cemetery suggests that the arrangement of the graves also follows a defined logic. It is therefore possible to demonstrate a close relationship between graves within a same area.

Après plusieurs articles de synthèse sur les cistes de type Chamblandes (Moinat 1997, Guilaine, 1998, Moinat et Gallay, 1998,), nous aimerions revenir en détail sur les différentes formes d'inhumations que l'on rencontre à l'intérieur de ces petites architectures. Déjà mentionnés à de nombreuses reprises, ces dépôts illustrent l'opposition que l'on peut faire entre un "geste funéraire", phénomène unique et pas forcément rituel, et des pratiques funéraires que l'on peut identifier si elles se répètent régulièrement d'une sépulture à une autre, et d'un site à un autre (Masset, 1993 ; Chambon, 2000). C'est le cas dans les cistes de type Chamblandes pour certaines formes d'inhumations qui n'ont pas encore fait l'objet d'une publication détaillée, ni surtout d'une présentation des plans des sépultures.

Le second point que nous aimerions aborder concerne la répartition des sépultures à l'intérieur d'un cimetière. Bien que l'analyse soit loin d'être menée à terme, nous pouvons décrire quelques aspects des

pratiques funéraires à l'intérieur de la nécropole de Lausanne-Vidy, ensemble fouillé sur une grande surface, et qui permettra une approche de l'organisation spatiale.

Notre présentation ne concerne que les petits coffres en dalles. Il faudra encore intégrer les tombes en pleine terre¹ de Vidy qui représentent près de deux tiers des inhumations et qui peuvent apporter d'autres variations de gestes ou de pratiques funéraires. En plus des exemples anciens connus par les travaux d'Albert Naef à Chamblandes, les sépultures présentées ici proviennent de fouilles réalisées en 1992-1993 sur le même site (Moinat, 1994) et entre 1989 et 1991 à Lausanne-Vidy.

LES FORMES DE DÉPÔT À L'INTÉRIEUR DES CISTES

L'opposition entre les tombes multiples et collectives ne pose théoriquement pas de problème, la première correspond à un dépôt simultané de plusieurs

corps, alors que la seconde fait intervenir le temps qui sépare deux inhumations. Lorsqu'on met en évidence une dislocation entre deux corps ou un intervalle de temps et une réouverture de la tombe, on fixe le caractère collectif d'une sépulture (Chambon, 2000). L'avantage d'une architecture très exiguë, c'est justement de pouvoir mettre en évidence ce genre de mouvements, car la superposition des différents corps est inévitable et entraîne des dislocations, même minimes. Dans la majorité des cas, cette distinction se fait sans problème, mais comme nous le verrons plus bas, certaines sépultures se situent à la limite de la définition proposée. C'est le cas des inhumations à personnage central pour lesquelles il est parfois difficile de séparer des mouvements liés au dépôt d'un second corps de ceux qui se produisent de façon naturelle, par gravité, entre deux corps déposés simultanément.

Les inhumations à personnage central

En 1901, Albert Naef fouillait pour la première fois sur le site de Chamblandes à Pully (Vaud). Quelques mois plus tard, il interprétait les tombes doubles comme des inhumations simultanées d'un homme et d'une femme. Il admettait que la femme devait se tuer ou être sacrifiée (Naef, 1901). L'argumentation du

fouilleur n'avait rien à envier aux spécialistes actuels de la fouille des sépultures, puisque cet "anthropologue de terrain" avant l'heure faisait justement remarquer que les déplacements d'os ne touchaient que le corps supérieur et qu'ils s'expliquaient par des phénomènes de gravité, alors que le corps situé en dessous était en connexion stricte et ne souffrait pas du second dépôt.

Un siècle après les découvertes de Naef, les occasions d'observer des dépôts doubles comparables à ces premières descriptions se sont révélées très rares ou n'ont pas fait l'objet d'une étude assez précise pour discuter valablement les interprétations de Naef. Si des sépultures contenant plus de deux individus ont été fouillées à Chamblandes ou à Corseaux "En Seyton", les dépôts doubles n'ont pas été décrits, si bien que c'est avec les sépultures de Lausanne-Vidy, que de nouvelles observations ont pu être réalisées. En première analyse, on ne peut être que frappé par les similitudes entre les descriptions ou les plans de Naef et les trois exemples illustrés par la figure 1. Les positions d'inhumation et l'excellent maintien des connexions semblent confirmer les interprétations de Naef. Comme on le verra plus bas, il est très difficile de souscrire sans retenue à ces hypothèses. Par contre, ces dépôts montrent une parfaite similitude des positions

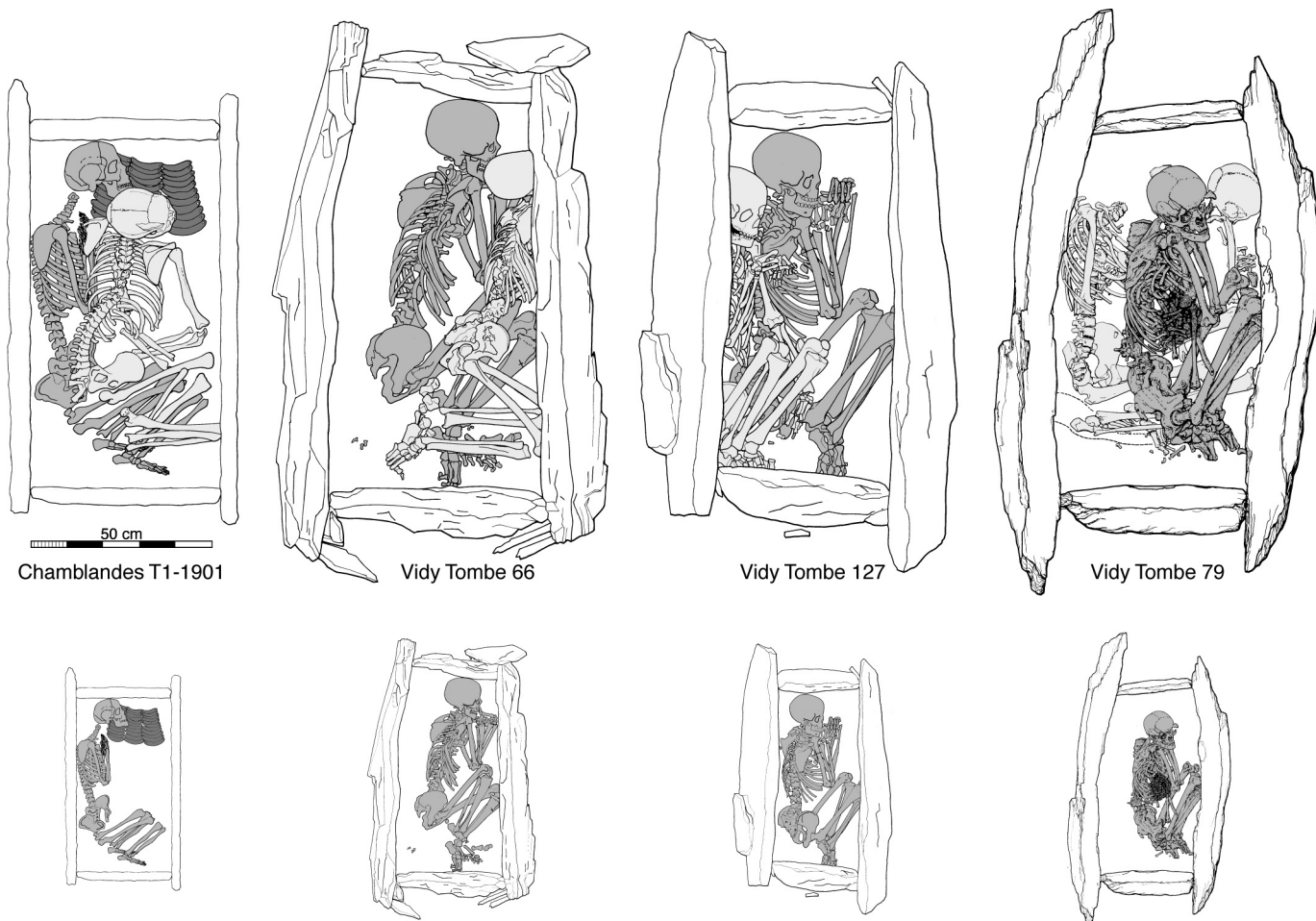


Fig. 1 – Quatre inhumations à "personnage central". À la première tombe décrite par Albert Naef à Chamblandes (Pully, Vaud) en 1901 est venu s'ajouter trois exemples de la nécropole de Vidy (Lausanne, Vaud). L'homme est inhumé au centre, une femme est placée sur le côté, décalée sur la gauche ou sur la droite.

et de la localisation des corps dans l'architecture. Les points communs sont au nombre de quatre.

Comme pour les tombes chasséennes de la Drôme, on peut mettre en évidence un individu central (Cru-bézy, 1991). Un des corps, inhumé en premier (T1, T66 et T127) ou en second (T79), occupe le centre de l'architecture. Cette disposition est volontaire, comme en témoigne la tombe 79, dans laquelle on a ménagé une sorte de gouttière centrale en poussant un premier corps, en cours de décomposition, pour ménager la place au second. Dans les trois autres cas, le second inhumé est placé à gauche ou à droite de l'individu central. Il est intéressant de préciser que la construction des coffres repose sur la forme trapézoïdale des deux petits côtés, ce qui permet d'appuyer les deux plus grandes dalles qui ne sont pas verticales, mais légèrement de biais, inclinées vers l'intérieur du coffre. Cette technique est mise à profit pour "cacher" partiellement le second inhumé, qui n'est pas entièrement visible depuis la surface du sol.

Malgré un maintien très remarquable de la majorité des connexions labiles, aucune des sépultures étudiées ne peut être qualifiée d'inhumation simultanée, il existe toujours des déplacements, même si ceux-ci sont de faible amplitude (fig. 1).

Il est difficile de se prononcer dans le cas de T1, pour laquelle le plan et la description ne sont pas assez précis pour confirmer les hypothèses de Naef, signalons simplement que ce dernier décrit des connexions parfaitement conservées pour le premier inhumé, ce qui ne semble pas être le cas des coxaux, et qu'il attribue les mouvements à des phénomènes de gravité et au poids du corps supérieur lors de la décomposition. Il faut encore préciser que l'encrage ancien ne restitue pas le coffre, mais une coupe horizontale au niveau des inhumations, si bien qu'aucun des deux corps ne semble occuper une position centrale. Les photographies montrent que le corps situé à gauche, et inhumé en premier, est un individu "central". Dans T66, le premier inhumé est en connexion stricte à l'exception du pied droit dont la dislocation d'une partie des métatarsiens et de quelques phalanges est consécutive à la mise en place ou à la mise à plat du second inhumé. Le volume des corps au niveau des coxaux est bien conservé, signant un comblement relativement rapide dans une architecture pourtant bien construite. L'état des connexions anatomiques dans la T127 est encore meilleur, le second inhumé est en connexion stricte sur le premier. La main gauche est conservée sur la fesse droite du premier inhumé, deux phalanges distales seulement ne sont plus en connexion stricte. On a, là encore, les indices d'un comblement très rapide. Le corps inférieur se signale par deux dislocations mineures, la première au niveau de l'épaule droite et la seconde concerne le coxal et le fémur gauche qui font une légère rotation vers l'intérieur. Les dislocations sont plus importantes dans la sépulture 79, puisque le corps situé au fond a été séparé en deux pour placer le second inhumé. Cette manœuvre intervient alors que la décomposition n'est pas très avancée. On assiste à une dislocation du crâne au niveau des vertèbres cervicales (C3 et C4) et à une dislocation de l'épaule

gauche et des avant-bras, mais le reste des os est parfaitement en place.

Devant la difficulté à séparer des déplacements liés aux conditions taphonomiques, telles que des phénomènes de gravité ou de comblement différé, qui seraient possibles en cas d'inhumation simultanée et les déplacements consécutifs à la mise en place du second corps, il est difficile d'être certain de la simultanéité des dépôts. Il est plus judicieux d'opposer des inhumations pour lesquelles l'intervalle entre les dépôts est court, à d'autres que l'on qualifiera de temps long et qui se caractérisent par d'importantes dislocations. On peut admettre que les inhumations doubles appartiennent à la première catégorie et qu'un intervalle de temps court sépare les inhumations. Dans les quatre cas, on constate que la mise en place d'un second corps intervient alors que le premier inhumé n'est pas encore totalement décomposé. Comme l'indique la T79, ce n'est pas l'ordre d'inhumation qui est important, mais bien la place réservée à un sujet particulier quel que soit le moment de son décès. Cette tombe indique aussi que l'on ne recherche pas la simultanéité des dépôts.

La détermination du sexe confirme que s'il s'agit de l'inhumation d'un homme et d'une femme, l'homme est en position centrale. Cette information doit pourtant être tempérée, car des sépultures triples, contenant deux adultes et un enfant, montrent que deux hommes ou deux femmes peuvent également prendre place dans la même architecture (Moinat et Simon, 1986). L'âge au décès ne semble pas avoir d'importance, on rencontre aussi bien deux jeunes adultes (T127) que deux individus matures (T66) ou encore un homme âgé associé à une femme jeune (T79) ainsi que la situation inverse (T1).

Le dernier aspect concerne la fréquence des comblements rapides à l'intérieur d'architectures pourtant conçues pour conserver un espace vide et la présence sur la plupart des sépultures de dalles de couverture massives ou de très grandes dimensions. Ces observations permettent d'envisager l'hypothèse d'une condamnation des coffres après le dépôt du second inhumé. La dalle de T79 est tellement massive qu'on envisage assez difficilement une réouverture régulière du coffre. De même, l'observation de comblements rapides peut s'expliquer par l'apport de sédiment après la seconde inhumation.

Ainsi la simultanéité des dépôts reste un aspect anecdotique et difficile à démontrer, mais les autres similitudes sont tout aussi importantes : individu central et sujet périphérique, opposition homme-femme, possible condamnation des sépultures et, enfin, présence rare d'objets emblématiques, comme un pectoral en défense de sanglier (T1) ou une hache-marteau (T127) sont des indices de pratiques funéraires réservées à une partie limitée de la population et qui accède à une forme particulière d'inhumation. La parfaite répétition du phénomène entre les nécropoles de Chamblandes et de Vidy, même si ces dernières ne sont séparées que par quelques kilomètres, montre que c'est une pratique strictement codifiée qui se retrouvera certainement dans d'autres cimetières.

Les inhumations doubles adulte/enfant

Si l'inhumation simultanée n'est pas attestée dans les dépôts d'adultes, la tombe 31 est le seul cas certain de simultanéité à l'intérieur des cistes de type Chamblandes (fig. 2). Une nouvelle fois, il n'est guère possible de lui accorder une valeur autre qu'anecdotique. Par contre, la rigueur constatée dans la position respective des deux corps ne doit certainement rien au hasard.

Dans la tombe 84, une sépulture en coffre de bois, la simultanéité des dépôts n'est pas démontrée, d'une part les ossements de l'enfant sont très mal conservés, il est difficile d'en analyser la position, d'autre part des dislocations sont apparues très clairement au niveau des avant-bras, même si une partie des phalanges est encore en connexion. Par contre, il ne fait aucun doute que la position des mains est intentionnelle, car ces dernières épousent assez strictement le crâne de l'enfant. La main droite est disposée à plat, paume vers le haut, elle reçoit le crâne. La main gauche est située sur chant, face médiale vers le haut, elle s'enroule autour du même crâne. Le dépôt des deux individus n'est pas simultané, mais la mise en place du corps de l'adulte, et surtout la position de ces mains, devait prévoir le dépôt possible d'un enfant.

La tombe 31 correspond à un dépôt fortement remanié à l'époque gallo-romaine, ce qui explique l'absence des crânes et de certains os longs. Ces prélèvements interviennent longtemps après la décomposition dans un milieu déjà largement comblé par le sédiment, si bien que les connexions sont encore observables. L'adulte inhumé en premier, une femme relativement

âgée, est en décubitus dorso-latéral. Son bras gauche est replié sur la poitrine, main au niveau de l'épaule gauche. Sa main droite en connexion stricte s'enroule autour de l'humérus gauche. Le maintien de l'ensemble des connexions est surprenant, la main et le poignet se situent sous les lombaires du second inhumé, un enfant de 5 à 6 ans. Ce dernier est en position fortement contractée, les pieds passant sur les cuisses du premier inhumé sans causer de déplacement. Son pied gauche est partiellement conservé, les phalanges et les métatarsiens passent de part et d'autre du fémur droit, le pied droit est bien conservé avec les métatarsiens et les phalanges proximales en ordre logique. Le maintien des connexions labiles des deux individus signe l'un des rares cas d'inhumation simultanée d'un adulte et d'un enfant.

Le dernier cas, la tombe 62 de Chamblandes, correspond au niveau d'inhumation le plus profond d'une ciste qui comptait quatre individus en connexion. L'intervalle de temps entre les inhumations est assez court, mais compte tenu du nombre de dépôts successifs, les connexions labiles des individus du fond sont assez mal préservées. La position d'inhumation de l'enfant, fortement contracté, tête sur la main gauche de l'adulte et pieds sur le genou droit est identique à celle de T31.

L'âge au décès et le sexe ne semblent pas avoir d'importance. L'adulte peut être une femme (T31 et T61) ou un homme (T84), il ne s'agit pas systématiquement d'une paire femme - enfant, qui permettrait d'envisager le dépôt d'une mère et de son enfant. Cette forme d'inhumation peut intervenir dans le cas de petits enfants, autour de 2 à 3 ans (T84), ainsi que pour des individus déjà plus âgés, de 4 à 6 ans (T31 et T62).

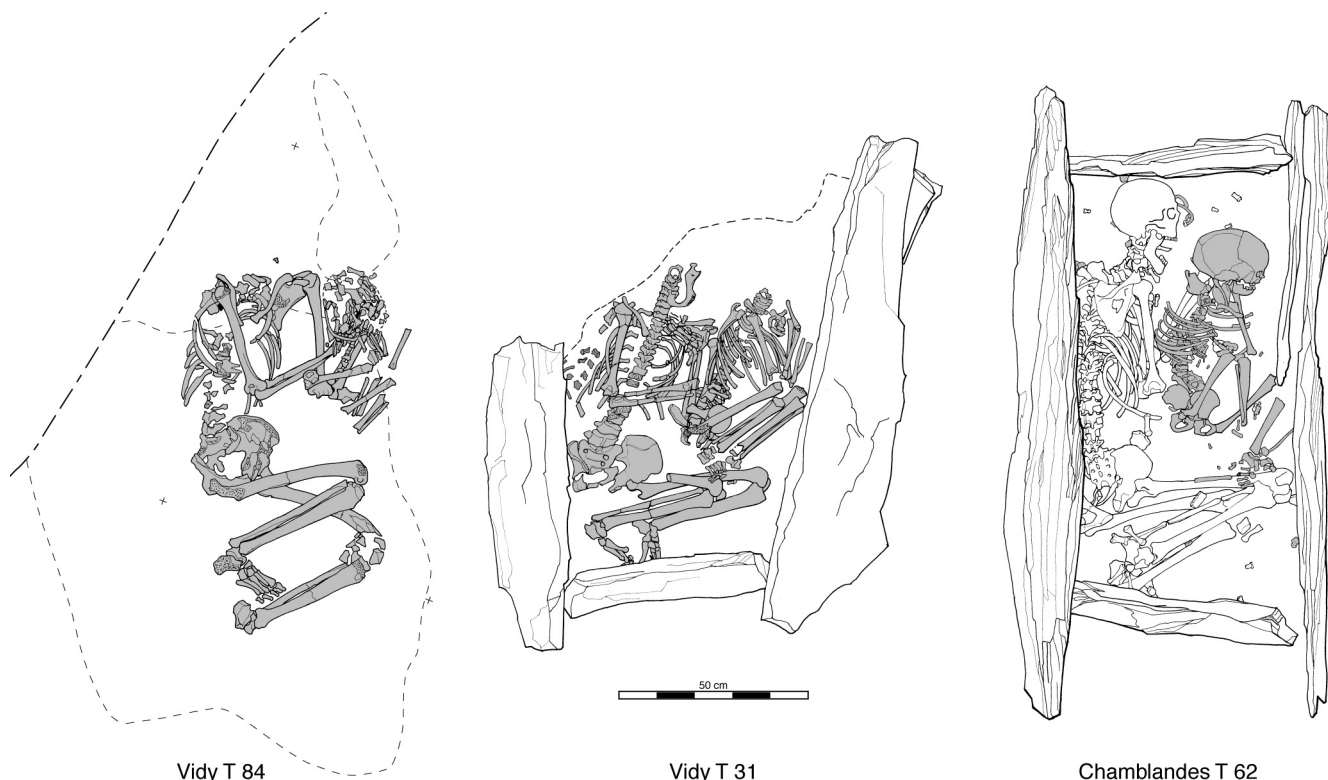


Fig. 2 – Inhumations doubles d'un adulte et d'un enfant. La position demeure invariable, l'enfant est inhumé sur la droite, son crâne repose dans les mains de l'adulte. Les inhumations peuvent être simultanées (T31) ou légèrement différées dans le temps (T84 et T62).

Les réductions

Cette forme de dépôt est connue par trois exemples seulement. La première description est ancienne, elle

nous vient de la tombe 2, fouillée à Chamblandes en 1901 (fig. 3). Elle renferme un niveau d'inhumation contenant trois corps en connexion anatomique, un enfant et deux adultes, ainsi qu'une fosse creusée au

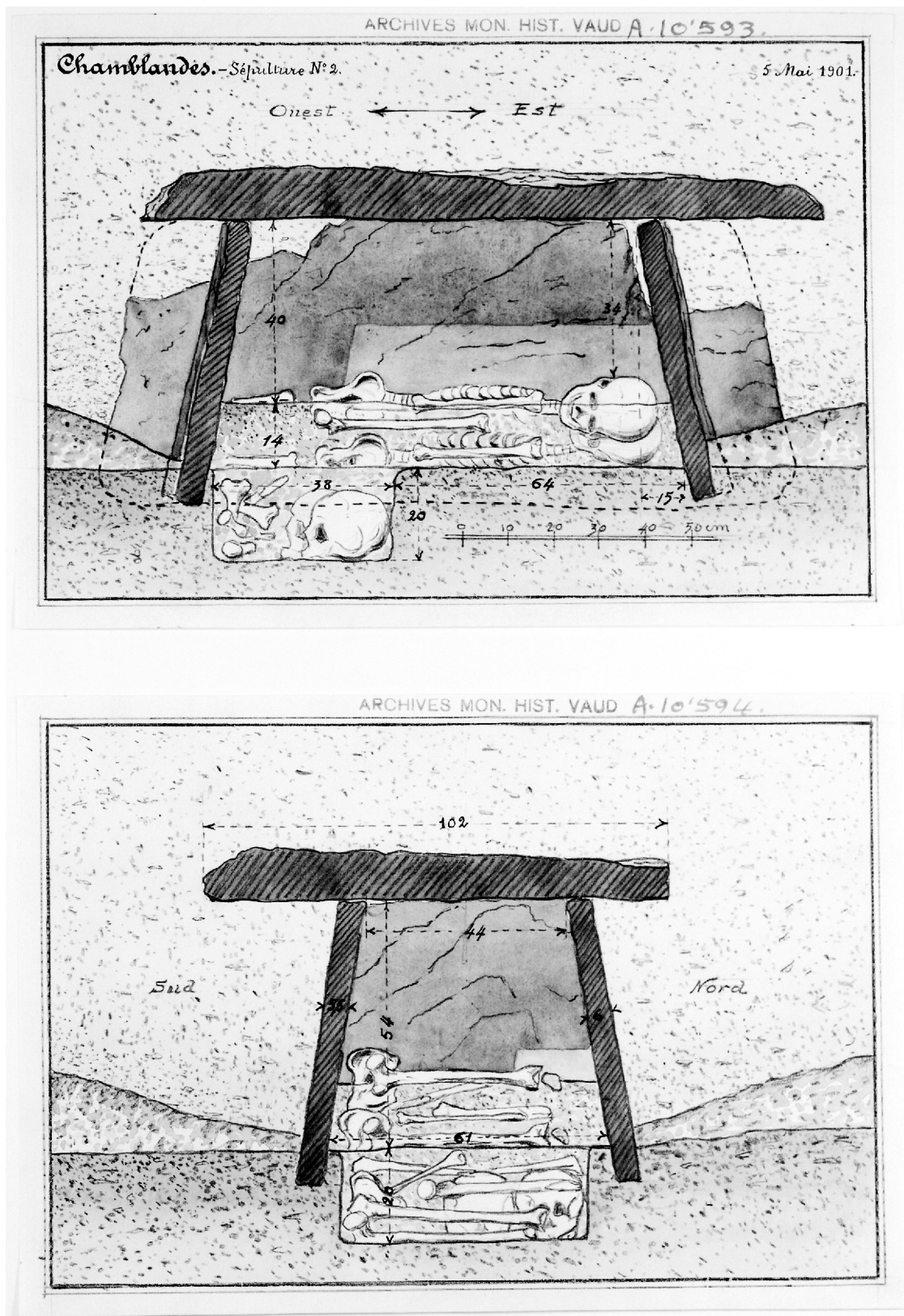


Fig. 3 – Coupes longitudinale et transversale de la tombe 2 de Chamblandes (Pully, Vaud), fouilles de 1901. Albert Naef décrit la première réduction de corps dans une tombe en ciste.

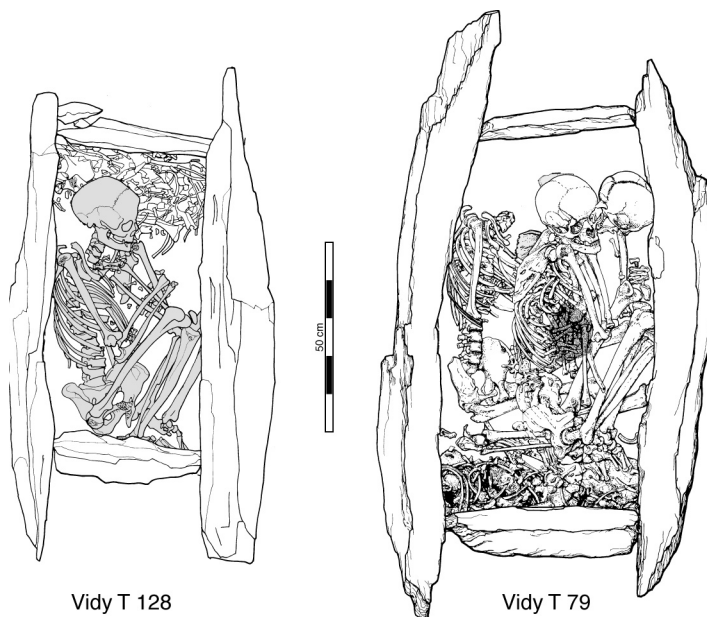


Fig. 4 – Réduction de corps d’enfants dans le fond de deux cistes de Vidy (Lausanne, Vaud). Simple fosse creusée au chevet de T128 ou os regroupés au pied de T79 dans un contenant en matière périssable.

pied des inhumés et contenant au moins deux autres corps. Malheureusement, de nombreux mélanges sont intervenus dans les collections anthropologiques de Chamblandes, si bien que les deux adultes en connexion sont les seuls squelettes conservés sans mélange. Il est difficile de fixer l’âge des individus situés dans la réduction, les dessins de Naef semblent indiquer des adultes, mais les squelettes ne sont plus disponibles.

Les deux autres cas sont bien étudiés et proviennent des fouilles de Lausanne-Vidy (fig. 4). La tombe 79, déjà présentée pour son niveau d’inhumations primaires contenait une réduction sous les pieds des deux adultes. Un effet de paroi très net sépare la femme inhumée en premier des os de la réduction, si bien qu’on peut envisager un contenant périssable recevant les os d’enfants. Les trois corps dont les âges varient entre 6 mois et 12 ans sont incomplets. Pour les deux plus âgés l’essentiel du squelette est chaque fois représenté, mais il manque des os des extrémités et des épiphyses non soudées, de même que des os du tronc, des vertèbres et des côtes. La situation est identique dans la T128, l’ensemble des os longs de l’adolescent entre 15 et 20 ans sont réunis dans la fosse. À l’exception des talus et des calcaneum, les os du tarse, les phalanges des pieds et des mains manquent complètement.

Il est difficile de savoir où a lieu la décomposition des individus regroupés dans la réduction. Plusieurs possibilités peuvent intervenir avant le dépôt secondaire, on peut envisager une inhumation dans une grande ciste ou dans un coffre plus petit, à la taille des enfants. L’absence des extrémités permet aussi d’envisager d’autres formes de décarnisation avant le dépôt final. La collecte des os reste assez précise, puisque

l’ensemble des corps est bien représenté. Selon toute vraisemblance, ces regroupements doivent être considérés comme les manifestations d’une unité familiale. La structure par âge de la tombe 79, composée d’un homme et d’une femme accompagnés de trois enfants, permet de le supposer.

Les cistes collectives

Le nombre d’inhumés à l’intérieur des cistes peut atteindre régulièrement 4 à 6 corps et jusqu’à 17 dans un cas exceptionnel de la nécropole de Lenzburg en Argovie (Baudais et Kramar, 1990 ; Wyss, 1998). Deux exemples de tombes fouillées à Chamblandes en 1993 illustrent deux modes de fonctionnement.

Le premier correspond à des intervalles de temps long entre les inhumations, et la réouverture de la ciste conduit à une dislocation importante des connexions anatomiques. On assiste alors à de fortes perturbations des individus situés au fond de la ciste, alors que les derniers inhumés présentent encore de nombreuses connexions anatomiques. La tombe 67 regroupe quatre hommes avec des intervalles de temps relativement long entre les inhumations (fig. 5). C’est notamment le cas après le dépôt du second individu, puisqu’on assiste à un remaniement qui consiste à déplacer un coxal et un fémur droit pour placer ensuite une nouvelle série de deux inhumations. Cette forme de rangement intervient alors que les connexions des deux premiers inhumés sont en grande partie disloquées et vise à réduire le volume occupé par la ceinture pelvienne et les membres inférieurs pour permettre de placer plus de deux individus dans la ciste. Il apparaît que compte tenu de l’exiguïté du caisson, le dépôt de plus de deux corps à l’état frais semble difficilement possible.

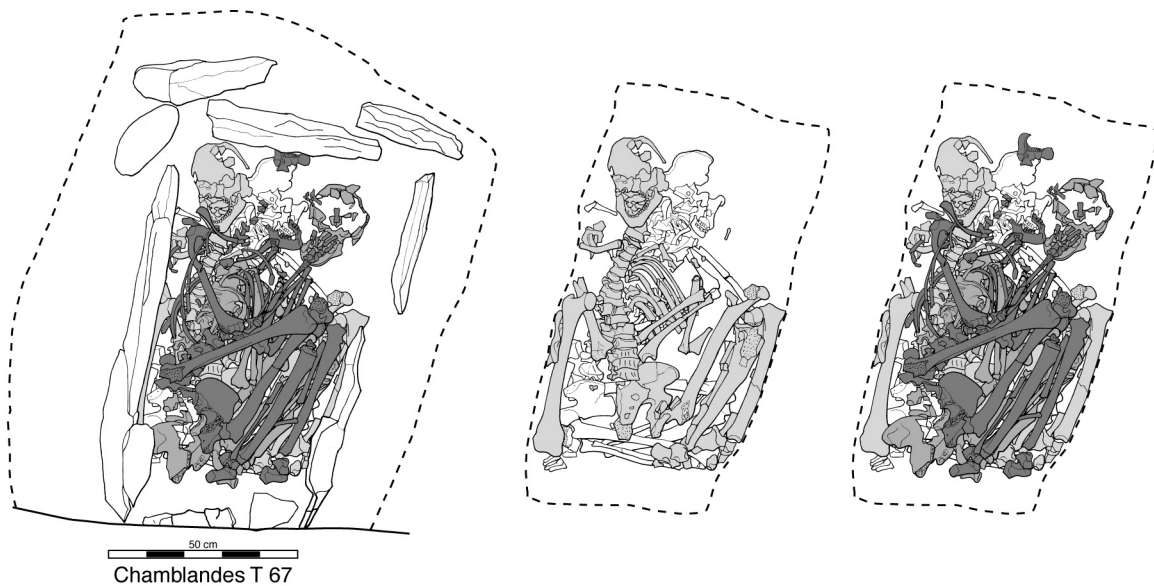


Fig. 5 – Plan de la tombe 67 de Chamblandes (Pully, Vaud). Les quatre inhumations se succèdent avec des intervalles de temps importants. Après le dépôt du second inhumé, un remaniement touche le coxal et le fémur droit qui sont déplacés pour permettre deux nouvelles inhumations.

Lorsque l'intervalle entre les différentes inhumations est plus court, on assiste à la formation d'un véritable "tas" dans la ciste. Si les connexions anatomiques des individus du fond sont relativement bien conservées, celles des sujets situés au sommet se caractérisent par de nombreuses dislocations qui s'expliquent par des phénomènes de gravité, les os en équilibre instable peuvent alors chuter. La tombe 62, dont le premier niveau d'inhumation est constitué

du dépôt double d'un enfant et d'un adulte décrit précédemment, voit le dépôt rapide d'un individu supplémentaire. Après un intervalle de temps plus long, un dernier corps est inhumé dans la ciste, soit un total de quatre individus, deux hommes, une femme et un enfant (fig. 6). On constate alors que les dislocations touchent les os situés très haut dans le remplissage. Le crâne et le coxal droit du quatrième inhumé, de même que le crâne du troisième basculent

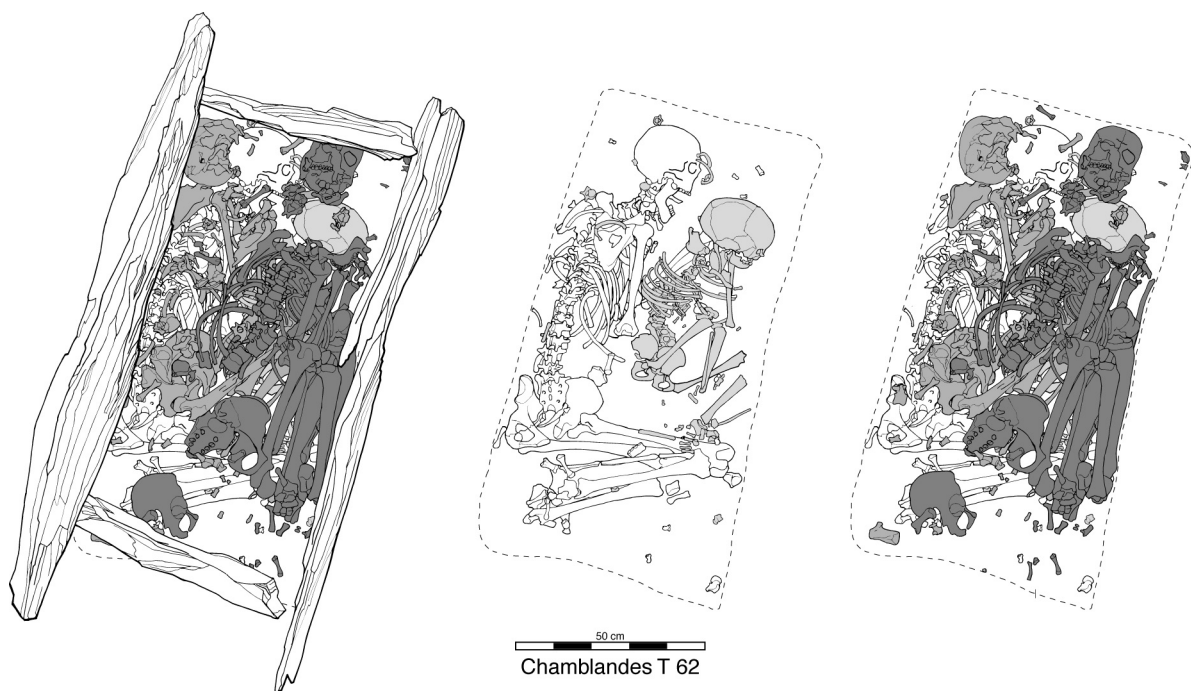


Fig. 6 – Plan de la tombe 62 de Chamblandes (Pully, Vaud). Ce dépôt comprend quatre corps en inhumation primaire et quelques os épars correspondants à un individu supplémentaire. L'intervalle de temps entre les trois premières inhumations est court, les connexions labiles sont partiellement préservées. Le quatrième inhumé prend place dans la ciste après un temps plus long. Les corps superposés occupent un volume important, deux crânes et un coxal en équilibre instable basculent dans le fond de la sépulture.

pour se retrouver dans le fond de la sépulture. L'écart altimétrique entre le fond et le sommet est important, les différents corps sont étroitement imbriqués et le comblement de terre n'intervient que dans une phase très tardive, postérieure à la décomposition des corps.

Le bilan que l'on peut tirer de cette analyse du nombre et des positions de dépôt à l'intérieur des cistes de type Chamblandes montre que l'inhumation simultanée reste très certainement un fait anecdotique, mais que certains coffres fonctionnent pendant un temps très court, proche de l'inhumation simultanée alors que d'autres servent pendant un temps beaucoup plus long. Plus qu'une question de hasard, ces types de fonctionnement induisent une organisation précise des corps et une gestion interne des coffres qui dépend de pratiques funéraires très précises.

Dans certains cas, la position des corps et l'ordre des inhumations sont importants. Tout se passe comme si l'on cherchait à "mettre en scène" le ou les morts, signant ainsi une très stricte codification. La variété des gestes touche surtout les enfants qui peuvent être inhumés ou déposés dans les coffres selon trois modes bien différents : inhumation double avec un adulte, inhumation dans des cistes d'enfants ou dépôt en réduction dans un coffre. Cette variété n'apparaît pas pour les sujets ayant atteint l'âge adulte, qui sont toujours en dépôt primaire.

LA NÉCROPOLE DE LAUSANNE-VIDY, PREMIÈRE APPROCHE DE L'ORGANISATION SPATIALE

Connue dès 1962 sous la dénomination de Square Vidy (Gallay, 1977), la nécropole de Lausanne-Vidy a fait l'objet d'une intervention de sauvetage menée par le Service des monuments historiques et archéologie du canton de Vaud entre 1989 et 1991. Cette intervention réalisée sur la parcelle "Sagrave" à la route de Chavannes 11 s'est révélée essentielle pour la compréhension des pratiques funéraires (fig. 7). Abordée en fouille fine et bénéficiant des apports de l'anthropologie de terrain (Leroi-Gourhan *et al.*, 1962; Duday *et al.*, 1990), cette nécropole renouvelle la vision que l'on pouvait avoir des cistes de type Chamblandes et des architectures associées. Comme nous l'avons vu, elle apporte des documents nouveaux susceptibles de faciliter l'interprétation de documents anciens, souvent inexplicables du fait de l'absence de données précises.

La nécropole couvre une surface de 870 m². Aux sépultures mises au jour en 1962 s'ajoutent 93 nouvelles tombes correspondant à 147 individus en inhumation primaire² (fig. 7). L'extension de la zone funéraire est connue sur trois côtés, ce qui nous autorise à restituer un cimetière d'au moins 230 sépultures.

Contrairement aux autres nécropoles, l'architecture est dominée par des tombes en pleine terre, inhumations

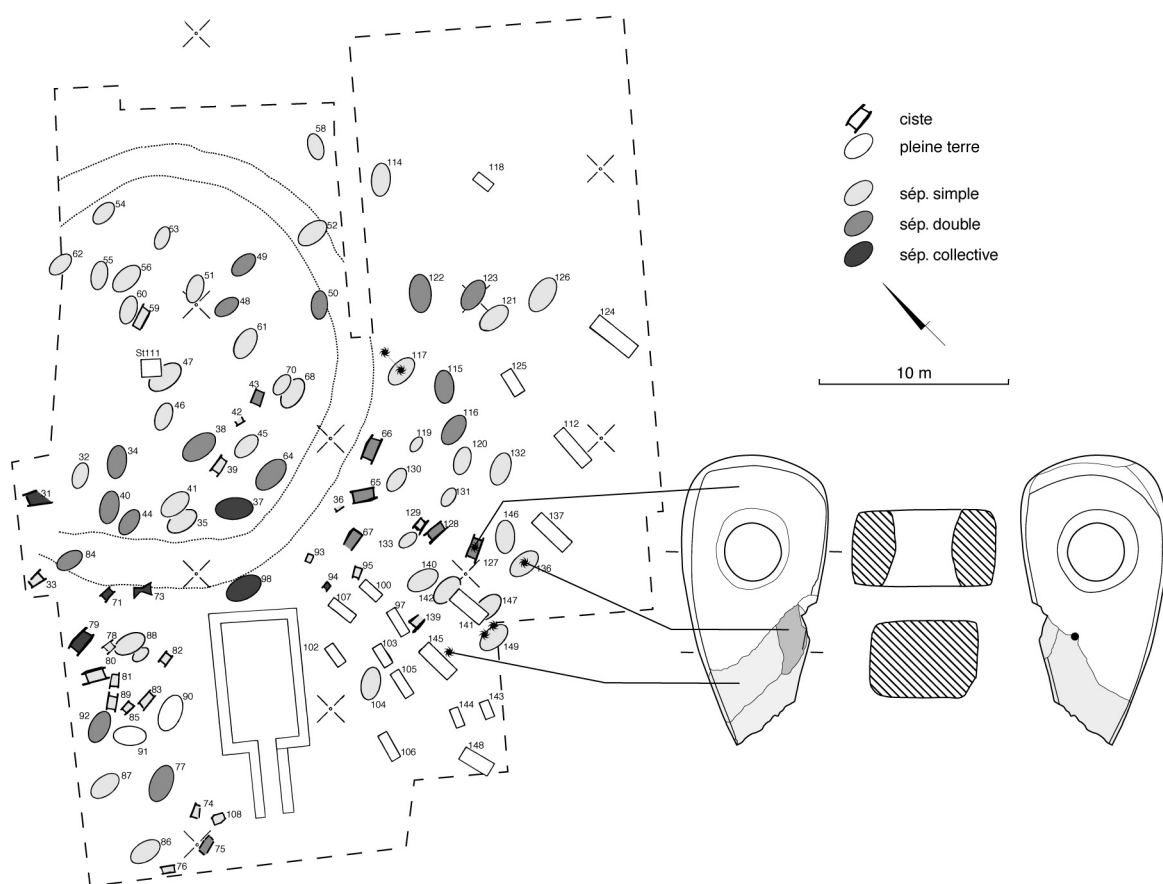


Fig. 7 – Plan général de la nécropole de Vidy, fouilles de 1989 et 1990. Les différentes densités de gris indiquent le nombre d'inhumés. Les tombes collectives en gris sombre se regroupent au centre de la zone funéraire. Trois tombes renferment les rares outils en roche verte (étoiles). Les fragments d'une hache-marteau se retrouvent dans deux sépultures différentes (longueur de la hache : 11,6 cm).

simples en fosse ou coffres de bois. Les premiers décomptes permettent de distinguer 33 cistes de types Chamblandes, 56 sépultures en pleine terre et quatre tombes à architecture mixte présentant des dallages de fond ou l'emploi de dalles ou de blocs pour couvrir la sépulture.

Une distinction s'établit entre les cistes où les inhumations collectives d'adultes dominent et les tombes en pleine terre à inhumation simple ou double. Deux sépultures de 4 et 6 individus présentent une architecture mixte de grande dimension, très différente des cistes. Pour l'instant nous ne tiendrons pas compte de ces deux sépultures très particulières, car leur datation n'est pas établie et ne nous autorise pas à les rattacher à l'un ou l'autre des ensembles.

Les dates absolues manquent encore, mais les trois premiers résultats permettent d'identifier une séquence longue qui se place entre 4300/4200 et 3200/3100 av. J.-C. Elle est confirmée par les dépôts de mobilier, mais pourrait être plus longue et surtout plus ancienne compte tenu du nombre de sépultures sans mobilier.

Cette nécropole présente des caractéristiques architecturales très différentes de ce que l'on connaît ailleurs, puisque les cistes de type Chamblandes étaient largement majoritaires ou représentées de façon exclusive dans les cimetières connus jusqu'alors. L'inhumation en pleine terre ne représentait qu'une ou deux unités dans des nécropoles de 20 à 60 sépultures.

Comme nous l'avons déjà vu, les observations faites à Vidy ont permis de reconnaître une série de manifestations qui n'avait plus été décrite depuis un siècle. D'autres formes de pratiques funéraires que nous n'avons pas détaillées sont également représentées et relativisent leur caractère jugé souvent exceptionnel. Ainsi, l'incinération, connue par un seul cas en Valais central (Corboud *et al.*, 1988) est représentée à trois reprises à Vidy. Un dépôt en fosse contenait des tessons partiellement recuits et des os humains incinérés, une ciste et une tombe en fosse présentent des dépôts doubles d'un sujet inhumé dans la position habituelle et associé à des esquilles incinérées. Les ossements incinérés récoltés dans ces deux derniers cas appartiennent chaque fois à un seul individu (T92, T139). Enfin, la sépulture 90 peut être qualifiée de cénotaphe : il s'agit d'une structure en fosse, comparable aux autres tombes en pleine terre, mais qui n'a pas livré de corps, ni de mobilier. Quelques pierres et des différences sédimentaires indiquent un rectangle interne. Le seul objet situé au bord de la fosse est constitué par une dent de petit ruminant. Ce type de dépôt est assez régulier dans le comblement des fosses de sépultures.

Organisation spatiale

Sur une parcelle fortement remaniée par des sépultures du Bronze final, par une nécropole La Tène finale d'une trentaine de tombes et par une importante occupation gallo-romaine dont une cave a détruit une grande surface, les sépultures néolithiques apparaissent régulièrement distribuées. À quelques exceptions près, les cistes de type Chamblandes se limitent à la moitié sud de l'ensemble. Elles forment deux zones de plus

forte densité, la première au sud-est, est séparée de la seconde, au sud-ouest, par les destructions de l'époque gallo-romaine.

La répartition du nombre d'inhumés par sépulture se caractérise par la présence d'inhumations simples ou doubles, sans règle bien précise sur l'ensemble de la surface. Par contre, les sépultures contenant plus de trois individus se regroupent dans la partie centrale. Cette concentration des sépultures collectives est indépendante du type architectural, puisque les deux sépultures en pleine terre renfermant quatre et six individus se situent aussi dans cette zone.

Un second aspect concerne la présence et la répartition des objets en roche verte. Malgré une surface et un nombre de tombes important, il n'existe que trois objets en roche verte. Ces pièces se situent toutes dans la même zone et présentent la particularité d'être en plusieurs fragments. Le tranchant d'une grande lame de hache a été découvert dans la T117 et un anneau-disque en deux fragments dans le comblement de la T149, mais sans rapport direct avec l'inhumation. Le troisième objet, constitué par une hache-marteau, est plus intéressant. Le plus gros fragment se trouvait en position primaire dans la T127, inhumation double à personnage central décrite plus haut (fig. 1 et 7). La hache se situait sous le crâne du second inhumé, pointe ou, plus précisément, partie cassée vers le haut. Cet objet présente un point d'impact très net sur l'une des faces, il indique un bris volontaire. Deux autres fragments de la même hache ont pu être retrouvés. Le premier était en position remaniée dans la fosse d'une sépulture La Tène finale. Le second fragment provient de la sépulture 136, il s'agit d'un éclat laminaire qui accompagnait les autres objets déposés dans cette tombe en fosse. Sa présence n'est donc pas accidentelle, mais résulte du bris d'une hache en plusieurs fragments dont certains ont été déposés dans des tombes proches de T127. On voit donc que les objets entrent également dans les pratiques funéraires et que les "mises en scène" ne se limitent pas à la position des corps à l'intérieur d'une sépulture, mais qu'elles entrent dans une organisation plus complexe qui regroupe plusieurs inhumations. Dans le cas précis, une tombe en ciste renfermant un dépôt double à personnage central et une inhumation simple en fosse.

CONCLUSION

On peut admettre que les sépultures multiples, constituées par un dépôt simultané de deux corps, sont très rares et probablement anecdotiques. Le fait d'observer régulièrement des dépôts doubles strictement définis et un fonctionnement à intervalle de temps court entre les inhumations doit être considéré comme une pratique funéraire. Ces coffres sont probablement condamnés après utilisation. Par opposition, d'autres sépultures fonctionnent comme de vrais ossuaires, les niveaux d'inhumations se succèdent dans le temps, avec ou sans vidange du contenu des cistes.

Dans tous les cas, il existait une stricte planification des inhumations et on savait à l'avance quelle serait la succession des individus dans la tombe. En fonction

de l'âge ou de liens particuliers entre les individus, ils occupaient une place précise dans la sépulture. Ce constat, valable pour les cistes de types Chamblandes, n'est pas différent de celui des premiers monuments mégalithiques (Chambon, 2000, p. 271). Grâce au nombre et au caractère répétitif des cas mis en évidence dans les tombes en cistes, la réduction de corps d'enfants et les inhumations doubles à personnage central sont des cas pour lesquels on doit parler de pratiques funéraires strictement codifiées plutôt que de gestes anecdotiques. La survenue d'un décès était l'occasion d'organiser l'espace interne d'une sépulture et de positionner les morts en fonction d'individus à venir.

L'organisation et l'accomplissement de pratiques funéraires précises se reflètent également dans l'organisation du cimetière et dans la mise en évidence de relations entre les sépultures, par le regroupement des

tombes collectives, par la concentration d'objets dans des zones précises ou par la présence exceptionnelle d'un objet brisé dont les fragments sont déposés dans plusieurs sépultures. Cette organisation nécessite une analyse complète et détaillée, mais avec plus d'une centaine de sépultures, la nécropole de Lausanne-Vidy offre désormais ce potentiel d'étude. ■

NOTES

(1) Nous emploierons le terme de "tombe en pleine terre" pour désigner toutes les sépultures qui n'ont pas livré de coffre en dalle. L'étude devra déterminer s'il s'agit de tombe en fosse, sans contenant particulier, ou d'architecture en matière périssable, coffre de bois ou autre dispositif ménageant un vide interne. Ces deux formes coexistent dans la nécropole de Lausanne-Vidy.

(2) Le nombre exact de sépultures devra être précisé par l'étude du site. Il comprend 24 tombes fouillées en 1962 et 1993 lors de la dernière intervention. Des structures renferment des portions de corps en connexion et des os en vrac. L'étude devra déterminer s'il s'agit de dépôts primaires ou d'autres pratiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAUDAIS D., KRAMAR C. (1990) – *La nécropole néolithique de Corseaux "en Seyton" (VD, Suisse)*, Lausanne, Bibliothèque historique vaudoise. (Document du Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, Cahiers d'Archéologie romande 51).
- CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97, 2, p. 265-274.
- CORBOUD P., LEEMANS E., SIMON C., KRAMAR C., SUSINI A., BAUD C.-A. (1988) – Trois tombes néolithiques de type Chamblandes à Saint-Léonard VS, *Archéologie suisse*, 11, 1, p. 2-14.
- CRUBEZY E. (1991) – Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne Vallée du Rhône, in : *Identité du Chasséen*, actes du colloque international de Nemours 1989, Nemours, mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, p. 393-398.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELIER P., TILLIER A.-M. (1990) – L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletin et Mémoire de la Société d'anthropologie de Paris*, n.s., 2, 3-4, p. 29-50.
- GALLAY A. (1977) – *Le Néolithique moyen du Jura et des plaines de la Saône. Contribution à l'étude des relations Chassey-Cortailod-Mischelsberg*, Frauenfeld : Huber (Antiqua 6).
- GUILAINE J. (1998) – *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France, Paris, éditions Errance.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G., BREZILLON M. (1962) – L'hypogée II des Mourmouards (Mesnil-sur-Oger, Marne), *Gallia Préhistoire*, 5, 1, p. 23-133.
- LOISON G., GISCLON J.-L. (1991) – La nécropole de Pontcharaud 2 dans le cadre de nouvelles approches du peuplement néolithique de la Basse-Auvergne, in : *Identité du Chasséen*, actes du colloque international de Nemours 1989, Nemours, mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, p. 399-408.
- MASSET C. (1993) – *Les dolmens : sociétés néolithiques, pratiques funéraires*, Paris, éditions Errance.
- MOINAT P. (1994) – Cistes néolithiques et incinération du Bronze final à Pully Vd - Chamblandes, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 77, p. 123-126.
- MOINAT P., GALLAY A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, 21, 1, p. 1-12.
- MOINAT P., SIMON C. (1985) – La nécropole de Chamblandes-Pully : nouvelles observations, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 69, p. 39-53.
- NAEFA. (1901) – La nécropole néolithique de Chamblandes, *L'Anthropologie*, 12, p. 268-276.
- WYSS R. (1998) – *Das neolithische Hockergräberfeld von Lenzburg, Kt. Aargau*, Zürich, Schweizerischen Landesmuseum (Archaeologische Forschungen).

Patrick MOINAT
1, Chemin des Vignettes
CH-1299 Crans-près-Celigny

Yaramila
TCHEREMISSINOFF

Deux nouvelles sépultures néolithiques dans la région de Limoux (Aude)

Résumé

Les deux sépultures présentées ici sont issues d'un diagnostic archéologique mené dans la région de Limoux dans l'Aude en avril 2001. Ces structures ne possèdent pas un caractère "exceptionnel" mais l'une d'elles présente une conception déjà relevée pour des sépultures en fosses du Chasséen méridional. La mise en évidence de faits répétés demeurant un enjeu important pour la caractérisation des manifestations funéraires de cette période, il a paru intéressant de la présenter, les références manquant encore en vue de la définition des structures elles-mêmes.

Abstract

The two graves presented here were found during an archaeological survey carried out in the region of Limoux (Aude) in April 2001. These structures are not "exceptional" but, as it happens, one of the forms had already been recorded for pit graves from the southern Chasseen culture. Evidence of repeated activities remains an important factor for characterising funerary practices of this period; it therefore seemed interesting to present it, as there are still few references allowing the structures themselves to be defined.

CIRCONSTANCE DE LA DÉCOUVERTE

Les sépultures présentées ici ont été découvertes à l'occasion d'un diagnostic mené sur le futur tracé de la RD118 entre Pomas et Pieusse (vallée de l'Aude) sous la responsabilité de Pierre Séjalon (AFAN Méditerranée, Séjalon *et al.*, 2001). Elles étaient localisées sur la commune de Cépie, en face du lieu-dit de "Sainte-Valière". C'est à la demande de M. P.-A de Labriffe (SRA Languedoc-Roussillon, chargé du dossier), que nous sommes intervenue en avril 2001 pour encadrer la fouille de ces deux structures. L'étude anthropologique n'a pu être menée dans le cadre du diagnostic.

PRÉSENTATION DES DONNÉES

La sépulture 2063

La fosse

Le défunt était contenu dans une fosse de plan sub-circulaire et de volume tronconique. Elle présentait

un diamètre maximum de 90 cm et une profondeur conservée d'environ 75 cm. L'individu reposait au sein d'une séquence de comblement riche en nodules d'argile cuite et comportant aussi de nombreux tessons. C'est la présence de ces éléments qui a permis de suivre les limites du creusement, le sédiment encaissé étant indifférenciable du sédiment encaissant.

Cette séquence était surmontée par une accumulation de galets chauffés. Ils formaient un remplissage "en cuvette" qui a signalé la structure lors de la découverte. Le crâne est apparu à environ 5 cm sous cet amas. Le niveau comportant les nodules d'argile était encore présent une dizaine de centimètres sous la squellette, puis lui succédait une séquence stérile et homogène d'environ 20 cm, qui formait la base du comblement. L'excavation avait été arrêtée sur les galets de la terrasse.

Les vestiges d'une aire domestique ont été relevés à proximité des sépultures, mais la stricte contemporanéité n'a pu être établie sur la base du mobilier.



Fig. 1 – La sépulture 2063 (infographie N. Lebar/INRAP).

L'individu

La sépulture recelait les restes d'un enfant ou d'un adolescent d'un âge compris entre 12 et 15 ans (Ubelaker, 1978). Il avait été disposé dans un axe sud/nord, à légère composante sud-est/nord-ouest et reposait sur le côté gauche, en position un peu déportée sur le ventre. Le membre supérieur droit était hyper fléchi, le membre supérieur gauche présentait une extension, et les membres inférieurs une hyper contraction (fig. 1).

La situation de l'individu au sein de la fosse induit, selon nous, le détournement de sa fonction initiale, sans pouvoir préciser s'il s'agit d'un choix codifié ou d'une démarche opportuniste. Dans cette même idée, la nature détritique du comblement pourrait révéler la proximité d'une activité de type domestique, mais également constituer les reliquats de gestes liés aux funérailles, nous y reviendrons.

Le mobilier

Le mobilier en situation d'offrande se composait d'une lamelle en silex blond, qui reposait sous l'articulation du poignet droit, et d'un dentale, qui était localisé contre le premier métacarpien droit (fig. 2). Les tessons récoltés au sein de la séquence englobant le défunt ont livré peu d'éléments typologiques. On recense un fragment d'une écuelle à carène très basse, un autre fragment caréné, une languette appartenant probablement un vase ovoïde, ainsi qu'un petit perçoir en silex blond (fig. 3). Ces éléments plaident plutôt pour l'attribution chasséenne de cette sépulture, qui



Fig. 2 – La sépulture 2063, détail région main droite (photographie Y. Tchermissov/INRAP).

intégrer par ailleurs assez bien le panorama des sépultures en fosse de cette période. Des datations sont en cours².

Commentaires ostéologiques

Les os étaient mal conservés, mais la restitution de la position initiale n'a pas posé de problèmes. Les quelques déplacements paraissent, d'autre part, peu significatifs. Par exemple, une incisive a été récoltée contre le bord de fosse, à environ 45 cm au nord-est du maxillaire. En fait, sa migration est due à la présence d'une galerie, dont le trajet a aussi perturbé la région thoracique haute, et déplacé la scapula droite.

La rupture de la relation radius-ulna gauche, au niveau du poignet, est un peu plus équivoque. Les os de l'avant-bras, en pronation, avaient été maintenus sous les cuisses. Ils ne se trouvaient donc pas en situation instable et l'on serait tenté d'attribuer à ce mouvement une cause anecdotique, si le fémur droit ne présentait pas une cassure située à l'aplomb de l'articulation du poignet. D'autres cassures, toutes transversales, étaient visibles sur le tibia, l'humérus et l'ulna droit. Dans la mesure où ces cassures étaient toutes localisées à mi-hauteur des diaphyses et que ces épisodes n'ont entraîné aucun mouvement en dehors de l'espace corporel, il est probable qu'elles ont été causées par le seul tassement sédimentaire et ne

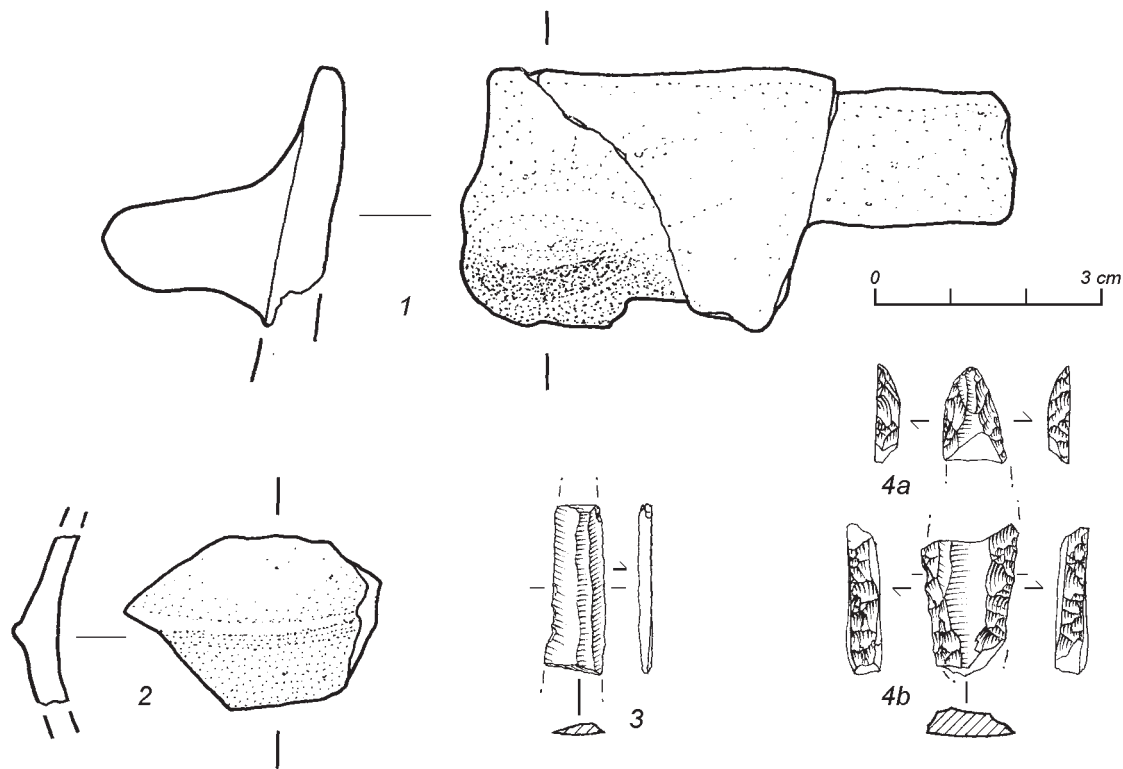


Fig. 3 – Mobilier de la sépulture 2063 (dessin lithique M. Jarry/INRAP).

révèlent, en conséquence, aucun épisode brutal. Cette pression était également lisible sur le crâne, qui avait partiellement conservé son volume, et sur la mandibule, qui n'était pas ouverte au-delà de sa capacité fonctionnelle. La seule disjonction de l'articulation du poignet gauche n'est pas suffisante pour supposer la présence d'un espace confiné, dans la mesure où le comblement contenait de nombreux éléments détritiques susceptibles d'avoir créé des zones vides.

Bien que nous n'ayons pu relever d'indices ostéologiques indiscutables (tels que le maintien de volumes ou de pièces en équilibre instable), nous pensons que l'absence de déplacements significatifs, ainsi que l'observation d'un seul épisode sédimentaire enveloppant le défunt, plaident plutôt dans le sens d'une sépulture en "pleine terre". L'hyper flexion des membres inférieurs pourrait, alors, s'expliquer par la seule pression sédimentaire.

La sépulture 2014

L'individu

Cette sépulture contenait les restes d'un adulte de sexe indéterminé. Elle était localisée environ 50 m au sud-ouest de la sépulture 2063. La limite de fosse n'ayant pu être repérée, ce sont les os qui ont signalé cette sépulture, en conséquence légèrement arasée (crâne, membre inférieur droit); ils étaient aussi très abîmés. Les diaphyses étaient fragmentées, le cortical des épiphyses détruit, les éléments costaux et rachidiens presque absents. Cet individu avait été disposé dans un axe ouest/est, à très légère composante sud-

ouest/nord-est. Il reposait aussi sur le côté gauche, membres supérieurs et inférieurs hyper fléchis (fig. 4).

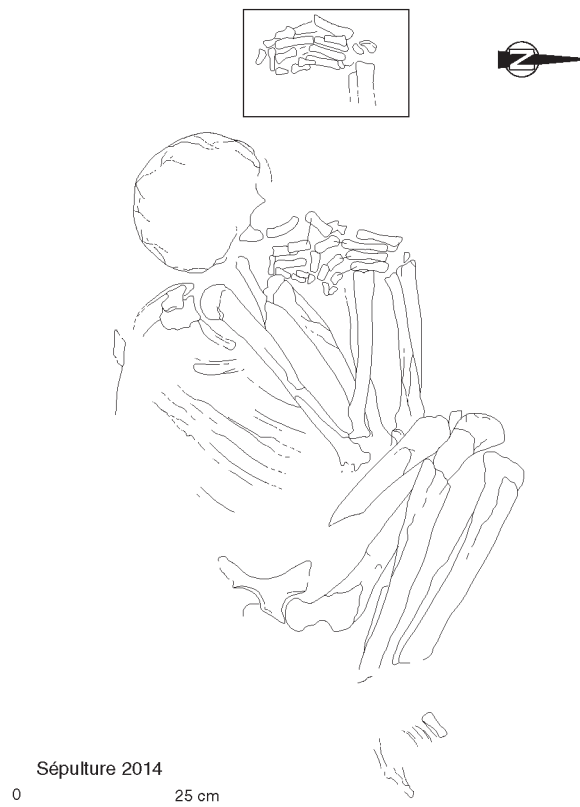


Fig. 4 – La sépulture 2014 (infographie N. Lebar/INRAP).

Les os de la main gauche masquaient partiellement ceux de la droite. Ils présentaient des relations strictes (à l'exception du premier et du deuxième rayon), leur position évoquant le maintien d'un violon. La main droite offrait une position presque analogue, produisant une sorte "d'effet miroir", mais les phalanges moyennes et surtout distales étaient davantage fléchies.

Commentaires ostéologiques

Il n'est pas nécessaire de dissenter sur la restitution de la position initiale. Aucun os n'était notablement sorti de l'espace corporel et toutes les pièces, même les plus petites, occupaient des positions conformes les unes par rapport aux autres. Cette observation va dans le sens d'une décomposition en espace colmaté bien que, là encore, nous ne disposions pas d'indices indiscutables.

Cette sépulture n'a livré aucun mobilier (datation en cours).

COMPARAISONS ET OBSERVATIONS

La position de la lamelle récoltée dans la sépulture 2063 est déjà répertoriée pour des sépultures chasséennes, par exemple à Villeneuve-Tolosane (Vaquer, 1998, p. 175) et à Saint-Michel-du-Touch en Haute-Garonne (Méroc, Simonet, 1979, p. 383) : à proximité du poignet droit, dans l'axe du regard de l'individu. Pour cette période, la disposition du défunt semble classique. Néanmoins, il ne se dégage pas, pour l'instant, de réelle dominante concernant le côté et l'axe d'orientation. Le réemploi de structures domestiques apparaît, par contre, plus discriminant.

Or, le comblement contenant le défunt de la sépulture 2063, riche en tessons et en nodules d'argile cuite, évoque peut-être la proximité d'une aire domestique contemporaine, de même que les galets chauffés sus-jacents. Cependant ces éléments pourraient aussi constituer les reliquats d'un rite funéraire, car la présence d'éléments chauffés a déjà été notée dans ce type sépultures, comme à Berriac dans l'Aude (Vaquer, 1998, p. 182 et 183; Vaquer, Duday, 1989), à Narbons en Haute-Garonne, (Tcheremissinoff, ce volume) ou encore à Mèze, dans l'Hérault (Montjardin, 1988, p. 254). Quoi qu'il en soit, il semble désormais admis que les sépultures en fosses du Midi sont localisées au sein, ou en marge d'habitats de plaine (Loison *et al.*, 2001; Vaquer, 1998, p. 169). Elles se trouvent disséminées sur d'importantes surfaces, environ 1 ha à Narbons ou 3,5 ha sur le site drômois de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Beeching, Crubézy, 1998, p. 151) : les

distances séparant les sépultures pouvant varier de 5 à 60 m. Beaucoup de ces fosses s'apparentent à des silos, mais elles présentent, en fait, des morphologies assez variables.

Il est presque toujours acquis que l'utilisation sépulcrale est secondaire; cependant, la fonction initiale n'est pas toujours évidente (Vaquer, 1998, p. 174). Le fait que ces creusements aient probablement servi à d'autres tâches n'exclut cependant pas l'hypothèse d'un détournement programmé, qui présenterait donc un caractère sépulcral³. En effet, si les individus sont souvent disposés au sein des comblements, et non à la base des creusements, les séquences sédimentaires sous-jacentes peuvent s'être mises en place dans un temps court, ce qui est probablement le cas de la sépulture 2063, d'où est absent le moindre élément détritique. L'intentionnalité de leur mise en place ne peut être établie (par exemple dans le cas d'une grande profondeur et donc d'une mauvaise accessibilité). Mais il n'est pas possible d'écarter pour autant que la prévision de la sépulture ait entraîné la désaffectation de la fosse, ni de penser, en conséquence, que cette association relève d'un rapport symbolique étroit et non d'un simple opportunisme. De plus, il s'agit d'un choix assez répandu, alors que d'autres sépultures proches ont fait l'objet d'un investissement parfois important. Dans la vallée de l'Aude, d'ailleurs, le type architectural dominant est actuellement constitué par de petits coffres de type "ciste". Ils sont isolés ou groupés et ne semblent pas jouxter d'habitats. Pour l'instant, le choix portant sur ces différents types architecturaux ne paraît pas lié à des préférences "régionales", ni traduire une évolution chronologique (Mahieu, 1992, p. 157 à 159; Vaquer, 1998, p. 171, 176, 177 et 183).

Pour conclure, la découverte de structures exceptionnelles est toujours gratifiante. Cependant, la mise en évidence de faits répétés demeure l'un des enjeux majeurs pour la caractérisation des manifestations funéraires du Chasséen méridional. En effet, les références paraissent encore manquer en vue de la définition des structures elles-mêmes. Ainsi, l'apport que peuvent constituer des sépultures comme celles de Cépie est-il loin d'être négligeable. ■

NOTES

(1) Certaines pièces pourraient aussi se rapporter au Vézazien, selon M. Jean Vaquer qui a eu la gentillesse de faire quelques commentaires sur le mobilier céramique.

(2) Nous remercions également M. P.-A. de Labriffe (SRA Languedoc-Roussillon) pour l'obtention d'un crédit en vue de datations.

(3) Se reporter au débat sur le site de Narbons dans ce volume.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in Guilaine J. (direction), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France sous la direction de Jean Guilaine, éd. Errance, p. 147-164.

LOISON G., VILLEMEUR I., FABRE V. (2001) – Le site du Crès à Béziers : une découverte importante pour l'étude du Néolithique méridional, in : *Pratiques funéraires du Néolithique ancien et moyen*, table ronde de la Société Préhistorique Française, résumé des communications.

MEROC L. (†), SIMONET G. (1979) – Les sépultures chasséennes de Saint-Michel-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 76, 10-12, p. 379-407.

MEROC L. (†), SIMONET G. (1979) – Les sépultures chasséennes de Saint-Michel-du-Touch, à Toulouse (Haute-Garonne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 76, 10-12, p. 379-407.

- MAHIEU E. (1992) – La nécropole de Najac à Siran (Hérault), *Gallia Préhistoire*, tome 34, p. 141-169.
- MONTJARDIN R. (1988) – Mèze, Les Raffègues, *Languedoc-Roussillon, Gallia informations*, (1987-1988), 1, p. 254.
- SEJALON P., CAROZZA J.-M., CAROZZA L., JANIN T., TCHEREMISSINOFF Y. (2001) – RD 118 à Cépie, Pieusse, Pomas (Aude). Aménagement de la double voie entre La Lagaste (Pomas) et le pont de Sou (Pieusse), DFS de diagnostic archéologique, AFAN, Conseil Général de l'Aude, SRA Languedoc-Roussillon, 81 p.
- UBELAKER D.H. (1978) – *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*, Édition Aldine, Chicago.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in Guilaine J. (direction), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France sous la direction de Jean Guilaine, éd. Errance, p. 167-186.
- VAQUER J., DUDAY H. (1989) – L'énigme des sépultures néolithiques de Carcassonne, *La recherche*, vol. 20, n° 206, p. 130-131.

Yaramila TCHEREMISSINOFF
INRAP Grand Sud-Ouest et EHESS - UMR 8555

Discussion animée par
Roger JOUSSAUME

Les conditions de décomposition

Henri Duday – Certains termes devraient voir leur sens précisé, en particulier “effet de paroi” et espace confiné”.

Patrick Moinat – Le site de Vidy n’est pas complètement étudié, mais si je parle de coffre en bois, c’est que je suis certain que c’est un coffre en bois ; en revanche, dans mon esprit les termes de fosse ou de tombe sans pierre sont équivalents. Il s’agit d’un milieu sableux, qui se colmate très facilement. Finalement, on a des cistes pleines de terre et l’on a des fosses dont on se rend compte ensuite qu’elles étaient des coffres en bois. Effectivement, il n’y a pas que l’anthropologie de terrain : une série d’arguments archéologiques doivent intervenir en plus.

Jean Leclerc – Avant d’entrer dans le cœur de la discussion, je voudrais m’associer à la remarque d’Henri Duday pour regretter que le terme “d’effet de paroi” soit trop souvent utilisé, un peu à la légère, pour désigner des observations de nature très différente. Cela gêne l’interprétation. J’avais pourtant essayé avec Jacques Tarrête, de lever cette ambiguïté dans le Dictionnaire de la Préhistoire (limite, effet de paroi *in* Leroi-Gourhan dir., 1987). Nous y notions, comme tu viens de la rappeler, qu’il ne suffit pas que la limite entre deux aires du terrain soit nette et bien lisible pour qu’on y voie un effet de paroi. Un effet de paroi véritable suppose qu’un ensemble de vestiges allongés soient relevés ou alignés le long de la limite et parallèlement à elle. Une telle organisation doit faire supposer à la fois l’existence d’une paroi ancienne et, en présence de cette paroi, un mouvement d’une force suffisante pour déplacer les vestiges (balayage, circulation, etc.). Un effet de paroi peut donc être utilisé, soit pour établir la présence ancienne d’une paroi maintenant disparue, soit pour retrouver la trace des gestes des hommes. Par exemple, quand j’ai essayé de faire apparaître la limite de la fosse d’une sépulture collective à Pincevent, dans un sédiment parfaitement homogène, j’ai tracé un trait qui réunissait les pièces les plus extérieures. Tout ce que cela donne, c’est une idée de la limite minimale d’une fosse invisible ; mais ce n’est pas un effet de paroi, rien n’est prouvé. À l’opposé, quand à l’intérieur d’une sépulture en dalles mégalithiques on voit des ensembles osseux collés contre ces dalles, les os longs plus ou moins parallèles ou relevés, cela ne nous sert pas à montrer l’existence d’une paroi puisque celle-ci est encore bien visible, mais à prouver les mouvements anciens en présence de cette paroi. C’est cela que prouve l’effet de paroi dissymétrique qu’a montré Philippe (Chambon). Reste à savoir quelle paroi, et quel mouvement ? En secouant le corps dans un cercueil ? en poussant le cadavre contre une paroi fixe ? Il aurait fallu pousser vraiment très fort.

Philippe Chambon – Il y a une notion que je trouve essentielle, c’est l’aspect coffre ou cercueil. Évidemment, j’utilise ces deux termes dans leur sens moderne : la mobilité me paraît la notion essentielle. Très en amont dans le rituel des funérailles, la mise en bière est un temps fort ; un moment qui n’existe pas si on descend le cadavre directement dans la fosse. Le problème consiste bien sûr à mettre en évidence le cercueil. Le cercueil

n'est pas nécessairement couvert, mais doit avoir un fond et des parois. Un coffre a nécessairement des parois, souvent une couverture et parfois un fond. Ce n'est donc pas par leur structure qu'on peut les distinguer, mais pour des raisons pratiques : un cercueil en pierre, c'est difficile. Cela entraîne diverses conséquences ; je pense que Patrick Moinat aurait du mal à dire que les coffres de Vidy sont en fait des cercueils. Toutefois il y a quand même quelques éléments favorables. J'ai montré le cas de la tombe 153 de Vignely parce qu'il est assez caricatural : pour avoir un effet de paroi de ce type, si ça se passait à l'intérieur de la fosse, il faudrait pousser partout avec la même force au même moment, ce qui me paraît relativement difficile. En ce qui concerne la sépulture triple c'est le nombre des sujets qui est la donnée principale : on ne peut pas transporter trois corps si bien alignés et les descendre dans la fosse sans qu'à un moment donné il n'y ait un tassement ou quelque mouvement. On pourrait aussi envisager qu'il y ait des interventions sur les sujets après la descente du cercueil : mais on se trouve alors dans une situation qui est proche de celle d'un coffre.

Henri Duday – En effet, certains arguments mis en avant pourraient aller dans le même sens. Mais on connaît aussi des cercueils deux places, on en a des cas avérés au V^e siècle ap. J.-C. avec deux enfants rigoureusement parallèles. Dans ce cas je ne sais pas du tout ce qui s'est passé. Bien sûr, pour les trois sujets, on ne va pas imaginer un immense cercueil. Cependant, quand il n'y a qu'un seul sujet, il faut ajouter des arguments complémentaires pour conclure sur le contenant.

Philippe Chambon – Dans le cas de Vignely, on a des fosses identiques, un milieu de décomposition identique (espace vide), mais des structures sépulcrales différentes. J'ai été tenté, dans un premier temps, de faire une distinction coffre/cercueil, mais est-elle tangible ? Les utilisateurs de coffres sont-ils différents des utilisateurs de cercueils ? À Vignely ça semble difficile.

Éric Boës – Ce qui est intéressant c'est la diversification des aménagements entre le Rubané et le Néolithique moyen. Le coffrage est assez aisé à mettre en évidence quand on a par exemple des traces de bois ou des petits calages. Mais on a parfois la surprise de voir des effets de délimitation linéaire alors que la position des ossements indique un espace colmaté. Il peut y avoir dans une tombe des aménagements en bois qui ne sont pas des cercueils ; bien sûr, l'apparition du cercueil est un élément important... Évidemment comme je l'ai montré pour la nécropole de Rosheim, le corps a été transporté sur une planche, il y a des pendages importants, des objets placés sous le corps, mais je ne suis pas sûr d'être en présence d'un cercueil. À cette charnière entre le Rubané et le Néolithique moyen, une multitude d'aménagements sont possibles. Il ne faut pas tout ramener à la question "cercueil ou pas cercueil".

Philippe Chambon – J'ai montré à Vignely un effet de délimitation linéaire transgressé en hauteur par un bras : on a là un contenant mobile rigide sans couvercle. Toutefois quand on observe à la fois un effet de délimitation linéaire et une décomposition en espace vide, il est bien tentant de relier les deux phénomènes.

Lola Bonnabel – Pour revenir sur l'intervention de Henri Duday : nous qui pratiquons l'observation du cadavre sur le terrain, nous sommes tous passés par ton apprentissage, et donc partis des mêmes définitions de l'espace vide et de l'espace colmaté. À partir de là, nous avons parfois choisi des directions terminologiques un peu différentes. Lorsque je parle d'espace intermédiaire, c'est qu'assez rapidement il m'a semblé qu'un certain nombre d'observations ne pouvaient pas rentrer dans les catégories "vide" ou "colmaté". Y avait-il ou non un bouchon ? un cercueil ? des contenants complexes ("des contenants dans d'autres contenants") ? Le principe de cet "espace intermédiaire", c'est de ne pas imaginer l'espace de décomposition comme un tout, mais comme un ensemble de phénomènes taphonomiques qui concernent l'ensemble du dispositif funéraire. L'interprétation va se développer à partir de là : contenant présent ou absent, plus ou moins large, plus ou moins contraignant, plus ou moins

périssable, dynamique du remplissage (direction, rapidité...). Tout ça marche ensemble. La reconnaissance d'un contenant mobile ou fixe est une question qui se pose à toute époque. Il peut y avoir plusieurs arguments sédimentologiques. Par ailleurs, un effet de paroi rectiligne comme celui qu'a montré Philippe (Chambon) ne prouve pas forcément que le contenant est rigide, il peut s'agir d'autres choses, par exemple du cuir ou une natte.

Philippe Chambon – Par cercueil, j'entends un contenant rigide ou semi-rigide, pas forcément en planches, dans lequel on transporte le cadavre. Pour un effet de paroi linéaire, si c'est du cuir, il a séché au soleil pendant un bon moment, parce qu'il est sacrément rigide, mais si tu envisages une natte, pourquoi pas ?

Luc Laporte – J'aimerais avoir un petit complément d'information, sur ces espaces confinés, en particulier ceux qui ont accueilli des dépôts successifs. Quelles sont les conditions d'accès à ces espaces ?

Patrick Moinat – Le phénomène Chamblandes dure un millénaire et demi environ. Durant un long moment on n'a que des cistes individuelles très profondes, avec des bourrages de pierres ; à l'évidence elles n'ont pas été conçues pour être réouvertes. Avec le temps, on trouve dans certaines nécropoles des coffres proches du sol, et signalés en surface ; en fait, le caisson de dalles sort progressivement du sol et l'on voit des modes d'ouverture. D'une façon générale, la situation de la Suisse l'ouvre aux influences nord-orientales et méditerranéennes. Les mises en scène empruntent au Chasséen, et jusqu'à présent le mobilier n'avait pas d'équivalent (coquillages, craches de cerf ou imitations). Maintenant, il y des rapprochements avec le Cerny : tombes en pleine terre ou coffre en bois, mobilier comme les défenses de sanglier (Moinat, dans ce volume).

Philippe Chambon – Josep Bosch nous a montré des sépultures à l'architecture très complexe. Malgré cette architecture, on a l'impression d'un espace colmaté. En effet sur les photographies, on voit des colliers entièrement en connexion : quelque chose maintenait les perles après la décomposition du fil. A-t-on imaginé une architecture très complexe pour déposer des sujets et les remblayer aussitôt, ou s'agit-il d'un phénomène naturel d'infiltration du sédiment ? Il est vrai que le sédiment d'Amposta est un peu sableux... qu'en penses-tu ?

Josep Bosch – Je crois que dans plusieurs de ces tombes il y a un comblement naturel de la cavité sépulcrale. Quant aux colliers, ils ne sont pas systématiquement trouvés en connexion.

Éric Boës – On observe en Alsace l'apparition d'aménagements réservant un vide dans les fosses. Ces tombes se distinguent ainsi des tombes plus anciennes, et peuvent être mises en parallèle avec les systèmes collectifs qu'on va voir plus tard, où le vide est plus important. Lorsqu'on rouvre ces sépultures, c'est pour un geste de repositionnement. Les os sont sortis un certain temps, mais ils vont être replacés : dans l'exemple de Vendenheim cette opération concerne des membres supérieurs. L'apparition de vide dans les tombes n'est bien sûr pas anodine et doit être replacés dans un contexte très large.

Philippe Chambon – Dire que la finalité de l'espace confiné est la ré-intervention est osé. Il y a beaucoup de sépultures en espace confiné, de types variés, mais finalement peu d'intervention sur les cadavres. Le cas des Chamblandes est assez exemplaire : le coffre apparaît bien avant qu'on ne commence à rouvrir les tombes pour déposer de nouveaux morts.

Nicolas Cauwe – J'ai l'impression qu'on essaie de démontrer une certaine évolution vers une complexité dans les pratiques funéraires. Cependant la diversité des pratiques funéraires pour un même taxon culturel me paraît une chose tout à fait normale, qui s'observe encore dans toutes les populations ; c'est l'absence de diversité qui est une anomalie. Comme l'a bien souligné Philippe (Chambon), ce qui nous intéresse, c'est bien les funérailles et la relation entre les vivants et les morts. En s'enfermant dans des problèmes de nomenclature, on risque de séparer des processus qui étaient vécus comme identiques.

Philippe Chambon – Nicolas (Cauwe) estime que la diversité serait la norme ; je n'en suis pas si convaincu. Dans la nécropole de Balloy fouillée

par Daniel Mordant, les types sépulcraux sont d'une uniformité qui contraste totalement avec Vignely, ou avec ce qu'a pu montrer Éric (Boès) sur Rosheim ou Vendenheim. Je pense encore aux sites Chamblandes, présentées par Matthieu Honegger et Patrick Moinat, qui présentent tout de même une notable uniformité.

Christian Jeunesse – Le caractère homogène ou hétérogène dépend de la manière dont on découpe le temps et l'espace ; cette remarque peut permettre de revenir sur quelques communications d'aujourd'hui. À Vignely par exemple, les éléments de l'ensemble funéraire sont très dispersés, à la fois dans l'espace et dans le temps. Une trentaine de tombes sur 800 ou 1 000 ans (si l'on se fie au radiocarbone), ça fait très peu de tombes par siècle : alors est-ce que c'est encore une nécropole ? La variabilité n'est liée qu'à la discontinuité de l'occupation. Évidemment il y a le problème de l'érosion, et il peut manquer des tombes, mais ça me paraît être une réelle difficulté.

Philippe Chambon – À Vignely après l'habitat du Néolithique ancien, il n'y a plus que des sépultures, pendant bien plus de 1 000 ans. Les premières sépultures datent du Villeneuve-Saint-Germain, mais je ne pense pas qu'on puisse dire que le site soit alors une nécropole. Par contre à partir du Cerny, donc vers 4500 av. J.-C. on n'a plus que des sépultures jusqu'à l'âge du Bronze. Bien sûr l'érosion en a fait disparaître beaucoup, mais leur répartition reste cohérente.

Christian Jeunesse – Autre problème : il y a des sites Cerny où il y a très peu de structures en creux : il me paraît donc un peu prématuré d'affirmer qu'il n'y a pas eu d'habitat à Vignely. Si je fais cette remarque, c'est à la suite de la communication de Claude Constantin qui nous a montré, pour le Rubané, deux types de relations entre des sépultures et des habitats : des sépultures associées à des maisons, et des petits groupes de tombes à l'intérieur d'un habitat. Si on imagine sur 800 ans ce type de fonctionnement à Vignely, il est évident qu'au bout du compte ça fait une nécropole.

Yves Lanchon – Sur le total de 37 tombes, écartons les deux tombes Villeneuve-Saint-Germain, et les cinq ou six tombes du Néolithique moyen II qui sont attestées avec une certaine probabilité. Il reste quelques 25 tombes, toutes allongées sauf une : on peut parler de nécropole. Les deux dates actuellement disponibles sont très proches l'une de l'autre. En ce qui concerne l'habitat, si une partie est fortement érodée, le reste du site montre un fort recouvrement limoneux. On y a trouvé des lambeaux de niveau d'habitat Villeneuve-Saint-Germain, mais pas un seul tesson Cerny. C'est dans la carrière qui se trouve en face qu'on a du matériel Cerny, ou en niveau, ou en structure, peu abondant mais bien présent : l'espace funéraire est disjoint de l'habitat proprement dit.

Jean-Pierre Mohen – Connaît-on des marques de reconnaissance de ces sépultures : traces de trou de poteau, comme on en voit dans les habitats ? Par ailleurs, qu'est-ce qui justifie la restitution d'un léger dôme au-dessus des sépultures de Monéteau : y a-t-il des matériaux apportés ?

Philippe Chambon – Dans la plupart des nécropoles connues, il n'y a pas de recoupements de tombes, même quand elles sont, comme à Vignely, proches dans l'espace et décalées dans le temps. Quant aux fosses d'implantation des sépultures de Monéteau, elles se trouvent à 10 cm les unes des autres. Les limites de la tombe sont donc visibles en surface, car une stèle n'aurait pas suffi pour les implanter si proches – à moins que toutes les fosses n'aient été creusées en même temps.

Henri Duday – Dans le Midi, la règle est la même : le non-recoupement ne prouve pas seulement un marquage ponctuel, mais un marquage délimité. L'arasement des niveaux superficiels ne permet pas d'en préciser la nature. Dans une phase un peu plus ancienne, une tombe de Pendimoun était comblée de blocs relativement volumineux : avec Didier Binder, nous sommes demandés s'il s'agissait du sommet du comblement, mais il est clair qu'en redonnant au corps son volume, on obtient un petit tertre de pierres. Voilà un élément de marquage.

Claude Constantin – Il y a ici des gens qui ne s'intéressent pas seulement à la reconstitution des gestes des vivants qui enterrent les morts, mais

aux morts eux-mêmes. Je crois qu'il s'est tenu en 1990 un colloque qui s'appelle "Anthropologie de terrain, reconnaissance et interprétation des gestes funéraires". J'ai l'impression qu'on est encore dans ce colloque.

Henri Duday – Quand on s'est lancé dans cette voie, ce n'était pas pour créer des typologies, mais simplement pour ajouter d'autres critères à l'analyse de l'espace sépulcral. Vous trouvez normal de parler d'herminette, de bouteille, de coupe, ou de poinçon dans les sépultures. L'analyse ne peut pas se limiter au mobilier, et la parure, l'industrie lithique, l'industrie osseuse, ou l'étude anthropologique concernent le monde des vivants comme le monde des morts. Nous en sommes tous conscients. Dans la description des ensembles funéraires, il y a divers degrés : certains d'entre nous s'attachent à une contribution documentaire, d'autres l'incluent dans une perception globale de la société. Je te trouve un petit peu dur de dire que nous n'avons pas progressé en dix ans, parce que si je te dis que les gens qui montrent de la céramique ne sont pas sortis des catalogues de pots, tu trouveras ça scandaleux.

Claude Constantin – Je ne dis pas que vous n'avez rien fait depuis dix ans, mais je regrette la place que tient cette discussion dans ce colloque.

Claude Masset – Je ne songe pas à sous-estimer l'intérêt de cette mise en évidence d'une variabilité des gestes funéraires d'un site, par rapport à l'homogénéité d'autres sites. Je crois pourtant utile de rappeler que, dans les funérailles, l'essentiel n'est pas ce qui laisse des traces archéologiques. L'essentiel, ce sont les invocations, les chants, les sacrifices, les rites voire les danses, les cortèges... Je veux dire qu'il peut y avoir eu une importante variabilité dans ce domaine, associée à une homogénéité sur le plan archéologique, et inversement. Je pense en particulier aux observations de notre ami Pautreau sur des crémations en Thaïlande, le traitement des os brûlés y présente une variabilité incroyable d'une famille à l'autre, alors que les gens ont pourtant l'impression d'une unité rituelle.

Jean Leclerc – Il faut toujours partir du corps. De la même façon que les funérailles s'organisent autour du cadavre, la compréhension de l'archéologue doit passer d'abord par la compréhension de la position des restes humains, en commençant par les gestes ultimes qui l'ont affecté, les seuls qu'il puisse observer directement. Partant de cette base commune, il est normal de tenter d'abord d'interpréter l'entourage immédiat de ces restes, mais on n'est pas tout à fait désarmé pour tenter de déceler les éléments moins matériels qui viennent d'être évoqués. Des cérémonies à l'occasion des funérailles, on peut en voir des indices dans les vastes aires péri-sépulcrales qui apparaissent dans les grandes structures de Passy ou de Balloy : ne sont-elles pas consacrées, comme un peu plus tard les vestibules et entrées cérémonielles des sépultures collectives, à des activités funéraires des vivants ? Les fréquentations tardives que tu (Claude Masset) as mises en évidence à Méreaucourt constituent de leur côté la trace précieuse d'activités post-sépulcrales ; inversement ce qu'a tenté Philippe (Chambon), en essayant de démontrer le transport en cercueil, c'est d'avoir une idée des rituels qui étaient suivis avant le dépôt du corps (mise en bière, transport...). Il reste que c'est toujours le corps du défunt qui est au centre de la pratique de l'archéologue comme il est toujours au centre du protocole funéraire.

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUE

MOINAT P. (ce volume) – Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes.

IV

*L'espace sépulcral dans l'ensemble funéraire :
de l'espace funéraire implicite
au site organisé*

Rose-Marie ARBOGAST,
Sylvie BACH,
Daniel SIMONIN

Étude spatiale d'une nécropole Cerny : Les Fiefs à Orville (Loiret)

Résumé

Fouillée en 1987 et 1988, la nécropole d'Orville, attribuée au début du Néolithique moyen I (Cerny-Videlles), comprend une vingtaine de sépultures en fosse simple et une sépulture sous dalle de type Malesherbes. Le gisement a subi d'assez nombreuses perturbations, mais une analyse spatiale des vestiges observés à l'intérieur de la nécropole est néanmoins réalisable. Les sépultures témoignent de pratiques funéraires fortement stéréotypées, notamment en ce qui concerne le mode de dépôt des individus. La sépulture sous dalle apparaît dans cet ensemble comme celle d'un personnage privilégié autour de laquelle diverses activités liées à la fonction funéraire du site se sont concentrées. L'étude des restes de faune révèle la nette prééminence du bœuf domestique principalement représenté par des parties crâniennes qui ont pu constituer des dépôts. Les fragments de céramique mis au jour en dehors des sépultures se répartissent également de façon non aléatoire dans l'espace de la nécropole. Une structure assez vaste située à quelques mètres de la sépulture sous dalle semble correspondre à une fosse empierrée néolithique dont le remplissage a été perturbé par l'implantation d'un ossuaire à l'époque gallo-romaine.

Abstract

The cemetery at Orville, attributed to the early Middle Neolithic I (Cerny-Videlles), was excavated in 1987 and 1988. It consists of some twenty graves in simple pits and one slab-covered tomb of the Malesherbes type. The site had suffered from disturbance on a number of occasions, but spatial analysis of the remains observed within the cemetery was nonetheless feasible. The burials bear witness to strongly stereotyped funerary practices, in particular with regard to the manner in which the individuals were deposited in the graves. The slab-covered tomb seems, in this context, to be that of a privileged person, around which various activities linked to the funerary function of the site were focused. Study of the faunal remains has revealed the dominance of the domestic ox, mainly represented by cranial fragments which could have been offerings. The pottery fragments discovered outside the graves are also distributed in a non-random manner within the cemetery. A fairly large structure a few metres away from the slab-covered tomb seems to correspond to a Neolithic stone-lined pit, of which the filling was disturbed during the Gallo-Roman period when an ossuary was established there.

INTRODUCTION

La nécropole des Fiefs, dont la découverte est due à Maurice Lejour, a été fouillée en 1987 et 1988 par

Daniel Simonin. Cette fouille, qui a concerné une surface d'environ 700 m², a révélé l'existence d'une vingtaine de sépultures individuelles en fosse simple et d'une sépulture sous dalle de type Malesherbes. Plusieurs études ont permis d'attribuer la nécropole

d'Orville et les sépultures sous dalle de type Malesherbes au Néolithique moyen I représenté dans la région par la culture de Cerny (Simonin, 1991 ; Simonin *et al.*, 1997 ; Verjux *et al.*, 1998). Plus précisément, le site des Fiefs a été rattaché à un faciès ancien de cette culture, auquel on a donné le nom de Cerny-Videlles (Louboutin, Simonin, 1997). Plusieurs particularités typologiques observables dans le répertoire céramique de ce faciès et certains aspects des pratiques funéraires constatées à Orville ont été considérés comme les indices d'un enracinement du Cerny-Videlles dans la culture de Villeneuve-Saint-Germain. Trois sépultures d'Orville ont fait l'objet d'une datation par le radiocarbone : les dates obtenues se situent entre 4668 et 4269 avant J.-C. en datation calibrée, les dates les plus probables étant comprises entre 4570 et 4370 avant J.-C.

Les précédents travaux consacrés à la nécropole d'Orville étaient surtout destinés à préciser son appartenance culturelle et sa position chronologique. L'objectif du présent article est d'aborder la nécropole à partir de l'analyse spatiale des différents vestiges qu'elle a livrés. En effet, bien que le gisement ait subi divers dommages au cours du temps (implantation d'un ossuaire gallo-romain au milieu du cimetière, creusement de multiples terriers par les blaireaux, destruction d'un mégalithe à l'explosif, érosion due aux travaux agricoles) et qu'un doute puisse subsister quant aux limites exactes de la zone d'inhumation, il est néanmoins possible de regrouper un certain nombre de données concernant les pratiques funéraires, l'organisation de la nécropole et plus généralement les activités qui se sont déroulées dans l'espace interne du site.

Il convient d'ailleurs sans doute de nuancer l'action dévastatrice des blaireaux qui, profitant de l'existence d'un couvert végétal (on peut supposer que les structures archéologiques ont représenté à une certaine époque une gêne pour la mise en culture), se sont installés sur le site. En effet, l'effondrement des terriers creusés dans le limon a entraîné la conservation, souvent à faible distance de leur position initiale, de nombreux témoins qui autrement auraient certainement disparu sous l'effet de l'érosion. Sans l'intervention de ces animaux, les sépultures auraient probablement été découvertes dans un meilleur état de conservation ; mais, d'autre part, les questions posées par la présence de nombreux autres vestiges contemporains sur le lieu de la nécropole n'auraient même pas été soulevées.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES ET L'ORGANISATION DE LA NÉCROPOLE (S.B.)

Les sépultures

Vingt sépultures, dont une sous dalle, forment la nécropole (fig. 1 ; Simonin *et al.*, 1997, p. 351-366). Chacune de ces sépultures a donné lieu à des gestes d'inhumation précis. L'ensemble de ces gestes a une répercussion sur notre perception de la nécropole et sur notre compréhension de l'espace qu'elle occupe comme de son organisation interne.

Les sépultures étaient aménagées dans des fosses aux contours illisibles lorsqu'elles étaient creusées uniquement dans le limon, ce qui correspond au cas le plus fréquent. L'une de ces sépultures a bénéficié d'un traitement la distinguant nettement de toutes les autres puisqu'elle était recouverte par une dalle de grès. L'étude des individus a souvent été difficile du fait de la mauvaise conservation des ossements dans un sol plutôt acide.

Sépulture 1. – Il s'agit d'un adolescent (entre 15 et 18 ans) représenté uniquement par les membres inférieurs fléchis, un fragment de calcanéum gauche et un fragment de bassin. Le tibia droit est en vue latérale alors que le tibia gauche est en vue médiale, tous deux ont l'extrémité distale au nord-est. Tandis que le fémur droit (en vue postéro-latérale, l'extrémité distale au sud-ouest) longe la jambe droite, le fémur gauche (en vue postéro-médiale, suivant la même orientation) est sous-jacent à la jambe gauche. La position des os est donc assez cohérente, elle marque une forte flexion des membres inférieurs voire même une importante compression. Il est difficile d'interpréter le mode de décomposition mais il semble qu'une telle compression est difficilement envisageable en dehors d'un milieu contraignant. Cet individu a donc été déposé sur son côté gauche, les membres inférieurs hyper fléchis, son corps devant probablement suivre une direction est-ouest (tête à l'est). Sa sépulture a vraisemblablement été perturbée lors de l'installation de l'ossuaire contenant des vestiges gallo-romains au sud-est.

Sépulture 2. – Cet adolescent de moins de vingt ans était en très mauvais état de conservation, seuls ont été conservés des fragments de côtes, de vertèbres, de sacrum, de coxal droit, de tibia droit et de fibula. Lors de la fouille, il a pu être observé que le corps suivait une direction approximativement est-ouest (tête à l'est).

Sépulture 3. – Il ne reste de cet individu adulte (plutôt vieux si l'on considère le degré de synostose des sutures crâniennes) que la calotte crânienne écrasée en place et des os du carpe gauche. La position du crâne indique plutôt un développement du corps vers l'ouest. Mais cette sépulture située au nord-est de l'ossuaire gallo-romain a probablement été endommagée par l'installation de celui-ci.

Un petit bol en céramique gisait tout à côté du crâne.

Sépulture 4. – Cet adulte est représenté par des membres inférieurs fléchis, quelques fragments du crâne et un fragment de la scapula droite. Le membre inférieur droit est en vue latérale sur le membre inférieur gauche qui est en vue médiale. Les connexions à hauteur des genoux sont relativement bien conservées. Il semble donc qu'il ait été déposé sur le dos (les membres inférieurs fléchis), dans une direction est-ouest (tête à l'est) et probablement au moins en ce qui concerne les membres inférieurs dans un espace restreint (la décomposition finie, les os sont restés à leur

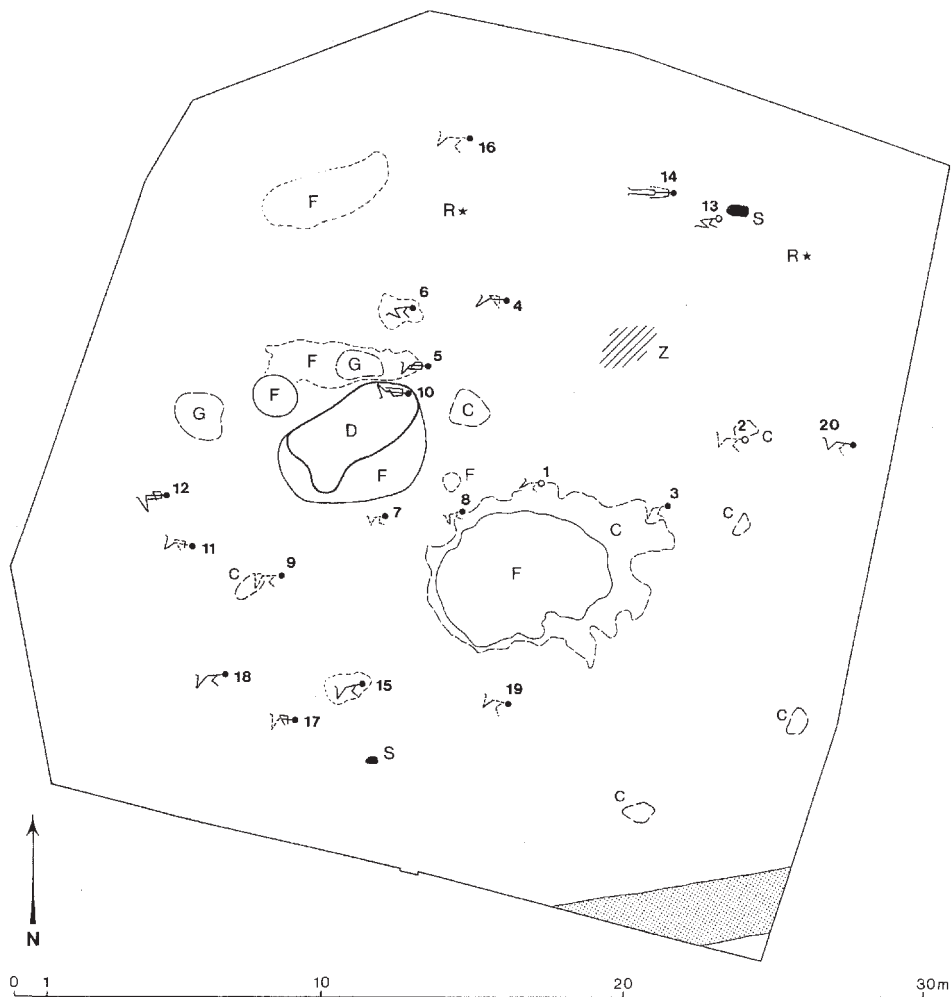


Fig. 1 – Plan d'ensemble de la nécropole. 1 à 20 : sépultures (la position des individus est indiquée de façon schématique); C : accumulation de pierres calcaires; D : dalle de grès recouvrant la sépulture 10; F : fosse; G : amas de grès; R : ocre; S : structure de combustion; Z : zone occupée par une concentration de vestiges (restes de faune et fragments de céramique); en grisé : fossé comblé à la période de la Tène finale ou gallo-romaine précoce.

place initiale alors qu'ils auraient pu être déstabilisés dans un espace vide).

Un élément ferreux naturel peut avoir été déposé intentionnellement dans la sépulture. Une zone d'ocre très dense a en outre été notée au niveau du crâne.

Sépulture 5. – Il s'agit d'un homme adulte relativement bien conservé. Le pariétal gauche est en vue médiale, sa partie antérieure au sud. La mandibule, en vue légèrement supérieure, n'a pas conservé de connexion étroite avec le crâne qui semble s'être ainsi effondré sur le fond de la fosse. L'humérus gauche est en vue latérale, en connexion étroite avec l'ulna qui est aussi en vue latérale. L'ensemble du membre supérieur gauche marque un effet de paroi. L'avant-bras droit lui est en position postérieure sur les dernières vertèbres lombaires, perpendiculaire à l'axe vertébral. L'humérus droit est absent, cependant nous pouvons penser que l'avant-bras a beaucoup bougé ou que l'axe de la ceinture scapulaire était oblique par rapport à l'axe vertébral. La ceinture pelvienne s'est ouverte et a subi une distorsion. Coxal gauche et fémur

ne sont pas en connexion. Le membre inférieur gauche fléchi est en vue médiale sous le membre inférieur droit qui lui aussi est fléchi mais en vue latérale. La connexion à hauteur du genou droit est plutôt lâche, l'extrémité distale du fémur ayant légèrement glissé sur le fond de la fosse. Ces observations témoignent d'une décomposition en espace limité avec des équilibres instables conservés (membres supérieurs gauche et membres inférieurs) et des mouvements effectués (crâne et ceinture pelvienne).

Le corps a été déposé sur le dos, le membre supérieur gauche est en extension, le droit en flexion ainsi que les membres inférieurs. Il suit une direction est-ouest (tête à l'est, la face vers le sud). Il repose à l'extrémité est d'une grande fosse longiligne au centre de laquelle se trouvait un amas de grès (fig. 2). L'ensemble est juste au nord de la sépulture sous dalle (sépulture 10), les deux individus se font face. Tout comme l'individu de la sépulture 10, l'individu de la sépulture 5 semble avoir reçu un traitement particulier. Le mobilier l'accompagnant était relativement abondant par rapport à d'autres sépultures du site : au moins 4 dents de cerf

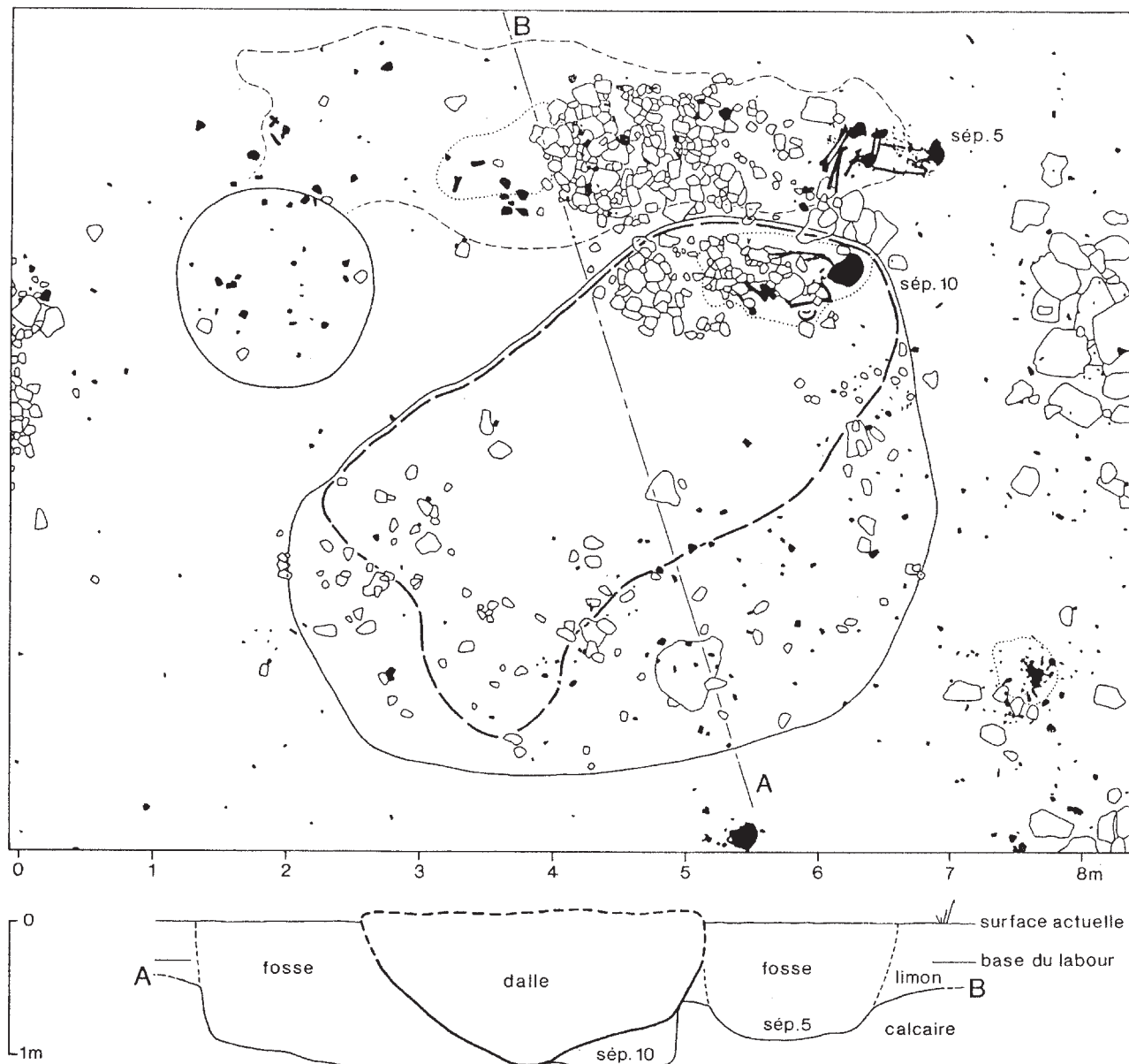


Fig. 2 – Plan du secteur de la sépulture sous dalle (les blocs de grès et les pierres calcaires ont été laissés en blanc, les vestiges osseux, céramiques et lithiques apparaissent en noir).

perforées et deux pendeloques en pierre verte constituant les éléments d'un collier, une hache polie en grès et un petit morceau de minéral noirâtre. Un fragment de canine inférieure de suidé a été retrouvé non loin de la sépulture, mais dans un terrier. Sa relation éventuelle avec la tombe ne peut donc être précisée.

Sépulture 6. – Cette sépulture d'adulte est située au nord de la sépulture 5. Les ossements sont relativement bien conservés. Le crâne est en vue latérale droite. Les vertèbres en vue postéro-latérale droite ont conservé de bonnes connexions. Le membre supérieur droit est fléchi vers l'avant, l'humérus en vue postéro-latérale n'est plus en connexion avec la scapula. Les membres inférieurs sont fléchis vers l'avant. Il n'y a plus non plus de connexion à hauteur des genoux. Le

fémur droit est en vue postéro-latérale alors que la jambe droite est en vue antéro-latérale. À gauche la position est plus difficilement identifiable néanmoins la connexion entre le fémur et la jambe n'apparaît pas très étroite. La décomposition s'est effectuée dans un espace restreint.

Le corps a été déposé sur le côté gauche dans une fosse aux contours irréguliers. Il suit une direction est-ouest, tête à l'est et le visage vers le sud. Cette sépulture ne semble avoir contenu aucun mobilier en matériau susceptible de s'être conservé.

Sépulture 7. – Il ne reste de cet enfant, mort aux alentours de sa deuxième année, que le crâne, des fragments de membre supérieur et d'ilion. La disposition des vestiges observée au moment de la fouille

suggère une orientation est-ouest du corps. Cette sépulture a été implantée au sud de la sépulture sous dalle.

Sépulture 8. – Cet adolescent de moins de 18 ans est très mal conservé. Il est représenté par les moitiés proximales des fémurs, des fragments des coxaux et un fragment de fibula, auxquels s'ajoutent des fragments de crâne recueillis à proximité. Le fémur gauche est en vue médiale et le droit, qui le recouvre en vue latérale. Ils ne sont pas en connexion avec les coxaux. Cette sépulture a probablement été perturbée par l'installation de l'ossuaire gallo-romain au sud-est.

Une dent de cerf perforée et deux grandes lames de silex, déplacées de leur position initiale, peuvent provenir de cette sépulture.

Sépulture 9. – Le seul vestige anthropologique de cette sépulture est un crâne d'adulte, dont la face est tournée vers le sud. Un large tesson de panse d'un vase à paroi fine, dont la présence est peut-être fortuite, a été rencontré contre le crâne.

Sépulture 10. – Il s'agit de la sépulture sous dalle, sépulture qui est à l'origine de la découverte du site, Maurice Lejour ayant pu localiser l'emplacement du mégalithe détruit en 1954.

La dalle mesurant 4,50 m de long sur 2,30 m de large et environ 1 m d'épaisseur occupait une grande partie de la fosse et limitait l'espace propre à la sépulture à un petit réduit situé au nord de la cavité (fig. 2). La fosse elle-même, sensiblement plus grande que la dalle, atteignait 1,20 m de profondeur; son fond était à peu près plat et ses parois plutôt verticales.

La dalle dans sa moitié nord servait donc de couverture voire de fermeture à la sépulture. Par ailleurs le corps était recouvert de blocs de grès et la tête se trouvait recouverte de tuf.

L'homme adulte reposait sur le fond de la fosse. Son avant-bras droit, sa main droite, l'extrémité proximale du fémur droit et le coxal droit gisaient écrasés sur une pierre plate en calcaire.

Le crâne et la mandibule sont restés en bonne connexion ainsi que l'ensemble des ossements. Le membre supérieur droit marque un effet de paroi. Le fémur droit, en vue médiale, est resté en équilibre sur la pierre calcaire alors que la jambe s'est effondrée sur le fond de la fosse et apparaît en vue postérieure. La décomposition semble s'être passée dans un espace limité.

L'individu a donc été déposé sur le dos les membres inférieurs fléchis ainsi que le membre supérieur droit (main sur l'abdomen). Son corps est dans une direction est-ouest, la tête à l'est et le visage orienté vers le sud.

Un mobilier notable accompagnait le défunt : bracelet constitué d'une défense de suidé, lame retouchée en silex, armatures de flèches perçantes en silex (deux exemplaires), morceau probable de colorant noirâtre portant des stries.

Sépulture 11. – Il s'agit d'un jeune adulte représenté par le crâne, la mandibule (tous les deux en bonne connexion), des fragments de l'humérus droit,

de la scapula droite, de la clavicule droite, de vertèbres, de coxaux et des fémurs. Le mauvais état de conservation ne nous permet pas d'interpréter le mode de décomposition ni la position initiale du corps. Néanmoins il apparaît que le corps a été déposé sur le dos les membres inférieurs éventuellement fléchis. Il était orienté est-ouest (tête à l'est), le visage tourné vers le sud.

Des tessons issus d'un même récipient recueillis à proximité peuvent signaler, sans aucune certitude, le dépôt d'un vase dans la sépulture.

Sépulture 12. – Cet homme adulte est relativement bien conservé. Son crâne est en vue latérale droite en bonne connexion avec la mandibule. La ceinture scapulaire, les extrémités proximales des humérus, les vertèbres cervicales et les dernières thoraciques sont manquantes. Les vertèbres thoraciques restantes sont en vue postérieure, les lombaires en vue latérale droite. Le membre supérieur gauche est en extension avec de bonnes connexions ainsi que la main, le droit est fléchi. Le coxal gauche est en vue médiale en connexion lâche avec le fémur qui est en vue antéro-latérale. Le coxal droit n'est donc pas resté en équilibre instable et s'est effondré sur le fond de la fosse. Le corps a été déposé sur le côté gauche, le membre supérieur droit fléchi ainsi que les membres inférieurs. Cet individu s'est décomposé dans un espace limité. Il suit une direction est-ouest (tête à l'est), visage vers le sud.

Le mobilier l'accompagnant était composé de cinq armatures tranchantes.

Sépulture 13. – Il restait de cet adulte une partie des membres supérieurs, les membres inférieurs et les coxaux. Le coxal gauche est en vue endopelvienne, l'extrémité distale au sud-ouest, il n'a plus de connexion avec le fémur qui apparaît en vue postérieure et qui a son extrémité distale à l'est. Le fémur droit, recouvrant le gauche, est lui aussi en vue postérieure mais l'extrémité distale au sud-est. Il semble que le corps ait été déposé sur le côté gauche, selon une orientation est-ouest (tête à l'est), les membres supérieurs et inférieurs fléchis.

Un tranchet en silex se trouvait près des genoux du défunt.

Sépulture 14. – Cet adolescent a été inhumé au nord-est de la nécropole, sa position diffère de l'ensemble des autres personnes inhumées sur le site. Ses ossements sont plutôt mal conservés. Il reste quelques fragments d'occipital, l'humérus gauche en vue postéro-médiale (extrémité distale au nord-est), des fragments de côtes et de vertèbres. Le coxal gauche est en vue endopelvienne, effondré sur le fond de la fosse. Le fémur gauche est en vue antérieure, les tibias se sont légèrement latéralisés. Ces quelques mouvements indiquent que cet individu s'est décomposé en espace plutôt vide, ou moins contraignant que pour les autres sépultures. Déposé sur le dos, les membres inférieurs en extension (les membres supérieurs sont manquants), le corps suit une direction est-ouest (tête à l'est).

Un élément ferreux naturel a été retrouvé en bordure d'un petit dépôt d'aspect cendrex localisé au niveau du bras gauche.

Sépulture 15. – Il s'agit d'une femme adulte inhumée dans une fosse sépulcrale plutôt ovoïde. Le crâne est en vue latérale droite, en connexion lâche avec la mandibule en vue supéro-latérale droite. Le crâne semble donc avoir été légèrement relevé. Les vertèbres sont en vue latérale droite. Le membre supérieur droit n'est représenté que par quelques esquilles. Le membre supérieur gauche fléchi a des connexions lâches. Le bassin est resté fermé mettant le coxal droit en équilibre, l'ensemble du membre inférieur droit a conservé ses connexions étroites, le gauche, et notamment le fémur, a connu un gros bouleversement anatomique puisqu'il recouvre le fémur droit, bouleversement difficilement imputable aux phénomènes de décomposition. Ce corps a donc évolué dans un espace plutôt restreint. Il a été déposé sur le côté gauche, les membres inférieurs et le membre supérieur gauche fléchis, dans une direction est-ouest, tête à l'est et visage tourné vers le sud.

Une meule en grès a été observée juste devant le corps. Un grattoir et une pièce esquillée en silex gisaient dans la région des pieds.

Sépulture 16. – Il ne reste de cette sépulture que quelques fragments de crâne et de diaphyses. Il a pu être noté lors de la fouille que le corps était probablement orienté est-ouest (tête à l'est).

Sépulture 17. – Ce squelette de femme adulte a été endommagé probablement par le passage d'animaux fouisseurs. Un fragment d'occipital est en vue latérale droite, l'ensemble des vertèbres a conservé de bonnes connexions (avec quelques bouleversements à hauteur du rachis lombaire). La clavicule droite a suivi le manubrium dans la migration de ce dernier vers le sud. L'hémi-thorax gauche est effondré sur le fond de la fosse, recouvert par le membre supérieur droit fléchi (absence de connexion à hauteur du coude), l'humérus gauche est parallèle au droit mais l'absence de l'avant-bras ne nous permet pas d'interpréter sa position. Le coxal droit s'est affaissé sur le fond de la fosse.

Ce corps a été déposé sur le dos, le membre supérieur droit fléchi vers le sud. Il suivait une direction est-ouest (tête à l'est et visage tourné vers le sud). Il s'est décomposé dans un espace restreint, délimité éventuellement au nord par une ligne tangente au crâne, à l'humérus droit, aux fragments de côtes droites et au coxal droit et marquant un effet de paroi.

97 dentales (parfois emboîtés les uns dans les autres) ont été retrouvés dans la sépulture, la plupart au niveau de la poitrine.

Sépulture 18. – Cette sépulture est représentée par un squelette de jeune homme adulte (moins de 25 ans) très abîmé. Un fragment de frontal apparaît en vue supéro-latérale droite indiquant que le crâne pouvait avoir une position relevée. Le coude droit est fléchi.

Le coxal gauche s'est affaissé sur le fond de la fosse, entraînant une légère rotation latérale du fémur. La connexion du genou droit est lâche puisque le fémur appuyé sur le fémur gauche a suivi ce dernier dans son mouvement en effectuant une rotation médiale.

La décomposition s'est faite dans un milieu plutôt limité. Le corps a été déposé sur le côté gauche, les membres inférieurs fléchis, dans une direction est-ouest (tête à l'est). Une pierre calcaire fortement ocrée en son centre (la face ocrée étant tournée vers le sol) a été observée à proximité du crâne.

Sépulture 19. – Elle présente un squelette d'adolescent en très mauvais état de conservation. Le crâne est en vue latérale droite, il est écrasé en place. La mandibule est en vue supérieure. L'atlas est en vue antérieure, face supérieure au sud. Le crâne devait donc être relevé et s'est affaissé vers le sud. Le coxal gauche est en vue endopelvienne en bonne connexion avec le fémur qui est en vue postérieure. Le coxal droit est en vue exopelvienne, en connexion lâche avec le fémur. Le corps s'est décomposé en espace contraignant, avec de fortes pressions comme celle subie par le crâne. Il a été déposé sur le côté gauche, la position des membres supérieurs restera inconnue, mais on peut supposer une position fléchie en ce qui concerne les membres inférieurs. Sa direction est est-ouest, la tête à l'est et le visage tourné vers le sud.

Un collier constitué au minimum de 19 dentales, 18 dents de cerf perforées et 5 perles discoïdes accompagnait le défunt. Un éclat retouché en silex a pu être déposé intentionnellement dans la tombe.

Sépulture 20. – Il s'agit d'un adulte dont les os sont en très mauvais état de conservation. Son crâne est en vue latérale droite, les membres inférieurs sont fléchis.

Cette personne a vraisemblablement été déposée sur le côté gauche, les membres inférieurs fléchis, dans une direction est-ouest (tête à l'est et visage vers le sud).

Autres sépultures. – L'inventaire des divers os humains recueillis épars sur l'aire de la nécropole, dans la couche de limon séparant le substrat calcaire de la terre de labours, permet de déduire la présence ancienne sur le site d'autres sépultures probablement néolithiques, totalement détruites par des terriers et impossibles à localiser. Sont à signaler : un enfant dont l'âge pouvait se situer entre cinq et sept ans, un adolescent de moins de vingt ans et un adulte.

La position des corps. – À la lumière de l'analyse de la position des corps, deux grandes tendances se dégagent dans leurs dépôts :

- décubitus dorsal, membres inférieurs fléchis (sépultures 4, 5, 10, 11, 17) ou en extension (un seul cas repéré : sépulture 14) ;
- décubitus latéral gauche, membres (les deux membres inférieurs et au moins un membre supérieur) fléchis vers l'avant (sépultures 1, 6, 12, 13, 15, 18, 19, 20).

Il semble donc que la constance dans la flexion des membres ait une importance, qu'elle se fasse dans l'axe du rachis ou en avant du corps.

En tout état de cause, les corps suivent toujours une direction est-ouest, la tête à l'est, et la face est toujours tournée vers le sud. L'individu sous dalle est le seul à avoir les membres fléchis au nord, en opposition à la position du visage. Il fait ainsi face à l'individu de la sépulture 5, tout en ayant comme chaque cadavre la face tournée vers le sud.

L'espace sépulcral. – L'observation de la position des os témoigne plutôt d'un colmatage rapide des fosses avec présence d'un contenant souple abritant les cadavres et délimitant un espace limité et contraignant. En effet, les déplacements des os sont faibles, la position des membres inférieurs indique une compression importante et des effets de paroi, ou plutôt des effets de limite, sont perceptibles à l'intérieur de fosses plus vastes.

Les gestes funéraires sont donc répétitifs et stéréotypés, de façon à correspondre à un rituel funéraire.

La nécropole

Un noyau ? ou un début ?

La sépulture 10 par son traitement exceptionnel qui évoque celle d'un personnage privilégié pourrait être perçue comme un noyau ou un point de départ de la nécropole. En effet, cette tombe recouverte d'une énorme dalle de grès marque bien sûr par le traitement très particulier apporté à la sépulture de ce défunt – traitement qui a demandé l'intervention physique de plusieurs de ses contemporains (la dalle de grès ne peut avoir été prélevée, au plus près qu'à 2,7 km du site) – mais aussi par sa position relativement centrale dans la nécropole et la nature du mobilier qui l'accompagnait.

Par ailleurs, la position de l'individu de la sépulture 10 faisant face à l'individu de la sépulture 5 et la relative proximité de ces deux inhumés témoignent peut-être du choix de rapprocher ces deux individus pour former un noyau fondateur.

Une fin ?

Si l'on peut apprécier le début de cette nécropole, peut-être peut-on envisager sa fin notamment avec la sépulture 14. En effet, celle-ci apparaît très différente des autres sépultures par la position du corps dont les membres inférieurs sont en extension et dont la décomposition s'est vraisemblablement déroulée en espace vide. Sa localisation en périphérie de la nécropole peut constituer un argument supplémentaire en faveur de cette hypothèse.

L'organisation

Chaque sépulture est bien individualisée, il n'y a pas d'interférence (l'espace entre chacune est au minimum de 1 m). Cette disposition régulière des sépultures sur un territoire défini foncièrement dans sa fonction implique un marquage des fosses et une possibilité de cheminer entre celles-ci.

Cependant deux questions restent posées : les inhumations sont-elles simultanées ou successives ? la nécropole est-elle ouverte à toute une communauté et dans l'affirmative à quel type de communauté ?

Si les inhumations sont simultanées, les pratiques funéraires mettent en évidence l'importance donnée à chaque individu (selon un recrutement inconnu).

Si les inhumations sont successives, il s'agit alors de gérer un espace selon une idée de la collectivité (celle-ci restant à définir) dans un cadre funéraire.

D'où provenaient les inhumés ?

La relation éventuelle entre la nécropole et les habitats, certains ou supposés, repérés dans le secteur du Gâtinais beauceron où se situe la nécropole est encore difficile à appréhender.

La nécropole est située sur un plateau calcaire recouvert de limon, à près de 2 km du cours de l'Essonne et à quelques centaines de mètres d'un vallon faiblement encaissé, sec de nos jours. Un site Cerny a été localisé par Maurice Lejour sur le même plateau, de l'autre côté de ce vallon, à seulement 1 km de la nécropole, au lieu-dit le Bois Guillot sur la commune d'Orville (Simonin, 1997, p. 42 et 54 ; Mordant, Simonin, 1997, p. 321). La situation de ce gisement, en zone limoneuse à peu près plane et à proximité immédiate de la partie la plus élevée d'un vallon, convient parfaitement pour un site d'habitat. Malheureusement, les labours n'ont livré qu'un petit nombre d'éléments céramiques qui ne permettent pas d'affiner la datation au sein de la culture de Cerny.

Deux autres sites Cerny ont été repérés dans la même contrée par Maurice Lejour. Il s'agit dans les deux cas de sites d'éperons dominant la vallée de l'Essonne. L'un, celui de la Vallée Gouleau, à Briarres-sur-Essonne (Loiret), situé à 3,2 km de la nécropole des Fiefs, a livré en surface une portion de vase qu'il est possible d'attribuer au Cerny-Videlles (Louboutin, Simonin, 1997, p. 159-160). L'autre, celui du Châtelet, à Boulancourt (Seine-et-Marne), situé à 2,5 km de la nécropole et du même côté de la vallée que cette dernière, a pu faire l'objet d'une fouille qui a donné lieu à la découverte de nombreux vestiges de la culture de Cerny (Simonin, 1993 et 1997). Ce site correspond à un habitat important occupé, entre autres, par les gens du Cerny-Videlles. Il est donc très possible que les sites d'Orville et de Boulancourt aient à un moment donné fonctionné de manière synchrone, voire en liaison directe l'un avec l'autre.

LES AMÉNAGEMENTS DIVERS (D.S.)

Les amas de grès

Deux amas de blocs de grès de dimensions assez faibles (les plus grands éléments atteignent une vingtaine de centimètres) ont été mis au jour à proximité immédiate de la sépulture sous dalle (fig. 1 et 2). L'un, contigu au mégalithe, se trouvait dans la longue fosse qui a reçu la sépulture 5 à son extrémité est. L'autre occupait une fosse creusée dans le limon à 2 m à

l'ouest de la dalle. Plusieurs des morceaux de grès présentent une plage ou une portion de rainure de polissage. Des pierres calcaires étaient mêlées à ces amas.

Il est possible que ces grès proviennent, comme ceux qui recouvraient le corps de l'homme gisant sous le mégalithe, de la mise en forme définitive de la dalle avant son dépôt dans la fosse – rappelons que celle-ci, de section triangulaire, reposait en son milieu sur le fond de la fosse et s'appuyait, du côté nord, sur le bord de cette dernière. La disparition de la dalle, dont seuls de menus débris ont été retrouvés, ne permet toutefois pas de vérifier cette hypothèse. Par ailleurs, on ne peut pas non plus affirmer que tous les fragments sont issus du même bloc rocheux, ni que les opérations de débitage se sont déroulées en une seule fois.

Les groupements de pierres calcaires

Quelques groupements de pierres calcaires, gisant manifestement dans des terriers de blaireaux effondrés, ont été observés en différents points de la fouille. À ces groupements s'ajoutent des pierres éparses dont la position initiale ne peut non plus être précisée. Compte tenu de la nature pulvérulente du calcaire qui forme le substrat à l'endroit du site, toutes ces pierres ont nécessairement été apportées sur les lieux. De plus, elles sont pour la plupart de forme plate, ce qui implique qu'une sérieuse sélection a été opérée lors de leur prélèvement.

Aucune relation directe ne peut être établie entre les pierres et les sépultures, qui ne partagent pas les mêmes emplacements. On ne décèle aucune trace évidente d'aménagement (couverture, muret latéral, entourage de pierres...) qui aurait pu être destiné à protéger ces sépultures. Si l'on en juge par leur position de découverte, il semble bien, par contre, que les pierres se trouvaient fréquemment placées à une altitude assez haute par rapport au substrat calcaire, voire même au niveau de la surface du sol. Jamais brûlées, il est exclu qu'elles aient été utilisées pour aménager des structures de combustion.

Un amas relativement plus important constitué d'une trentaine de pierres a été localisé à 1 m de l'extrémité nord-est du mégalithe (fig. 1 et 2). Plusieurs des pierres plates qui le constituaient mesuraient entre 40 et 60 cm de longueur. Cet ensemble pourrait signaler un aménagement en relation avec la sépulture sous dalle. Aucun débris de grès pouvant suggérer l'existence d'un menhir, tel que le cas se présente à Mallesherbes et à Milly-la-Forêt (Richard, 1986), n'a cependant été mis au jour à cet endroit.

La fosse circulaire

Une fosse circulaire de 1,50 m de diamètre et 1,25 m de profondeur (sous la surface du sol actuelle) a été découverte à seulement 50 cm de la dalle, entre les deux amas de grès (fig. 2). Les parois de cette fosse sont verticales dans sa partie inférieure creusée dans le calcaire. Le fond est plat. Elle n'a livré aucun reste humain.

Cette fosse, par sa forme, évoque un puits mais elle n'a pu en avoir la fonction. Sa destination initiale échappe peut-être à une nécessité d'ordre matériel. Il convient de noter que cette structure occupe un emplacement tout à fait remarquable, à proximité immédiate de la sépulture sous dalle.

Les foyers

Les emplacements de deux foyers ont été relevés à la périphérie de la nécropole, l'un au nord, l'autre au sud (fig. 1). Le foyer nord se présentait sous la forme d'une zone de terre rubéfiée couvrant une surface d'une trentaine de décimètres carrés accompagnée d'une lentille de terre noirâtre contenant des particules charbonneuses et un éclat de silex. Le foyer sud, plus restreint ou moins bien conservé, possédait une surface rubéfiée couvrant à peine une dizaine de décimètres carrés. L'un et l'autre de ces foyers étaient établis dans de petites cavités creusées dans le limon. Si leur datation ne peut être tenue pour certaine, en l'absence de matériel archéologique significatif, on peut remarquer qu'ils occupent des emplacements qui ne les excluent pas de l'aire de la nécropole.

L'utilisation du feu sur le site est d'ailleurs prouvée par la présence de 43 silex taillés (dont 2 outils) et 68 ossements d'animaux brûlés. Au sud-est de la sépulture sous dalle, une poche de sédiment grisâtre évoquant un rejet de foyer a cependant permis d'identifier une petite cavité creusée dans le limon et contenant une petite concentration de vestiges (fig. 2). Au sein de cette dernière se remarquent des fragments d'un bloc de silex meulier éclaté au feu et des fragments d'os d'animaux dont certains sont brûlés. La fosse de la sépulture 5 contenait, elle aussi, immédiatement à l'ouest de l'amas de grès, une lentille de sédiment d'aspect semblable (fig. 2). Enfin, dans le secteur nord-ouest de la nécropole, quelques traces charbonneuses ont été observées dans une probable fosse se signalant dans le limon par une coloration plus sombre de la terre.

Un ossuaire gallo-romain dans une fosse néolithique ?

Une vaste fosse, contenant des vestiges gallo-romains, occupe une partie de l'aire de la nécropole au sud-est de la sépulture sous dalle (fig. 1). Cette structure de forme irrégulière, de 5,70 m de longueur maximale, couvrant un peu plus de 18 m², atteint 0,80 m de profondeur sous le labour. Elle présente des parois tantôt sub-verticales, tantôt obliques, et un fond plat. Son remplissage a livré de nombreux os humains très fragmentés (non étudiés à ce jour), auxquels se mêlaient divers vestiges d'époque historique, principalement gallo-romaine : deux monnaies (non identifiées), 7 clous, tiges et plaques de fer, 1 nodule scoriacé, 1 débris d'objet en tôle de bronze, 12 tessons de poterie tournée (dont 2 fragments de céramique sigillée) et 3 morceaux de tuiles. Les os présentent une altération superficielle bien plus faible que celle observée sur les ossements provenant des sépultures néolithiques. Leur importante fragmentation peut être due

aux conditions dans lesquels ces vestiges ont été rassemblés (on peut faire l'hypothèse qu'il s'agit d'ossements provenant de la destruction de sépultures) avant d'être enfouis sur le site des Fiefs.

La présence de ce matériel céramique et métallique ne laissant aucun doute sur l'âge historique du comblement de la fosse, il a été émis l'hypothèse selon laquelle cette fosse pouvait avoir été creusée à l'époque

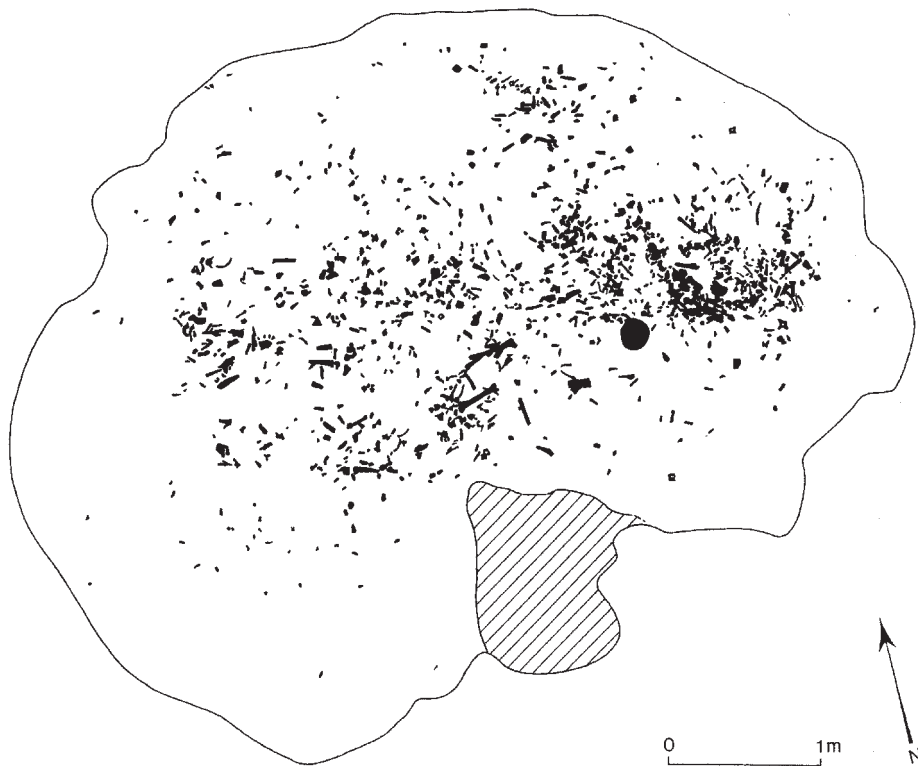


Fig. 3 – Répartition des ossements à l'intérieur de la grande fosse (en hachures : perturbation moderne).



Fig. 4 – Répartition de débris de silex meulier (cercles vides) et de vestiges d'époque historique (autres symboles) à l'intérieur et aux abords de la grande fosse ; cercles pleins : monnaies ; étoiles : fragments de céramiques tournées ; carrés : fragments de tuiles ; triangles : débris métalliques ; losange : tesson de céramique non tournée du 2^e âge du Fer (en hachures : perturbation moderne).

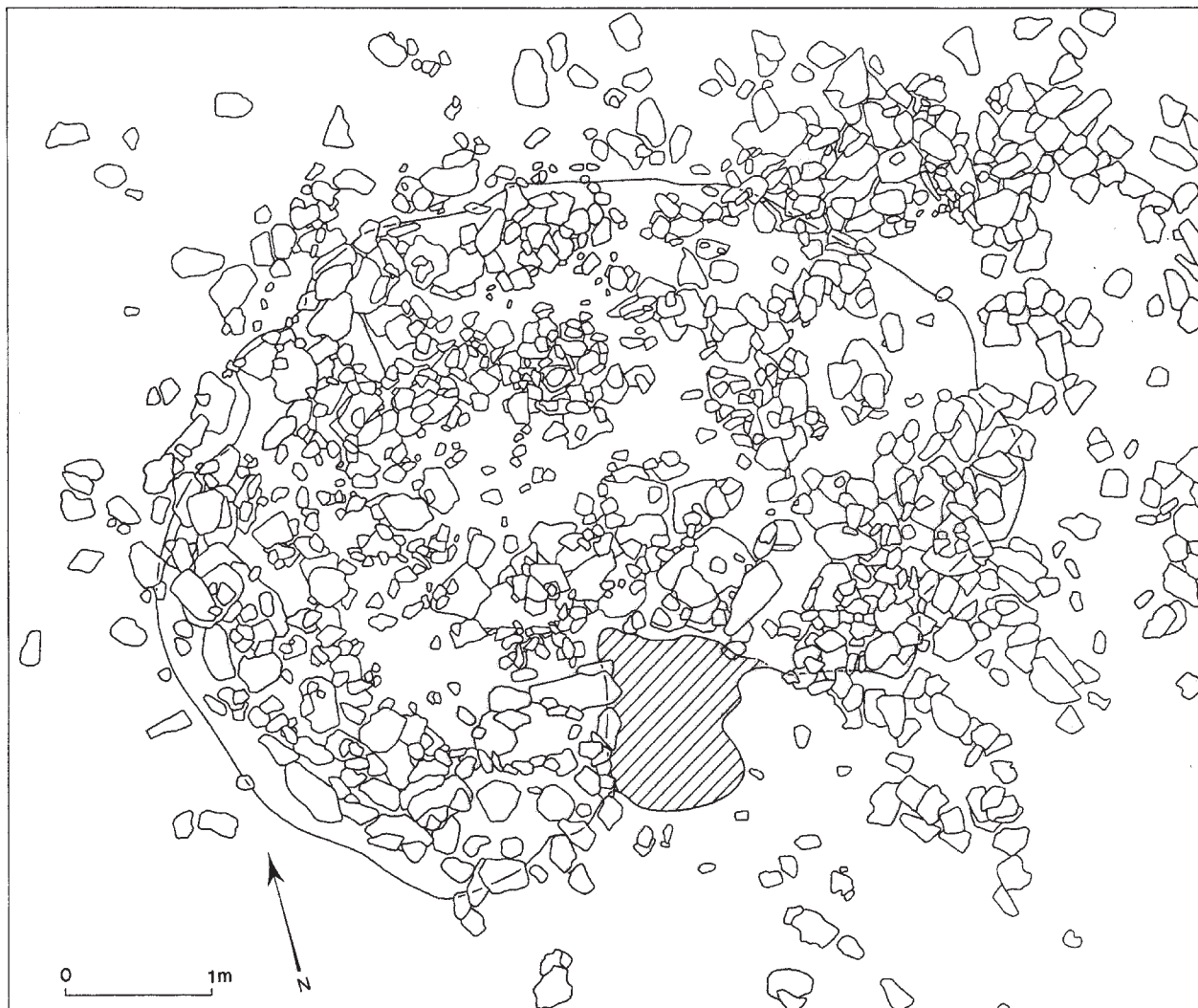


Fig. 5 – Répartition des pierres calcaires à l'intérieur et en bordure de la grande fosse (en hachures, perturbation moderne).

gallo-romaine pour servir d'ossuaire (Simonin, 1991, p. 54). Avec le recul, et en prenant en compte un certain nombre d'anomalies qui affectent la structure concernée, il est permis de se demander si l'installation de cet ossuaire n'est pas venue perturber une fosse antérieure et, en l'occurrence, néolithique.

En effet, si le mobilier gallo-romain et les restes humains qui lui sont associés étaient présents sur toute la hauteur du remplissage de la fosse, on remarque aussi que leur répartition ne concerne pas la totalité de l'espace occupé par la structure (fig. 3 et 4). On peut donc s'étonner qu'une excavation aussi vaste ait été réalisée pour accueillir une quantité somme toute assez limitée de restes humains (leur poids total est d'environ 15 kg). Le calcaire pulvérulent extrait du sol lors du creusement n'a pas été retrouvé dans le comblement. En outre, la fosse contenait une grande quantité de pierres généralement plates, en partie associées aux vestiges osseux, mais surtout accumulées près des bords de la cavité, à la périphérie de l'ossuaire (fig. 5). La présence de nombreuses pierres semblables aux précédentes a par ailleurs été constatée aux abords immédiats de la fosse. Quelques silex (un grattoir, de

rare pièces retouchées, une petite série d'éclats souvent brûlés) et divers tessons de la culture de Cerny ont été récoltés au sein de la cavité et, pour certains, en dehors de la zone occupée par l'ossuaire.

À partir des observations qui précèdent, il est possible d'envisager qu'une cavité a été creusée à l'époque historique dans le remplissage initial de la fosse pour y placer des restes humains, provenant peut-être d'un site voisin. Cette intervention aurait ainsi bouleversé l'aspect du comblement et entraîné l'éparpillement, à l'extérieur de la structure, d'une partie des pierres que celle-ci contenait antérieurement. Quelle pouvait être dans ce cas la fonction originelle de la structure ? On se retrouve ici, toutes proportions gardées, devant le même problème que celui soulevé par le site de la Chaise, à Malesherbes (Loiret), où a été observée une immense fosse de plus de 400 m², presque entièrement comblée de pierres calcaires, voisinant avec un menhir et une dalle de grès abritant une sépulture (Vintrou, Richard 1991 ; Simonin *et al.*, 1997).

Un autre point mérite l'attention. Aux vestiges osseux contenus dans la structure se trouvaient mêlés, outre des débris de silex meulier (fig. 4), un nombre

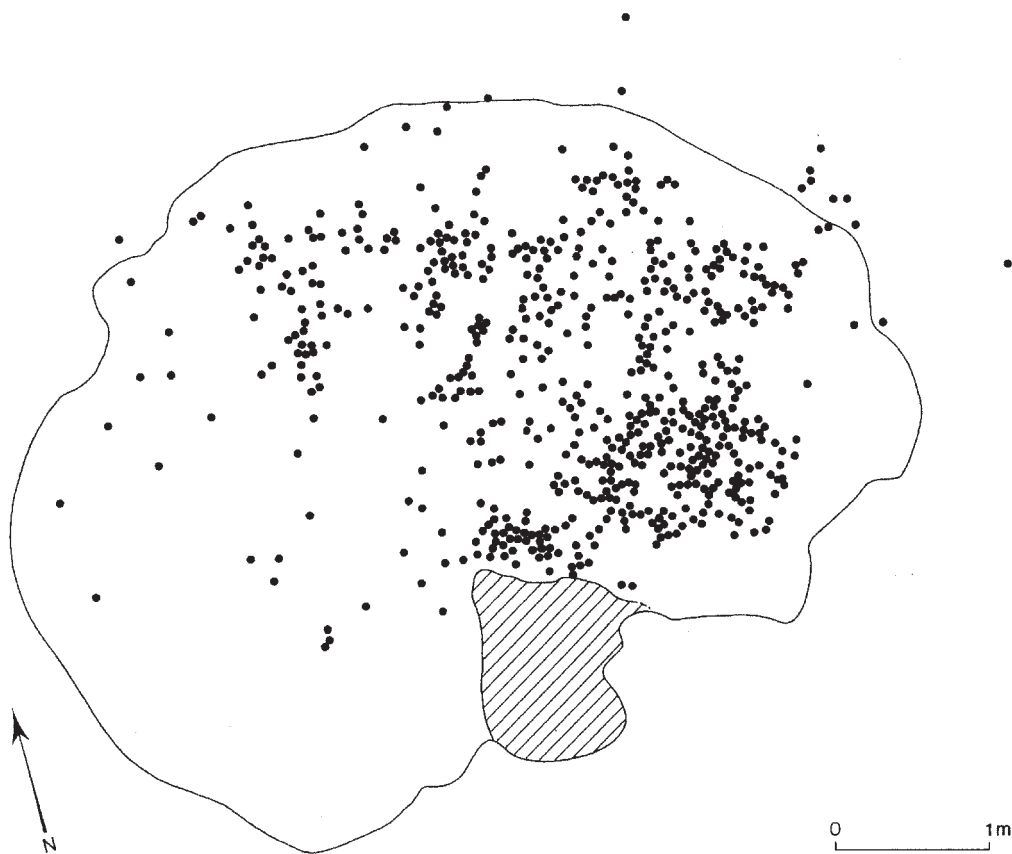


Fig. 6 – Répartition des morceaux de grès à l'intérieur et aux abords de la grande fosse (en hachures : perturbation moderne).

considérable de petits blocs de grès, n'atteignant que rarement une dizaine de centimètres de longueur (fig. 6). Le matériau, au demeurant trop friable pour pouvoir servir à la fabrication des meules, est absolument semblable à celui des débris de la dalle de grès détruite. La question se pose alors de savoir si les travaux liés au dépôt des os humains n'a pas amené la destruction d'un amas de grès identique à ceux qui ont été retrouvés à proximité de la sépulture mégalithique. On peut aussi envisager une autre hypothèse : celle de l'existence, sur le lieu de la nécropole, d'un deuxième mégalithe disparu anciennement. Rien ne peut bien sûr être affirmé à ce sujet. Il convient toutefois de rappeler qu'à la Chaise, le menhir avait été implanté dans la grande fosse, près du bord de cette dernière, certaines grosses pierres assurant le calage du monolithe prenant directement appui sur le fond de la fosse, d'autres se trouvant incluses dans la partie supérieure de l'empierrement (Vintrou, Richard, 1991). La découverte de nombreux fragments de grès, à proximité du menhir parmi cet empierrement, a donné à penser que le bloc avait été partiellement aménagé lors de sa mise en place. Le menhir ne se trouvait, à la Chaise, qu'à 1 m de la dalle, tandis que sur le site de la Pierre Droite, à Milly-la-Forêt (Essonne), qui n'a pas fait l'objet de fouilles, la distance séparant la dalle de la pierre dressée est de presque 5 m (Richard, 1986). Il faut enfin remarquer que ces dalles de sépultures, qui affleurent à peine aujourd'hui au ras du sol,

n'étaient sans doute guère visibles, compte tenu de l'érosion subie ultérieurement par les sols des plateaux de la Beauce et du Gâtinais, à la période néolithique. Dans ces conditions, l'érection de "menhirs indicateurs" à proximité de ces sépultures du début du Néolithique moyen a pu représenter une pratique assez courante.

LE MOBILIER NON DÉPOSÉ DANS LES TOMBES

Les éléments de faune (R.-M. A.)

Près d'un millier de restes osseux figurent parmi les vestiges recueillis dans la zone d'emprise des sépultures. Il s'agit d'ossements isolés et fragmentés qui présentent systématiquement une surface marquée de vermiculures et de profondes cupules qui attestent d'une importante érosion. D'intensité diverse, de l'altération superficielle à la réduction de l'os compact ou de l'émail à une fine enveloppe pulvérulente, celle-ci a fragilisé jusqu'aux éléments les plus résistants comme les dents. Il n'est donc pas étonnant que les dents isolées soient si abondantes. Mais il en résulte surtout une importante fragmentation *in situ* qui semble bien plus marquée que celle liée aux activités de découpe et de préparation culinaires. Augmentant artificiellement le nombre de fragments indéterminés

	NR	% NR	PR (g)	% PR
Bœuf	139	86,88	4300	94,92
Porc	13	8,13	165	3,64
Caprinés	4	2,50	20	0,44
Chien	1	0,63	5	0,11
Cheval	1	0,63	5	0,11
Cerf	1	0,63	30	0,66
Chevreuil	1	0,63	5	0,11
Total déterminés	160	100,00	4530	100,00
Grands ruminants	2		10	
Indéterminés	781		2085	
Total	943		6625	

Tabl. 1 – Décompte des restes osseux d'animaux.

elle représente la principale limite à la détermination ostéologique qui n'a pu concerner qu'environ 15 % des pièces.

La représentation de la faune sauvage est des plus discrètes. Un os de cerf (calcanéum) et un fragment de crâne (maxillaire) de chevreuil ainsi qu'un éclat de molaire supérieure de cheval sont les seuls restes qui ont été reconnus de façon sûre. Un fragment de mandibule aux proportions assez massives d'un grand bovidé

	Bœuf	Porc	Caprinés
Crâne	8	2	
Dents supérieures	28	1	
Mandibules	10	3	
Dents inférieures	43	3	
Dents isolées	35	3	2
Scapula	1		
Humérus	2	1	
Radius-Ulna	2		
Métacarpes	2		
Fémur			1
Tibia	1		
Tarses			1
Côtes	7		
Vertèbres			
Total	139	13	4

Tabl. 2 – Distribution anatomique des restes de principales espèces représentées sur le site.

pourrait par ailleurs indiquer la présence de l'aurochs. Quelques os de blaireau font aussi partie de l'échantillon mais en relation avec l'important réseau de galeries qui perturbe en grande partie le gisement archéologique, leur origine peut être considérée comme intrusive.

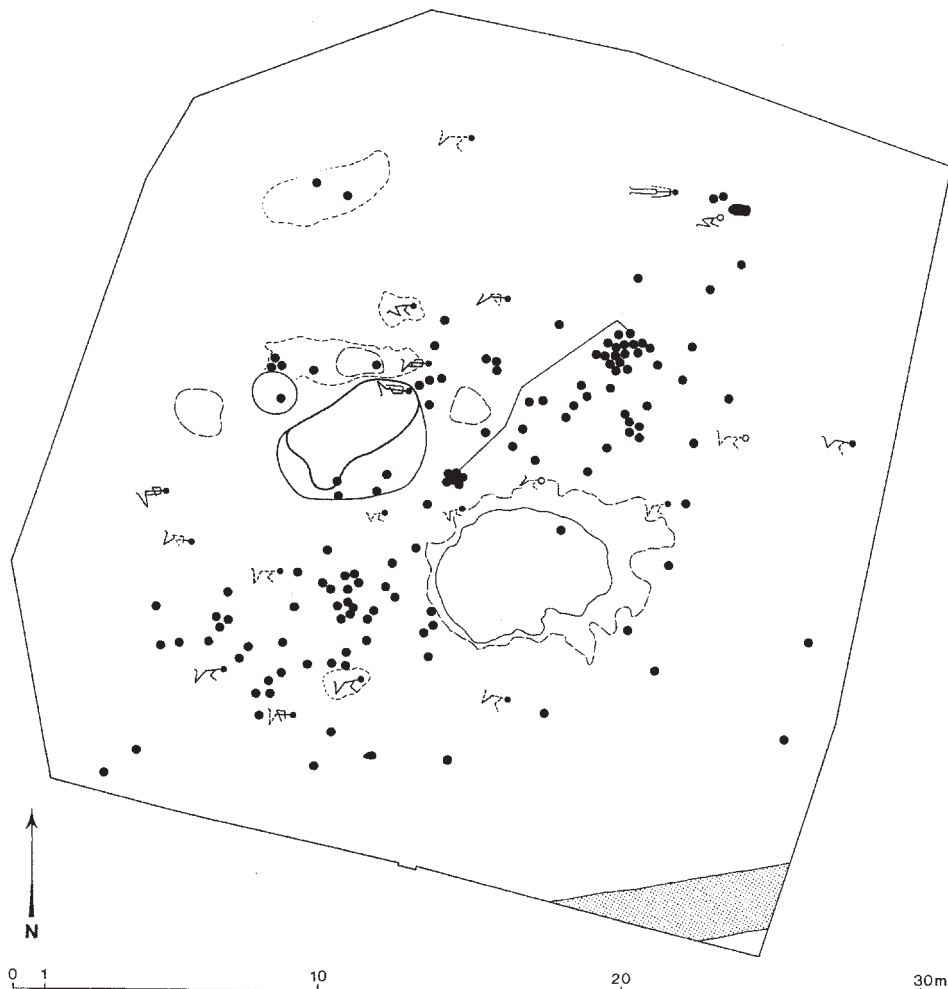


Fig. 7 – Répartition des restes déterminés de bœuf.

		I	H	H/I	Code Grant	Classe Ducos
M3 gauches	K11. 6	14,5	39,1	2,70	12	C
	B16. 2	13,4	59,7	4,46	8	B
	Q10. 2	13,9	44,7	3,22	14	C
	C3. 4	12,5	54,7	4,38	10	B
	I1. 16	12,1	55	4,55	12	B
	E7. 3	14,2	51,7	3,64	12	B
	K1. 16	en miettes			15	C?
M3 droites	C2. 1	13,1	53,8	4,11	8	B
	X14. 5	13,3	54,2	4,08	10	B
	F16. 4	13,6	59,3	4,36	7	B
	B12. 3	13,7	59,5	4,34	10	B
	I2. 24	15,2	43,7	2,88	14	C
M3 appariées	G6-A4	13,7	61,3	4,47	8	B
	M2-J4	15,4	46,4	3,01	12	C
	II-terrier	16,3	45,8	2,81	14	D

Tabl. 3 – Mesures des M3 inférieures de bovins et indication de l'état d'usure (d'après Ducos, 1968).

L'écrasante majorité de ces vestiges osseux (près de 90 %) proviennent du bœuf, tandis que la représentation des autres espèces domestiques est très modeste. Avec respectivement 8 et 2,5 % des restes déterminés, le rôle du porc et plus encore celui des petits ruminants paraît d'ordre nettement secondaire. Un seul reste de vertèbre est attribué au chien. Les décomptes en poids

des restes restituent, en l'amplifiant, la même image de l'importance relative des différentes espèces (tabl. 1). La nette prééminence du bœuf domestique se double par ailleurs d'une distribution assez remarquable des différentes parties anatomiques, puisque près de 90 % de ces restes correspondent à des parties crâniennes (tabl. 2). Cette caractéristique se retrouve dans le cas du porc dont la quinzaine de restes identifiés se répartissent sur les parties crâniennes à l'exception d'un fragment d'humérus.

En ce qui concerne le bœuf, le décompte en nombre minimum d'individus sur la base des molaires inférieures permet d'estimer le nombre d'animaux à près d'une quinzaine. Ce décompte a été obtenu en tenant compte des possibilités d'appariements (3 individus) et du nombre minimum d'individus de fréquence des parties gauches (7 individus) et droites (3 individus). Il s'agit systématiquement d'animaux adultes, âgés, pour la plupart d'entre eux (9 individus), de 2 à 4 ans (classe B de Ducos, 1968) d'après le degré d'usure des dents. Trois individus abattus vers 4-6 ans et deux sujets d'environ 9 ans sont également impliqués (tabl. 3). Cette distribution, qui intègre principalement des animaux proches de leur maturité pondérale ou l'ayant tout juste atteinte, participe d'une sélection préférentielle d'animaux de première qualité bouchère.

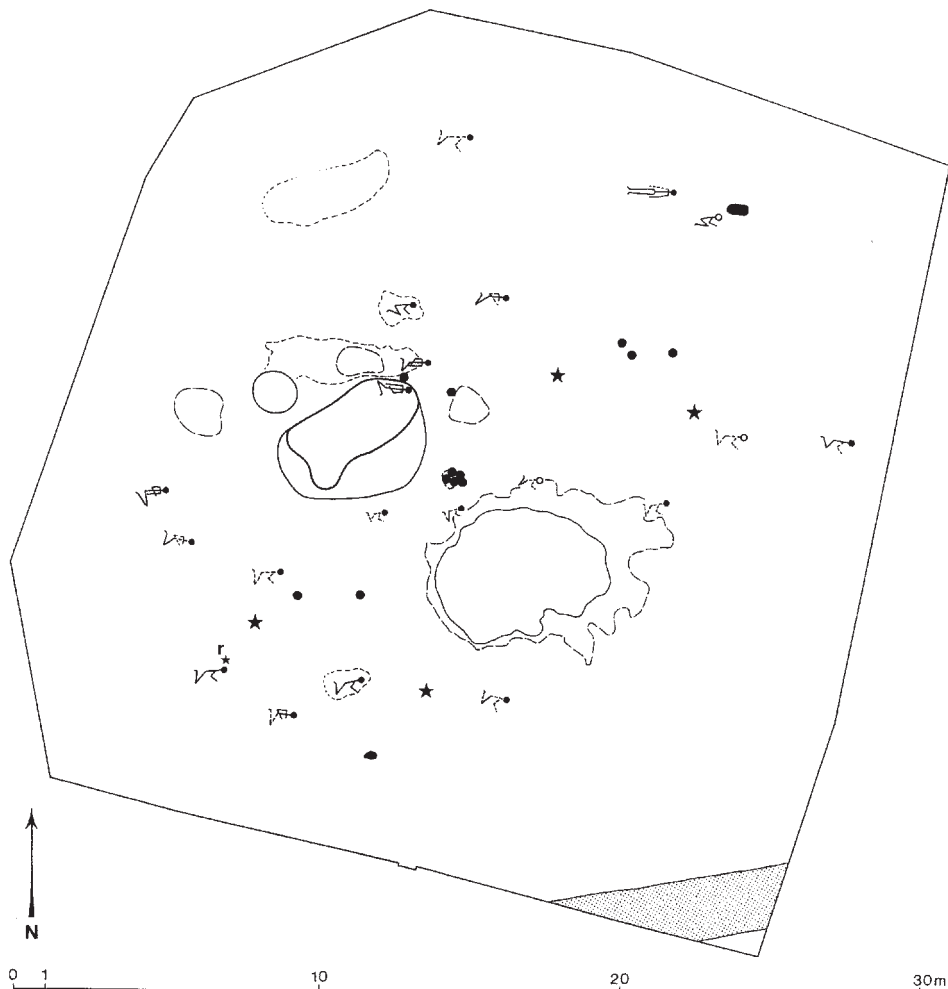


Fig. 8 – Répartition des restes déterminés de porc (cercles pleins) et de caprinés (étoiles).

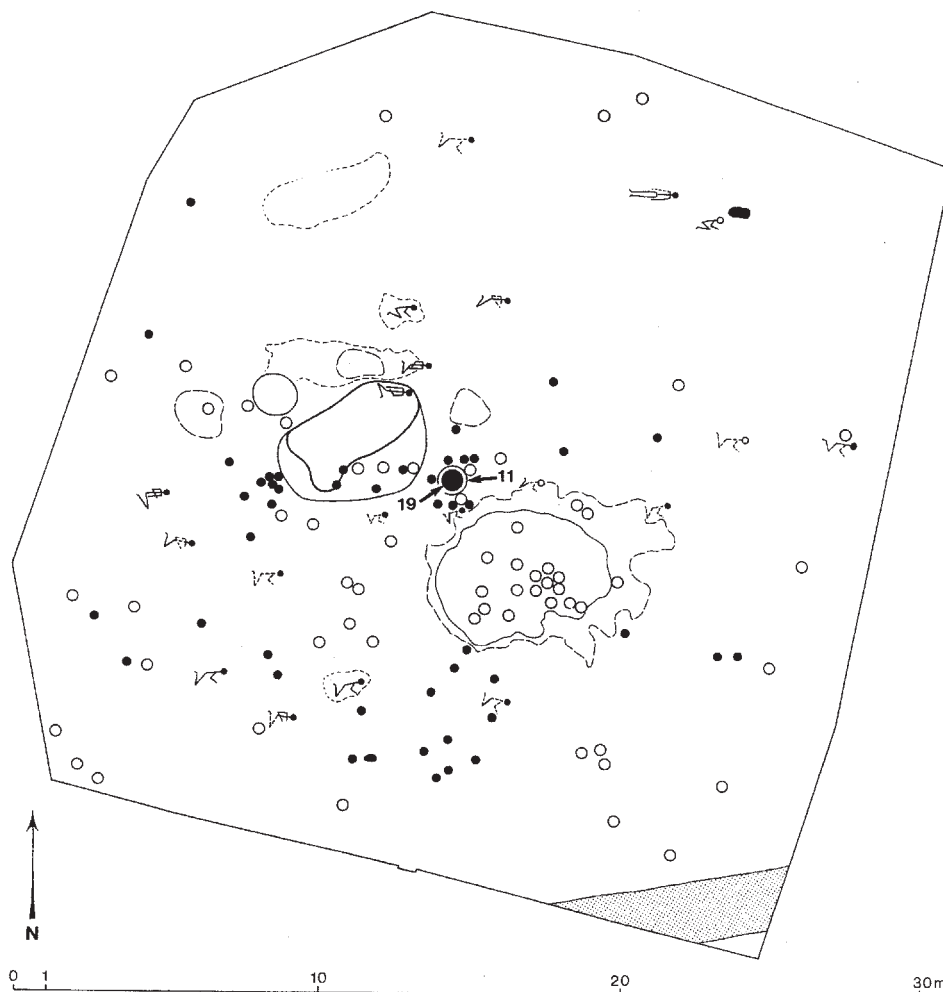


Fig. 9 – Répartition des éléments de faune brûlés (cercles pleins) et de silex brûlés, y compris le silex meulier (cercles vides).

L'examen des dents fait aussi apparaître une caractéristique morphologique particulière qui affecte la troisième molaire inférieure par l'atrophie du dernier lobe. Ce défaut a été repéré sur deux molaires qui ne proviennent pas du même animal mais sa répétition au sein d'un échantillon relativement restreint signale la présence d'animaux génétiquement proches qui pourraient être issus d'un même troupeau. Si l'on se fie aux restes dentaires qui permettent d'individualiser deux animaux adultes (M3 supérieures usées) l'abattage du porc concerne également des sujets matures, ce qui reflète un choix faiblement compatible avec la logique de la spécialisation bouchère à laquelle l'élevage de cet animal est classiquement voué.

Malgré les perturbations imputables à l'intense activité des blaireaux, il est difficile de considérer la répartition au sol de ces restes comme entièrement le fait du hasard. Deux indices laissent soupçonner que ces restes crâniens pourraient participer de véritables dépôts perturbés mais dont l'organisation au sol pourrait conserver quelques traces. En effet, il s'avère que les restes de mandibules de bœuf (fragments de parois et de dents isolées) dispersés sur plusieurs mètres carrés ont pu plusieurs fois être remontés entre eux et

formaient originellement des pièces entières. De la même manière, ces mandibules peuvent, dans certains cas, être associées à des parties du *calvarium*, suggérant la présence de crânes plus ou moins complets. Le plus souvent il s'agit des parties occipitales et des maxillaires alors que des chevilles osseuses n'ont pas été identifiées. Cette caractéristique peut être mise au compte de la conservation différentielle, particulièrement marquée sur ce site, mais il est étonnant qu'aucun reste, même très fragmentaire, de cheville osseuse n'ait été décelé. Elle peut aussi avoir trait à la nature de ces dépôts qui pourraient n'intégrer que des portions des crânes plutôt que des pièces de type bucranes voire des trophées. Ces remontages entre mandibules et parties maxillaires sont loin d'être la règle car la plupart des mandibules semblent correspondre à des pièces isolées. Pour autant il reste difficile de se faire une idée plus précise de l'état dans lequel ces pièces ont été intégrées au gisement et des manipulations dont elles ont pu faire l'objet. Six de ces mandibules peuvent être appariées attestant de relations entre pièces localisées à plusieurs mètres de distance. L'origine de cette dispersion n'est pas clairement identifiable car l'activité des blaireaux, *a priori* exclue au vu de la taille des

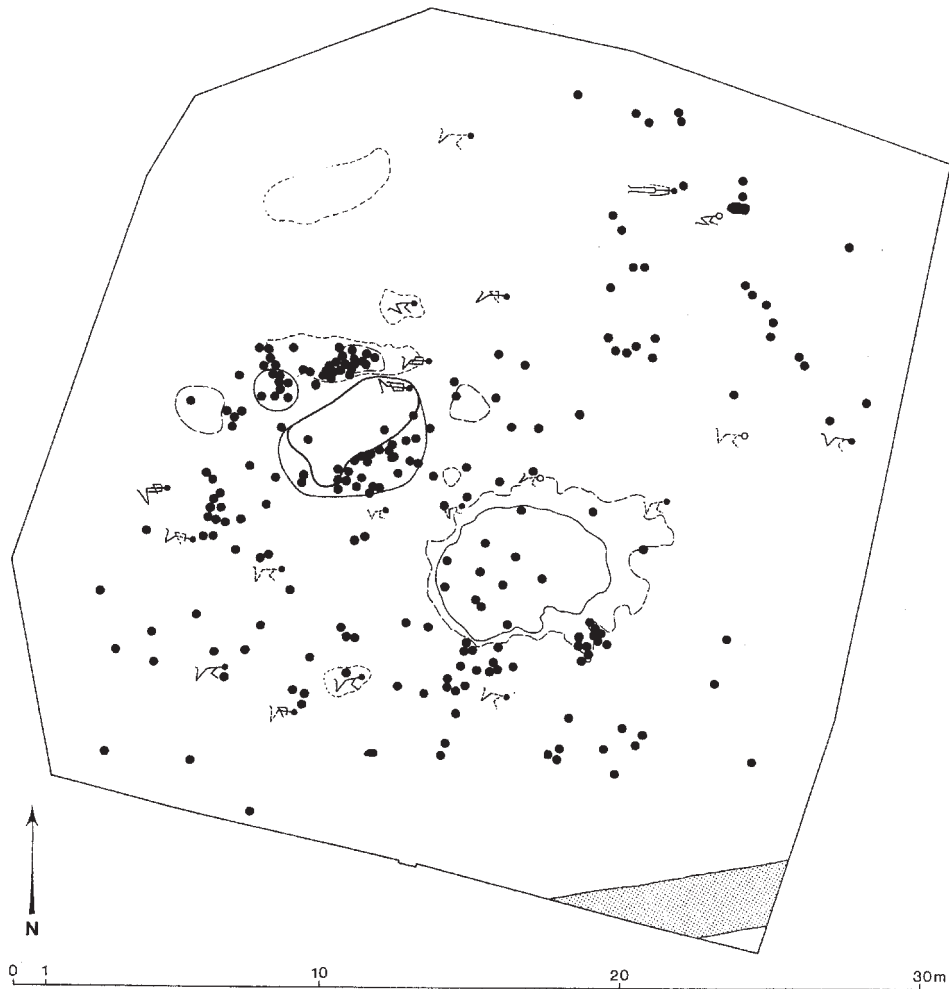


Fig. 10 – Répartition des fragments des individus céramiques trouvés en fouille.

pièces en cause, y a très certainement contribué si l'on en juge par la découverte d'une de ces mandibules au fond d'un des terriers qui perturbent le site.

Le report sur plan des restes déterminés de bœuf fait cependant apparaître deux concentrations de vestiges, aux limites diffuses, situées dans des espaces non occupés par des tombes au sud et au nord-est de la sépulture sous dalle (fig. 7). D'autres fragments se trouvaient regroupés dans la petite fosse située au sud-est du mégalithe (fig. 1 et 2). On constate que malgré leur petit nombre, les restes de porc présentent une répartition analogue (fig. 8). Les éléments brûlés de faune se répartissent par contre de manière assez différente. Ceux-ci se concentrent pour la moitié d'entre eux dans la petite fosse précitée et on n'en observe aucun dans les deux zones qui ont livré le plus grand nombre des restes de bœuf (fig. 9). Il existe cependant une relation entre la fosse et la concentration de vestiges observée dans le secteur nord-est de la nécropole, comme l'atteste le remontage de fragments d'une mandibule de bœuf provenant de ces deux endroits (fig. 7).

L'état de préservation et les perturbations imputables aux blaireaux représentent des limites importantes à la compréhension du site et à la manière dont

les restes de faune y sont intégrés. Il n'en demeure pas moins que cet ensemble de restes présente d'autres caractéristiques remarquables comme la composition par espèce et les particularités de la distribution anatomique qui ne se laissent pas réduire à une origine taphonomique. Il est difficile de ne pas établir de rapprochement entre la prédominance des bovins subadultes et l'importance du rôle économique que connaissent ces animaux durant une grande partie du Néolithique. La sur-représentation des parties crâniennes qui comptent parmi les moins résistantes, qui peut même paraître contradictoire avec la logique de la conservation différentielle, est difficilement compréhensible sans un choix et une valorisation intentionnelle de cette partie du squelette. Cette sélection diffère profondément de celle qui caractérise les dépôts de nature alimentaire associés aux mobiliers de tombes du Rubané récent en Alsace (Jeunesse, Arbogast, 1997) et constitués de restes de parties riches en viande (cuisots et épaules). Ces pièces peuvent être rapprochées des dépôts de mandibules de bovins des fossés de l'enceinte Cerny de Balloy (Augereau, Mordant, 1993 ; Mordant, 1997). Mais c'est dans les inventaires des tombes mésolithiques que les parallèles les plus étroits

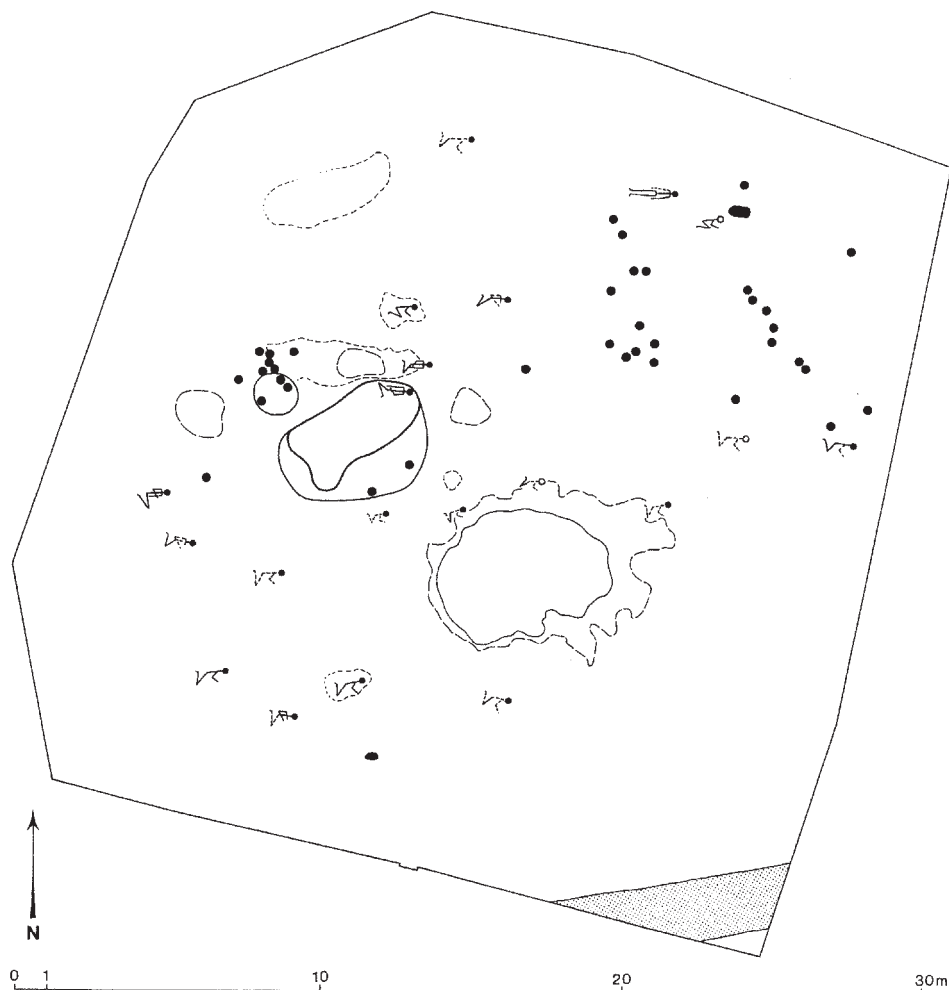


Fig. 11 – Répartition des fragments du vase 1.

semblent exister, en l'occurrence dans les dépôts de crânes et de mandibules de grands ruminants sauvages qui constituent un des mobiliers funéraires les plus fréquents (Jeunesse, communication personnelle). Le choix de ces pièces ne souligne pas tant une transposition fidèle d'un rituel funéraire issu du monde des chasseurs qu'un même système de représentation de la faune et de son intégration dans le monde des morts.

La céramique, l'ocre et l'industrie lithique (D.S.)

Le nombre de récipients identifiés par au moins un élément typologique caractéristique (bord, anse ou décor) est de 33. Seuls les tessons appartenant à ces vases sont pris en compte ici, les autres vestiges céramiques ne consistant guère qu'en fragments de panse érodés et de petites dimensions.

La répartition initiale des tessons des vases Cerny retrouvés en fouille a vraisemblablement été modifiée par les passages répétés des blaireaux en sous-sol. Néanmoins, on peut constater que ces documents occupent à peu près le même espace que celui qui est

délimité par les tombes (fig. 10). Bien qu'ils ne constituent pas un mobilier funéraire directement associé à des sépultures, ces vases sont donc étroitement liés à la nécropole.

Plusieurs de ces récipients sont représentés par un certain nombre de tessons parfaitement identifiables dont la répartition est analysée ci-dessous [les numéros des vases correspondent à ceux donnés dans la publication des actes du colloque de Nemours où le matériel céramique et l'ensemble du mobilier funéraire sont présentés dans leur intégralité (Simonin *et al.*, 1997)].

Une grande bouteille à riche décor poinçonné (vase 1) est représentée par 37 tessons trouvés en fouille (16 autres ont été ramassés en surface). Ces fragments se répartissent en deux groupes distincts (fig. 11). L'un se situe dans l'environnement immédiat de la sépulture sous dalle, principalement dans les fosses ; l'autre, le plus important, concerne le secteur nord-est de l'aire de la nécropole et plus précisément une zone vide de tombes, en partie occupée par une concentration diffuse de vestiges (parmi lesquels figurent d'assez nombreux restes de faune) pouvant matérialiser l'emplacement d'une fosse dont les contours n'étaient pas décelables à la fouille. Même si les

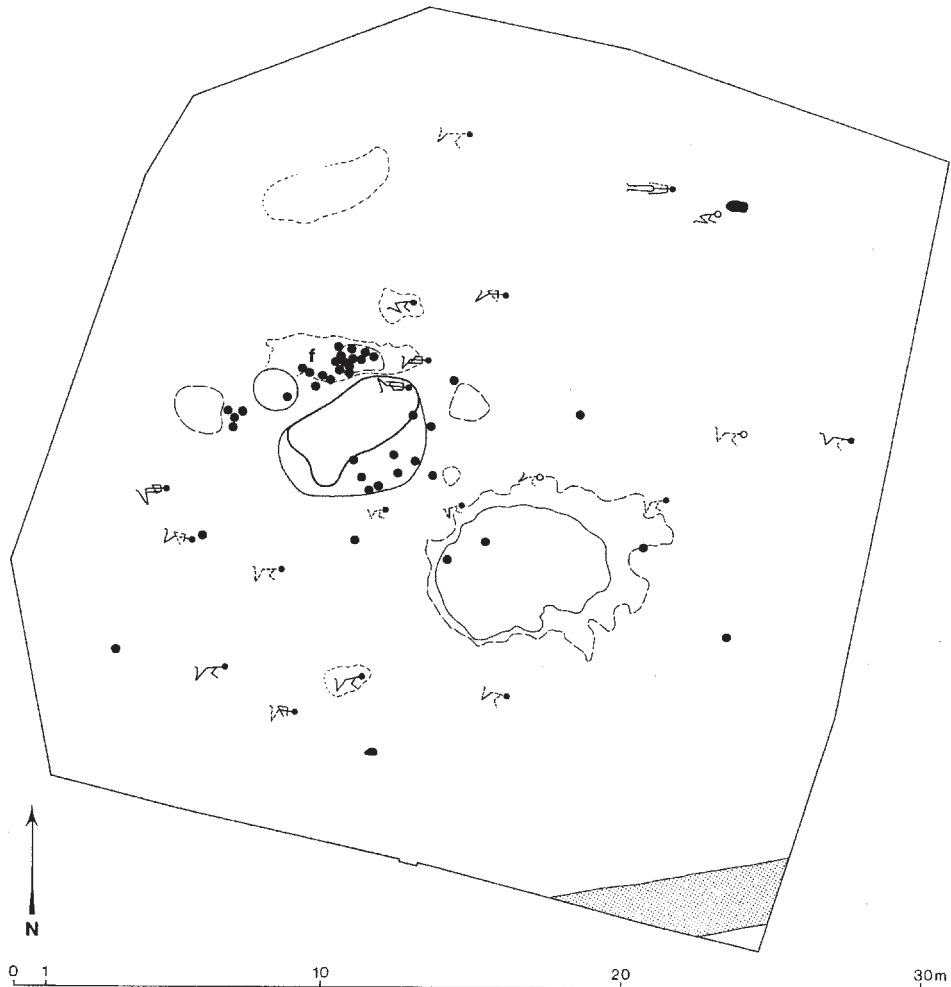


Fig. 12 – Répartition des fragments du vase 2.

blaireaux se sont involontairement rendus coupables de quelques déplacements (un alignement de tessons au nord-est suit manifestement le tracé d'un terrier invisible dans le limon), cette répartition des tessons d'un même vase en deux zones distinctes et bien particulières de la nécropole ne peut être tenue pour fortuite. La présence de 2 tessons appartenant à cette bouteille dans le remplissage de la fosse ayant accueilli le mégalithe est difficile à interpréter. Ceux-ci ont pu se trouver dès le départ dans les terres utilisées pour le comblement, ou être intégrés ultérieurement dans la fosse par les fouisseurs.

Une deuxième grande bouteille portant un décor poinçonné complexe (vase 2), dont 43 tessons ont été mis au jour dans la fouille, a également été identifiée. Les fragments ont très majoritairement été trouvés aux abords immédiats de la sépulture sous dalle et de la sépulture 5 voisinant cette dernière (fig. 12). On note tout particulièrement une concentration de ces vestiges au sein même de l'amas de grès situé le plus près des deux sépultures. Plusieurs autres tessons ont aussi été découverts en bordure du second amas de grès. Les fragments recueillis à l'intérieur de la fosse de la sépulture 10 dans la partie non occupée par la dalle

paraissent bien, étant donné leur nombre, avoir été introduits dans la cavité lors du comblement de cette dernière, lequel est probablement intervenu peu de temps après la mise en place du mégalithe. Enfin, quelques tessons appartenant à ce récipient se trouvaient dispersés sur l'aire de la nécropole, aucun n'étant toutefois présent dans la partie nord.

On note donc une certaine exclusion entre la répartition des tessons du vase 1 et du vase 2, ce qui suggère que leur manipulation sur le site s'est effectuée de manière distincte ou asynchrone. Le fait que de nombreux tessons du vase 2 se trouvaient étroitement mêlés à des blocs de grès susceptibles d'avoir été détachés de la dalle avant son enfouissement tendrait à indiquer que le bris du vase (intentionnel ou non) s'est produit peu de temps avant le dépôt du mégalithe dans sa fosse. La présence d'autres tessons dans le remplissage de la fosse en question est de nature à conforter cette hypothèse.

Une troisième bouteille, non décorée et de petite taille cette fois (vase 9), se trouve représentée par 11 fragments localisés principalement dans la fosse allongée située au nord de la dalle (fig. 13). Les tessons ont été trouvés pour partie mêlés aux blocs de grès

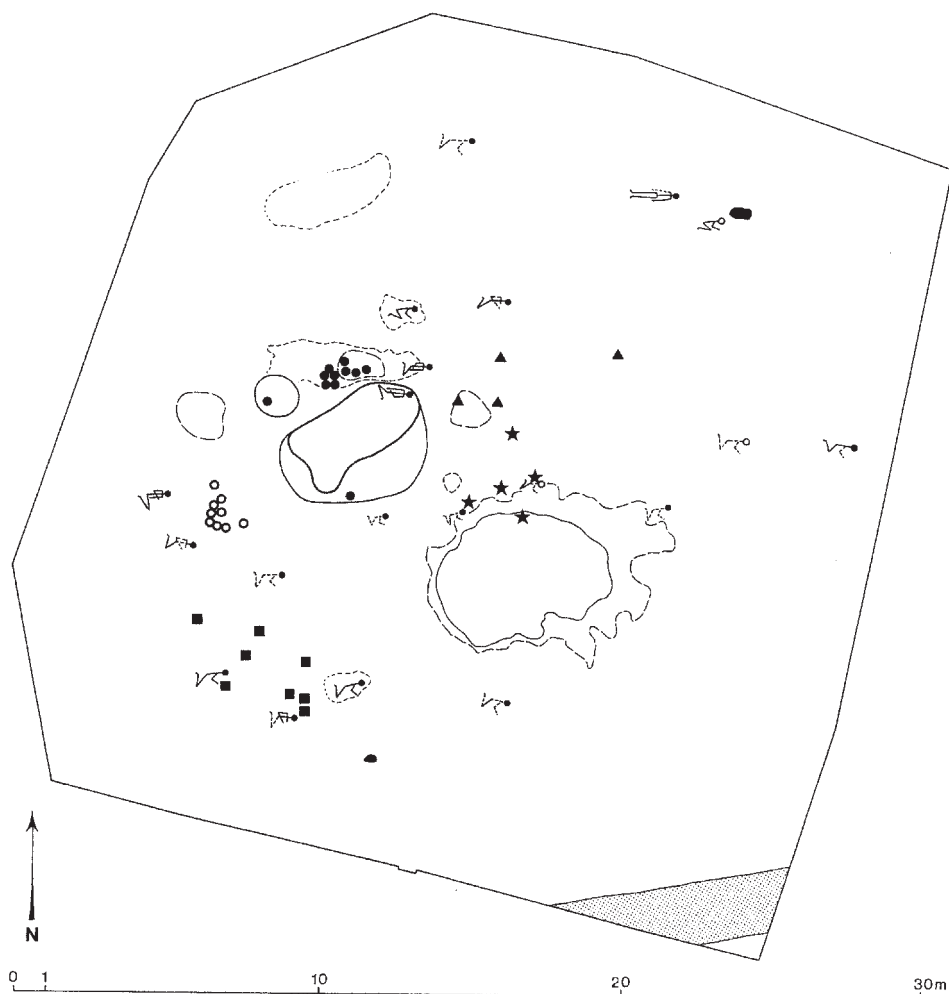


Fig. 13 – Répartition des fragments des vases 9 (cercles pleins), 15 (triangles), 16 (cercles vides), 19 (carrés) et 22 (étoiles).

constitués en amas, ce qui permet de rapprocher ce vase de la bouteille n° 2. Il convient de noter la présence, une fois encore, d'un tessou dans le remplissage de la fosse de la sépulture 10.

Même s'il est difficile de préciser les conditions dans lesquelles ces trois récipients ont été utilisés dans l'espace de la nécropole, il est indéniable que leur présence est étroitement liée à celle de la sépulture sous dalle et peut-être aussi à celle de la sépulture 5 qui fait face à la précédente. Toutefois, l'étude de la répartition des restes de ces récipients ne permet pas de confirmer l'antériorité de la sépulture 5 sur sa voisine (rappelons que les datations par le radiocarbone effectuées à partir des os des sépultures 5, 10 et 12 placent la première de ces inhumations avant les deux autres dans la chronologie). Le fait que la sépulture 5 soit située dans le prolongement de la dépression contenant l'amas de grès n'implique pas la contemporanéité de ces deux dépôts dont l'un a parfaitement pu succéder à l'autre sans laisser dans le sol de traces évidentes de cette succession.

Quelques autres vases sont représentés chacun par un groupement de tessons qui implique une faible

dispersion des fragments à partir de leur situation d'origine (fig. 13). Il s'agit d'une coupe (vase 15), d'un pot (vase 16), d'une petite bouteille (vase 19) et d'un récipient de forme indéterminée (vase 22). Aucun de ces récipients ne peut être rattaché avec certitude à une sépulture.

Deux zones d'ocre d'une quinzaine de centimètres de diamètre ont été observées à l'écart des sépultures, dans le secteur nord de la nécropole (fig. 1). Leur présence dans la couche de limon est peut-être due à l'activité des animaux fouisseurs. Quoi qu'il en soit, elles témoignent d'une préparation ou d'une utilisation de l'ocre sur l'aire de la nécropole.

D'assez nombreux vestiges lithiques ont été observés épars dans l'espace de la nécropole (fig. 14). Une partie restreinte de ce matériel provient sans doute de sépultures perturbées ou détruites. Ce peut être le cas, notamment, pour les armatures tranchantes. Cependant, les pièces ont certainement pour la plupart été abandonnées ou déposées en dehors des tombes.

Des produits de débitage en silex sont présents : 35 éclats, 54 fragments d'éclats ou cassons (non compris

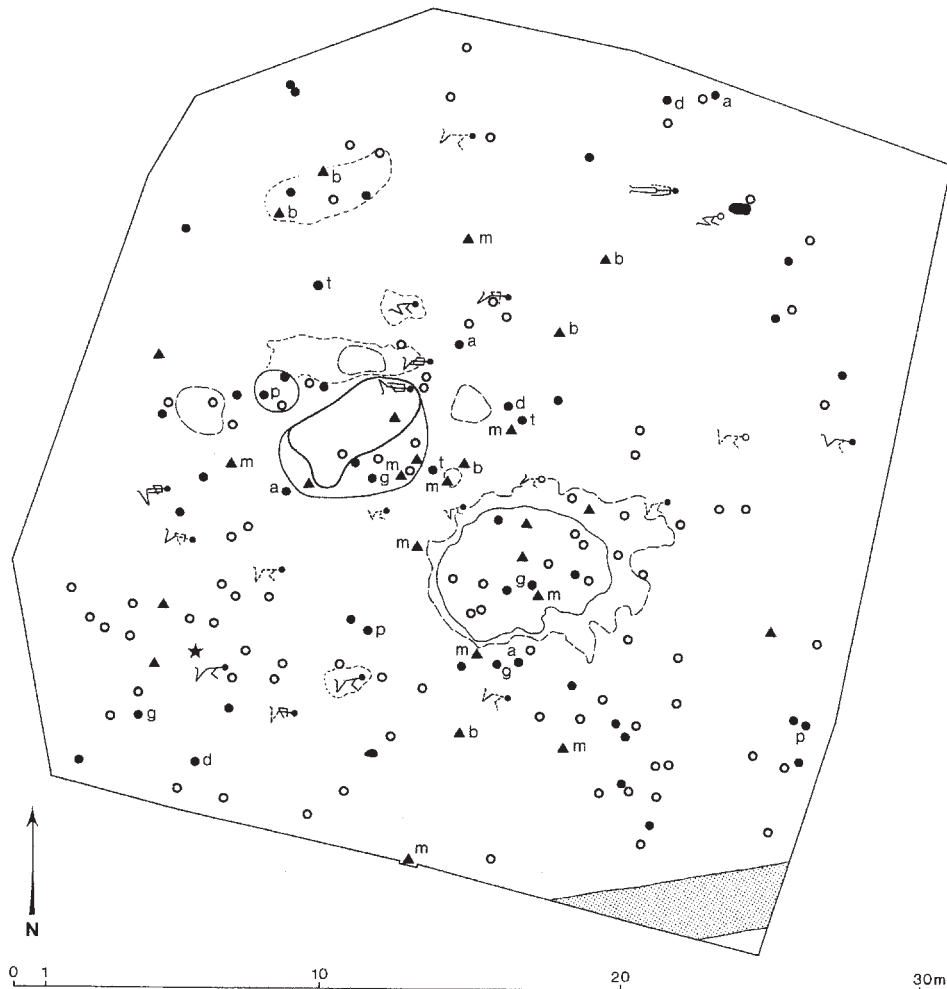


Fig. 14 – Répartition des objets lithiques. Cercles pleins : outils en silex (a : armatures tranchantes ; d : denticulés ; g : grattoirs ; p : perçoirs ; sans précision : pièces diverses retouchées ou portant des traces d'utilisation) ; cercles vides : produits de débitage de silex, entiers ou fragmentés et non brûlés (les éléments inférieurs à 1 cm² n'ont pas été cartographiés) ; triangles : matériel de broyage (b : broyeur en silex meulier ; m : meules et molette en grès dur, entières ou fragmentées ; sans précision : éclats ou morceaux de grès dur) ; étoile : petit outil en schiste.

les 41 débris brûlés), 33 esquilles ou très petits éclats, 2 fragments de lames. À ces éléments s'ajoutent 8 éclats, souvent de petites dimensions, tirées de haches polies en silex. Aucun nucléus n'a été rencontré. L'outillage en silex se compose de 4 grattoirs, 3 tranchets (dont un fragment), 3 perçoirs, 3 denticulés, 6 lames et 17 éclats retouchés ou simplement utilisés et 8 fragments de pièces ayant reçu un façonnage. Les armatures tranchantes sont au nombre de 4. Un petit outil en schiste, affectant la forme d'un tranchet miniature, a été façonné dans un morceau de bracelet récupéré. La répartition spatiale de tous ces objets semble à première vue aléatoire. On peut cependant constater que les vestiges ont été rencontrés en plus grand nombre dans la partie sud de la fouille ; d'autre part, on note leur absence au sein des deux concentrations de restes non brûlés de bœuf, au nord-est et au sud de la dalle.

Du matériel de broyage en pierre a également été retrouvé (fig. 14). Parmi ce matériel, on remarque en particulier la présence de 6 broyeurs en silex meulier

(dont un, fragmenté, a subi l'action du feu), de 5 fragments de meules en grès et d'une molette en grès. 12 morceaux et éclats de grès de dimensions peu importantes, parmi lesquels 4 au moins sont issus de meules ou de molettes, sont également à signaler, de même que quelques débris de silex meulier. Enfin, une meule entière retournée sur le sol, isolée de tout contexte, a été mise au jour en limite sud du décapage. La dispersion de ces vestiges sur l'aire de la nécropole n'apporte aucune information supplémentaire.

La présence de céramiques et d'outils de silex non déposés dans des tombes, mais aussi d'ocre, d'objets brûlés, de restes d'animaux et de divers aménagements sur le lieu de la nécropole témoignent d'une grande diversité d'activités qui montrent que l'espace sépulcral représentait certainement beaucoup plus qu'un lieu où l'on venait enterrer les morts. Cet espace fut sans doute aussi le siège de cérémonies ou de gestes funéraires importants et complexes dont les traces demeurent, nous devons le reconnaître, difficiles à décrypter pour le moment. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AUGEREAU A., MORDANT D. (1993) – L'enceinte néolithique Cerny des Réaudins à Balloy (Seine-et-Marne), in : *Actes des journées d'Archéologie d'Île-de-France : paléo-environnement et actualités, Meaux, 16-17 mars 1991*, Mémoires du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, n° 1, 1993, p. 97-109, 7 fig.
- DUCOS P. (1968) – *L'origine des animaux domestiques en Palestine*, Institut de Préhistoire de l'Université de Bordeaux, 191 p.
- JEUNESSE C., ARBOGAST R.-M. (1997) – À propos du rôle de la chasse au Néolithique moyen. La faune sauvage dans les déchets domestiques et dans les mobiliers funéraires. *Le Néolithique danubien et ses marges entre Rhin et Seine*, Actes du 22^e colloque interrégional sur le Néolithique, Strasbourg octobre 1995, p. 81-102, 9 fig.
- LOUBOUTIN C., SIMONIN D. (1997) – Le Cerny-Videlles : un faciès ancien de la culture de Cerny, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir. (1997), *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique. Actes du 6^e colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 6, APRAIF, Nemours, 1997, p. 135-167, 23 fig.
- MORDANT D. (1997) – Le complexe des Réaudins à Balloy : enceinte et nécropole monumentale, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir. (1997), *La culture de Cerny, nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, p. 449-479, 15 fig.
- RICHARD G., avec la collaboration de JAGU D., GIRARD C., GUIL-LON F., GIRARD M. (1986) – La sépulture néolithique des "Marsaules", commune de Malesherbes (Loiret) et les sépultures sous dalle du groupe Essonne-Juine, *Revue Archéologique du Loiret*, n° 12, p. 15-34, 6 fig.
- SIMONIN D. (1991) – Premières données sur la nécropole des Fiefs à Orville (Loiret) et remarques à propos de la culture de Cerny, in : *Actes du 14^e colloque interrégional sur le Néolithique, Blois, 16-18 oct. 1987*, *Bulletin de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire du Vendômois*, Supplément 1991, p. 53-68, 9 fig.
- SIMONIN D. (1993) – L'éperon barré du Châtelet à Boulancourt (Seine-et-Marne) : premiers résultats, in : *Actes des journées d'Archéologie d'Île-de-France : paléo-environnement et actualités. Meaux, 16-17 mars 1991*, Mémoires du Groupement Archéologique de Seine-et-Marne, n° 1, 1993, p. 121-137, 13 fig.
- SIMONIN D. (1997) – La transition Villeneuve-Saint-Germain/Cerny dans le Gâtinais et le Nord-Est-de la Beauce, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir. (1997), *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du 6^e colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 6, APRAIF, Nemours, 1997, p. 39-64, 15 fig.
- SIMONIN D., BACH S., RICHARD G., VINTROU J. (1997) – Les sépultures sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville, in Constantin C., Mordant D., Simonin D. dir. (1997), *La culture de Cerny : nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique, Actes du 6^e colloque international de Nemours, 9-11 mai 1994*, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, n° 6, APRAIF, Nemours, 1997, p. 341-379, 29 fig.
- VERJUX C., SIMONIN D., RICHARD G. (1998) – Des sépultures mésolithiques aux tombes sous dalles, in Guilaine J., *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du collège de France, Éd. Errance, p. 61-70, ill.
- VINTROU J., RICHARD G., avec la collaboration de DASTUGUE J., FIRMIN G., BUI THI MAI (1991) – Le site mégalithique de "La Chaise", commune de Malesherbes (Loiret), *Revue Archéologique du Loiret*, n° 15, 1989 (1991), p. 27-70, 25 fig., 26 photos.

Rose-Marie ARBOGAST
CNRS- Institut de Préhistoire
Spalenring 145, CH 4055 Basel

Sylvie BACH
Service régional d'archéologie
2, rue Chabanon, 31200 Toulouse

Daniel SIMONIN
Musée de Préhistoire d'Île-de-France
48, avenue Étienne-Dailly, 77140 Nemours

Archéologie et anthropologie de la nécropole du Néolithique moyen de Barmaz (Valais, Suisse)

Matthieu HONEGGER,
Jocelyne DESIDERI

Résumé

La nécropole de Barmaz, bien connue depuis les années cinquante par les travaux de M.-R. Sauter, fait ici l'objet d'une réévaluation qui intègre les résultats des fouilles récentes et qui tient compte des acquis méthodologiques dans les domaines de l'archéologie et de l'anthropologie. L'ensemble funéraire réunit 59 tombes, où ont été inhumés 70 individus au moins. L'étude des pratiques funéraires, appuyée par des comparaisons avec des sites fouillés récemment, apporte des éléments nouveaux sur le fonctionnement de ce cimetière de type Chamblandes. Quant à l'anthropologie, elle se concentre sur la recherche d'affinités entre individus ou entre populations par l'étude de la biométrie et des traits non-métriques (dentaires et crâniens).

Abstract

This article attempts to re-evaluate the cemetery of Barmaz, well-known since the 1950s thanks to the work of M.-R. Sauter, by integrating the results of recent excavations and taking into account methodological advancements in archaeology and anthropology. The funerary assemblage includes 59 graves containing at least 70 individuals. The study of the funerary rituals has shed new light on this Chamblandes-type cemetery, and this was confirmed by comparisons with recently excavated sites. As for physical anthropology, affinities between individuals or populations were sought by the study of biometry, and dental and cranial non-metric traits.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA NÉCROPOLE

Présentation du site

Barmaz est localisé sur le versant sud-ouest de la Haute vallée du Rhône, à environ 15 km de l'extrémité orientale du lac Léman, à une altitude comprise entre 445 et 480 m. Le soubassement géologique consiste en deux éperons de calcaire crétacé, débités en de nombreux panneaux formant des petites parois rocheuses et des failles comblées de sédiment quaternaire. Le gisement se trouve en bordure du front de taille d'une carrière, dont l'exploitation a entraîné la destruction

d'une grande partie du site durant la seconde moitié du XX^e siècle.

Le lieu est mentionné dès le XIX^e siècle suite à la découverte de tombes préhistoriques. Quelques travaux de dégagement sont réalisés en 1900 par H. Bosshardt et une véritable fouille extensive est menée entre 1947 et 1955 par M.-R. Sauter (Gallay, 1986; Sauter, 1985). Entre 1991 et 1993, une ultime intervention est conduite sur la dernière parcelle encore conservée¹, dans le but de préciser la séquence stratigraphique, riche de plusieurs occupations réparties entre le Néolithique et la fin du Moyen-Âge (Honegger, 1995a, 1995b; Guélat *et al.*, 1995).

Les découvertes archéologiques se répartissent en trois locus (fig. 1). Barmaz I offre la séquence la plus

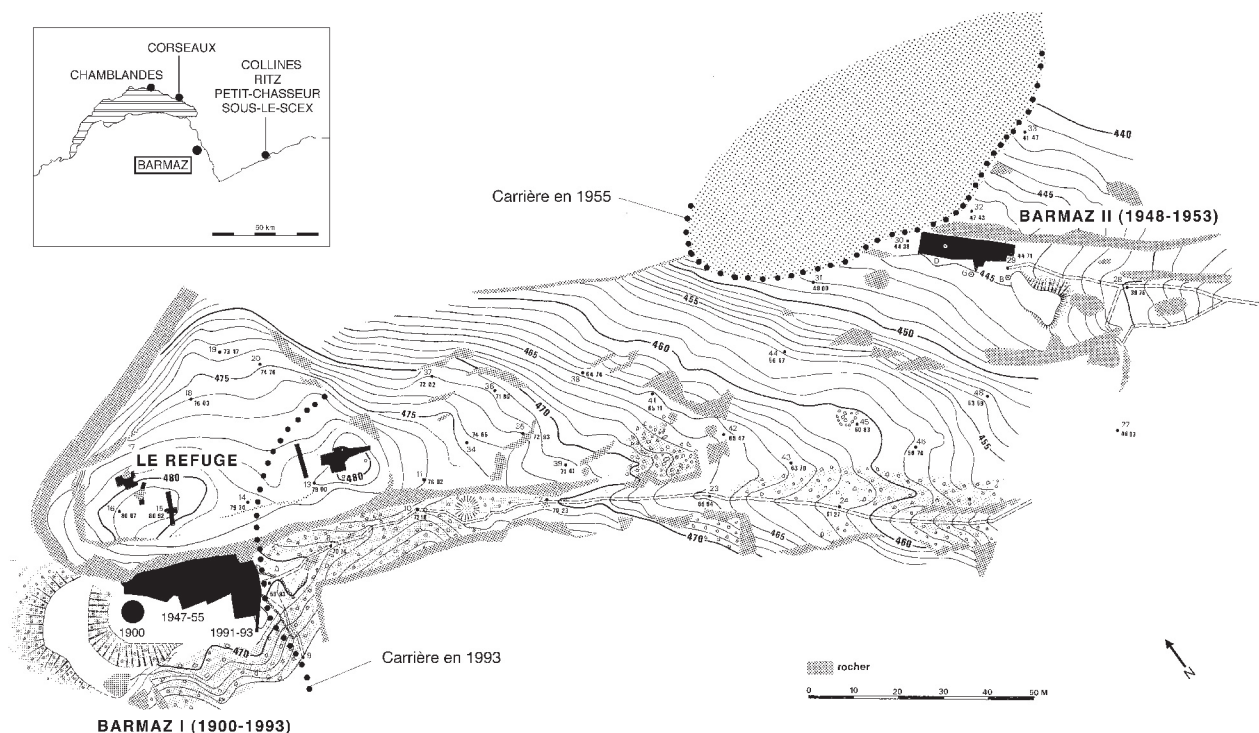


Fig. 1 – Plan d’ensemble du site de Barmaz (Collombey-Muraz, Valais) avec l’emplacement des cimetières I et II.

riche avec huit occupations successives, dont deux d’époque historique. Fouillé à trois reprises en un siècle, ce lieu a révélé 39 tombes de type Chamblandes. On sait cependant que la nécropole était plus vaste, ses limites orientale et occidentale n’étant pas atteintes par les dégagements. Barmaz II se trouve à 170 m du premier emplacement. Ce locus a livré 20 sépultures de type Chamblandes, ainsi que quelques vestiges protohistoriques et historiques. À nouveau, on ne connaît pas les limites de ce deuxième ensemble sépulcral. Enfin, une occupation du Bronze final a été repérée sur une petite éminence nommée le “Refuge”, qui surplombe Barmaz I et II.

Douze datations au radiocarbone ont été effectuées sur des échantillons provenant des niveaux préhistoriques des locus I et II. Elles transmettent une image assez précise de la chronologie des occupations antérieures au Bronze final (fig. 2). À Barmaz I, les cinq dates obtenues sur des ossements humains provenant de sépultures néolithiques montrent que le lieu a été utilisé durant une longue période, de l’ordre de cinq à sept siècles. À Barmaz II, la seule analyse radiocarbone disponible indique une contemporanéité certaine avec le locus voisin. Il est donc permis de considérer Barmaz I et II comme faisant partie d’un seul vaste ensemble funéraire, comprenant au moins deux aires

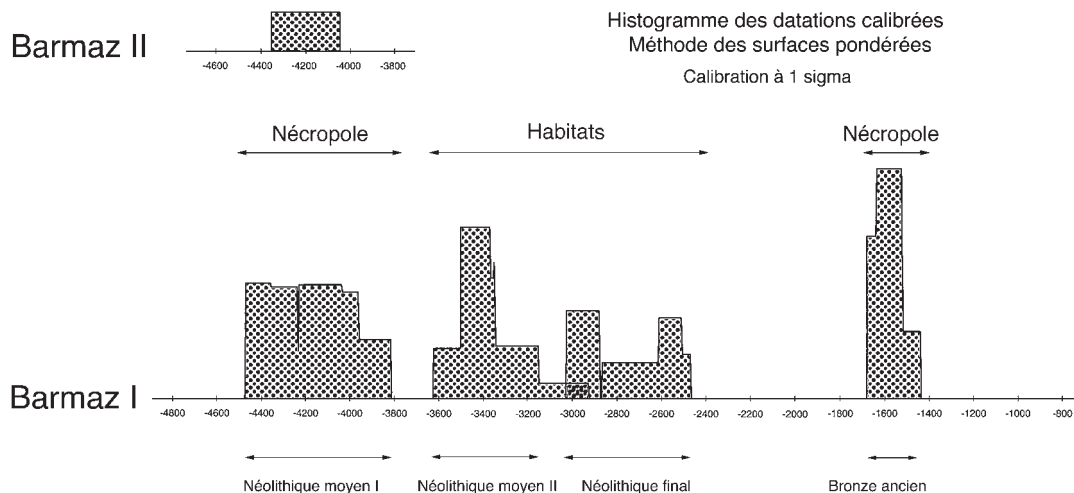


Fig. 2 – Chronologie des occupations à Barmaz. Les deux cimetières sont partiellement contemporains et peuvent être perçus comme faisant partie d’un seul vaste ensemble sépulcral.

distinctes. Il n'est pas impossible que d'autres groupes de tombes aient été implantés dans des zones aujourd'hui détruites par la carrière.

Architecture et pratiques funéraires

À Barmaz I, 36 tombes composées de dalles en ciste côtoient 3 sépultures en pleine terre (fig. 3). Cette coexistence de deux architectures n'est pas exceptionnelle dans les cimetières de type Chamblandes ; elle est même assez fréquente, en particulier dans le bassin lémanique (Moinat, 1995, 1998). À plusieurs reprises, les archéologues ont pu montrer que les tombes en pleine terre ne correspondaient pas à des inhumations en espace colmaté, mais que les morts étaient disposés dans des coffres en bois, aujourd'hui complètement

décomposés. À Barmaz I, une telle démonstration ne peut être menée. En effet, aucune trace d'une architecture en matériau organique n'a été observée et les anciens documents de fouille ne permettent pas d'étudier en détail la position des ossements.

Les inhumés sont disposés sur le côté gauche, en position contractée, la tête à l'est ou parfois au nord. Par endroits, la présence de blocs erratiques a dû gêner l'implantation des sépultures. Malgré la longue durée d'utilisation du lieu, on constate peu de recouvrements signalée en surface. Il est rare que du mobilier accompagne les morts. Seules deux lames en silex et une perle cylindrique en calcaire ont été retrouvées dans trois tombes. Enfin, la présence d'un foyer est signalée. Situé entre les tombes 1 et 2, celui-ci est antérieur à l'installation de ces deux cistes.

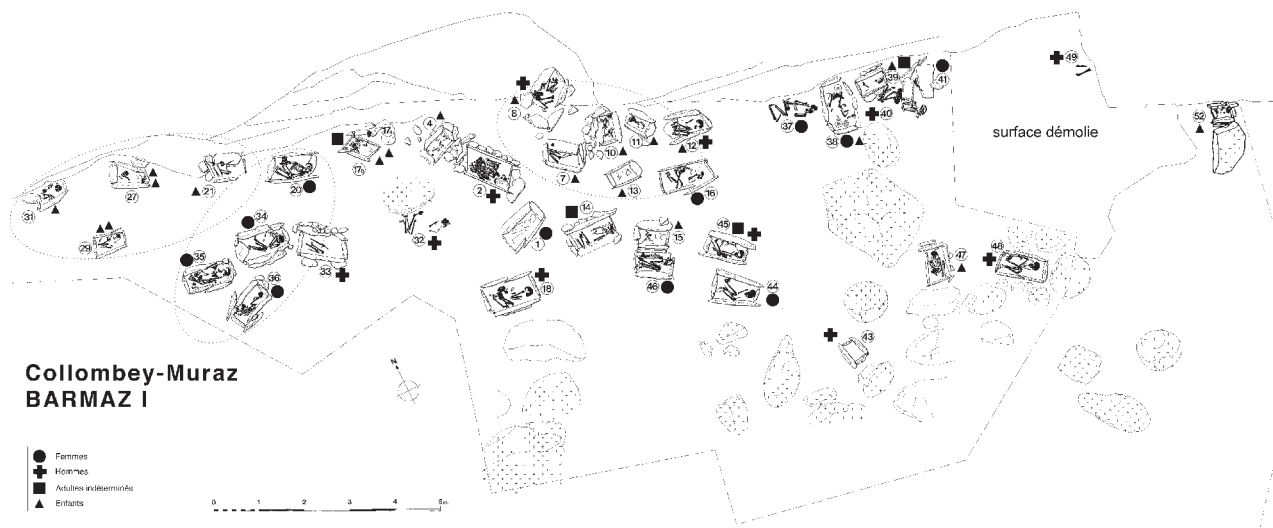


Fig. 3 – Plan du cimetière néolithique de Barmaz I. Trois zones se distinguent par une plus forte concentration de femmes ou d'enfants. Sinon, le reste des inhumés se répartit de manière assez aléatoire dans l'espace funéraire.

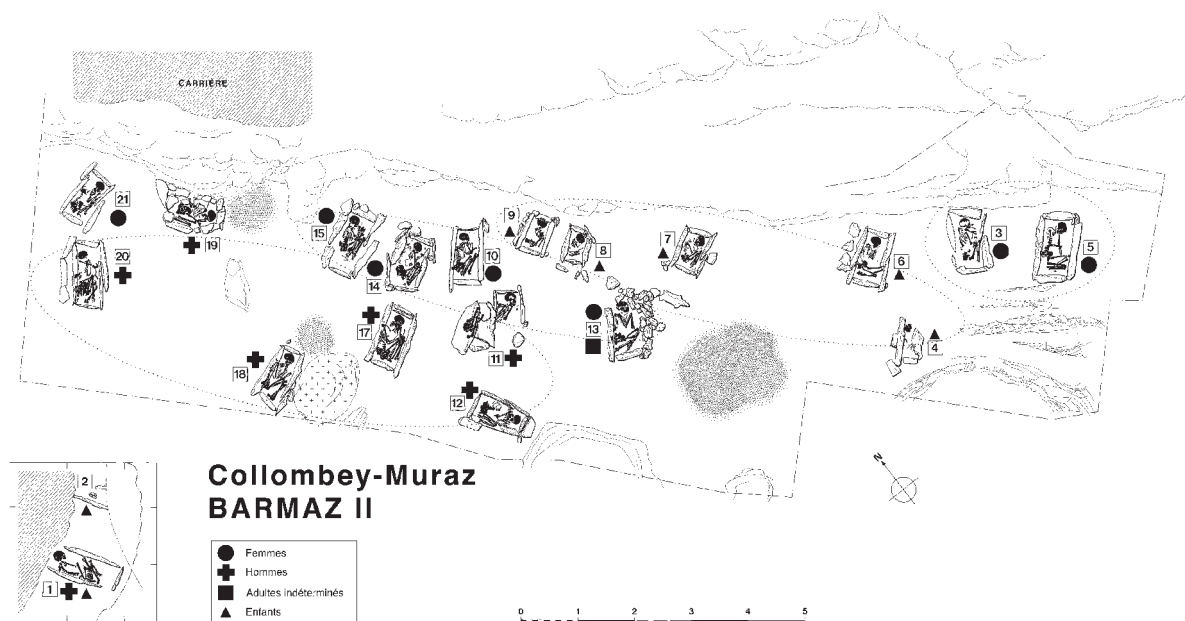


Fig. 4 – Plan du cimetière néolithique de Barmaz II avec ses trois foyers. Les inhumés sont répartis en groupes distincts selon le sexe ou l'âge.

Le cimetière de Barmaz II comprend 20 sépultures, toutes constituées d'un coffre en pierre (fig. 4). La position et l'orientation des inhumés est à peu près semblable à celles du locus I. Cependant, l'ordonnance des tombes de Barmaz II est bien plus régulière, la majorité des inhumations étant alignée selon le même axe. Cette homogénéité pourrait signifier que cet emplacement a fonctionné durant une période plus courte qu'à Barmaz I. Le mobilier funéraire est peu abondant ; seuls deux outils en silex ont été déposés dans deux sépultures. Quatre foyers ont été découverts à proximité des tombes. Ils paraissent globalement contemporains de la nécropole et sont probablement liés au rituel funéraire. Plus haut dans la vallée du Rhône, le gisement de Sous-le-Scex offre une situation similaire (Sion, Valais). Ce cimetière, qui a fonctionné durant un millénaire (4800-3800 av. J.-C.), a livré sur une surface de 30 mètres carrés 24 tombes de type Chamblandes, réparties en cinq niveaux². Dans ce cas, deux foyers sont incontestablement liés au fonctionnement de l'espace sépulcral.

Structure et répartition de la population inhumée

Sur l'ensemble des deux locus, la population inhumée s'élève au moins à 70 individus et pourrait même s'approcher de 80 personnes. Cette incertitude dans le dénombrement résulte du fait que plusieurs tombes ont livré des os surnuméraires, dont la présence est parfois difficile à expliquer (cf. *infra*). Pour cette raison, on en restera à l'estimation la plus prudente, qui consiste à ne retenir que le nombre minimum d'individus attestés, soit un total de 70.

La composition particulière de la population inhumée à Barmaz a déjà été soulignée (Eades et Simon, 1996 ; Menk *et al.*, 1985). Sur le locus I, les immatures³ sont particulièrement nombreux avec 21 individus pour un total de 47 inhumés, tandis que sur le locus II ceux-ci sont nettement moins bien représentés avec 7 jeunes sur un ensemble de 23. Le rapport entre hommes et femmes est par contre plus équilibré : 9 hommes pour 12 femmes à Barmaz I (5 adultes de sexe indéterminé) et 7 hommes pour 7 femmes à Barmaz II (2 adultes de sexe indéterminé). Ces résultats paraissent cependant difficiles à interpréter en termes de paléodémographie. D'une part, le cimetière de Barmaz n'est pas connu dans son intégralité et les divergences observées entre un endroit et un autre peuvent aussi bien résulter du hasard de l'échantillonnage archéologique, que d'une pratique funéraire spécifique. D'autre part, la longue durée d'utilisation du cimetière conduit à s'interroger sérieusement sur le bien-fondé d'une approche paléodémographique. La population inhumée à Barmaz est en effet le résultat d'une juxtaposition d'individus décédés au cours d'une période de cinq à sept siècles. Il est donc très délicat de chercher à interpréter le rapport entre le nombre d'hommes et de femmes ou celui entre adultes et non adultes.

La répartition des inhumés en fonction de leur sexe ou de leur âge apporte des informations plus facilement interprétables (fig. 3-4). Dans les deux locus, les

enfants ont tendance à se concentrer le long des parois rocheuses. À Barmaz II, l'organisation des sépultures est particulièrement évidente. On peut en effet distinguer des endroits occupés par des hommes et d'autres par des femmes ou par des enfants. Chaque secteur de l'aire funéraire semble donc réservé à une catégorie bien définie de la population. À Barmaz I, la situation est plus confuse. Certes, il est possible d'isoler trois zones où se concentrent de préférence des femmes ou des enfants, mais le reste du cimetière montre une répartition plus aléatoire selon le sexe ou l'âge. Les différences d'organisation observées entre les deux locus de Barmaz dépendent probablement de la durée de fonctionnement de chacun des emplacements. À Barmaz II, la régularité de l'orientation des tombes suppose une relativement courte période d'utilisation. Il est ainsi assez facile de reconnaître une structuration de l'espace funéraire. Au contraire, la longue durée d'existence de Barmaz I aurait pour résultat de brouiller progressivement l'organisation primitive, qui devait sans doute ressembler à celle du locus II.

Os surnuméraires et sépultures doubles

Un nombre assez important de tombes livre quelques os surnuméraires attestant la présence d'un second individu. Lors de la première étude anthropologique, M.-R. Sauter avait déjà observé cette situation pour sept tombes du locus I et deux tombes du locus II. Récemment, la réévaluation des données anthropologiques a conduit à identifier neuf autres tombes de Barmaz I livrant les restes d'un second individu (fig. 5). Ces nouveaux cas qui ne font que confirmer les premières observations doivent cependant être considérés avec prudence. En effet, il est possible que les fréquentes manipulations des squelettes, réalisées durant ces 40 dernières années, aient entraîné quelques mélanges entre les tombes. De ce fait, les identifications récentes ne figurent ici qu'à titre indicatif.

Dans tous les cas, il existe une claire hiérarchie entre un individu principal présentant un squelette complet et un individu secondaire, dont il ne subsiste que quelques ossements. La position de ces derniers dans la tombe n'est malheureusement pas connue. Les os surnuméraires peuvent appartenir à n'importe quelle partie du corps, sans que l'on puisse détecter de régularités d'une tombe à l'autre. En se référant aux cas déjà identifiés par M.-R. Sauter, on constate que l'individu secondaire est presque toujours un enfant⁴ (sept cas sur neuf). Il arrive assez souvent que l'individu principal soit aussi un enfant (quatre cas) et il n'est pas rare que les tombes présentent une association homme-enfant (trois cas). Les situations les moins fréquentes correspondent à la réunion de deux adultes (deux cas). Parmi les neuf tombes doubles identifiées récemment, on remarque que la situation est différente. Les associations entre deux adultes sont en effet les plus nombreuses (six cas sur neuf). Cette divergence nous conforte dans l'idée que des mélanges postérieurs à la fouille peuvent expliquer en partie la découverte de nouveaux cas d'os surnuméraires.

Barmaz I				
<i>Observations M.-R. Sauter</i>				
Tombe 8	individu principal	homme	16-17	sacrum, coccyx, côtes, basi-occipital, molaire
	individu secondaire	enfant	3-4	
Tombe 12	individu principal	homme	54-60	occipitaux, clavicule, vertèbres
	individu secondaire	enfant	2-3	
Tombe 27	individu principal	enfant	7-8	fémur, tibia, fibula
	individu secondaire	enfant	9-10	
Tombe 29	individu principal	enfant	8-9	dents
	individu secondaire	enfant	1-2	
Tombe 38	individu principal	femme	63-75	calotte, dents, fémur, tibia, divers
	individu secondaire	enfant	7-8	
Tombe 44	individu principal	femme	26-34	dents
	individu secondaire	enfant	2-3	
Tombe 45	individu principal	homme	59-67	humérus, radius, ulna, scapula
	individu secondaire	adulte	23-40	
<i>Observations récentes</i>				
Tombe 7	individu principal	enfant	12-15	2 dents
	individu secondaire	enfant	3-5	
Tombe 10	individu principal	enfant	7-8	fragment os crâne, clavicule
	individu secondaire	enfant	7-8	
Tombe 14	individu principal	adulte	30-60	fémur
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 16	individu principal	femme	25-29	2 humérus, vertèbres, métatarsiens
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 33	individu principal	homme	30-60	radius, humérus
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 34	individu principal	femme	34-40	3 astragales, 2 calcaneums
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 37	individu principal	femme	23-31	vertèbres cervicales, métatarsiens
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 40	individu principal	homme	52-56	fémur
	individu secondaire	adulte	-	
Tombe 48	individu principal	homme	61-67	phalange
	individu secondaire	enfant	-	
Barmaz II				
<i>Observations M.-R. Sauter</i>				
Tombe 1	individu principal	homme	35-39	fémur, dent de lait
	individu secondaire	enfant	10-11	
Tombe 13	individu principal	femme	53-59	2 humérus, dents, scapuloïde
	individu secondaire	adulte	-	

Fig. 5 – Décompte des tombes de Barmaz avec ossements surnuméraires.

La documentation de Barmaz permet difficilement de préciser la nature du rituel funéraire aboutissant à la création des sépultures doubles. Pour cette raison, les documents plus récents de Sous-le-Scex offrent des comparaisons intéressantes. Cette fouille a livré 24 tombes de type Chamblandes dont 19 ont été fouillées. Trois tombes contenaient plus d'une personne. Deux d'entre elles sont doubles, tandis que la troisième livre quatre individus (fig. 6). Comme à Barmaz, toutes présentent un sujet principal dont le squelette est complet, accompagné d'un ou de plusieurs individus secondaires, représentés seulement par quelques ossements. Le relevé de la tombe 24 montre que le squelette du sujet principal a subi des déplacements au niveau de la cage thoracique et du bras droit, qui ne peuvent pas être expliqués unique-

ment par une décomposition du corps en espace vide. La tombe a visiblement été ouverte quelque temps après l'inhumation principale, probablement pour y déposer quelques os provenant du second individu. La tombe 4 nous conforte dans cette idée. L'individu central (en tramé) a été inhumé en premier, puis la tombe a été ouverte pour y déposer, successivement ou peut-être en une seule fois, quelques ossements appartenant à trois autres personnes.

À Barmaz, les sépultures doubles ont sans doute fonctionné de la même manière qu'à Sous-le-Scex. La question, qui demeure et à laquelle nous ne pouvons apporter d'éléments de réponse, consiste à déterminer quel est le traitement qu'ont subi les individus secondaires, avant que quelques-uns de leurs ossements n'aient été insérés dans une sépulture préexistante. On

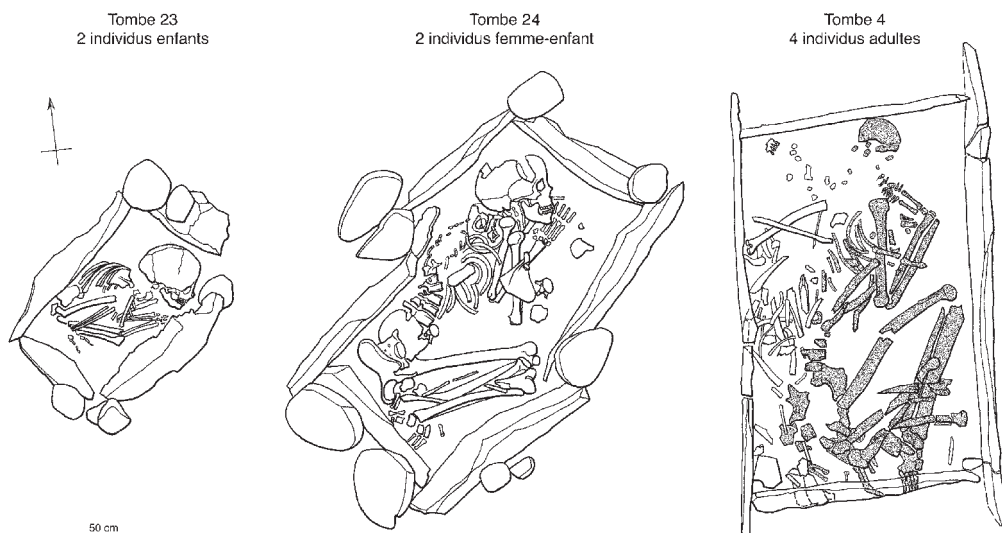


Fig. 6 – Les trois tombes de Sous-le-Scex (Sion, Valais) contenant des os surnuméraires.

peut imaginer, par exemple, une exposition des corps à l'air libre pendant un certain laps de temps.

Dans les cimetières de Suisse occidentale, les sépultures doubles – ainsi que quelques sépultures multiples comme la tombe 4 de Sous-le-Scex – apparaissent lors de la première phase du phénomène de type Chamblandes, au cours du cinquième millénaire av. J.-C. (Moinat et Gallay, 1998). Elles constituent les éléments précurseurs de la collectivisation des sépultures, qui prend son essor au cours du quatrième millénaire, pour aboutir à l'émergence du mégalithisme.

APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE DE LA POPULATION INHUMÉE

Notre étude anthropologique se concentre sur la recherche d'affinités entre individus ou entre populations, en utilisant différents travaux réalisés au Laboratoire de Paléoanthropologie de l'Université de Genève, sous la direction de C. Simon⁵. Ces travaux reposent sur deux types de données : la biométrie crânienne et post-crânienne⁶, ainsi que les traits non-métriques, crâniens et dentaires⁷.

Par rapport à la biométrie, les traits non-métriques ont l'avantage de pouvoir être aisément observables, même sur des os fragmentés. Ils offrent la possibilité de travailler sur des fréquences globales par population, et semblent moins affectés par les facteurs mésologiques, comme le climat ou l'alimentation, élément souvent reproché à la biométrie. Le traitement de différents types de données (métriques et non-métriques) permet de saisir une plus grande partie de la variabilité biologique des ensembles, une situation relativement rare en anthropologie. Ces données n'ont pas été utilisées de façon systématique pour les différentes analyses. Il ne s'agit donc pas de confronter leurs résultats, mais plutôt d'exploiter l'apport de chacune à différents moments de la recherche.

Dans un premier temps, l'analyse se situe au niveau intrapopulationnelle. Elle se base d'une part sur la

répartition de chaque individu à l'intérieur des cimetières, et d'autre part sur une comparaison globale entre les sujets de Barmaz I et de Barmaz II. Dans une seconde étape, les ensembles I et II de Barmaz sont intégrés dans une étude interpopulationnelle, en menant des comparaisons entre populations du Néolithique moyen, puis en étendant le cadre chronologique jusqu'au Bronze ancien.

Caractéristiques de l'échantillon

Il convient d'aborder brièvement la question de l'échantillon dont la qualité influe considérablement sur la valeur des analyses. De manière générale, la conservation des ossements est plutôt médiocre. À Barmaz I, les différentes parties anatomiques sont souvent fragmentées; les ossements les mieux conservés représentent environ 40 % de l'ensemble. Les éléments les plus souvent absents correspondent à la ceinture scapulaire, aux vertèbres et à la cage thoracique. Les ossements de Barmaz II nous sont parvenus dans un meilleur état. Les parties les mieux conservées correspondent au crâne, aux os longs et à la mandibule; elles atteignent des taux de représentation dépassant 80 %.

Aucune différence n'a été constatée en fonction du sexe des individus. Par contre, l'âge joue un rôle important, dans la mesure où les ossements d'enfants ont nettement moins bien résisté à l'usure du temps. Bon nombre d'entre eux ont même complètement disparu. C'est pour cette raison que Barmaz I, avec sa forte proportion d'enfants, fournit un échantillon plus difficile à exploiter que celui de Barmaz II.

La mauvaise conservation des os ne permet pas de réaliser toutes les observations désirées. Les analyses vont donc afficher un certain nombre de données manquantes. Pour l'approche intrapopulationnelle, ce handicap limite fortement le potentiel d'étude, car les analyses traitent chaque individu séparément. En revanche, les comparaisons entre populations vont moins souffrir de cette lacune, car les calculs se basent sur

les fréquences des traits observés au sein de chaque groupe d'individus. L'ensemble des informations peut donc être exploité sans qu'il soit nécessaire d'écarter les sujets présentant le moins de données.

Analyse interne des ensembles de Barmaz I et II : tentatives et limites

L'analyse intragroupe a pour objectif de comprendre l'organisation des deux nécropoles en cherchant des liens de parenté entre individus. L'étude des traits dentaires semble être l'approche la mieux adaptée pour répondre à ce type d'interrogation. Ces caractères, porteurs d'un fort déterminisme génétique, correspondent à des variations anatomiques qui se présentent sous diverses formes telles que des sillons, des tubercules, des crêtes accessoires, ou des changements dans le nombre et dans la position des cuspidés ou des racines. Ces variables s'expriment soit par leur présence ou leur absence ; soit par une évaluation de leur stade de développement.

La relation entre des individus liés génétiquement se traduit par un lien de parenté. L'expression des traits rares au sein d'un groupe pourrait représenter cette relation (Alt et Vach, 1991). Des études sur des individus apparentés et sur des jumeaux ont montré que des facteurs génétiques sont liés à la manifestation de ces caractères et que les effets de l'environnement sont moindres. Il est donc important de construire un ensemble de traits représentant au mieux l'apport des gènes dans l'expression des variables. Alt et Vach (1994) ont mis en place une liste de traits utilisables pour les études internes des populations : le FU-DTS (Freibourg University Dental Trait System). Cette liste propose des traits qui seraient fortement héréditaires.

À l'aide de ces traits, la démarche consiste à identifier des groupes d'individus à l'intérieur de la nécropole, présentant un même ensemble de caractères. La répartition des membres de chaque groupe au sein de l'aire funéraire peut révéler une certaine logique dans l'organisation spatiale des tombes, en fonction d'une parenté biologique (Crubézy et Sellier, 1990). Par exemple, on peut imaginer que ces groupes se répartissent chacun dans un endroit spécifique du cimetière comme s'il s'agissait de petites unités familiales. Des essais ont été réalisés à partir des données de la nécropole de Barmaz I. Sur des plans successifs, la présence de chaque trait a été reportée (fig. 7). Les réponses obtenues sont difficilement interprétables car pour chaque trait, les répartitions varient de cas en cas. Il n'est pas possible d'identifier un groupe d'individus possédant plusieurs traits en commun, mais il faut reconnaître que la quantité de données manquantes est en grande partie responsable de cette situation. On ne peut donc pas affirmer que tel ou tel sujet entretient des liens de parenté avec tel autre.

Il aurait été intéressant de disposer de groupes de tombes bien individualisés supposant *a priori* le rapprochement d'individus en fonction de liens familiaux. La recherche des liens biologiques entre les inhumés aurait alors été facilitée, en s'appuyant sur de solides hypothèses archéologiques. Les deux locus

de Barmaz ne présentent malheureusement pas de telles structures.

Analyse des relations entre les sujets de Barmaz I et II

Le fait que les deux cimetières de Barmaz soient implantés à une certaine distance l'un de l'autre, conduit à nous interroger sur les relations existant entre les deux groupes d'inhumés. Sommes-nous en présence d'une population homogène ou, au contraire, de deux ensembles distincts ? Deux travaux tentent de répondre à cette question : l'un concerne la biométrie crânienne et post-crânienne et utilise une analyse discriminante ; l'autre est basé sur les traits non-métriques crâniens et utilise une analyse ascendante hiérarchique ("Hierarchical Cluster Analysis").

L'étude biométrique⁹, réalisée il y a une vingtaine d'années, se propose de traiter les deux ensembles de Barmaz en les comparant à deux nécropoles du bassin lémanique, soit les sites de Chamblandes et de Corseaux. L'analyse discriminante utilisée à cette occasion consiste à trouver un ensemble de nouvelles variables, permettant au mieux de séparer les différents groupes. Les résultats sont représentés par des ellipses équiprobables¹⁰ (fig. 8). Le premier axe concerne les mesures du neurocrâne et le second les dimensions tibiales et fémorales (Simon et Kramar, 1986). Deux groupes se distinguent clairement : l'un réunit les sujets de Barmaz I, de Chamblandes et de Corseaux ; l'autre les individus de Barmaz II.

La seconde analyse concerne uniquement les deux ensembles de Barmaz et se base sur l'étude des caractères non-métriques crâniens. Ces derniers correspondent à des variations anatomiques qui se traduisent, entre autres, par la présence de sutures, de petits os, de sillons ou encore de foramens supplémentaires ; ils s'enregistrent en terme de présence ou d'absence¹¹. À la suite d'un traitement préliminaire des données¹², une analyse ascendante hiérarchique basée sur une vingtaine de caractères a été réalisée d'après le calcul de la distance euclidienne. Les résultats, se présentant sous forme de dendrogramme, révèlent une certaine homogénéité entre les sujets des deux nécropoles (fig. 9).

L'étude biométrique présente deux ensembles qui paraissent très différents l'un de l'autre, avec Barmaz I se rapprochant des sites lémaniques et Barmaz II se distinguant d'eux. Lorsque nous examinons plus en détail les éléments qui les éloignent, les deux nécropoles se distinguent essentiellement par les formes du crâne et les dimensions des fémurs. Au contraire, l'analyse des traits non-métriques crâniens ne décèle aucune séparation nette entre ces deux ensembles, qui paraissent finalement assez homogènes avec des petits regroupements d'individus appartenant au même ensemble, mais sans rupture qui se serait traduite par la présence de deux groupes distincts et très différents.

L'analyse discriminante sert avant tout à maximiser les différences entre populations et donne un poids plus important aux variables qui permettent de discriminer les ensembles. C'est pourquoi les résultats

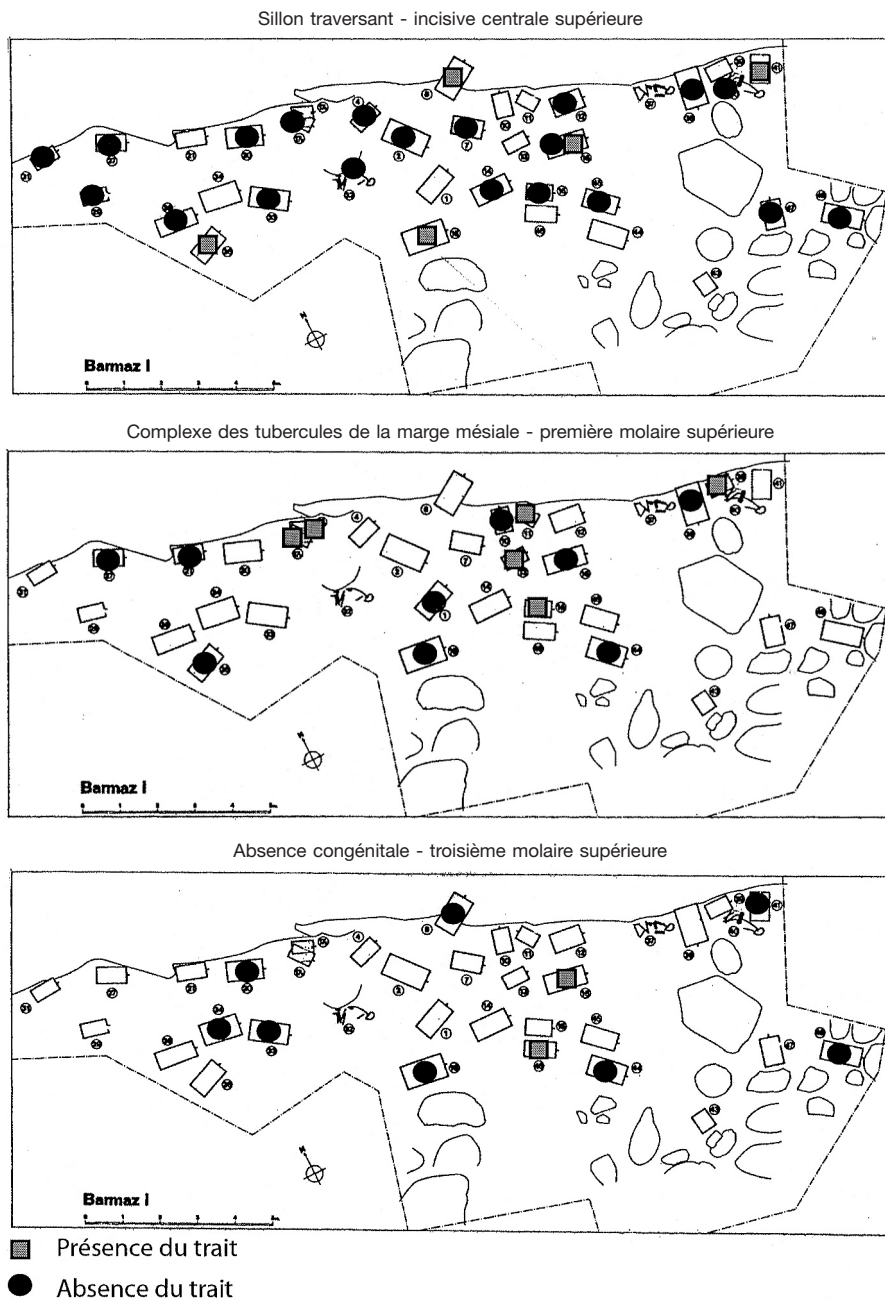


Fig. 7 – Étude intrapopulationnelle de la nécropole de Barmaz I. La présence ou l’absence de chaque trait est reportée sur les différents plans de répartition. Trois traits ont été sélectionnés à titre d’illustration.

fournis par la biométrie doivent être nuancés ; les individus de Barmaz I et II peuvent en effet se distinguer d’après certaines variables, mais l’étude des traits non-métriques crâniens, basée sur une méthode qui traite de manière neutre toutes les variables, montre que les sujets des deux nécropoles forment néanmoins un ensemble assez homogène.

Évolution des populations de la Haute vallée du Rhône du Néolithique à l’âge du Bronze

L’étude interpopulationnelle repose essentiellement sur l’analyse des traits non-métriques dentaires. Une liste-type de traits a été mise au point par le Laboratoire

de Paléanthropologie ; elle rassemble des caractères susceptibles d’être observés sur les dents permanentes et déciduales. Cette liste présente l’avantage de regrouper des traits définis par différents chercheurs, américains et européens¹³. Elle se base, avant tout, sur les variables retenues par le système ASU (Arizona State University) qui propose un ensemble de caractères généralement applicables aux études interpopulationnelles. Après un traitement préliminaire¹⁴, les données individuelles ont été transformées en fréquences populationnelles afin de pouvoir utiliser l’ensemble des observations. Les variables ont été traitées par la méthode de l’“expression count” proposée par Turner (1985), méthode qui permet d’obtenir une fréquence

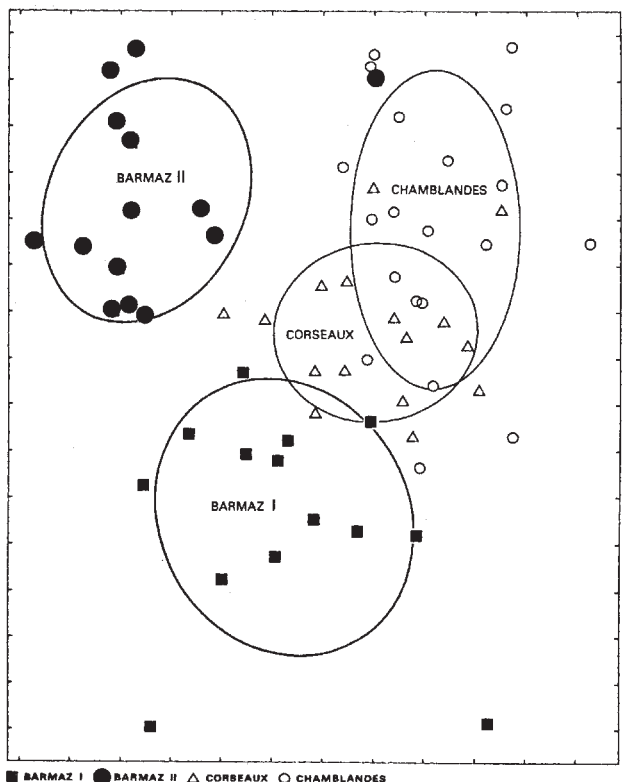


Fig. 8 – Étude des relations entre quelques populations du Néolithique moyen basée sur une analyse discriminante. Représentation sous forme d’ellipses équiprobables indiquant la position relative des populations, d’après Simon et Kramar, 1986, fig. 30, p. 54, modifiée.

unique de chaque trait pour les différentes populations¹⁵.

Pour la première analyse, les deux ensembles de Barmaz ont été intégrés dans une étude regroupant quelques sites du Néolithique moyen de la Suisse occidentale, soit les nécropoles lémaniques de Chamblandes et de Corseaux, ainsi que deux sites de la région de Sion, les cimetières de Sion-Ritz et de Sion-Collines (fig. 10). Une analyse ascendante hiérarchique basée sur la distance euclidienne¹⁶ a été réalisée en obtenant une représentation sous forme de dendrogramme (fig. 11). Trois groupes se distinguent en fonction de la proximité géographique entre les nécropoles : le premier réunit les ensembles lémaniques, le deuxième les deux nécropoles

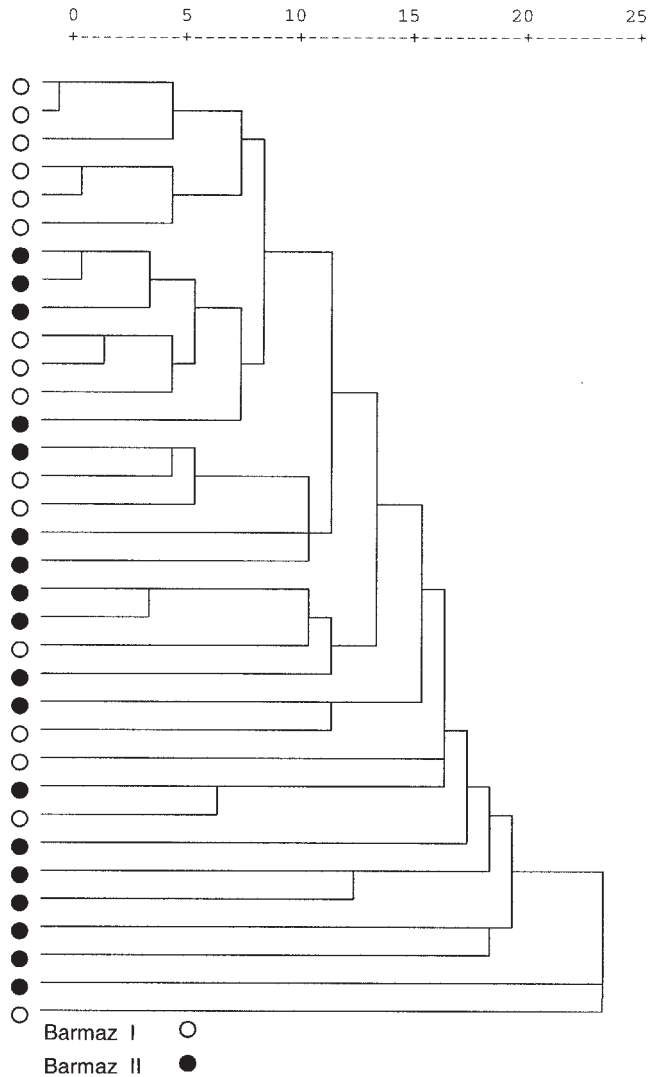


Fig. 9 – Étude des traits non-métriques crâniens des sujets de Barmaz I et II. Dendrogramme obtenu par l’analyse ascendante hiérarchique basée sur la distance de Manhattan.

de Barmaz et finalement le troisième englobe les sites de la région de Sion.

L’objectif de la deuxième analyse consiste à déterminer si cette tendance perdure avec l’incorporation d’autres populations postérieures au Néolithique

Date	Site	Code	Type d’inhumation	Nombre d’inhumés
Néolithique moyen : 4500-3200 av. J.-C.	Sion, Avenue Ritz (Valais)	SR	Cistes de type Chamblandes,	15 tombes
	Sion, Chemin des Collines (Valais)	SC	surtout individuelles	25 tombes
	Pully, Chamblandes (Vaud)	CH	Cistes de type Chamblandes,	70 tombes, 116 individus
	Corseaux- sur-Vevy, En Seyton (Vaud)	CO	souvent collectives	27 tombes, 60 individus
Néolithique récent : 3200-2600 av. J.-C.	Dolmen M XII (Sion Petit-Chasseur, Valais)	M XII	Dolmens à soubassement triangulaire	Environ 80 individus
	Dolmen M VI (Sion Petit-Chasseur, Valais)	M VI		Environ 40 individus
Campaniforme : 2600-2200 av. J.-C.	Dolmen M VI (Sion Petit-Chasseur, Valais)	M VI FI	Fosse à incinération	Environ 25 individus
		M VI	Dolmen à soubassement triangulaire	Environ 10 individus
Bronze ancien : 2200-1550 av. J.-C.	Dolmen M XI (Sion Petit-Chasseur, Valais)	M XI	Dolmen à entrée latérale	Environ 10 individus
	Sion Petit-Chasseur (Valais)	PC B	Cistes adventices et sépultures en pleine terre	Environ 10 individus
	Collombey-Muraz, Barmaz I (Valais)	BI B	Sépultures individuelles en pleine terre	Environ 15 individus

Fig. 10 – Présentation des sites intégrés dans les différentes analyses intra et interpopulationnelles.

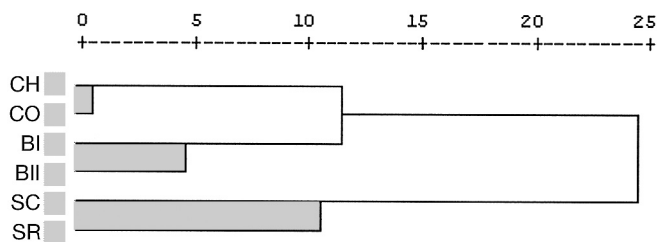


Fig. 11 – Étude des traits non-métriques dentaires des populations datant du Néolithique moyen. Dendrogramme obtenu par l'analyse ascendante hiérarchique basée sur la distance euclidienne, d'après Desideri, 2001, fig. 5, modifiée.

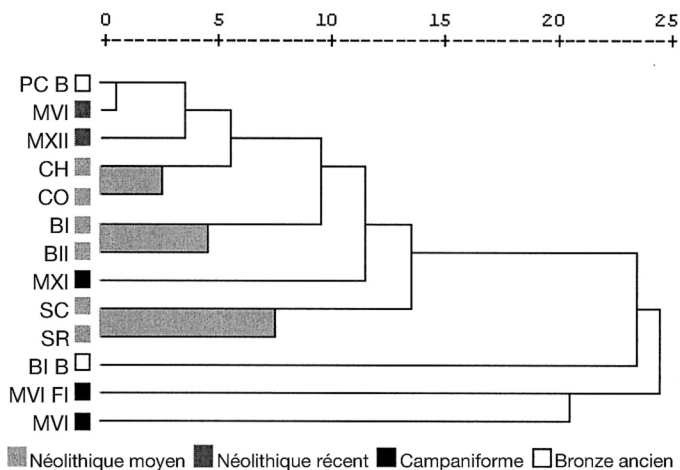


Fig. 12 – Étude des traits non-métriques dentaires des populations datant du Néolithique moyen au Bronze ancien. Dendrogramme obtenu par l'analyse ascendante hiérarchique basée sur la distance euclidienne, d'après Desideri, 2001, fig. 7, modifiée.

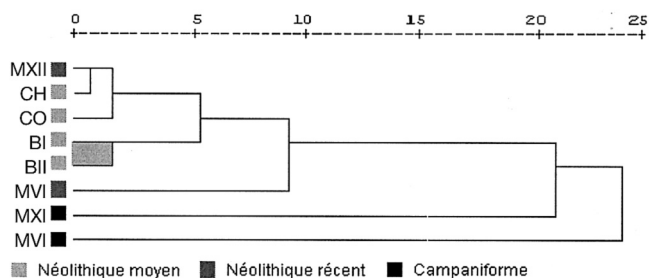


Fig. 13 – Étude des traits non-métriques crâniens. Dendrogramme obtenu par l'analyse ascendante hiérarchique basée sur la distance de Manhattan, d'après Eades, 1996, fig. 24, modifiée.

moyen. Les nouveaux ensembles intégrés dans l'analyse proviennent en majorité du site du Petit-Chasseur à Sion. Il s'agit plus précisément des squelettes des dolmens M VI et M XII (Néolithique récent), des individus des dolmens M VI et M XI (Campaniforme), ainsi que des ensembles du Bronze ancien de Barmaz et du Petit-Chasseur (fig. 10). Les résultats obtenus, toujours exprimés sous forme de dendrogramme, se révèlent fort intéressants (fig. 12). La tendance au regroupement se confirme pour les sites datant du Néolithique moyen. Pour le Néolithique récent, cette tendance est moins évidente. En revanche, pour les ensembles plus tardifs, les populations sont plus hétérogènes.

Enfin, une dernière analyse ascendante hiérarchique utilise les traits non-métriques crâniens¹⁷ à partir d'un

échantillon réduit, dépourvu des sites du Néolithique moyen de Sion et de ceux du Bronze ancien (fig. 13). Elle valide les tendances constatées lors des précédentes études portant sur les traits dentaires. Les différentes représentations sont remarquablement similaires. On retrouve pour le Néolithique moyen les regroupements liés à la proximité géographique et pour les ensembles plus tardifs une certaine hétérogénéité.

CONCLUSION

La réévaluation des résultats des fouilles de Barmaz, en grande partie réalisées il y a plus de 40 ans, amène des informations inédites ou nuancées, par rapport aux constats émis à l'occasion d'études antérieures (Gallay, 1986; Simon et Kramar, 1986). L'analyse du rituel

funéraire, la répartition des tombes en fonction du sexe ou de l'âge, ainsi que les études anthropologiques basées sur les traits non-métriques contribuent en effet à renouveler nos connaissances sur ce cimetière.

Barmaz I et II semblent faire partie d'un seul et même complexe funéraire, contrairement à ce qui était admis auparavant. Les différences constatées entre les deux locus ne résultent vraisemblablement que de la durée d'utilisation des emplacements, Barmaz II ayant sans doute fonctionné pendant une plus courte période que Barmaz I. Sur ces deux lieux, les tombes ont été implantées dans un premier temps de manière à séparer les hommes, les femmes et les enfants. Les sépultures doubles, assez fréquentes, sont le résultat de l'ajout à une inhumation principale de quelques ossements appartenant à une seconde personne, généralement un enfant.

L'analyse anthropologique a cherché dans un premier temps à identifier d'éventuels "groupements familiaux" à l'intérieur de la nécropole de Barmaz I. Cette approche n'a pas fourni de résultats clairement interprétables, principalement à cause de la mauvaise conservation des squelettes qui limite les possibilités d'observation des traits non-métriques. La longue durée de fonctionnement du locus I et la répartition assez uniforme des sépultures représentent également des handicaps pour mener à bien ce type d'étude.

La démarche consistant à comparer des groupes d'individus s'est avérée plus fructueuse. Elle a permis de mettre l'accent sur les ressemblances entre les sujets de Barmaz I et II. Elle relativise ainsi les résultats de l'approche biométrique, qui tendent à isoler les sujets de Barmaz II par rapport à ceux des autres cimetières de type Chamblandes.

De manière générale, les populations de la région lémanique et de la Haute vallée du Rhône paraissent stables et homogènes pendant le Néolithique moyen. Elles entretiennent surtout des liens avec des ensembles géographiquement proches et il n'est pas nécessaire de faire intervenir des apports extérieurs importants. Cette situation ne se maintient pas aux périodes plus tardives. Dès la fin du Néolithique, les variations entre groupes humains deviennent en effet plus marquées. ■

NOTES

- (1) L'intervention de terrain a été menée par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, sous mandat de l'Office des recherches archéologiques du Valais.
- (2) Ce site a été fouillé entre 1984 et 1987 par le Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, sous mandat de l'Office des recherches archéologiques du Valais.
- (3) Par immatures, non adultes ou enfants, nous entendons les individus dont les caractères sexuels ne sont pas encore marqués au niveau du squelette. Il s'agit en général d'individus de moins de 15 ans. La détermination du sexe et de l'âge a été refaite par J. Desideri et C. Simon en 1998. L'emploi d'une méthode de détermination plus fiable (Bruzek, 1991) amène des changements de résultats par rapport à une étude précédente (Simon et Kramar, 1986).
- (4) Une situation déjà décrite dans certaines nécropoles du Valais central, comme Sion-Ritz et Sion-Collines (Moinat, Gallay, 1998, p. 3).
- (5) Nous tenons à remercier Christiane Kramar, Geneviève Perréard Lopreno et Suzanne Eades pour leur précieuse collaboration. Un hommage également à notre maître Christian Simon, trop rapidement disparu (1941-2000).
- (6) Cette étude a été réalisée par C. Kramar (1982).
- (7) La première concerne les caractères discrets crâniens et a été accomplie, en 1996, par S. Eades ; la seconde, touchant les traits épigénétiques dentaires, a été achevée par J. Desideri en 2001.
- (8) Berry, 1978 ; Townsend *et al.*, 1986, 1990 ; Harris et Bailit, 1980.
- (9) Les mesures employées pour cette analyse (Kramar, 1982) sont celles proposées par Martin et Saller (1957).
- (10) Ellipses équiprobables dont les deux axes représentent 86 % de la variabilité totale.
- (11) Les traits intégrés dans l'étude font partie d'une liste-type mise en place par le groupe de travail pour l'anthropologie de la Suisse (AGHAS) qui regroupe des caractères définis par différents chercheurs comme Berry et Berry, 1967 ; Hauser et De Stefano, 1989 ou encore Muller, 1977.
- (12) Un traitement préliminaire se traduisant par l'épuration des données redondantes (fusion des caractères à expression bilatérale, élimination des traits liés au sexe et à l'âge) ainsi qu'à l'élimination des traits présentant un taux de données manquantes supérieur à 15 %.
- (13) Alt, 1997 ; Hanihara, 1963 ; Jorgensen, 1956 ; Sciulli, 1977 ; Turner, Nichol et Scott, 1991.
- (14) Un traitement préliminaire des données se traduisant par l'élimination des données redondantes (suppression des données constantes, fusion des antimères, élimination des variables liées au sexe et corrélées entre elles).
- (15) Il s'agit de calculer, au départ, des fréquences populationnelles pour les différentes expressions de chaque trait. Ensuite, les fréquences d'expression sont ajustées à l'aide d'un coefficient qui est proportionnel au nombre de stades observés. Pour finir, il faut sommer les produits afin d'obtenir une fréquence totale.
- (16) D'après les travaux de Eades (1997), la distance euclidienne semble être la distance la mieux adaptée pour ce type d'analyse.
- (17) Le traitement préliminaire des données est identique à celui de l'analyse des relations entre les inhumés de Barmaz I et II (cf. note 12). L'analyse ne se base pas, ici, sur des données individuelles, mais sur des fréquences populationnelles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALT K.W. (1997) – Odontologische Verwandtschaft analyse : Individuelle Charakteristika der Zähne in ihrer Bedeutung für Anthropologie, Archäologie und rechtsmedizin, Stuttgart, G. Fischer, 333 p.
- ALT K.W., VACH W. (1991) – The reconstruction of "genetic kinship" in prehistoric burial complexes: Problems and statistics, in Bock H.H. et Ihm P. (dir.), *Classification, data analysis and knowledge organization*, Heidelberg, Springer, p. 299-310.
- ALT K.W., VACH W. (1994) – Rekonstruktion biologischer und sozialer Strukturen in ur- und frugeschichtlichen Bevölkerungen : Innovative Ansätze zur Verwandtschaftsanalyse in der Archäologie, *Prähistorische Zeitschrift*, 69, p. 56-91.
- BERRY A.C. (1978) – Anthropological and family studies on minor variants of the dental crown, in Butler P.M. et Joysey K.A. (dir.), *Development, function and evolution of teeth*, New-York, Academic Press, p. 81-98.
- BERRY A.C., BERRY R.J. (1967) – Epigenetic variation in the human cranium, *Journal of Anatomy*, 101, 2, p. 361-379.
- BRUZEK J. (1991) – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal : implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Paris, Institut de paléontologie humaine et Muséum national d'histoire naturelle (Thèse de doctorat).
- CRUBÉZY E., SELLIÉ P. (1990) – Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 2, 3-4, p. 171-178.
- DESIDERI J. (2001) – *Étude des traits épigénétiques dentaires des populations du Néolithique moyen au Bronze ancien en Suisse occidentale*, Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Travail de diplôme, non publié), 313 p.
- EADES S. (1996) – *Le dolmen MXII du site du Petit-Chasseur (Sion, Valais, Suisse), Paléoanthropologie de la population inhumée d'après*

- l'étude des crânes, mandibules et bassins*, Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Travail de diplôme, non publié), 250 p.
- EADES S. (1997) – *The dental non-metric traits of the Spitalfields sample (Christ Church, London): an investigation of phenotypic similarities in a population of known family relationships*, Bradford, Department of Archaeological Sciences of University (Travail de Masters, non-publié).
- EADES S., SIMON C. (1996) – Les populations de Suisse occidentale au Néolithique, *Archéologie suisse*, 19, 4, p. 146-149.
- GALLAY A. (1986) – Collombey-Muraz, Barmaz I et II, in A. Gallay éd., *Le Valais avant l'histoire : 14000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.*, Catalogue d'exposition (Sion, 1986), Sion, Musées cantonaux du Valais, p. 184-191.
- GUELAT M., HONEGGER M., RENTZEL P. (1995) – Nouvelles données sur la stratigraphie du site de Barmaz I (Collombey-Muraz VS) : analyse micromorphologique, confrontée à l'approche archéologique, *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 78, p. 131-144.
- HANIHARA K. (1963) – Crown characters of the deciduous dentition of the Japanese-American hybrids, in Brothwell D.R. (dir.), *Dental anthropology*, London, Pergamon Press, p. 105-124.
- HARRIS E.F., BAILIT H.L. (1980) – The metaconule: a morphologic and familial analysis of a molar cusp in humans, *American Journal of Physical Anthropology*, 53, p. 349-358.
- HAUSER G., DE STEFANO G.F. (1989) – *Epigenetic variants of the human skull*, Stuttgart, Schweizerbart.
- HONEGGER M. (1995a) – Données récentes sur les nécropoles du Néolithique et de l'âge du Bronze à Barmaz I (Valais, Suisse), Actes du VII^e colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité (Aoste, 11-13 mars 1994), *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 5-6 (1994-1995), p. 53-66.
- HONEGGER M. (1995b) – Barmaz I, Collombey-Muraz, in Gallay A. (ed.), *Dans les Alpes, à l'aube du métal : archéologie et bande dessinée*, Catalogue d'exposition "Le Soleil des morts : archéologie et bande dessinée" (Sion, sept. 1995-janv. 1996), Sion, Musées cantonaux du Valais, p. 85-90.
- HONEGGER M. (2001) – *L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse* (Monographie du Centre de recherches archéologiques ; 24), Paris, Éditions du CNRS, 353 p.
- HONEGGER M., EADES S. (1998) – Élaboration des fouilles du gisement archéologique de Sous-le-Scex, Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (rapport, non publié), 39 p.
- JORGENSEN K.D. (1956) – The deciduous dentition: a descriptive and comparative anatomical study, *Acta Odontologica Scandinava*, 16, p. 1-202.
- KRAMAR C. (1982) – *Nécropole de Corseaux-sur-Vevey : étude anthropologique et description archéologique*, Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université (Thèse de doctorat), 222 p.
- MARTIN R., SALLER K. (1957) – *Lehrbuch der Anthropologie in systematischer Darstellung mit besonderer Berücksichtigung der anthropologischen Methoden*, Stuttgart : G. Fischer.
- MENK R., SIMON C., KRAMAR C. (1985) – Morphologie, paléodémographie et paléopathologie des hommes des tombes en ciste (Néolithique moyen valaisan), *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 17, p. 47-92.
- MOINAT P. (1995) – Les rites funéraires au Néolithique moyen dans le bassin lémanique et la Haute vallée du Rhône. Actes du VII^e colloque international sur les Alpes dans l'Antiquité (Aoste, 11-13 mars 1994), *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 5-6, p. 39-52.
- MOINAT P. (1998) – Les cistes de type Chamblandes : rites funéraires en Suisse occidentale, in Guilaime J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France, Paris, éditions Errance, p. 129-143.
- MOINAT P., GALLAY A. (1998) – Les tombes de type Chamblandes et l'origine du mégalithisme alpin, *Archéologie suisse*, 21, 1, p. 2-12.
- MULLER H. (1977) – Caractères non-métriques du squelette de la tête chez les populations médiévales de Thoiry (Ain, France) et de Bavois (Vaud, Suisse), *Archives suisses d'anthropologie générale* (Genève), 41, 2, p. 123-164.
- SAUTER M.-R. (1985) – Notes posthumes sur les cimetières néolithiques de Barmaz I et II (Collombey-Muraz, Valais, Suisse), *Bulletin d'études préhistoriques alpines*, 17, p. 17-32.
- SCIULLI P. (1977) – A descriptive and comparative study of the deciduous dentition of Prehistoric Ohio Valley Amerindians, *American Journal of Physical Anthropology*, 47, p. 71-80.
- SIMON C., KRAMAR C. (1986) – Anthropologie préhistorique : aspect physique, vie et mort de nos ancêtres, in Gallay A. (dir.), *Le Valais avant l'histoire : 14000 av. J.-C.-47 apr. J.-C.*, Catalogue d'exposition (23 mai-28 sept. 1986), Sion, Musées cantonaux du Valais, p. 52-61.
- TOWNSEND G.C., YAMADA H., SMITH P. (1986) – The metaconule in Australian aboriginals : an accessory tubercle on maxillary molar teeth, *Human Biology*, 58, p. 851-862.
- TOWNSEND G.C., YAMADA H., SMITH P. (1990) – Expression of entoconulid (sixth cusp) on mandibular molar teeth of an Australian aboriginal population, *American Journal of Physical Anthropology*, 82, p. 267-274.
- TURNER II C.G. (1985) – Expression count: a method for calculating morphological dental trait frequencies by using adjustable weighting coefficients with standard ranked scales, *American Journal of Physical Anthropology*, 68, p. 263-268.
- TURNER II C.G., NICHOL C.R., SCOTT G.R. (1991) – Scoring procedures for key morphological traits of the permanent dentition : the Arizona State University Dental Anthropology System, in Kelley M.A. et Larsen C.S. (dir.), *Advances in dental anthropology*, New York, Wiley Liss, p. 13-31.

Matthieu HONEGGER

68, avenue A.-F. Dubois, CH-1217 Meyrin

Jocelyne DESIDERI

Département d'anthropologie et d'écologie
de l'Université de Genève
12, rue Gustave-Revilliod, CH-1227 Carouge

Organisation spatiale et symbolique du rituel funéraire chasséen en moyenne vallée du Rhône : première approche

Alain BEECHING¹

Résumé

Sur les deux grands sites chasséens drômois de terrasses alluviales : “Les Moulins” à Saint-Paul-Trois-Châteaux et “Le Gournier” au sud de Montélimar, 37 structures excavées ont livré des restes humains épars, des dépôts de corps, des sépultures organisées simples ou multiples. L’analyse proposée ici semble montrer qu’il y a une véritable organisation spatiale de ces restes et d’autres dépôts mobiliers dans une sorte de scénarisation à rituel variable mais à composantes fixes. Celles-ci, à savoir les corps, les amas de galets, le matériel de mouture, les os de bovins, la céramique peuvent être, par hypothèse, les symboles affichés des références et rapports sociaux.

Abstract

On the two main Chasseen sites on Pleistocene alluvial terraces in the Drôme department - “Les Moulins” at Saint-Paul-Trois-Châteaux and “Le Gournier” to the south of Montélimar - 37 pits have yielded scattered human remains, unorganised burials and individual or multiple organised graves. The following analysis seems to indicate a real spatial organisation of these remains and of some other specific materials (pebble accumulations, grinding equipment, bovine bones, ceramics). Variable rituals but with stable components may, by hypothesis, be the symbolic transcription of social references or relations.

Les témoignages des comportements funéraires chasséens en moyenne vallée du Rhône ont déjà été présentés dans leurs grandes lignes à plusieurs reprises (Beeching, 1991 et 1992 ; Beeching *et al.*, 1987 ; Beeching et Crubézy, 1989 ; Crubézy, 1991 ; Beeching et Crubézy, 1998). Même si les documents de ce type se sont multipliés au cours de ces dernières années dans le Chasséen méridional, l’ensemble rhodanien reste un des plus riches et des plus variés. La publication exhaustive des structures excavées contenant des restes osseux humains et des dépôts mobiliers ainsi que celle de leurs contextes (aménagements, structures annexes, phases d’occupation) n’est cependant pas

encore disponible, touchant à des domaines d’analyse divers.

Dans cette attente, et sans revenir en détail sur le traitement des corps dans ces inhumations en liaison avec un regard plus anthropologique, il nous a semblé utile d’attirer l’attention sur les différents assemblages funéraires, la composition des dépôts et les associations spatiales de vestiges, afin si possible de montrer que l’ensemble des comportements paraît obéir à des règles précises, assimilables à un rituel, dans lequel tous les éléments déposés (dont les corps) seraient les pièces d’un vaste agencement dont le sens ne peut être cherché que dans une représentation symbolique préalable

plus ou moins facilement abordable par le sens commun et le comparatisme.

LES CONTEXTES

Parmi les types d'implantations chasséennes en bassin rhodanien, les grands sites de terrasses (10 ha et plus) sont rares : moins de 3 % des cas environ (Beeching, 1989 ; Beeching et Brochier, 1989 et 1990). Sans exclure d'autres fonctions, encore difficiles à percevoir et qui resteraient malgré tout fortement liées, la vocation funéraire semble en être la caractéristique principale lors des phases récentes de cette culture. Dans les deux cas drômois les plus complètement étudiés : *Les Moulins* à Saint-Paul-Trois-Châteaux et *Le Gournier* (partie nord à Montélimar, et partie sud connue sous le toponyme de La Roberte à Châteauneuf-du-Rhône) 37 structures excavées contenant des restes osseux humains ont été observées², se répartissant en :

- rejets ou dépôts isolés (3 cas plus un signalé anciennement à Saint-Paul-Trois-Châteaux, 2 cas à La Roberte, 5 cas sous réserve d'inventaire plus précis à Gournier-nord) ;
- sépultures simples ou dépôts de corps unique (1 cas plus un signalé anciennement à Saint-Paul-Trois-Châteaux, 3 cas à La Roberte, 19 cas à Gournier-nord dont une majorité regroupés dans des dispositifs sur lesquels nous reviendrons) ;
- sépultures ou dépôts multiples (2 cas à Saint-Paul-Trois-Châteaux, 2 cas à Gournier-nord).

Ces structures funéraires se combinent spatialement à d'autres fosses de trois principaux types fonctionnels apparents :

- les fosses-dépôts (de meules brisées, de céramiques, d'os animaux, de galets), où le nombre, la conservation et la disposition des vestiges semblent attester une intention et une finalité ;
- les fosses-rejets, le plus souvent profondes et à ouvertures étroites, dont la fonction primaire est traditionnellement dite celle de silo et la fonction ultime celle de dépotoir ;
- les cuvettes ou aires d'activités mal discernables, aux vestiges mobiliers rares, où le feu semble avoir joué à plusieurs reprises un rôle non négligeable.

Le morcellement et l'avancement parfois aléatoire de ces fouilles d'urgence ne donnent pas toujours les moyens de vérifier les liaisons spatiales des différents témoins immobiliers. À plusieurs reprises, des groupements préférentiels sont apparus entre types d'excavations semblables (batteries de silos, de fosses plates, d'empierrements circulaires...), mais aucune activité spécifique ne pouvait en être dégagée et les dépôts de corps humains n'apparaissent pas forcément à proximité. Dans d'autres cas fréquents, assimilables à ces fosses-dépôts, c'est le contraste entre le statut apparent de rejet ultime et la nature des éléments concernés qui posait problème (pièces parfois entières, abondance du matériel de mouture intentionnellement brisé, présence épisodique d'ossements humains isolés...).

On pouvait avoir à bon droit le sentiment de groupements non aléatoires, non intelligibles complètement lors de la fouille de chaque structure et qui plus est non régis par une logique fonctionnelle domestique. L'idée d'une activité funéraire exclusive ou quasi exclusive est venue assez tôt, mais la place des fosses-rejets et l'ampleur possible des dispositifs n'est apparue qu'à la fouille du monument funéraire circulaire E-F du site du Gournier-nord. D'autres cas sont venus ensuite nuancer ce gigantisme mais en confirmant les associations.

LES SÉPULTURES OU DÉPÔTS FUNÉRAIRES MULTIPLES

Ne revenons pas longuement sur ces quatre cas qui ont déjà été présentés (Beeching et Crubézy, 1998). Sans en reprendre la description, attirons cependant l'attention sur quelques points qui seront réutilisés ensuite (fig. 3) :

- La position relative des corps et d'éventuelles règles d'orientation ne peuvent encore être comprises. Les inhumés considérés en position principale ne présentent pas de disposition systématique et il est difficile de voir une logique dans celles des corps-rejets. On notera cependant que les fosses 69 (3 inhumés dont un principal sur le côté gauche, tourné tête au nord et face à l'est) et 70 (un inhumé sur le côté droit, tête au nord et basculée, face probablement initialement à l'ouest) de Saint-Paul-Trois-Châteaux qui sont par ailleurs associées par la proximité, la délimitation d'un possible enclos et une meule fragmentée répartie dans leurs remplissages, semblent se faire face, attestant une organisation spatiale.
- Les dépôts associés au corps se retrouvent à des fréquences variables : dans tous les cas, concentrations de galets et blocs triés, pièces osseuses de bovins et fragments de meules dans trois cas, de céramiques entières dans deux cas, de silex groupés, de restes de chien et d'élément de parure ou d'affichage social (objet courbe à stries et encoches sur côte de bovin) dans un cas.

LE MONUMENT FUNÉRAIRE DES ZONES E-F DU GOURNIER-NORD

En 1991, après un an d'intervention sur l'ensemble du site du Gournier, en périphérie sud de Montélimar, une ultime fouille urgente de trois mois a permis l'étude partielle d'une surface de près d'un demi-hectare, totalement occupée par un vaste dispositif funéraire circulaire. Celui-ci, en partie altéré par des travaux de voirie, était composé de quatre aires concentriques distinctes (fig. 1) :

- au centre : un groupe de 12 tombes, organisé en deux lignes concentriques de 8 et 4, occupe une aire semi-circulaire qui représente la moitié conservée d'un dispositif initial probablement circulaire de près de 15 m de diamètre. Il s'agit, ainsi que pour un treizième

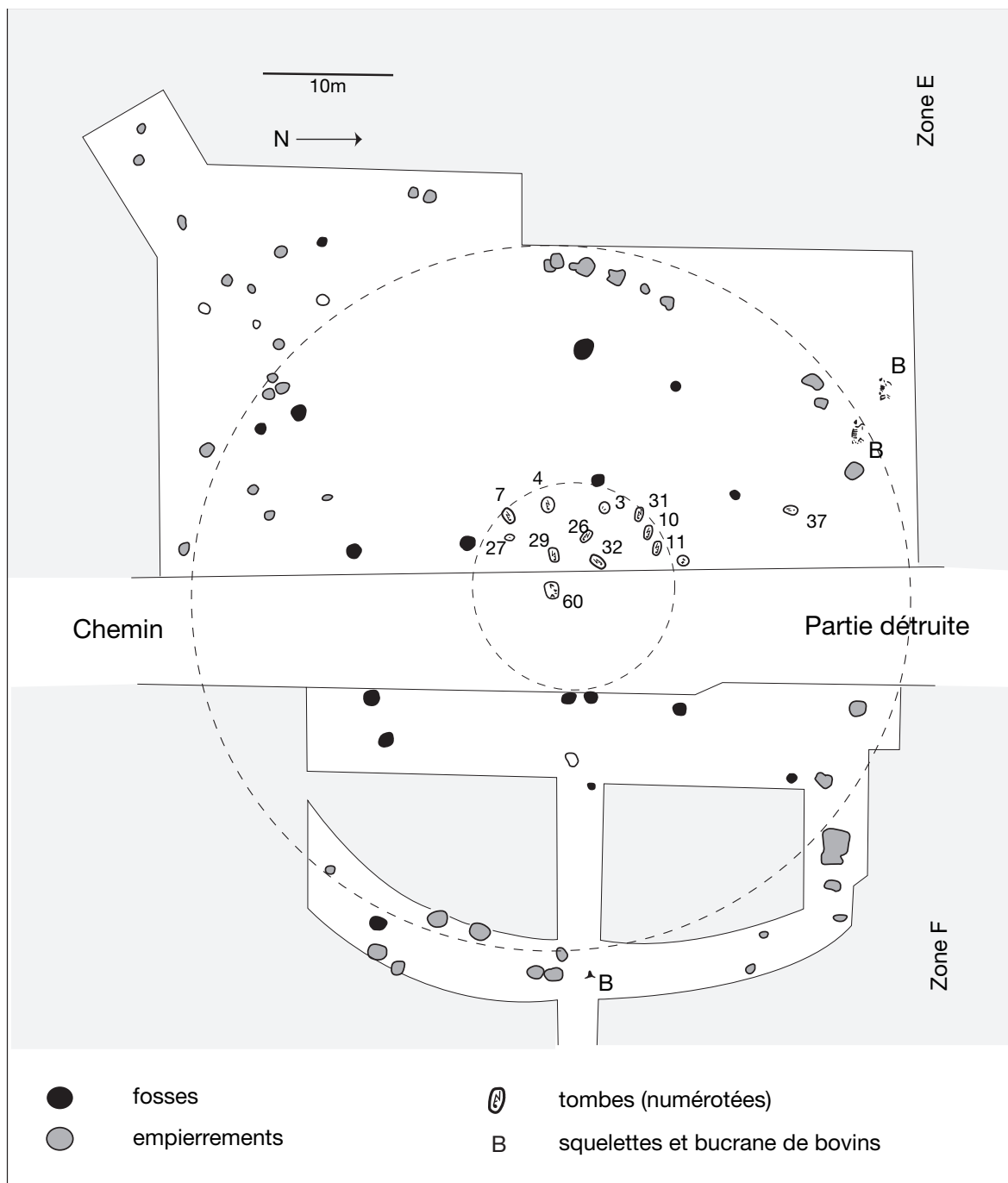


Fig. 1 – Montélimar-*Le Gournier* (Drôme) : plan schématique du monument funéraire chasséen des Zones E et F. En blanc les parties dégagées et fouillées. Seul le fond de fosse 60 a été préservé dans la bande médiane du chemin. Au centre, le groupe des sépultures. À partir de 25 m du centre, des empierrements circonscrits et des restes de bovins. Entre les deux, des fosses contenant des rejets ou dépôts.

cas échappant à cette organisation concertée, d'adultes (hommes et femmes) déposés en position latérale plus ou moins contractée dans des dépressions individuelles peu profondes ; la décomposition s'étant effectuée en espace colmaté. Actuellement enfouis à faible profondeur, les squelettes sont le plus souvent mal conservés ou altérés. Quand c'est observable, les têtes sont disposées à l'est pour le groupe extérieur, dans un large cadran allant du sud-est au nord pour le groupe central. On ne perçoit pas la règle, s'il y en a une, qui présiderait à la latéralité gauche ou droite mais il apparaît

que, soit pour la tête soit pour la face, c'est l'orientation à l'est qui est recherchée. Cela peut être le but recherché, mais c'est aussi en gros celle du centre du cercle et on peut, à titre d'hypothèse, envisager que ce soit intentionnel. Toujours quand c'est observable, les mains ont été régulièrement ramenées vers la poitrine ou la face, là où a été souvent déposée une pierre plate, un galet ou un fragment de meule. À part éventuellement ces traitements, il n'y a pas de règle commune dans les dépôts directement associés. Seuls deux squelettes présentent des parures (ou éléments d'affi-

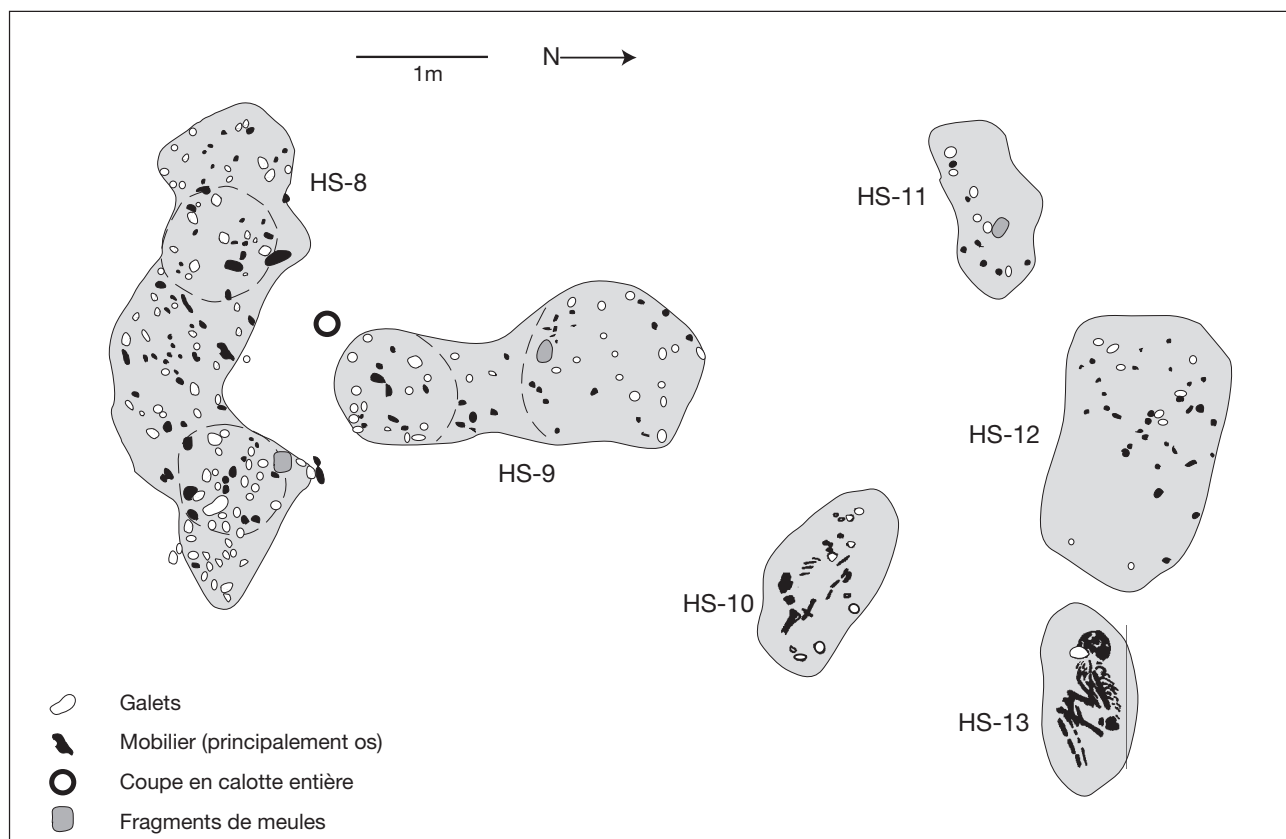


Fig. 2 – Montélimar-Le Gournier (Drôme) : groupement de fosses du dispositif funéraire chasséen de la Zone H. Les os de bovins proviennent principalement de HS 8.

chage social) : un collier de perles discoïdes noires ou blanches en coquillages et une pendeloque perforée arciforme en pierre dans un cas (tombe ES31) et canine de chien perforée dans l'autre (ES26). Un ultime contrôle dans la partie détruite révélait l'emplacement, quasi central ou participant du groupe central, d'une fosse relictuelle (ES60) livrant des restes osseux humains et ceux d'un chien ;

- dans une couronne comprise entre 7,5 m et 25 m du centre, assez vide de vestiges, se tiennent malgré tout, de façon apparemment inorganisée, une quinzaine de fosses de divers modules et formes, contenant des rejets ou dépôts divers, parfois d'allure concertée, parfois évoquant des dépotoirs : restes animaux (principalement du bœuf, plus fragmentairement des caprinés), concentrations de pierres (galets triés), mobiliers divers (vases fragmentés, très secondairement industrie lithique...), parfois de matériau rare (obsidienne, nacre). C'est aussi au décapage de cette surface qu'ont été trouvées deux des trois seules petites lames de haches polies connues sur l'ensemble du site ;

- à partir de 25 m du centre environ et jusqu'à 40 m au moins, apparaît une couronne périphérique de plusieurs dizaines de petits empierements sub-circulaires souvent groupés, laissant parfois apparaître des vides circonscrits en empreintes d'objets périssables disparus, de composition variée (galets fragmentés, présence ou non de meules, mobilier, os animaux...). Sur le cercle interne, régulier, de cette couronne se trou-

vaient les dépôts de deux bovins entiers et d'un bucrane.

Des travaux récents ont montré qu'il n'y avait plus rien au-delà de la périphérie externe du dispositif. Celui-ci apparaît circulaire, de 80 m de diamètre environ. Divers indices, dont le faible enfouissement des restes osseux par rapport au sol archéologique restitué, montrent que l'ensemble du monument devait constituer un tertre naturel ou plus vraisemblablement artificiel. Sa durée d'utilisation ne peut être appréhendée, mais il est difficile de ne pas considérer l'ensemble comme le résultat d'un rituel funéraire cohérent, même inscrit dans le temps.

On peut donc penser que, même peu intelligible, le recrutement des dépôts a un sens global. Les points les plus forts sont les présences d'empierements (surtout galets), de meules entières ou fragmentées, de restes de bovins, plus exceptionnellement de céramiques et lames de haches. On doit remarquer plusieurs choses :

- les dépôts préférentiels sont les mêmes que dans les sépultures multiples, selon une hiérarchie d'importance voisine ;
- aucune structure ne concentre à elle seule ces critères, notamment pas les sépultures ;
- les plus complexes de recrutement, les fosses de l'espace intermédiaire, sont celles qui en dehors de ce contexte passeraient le plus facilement pour des "fosses-dépotoirs".

LES SÉPULTURES SIMPLES ET DÉPÔTS DE CORPS UNIQUE DANS LEURS ASSOCIATIONS À D'AUTRES FOSSES

Le groupement de la Zone H du Gournier-nord

Dans une partie du site où les fosses sont rares, six d'entre elles forment un groupe serré (fig. 2) composé de deux inhumations individuelles probablement en pleine terre (HS10 et HS13) dont la première est mal conservée et la seconde très semblable à celles du monument E-F (position, galet vers le haut du corps). Dans le premier cas, les restes indiquent une orientation tête à l'ouest, corps sur le côté gauche, face au nord; dans le deuxième cas, la tête est à l'ouest, le corps est sur le côté droit et la face tournée au sud. C'est-à-dire que les deux se font face.

Dans les autres dépressions, irrégulières, allongées et peu profondes, les dépôts ou rejets sont peu nombreux : groupes de galets, restes animaux fragmentés dont principalement le bœuf, céramique dont une coupe en calotte entière enfouie en surface du sol, entre deux fosses, ouverture vers le haut, quelques fragments de silex...

Le groupement intentionnel de ces vestiges dans une aire restreinte de 8 x 5 m confirme les faits signalés précédemment avec quelques variantes de détail : comme dans les sépultures multiples et contrairement au monument circulaire, les restes de bovins et les pierres ne forment pas de concentrations massives organisées et la céramique, peu nombreuse, est parfois intacte et manifestement en dépôt intentionnel.

Le groupement des zones I-J du Gournier-nord

Plusieurs fosses et dépôts dispersés sur une surface d'une cinquantaine de mètres de diamètre environ, séparée en deux, partiellement masquée et détruite par une route, ne présentent pas d'ordre apparent. Mais l'exemple du monument E-F autorise à envisager l'ensemble comme un tout cohérent. On y retrouve en effet :

- quatre inhumations individuelles : un adulte en position contractée, sur le dos, tête au nord (IS5), à 25 m au sud un adulte sur le côté droit, tête à l'est et face au nord (EDF10), c'est-à-dire tourné vers la précédente, à encore 20 m une fosse contenant un jeune enfant en position accroupie avec un vase entier, des fragments d'os de bovin, des galets et une tâche d'ocre (AA2), jumelée à une autre fosse contenant un unique crâne d'enfant, d'autres fragments de bovin dont une rondelle circulaire perforée sur omoplate (AA1);
- des fosses contenant de façon quasi monospécifique : des galets et meules fragmentées (IS4, IS6), des fragments de bovins...;
- d'autres contenant ces mêmes vestiges ainsi que des fragments de silex et d'autres faunes dans des assemblages-rejets plus variés. On y trouve une autre lamelle d'obsidienne.

Les autres cas dispersés

Les trois sites ont livré par ailleurs des cas isolés qui ne sont pas directement rattachables à des organisations concertées. Mais la taille potentielle des dispositifs et l'irrégularité des enregistrements en fouilles d'urgence ne permettent pas de conclure définitivement par la négative. À Saint-Paul-Trois-Châteaux et à Gournier-nord on trouve ainsi, en limites d'emprises, dans des tranchées ou sondages, des éléments isolés du puzzle : dépôts de vases, de meules, de pierres, d'ossements animaux ou humains.

À La Roberte, deux cas, distants de 80 m, illustrent bien la variabilité des situations. Fouillés sur une bande de terrain étroite, ils n'offrent pas d'environnement archéologique proche :

- la fosse 39 a livré un squelette en position contractée, tête à l'ouest (donc à l'opposé de la majorité des cas du site nord) et face au sud, main droite ramenée vers le menton et main gauche sur la poitrine près des genoux. Une distorsion (haut du corps sur le dos, partie inférieure, à partir des lombaires, tournée sur le côté droit) indique à un certain moment une flexion forcée dans cette direction. Un empierrement aménagé de gros galets est visible à l'est, mais aucun autre dépôt intentionnel ou rejet n'est présent ;
- la fosse 46 a au contraire une disposition et un recrutement très complexes. Le comblement terminal ayant l'allure d'un rejet-dépotoir, comportait des restes de tous types : plusieurs centaines de galets, gros tessons, abondants restes lithiques (notamment lamelles de silex), nombreux vestiges fauniques de grande taille (principalement bœuf, mais aussi chien, porc, caprinés). Sous un empierrement dense et sur un pavage de galets calibrés reposait un squelette d'adulte disposé sur le ventre en position irrégulière, le membre inférieur gauche allongé et l'autre fortement contracté sous le corps, mais les deux membres supérieurs sont fortement et assez symétriquement repliés, reposant chacun sur une meule. En périphérie étaient disposés de gros fragments céramiques (1/2 à 1/4 de récipients) parfois recollant à distance. Mêlés à un autre empierrement sous-jacent de module plus petit, se retrouvaient les mêmes restes animaux que plus haut, plus fragmentés, toujours avec sur-représentation du bœuf et notamment de ses astragales³ ainsi que deux fragments d'humérus et fémur humains.

LES RÈGLES DE RECRUTEMENT D'UN DISPOSITIF TYPE

Sans exclure d'autres développements ou réajustements de la réflexion lorsque l'ensemble de cette documentation variée aura été analysé, on peut avancer et proposer en hypothèses les leçons suivantes :

- Même s'il y a probablement des constantes et des règles de comportement à valeur, donc à signification, plus générale, il semblerait que l'orientation et la disposition des corps soient aussi fonction du réseau de l'organisation spatiale funéraire; les têtes ou les

Tombes	nb d'individ.	position corps	bovins	ovi-caprins	chiens	céramique	silex	mouture	parure	pierres
SPM										
		↑ N								
16	3+1		●			●		●		●
69	3+1	┌ └	●			●	●	●		●
70	1	┌ └			●			●		●
CRR										
39	1	┌ └								●
46	1	┌ └	●	●	●	●		●		●
GOU										
AD1	1	┌ └								
AA1	1		●						●	●
AA2	1		●			●				●
IS5	1	┌ └								●
EDF10	1	┌ └							●	●
HS5	1	┌ └								●
HS13	1	┌ └								●
HS10	1									●
J1	4									●
EDF6	5+4	┌ └	●					●	●	●
monument										
ES4	1	┌ └								
ES7	1	┌ └								
ES10	1	┌ └								
ES11	1	┌ └								
ES26	1	┌ └							●	
ES29	1	┌ └								
ES31	1	┌ └							●	
ES32	1	┌ └								
ES37	1									
ES60	1				●					

Fig. 3 – Tableau d'occurrence des principaux dépôts en contexte funéraire chasséen dans la moyenne vallée du Rhône. SPM : Saint-Paul-Trois-Châteaux *Les Moulins*, CRR : Châteauneuf-du-Rhône *La Roberte*, GOU : Montélimar *Le Gourmier*. Point noir : présence dans la structure même. Grisé : présence en dépôt ou concentration particulière à moins de 50 m. Le sens des objets réunis sous l'appellation *parure* est bien sûr potentiellement plus large que la seule fonction ornementale.

visages étant tournés vers d'autres corps, d'autres dépôts ou le centre du dispositif.

- Même en quantité et en organisations variables, les constituants récurrents des dispositifs sont : les amas de pierres (de préférence galets choisis), le matériel de mouture, les restes osseux de bovins et les dépôts de céramiques (fig. 3). On peut penser qu'ils ont une signification de portée générale et collective.

- D'autres éléments qui peuvent entrer ponctuellement dans les assemblages semblent ne pas dépasser dans leur portée la signification triviale (rejets d'autres os d'animaux consommés, déchets ou produits siliceux) ou individuelle (dépôt épisodique d'éléments de parure ou affichage social, restes de chiens). Il est à remarquer que, même si deux lames de haches proviennent du monument E-F aucune ne provient de dépôts directs près des corps. Situation voisine pour le silex qui, en dehors du petit lot de trois lamelles éventuellement déposées près du bassin de l'individu central, n'intervient jamais dans le système funéraire.

- Les constituants de base du "dispositif type" se retrouvent quasi toujours, mais dans des associations spatialement variables : dans les fosses funéraires elles-mêmes, dans des dépôts proches, dans des dispositifs de large emprise.

REJETS OU DÉPÔTS ?

Un paramètre apparaît plus difficile à maîtriser. Il existe, et nous avons essayé d'en tenir compte dans notre vocabulaire descriptif, une différence importante entre les éléments en rejets et en dépôts, qu'il s'agisse des constituants du "dispositif type" ou des corps eux-mêmes. Dans les sépultures-dépôts multiples, le contraste est clair entre les corps bien disposés en position fléchie régulière et les corps non régulièrement organisés qui nous apparaissent comme en position de rejet ou de dépôt annexe. Il en va de même pour les éléments mobiliers qui peuvent être groupés-entiers-organisés, ou bien mélangés-fragmentés-disjoints. Mais on s'aperçoit que les oppositions organisation/désorganisation et corps/éléments annexes sont dépassés par la notion de "dépôt" qui les coiffe tous. Ainsi le cas de la fosse 46 de La Roberte montre-t-il que l'association corps non-organisé/éléments du dispositif de base en font un grand dépôt funéraire dont on peut se demander alors s'il existe en soi ou en situation annexe d'une autre sépulture, par exemple avec un corps régulièrement disposé, qui nous manquerait à la fouille. Ou, dit autrement et de façon plus large, si c'est le corps ou le dispositif qui prime.

DES DÉPÔTS POUR QUI ET POUR QUOI ?

On peut penser, que comme souvent dans les rituels funéraires, l'intérêt et les soins portés par les officiants au corps du défunt masquent le véritable enjeu qui concerne les vivants notamment dans le resserrement des liens sociaux du groupe par la réaffirmation de systèmes de valeurs, de hiérarchies, d'obligations, ou simplement l'affichage d'images, de symboles qui y

font référence. On peut avoir pour le Chasséen cette impression que, derrière un rituel complexe⁴, c'est l'ensemble d'un système symbolique qui tient le premier rôle puisque des règles de composition résistent aux différents avatars de manifestations.

Il est difficile d'aller bien loin ici dans l'analyse de ce système symbolique, qu'il faudra reprendre dans un cadre de compréhension plus large. Sans avoir à le préciser chaque fois, il est clair que le champ d'interprétation symbolique peut en partie ou en totalité être remplacé ou doublé par celui de la fonction utilitaire voire de fonctions transferts invérifiables. Il ne peut donc s'agir que des repères.

- Les galets ont un statut obscur. On sait qu'ils sont très présents et groupés en nappes circulaires multiples dès le Néolithique ancien régional (Beeching, 2000 ; Moreau, 2001). Ils restent, tout au long de la Préhistoire récente, parmi les matériaux de base des productions domestiques et artisanales, mais il est difficile de dire si leur cantonnement aux zones fluviales et fluvioglaciales qui en recèlent est un banal déterminisme naturel ou, dans le cas de l'emploi funéraire, l'image de cette origine. L'extrême abondance des pierres calibrées (galets et blocs de silex impropres à la taille mais clairement recherchés) en accumulation sur les corps inhumés et sur les restes isolés à Saint-Paul-Trois-Châteaux, le dôme de pierres sur la sépulture multiple J1 du Gournier (Beeching et Crubezy, 1998) donneraient à penser à une intention de condamnation, de scellement final. Mais non séparée de l'ensemble de la conduite rituelle puisqu'on retrouve dans ce contexte, dans le cas de la fosse 69 du premier site, des restes d'enfant dont une diaphyse d'humérus présentant sciage et poli d'usage.

- L'omniprésence des bovinés est plus classique. On connaît la symbolique sexuelle proposée pour leurs figurations pariétales paléolithiques, leur place (sous la forme de taureaux) près des représentations féminines, dans le duo de base des figurations du premier Néolithique à l'est de la Méditerranée, comme double symbole possible du principe masculin et de la nature sauvage (Cauvin, 1994). On sait qu'ils ont joué un rôle constant dans les représentations (souvent par le biais des seules cornes) de la Préhistoire récente méditerranéenne (Gimbutas, 1989, 1991 ; Briard, 1994 ; Guilaine, 1994), parfois par hypothèse assimilées au principe féminin qui leur sont associés, le plus souvent investis de ce rôle de symbole masculin. Le sexe (ou non-sexe dans le cas du bœuf) joue alors un rôle prépondérant (Marino Ferro, 1996), mais la paléozoologie ne peut pas toujours répondre à cette question. Le sort particulier qu'on fait ici aux bovinés, alors que les caprinés apparaissent souvent comme les animaux les plus abondants du cheptel (Helmer, 1991 ; Beeching *et al.*, 2000) est significatif⁵ et montre leur probable prépondérance en termes d'image et de poids social.

- On a déjà montré (Beeching *et al.*, *ibid.*) que l'omniprésence du matériel de mouture dans le rituel funéraire n'était pas le reflet d'une activité agricole particulièrement développée, au contraire, la surabondance dans les sites et contextes sépulcraux contrastant avec l'extrême rareté dans les autres sites. On n'est pas

loin de la situation précédente, avec un affichage peut-être différent de la réalité. L'idée de la compensation symbolique d'une dégradation agricole et de la montée en puissance d'un pastoralisme itinérant n'est encore qu'une hypothèse à tester.

• Le rôle de la céramique est net mais moins massif. Au-delà de la morphologie des récipients placés en position de dépôts, qui ne semblent pas présenter d'homogénéité particulière (directement près des corps : deux petits vases à épaulement et une petite jarre ; en dépôts annexes : jarres-marmites, pots ou plats carénés, vase à épaulement...), c'est la signification possible de reflet d'activités généralement féminines (poterie, vie domestique) qui peut attirer l'attention.

On ne peut bien sûr que faire le rapprochement entre la céramique, les meules, la plus grande fréquence des femmes en position d'inhumées centrales, les statuettes gynécomorphes trouvées dans d'autres régions à la même époque, la rareté d'une industrie lithique régulièrement attribuée aux hommes, et tenter une argumentation en faveur d'une prépondérance de la femme dans la société chasséenne. Mais ce serait prendre sans nuance l'image pour la réalité et refuser par exemple des contenus plus complexes voire contradictoires. Dans un système de représentation où les différents dépôts semblent faits pour être vus et lus ensemble, il est difficile de décider s'ils se renforcent, se contrebalancent ou se neutralisent. Si les bovins peuvent porter une image virile, on pourrait par exemple imaginer pour ces assemblages la représentation équilibrée des principes féminins et masculins. Mais la symbolique féminine reste cependant dominante ; une autre piste peut alors être amorcée.

Célèbre-t-on le rôle de la femme et indirectement un système social construit autour d'elle ou au contraire le souvenir d'une réalité ancienne, fondatrice mais disparue ? Ailleurs, non loin de là, on pourrait évoquer le poids pris par les productions – en général masculines – des ateliers de silex. Ici, on pourrait opposer, avec les bovins, l'emblème d'une société pastorale – en général masculine – à des vestiges sur-affichés de traditions anciennes agraires et féminines remontant aux origines du Néolithique et faire du lieu funéraire le reflet des changements ou des différents sociaux. Ce sont des pistes plaisantes, des images pour archéologues cette fois, dont on ne sera pas dupe de la fragilité pour encore un certain temps.

NOTES

(1) Cette présentation est un des aspects d'un travail collectif en cours réunissant aussi Éric Crubézy, Frédérique Blaizot (anthropologie funéraire), Jacques-Léopold Brochier (histoire des comblements et enfouissements), Frédéric Cordier (analyse des empierements), Daniel Helmer, Juliette Collonge (archéozoologie), Frédérique Ferber (analyse céramique), que nous remercions pour leurs informations et conseils.

(2) Nous ne prenons pas en compte mais nous signalons trois nouvelles fosses à dépôts de corps à Saint-Paul-Trois-Châteaux (2 cas avec un corps en position non organisée, 1 cas avec 6 corps). Fouillées durant l'été 2001 en collaboration avec Frédérique Blaizot et Frédéric Cordier, elles sont encore en cours d'étude.

(3) À moins de 50 m de là, la fosse 20 avait livré dix ans plus tôt une série groupée de 103 astragales de bovidés ainsi, notamment, que quelques restes humains.

(4) D'autres aspects que ceux évoqués ici, touchant au traitement des corps eux-mêmes (disposition, manipulations, prélèvements...), ont déjà été présentés ailleurs et sont à intégrer dans la compréhension globale du rituel.

(5) Même centraux dans l'économie, les petits ruminants ont le plus souvent une image connotée négativement, à part – mais non sans ambiguïté – pour le mouton dans les religions monothéistes du bassin méditerranéen (Pastoureau, 1994).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEECHING A. (1989) – Un essai d'Archéologie spatiale : les sites néolithiques à structurations naturelles ou aménagées dans le bassin du Rhône moyen, in : D'Anna et Guthertz (dir.), *Enceintes, habitats ceinturés et sites perchés du Néolithique au Bronze ancien dans le Sud de la France et les régions voisines*, Actes de la Table ronde, Lattes/Aix-en-Provence, 1987, Mémoire de la Société Languedocienne Préhistoire, n° 2, Montpellier, p. 143-163, 10 fig.
- BEECHING A. (1991) – Sépultures, territoire et société dans le Chasséen méridional, l'exemple du bassin rhodanien, in : *Identité du Chasséen*, Colloque international de Nemours, 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, Nemours, p. 327-341, 3 fig.
- BEECHING A. (1992) – La clé du site, in : *Histoire de Montélimar*, p. 5-34, 16 fig., Privat, Toulouse.
- BEECHING A. (2000) – Des sites cérémoniels néolithiques en vallée du Rhône, in : *Recherche et archéologie préventive*, CNRS Info, H.S., Été 2000, p. 14-15, 2 ill., CNRS, Paris.
- BEECHING A., BERGER J.-F., BROCHIER J.-L., FERBER F., HELMER D. et SIDI MAAMAR H. (2000) – Chasséens : agriculteurs ou éleveurs, sédentaires ou nomades ? Quels types de milieux, d'économies et de sociétés ?, in : *Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente*, 3^e session, Toulouse, 1998, Éd. Archives d'Écologie Préhistorique, p. 59-79, 11 fig.
- BEECHING A. et BROCHIER J.-L., avec la coll. de MATTEUCCI S., CORDIER F., THIERCÉLIN F., LIROSSIER M., BOISSY A. (1989) – Territoire chasséen en Vallée du Rhône (à suivre). Pour une méthode d'Archéologie spatiale, Rapport final du Programme Pluri-annuel en Sciences Humaines Rhône-Alpes, édit. CAP Valence, 48 p., 15 ill.
- BEECHING A., BROCHIER J.-L. (1990) – Archéologie spatiale entre Rhône et Alpes du Sud. L'exemple du Néolithique chasséen, *Bulletin du Centre Genevois d'Anthropologie*, n° 2, 1989-90, p. 57-70, 7 fig.
- BEECHING A., BROCHIER J.-L., MATTEUCCI S., PAHIN A.-C. et THIERCÉLIN F. (1987) – Les sépultures et dépôts d'ossements humains dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône, *Sépultures néolithiques, Actes des Rencontres Néolithique de Rhône-Alpes*, Lyon-Valence, n° 3, p. 75-83, 2 fig.
- BEECHING A. et CRUBÉZY E. (1989) – Cérémonies et espaces funéraires. Les tombes des Chasséens, in : Goudineau C. et Guilaîne J. dir., *De Lascaux au Grand Louvre*, Éditions Errance, p. 388-391, 4 fig.
- BEECHING A. et CRUBÉZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in : Guilaîne J. dir., *Sépultures d'Occident et genèses des mégalithismes (9000-3500 avant notre ère)*, Séminaire du Collège de France, Errance, p. 147-164, 10 ill.
- BRIARD J. (1994) – Le symbolisme des bovidés du Néolithique à l'Âge de Bronze, in : *Aurochs, le retour. Aurochs, vaches et autres bovins de la préhistoire à nos jours*, catalogue de l'exposition, Musée de Lons-le-Saunier, Centre Jurassien du Patrimoine, p. 85-100, 19 fig.
- CAUVIN J. (1994) – *Naissance des divinités, naissance de l'agriculture. La révolution des symboles au Néolithique*, CNRS Éditions, 304 p.

- CRUBÉZY E. (1991) – Les pratiques funéraires dans le Chasséen de la moyenne vallée du Rhône, in : *Identité du Chasséen*, Colloque international de Nemours, 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, Nemours, p. 393-398, 1 fig.
- GIMBUTAS M. (1989) – *The language of the Goddess*, Thames and Hudson, London.
- GIMBUTAS M. (1991) – The continuity of old european religion in the rock art of the Bronze Age, in : *Le Mont Bego*, pré-tirages colloque de Tende, t. 2, p. 760-789.
- GUILAINE J. (1994) – *La mer partagée. La Méditerranée avant l'écriture, 7000-2000 avant Jésus-Christ*, Hachette, Paris.
- HELMER D. (1991) – Les faunes chasséennes du sud-est de la France. Essai de synthèse, in : *Identité du Chasséen*, Colloque international de Nemours, 1989, Mémoire du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 4, Nemours, p. 343-349, 6 fig.
- MARINO FERRO X.E. (1996) – *Symboles animaux. Un dictionnaire des représentations et croyances en Occident*, Desclée de Brouwer, Paris, 484 p.
- MOREAU F. (2001) – Les structures à pierres chauffées du site des Malalônes, Pierrelatte (Drôme), in : *Archéologie sur toute la ligne. Les fouilles du TGV Méditerranée dans la moyenne vallée du Rhône*, catalogue de l'exposition, Musée de Valence, p. 117-119, 3 fig.
- PASTOUREAU M. (1994) – L'homme et le mouton, une histoire symbolique, in : *L'homme et le mouton dans l'espace de la transhumance*, Glénat, Grenoble, p. 27-34, 3 ill.

Alain BEECHING
UMR 5594 du CNRS, Dijon-Valence
cap.valence@wanadoo.fr

L'espace sépulcral dans l'ensemble funéraire : de l'espace funéraire implicite au site organisé

Discussion animée par
Miquel MOLIST

Philippe Chambon – L'abondance des structures funéraires non sépulcrales surprend dans ces nécropoles, notamment avec l'exemple spectaculaire du Gournier. On pensait avoir des habitats comportant quelques sépultures, et finalement on se retrouve avec des sites qui sont entièrement funéraires, où rien ne paraît plus domestique. Comment envisages-tu ça (Alain Beeching) : sur les 30 ha du Gournier, quel espace occupe le funéraire, et quelle partie du site semble encore domestique ?

Alain Beeching – Il y a des structures pour lesquelles on n'a pas de réponse. Pour 50 % d'entre elles on n'a pas d'attestation d'emploi domestique, et chacune d'elles présente dans son traitement quelque chose de particulier. Ce genre de données est difficile à faire parler : le plus souvent les fosses domestiques se condamnent d'elles-mêmes et on devrait voir des traces d'éboulement. Ce que l'on voit, c'est l'inverse : des condamnations assez rapides, sans éboulement visible. Lorsqu'on analyse le mobilier, on s'aperçoit que même si l'on n'a aucun élément funéraire, même si l'on n'a pas de sépulture à proximité, on ne sait pas quelle fonction lui attribuer. Prenons les pierres : elles ne proviennent pas de la terrasse sous-jacente ; on pourrait penser à des pierres chauffantes, mais beaucoup n'ont subi aucun traitement thermique. J'ai des doutes sur l'attribution trop simple de ces empièvements. Si l'on va plus loin, certaines fosses, pour lesquelles on disait que la fonction initiale était silo et la fonction terminale poubelle, sont des cas assez troublants. En vallée du Rhône la première fosse qu'on a fouillée sur le site de La Roberte (la plus riche rencontrée) ne montrait aucun élément pouvant de près ou de loin appeler le funéraire : elle comportait pourtant 40 fragments de matériel de mouture, 800 lamelles de silex, 80 profils de céramiques reconstituables. Je ne comprends pas comment on peut avoir tant de choses dans un volume aussi restreint. Prise isolément, cette fosse peut passer pour un dépotoir, si ce n'est qu'une telle association de vestiges est plus que troublante.

Daniel Mordant – Je voudrais faire une comparaison un peu osée entre le Gournier et Balloy "les Réaudins". À Balloy, il y a une enceinte d'un hectare et demi, à fossé très interrompu, et à 200 ou 300 m de là une nécropole. Celle-ci compte une petite vingtaine de monuments fossoyés et une quarantaine de sépultures, dont une majorité pouvant être Cerny. L'interprétation schématique, c'est d'affirmer qu'il y a une nécropole d'un côté, et un ensemble d'habitat de l'autre. Toutefois, l'enceinte abrite des phénomènes d'ordre cérémoniel liés à la présence de la nécropole ; dans le fossé interrompu, on retrouve tout ce qu'on a pu voir dans ces fosses du Gournier : des accumulations de meules, de poteries, des bucranes, des regroupements de restes fauniques... À la différence du Gournier, cet

espace-là serait distinct l'espace des sépultures. En fait la difficulté est de distinguer ce qui est habitat, domestique proprement dit, de ce qui est funéraire.

Matthieu Honegger – Au Petit-Chasseur (Sion, Valais), un habitat daté d'environ 3900 av. J.-C. a été fouillé à plusieurs reprises. C'est un ensemble avec des fosses, notamment des fosses silos de forme caractéristique. Il s'agit d'un habitat bien certifié avec des maisons signifiées par des trous de poteaux. On y trouve quelques rares tombes, plutôt des enfants inhumés dans des cistes de type Chamblandes. Cette occupation se situe à un moment où les impulsions chasséennes sont très fortes en Suisse occidentale : la céramique et le débitage par pression du silex ou plutôt du cristal de roche évoquent le Chasséen méridional. On suppose que les fosses sont des silos, mais dans leur état d'abandon elles contiennent de très importants volumes de pierres. Contrairement aux fosses dont tu parlais (Alain Beeching), elles livrent relativement peu de mobilier, mais leur état d'abandon pose problème. Pour des sites chasséens comme le Gournier, associant structures domestiques et structures funéraires, tu parles de fosses, mais pas d'habitat *stricto sensu*. Existe-t-il de véritables structures d'habitats sur ces sites ? Au Petit Chasseur, les trous de poteau sont énormes, si bien qu'il est facile d'identifier les fondations d'une maison, même dans une couche érodée. Finalement y a-t-il de l'habitat au Gournier, ou supposes-tu l'existence d'une architecture laissant peu traces au sol, comme des maisons sur sablières ?

Alain Beeching – J'ai une position un peu extrémiste là-dessus. Je me demande si en fin de compte on n'a pas au Chasséen une absence de vrai village. On nous a parlé longtemps de tradition de sédentarisation acquise au moment du Chasséen ; c'est probablement en partie vrai, mais on n'a pas les éléments probants pour l'appuyer. Pour le Chasséen méridional, il y a bien une activité économique agropastorale, donc quelque chose qui correspond à des villages... mais il n'y a pas de structures d'habitat, ou très peu. Pour les deux sites dont j'ai parlé, je ne vois pas d'activité domestique. Si elle existait (mais qu'est-ce qu'une activité domestique pour l'archéologie ?), je me demande si dans ces sites elle ne serait pas liée à la fonction funéraire. La situation est très différente de celles des nécropoles Chamblandes ou des cimetières danubiens ; les surfaces sont très grandes, et il se passe beaucoup de choses entre les différents dépôts d'ossements. Le monument circulaire du Gournier mesure 50 m dans son diamètre interne ; son diamètre externe, qu'on ne connaît même pas, est de l'ordre de 80 ou 100 m. On connaît par ailleurs le gigantisme des structures de type Passy. Il y a des comportements funéraires colossaux, dans les traditions de cette époque.

Patrick Moinat – J'ai l'impression que la monumentalité est un point commun au Néolithique moyen : elle ne se manifeste pas forcément par une architecture, un "monument". À certains endroits on a des monuments funéraires qui sont importants, dans lesquels on apporte les cadavres. Dans d'autres zones le funéraire reste non-monumental, mais on a des menhirs ou des phénomènes associés qui occupent des aires relativement importantes.

Christian Jeunesse – Sur la présence ou l'absence de trous de poteau, les cultures du sud de l'Allemagne apportent un éclairage intéressant parce qu'elles possèdent des sites à la fois terrestres, lacustres, ou palustres. Dans le Schüssenried, ou la culture d'Altheim, on n'a jamais trouvé de trous de poteau sur les sites terrestres ; par contre on connaît des quantités de silos en tous points comparables à ceux du Chasséen et du Michelsberg. Dès qu'on aborde les lacs, on a des villages, des maisons, des constructions légères, alignées, donc des habitats sédentaires indiscutables.

Matthieu Honegger – Il existe une situation similaire en Suisse avec des habitats lacustres sur-représentés, et en parallèle des sites terrestres moins nombreux livrant des structures creuses et des foyers. En contexte terrestre, le plan des maisons est plus difficile à reconstituer, bien que des trous de poteau soient assez régulièrement attestés. Même sans reconstitution architecturale, ces sites correspondent en général à des habitats.

Jean Vaquer – Je crois qu'avant tout il faut avouer notre ignorance et poser des problèmes méthodologiques. On a souvent des “nappes”, des sols de circulation, conservés parfois sur des centaines de mètres carrés ; on voit des trous de poteau mais ils ne forment jamais de plan cohérent. Il faut donc admettre que s'il y avait de l'habitat, il était peut-être construit dans d'autres matériaux que le bois. Le problème ne se pose pas seulement pour le Chasséen : au premier âge du Fer, hormis les zones calcaires, on a des sites très grands, avec des fossés, des restes de levées de terre, où on n'a que des silos, sans aucune maison. Par ailleurs, la distinction qu'on a vue sur le Crès est quand même intéressante : il semblerait qu'il y ait des fosses creusées spécialement comme sépultures, et des sépultures réutilisant des silos, dont certaines à plusieurs niveaux de comblement. On a donc un assez grand polymorphisme. Cependant, j'aurais tendance à relier les aires d'ensilage à l'agriculture. Celle-ci, au Néolithique, devait être assez peu sécurisée : il devait y avoir des années avec un énorme succès de la production, et puis des années où ça loupait complètement, d'où peut-être des petits silos pour l'ensilage des semences, et puis de très grands silos destinés au stockage à plus long terme. Finalement je crois quand même qu'il y a de l'agriculture au Chasséen...

Philippe Chambon – Matthieu Honegger nous a présenté dans la nécropole de Barmaz II une structuration par sexe. Cela contraste avec la période de collectivisation des Chamblandes durant laquelle on voit quasi systématiquement l'association des deux sexes. Je ne connais pas la totalité de ces nécropoles, mais Barmaz II est-elle la seule qui présente cette organisation ?

Matthieu Honegger – En effet, c'est la structuration d'un petit espace funéraire dans un plus grand, mais je ne voudrais pas généraliser à partir de là. À Barmaz, on a dû réactualiser toutes les déterminations du sexe, parce que les méthodes ont évolué depuis les années cinquante. À l'heure actuelle, il est rare qu'un cimetière Chamblandes soit analysé sous la forme où on vous l'a présenté, c'est-à-dire avec les sexes et les âges systématiquement considérés dans une perspective spatiale. C'est un travail qui reste à faire sur la plupart des autres cimetières. Il faut quand même un développement spatial minimal : les 20 m² de Sion “Sous-le-Scex” ne permettent pas ce genre d'observation.

Patrick Moinat – Barmaz représente pour moi une énigme, c'est une nécropole qui ne fonctionne pas comme celles qu'on connaît dans le bassin lémanique. Il y a un problème qui est peut-être lié au Valais, peut-être un problème de position des sites. Les nécropoles de Chamblandes et de Lausanne sont des grosses nécropoles de terrasses lémaniques que l'on ne connaît pas complètement. Dans le Valais central, on retrouve dans la plaine des pratiques funéraires comparables, mais pas les nécropoles : les ensembles de Saint-Léonard ou le Glis fournissent des mobiliers et des types sépulcraux qui sont identiques à ceux de Chamblandes. En Valais latéral ou dans des zones un petit peu particulières, il y a des ensembles anciens comme Barmaz, ou comme Sembrancher qui sont des ensembles plus petits en taille et qui contiennent presque exclusivement de l'inhumation individuelle.

V

Types fonctionnels

Ludovic SOLER,
Roger JOUSSAUME,
Luc LAPORTE,
Chris SCARRE

Le tumulus néolithique C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) : le niveau funéraire de la chambre mégalithique 1 (phase II du monument)

Résumé

La chambre 1 du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres), est un dolmen de type angoumois. La fouille effectuée entre 1999 et 2000, a permis de mettre en évidence un unique niveau funéraire du Néolithique moyen. Il contenait les fragments d'un vase-support. Les dépôts furent partiellement remaniés à une période indéterminée. Le reste de la couche en place permet tout de même de discuter le fonctionnement funéraire de la chambre. Des ossements d'au moins huit sujets ont été mis au jour. Quelques ossements appartenant au moins à 6 d'entre eux furent retrouvés en place. La comparaison avec d'autres monuments de la façade atlantique, nous amène à une réflexion sur la notion de sépulture collective et ses variabilités au cours du Néolithique.

Abstract

Chamber 1 of tumulus C at Péré (Prissé-la-Charrière, Deux-Sèvres) is an Angoulême-type dolmen. Excavations carried out between 1999 and 2000 revealed a single funerary level dating from the Middle Neolithic. It contained fragments of a vase-support. The deposits were partially displaced at some indeterminate period. The rest of the layer still in situ does however allow the funerary functioning of the chamber to be discussed. Bones from at least eight individuals were found. Some bones belonging to at least six of them were found in place. Comparisons with other monuments of the Atlantic fringe lead us to review the topic of collective tombs and their variable features during the Neolithic period.

INTRODUCTION

L'étude des longs tumulus s'intègre dans les problématiques relatives à l'émergence des premières architectures monumentales d'Europe occidentale. Dans le Centre-Ouest de la France et en particulier sur la façade atlantique, bien que remarquables et signalés dès

le XIX^e siècle, nombreux sont les exemples détruits ou fouillés anciennement et aucun n'a fait l'objet de fouilles exhaustives jusqu'à présent. Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres) (fig. 1) est le plus important d'un ensemble de 3 tumulus. Cette nécropole tumulaire fut signalée par Lamy en 1840 (fig. 2), puis par G. Germond à l'occasion d'un inventaire des mégalithes des Deux-Sèvres (Germond,

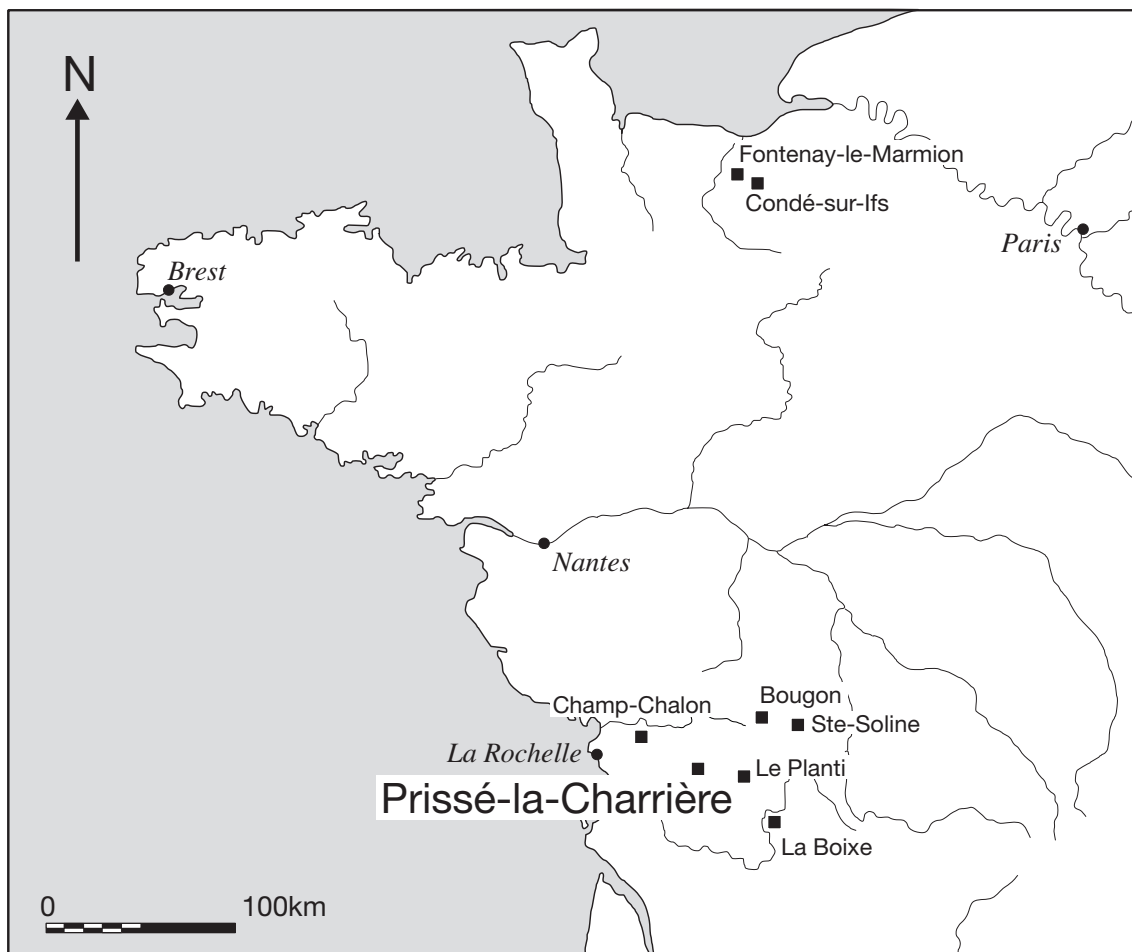


Fig. 1 – Situation géographique du tumulus de Péré et sites évoqués dans le texte.

1980). Depuis 1995, ce monument a fait l'objet de 7 campagnes de fouilles dirigées par L. Laporte, C. Scarre et R. Joussaume (Joussaume *et al.*, 1998; Laporte *et al.*, 2002). Outre l'aspect architectural, les travaux se sont aussi attachés à l'étude des pratiques funéraires, nécessitant la présence d'un anthropologue sur le terrain (L. Soler).

Orienté est-ouest, le monument (fig. 3) se présentait initialement sous la forme d'une butte allongée sur une centaine de mètres. Deux grandes phases de construction ont été mises en évidence, chacune pouvant ensuite être divisée en de multiples épisodes intermédiaires. La première phase, dans son état terminal, correspond à un tertre rectangulaire de 23 m de long pour près de 9 m de large. Ce tertre limité par un fossé périphérique creusé dans le calcaire, pratiquement à l'aplomb du mur de parement du tertre, contient une chambre funéraire, ceinturée par une chemise de pierres de forme ovale. Dans une seconde phase, ce premier monument est recouvert par un cairn trapézoïdal, qui élargit la construction de quelques mètres vers le sud et surtout l'allonge considérablement vers l'est. Son extrémité orientale mesure 19 m de large pour 3,5 m de haut. Elle est donc à la fois plus large et plus haute que la partie occidentale du tumulus. À 60 m de l'extrémité orientale du long tumulus C

de Péré, sur le côté nord, s'ouvre le couloir d'une chambre mégalithique quadrangulaire. C'est le fonctionnement funéraire de celle-ci qui est présenté ici, alors qu'une nouvelle chambre à couloir parallèle à la première (chambre n° 1) a été découverte au cours de la campagne 2001.

LA CHAMBRE QUADRANGULAIRE N° 1 ET SON COULOIR

Bien que partiellement détruits par des travaux anciens (clandestins ou carriers; voire l'installation d'un four à chaux), les vestiges architecturaux sont suffisamment conservés pour que l'on puisse proposer une restitution du plan de la chambre et de son couloir (fig. 4). Il s'agissait initialement d'un petit dolmen à plan en q, dit angoumoisien. Il comporte une chambre mégalithique dont la superficie interne ne dépassait guère 5 m² et un couloir de 5 m de long qui ouvre au nord.

Le couloir, large de 80 cm, est conservé sur 2 m de long à partir du parement externe du monument. Au nord, l'entrée du couloir était fermée par une murette en pierres sèches. Au sud, il est totalement détruit par un "puits d'extraction" (2,5 x 2 m à l'ouverture) qui entame également le socle calcaire (sur 0,9 m) et la

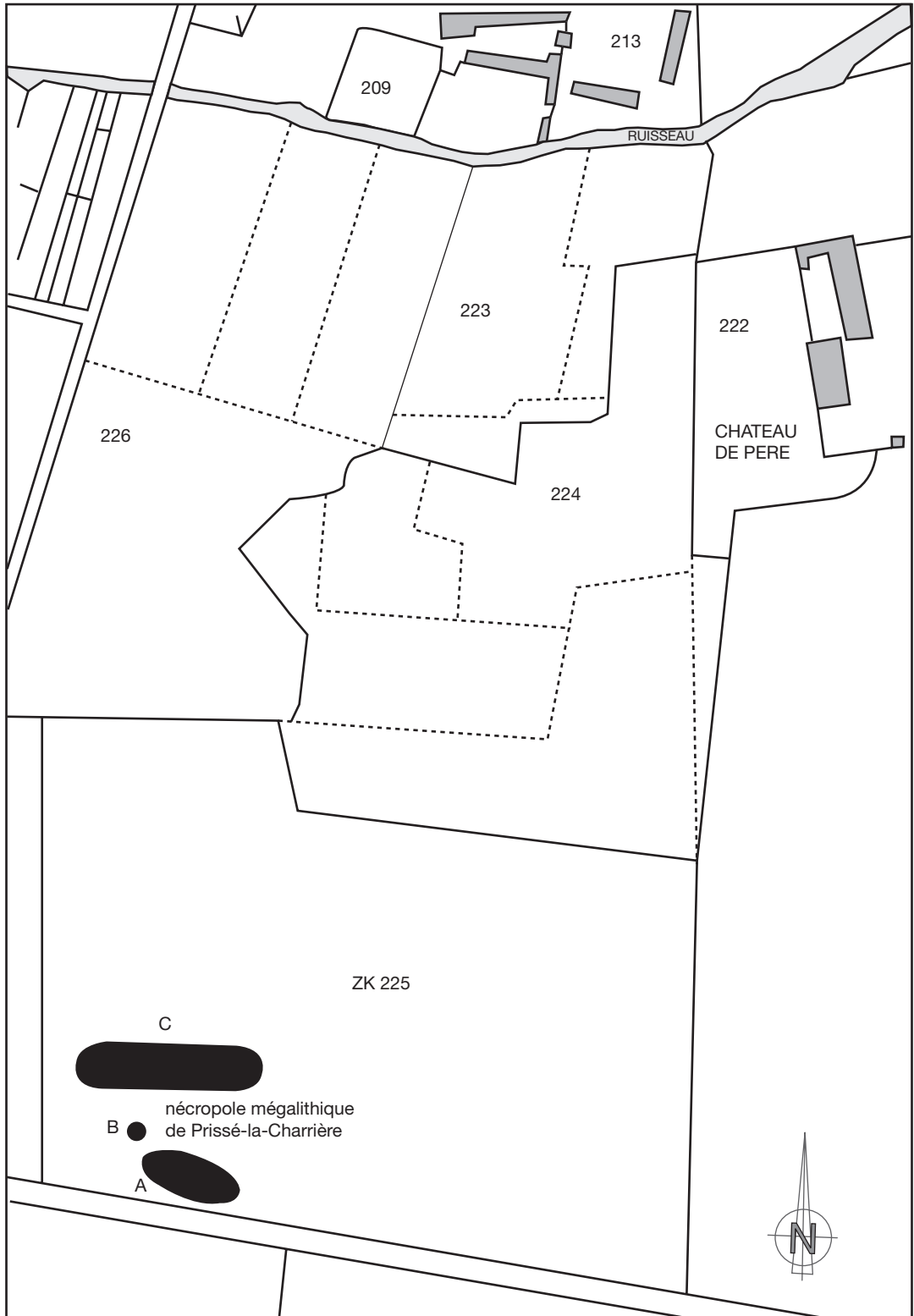


Fig. 2 – Situation du tumulus C de Péré au sein de la nécropole, relevé cadastral.

paroi nord de la chambre. À l'est, la paroi du couloir est conservée sur une dizaine d'assises et 50 cm de haut. Seules quelques assises sont conservées à l'ouest jusqu'à 3 m de l'entrée. Au-delà un changement dans l'appareillage et dans le module des blocs utilisés semble signaler l'entrée de la chambre.

Des murets de pierres sèches, sur lesquels viennent s'appuyer les piliers, délimitent la chambre. Ils sont conservés au sud, à l'est et à l'ouest. Un seul orthostate, façonné dans une roche exogène au site lui-même, est encore en place le long du muret sud. La présence d'orthostates initialement disposés tout le

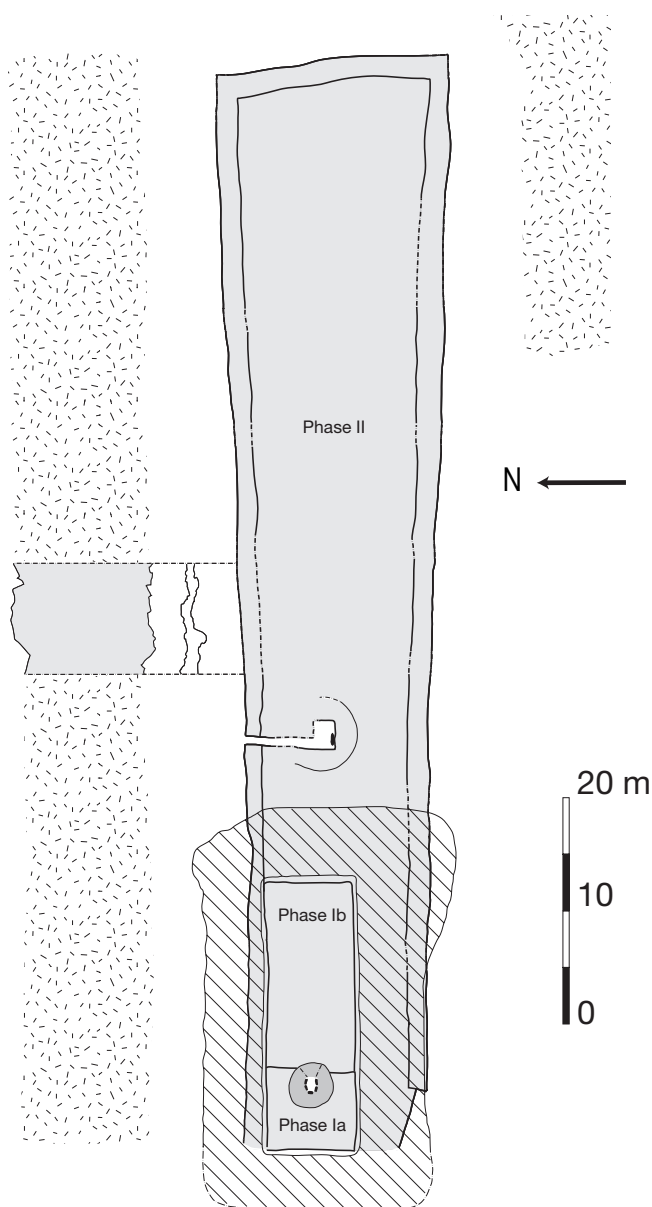


Fig. 3 – Plan général du monument C.

long des parois est indiquée par des tranchées de fondation creusées dans le calcaire. Ailleurs, l'existence de petits décrochements dans la construction des murettes en pierres sèches qui forment les parois, indique également l'emplacement des orthostates (fig. 5). Ces éléments montrent que les piliers furent dressés à l'emplacement de la chambre avant la construction du cairn. Le fragment d'une dalle échancrée, qui marquait sans doute l'entrée de la chambre, a été récupéré dans le remplissage du "puits" situé au nord de la chambre.

Deux mètres en arrière de la chambre mégalithique, les vestiges d'un parement en arc de cercle ceinturent l'espace funéraire. Ce parement fait le tour de la chambre et s'incurve au nord pour suivre le tracé du couloir. À cet emplacement le muret est étroitement imbriqué avec la construction de la masse du cairn et est chaîné au couloir. Ces deux ensembles sont donc contemporains. Nous pouvons affirmer que cette

chambre mégalithique et l'extension du tumulus C forment bien une même phase architecturale (phase II).

LE NIVEAU FUNÉRAIRE

Seuls deux éclats de silex et quelques petits tessons informes ont été recueillis dans la partie conservée du couloir. Aucun autre dépôt funéraire ou mobilier n'a été mis au jour et les déblais issus de la destruction partielle du couloir n'ont pas livré d'autre matériel. Il n'est pas rare en effet, dans ce genre de monument de retrouver dans les structures d'accès, des dépôts humains contemporains ou plus récents à ceux de la chambre [couloir du monument F0 à Bougon (Deux-Sèvres), les couloirs du Montiou à Sainte-Soline (Deux-Sèvres; Germond, Joussaume, 1979), Le Planti à Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres; Bouin, Joussaume, 1998), La Boixe B (Charente; Gomez de Soto, 1998), Champ-Châlon C (Charente-Maritime)]; dans ce dernier les dépôts du couloir sont datés de 3939-3654 av. J.-C. (OxA 9098), comme ceux de la chambre, 3957-3707 (OxA 9099). Il ne semble pas qu'il y ait eu de dépôt dans le couloir de la chambre 1 de Prissé.

Dans la chambre, la fouille a démontré l'existence d'un seul niveau funéraire dans lequel furent retrouvés les fragments d'un vase-support auxquels sont également associés des fragments de vases à col concave et rupture de pente. Nous avons donc un ensemble bien défini du Néolithique moyen. Les pratiques funéraires que nous discuterons plus loin correspondent donc à celles des populations de ce Néolithique moyen, sans intervention ou réutilisation évidente au Néolithique récent ou final.

La stratigraphie observée dans la chambre est la suivante : sous un lit de plaquettes calcaires horizontales issu des travaux antérieurs à nos fouilles, se développe un niveau de sédiment brun contenant de nombreux graviers et cailloux ainsi que des ossements humains le plus souvent fragmentés. Ces 2 niveaux correspondent aux remaniements antérieurs à nos investigations et recouvrent le niveau funéraire proprement dit. La base de ce niveau funéraire forme une légère cuvette, où reposent tous les ossements humains en place. À l'interface entre ce niveau funéraire et une argile rouge sous-jacente, nous avons observé une fine couche de sédiment blanc altéré dont l'origine reste à préciser. Le tout repose sur la roche calcaire en place.

LES INDIVIDUS DÉPOSÉS

La fouille de la chambre a permis de mettre au jour les restes de 8 individus dont 5 adultes, 1 jeune adulte et 2 enfants. Aucune donnée n'est accessible quant à leur sexe. La zone de la chambre épargnée par les différentes destructions (soit environ 2,25 m²) contenait les restes de seulement 6 d'entre eux. Les premiers temps de la fouille n'avaient permis d'en individualiser que 5. Un os de chacun de ces 5 individus a été envoyé pour datation à Oxford. Toutes les dates effectuées sont situées dans la tranche 5500-5295 BP

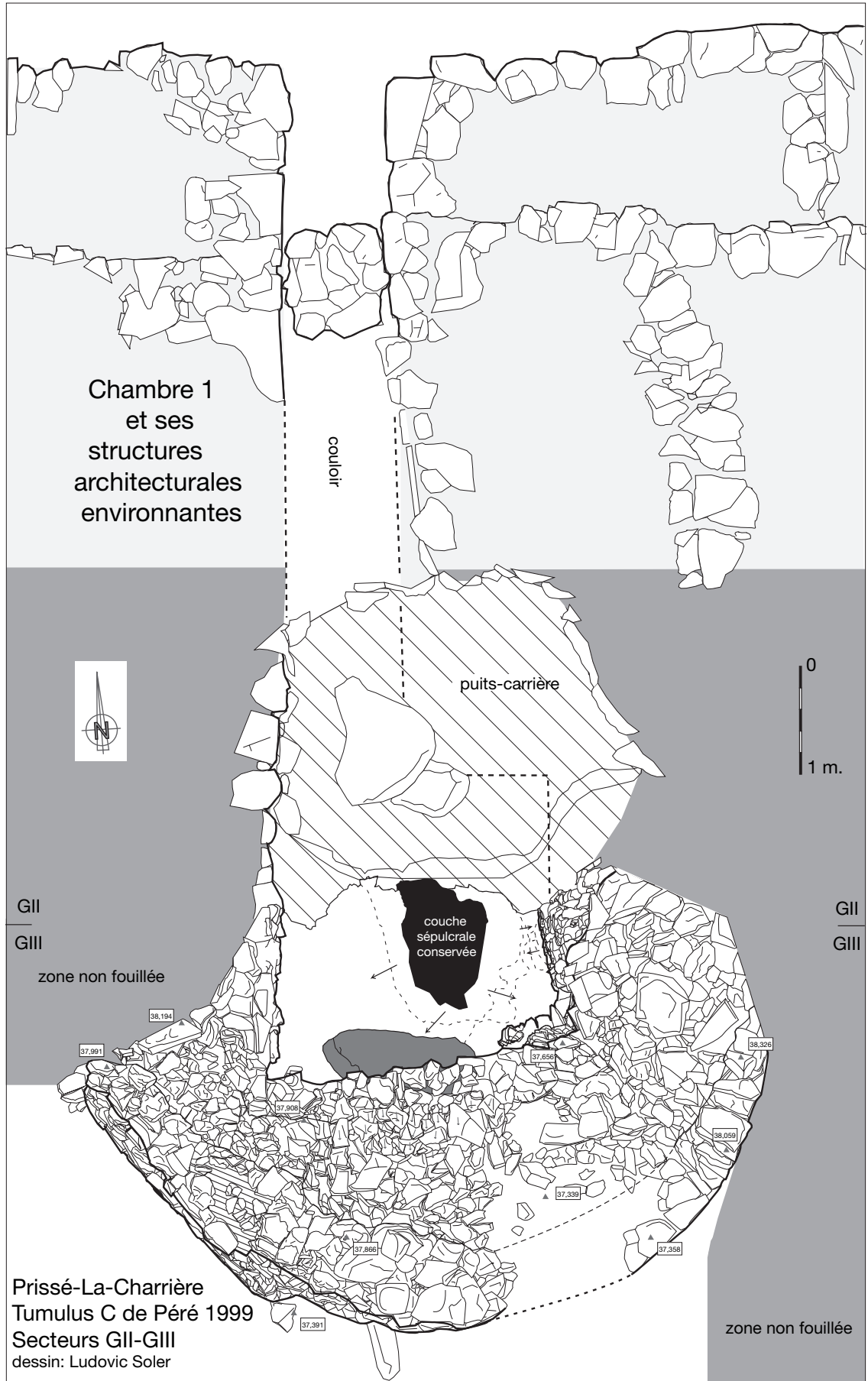


Fig. 4 – Plan général de la chambre 1.



Fig. 5 – Vue de la chambre depuis le nord et emplacement d’orthostate.

ce qui en datation calibrée fournit un ensemble de dates qui se succèdent entre 4450 et 4040 avant J.-C. Tous les dépôts sont donc proches dans le temps. La surface intérieure de la chambre, avant sa destruction partielle, est estimée à 4 ou 5 m² pour 2,5 m² de conservés. Il était donc légitime de supposer la présence des restes d’autres individus. En effet, on observe parmi les ossements provenant des zones perturbées, la présence de doublons : 3 humérus (dont 2 sont “appareillés”) et de quelques dents. Ceci permet d’affirmer la présence des 2 sujets supplémentaires, nous amenant au total de 8. En outre, plusieurs liaisons de second ordre ont été réalisées entre les ossements en place et ceux issus des zones perturbées. La plupart viennent de la zone d’arrachement des piliers. La grande excavation au nord de la chambre a livré très peu d’os et tous sont compatibles avec ceux en place. Il ne devait donc pas y avoir beaucoup plus d’individus avant la destruction partielle de la chambre. Ce nombre relativement réduit correspond aux données habituellement retrouvées dans tous les monuments contemporains de la région. Ceci nous offre un premier élément de comparaison avec d’autres types de chambres à couloir du Néolithique moyen, notamment avec les monuments normands tels La Hoguette et ceux de Condé-sur-Ifs. Même s’il semble en effet qu’il y ait eu parfois plus d’individus déposés au sein de ces derniers et où les dates obtenues sont dans l’ensemble un peu plus récentes.

Qu’il s’agisse des chambres à couloir normandes ou régionales, la présence d’individus de différentes classes d’âge au sein de celles-ci est également un élément constant. L’âge au décès ne semble donc pas être un critère de sélection pour le recrutement funéraire dans ce type de monument au Néolithique moyen. Vient alors naturellement à l’esprit la question de la relation entre ces individus d’âges différents. Une première analyse morphologique permet de constater

que tous les éléments d’os frontal retrouvés, possèdent une échancrure orbitale avec un pont osseux, et que les *sustentaculum tali* de tous les calcanéus possèdent pour le talus une facette articulaire double. Ces caractères s’observent autant sur les sujets adultes que sur les enfants. Ces variations morphologiques n’indiquent pas de filiation directe entre les individus et n’ont pas, à l’instar des caractères discrets observés par exemple à La Hoguette, une héritabilité très forte (S. Piera, cf. ce volume). Ils suggèrent cependant une certaine homogénéité et l’appartenance à un même groupe humain.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

La surface conservée du niveau sépulcral contenait un ensemble d’os épars sans aucun squelette entier. Parmi ces os enchevêtrés, on observe tout de même quelques connexions anatomiques strictes persistantes ou labiles (talus-calcaneus, un coude droit, les éléments non soudés d’un coxal immature ; fig. 6). Ceci nous amène à envisager, comme il est classiquement établi pour cette période, deux types de dépôts : soit un apport successif de corps suivi de remaniements, soit l’apport d’ossements ou de cadavres (ou de morceaux de cadavres) amenés dans des états de décomposition différents.

La lecture du diagramme de conservation des différents ossements et les appariements effectués montrent deux choses. Tout d’abord de nombreux ossements sont absents. Nous n’avons pas là une image correspondant à des dépôts de corps entiers que l’on aurait laissés sur place puis simplement perturbés (fig. 7). Deuxième point, tous les individus ne sont pas représentés par le même nombre et les mêmes types d’os (fig. 8a et 8b). Ceci pourrait aller dans le sens d’un apport d’ossements (dont le critère de sélection nous

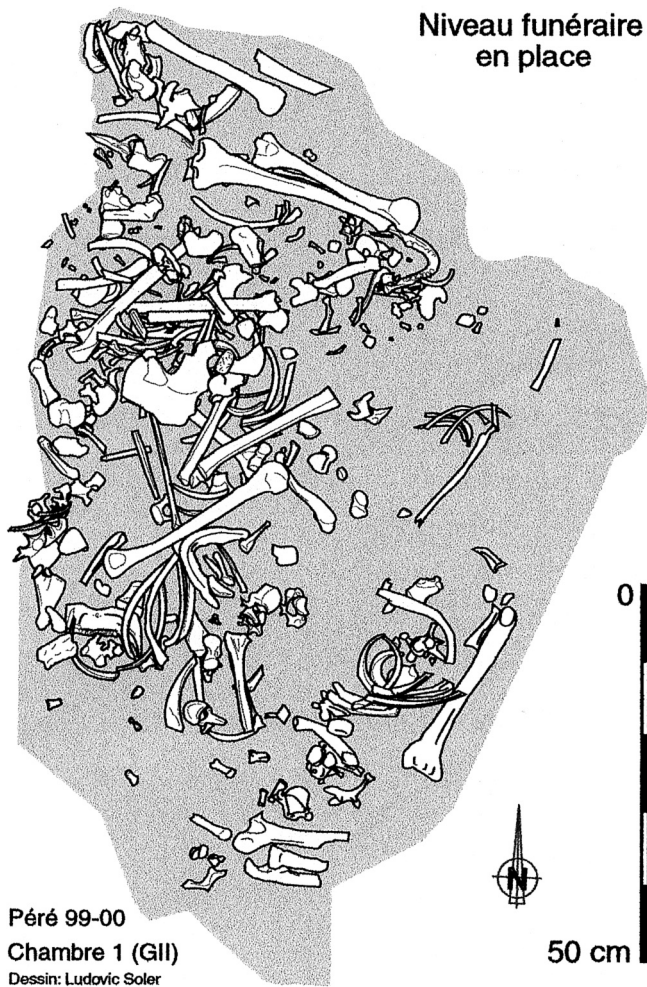


Fig. 6 – Relevé du niveau funéraire.

échapperait) ou de corps partiellement décomposés. Encore faudrait-il pouvoir éliminer tout argument établissant d'autres raisons. Or nous n'avons ni le schéma classique d'une conservation différentielle des ossements (on retrouve aussi bien les os se conservant le mieux comme patella, calcaneus..., que les os dits spongieux telles les vertèbres), ni même celui d'une sélection anthropique liée à la taille ou à un ensemble d'os précis : tous les types d'os sont présents, du fémur aux os du carpe en passant par l'os hyoïde et les extrémités proximales de phalanges non soudées, etc ; en outre parmi les pièces les mieux représentées on retrouve aussi bien des os volumineux, tel le tibia, que de petits os. Il en est de même pour les os les moins bien représentés. La conservation des différents ossements appartenant à un même individu semble donc bien aléatoire et l'on ne peut argumenter un dépôt secondaire par l'absence de certains d'entre eux. Bien d'autres facteurs ont pu entrer en jeu pour donner cet aspect à la sépulture et aucun ne peut réellement être préféré (bioturbation, conservation différentielle, destruction partielle de la chambre, retraits d'os par les Néolithiques, par les carriers ou clandestins...). Enfin, l'analyse de la répartition des ossements et les liaisons de second ordre montrent que les os d'un même sujet

sont parfois regroupés au sein d'un même secteur géographique. Il n'est cependant pas possible non plus de déterminer si ces ensembles correspondent à des corps déposés dont le squelette aurait été perturbé par la suite, ou s'il s'agit de corps, entiers ou non, amenés partiellement décomposés.

En revanche, l'observation sur le terrain des liaisons de 1^{er} ordre nous a permis d'isoler un ensemble d'ossements : scapula-clavicule-humérus gauche en connexion plus ou moins lâche, appartenant à un même individu (sujet n° 5). Des éléments de thorax (côtes et vertèbres) sont regroupés le long du bras en paquet dans une position qui n'a rien de naturelle. À proximité, fut retrouvé un coude droit en connexion stricte associé par symétrie au même individu (des os du carpe droit peuvent aussi éventuellement lui appartenir). Ces éléments évoquent une ré-intervention (rangement ?) relative à des dépôts successifs au sein d'une sépulture collective. Cependant, la faible superficie conservée du niveau sépulcral ne nous permet pas de constater la récurrence de ces observations, et oblige à rester prudent quant à leur interprétation. Enfin, nous avons émis l'hypothèse que la fine couche de sédiment blanc altéré, entre le niveau funéraire et l'argile rouge sous-jacente, résulte de l'attaque des jus de décomposition des corps. Ces jus auraient stagné sur le niveau d'argile imperméable. Des analyses chimiques et micro morphologiques en cours pourraient répondre à cette question. Ainsi, ces quelques éléments plaident plutôt en faveur de dépôts primaires successifs.

Dans le Centre-Ouest de la France, le peu d'étude anthropologique dans la plupart des monuments de type angoumoisien et la fréquente réutilisation de ces monuments aux périodes suivantes ne nous fournissent que de trop rares données de comparaison. Dans le dolmen B2 de Bougon (Deux-Sèvres ; Mohen, 1977), la composition de l'échantillon osseux s'accorde avec l'hypothèse d'une sépulture "vidangée" (Chambon, 1999). Dans le tumulus A de Champ-Châlon à Benon (Charente-Maritime), les ossements retrouvés appartiennent, comme à Prissé, tous au Néolithique moyen sans remaniement par des populations ultérieures. Dans ce monument de Champ-Châlon, des indices permettent aux fouilleurs de conclure à une sépulture primaire plus ou moins vidée de ses ossements (Joussaume, 1990). À Prissé, il n'y a pas d'arguments permettant de discuter la présence de "vidange" ou non. Nous avons déjà signalé que les ossements retrouvés n'ont pas fait l'objet de sélection particulière, la dominance aléatoire de certains os. Notons tout de même, que si les éléments du squelette post-crânien sont presque toujours entiers, tous les ossements du bloc crânio-facial ne sont représentés que par des fragments. Et seuls ces fragments crâniens furent retrouvés à plus de 88 % dans les zones remaniées des orthostates (à titre d'exemple les humérus sont présents à 33 % dans ces zones remaniées, il n'y a qu'un calcaneus dans cette zone et les talus y sont totalement absents). Retenons enfin que 2 atlas seulement furent mis au jour sur l'ensemble de la sépulture. Dans un contexte où la conservation du matériel serait optimale, ces éléments s'avèreraient intéressants. La destruction partielle de la chambre ne nous permet

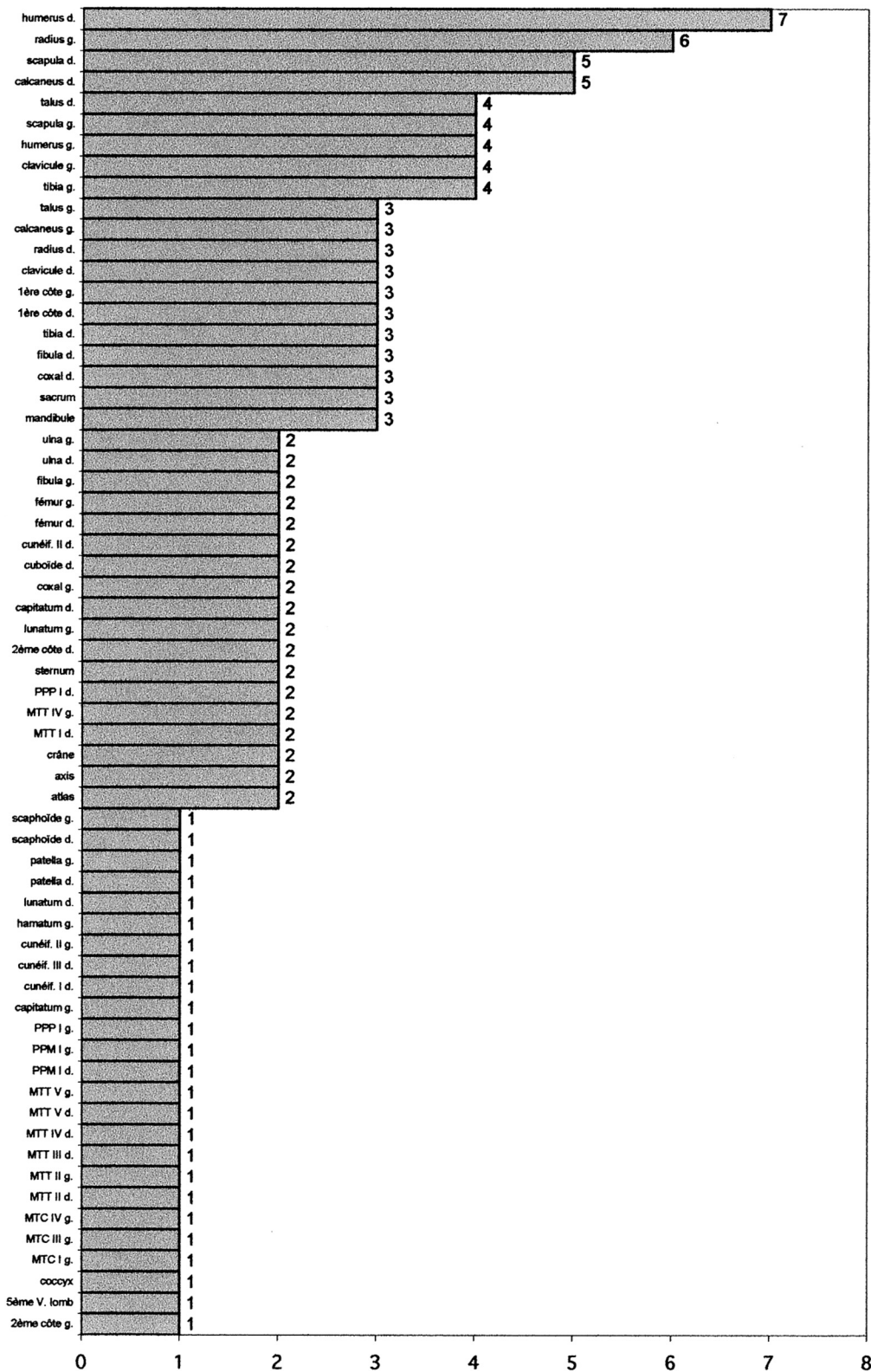


Fig. 7 – Diagramme de conservation des différents ossements, NMI par fréquence.

pas, encore une fois, d'affirmer objectivement la présence ou non de prélèvements d'os par les néolithiques. En effet, comment distinguer des os prélevés par les néolithiques, d'os prélevés ou détruits lors de l'excavation au nord de la chambre ?

DES DÉPÔTS ÉPARS

La fouille des fosses et des éléments de calage des orthostates du dolmen a permis de mettre au jour 5 phalanges proximales de main, dans l'angle sud-est de

Fig. 8a – Fiche de conservation des différents individus retrouvés en place sujets 1 et 1 bis.

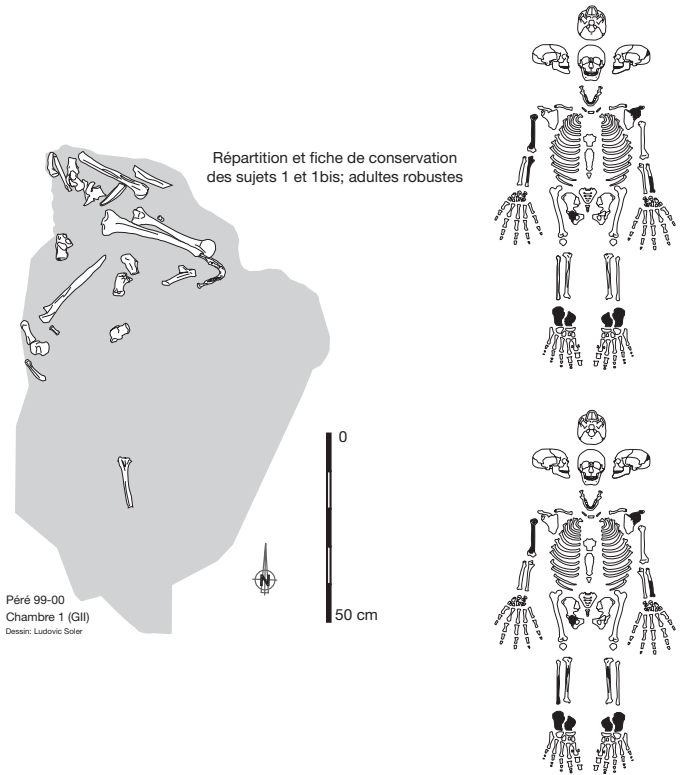


Fig. 8b – Fiche de conservation des différents individus retrouvés en place sujets 2 à 5.

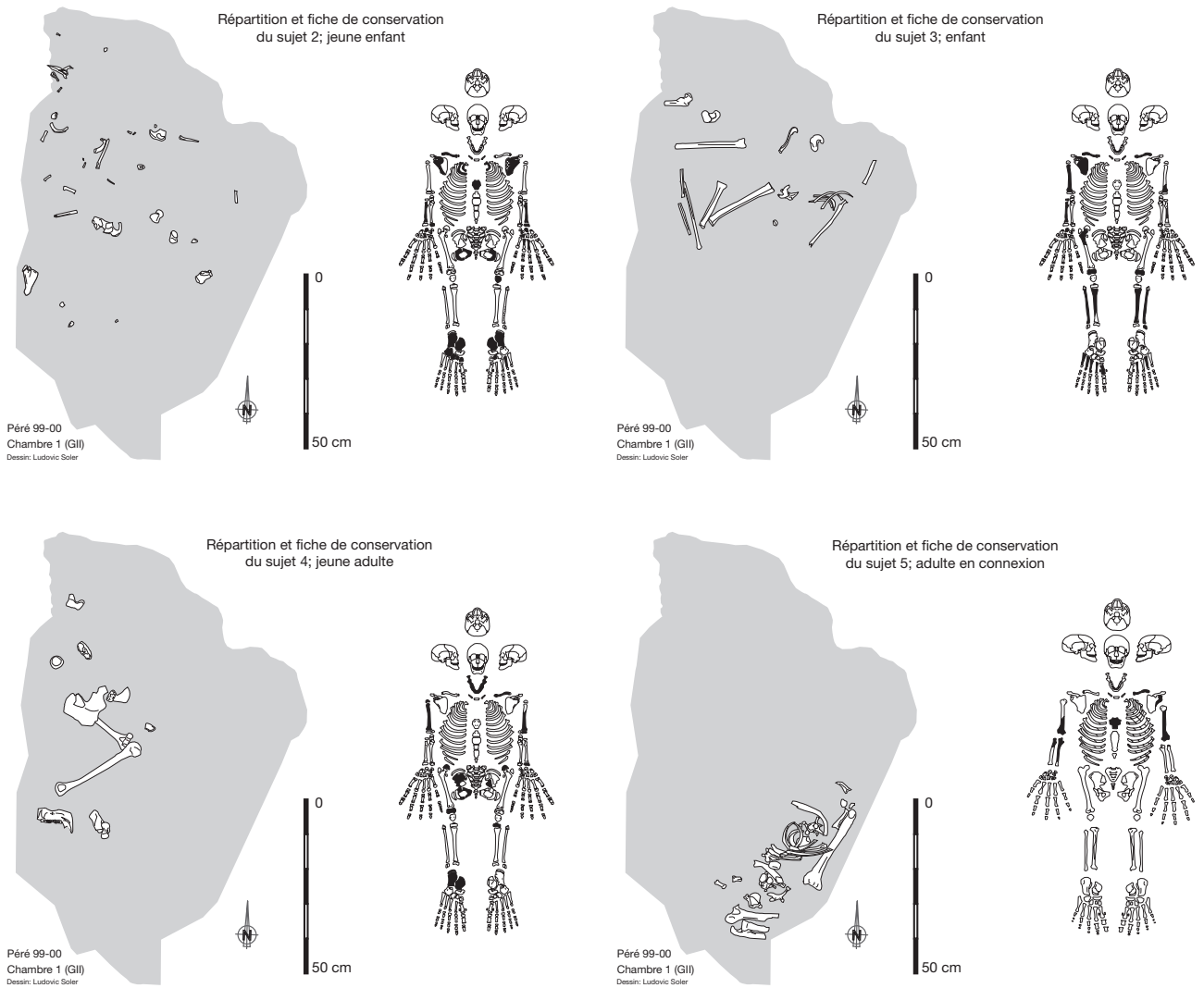




Fig. 9 – Emplacement des ossements du périnatal, sommet du monument.

la chambre 1. Leur position (sous les éléments de calage) exclut la possibilité d'une mise en place secondaire et accidentelle. Il s'agit bien d'un dépôt volontaire effectué lors de la construction du monument. C'est la première fois que l'on trouve ce genre de dépôt. Le choix des os est bien particulier et ces os n'étant pas incompatibles, on peut se demander s'ils n'appartiennent pas à un même individu. La ou les raisons de ce dépôt sont bien sûr impossibles à déterminer. On ignore les liens de l'individu, auquel appartenaient ces phalanges, avec ceux déposés dans la chambre. Dans la mesure où ces os furent déposés au moment de l'élévation du dolmen, on peut supposer leur antériorité (tout à fait relative) par rapport à ceux déposés dans l'espace funéraire. Faut-il le mettre en relation avec une pratique de type "culte des ancêtres"? C'est un élément que l'on pourrait mettre en relation avec le caractère pérenne de ces constructions que sont les tumulus, mais que l'on est loin de pouvoir affirmer.

Une vingtaine d'ossements humains adultes et immatures a également été recueillie en plusieurs endroits dans la masse du tertre, sur le flanc sud du monument. Là, le phénomène n'est pas unique : on a retrouvé des ossements épars derrière la chambre et derrière le parement latéral nord du tumulus C de Champ-Châlon (Charente-Maritime), ainsi qu'à l'extrémité ouest du monument A de la même nécropole.

Signalons enfin, les restes d'un périnatal découverts au sommet du tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière, au sud-est de la chambre 1 (fig. 9). Les ossements furent retrouvés sans aucune connexion anatomique parmi les interstices de quelques pierres fichées verticalement entre deux parements. Le corps ou les ossements de cet enfant furent donc déposés sur le sommet du monument et non enfouis dans la masse de celui-ci. Sa position et les raisons de sa présence nous sont

inaccessibles faute d'éléments de comparaison. Une datation en cours orientera notre réflexion. Pour le moment, il est nécessaire de rester prudent quant à l'attribution chronologique de ce dépôt. En effet, une sépulture individuelle en coffre, sur la crête du monument, fût dégagée lors de la campagne de 1998. Or la date obtenue à partir du tibia gauche de cet individu est 1791 ± 32 BP (OxA-10142).

CONCLUSIONS

Du fait des remaniements que la chambre a subi, il n'a été possible de fouiller que $2,25 \text{ m}^2$ sur environ 5 m^2 . Il en ressort que les conclusions relatives aux pratiques funéraires ne sont que partielles. Cependant, même si les éléments restent ténus, des indices nous orientent plutôt vers des dépôts primaires successifs. Des dépôts secondaires ne sont pas impossibles mais indémonstrables. Les données régionales relatives à ce genre de monument sont encore trop rares pour effectuer de fructueuses comparaisons. Lorsqu'on dispose de quelques éléments d'analyse, il s'agit, comme pour la chambre 1 du monument C de Péré, de dépôts primaires ou de dépôts primaires possibles. Il n'est pas non plus possible de démontrer formellement à Prissé, la pratique de retraits d'ossements comme cela est attesté dans le tumulus A de Champ-Châlon (Joussaume, 1990) ou le B2 de Bougon (Chambon, 1999).

Dans les monuments à couloir de la façade atlantique (hormis la Bretagne où les ossements ne sont que trop rarement conservés), les données acquises sont différentes. Correspondent-elles aux mêmes pratiques voire aux mêmes conceptions? En Normandie, des dépôts primaires avec une répartition préférentielle des individus ont pu être mis en évidence (La Hoguette et Condé-sur-Ifs; Dron *et al.*, 1996). Les sujets sont

plutôt dans le fond de la chambre. Les corps ont une orientation définie et une position stéréotypée. On distingue même une répartition spatiale différente selon le sexe à la Hoguette (chambre 1 ; Chambon, 1999). De telles pratiques sont parfois opposées à celles du Néolithique récent/final, notamment dans le Bassin Parisien.

C'est la définition même du terme de sépulture collective qui nous interpelle ici. Initialement définie par le caractère successif des dépôts des cadavres, par opposition aux sépultures à dépôts simultanés, d'autres préfèrent insister sur le grand nombre d'inhumés et surtout sur le non-respect de l'intégrité corporelle du défunt (manipulation des ossements, non-respect de l'intégralité corporelle des défunts, apports successifs d'individus différents, prélèvement d'ossements...). Dans les monuments normands de Condé-sur-Ifs, La Hogue et la Hoguette, le caractère simultané/successif des dépôts humains est toujours sujet à discussion, mais le dépôt de plusieurs individus respectant l'intégrité corporelle de chacun, au sein d'un caveau collectif, est indéniable. À Prissé, par opposition aux espaces funéraires normands, nous retrouvons plutôt les caractéristiques des sépultures collectives (avec manipulations, prélèvements...). Pour comparer ces pratiques à celles du Néolithique récent/final, encore faudrait-il pouvoir prendre toute la mesure de la variabilité des gestes funéraires que recouvre le terme de sépulture collective dans la région. Une chose est certaine, un espace funéraire aussi étroit ne pouvait accueillir plus de 3 ou 4 individus sans attenter à leur intégrité corporelle ; à moins d'imaginer un système d'étagères aujourd'hui disparu. Le principal point commun de Prissé avec les monuments normands du Néolithique moyen, tient au faible nombre de sujets et à la présence de différentes classes d'âges. L'enjeu est de taille, car il implique des conceptions et des fonctionnements sociaux peut-être différents. Ceci amène à envisager un "foisonnement"

de pratiques funéraires au cours du Néolithique moyen, plutôt qu'une vision des conceptions funéraires du Néolithique en général, inscrite dans un raisonnement unilinéaire.

Enfin, rappelons qu'à Prissé nous avons observé dans la chambre 1 du tumulus C de Péré, une pratique rarement mise en évidence : des dépôts d'ossements dans les structures internes du monument. Se pose alors le problème de leur relation avec les individus déposés dans les chambres funéraires. Nous avons également vu que les variations morphologiques observées sur les ossements de la chambre suggèrent une certaine homogénéité et l'appartenance de ces individus à un même groupe humain. Le problème relatif à l'interprétation de ce type de données a déjà été soulevé par ailleurs : nous devons tenir compte de la durée d'utilisation des chambres pour savoir si les dépôts et le recrutement des individus ont lieu sur une courte ou longue durée et ainsi pouvoir supposer si ces recrutements sont plutôt de types familiaux ou "populationnelle". Les datations obtenues pour la chambre 1 montrent une succession de dépôts entre 4450 et 4040 avant J.-C., temps relativement court mais qui correspond tout de même à un certain nombre de générations. En outre, le déterminisme familial des caractères discrets reste hypothétique et il semble plus ou moins important selon les caractères. Ceux observés à Prissé ne semblent pas avoir de déterminisme fort mais on s'étonne donc de les retrouver sur chaque os concerné et conservé. Il sera alors utile de rechercher si ces mêmes caractères ou si d'autres affectent les os des individus déposés et potentiellement présents dans la nouvelle chambre, découverte au cours de la campagne 2001, intacte et vraisemblablement non réutilisée à des périodes plus récentes du Néolithique au sein du même monument de Prissé. D'un point de vue régional, il serait également intéressant de pouvoir comparer plusieurs populations locales bien calées chronologiquement. ■

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BOUIN F., JOUSSAUME R. (1998) – Le tumulus du Planti à Availles-sur-Chizé (Deux-Sèvres), in : *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 1994 ; dir. X. Gutherz, R. Joussaume, éd. AAPC mém. XIV, 1998, p. 169-182.
- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements*, Thèse de doctorat, Université de Paris 1, 1999.
- DRON J.-L., LE GOFF I., HANNI C. (1996) – Approche architecturale, anthropologie et génétique d'un ensemble de tombes à couloir : La Bruyère-du-Hamel à Condé-sur-Ifs (Calvados), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, 3, p. 388-395.
- GERMOND G. (1980) – *Inventaire des mégalithes de la France*, 6, Deux-Sèvres, 1^{er} suppl. Gallia Préhistoire, éditions du CNRS, Paris, 290 p.
- GERMOND G., JOUSSAUME R. (1979) – Le tumulus du Montiou à Sainte-Soline (Deux-Sèvres) : Présentation. Premier bilan des fouilles, *Congrès Préhistorique de France*, XXI^e session, II, Montauban-Cahors, 1979, p. 131-138.
- GOMEZ de SOTO J. (1998) – La nécropole de la Boixe à Vervant, Maine-de-Boixe, Cellettes (Charente), nouvelle recherche sur le monument C, in Gutherz X., Joussaume R. (dir.), *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France*, actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers 1994, éd. AAPC mém. XIV, 1998, p. 183-191.
- JOUSSAUME R. dir. (1990) – *Mégalithisme et société*, table ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), 2-4 nov. 1987, La Roche-sur-Yon, éditions du Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, 235 p.
- JOUSSAUME R., LAPORTE L., SCARRE C. (1998) – Longs tumulus et organisation de l'espace dans l'ouest de la France, *Anthropologie et préhistoire*, 1999, p. 259-275.
- LAPORTE L., JOUSSAUME R., SCARRE C. (2002) – Le tumulus C de Péré à Prissé-la-Charrière (Deux-Sèvres), état des recherches après 6 années d'intervention, *Gallia Préhistoire*, à paraître (2002).
- MOHEN J.-P. (1977) – Les tumulus de Bougon, 5 années de recherches (1972-1977), *Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux-Sèvres*, 2^e série, X, 2-3, p. 399-440.

Ludovic SOLER

Doctorant, Université de Rennes 1
61, rue de Chypre, 86600 Lusignan

Roger JOUSSAUME

Directeur de Recherche au CNRS
MAE, UMR 7041
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cedex

Luc LAPORTE

Chargé de Recherches au CNRS
UMR 6566 Université de Rennes 1
Laboratoire d'Anthropologie
Campus de Beaulieu, 35000 Rennes

Chris SCARRE

McDonald Institute for Archaeological Research
Université de Cambridge, Angleterre

Jean-Luc DRON,
Isabelle LE GOFF,
Hubert LEPAUMIER
avec la collaboration de
Jean-Pierre COUTARD,
Sylvie COUTARD,
Ludovic LE GAILLARD¹

Le fonctionnement des tombes à couloir en Basse-Normandie

Résumé

Le phénomène des tombes à couloir a laissé un nombre conséquent de vestiges en Basse-Normandie. Plusieurs monuments relativement préservés ont été explorés dès la première moitié du XIX^e siècle. La fouille par R. Caillaud et É. Lagnel du site de La Hoguette à Fontenay-le-Marmion, qui débuta il y a quelque quarante ans, a marqué le renouveau régional de l'étude archéologique de ces sites. La recherche s'est enrichie il y a une dizaine d'années des apports de l'anthropologie de terrain ainsi que des découvertes réalisées lors d'opérations préventives. Un premier bilan architectural et anthropologique, appuyé sur la documentation ancienne et plusieurs fouilles récentes, est donc proposé ici. Il prend en compte les données architecturales, les aménagements internes et les vestiges anthropiques dans une perspective fonctionnelle visant d'abord à distinguer les régularités des choix réalisés localement. L'ensemble est mis en perspective par comparaison avec des exemples historiques.

Abstract²

The passage grave phenomenon has left a significant presence in Basse-Normandie. Several relatively-well preserved monuments were explored as far back as the first half of the 19th century. The excavation by R. Caillaud and É. Lagnel of the site of La Hoguette at Fontenay-le-Marmion, which began some forty years ago, marked the regional renewal of archaeological study of these sites. Research has been enriched in the last decade by the anthropology of the area and of discoveries made during salvage excavations. A first architectural and anthropological assessment, based on earlier records and several recent excavations, is thus proposed here. It takes into account architectural data, internal organisation and anthropic evidence in a functional perspective seeking initially to distinguish regularities in the choices made locally. The whole is placed in perspective by comparison with historical examples.

PRÉSENTATION

Cadre culturel et problématique

Le phénomène des tombes à couloir, dénommé il y a peu encore “premier mégalithisme atlantique”, concerne la zone à l'ouest d'une ligne reliant la Gironde

à la Seine. Les explorations fondatrices du XIX^e siècle ont été recadrées par les recherches dans le Massif armoricain entreprises à partir des années cinquante du XX^e siècle, en particulier par J. L'Helgouach (1965). Ce fait a entraîné plusieurs conséquences : l'accent a été mis sur l'évolution architecturale des monuments mégalithiques et la chronologie du mobilier, d'autant que l'absence presque totale d'ossements conservés

dans les terrains acides ne permettait pas de reconnaître les gestes funéraires. Puis il y a une dizaine d'années, les travaux de C. Boujot et S. Cassen (1992) ont replacé les tombes à couloir du Golfe du Morbihan dans une séquence évolutive architecturale et culturelle longue. On note qu'en Normandie les "longs enclos" de la Plaine de Caen, en particulier les deux coffres en pierres de Rots (Desloges, 1997) attribués au Cerny constituent une origine assez vraisemblable à la veine funéraire monumentale du Néolithique moyen régionallement.

À partir des années soixante du XX^e siècle, les recherches ont mis à contribution les anthropologues essentiellement après la fouille pour connaître le recrutement et la caractérisation morphologique des populations. Longtemps considérée comme secondaire, l'étude spatiale des ossements dans les sépultures n'a été confortée dans ses buts que depuis peu de temps. Les travaux de H. Duday ont prouvé à quel point l'étude des vestiges osseux en place pouvait être riche d'enseignements. Les recherches centrées sur les sépultures collectives du Bassin parisien (Masset, 1993) ont apporté une lecture nouvelle de ce type de gisement. Des travaux récents (Chambon, 1999) ont posé le problème de l'organisation et de l'échelonnement des dépôts des cadavres dans les tombes à couloir.

Régionalement, la présence systématique de composantes architecturales communes (édifices construits, façades en pierre sèche, accès permanent par les couloirs et chambres distinctes à l'architecture élaborée avec sol funéraire empierré) constitue un argument majeur en ce qui concerne leur homogénéité (Lepaumier dir., 1994; Marcigny dir., 1995; Ghesquière dir., 1996) Les données céramiques inscrivent également ces tombes dans une séquence baptisée pour l'heure

Néolithique moyen II et caractérisée du point de vue céramique par des gobelets à anses internes, des coupes à socle et des gobelets à profil en S ou à carène peu marquée. Les quelques dates radiocarbone disponibles ancrent leur utilisation (en années calendaires) entre la fin du V^e millénaire et le début du IV^e millénaire, soit à une date tardive par rapport à quelques dates obtenues sur os humains à Bougon en Poitou (Mohen et Scarre, 1990), ce qui pourrait confirmer l'origine atlantique du phénomène.

Lorsque les recherches régionales se sont intensifiées, il y a une vingtaine d'années, deux présupposés majeurs étaient patents dans l'approche des fouilleurs. En premier lieu, la durée de vie de ces édifices devait être courte à cause de l'état généralement médiocre des monuments fouillés, fait attribué essentiellement à la faible résistance du calcaire aux agressions climatiques (gel-dégel). En second lieu, les données issues de la belle fouille de La Hoguette (Caillaud et Lagnel, 1972) avaient frappé les esprits et les corps déposés dans ces tombes devaient correspondre à des sépultures primaires non remaniées par la suite. Ces deux idées convergeaient vers une restitution de monuments à brève durée de vie. Nous avons donc retenu cette notion de durée d'utilisation des tombes pour dresser un état des connaissances régionales témoignant à la fois des dernières recherches et d'une évolution de la perception de ces sépultures collectives.

Contexte géographique et corpus en Basse-Normandie

En Basse-Normandie douze gisements sont actuellement connus (fig. 1). Dix sont répartis sur les terrains sédimentaires de l'Ouest du Bassin parisien. Dans le

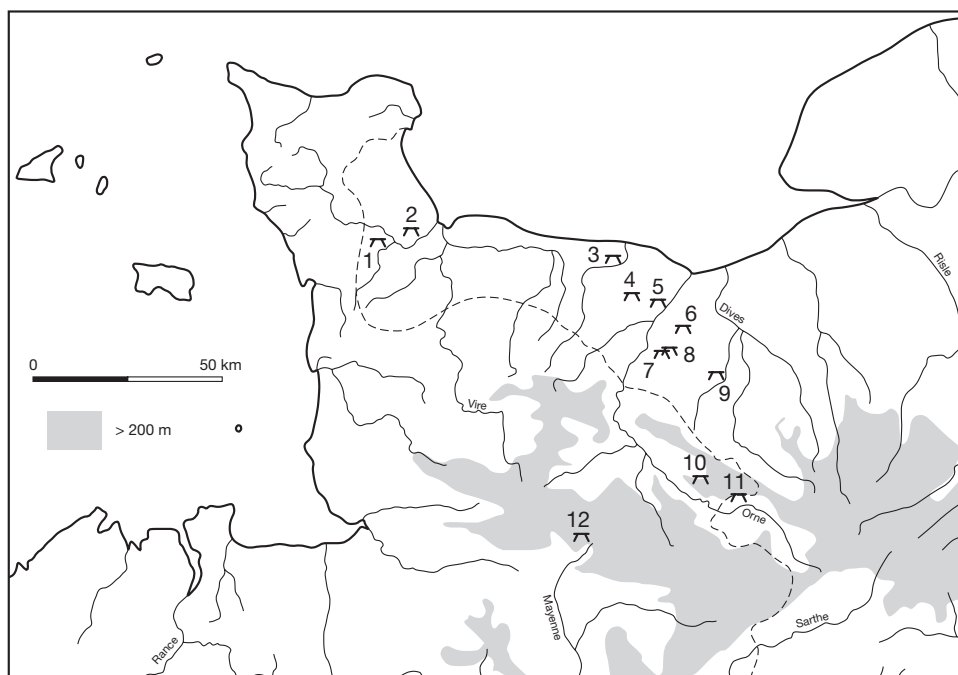


Fig. 1 – Répartition des tombes à couloir en Basse-Normandie (1. Appeville, 2. Vierville, 3. Colombers-sur-Seulles, 4. Cairon, 5. Biévielle-Beuville, 6. Ifs, 7 et 8. Fontenay-le-Marmion, 9. Ernes/Condé-sur-Ifs, 10. Habloville, 11. Moulins-sur-Orne, 12. Saint-Bômer-les-Forges) (dessin J.-L. Dron, H. Lepaumier).

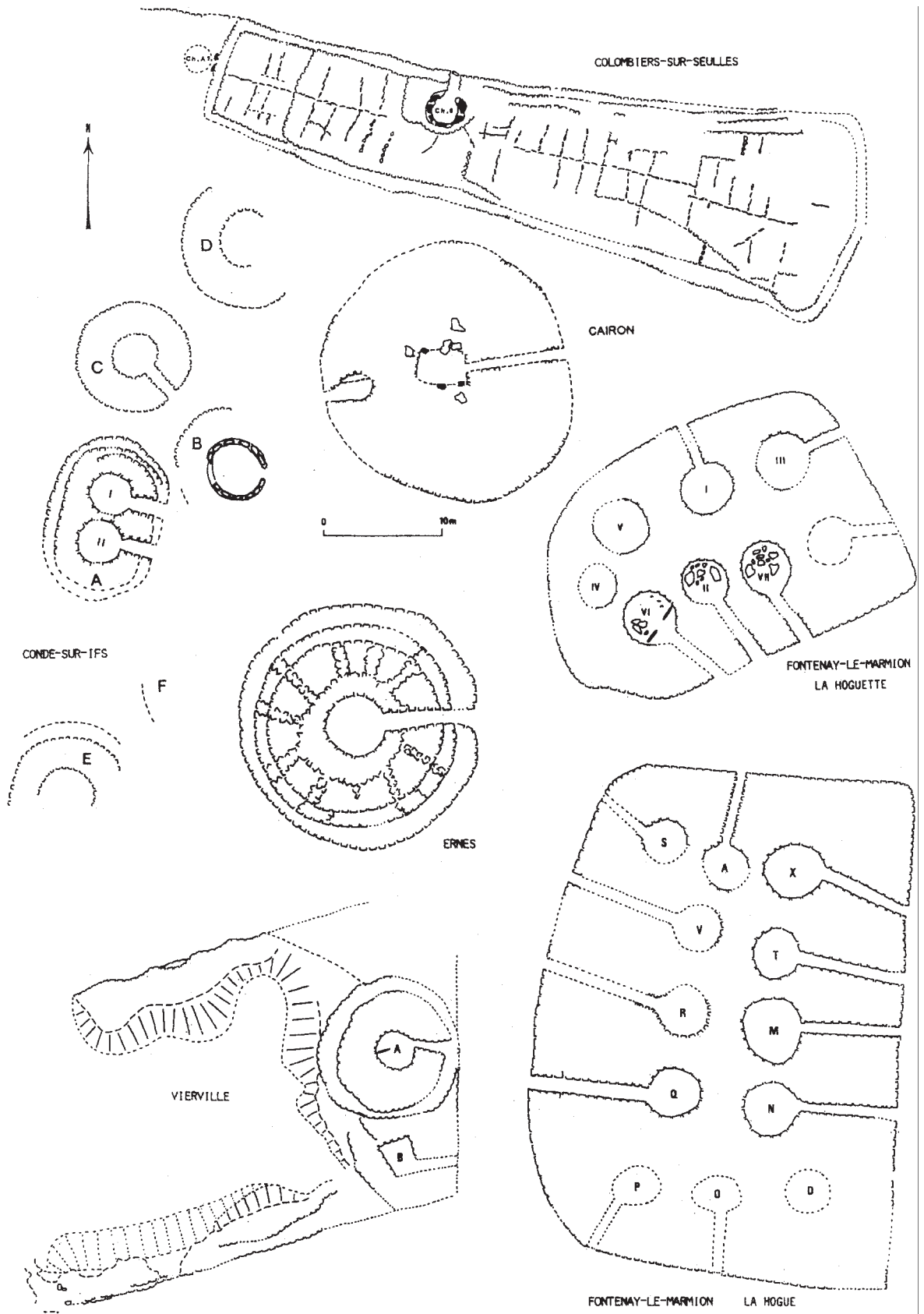


Fig. 2 – Plans au sol des principales tombes à couloir régionales (A. Chancerel, 1998).

Calvados, la Plaine de Caen recèle la majorité des sites : Biéville-Beuville, Cairon, Colombiers-sur-Seulles, Ernes/Condé-sur-Ifs (avec sur cette dernière commune, les sites de La Butte du Hu et de La Bruyère du Hamel), les deux sites complexes de La Hogue et La Hoguette à Fontenay-le-Marmion et Ifs. Appeville et Vierville, situés également en contexte calcaire, sont localisés plus à l'ouest dans le centre de la Manche. Dans l'Orne, le gisement de Moulins-sur-Orne est localisé dans la plaine d'Argentan qui prolonge vers le sud les terrains jurassiques du Calvados tandis que celui d'Habloville et celui assez mal connu de Saint-Bômer-les-Forges sont implantés dans la partie orientale du Massif armoricain. Les monuments sont majoritairement construits dans des dépressions, drainées, sèches ou marécageuses (neuf cas), en bas de pente (quatre cas) ou sur le versant (cinq cas). Trois seulement ont été installés sur les plateaux.

Le nombre d'édifices varie de un à huit par site, ce qui porte le nombre total de monuments conservés au moins en partie à vingt-six (fig. 1 et 2). Il s'agit de constructions de forme ramassée avec des façades courbes, les rares angles étant arrondis. Colombiers-sur-Seulles constitue du point de vue formel une exception car la tombe s'inscrit dans un long tumulus trapézoïdal. Les enveloppes architecturales sont toujours édifiées en pierre sèche avec des pierres de calibre petit à moyen (plaquettes ou moellons). L'accès au caveau s'effectue toujours par un couloir composé de deux murs parallèles supportant, quand l'architecture existe encore en élévation, un plafond de dalles.

Le nombre de chambres préservées au moins partiellement est de quarante-deux tandis que l'effectif de chambres détruites au moins depuis le XIX^e siècle est de douze unités réparties sur six sites. La forme dominante est le cercle plus ou moins régulier, mais il existe une chambre piriforme sans rupture avec le couloir et deux à plan angulaire. Elles sont le plus souvent

protégées par une voûte en encorbellement, avec deux chambres en appareillage mixte (orthostates et pierre sèche) et trois mégalithiques.

Dès le XIX^e siècle, des membres de la Société des Antiquaires de Normandie ont exploré les monticules qui recouvraient les tombes (Caumont, 1830). Plusieurs sites ont ainsi fait l'objet d'explorations anciennes. La fouille de La Hoguette dans les années soixante du XX^e siècle et les travaux de synthèse de G. Verron (1977) ont relancé leur étude. Notons que ce dernier recense vingt-deux chambres livrant "des renseignements à peu près circonscrits sur l'architecture et le[ur] contenu". Cinq sites ont été l'objet de recherches récentes comprenant une étude anthropologique : la tombe de Colombiers-sur-Seulles qui n'a livré aucune information quant aux gestes funéraires liés aux traitements des défunts n'est qu'évoquée ici. Sont donc prises en compte principalement les tombes de La Hoguette, Vierville, Ernes/Condé-sur-Ifs et Cairon. Le monument de La Hogue, récemment sondé par l'un d'entre nous, complète le corpus.

LE CŒUR ARCHITECTURAL DU MODÈLE

Des architectures faites pour durer

Appréhender le facteur temps implique d'abord de régler le problème de la solidité de ces architectures en calcaire. L'état général dans lequel elles sont découvertes lors des fouilles témoigne de la fragilité des roches sédimentaires, mais aucune preuve archéologique n'indique que les voûtes se sont effondrées rapidement. Quant aux couloirs, les linteaux sont *grosso modo* en place dans les deux cas où le monument subsiste en élévation (La Hogue et La Butte du Hu à Condé-sur-Ifs). C'est plutôt aux prélèvements de



Fig. 3 – Ernes : paroi sud du couloir, contact entre la maçonnerie initiale (à droite) et le massif de contrefort (à gauche) (cliché J.-L. Dron).

pierres postérieurs à l'abandon (carrières attestées à Cairon, Condé-sur-Ifs, La Hogue et Moulins-sur-Orne) que doit être imputé l'état général médiocre de conservation des monuments : à La Bruyère du Hamel à Condé-sur-Ifs, un établissement rural gaulois a été implanté en bordure du site et des fosses historiques de récupération des dalles ont perturbé la chambre B tandis qu'à Vierville une nécropole mérovingienne, puis le passage d'une route au XIX^e siècle ont détruit une partie de la tombe B. On n'aura garde d'oublier les destructions résultant des travaux agricoles modernes : à La Bruyère du Hamel, la terre labourée recouvrant les vestiges des tombes n'excède pas une vingtaine de centimètres et le premier labour "profond" effectué en 1988 a mis au jour brutalement plusieurs centaines de dalles et de plaquettes alors qu'aucun indice de l'existence du site n'avait préalablement été repéré malgré des prospections pédestres organisées peu avant (Holgate, 1986).

Les parti-pris architecturaux s'inscrivent aussi franchement dans cette logique de temps long. D'une part, l'emploi dominant et même souvent exclusif de la pierre par opposition aux matériaux utilisés pour les maisons (terre et végétaux) évoque un choix ostentatoire et d'autre part, l'édification des couloirs permanents signe un désir d'accessibilité aux chambres funéraires à plusieurs reprises. Plusieurs faits attestent régionalement de la volonté des constructeurs de prolonger l'utilisation du lieu funéraire. À Ernes par exemple, un massif périphérique a été plaqué contre la façade initiale dont le profil en dévers devait inquiéter les Néolithiques (fig. 3). L'écart de temps entre les deux phases de construction n'est pas connu, mais on note que les divisions radiales structurant le premier état sont absentes de cette consolidation, ce qui tend à montrer à la fois la nécessité pour les constructeurs de prolonger la durée de fonctionnement de la tombe et la capacité de réaction du groupe face à un problème d'ordre architectural.

Des projets collectifs

L'implantation des tombes pourrait procéder de références au passé des groupes constructeurs. En effet, la fréquence d'occupations antérieures sous les tombes (vase éponyme de "La Hoguette", occupations Cerny, discrète à Colombiers-sur-Seulles et lourde à Ernes/Condé-sur-Ifs, habitat du début du Néolithique moyen II à Cairon) pourrait expliquer le choix d'au moins un certain nombre de ces lieux pour construire ces monuments et affirmer la mainmise des groupes constructeurs sur un territoire maîtrisé depuis plusieurs générations.

La construction des tombes monumentales résulte à l'évidence d'un travail collectif débouchant sur deux hypothèses : ce pouvait être soit un travail saisonnier réalisé par un petit groupe soit le fruit d'un important regroupement de bras sur une durée réduite. Un panachage des deux comportements en fonction des travaux à accomplir est même assez vraisemblable. Dans tous les cas de figure, l'investissement temps/homme reste élevé. L'extraction des matériaux, leur transport,

simple pour les pierres de module modeste, mais plus complexe pour les mégalithes, puis l'érection des maçonneries nécessitaient à la fois un temps de travail important et au moins pour les maîtres d'œuvre un savoir-faire conséquent.

À Ernes, la phase de délimitation de la chambre démontre l'existence d'un choix soigneux du futur caveau (San Juan et Dron, 1998). Le phasage des travaux de construction proprement dits a été mis en évidence par les expérimentations menées sous la conduite de B. Poissonnier (Poissonnier, 1991), avec la contrainte d'élever, après délimitation du monument, au début des travaux le couloir, puis la chambre.

Le fait de construire plusieurs chambres protégées par la même maçonnerie implique une programmation architecturale davantage maîtrisée encore (Cairon, tombe A de La Bruyère du Hamel, La Hogue et La Hoguette). Le regroupement sur plusieurs sites de nombreuses chambres s'est effectué également en juxtaposant des monuments sur un espace restreint (Ernes/Condé-sur-Ifs, Ifs, Habloville et Moulins-sur-Orne). À Vierville, un cas de figure original a été mis au jour : la tombe B a été construite au contact de la tombe A en appuyant la nouvelle construction sur le premier cairn déjà érigé. On peut donc qualifier ces sites de nécropoles. Cette agglutination des tombes donne le sentiment de lieux à vocation funéraire clairement identifiés dans le paysage des communautés constructrices.

La mise en évidence de foyers et de fours à pierres chauffantes contemporains des tombes sous et à côté des monuments de Cairon et A de La Bruyère du Hamel prouve l'existence de rassemblements de groupes importants. L'un des quatre fours recensés à Condé-sur-Ifs témoigne d'un fonctionnement immédiatement antérieur à la construction de la tombe, puisqu'un petit massif de soutènement du parement externe a été monté en appui directement sur les pierres chauffées du four. La présence d'os de bovins rejetés sur les remplissages indique une très probable fonction culinaire. En particulier des fours de grande taille (deux exemplaires de 1,75 m de diamètre sur ce dernier site) peuvent, d'après les comparaisons avec des fours du même type en Polynésie, permettre de nourrir plusieurs dizaines, voire une centaine de personnes. Il n'est pas possible de préciser à quelle occasion exacte (consécration, construction, inhumation, condamnation...) ces éléments ont été mis en œuvre, mais ils caractérisent des activités communautaires, confirmant l'importance accordée à ces tombes monumentales.

De même, la présence de tombes néolithiques individuelles en fosse ou en caisson, à proximité immédiate des monuments (plusieurs à Colombiers-sur-Seulles, une fosse pour deux inhumés à La Bruyère du Hamel, une à Vierville et peut-être aussi à La Hoguette), manifeste l'intérêt qui leur était accordé pendant et après leur phase d'utilisation. La plupart de ces tombes ont été installées dans les éboulis des édifices, reflétant l'importance de ces lieux de mémoire pour des membres du groupe qui n'ont pas eu accès au caveau collectif. L'installation d'un "crématoire" du

Néolithique récent-final à La Hoguette, probablement aux dépens d'une des tombes à couloir, procède certainement de la même logique.

PRÉSENTATION DES CHAMBRES SÉPULCRALES

Une documentation disparate

Depuis les premières études menées par les antiquaires au XIX^e siècle, force est de constater que la nature de la documentation a beaucoup évolué. Longtemps considérée comme secondaire, l'étude spatiale des ossements dans les sépultures a été confortée dans ses buts depuis peu de temps. Toutefois, bien avant ce qu'il est convenu d'appeler "l'effet Duday" (Jous-saume dir., 1990), certains archéologues ont porté une attention particulière à ce type d'étude. Ainsi, dès le XIX^e siècle, à l'occasion de la fouille du tumulus de La Butte du Hu à Condé-sur-Ifs (Calvados), Galeron observe de la façon la plus minutieuse qui soit la position des ossements afin de tenter de déterminer la position initiale des cadavres dans la tombe (Galeron, 1835, p. 155-156). Pour les exemples plus récents que nous avons choisi de développer dans les lignes qui suivent, les fouilleurs ont particulièrement été sensibles à la position des os. Cet intérêt s'est traduit par la réalisation systématique de plans de répartition et par la présence fréquente dans l'équipe de fouille d'au moins un anthropologue. Jusque vers la fin des années quatre-vingt, l'équipe du Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Caen (J. Dastugue et S. Torre dans un premier temps, puis par la suite L. Bortuzzo et M. Sansilbano-Collilieux) s'est chargée de ces observations. Depuis la fouille de Condé-sur-Ifs, la collaboration d'un ou en l'occurrence d'une anthropologue formée aux observations de terrain s'est généralisée pour ne pas dire imposée à l'étude de ce type de site.

Fontenay-le-Marmion, La Hogue

La commune de Fontenay-le-Marmion, localisée à huit kilomètres au sud de Caen est célèbre pour les deux monuments funéraires néolithiques implantés à mi-pente, sur le versant nord d'une vallée évasée. L'exploration des sites débute en 1829 par le monument de La Hogue. Ce dernier se démarque par sa taille et son état de conservation. Avec douze chambres disposées de façon rayonnante (fig. 2), il regroupe le plus grand nombre de tombes à couloir abritées sous un même cairn. Celui-ci s'inscrit dans un rectangle aux angles arrondis d'une longueur de quarante mètres pour une trentaine de mètres de largeur. En 1830 et 1831, le site est étudié par une commission de la Société des Antiquaires de Normandie (Caumont, 1830). Il se présente alors sous "*l'aspect d'un monticule irrégulier, dont la hauteur n'excède point une vingtaine de pieds (environ 6,60 mètres), tandis que la base présente encore une circonférence d'environ 500 pieds (environ 165 mètres)*" (Deshayes, 1833, p. 276). Sur l'ensemble du monument, la conservation apparaît exceptionnelle.

Certains parements des chambres conservent une hauteur de 14 à 15 pieds (un peu moins de 5 m). Le compte rendu des travaux n'accorde qu'une place secondaire à la disposition des ossements. Dans les dix chambres explorées, y compris dans celles où ont été reconnues des cloisons, les ossements ont été retrouvés sans ordre, comme jetés dans un niveau d'argile. Deshayes signale également la présence d'os brûlés dans toutes les tombes. La description faite du remplissage de la chambre N où a été reconnu un cloisonnement de l'espace sépulcral est représentative de ce que les fouilleurs ont observé sur l'ensemble de l'édifice. "*Dans toute l'épaisseur de l'argile, il ne s'est offert à nos yeux que des débris humains, frappés par le feu ou consumés par le temps. Nous n'avons point remarqué de différence quant à l'état et à la disposition des ossements placés dans la division et ceux qui se trouvaient hors de cette division, renfermés dans l'argile de l'enceinte N, tous étaient également jetés confusément et sans ordre*" (Deshayes, 1833, p. 287). Si les ossements sont apparus totalement déconnectés aux yeux des Antiquaires, les deux vases qu'ils ont recueillis à cette occasion étaient en revanche intacts.

Au début du XX^e siècle, le site fait l'objet de nouvelles investigations dans le but de restaurer certaines parties du monument. Dirigées par L. Coutil, elles ont permis l'étude d'un lambeau de niveau archéologique demeuré intact dans la chambre M. La très faible surface fouillée (de l'ordre du mètre carré) n'apporte cependant aucune précision nouvelle sur la disposition des ossements (Coutil, 1918, p. 75).

Il faut en fait attendre la fin des années soixante pour qu'une nouvelle étude du site apporte un complément d'information plus fiable. À l'occasion des campagnes de restauration du parement extérieur, É. Lagnel entreprend la fouille de la chambre A, qui n'avait jusqu'alors fait l'objet d'aucune étude (Dastugue, 1971, p. 327-328). D'un diamètre d'environ 3,80 m, la chambre présente une partition interne constituée de petites dalles calcaires posées de chant, aménagement très proche de celui relevé par les Antiquaires lors de la fouille de la chambre N (Deshayes, 1833, p. 287). Une légère cuvette située devant l'entrée du couloir complète l'aménagement de la tombe. Malgré ces dispositifs, aucune concentration particulière des ossements ni aucun rangement spécifique ne sont constatés. En fait, les observations réalisées par É. Lagnel confirment en grande partie le compte rendu des Antiquaires (Lagnel et Verron, 1995). En dehors de quelques connexions, la disposition des ossements apparaît des plus confuses. De l'aveu même du fouilleur, "*l'effondrement de la voûte ne peut pas expliquer à lui seul la dispersion des ossements ni à la verticale ni à l'horizontale. Il n'y a pratiquement aucun élément de squelette en connexion*" (Lagnel, note de fouille). L'une des surprises rencontrées par les fouilleurs a été de constater l'absence relative de fragments de boîtes crâniennes. D'après la première étude anthropologique menée par J. Dastugue, au moins 8 individus ont été déposés dans la chambre.

Le mobilier recueilli dans la couche funéraire se compose principalement d'éléments de parures. Sur les

40 artefacts présents dans la chambre, on dénombre 21 petites canines perforées, 5 pendeloques en ivoire, 1 pendeloque en ambre, 4 coquilles de bivalves perforées, 1 fragment d'aiguille perforée en os, 6 fragments d'ossements de faune, 1 minuscule tesson et 1 petit éclat laminaire en silex. En dehors de 3 coquilles de bivalves, toutes les parures ont été retrouvées à l'est de la cloison.

Fontenay-le-Marmion, La Hoguette

Dans le rapport établi par la commission de la Société des Antiquaires de Normandie chargée de la fouille au XIX^e siècle, il est signalé une faible éminence nommée La Hoguette située quelque 600 m à l'est de celle de La Hogue. En 1895, le commandant G. Sausse sonde ce monument sans reconnaître l'architecture des tombes, mais il en extrait plusieurs squelettes qui, en 1964, vont motiver la fouille exhaustive des chambres afin de mieux cerner la population néolithique de Basse-Normandie, thème qui constitue alors un programme d'étude du laboratoire d'Anthropologie de la Faculté de Caen, dirigé par J. Dastugue.

Au cours des six campagnes de fouille, menées par R. Caillaud et É. Lagnel, sont découvertes finalement sept chambres rondes (et peut-être une huitième complètement détruite), dotées chacune d'un couloir ouvert sur l'extérieur. Elles sont regroupées au sein d'un même tertre enserré par un parement périphérique bien appareillé de sorte que l'imposant monument couvre une superficie évaluée à 550 m². Il forme un rectangle de 32 m sur 21 m environ, aux angles arrondis avec l'un des petits côtés fortement courbé. L'arasement du monument, préservé au mieux sur 0,90 m de hauteur, ne permet pas d'identifier le mode de couverture des couloirs (sans doute un plafond mégalithique) ni celui des chambres probablement protégées par une voûte en encorbellement. Les destructions nombreuses (fosses d'extraction de pierres, tranchées de G. Sausse, aménagement d'un "crématoire" au Néolithique final...) emportent complètement trois couloirs et affectent plus ou moins gravement cinq des chambres.

Les couloirs mesurent entre 5,20 et 3,70 m de long pour 0,80 à 1 m de large, et sont parfois volontairement obturés (tombes III et VII). Ils s'ouvrent au nord et à l'est pour les plus courts et au sud pour les plus longs sur des chambres de forme sub-circulaire d'un diamètre variant entre 3,40 et 4,50 m. Le sol est pavé de plaquettes calcaires jointives disposées moins soigneusement dans les couloirs. L'aménagement interne des trois sépulcres localisés au Sud se distingue par une partition de l'espace réalisée soit par un cloisonnement vertical de 0,50 m de haut (tombe VI) soit par un dallage de grandes dalles de calcaire dur reposant sur des plaquettes irrégulières (tombes II et VII).

Les sept tombes contiennent toutes plusieurs défunts, entre 4 et 17 (Dastugue *et al.*, 1973 et 1974). Le nombre d'individus inhumés, pressenti à la fouille, diffère parfois de l'estimation anthropologique (cf. tabl. 1); quelques individus dont il ne subsiste qu'un reliquat du squelette n'ont été reconnus effectivement qu'au cours de l'inventaire ostéologique. La population

inhumée concerne aussi bien des sujets adultes (hommes et femmes) que des enfants. Parmi les plus jeunes défunts se trouvent deux périnataux dans les chambres III et V et un enfant âgé d'un ou deux ans dans chacune des autres tombes, à l'exception de la chambre VII.

La disposition des corps au sein des sépulcres semble obéir, d'après la récurrence des agencements, à une pratique funéraire régulière. Ils sont notamment placés en cercles concentriques ou par rangées, tournant souvent le dos au parement de la chambre. Dans quatre cas, l'espace utilisé pour recevoir les corps se limite à la moitié de la chambre opposée à l'entrée (II, III?, VI et VII), secteur qui coïncide avec un aménagement particulièrement soigné du sol. C'est effectivement là que le dallage est constitué de grandes dalles jointives (II, VI et VII). La fonction de cette partie de la tombe est de la sorte soulignée par un élément architectural comme si sa vocation avait été projetée dès la construction du monument. Il arrive également que l'espace sépulcral s'étende à l'ensemble de la surface disponible et déborde dans le couloir (I et III). Dans la chambre I, deux squelettes, dont un semble encore en connexion d'après le relevé des pièces osseuses, sont également trouvés dans les vestiges effondrés du couloir de sorte que les ossements furent sans doute en partie perturbés lors de l'écroulement des maçonneries.

Le contenu des chambres IV et V se présente très différemment. La première est traversée par une tranchée courbe recreusée en trois secteurs où se concentrent la plupart des ossements épars et rarement en connexion. Selon les auteurs de la fouille, il s'agirait de remaniements postérieurs à la phase d'utilisation. Précisons toutefois que des plaquettes disposées en bâtière protègent 3 des crânes (fig. 4). La couche sépulcrale du second sépulcre consiste en "une lentille de terre brune contenant de nombreuses pierres calcaires et des ossements humains mélangés". Les vestiges osseux sont dispersés, en vrac dans le sédiment et rarement en connexion. Un des crânes est découvert dans une alvéole creusée dans la roche en place. D'autres mesures de protection sont observées dans des chambres mieux conservées qui concernent tout un corps (chambre II) ou se limitent à la tête (chambre I, Caillaud et Lagnel, 1972, fig. 19, p. 157 et fig. 31, p. 166).

Les défunts sont le plus souvent placés en décubitus latéral, indifféremment sur le côté droit (14 cas) ou gauche (10 cas), les membres inférieurs et supérieurs plus ou moins fortement repliés. D'après les indications des auteurs et leurs relevés, il s'agit de dépôts primaires qui n'ont pas (ou peu?) fait l'objet d'interventions post-sépulcrales. Dans trois chambres (I, II et VII), il s'agit du traitement funéraire dominant, voire exclusif, qui concerne donc 33 individus auxquels il conviendrait d'ajouter les 14 (?) sujets de la chambre III qui, selon les observations de G. Sausse puis celles de R. Caillaud et É. Lagnel, reposeraient également sur le côté, les jambes et les bras en flexion (cf. tabl. 1). Il est assez délicat de considérer comme résultant seulement de gestes



Fig. 4 – Fontenay-le-Marmion, La Hoguette, chambre IV : des dalles de calcaire protègent un crâne (cliché Caillaud et Lagnel).

funéraires, l'état des 17 ou 18 squelettes déstructurés retrouvés dans les deux chambres IV et V. En revanche, dans la tombe VI, ni la rareté des connexions ni le mélange des ossements ne sont imputables à la mauvaise conservation du monument de sorte qu'une intervention anthropique sur 7 des 8 squelettes est envisageable. Ainsi le traitement d'une trentaine d'individus correspondrait au dépôt d'un cadavre, une dizaine de squelettes ont perdu leur cohérence anatomique sans que l'on puisse trancher en faveur d'un dépôt secondaire ou de remaniement *in situ*, et enfin 19 squelettes découverts dans des chambres remaniées ou des couloirs effondrés sont trop mal connus pour faire l'objet d'une analyse.

Les objets trouvés en surface du paléosol, qui pourraient être des dépôts funéraires dans cinq des chambres, relèvent principalement de l'outillage lithique, dont des couteaux à dos et des lames. La phase d'utilisation du monument est datée par deux analyses C^{14} effectuées sur des ossements humains des chambres V et VII (Ly 420 : 4444-3138 et Ly 421 : 4357-3539).

Vierville, la Butte à Luzerne

Le site de La Butte à Luzerne à Vierville (Manche) est signalé pour la première fois en 1826 à la suite du creusement d'un fossé. Mais ce n'est qu'en 1972 que de réelles investigations archéologiques y sont menées en raison de travaux agricoles qui venaient d'éventrer le cairn. Entre 1972 et 1977, les fouilles dirigées par G. Verron précisent la nature du monument. Une première chambre circulaire (chambre A) est alors mise en évidence et fouillée. Située au centre d'un cairn circulaire de près de 10 m de diamètre, elle est reliée à l'extérieur par un couloir court ouvert à l'Est. À l'ouest de ce monument, une seconde structure est dégagée. De plan allongé, celle-ci se compose d'une butte d'argile délimitée sur sa façade septentrionale par un parement. Entre 1984 et 1986, l'étude du site est reprise par A. Chanceler qui découvre et étudie à cette occasion une seconde chambre funéraire (chambre B). De plan quadrangulaire, elle s'inscrit dans un cairn prenant appui sur le parement externe du premier monument. Parallèlement une seconde butte d'argile

Chambres	NMI ostéologique	NMI après fouille	Adultes			Immaturs	Conservation de la chambre	Squelettes en connexion	Squelettes déstructurés	Situation indéterminée
			H	?	F					
I	17	14	5		9	3	1/6 détruite	14 (7D/7G)	2	1
II	4	4	1		1	2	1/6 détruite	4 (3D/1G)	0	0
III	11	14*	4		2	5	1/2 détruite	14 ou 11 ?	?	?
IV	7	8	3		3	1	remaniée			7
V	11	9	3		6	2	remaniée			11
VI	8	6	2	2	2	2	complète	1 (D)	7	0
VII	5	5	1		1	3	complète	5 (3D/2G)	0	0
Total	63	60	19	2	24	18		35 ou 38	9	19

Tabl. 1 – La Hoguette à Fontenay-le-Marmion (* dont 8 découverts par G. Sausse et 6 par R. Caillaud et É. Lagnel).

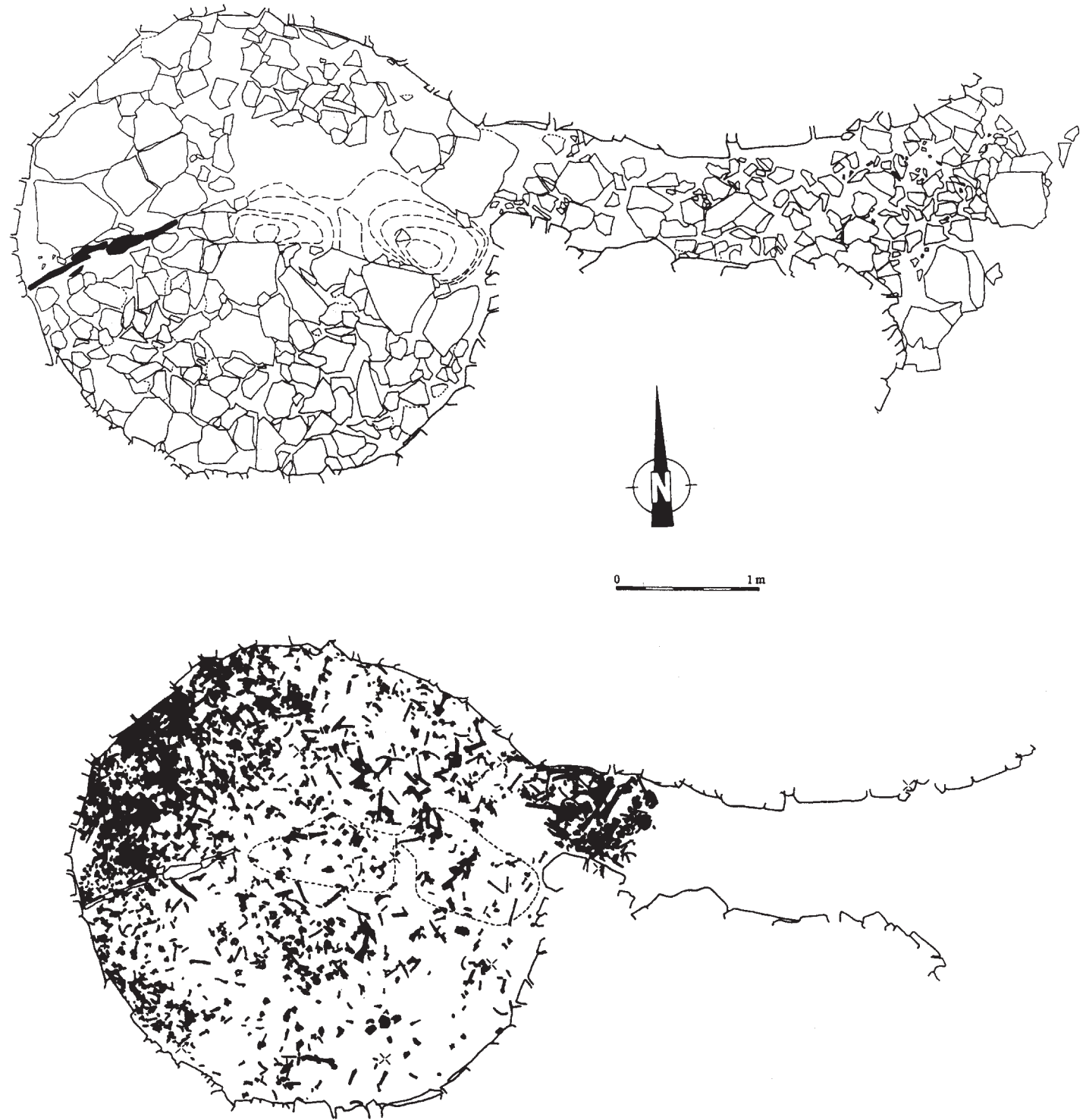


Fig. 5 – Vierville : chambre A, dallage et répartition des ossements (H. Lepaumier d'après les dessins de G. Verron).

délimitée par un parement est reconnue au sud-ouest du cairn secondaire. Cette dernière se trouve en vis-à-vis de la structure découverte quelques années plus tôt par G. Verron, formant ainsi une sorte d'enclos en U adossé au cairn primaire.

Le monument A présente une chambre circulaire de 3,20 m de diamètre avec un couloir légèrement décentré qui confère à l'ensemble un plan en "q". Différents modules de dallage, une cloison formée de dalles à

chant et deux fosses divisent l'espace sépulcral en trois parties distinctes (fig. 5). Cette partition interne est relayée par la répartition tout à fait singulière des ossements. *“Les ossements humains étaient concentrés au fond de la sépulture. Il y avait donc coïncidence seulement partielle avec l'aire des dallages car la densité des restes osseux décroissait en s'acheminant vers le couloir. Toutefois, un tas d'os a été rencontré au départ de celui-ci. La disposition des ossements était partout*



Fig. 6 – Vierville : chambre B, répartition des ossements dans les trois niveaux sépulcraux (H. Lepaumier d'après les dessins d'A. Chancel).

anarchique, sans connexion anatomique stricte. Seules cinq vertèbres étaient restées empilées dans une petite fosse rectangulaire d'environ 0,80 mètre de longueur sur 0,40 mètre de largeur, creusée en J-12 dans la partie supérieure du dallage, contre la paroi sud de la chambre, en bordure de la cloison médiane” (Verron, 1975, p. 493).

La chambre B est une chambre quadrangulaire d'environ 2,50 m de côté, totalement détruite dans sa partie orientale par le passage d'une route (fig. 6). Contrairement à ce qui avait été observé dans la chambre A, aucune division du plan de la chambre n'a été rencontrée ici. En revanche la fouille a fait apparaître une succession de trois niveaux funéraires bien distincts, séparés entre eux par un dallage et un lit de plaquettes calcaires. Des sépultures mérovingiennes ont fortement perturbé le contenu du niveau supérieur dont seuls quelques lambeaux étaient conservés. *“Malgré toutes ces destructions, le contenu de la chambre quadrangulaire garde un intérêt exceptionnel. Il s'est avéré, en effet, qu'elle contenait deux couches d'ossements humains séparées par un horizon stérile [au moment d'écrire ces lignes, seul le niveau supérieur avait été totalement fouillé et G. Verron n'avait pas encore connaissance du niveau funéraire le plus ancien]. La couche supérieure a livré un amas d'ossements appuyé contre le parement nord de la chambre ; son épaisseur moyenne était de 0,20 à 0,25 mètre. L'analyse topographique des os a révélé l'existence de certaines connexions. Outre deux rachis conservés, on a observé des assemblages de membres inférieurs (fémur, tibia et fibula ramenés en fagots avec les astragales, les calcaneums et les os du pied). Les fragments de crânes étaient concentrés essentiellement en trois endroits. 8 individus au moins sont représentés, dont plusieurs adolescents. ... Sous cet amas d'os figurait un lit de plaquettes calcaires posées horizontalement dont l'épaisseur était d'environ 0,30 mètre dans la partie centrale, mais s'amenuisait le long des parois de la chambre où l'on observait une remontée du niveau inférieur. On a donc l'impression que les Néolithiques ont cherché, en étalant des plaquettes calcaires dans la chambre, à rattraper un niveau plan avant de procéder à de nouvelles inhumations. Les ossements du niveau inférieur ont été, en effet, très soigneusement recouverts par un lit continu de plaquettes disposées bien à plat et bord à bord à la façon d'un dallage”* (Verron, 1986, p. 407-408).

Si les données concernant cette ultime phase néolithique sont partiellement tronquées par la présence des sépultures mérovingiennes, en revanche les deux niveaux sous-jacents étaient intacts et ont permis l'observation de précieuses informations. *“Les travaux de 1986 ont permis la poursuite et l'achèvement de la fouille de la chambre B. La couche osseuse du niveau inférieur n'avait pas été complètement démontrée. À sa base, les ossements reposaient sur un dallage. Là encore, un certain nombre de connexions ont été enregistrées. Il s'agit le plus souvent de portions de troncs assez bien conservées. Dans les cas les plus favorables la position des corps pouvait être aisément retrouvée. Reposant directement sur le dallage,*

plusieurs individus étaient en décubitus latéral ; le plus spectaculaire était représenté par toute une moitié droite avec le crâne complètement écrasé, le rachis et les côtes ainsi que les bras et l'avant-bras. La position de l'avant-bras sous la cage thoracique et celle de l'humérus reposant sur le sol par sa face antérieure montrent que le sujet était sur le côté, un bras fléchi sous le buste. Lors du décharnement, le buste s'est affaissé vers l'avant de telle sorte que le rachis repose sur le sol par sa face antérieure donnant ainsi l'impression d'une inhumation sur le ventre. Un autre corps, celui d'un enfant, semble reposer sur le dos. Un autre encore, toujours bien représenté par la cage thoracique et le rachis, paraît également avoir été placé sur le ventre. Plusieurs de ces individus identifiables sont orientés tête à l'Ouest comme si les corps avaient été tirés dans la chambre par un couloir qui aurait été ouvert à l'Est comme celui de la chambre A. Au niveau supérieur de cette couche osseuse, il existait une zone d'ossements plus confuse et perturbée (dans l'angle sud-est) comme s'il s'était agi du débouché du couloir, alors que sur les côtés nord et ouest, les cadavres étaient davantage en connexion.

Plusieurs crânes avaient fait l'objet d'aménagements protecteurs spéciaux, comme par exemple des dalles en bâtière dans l'un des angles. L'étude anthropologique est en cours. Le nombre total d'inhumés de cette chambre est le seul élément que l'on connaisse actuellement, toutes couches osseuses confondues ; compte tenu des diverses destructions (sépultures mérovingiennes et route nationale), ce nombre minimal est de 34 à 38 personnes dont 13 enfants ou adolescents.” (Verron, 1991, p. 180).

La couche, d'une épaisseur d'une trentaine de centimètres reposait sur un dallage particulièrement soigné constitué de grandes dalles calcaires d'un module pouvant atteindre 0,40 à 0,50 m, lui-même posé sur un premier lit de dalles plus petites et moins bien agencées. Sous ce dallage, au contact direct du paléosol, se trouvaient les éléments déconnectés d'un individu : *“L'enlèvement de tous les éléments de grande taille dans les deux zones a révélé l'existence d'un hérisson très soigné sous les grandes plaques, dont la destination était de les caler avec leur léger pendage, et d'un bourrage de ce qui semblait dessiner une fosse dans le dallage. Sous ce dernier, ont été recueillis les restes disloqués d'un seul individu déposés en connexions partielles, avec les membres disjointes. Curieusement, les ossements du membre supérieur droit avaient été partiellement inversés. Clavicule et humérus étaient en position normale mais le radius et l'ulna étaient à l'envers. Le sens de cette curieuse sépulture nous échappe. Sa position chronologique dans l'histoire du monument est cependant assez claire. Elle est antérieure au dépôt des corps de la première couche osseuse sur le dallage, puisque certains des individus en connexion ont été retrouvés sur le dallage au-dessus d'elle. Mais s'agit-il d'une fosse creusée dans le dallage alors que celui-ci recouvrait toute la chambre ou du simple remplissage d'une partie non dallée de la chambre peut-être analogue à ce qui a été observé dans la chambre A où figurait un dallage partiel limité*

par une sorte de pavement rectiligne et quelques pierres verticales.” (Chancerel, 1991, p. 180-181).

Ernes/Condé-sur-Ifs

La nécropole d’Ernes/Condé-sur-Ifs, située dans le sud de la Campagne de Caen comprend trois ensembles disposés sur un axe long de 400 m. Elle est placée topographiquement dans la partie haute du versant ouest du Laizon en rive gauche, dans la seule inflexion prononcée de la rivière. Deux tombes d’assez grande taille (La Butte du Hu au Nord et Ernes au Sud) ont été brièvement explorées dans la première moitié du XIX^e siècle, les terrassiers, après une première approche sur les couloirs ouverts vers l’Est, fouillant chaque chambre en un ou deux jours et découvrant à La Butte du Hu “entre les cadavres... les débris d’un vase... en forme de plat... qui n’offrait aucune trace de ciselure” (Galeron, 1835). Cette tombe a livré 10 inhumés disposés contre les parois du caveau préservé sur environ 3 m de hauteur. La seconde tombe aurait livré 11 inhumés à M. Bellivet (Bellivet, 1844) qui a fait niveler le monument à la fin de l’opération. En 1985, lors de la reprise des fouilles (San Juan et Dron, 1998), l’édifice mesure au mieux 0,60 m en élévation pour un diamètre de 20 m correspondant à son état final. La chambre de 5 m de diamètre abrite l’essentiel des restes épars et très incomplets de 9 personnes, dont ceux d’un nain adulte handicapé déposé sur la partie nord du dallage plus ou moins préservée. Une coupe à socle circulaire décorée de motifs en bobine et une littorine perforée complètent les découvertes dans la chambre. Deux datations ancrent l’utilisation de la tombe au début du IV^e millénaire (Gif-Tan 90046 : 3950-3190 pour un inhumé et Gif 8798 : 3901-3528 pour des os animaux rejetés dans le massif de consolidation)³.

Ces deux grandes tombes encadrent les six petites tombes de La Bruyère du Hamel, découvertes en 1988 à la suite d’un labour et identifiées par une lettre de l’alphabet (de A à F). Les huit monuments de la nécropole ont été bâtis avec deux types de calcaires issus de deux bancs superposés attestés dans l’environnement immédiat de la nécropole. Les tombes s’inscrivent dans un plan circulaire pour au moins six

d’entre elles et ovalaire pour la tombe A. Les chambres funéraires rondes sont toutes situées au cœur des maçonneries.

La fouille a mis au jour un groupe de six monuments conservés sur au mieux 0,30 m en élévation et dont ne subsiste, par exemple pour le monument F, qu’une portion de maçonnerie. Les édifices, très proches les uns des autres, sont de dimensions modestes (10 à 12 m de diamètre sauf pour le A qui abrite deux chambres et qui mesure environ 15 m de large). Les couloirs conservés ouvrent vers l’est sans respecter une orientation stricte. Quatre chambres funéraires mesurent entre 4,50 m et 5 m de diamètre, les deux petites chambres du monument A ont un diamètre compris entre 3 m et 3,50 m. Toutes les voûtes sont montées en encorbellement à l’exception sans doute de la chambre B ceinturée par une tranchée ayant abrité une vingtaine d’orthostates pour lesquels seules ont été retrouvées les dalles de calage installées dans la tranchée. Ces données suggèrent une architecture mixte combinant gros éléments et pierre sèche. Chaque sol funéraire est constitué par un lit de pierres de calibre variable d’une tombe à l’autre, mais constant dans chaque caveau : modestes plaquettes dans la chambre B ou dalles de belle taille dans la chambre D, par exemple.

Les restes osseux très fragilisés par le passage des engins agricoles ont d’abord été fouillés en 1990 par l’équipe de bénévoles sans analyse *in situ* des squelettes (chambres A1 et A2 ; sépulture en caisson dans les éboulis entre les tombes A, B et C), puis dès la campagne de 1991, les ossements ont fait l’objet d’une étude taphonomique sur le site (chambres B, C, D et E). Les restes plus ou moins complets de 70 inhumés furent finalement mis au jour mais une vingtaine fouillée au XIX^e siècle ne livre pas suffisamment d’informations pour s’intégrer à une étude des pratiques funéraires. Seule la chambre C a livré un niveau sépulcral certainement complet de 12 corps disposés en deux groupes (fig. 7). Dans les autres caveaux, le nombre des défunts conservés correspond à une estimation minimum puisque les chambres ne sont conservées qu’en partie (cf. tabl. 2). Entre 4 et 16 sujets ont été reconnus, représentant dans chaque chambre des individus des deux sexes et de tous les âges sauf les

Chambres	NMI ostéologique	Adultes			Immatures	Conservation de la chambre	Squelettes en connexion	Squelettes déstructurés	Situation indéterminée
		H	?	F					
Butte du Hu	10*		?		?	complète	10?		
Ernes	9**		4		5	complète?	1?		8
Bruyère A1	4		2		2	1/2 détruite	1 (D)		3
A2	16		9		7	1/3 détruite	7 (4D/3G)		9
B	10		6		4	1/2 détruite	9 (2G/6D/1?)		1
C	12		8		4	complète	11 (1?/8D/3G)	1/2 squelette	
D	6		4		2	arasée			6
E	3		3		0	2/3 détruite	3 (1G?/1?/1D)		
F	?		?		?	détruite			
Total	70		36		24		31 + 11?	1/2 squelette	27

Tabl. 2 – Ernes/Condé-sur-Ifs. * Galeron en 1835 a effectué le décompte des inhumés à l’aide d’un anthropologue ;

** Bellivet en 1844 dit avoir découvert 11 inhumés dans la tombe. La fouille récente en a découvert 9.

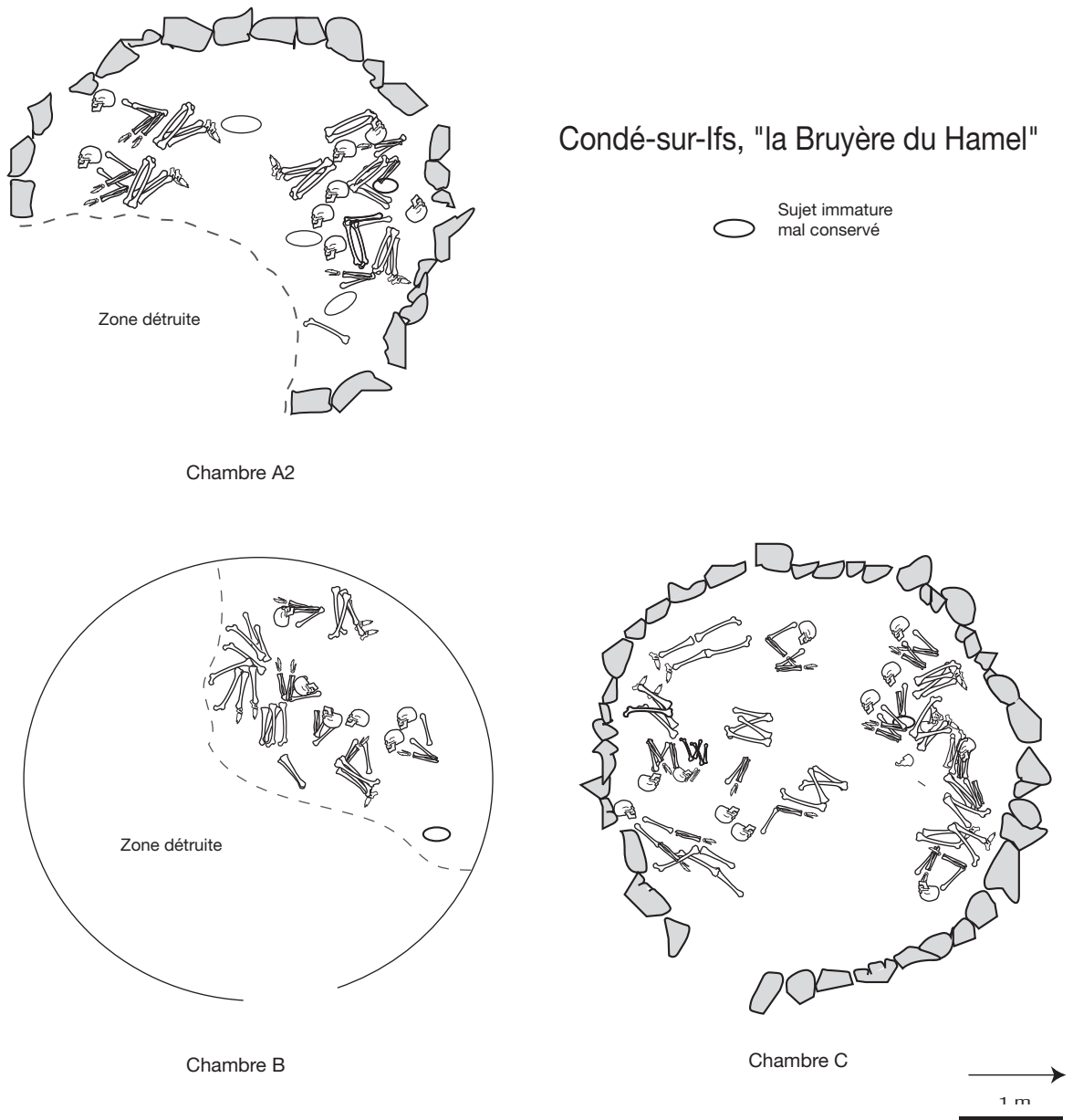


Fig. 7 – Condé-sur-Iffs, La Bruyère du Hamel, Chambres A2, B, C. Répartition des squelettes dans les chambres. Afin de faciliter la lecture, le dessin ne reflète ni l'état de conservation ni la fragmentation des ossements (DAO L. Le Gaillard - I. Le Goff).

très jeunes enfants. Les plus jeunes inhumés décédés aux alentours de 2/4 ans ont été déposés dans les chambres A2 et C.

L'ensemble de la surface des chambres A2 et C, les seules conservées en plan, est utilisé à des fins sépulcrales avec toutefois le maintien d'un secteur vide de 2 m² localisé juste à l'entrée. La fonction sépulcrale se limite à la chambre et ne concerne pas le couloir. L'agencement des corps a consisté à juxtaposer les défunts organisés en rangées et placés souvent dos tourné au parement. Les superpositions, voire les contacts, sont rares. Environ 31 squelettes s'avèrent suffisamment préservés pour reconnaître la posture du mort. À Condé-sur-Iffs, le corps est placé souvent sur le côté droit (20 cas) ou gauche (10 cas), les jambes et les bras en flexion. On note seulement

2 cas avec les jambes étendues. Il conviendrait d'ajouter 11 autres squelettes, moins bien documentés, mais qui témoignent de dépôts primaires. Les vestiges osseux d'un nain sont trouvés encore en place dans la tombe d'Ernes et les 10 défunts de la Butte du Hu n'ont pas évoqué à l'auteur de la fouille "un indescriptible désordre". Selon le fouilleur (Galleron, 1835, p. 155), "les têtes touchaient les murs de la chambre, tandis que le reste des corps, et notamment les jambes, s'étendaient vers le centre de cette chambre. J'ai compté 10 personnages qui avaient ainsi été placés autour de cette enceinte, à des distances à peu près égales les uns des autres. Avaient-ils été posés assis ou debout, ou couchés? C'est ce qu'il semblait assez difficile de bien connaître, après l'éboulement survenu depuis un temps plus

ou moins reculé. Toutefois ayant eu occasion de remarquer que quelques-unes des têtes étaient engagées au milieu de nombreux fragments de vertèbres et de côtes pectorales, j'ai pensé que, peut-être, dans le principe, les corps avaient été posés assis et adossés aux parois de la salle, formant ainsi une espèce de cercle dont l'ordre et l'harmonie auraient été détruits par l'affaissement de la voûte et de la muraille supérieure." Si la position assise des morts n'est guère plus argumentée, deux réactions semblent intéressantes : la situation paradoxale des crânes qui a frappé le découvreur et la probable cohérence anatomique des squelettes. Cela pourrait signifier effectivement qu'une quarantaine au moins des défunts inhumés dans la nécropole d'Ernes/Condé-sur-Ifs correspondent à des dépôts primaires. Mais est-ce la pratique prédominante ? Il est assez délicat de répondre à cette question étant donné la destruction partielle des monuments et le médiocre état de conservation des ossements (une trentaine sur les 70 squelettes mis au jour sont trop peu préservés ou trop peu documentés). Avec une moyenne de 12 dépôts par chambre, la population inhumée dans les neuf tombes de la nécropole aurait pu atteindre un effectif de 108 morts de sorte que la quarantaine de squelettes en connexion représente assurément une pratique funéraire importante sans toutefois qu'on puisse affirmer son caractère prédominant.

D'autres gestes funéraires, plus discrets, sont effectivement perceptibles. Réalisés après la décomposition des parties molles, ils concernent les crânes et parfois la déstructuration partielle d'un squelette. Observés sur une demi-douzaine de squelettes, ces gestes ont pu concerner une fraction non négligeable de la population inhumée. On constate une douzaine de calvaria (crânes sans la mandibule) ou de calva (calottes crâniennes sans face ni base du crâne), les vestiges étant souvent incomplets, en situation aberrante par rapport au squelette post-crânien. L'absence des vertèbres, pour des raisons de conservation, ne permet pas une analyse fine des phénomènes taphonomiques. Il est probable que les déplacements de ces crânes sur de faibles distances résultent du basculement en arrière ou plus rarement en avant de la tête après décomposition d'un support en matière périssable. En revanche, trouvés isolés ou à grande distance du squelette post-crânien, les crânes ont pu alors faire l'objet d'interventions post-sépulcrales volontaires.

Le mobilier funéraire dans les chambres, assez pauvre et peu abondant, comprend, pour la parure, par ordre décroissant de fréquence, des perles en coquillages marins, sur roche et sur dent de canidé ainsi que quelques armatures tranchantes et des outils en silex. Quelques tessons de gobelets à profil en S proviennent des éboulis devant les tombes A et C et un petit gobelet à carène douce a été trouvé entier dans les éboulis à l'arrière de la tombe B. Les vestiges céramiques renvoient au Néolithique moyen II. Des datations C¹⁴ sont en cours. La sépulture en caisson a fourni une valve de coquille Saint-Jacques et un poinçon sur os fracturé. Une date C¹⁴ la situe au Néolithique final (Gif 9651 : 2871-2473).

Cairon

Situé à une quinzaine de kilomètres au nord de Caen, le mégalithe de "la Pierre Tourneresse" est implanté sur une terrasse qui se développe au pied du versant est du vallon du Vey. Bien que le site forme une éminence remarquée dès le XIX^e siècle par les érudits locaux, son potentiel archéologique n'est connu que depuis 1992, date d'une opération d'évaluation suivie à partir de 1996 de quatre campagnes de fouille menées sous la direction d'E. Ghesquière et de C. Marcigny (Clément Sauleau *et al.*, 2000 ; Ghesquière *et al.*, 2000).

L'unique monument est constitué d'un cairn cordiforme de 24 m de diamètre, délimité par un parement de dalles calcaires disposées en lits réguliers. La masse tumulaire fournit malheureusement à l'époque gallo-romaine une source appréciée de pierres de sorte que la tombe est privée des parties est et ouest. Les auteurs de la fouille ont néanmoins pu restituer des éléments de la structuration interne, caractérisée par un dispositif radian de plusieurs rangées de grandes dalles. Elles divisent le cairn en caissons contribuant sans doute à la solidité de la construction. Le monument abrite deux chambres.

L'accès à la chambre 1, centrale, de forme rectangulaire (4 m sur 3 m) s'effectue par un couloir parementé, de 8,80 m de long, ouvert à l'est. La présence d'un cabinet latéral ménagé au nord de la chambre lui confère une certaine originalité dans le contexte régional. La forme architecturale allie plusieurs techniques : la paroi est constituée à la fois de pierres sèches et d'orthostates, parfois manquants mais identifiés grâce aux fosses de calage. L'ensemble supportait trois lourdes dalles de couverture, l'une d'entre elles étant encore en place en 1992. L'aménagement interne, en grande partie détruit aux périodes modernes et contemporaines, se réduit aujourd'hui à quelques éléments d'un dallage recouvrant le sol du cabinet latéral et les secteurs près des piliers.

Les vestiges osseux témoignent également d'importants bouleversements, notamment la "vidange" moderne de la partie centrale de la chambre, excavée au cours de la seconde guerre mondiale. Les ossements furent en partie déversés dans une fosse adjacente, au sud de la chambre, de telle sorte qu'il subsiste de la couche sépulcrale moins de 2 kg d'ossements sous la forme d'esquilles éparses ou de modestes groupes d'os protégés le long des orthostates ou piégés dans le dallage disjoint. Ils représentent les vestiges d'au moins 8 squelettes (fig. 8). Le dénombrement des pièces osseuses atteste du dépôt d'un minimum de 5 sujets adultes (NMI) auxquels s'ajoutent 3 sujets immatures d'après la stature ou le stade de maturité des os (cf. tabl. 3). La répartition du reliquat de la couche sépulcrale épouse toujours les contours de la chambre à l'exception du côté sud, zone de circulation entre la chambre et la fosse de rejet contemporaine. L'extension des vestiges nous conduit à considérer le cabinet latéral et la jonction couloir/chambre comme faisant partie de l'espace sépulcral.

La chambre 2 s'ouvre à l'ouest (fig. 9). Son allure générale évoque la forme d'une goutte. On y pénètre

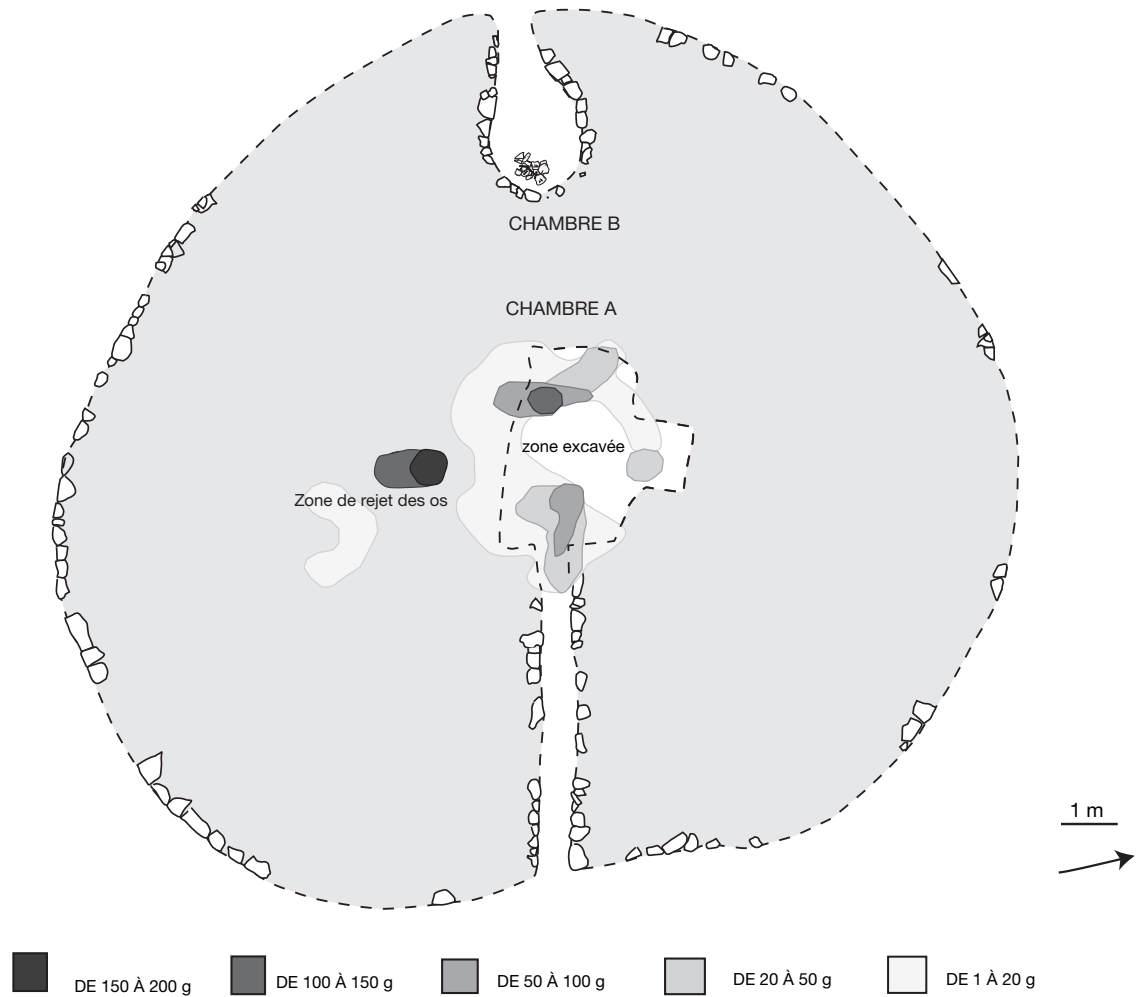


Fig. 8 – Cairon, Dolmen de la Pierre Tourneresse. Densité des vestiges humains découverts dans la chambre A et dans la zone de rejet constituée au cours de la Seconde Guerre Mondiale (d’après E. Ghesquière *et al.*, 2000).

effectivement par un court couloir qui s’évase progressivement marquant à peine la liaison avec la chambre. Les murs, conservés sur quelques assises, étaient probablement montés en encorbellement. À l’intérieur, un parement rectiligne double la paroi nord. L’aménagement au sol se limite à un secteur dallé situé au fond de la chambre. C’est également le lieu de dépôt de quelques ossements attribuables à un sujet immature décédé aux alentours de 4 ans et inhumé avec une canine de faune perforée probablement portée en pendentif sur la poitrine. Les ossements reposent sur un dallage lacunaire, à l’exception du tibia droit situé sous une dalle sur laquelle repose le fémur homolatéral. L’agencement des pierres n’est pas clair : disjointes, elles ne supportent ni ne recouvrent complètement le

jeune défunt. Les pièces osseuses présentent encore suffisamment de cohérence anatomique pour y déchiffrer la posture suivante : le corps repose sur le côté droit, les membres inférieurs repliés, ramenés vers la poitrine, le thorax apparaissant de dos comme le suggère la flexion des bras. On note cependant la position aberrante du fémur gauche (?) et la dispersion des morceaux du squelette céphalique. Il est probable qu’en plus d’un relâchement des contentions articulaires après décomposition en milieu ouvert, d’autres facteurs (effondrement de la voûte par exemple) aient provoqué ou engendré le mouvement de certains os. Les interventions anthropiques ou le dépôt d’un corps déjà décharné ne sont pas dans ce cas les hypothèses les plus probantes.

Chambres	NMI ostéologique	NMI après fouille	Adultes			Immatures	Conservation de la chambre	Squelettes en connexion	Squelettes déstructurés	Situation indéterminée
			H	?	F					
1	8			5		3	remaniée			8
2	1					1	complète	1D		

Tabl. 3 – Cairon.

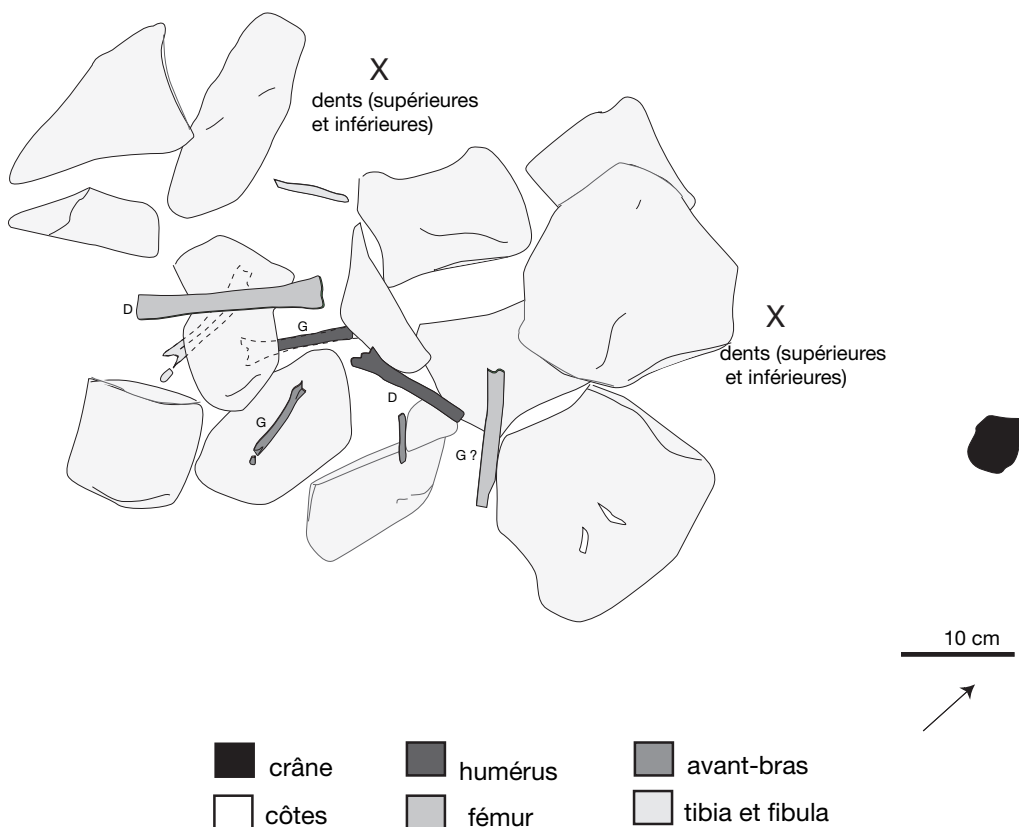


Fig. 9 – Cairon, Dolmen de la Pierre Tourneresse. Chambre B, vestiges osseux de l'unique défunt (DAO I. Le Goff).

Le rare mobilier découvert sur le site est attribuable à la phase moyenne du Chasséen septentrional. Il se résume principalement à quelques fragments de coupes à socle à fût quadrangulaire dans la chambre 1 et à d'autres d'une coupe à base cubique trouvés dans les éboulis. Deux datations effectuées sur des os humains provenant de la chambre 1 situent sa phase d'utilisation au début du IV^e millénaire (Ly 9259 : 3940-3737 et Ly 9260 : 3933-3717).

INTERPRÉTATION DES GESTES FUNÉRAIRES

Limites des témoignages anthropologiques et méthodologie

L'espace sépulcral, c'est-à-dire le secteur attribué au dépôt et à la décomposition des cadavres, se limite à la chambre avec un seul, peut-être trois exemples de débordement dans le couloir (La Hoguette : chambres I et III et Vierville A). Si le tombeau a pour rôle essentiel d'assurer le traitement des corps ou celui des squelettes, d'autres activités techniques ou sacrées, ainsi que l'ont montré les travaux de C. Masset (Masset, 1993) et J. Leclerc (Leclerc, 1994), déterminent malgré tout l'extension de l'espace disponible pour les morts. S'ils sont répartis dans toute la chambre, ils occupent parfois seulement le secteur opposé à l'entrée (Cairon, La Hoguette). Divers éléments architecturaux (un cloisonnement ou un aménagement

différentiel du sol) coïncident alors avec la place attribuée aux cadavres circonscrivant ainsi un espace réservé aux morts et un autre, resté vide du moins à nos yeux, sans doute consacré à d'autres fonctions.

La structuration propre à l'espace sépulcral répond pour le moins à deux conceptions du mort. Dans plusieurs cas, c'est un lieu de décomposition et de dépôt pensé pour l'éternité qui accueille des dépôts primaires. Dans un espace *a priori* ouvert, la disparition des contentions articulaires aurait dû fragiliser la cohérence anatomique des squelettes qui pourtant sont restés en connexion. Fort peu d'interventions post-sépulcrales sont observées et les mouvements d'ordre taphonomique se limitent à l'espace corporel ou sa stricte périphérie, de sorte que l'intégrité corporelle du squelette est respectée et peut-être même volontairement maintenue.

D'autres tombes témoignent d'un processus funéraire plus complexe avec une gestuelle dont la nature précise (rangement, déplacement, dépôt secondaire...) qui aboutit à la déstructuration du squelette, est à l'étude (celle de Vierville est menée par M. Sansilbano-Collilieux au laboratoire d'anthropologie du CHU de Caen).

Si l'on retrouve au sein d'un même monument les deux conceptions de l'espace sépulcral (La Hoguette), il semblerait en revanche que chaque tombe opte plutôt en faveur d'un seul des processus funéraires. Il est exceptionnel effectivement de rencontrer un squelette déstructuré dans un tombeau qui regroupe

des dépôts primaires. La situation inverse semble plausible sans qu'elle soit toutefois démontrée. En l'état actuel des découvertes en Basse-Normandie, on distinguerait au Néolithique moyen II des tombeaux collectifs qui accueillent des défunts dont l'intégrité corporelle demeure et d'autres qui renferment des squelettes déstructurés. Le nombre de chambres concernées est délicat à évaluer étant donné l'état de conservation de plusieurs d'entre elles et l'insuffisance des données des sites fouillés anciennement ou encore en cours d'analyse. Trop perturbés, cinq des trente-trois sépulcres ne sont plus exploitables pour notre tentative d'évaluer l'importance de l'un ou de l'autre des processus funéraires (La Hoguette : deux chambres ; Cairon une chambre ; Ernes/Condé-sur-Ifs sur Ifs : deux chambres). Dans douze tombes, il est d'usage de conserver l'individualité du défunt ce qui représente un minimum de 78 personnes auxquelles il faudrait ajouter une partie encore indéterminée des défunts découverts dans les niveaux inférieur et supérieur de la tombe B de Vierville dont le nombre global des inhumés est estimé à 34 ou 38 (La Hoguette : cinq chambres ; nécropole d'Ernes/Condé-sur-Ifs : six chambres ; Cairon : une chambre ; et peut-être les niveaux inférieur et supérieur de la chambre B de Vierville). D'après des données plus ténues, les douze chambres du monument de La Hogue, la tombe VI de La Hoguette, la tombe A et peut-être les squelettes du niveau intermédiaire de la tombe B de Vierville, soit quinze ensembles, renferment un amas d'os, des squelettes en "désordre".

Des tombes à intégrité corporelle respectée⁴

Des dépôts primaires

Dans les tombes où l'intégrité corporelle est respectée, l'espace sépulcral comprend des cadavres déposés sans décharnement ni désarticulation préalables. Le corps conserve son intégrité même après décomposition des chairs et des ligaments de sorte que la posture du défunt est restée lisible. À La Hoguette, à Cairon, comme à Condé-sur-Ifs, elle obéit à une obligation très forte qui touche une large communauté puisque tous les squelettes fouillés sont trouvés indifféremment couchés sur le côté droit ou gauche, avec les membres supérieurs repliés, les avant-bras placés sur le ventre ou ramenés contre la poitrine. La flexion des membres inférieurs fait également partie de la coutume avec un seul cas de jambes étendues dans la chambre C de La Bruyère du Hamel. Le percement du talon de la femme enceinte placée dans la tombe I de La Hoguette répond, d'après les auteurs de la fouille, à la difficulté de maintenir les membres inférieurs en flexion, en raison d'un ventre arrondi par la grossesse. À noter toutefois, que la flexion s'effectue vers l'arrière et non pas vers l'avant comme pour les autres défunts. Finalement, c'est dans la plus ou moins grande compacité du corps que sont perceptibles des variations de la posture : la plupart des sujets disposent d'un espace corporel relativement ample alors que quelques-uns plus fortement

repliés occupent une place plus modeste, phénomène qui correspond aux secteurs les plus denses des chambres B et C de Condé-sur-Ifs.

L'organisation de l'espace sépulcral

L'espace sépulcral s'organise par juxtaposition des corps (entre 4 et 17) et exceptionnellement par superposition ce qu'illustre un décompte des points de contact. Considérant d'abord ceux dus au positionnement des cadavres, on note 2 individus en contact dans les chambres de La Hoguette ; un sujet adulte repose sous un autre (chambre I) et peut-être un troisième dans la chambre VII. À Condé-sur-Ifs, 3 individus touchent ou recouvrent un enfant (chambres A2 et C) et le genou droit d'un quatrième s'appuie sur la cuisse de son voisin (chambre B). La rareté et la faible ampleur des contacts informent peu de l'état des cadavres au moment des dépôts. À La Hoguette, les données présentées par les plans ne sont pas toujours suffisantes ; on note toutefois la position aberrante de la tête d'un des sujets bousculé peut-être par les bras d'une autre défunte qui repose sur sa poitrine (fig. 10). À Condé-sur-Ifs, le fémur droit sur lequel fut placé le genou du squelette 4 est initialement dans une position stable et probablement donc peu sensible aux légers dérangements que pourrait induire le dépôt précautionneux d'un corps. Quant à la tête de l'enfant 31 soutenue par les mains de l'adulte 30, si elle a pu perturber les articulations labiles des carpes ou des métacarpes, il n'en reste guère d'indices en raison du contexte de décomposition. Les pierres informes du dallage créent de nombreuses irrégularités de sorte que la cohésion des mains est défaite, les petits os en situation instable s'étant adaptés au relief chaotique du dallage. Dans ces conditions, il est délicat de distinguer les mouvements liés à la décomposition de ceux provoqués par la mise en place de l'enfant.

Outre les contacts dus à l'installation des défunts, il existe quelques interactions liées cette fois à la décomposition des corps, observées principalement dans la chambre C de Condé-sur-Ifs. Après la mise à plat du thorax du squelette 25, quelques côtes effleurent le genou du voisin de gauche et d'autres os jouxtent la cage thoracique déjà affaissée du voisin de droite. (fig. 11). Enfin, on note également des contacts entre plusieurs sujets suite à une intervention post-sépulcrale, après décomposition des squelettes, décrite plus longuement dans le paragraphe suivant, et qui a pour conséquence le dépôt du squelette 25 à la place des jambes du 23. Les membres inférieurs et le bassin ont été prélevés sans que la cohésion du grillage costal ou celle des membres supérieurs en soient perturbées. Il est dommage que le rachis ne soit pas conservé ce qui aurait permis de suivre plus finement les conséquences du prélèvement des ossements. Toujours est-il que l'arrivée du squelette 25 n'a aucunement dérangé la partie laissée en place du squelette 23 malgré la grande proximité des défunts.

Le délai écoulé entre le dépôt de chaque corps est rarement perceptible. D'après les quelques points de contacts observables qui n'offrent malheureusement

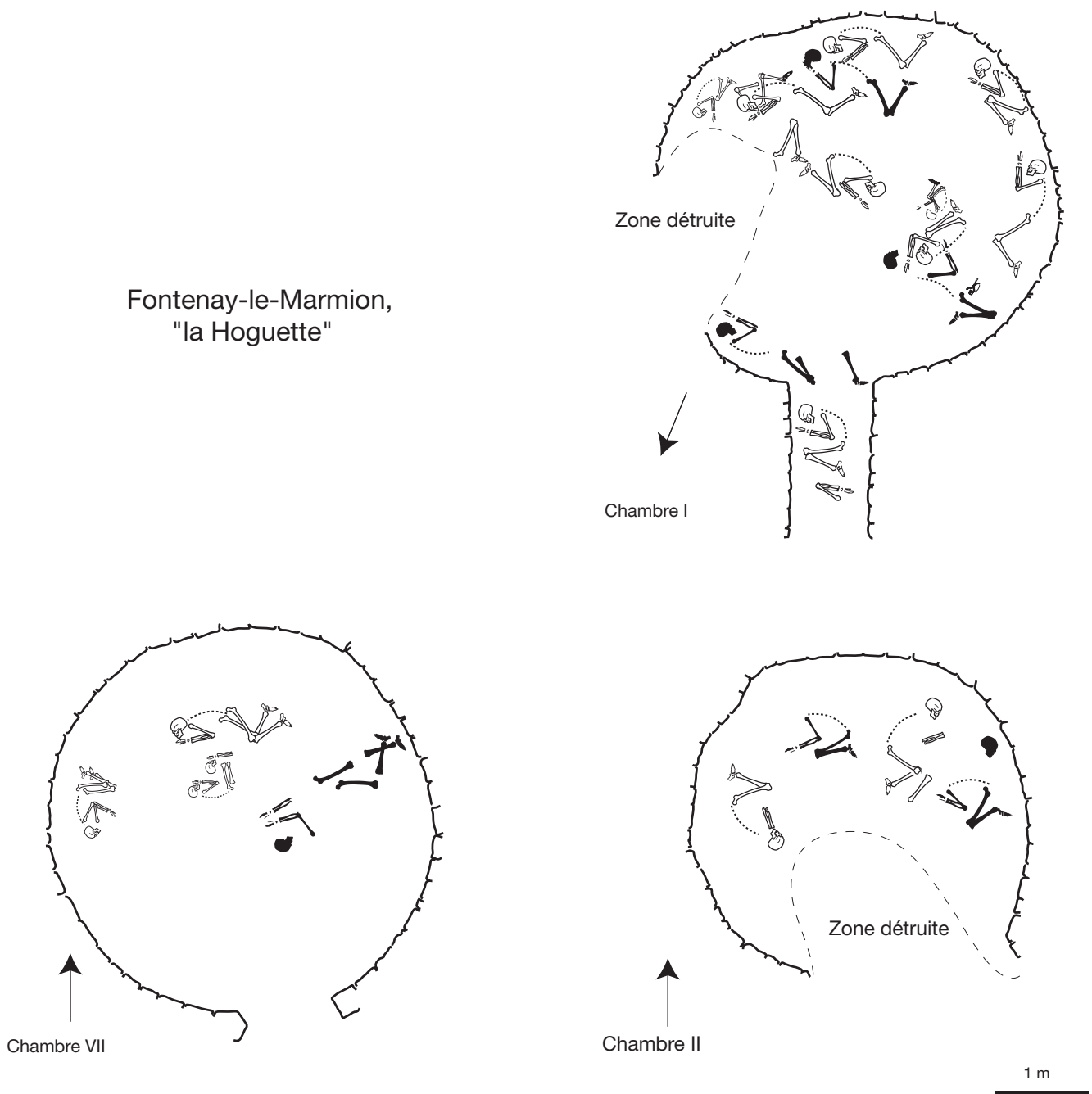


Fig. 10 – Fontenay-le-Marmion, La Hoguette, chambres I, II, VII. Les squelettes colorés en noir présentent des anomalies (dislocations, absence du crâne...). (d'après R. Caillaud - E. Lagnel 1972, DAO L. Le Gaillard - I. Le Goff).

pas les moyens de déduire l'ordre d'arrivée de tous les défunts, on constate toutefois les faits suivants :

- dépôt du sujet 25 après les sujets 24 et 23, alors que le corps de ce dernier était déjà décomposé ainsi que celui du défunt 22 dont la tête a également été déplacée à l'occasion du prélèvement des jambes ;
- installation de l'adulte 23 sur l'enfant 32 dont l'état de décomposition est indéterminé ;
- placement de l'enfant 31 après l'adulte 30 dont l'état de décomposition est également indéterminé ;
- installation du sujet 29 en fonction du squelette 30 recouvert par une dalle, ce qui aurait généré une

posture atypique et contrainte, notamment au niveau des épaules.

Le dépôt simultané de plusieurs cadavres n'est pas à exclure mais il n'est pas prouvé. L'arrivée plus tardive d'au moins un des défunts évoque un fonctionnement du tombeau de type sépulture collective. D'autres indices, comme l'organisation des corps, assurément moins percutants que les interactions entre le cadavre et les squelettes présents, mais qu'il serait dommage de négliger, sont toutefois révélateurs d'une gestion communautaire des tombes à couloir.



Fig. 11 – Condé-sur-Ifs, La Bruyère du Hamel. Moitié nord de la chambre C. Points de contact entre les squelettes et interventions sur les ossements (I. Le Goff).

Les opérateurs néolithiques placent les corps dos tourné à la paroi ; leur disposition suit le contour de la chambre. Le phénomène est observé dans le monument C de Condé-sur-Ifs et dans la tombe I de La Hoguette où se sont ainsi créés deux arcs de cercle concentriques. On constate par ailleurs une autre tendance, également partagée par plusieurs sites, qui consiste à placer les individus en rangées de 2 à 5 personnes orientées dans le même sens et présentant des rapports de proximité évidents. Les distances entre les individus se réduisent comme le montrent par exemple la rangée de 3 squelettes dans la chambre VII de La Hoguette ou celle de 4 dans la tombe C de La Bruyère du Hamel.

La situation des corps à proximité des parois n'a rien d'original. Une zone est maintenue vide d'os, facilitant la circulation à l'intérieur du tombeau. Fréquent, le phénomène n'est cependant pas tout à fait anodin. Disposer les corps de la sorte dès les premières

inhumations, dans une tombe ronde ou rectangulaire, offre quelques raisons : le maintien d'un secteur central vide prévu par exemple pour d'autres dépôts ou permettant les allées et venues à l'intérieur du sépulcre. C'est un indice, tenu sans doute, en faveur d'une gestion prédéterminée de l'espace sépulcral, qui renforce toutefois ce que faisait déjà présumer l'aménagement interne des monuments. La couche d'ossements ne s'étend pas au-delà de la partie soigneusement dallée des tombes II et VII de La Hoguette. La superficie et la densité de l'espace sépulcral seraient-elles prévues à l'avance, peut-être dès la construction du monument ? S'attendait-on à recevoir moins de défunts dans la chambre VII que dans la I ? De quel facteur dépend la fermeture d'un sépulcre ? En tous les cas, il ne s'agit bien évidemment pas du manque de place. Est-ce le nombre de corps, la qualité du défunt, la conception des funérailles ou du mort ?

Un espace corporel volontairement maintenu ?

Il a souvent été question de l'impression du "désordre" qui émane des ensembles osseux trouvés dans les sépultures collectives du Néolithique récent. On pourrait s'étonner à juste titre de l'ordre "trop parfait" qui règne dans certaines des tombes à couloir de Basse-Normandie. La cohérence anatomique des squelettes s'est maintenue malgré une décomposition en espace ouvert. On note bien quelques fibulas qui se sont écartées du tibia homolatéral ou quelques avant-bras dont les deux os divergent. Mais le phénomène surprend d'autant plus que la posture des squelettes s'est conservée même après l'effondrement du monument. Pris entre les pierres de l'encorbellement éboulé et celles du dallage, les os n'ont pu s'enfoncer dans un sol meuble pour échapper à l'écrasement. Par ailleurs, une expérimentation menée sur le site de Condé-sur-Ifs nous a permis de constater l'impact de trois ou quatre plaquettes calcaires tombées de 2 m de haut sur des ossements (un membre supérieur et un membre inférieur) simplement posés sur un dallage. Ils ont volé en éclats, certaines portions d'os à plus d'1 m. Même des os en partie recouverts de terre ou de gélifrac, moins affectés certes, ne conservent pas leur position d'origine. Dans quelle mesure, les pratiques funéraires, notamment la volonté de protéger l'espace corporel des défunts, ont permis de sauvegarder la cohésion du squelette lors de l'effondrement de la chambre ? L'individualité du défunt a été non seulement respectée, mais aussi peut-être maintenue par un dispositif quelconque. Cette question encore à l'étude suit deux pistes : le recouvrement des corps par des dalles ou par un ensevelissement partiel.

Un dispositif construit de protection

Il existe, d'après des indices de différentes natures, un soin particulier apporté à la protection de la tête. Dans la chambre I de La Hoguette, "*la plupart des crânes reposent sur une dalle de calcaire formant oreiller. Ils sont protégés par deux autres dalles disposées en bâtière.* (Caillaud et Lagnel, 1972)". Dans la chambre II, les mêmes auteurs constatent que "*la plupart des os sont trouvés en connexion anatomique*

mais très écrasés. Des dalles de calcaire horizontales recouvraient les ossements. Il peut s'agir (...) d'une protection intentionnelle." (fig. 4)

À Condé-sur-Ifs, pour une douzaine d'individus provenant des chambres A2, B et C, l'emplacement des calvaria, en fait souvent réduits au calva, est paradoxal car trop éloigné du squelette post-crânien (au moins d'une dizaine de centimètres vers l'arrière) ou basculé en avant sur le thorax. Si l'absence des vertèbres cervicales et la mauvaise conservation des crânes réduisent les possibilités d'interprétation, le phénomène se répète suffisamment pour attirer notre attention. Tous ces déplacements ne sont pas le seul fait de l'effondrement de la voûte. D'ailleurs, dans certains cas une pierre est fichée à l'emplacement initial du squelette céphalique tandis que celui-ci avec la mandibule repose sur le gril costal du défunt. Aussi est-il probable que des éléments en matière périssable avaient autrefois soutenu les têtes et provoqué leur basculement en avant ou en arrière après décomposition (fig. 7).

Le système de protection s'étend parfois à l'ensemble du mort. Dans la chambre I de La Hoguette, "des pierres trouvées sur les corps font penser qu'une protection analogue avait été aménagée sur eux" (Caillaud et Lagnel, 1972). Un dispositif comparable

est également observé dans la chambre C de Condé-sur-Ifs (fig. 12). Deux dalles de plus 0,75 m de long reposent à plat sur la partie supérieure du squelette 30 tandis qu'une dalle d'une trentaine de centimètres recouvre les membres inférieurs repliés. Leur mise en place a entraîné peu de dégâts, écrasant ou fracturant les os au niveau des points de contact. Par exemple, la diaphyse du fémur gauche sur laquelle s'appuie une des dalles a complètement disparu. De même, la bordure des pierres s'est enfoncée dans les avant-bras provoquant des fractures. Quant au crâne, bien que cassé en place, les portions de calotte et la matière osseuse s'avèrent pourtant mieux conservées que les vestiges crâniens des autres squelettes. Une arrivée brutale des dalles, tombées à plat, aurait probablement plus gravement perturbé et détruit les restes osseux.

Le monticule de plaquettes amassées sur les os des membres inférieurs du sujet 23, réunis en fagot, témoigne également du recouvrement des défunts, mais il concerne cette fois un dépôt osseux remanié. Quatre petites plaquettes ont été installées sur les tibia et fibula sur lesquelles ont ensuite été posés les fémurs masqués à leur tour par deux plus grandes dalles. Comme précédemment, seuls les os en contact direct avec les pierres ont souffert.

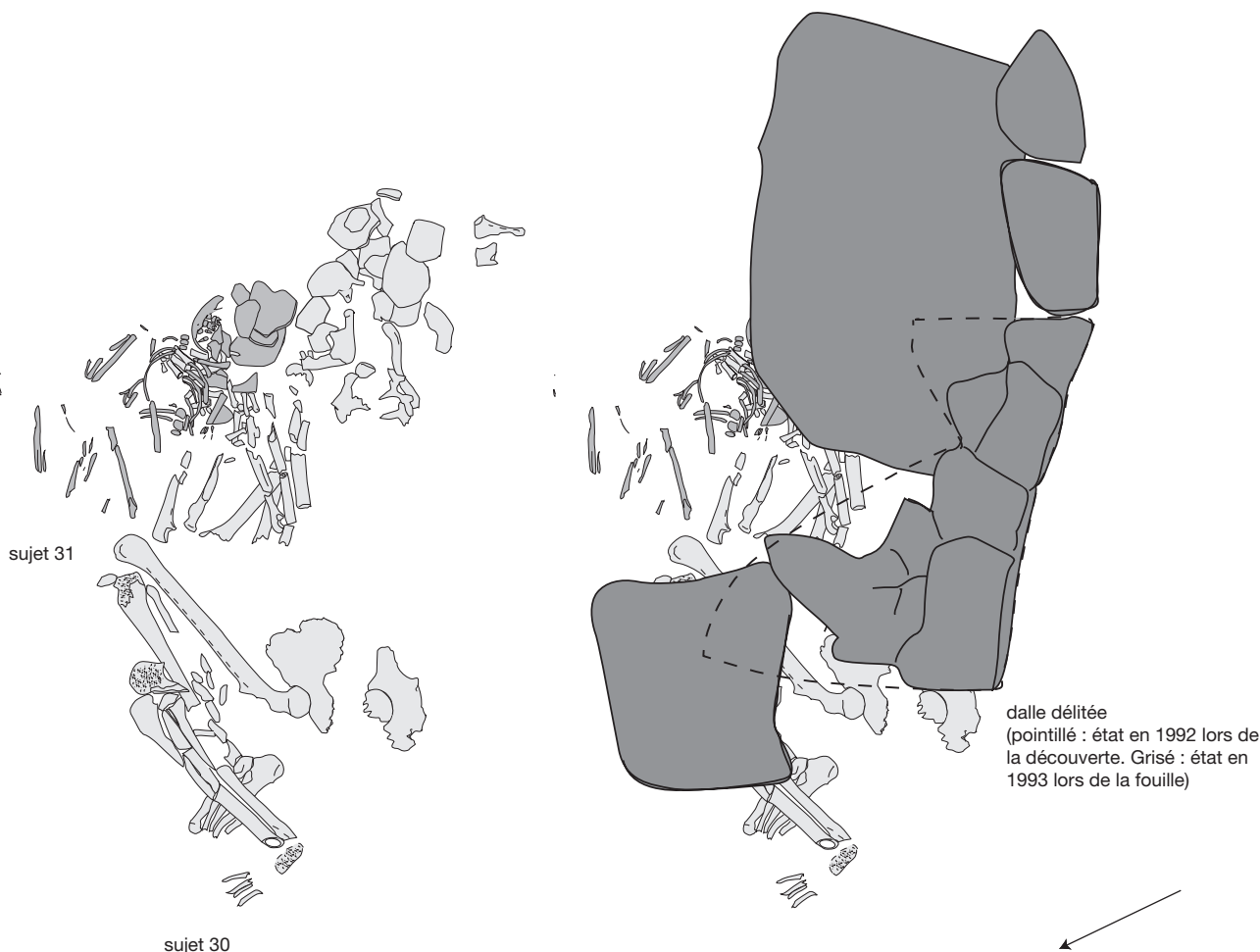


Fig. 12 – Condé-sur-Ifs, La Bruyère du Hamel. Chambre C. Les dalles trouvées sur les squelettes 30 et 31 pourraient participer à un système de "couverture" des défunts (DAO I. Le Goff). Condé-sur-Ifs, La Bruyère du Hamel : détail dans la chambre C, contacts et interventions.

Un ensevelissement partiel

À La Bruyère du Hamel également, lors de la fouille, les vestiges osseux ont été dégagés des moellons et des plaquettes mais également d'un sédiment fin comprenant une charge plus ou moins importante de petits fragments calcaires de deux ou trois centimètres, très probablement des gélifracts résultant de la fragmentation des matériaux de construction sous l'action du gel ou sous un choc. La terre a pu s'infiltrer ou être apportée par les vers de terre dont on constate effectivement la forte activité, ce qui toutefois n'explique pas la présence des gélifracts. Leur arrivée dans la tombe est contemporaine de son fonctionnement ; l'un des squelettes (26) repose sur une fine couche de cailloutis, les membres supérieurs d'un autre (22) en sont complètement colmatés probablement déjà lorsque les opérateurs sont intervenus sur les os du squelette 23 installés sur le thorax du sujet 22. D'après les observations de J.-P. et S. Coutard, la production de gélifracts à partir de la voûte devait être minime pendant le fonctionnement des chambres. En effet, l'eau en percolant le long des parois ne gorgeait probablement pas les pierres au point qu'elles éclatent au moindre coup de gel, d'autant plus qu'il est nécessaire pour cela d'atteindre des températures suffisamment basses. Or, vu l'épaisseur du cairn, le phénomène devait se produire rarement. Par ailleurs, l'état des gélifracts (émoussé chimique et précipitations) nécessite un séjour dans le sol bien supérieur au laps de temps écoulé depuis l'éboulement de la tombe. L'hypothèse d'un apport anthropique effectué à partir de prélèvements dans les sols alentour est actuellement envisageable. Des "pelletées" de terre ont pu être versées sur plusieurs des corps sans toutefois les recouvrir complètement.

Dans une douzaine des tombes à couloir, on ne porte pas atteinte à l'intégrité corporelle du défunt au point de définir, partiellement ou intégralement, son espace, par un dispositif de pierre ou de terre. Le respect porté au défunt s'étendrait au-delà des vestiges osseux, avec le maintien dans le tombeau, de certaines des caractéristiques qui en font toujours une personne sociale.

L'espace sépulcral comme espace social

Le caractère singulier de chaque individu, élaboré au cours d'une vie sociale, subsiste au moins en partie dans les tombes de Condé-sur-Ifs et de La Hoguette de sorte qu'un défunt déposé dans ces monuments à vocation collective n'est pas voué à l'anonymat. Deux éléments sont sur ce point à retenir : le premier concerne la place des individus et le second, la proximité des corps. Nous nous fondons sur le principe que la distance entre deux défunts matérialise leur degré d'intimité (Hall, 1968).

Les quelques individus en contact, événement rare dans ce contexte sépulcral, concernent souvent un adulte et un jeune enfant, placé soit dessous (tombes A2, B de Condé-sur-Ifs) soit contre lui (tombes I et VII de La Hoguette). Au-delà de l'âge de dix ans, les jeunes membres de la communauté s'intègrent autrement dans l'agencement des dépôts ; plus précisément

ils participent à la constitution de rangées. La distance entre les corps est toujours réduite sans générer cette fois de point de contact. On compte ainsi trois rangées composées d'adultes et d'enfants et une quatrième constituée uniquement par trois adolescents. S'il existe une volonté de regrouper certains adultes avec un ou plusieurs de leurs descendants au point de superposer quelquefois les corps, la chambre 2 du monument de Cairon offre un contre-exemple surprenant. Au fond de la tombe reposent, sur des plaquettes qui ont pu paver le sol, les vestiges d'un unique enfant. Aucun indice ne permet d'affirmer le dépôt d'autres cadavres. La faible superficie dallée inciterait même à concevoir un espace sépulcral limité au fond de la tombe (fig. 9).

Les associations hommes/femmes s'avèrent plus délicates à traiter car peu des squelettes de la nécropole de Condé-sur-Ifs ont pu être sexués. S'il est établi que les chambres regroupent des hommes et des femmes, leur répartition dans l'espace sépulcral demeure floue. C'est donc sur les données issues de la fouille de La Hoguette que se fonde l'hypothèse d'une structuration de l'espace sépulcral sur le critère sexuel. Il n'existe pas de tombes destinées exclusivement aux femmes ou aux hommes. Toutefois, il avait déjà été remarqué (Dron *et al.*, 1996 ; Chambon, 1999) que dans la chambre I qui accueille 17 défunts, les hommes sont placés dans la partie à gauche de l'entrée alors que les femmes sont disposées à droite et jusque dans le couloir. Dans les tombes II et VII qui regroupent moins de corps, le recrutement du tombeau comprend un seul couple d'adultes, un homme et une femme et plusieurs enfants, ce qui n'est pas sans évoquer la composition d'une famille nucléaire, contrairement à la situation observée dans la chambre I (fig. 13a et b)

Plusieurs des tombes à couloir de Basse-Normandie constituent des monuments à destination collective, dont l'espace sépulcral reflète la gestion communautaire d'un ensemble d'individualités. Chacun conserve non seulement son intégrité corporelle, parfois au moyen d'un dispositif de recouvrement, mais également une identité sociale. Par ailleurs des interventions post-sépulcrales sont possibles et se limitent à de rares cas ; les jambes du squelette 23 de Condé-sur-Ifs et peut-être celles d'un des défunts de la chambre I de La Hoguette. Si l'on comprend mal les motivations du déplacement volontaire de quelques os longs, le geste est concevable dans l'esprit des opérateurs. L'attention portée à la tête du défunt semble moins anecdotique. Au moment de l'installation du cadavre, elle est surélevée, reposant sur une pierre ou sur un probable cousin céphalique en matière périssable. Des dalles disposées en bâtière la recouvrent parfois. Après décomposition, à nouveau le squelette céphalique est manipulé. Cinq sujets (chambres II de La Hoguette et A2, C de Condé-sur-Ifs) en sont dépourvus ; il est parfois découvert à trop grande distance pour que l'hypothèse d'un mouvement induit par la disparition d'un coussin en matière périssable soit envisageable. Plusieurs fois, ils sont isolés du squelette post-crânien, malheureusement ces cas sont découverts dans un contexte perturbé. À l'entrée de la chambre II de La Hoguette, un crâne a été repéré à 0,70 m au-dessus du dallage. Dans les

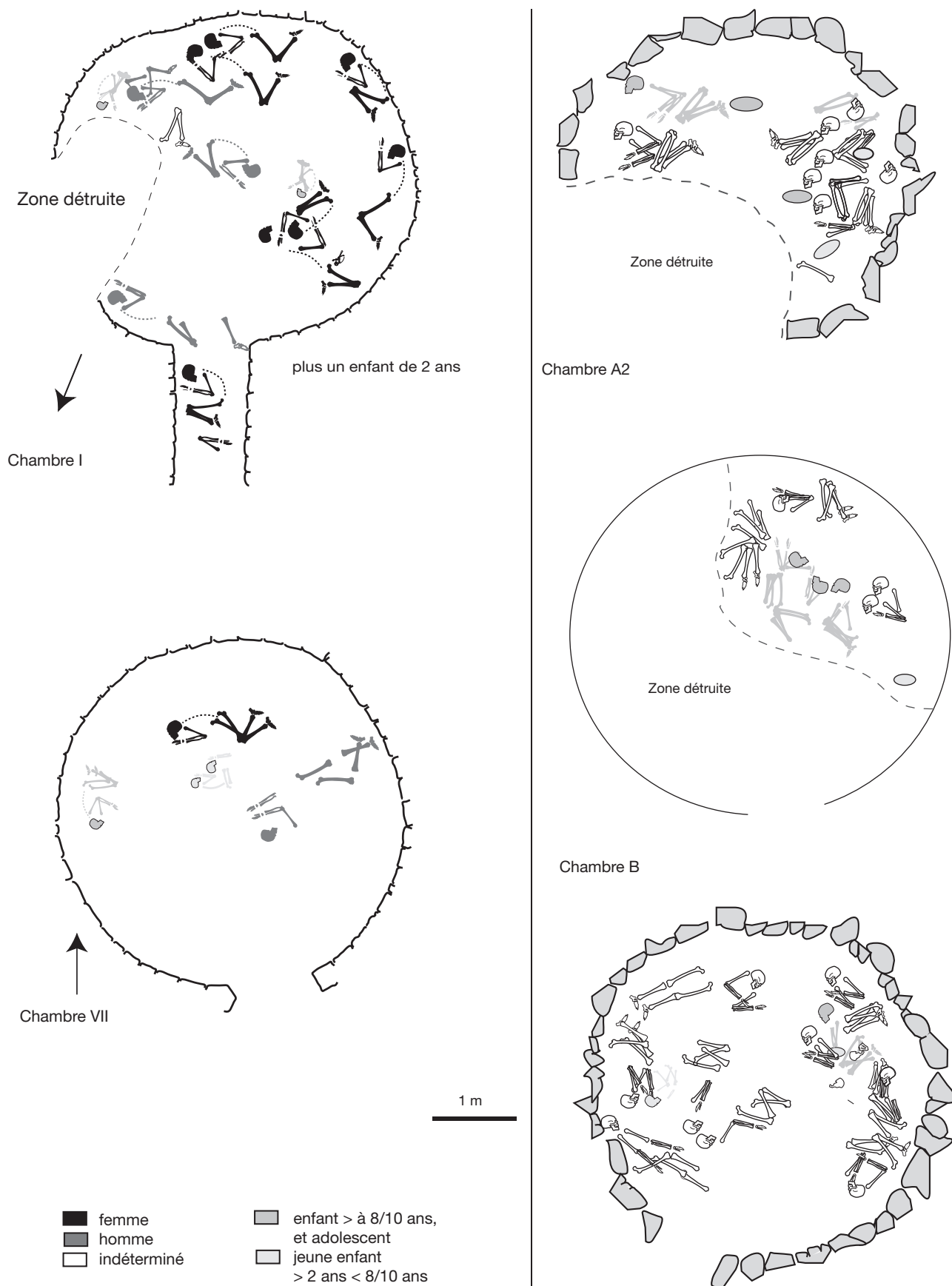


Fig. 13 – a (à gauche) : Fontenay-le-Marmion, La Hoguette. Chambres I et VII. Répartition des hommes, des femmes et des enfants (dessins d'après R. Caillaud - E. Lagnel 1972); **b (à droite) :** Condé-sur-Ifs, La Bruyère du Hamel, Chambres A2, B, C. Répartition des sujets immatures (DAO L. Le Gaillard - I. Le Goff).

tombes IV et IV, remaniées, 3 d'entre eux sont soit placés dans un alvéole soit recouverts de plaquettes; s'agit-il alors d'un geste respectueux des perturbateurs ou d'une pratique funéraire ?

Le respect de l'intégrité corporelle du mort n'exclut pas quelques interventions post-sépulcrales limitées ce qui attire l'attention sur le fait que le corps reste accessible d'un point de vue technique mais surtout que le geste est concevable dans les mentalités. La perception du mort telle qu'elle est pressentie au travers de la gestuelle funéraire mise en oeuvre dans les tombes à intégrité corporelle respectée, semble perméable à d'autres systèmes de pensée, situation qui a peut-être conduit à abriter sous un même cairn, celui de La Hoguette, des tombes à dépôts primaires et une autre à squelettes déstructurés.

Des tombes à espace corporel déstructuré

Les données concernant les tombes où l'espace corporel des défunts n'est pas identifiable en fouille sont délicates à interpréter dans le détail. L'ancienneté des fouilles à La Hogue et l'absence d'anthropologue formé aux études taphonomiques (Vierville) nuisent réellement à la qualité de l'information se rapportant aux gestes funéraires. On doit cependant reconnaître que, bien que de lecture complexe, ces ensembles ont été identifiés comme déstructurés dès le XIX^e siècle et plus près de nous à La Hogue par une partie de l'équipe qui avait fouillé peu avant La Hoguette. Il est donc légitime d'accorder un certain crédit à ces informations.

Pour la chambre A de Vierville, la répartition des ossements témoigne à l'évidence de manipulations postérieures au décharnement des corps (fig. 5). La question qui se pose alors est de savoir si les corps ont été amenés entiers dans la chambre. Si rien ne permet d'affirmer de façon certaine que tel est le cas, plusieurs indices militent en faveur d'une telle hypothèse. Tout d'abord les petits éléments infiltrés entre les pierres du dallage ont été rencontrés sur une plus grande partie de la chambre, excepté le quart nord-est. Cette dispersion se retrouve également pour l'ensemble du mobilier et en particulier pour les nombreux éléments de parure (fig. 14). Enfin, la présence de 5 vertèbres encore en connexion, à l'écart de la concentration osseuse, montre que, pour au moins un individu, les ossements n'ont pas tous été amenés séparément dans la chambre et n'ont pas été déposés directement sur l'amas principal. Ces quelques indices pourraient indiquer que la réduction des squelettes a bel et bien eu lieu à l'intérieur de la tombe.

Tenter d'approcher la succession des manipulations à l'intérieur de la chambre est un autre problème. Avec un NMI de 28 individus (Chancerel *et al.*, 1986, p. 269), il est difficile d'imaginer une succession d'inhumations juxtaposées, comme c'est le cas à Condé-sur-Ifs ou dans certaines chambres de La Hoguette, suivie d'une réduction préalable à la fermeture du caveau. La réduction de squelettes au fur et à mesure du remplissage de la chambre soulève également un

certain nombre de problèmes. D'une part, aucun individu en connexion, témoin d'une ultime inhumation n'a été retrouvé; d'autre part, la présence d'un vase brisé découvert sur toute l'épaisseur du tas d'os semble indiquer que sa formation a été assez rapide. "*Du second (vase), nous avons retrouvé plusieurs dizaines de morceaux dont les plus grands étaient situés contre la paroi de la chambre, à la limite des mètres H 13 et I 13. Ils étaient répartis sur plus de 0,20 mètre d'épaisseur, c'est-à-dire qu'ils ont été rencontrés à tous les niveaux de la couche archéologique. Le fait est d'importance car il prouve que le remplissage de la chambre dans ce secteur est homogène et que sa mise en place a vraisemblablement été rapide.*" (Verrou, 1974, cahier de fouille, p. 14). Une troisième hypothèse peut alors être proposée. Dans un premier temps, le dépôt des corps a été réalisé sans trop de considération d'espace, à l'image de ce que l'on pourra discerner dans la chambre B. Avant la fermeture définitive de la chambre, les ossements sont regroupés le long de la paroi. L'empilement des vertèbres pourrait très bien correspondre à un oubli lié à une irrégularité du dallage le long du parement, endroit difficilement accessible par essence. Dans cette optique, la partition de la chambre renforce le caractère prémédité du fonctionnement funéraire. Des espaces relativement vierges en fin de chaîne opératoire ont pu accueillir des corps complets, le regroupement final s'effectuant sur la partie du dallage la plus soignée.

Pour l'amas situé dans le couloir, la succession des gestes funéraires est tout aussi difficile à appréhender. Là encore aucune connexion n'a pu être identifiée. On se trouve donc dans un cas bien différent de ce qui a pu être observé dans le couloir de la chambre I de La Hoguette où un individu complet se trouvait en connexion à proximité de la chambre. Par ailleurs, dans l'état actuel de l'étude anthropologique, aucun recollage ni aucun appariement n'a été effectué entre les deux concentrations osseuses. Il semble donc que ces deux amas constituent deux "rangements" successifs qui n'entretiennent aucune relation entre eux. Un effet de paroi semble se dessiner au contact de la chambre. Il n'est donc pas impossible que les ossements du couloir aient été déposés alors que celle-ci était définitivement fermée par une cloison en matière périssable (porte en bois?). L'absence totale de petits éléments infiltrés entre les pierres du dallage du couloir exclut *a priori* la possibilité de dépôts primaires regroupés suite au décharnement des corps. Peut-être faut-il voir alors dans ce dépôt l'introduction dans l'espace funéraire d'ossements ayant subi un premier traitement à l'extérieur de la tombe.

Pour la chambre B de Vierville, la présence de nombreuses connexions dont certaines concernent des portions importantes du squelette semble témoigner de dépôts primaires. L'enchevêtrement des corps montre par ailleurs qu'il n'a pas été tenu compte des premiers individus inhumés dans le sens où les fossoyeurs n'ont pas respecté l'intégrité de l'espace corporel des défunts. Cette situation n'exclut en rien la possibilité de gestes plus complexes que le simple dépôt successif de corps plus ou moins complets. Tout juste doit-on

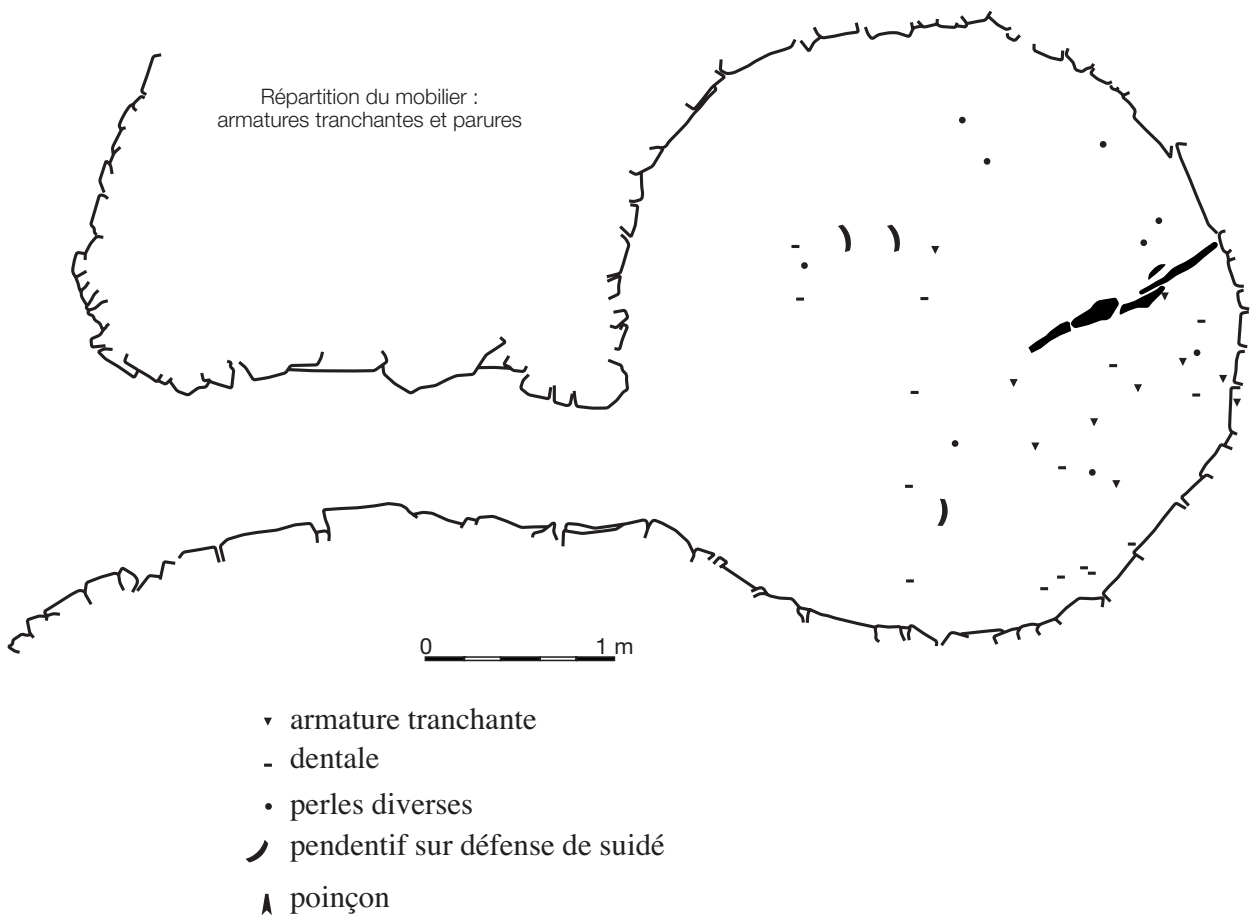
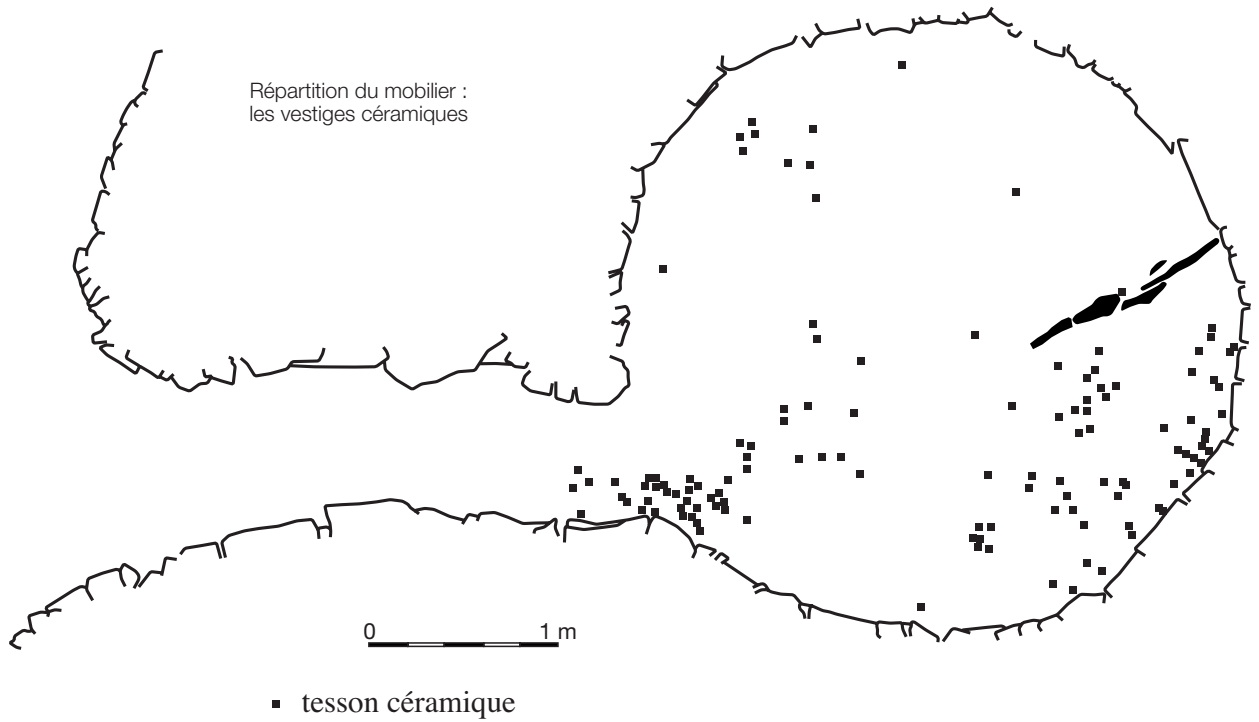


Fig. 14 – Vierville : chambre A, répartition du mobilier (H. Lepaumier d'après les dessins de G. Verron).

remarquer qu'aucun rangement spécifique (regroupement d'os longs, manipulation particulière sur les crânes...) n'a été observé par les fouilleurs. La répartition du mobilier d'accompagnement (fig. 15) fait toutefois apparaître une étrange partition entre le fond de la chambre, où les armatures et les lames obtenues sur défenses de suidés sont largement représentées, et le secteur méridional, emplacement supposé pour le débouché du couloir, où l'on a retrouvé une majorité d'éléments de parure. Certes ces indices demeurent ténus. Les 28 armatures ne représentent peut-être qu'un ou deux carquois et les 46 éléments de parures peuvent provenir d'un ou deux colliers. Cette répartition est cependant suffisamment troublante pour ne pas se demander si la couche osseuse ne présente pas une partition homme/femme. Dans l'état actuel de l'étude anthropologique la question reste posée.

Celle-ci étant en cours, il n'est pas possible pour l'heure de préciser les modalités exactes des gestes funéraires dans les deux chambres de Vierville. On doit néanmoins constater que le nombre d'inhumés dont les squelettes ont été découverts déstructurés est très loin d'être négligeable puisqu'à ceux de Vierville, il faut joindre ceux de la chambre VI de La Hoguette ainsi que ceux des chambres de La Hogue (en particulier les défunts de la chambre A), ce qui représente un corpus de plus d'une centaine de sujets dont le cadavre ou le squelette ont fait l'objet de traitements qui ont détruit leur cohérence anatomique. Le regroupement effectué ici constitue une position d'attente, mais il est très probable que ces déstructurations procèdent de plusieurs comportements différents qu'il sera peut-être possible de préciser dans l'avenir.



Fig. 15 – Vierville : chambre B, répartition du mobilier du niveau intermédiaire (H. Lepaumier d'après les dessins d'A. Chancerel).

DISCUSSION

Le premier objectif de cette approche des tombes à couloir en Basse-Normandie est de montrer qu'il s'agit de sépultures ayant fonctionné pendant un laps de temps plus important que celui qui lui était attribué il y a peu encore. La construction de monuments en pierre en constitue la première illustration. Leur accessibilité durable est assurée par la présence systématique de couloirs édifiés très soigneusement, et couverts par un plafond mégalithique dans les cas où l'élévation est conservée. Le traitement des corps relève de choix variant d'une tombe à l'autre, plusieurs sites ayant privilégié le respect de l'intégrité corporelle tandis que d'autres offrent une déstructuration complète des squelettes. Il est certain au final que des déplacements et des rangements d'os ont eu lieu même dans les premiers sites (La Bruyère du Hamel, par exemple), ce qui implique une décomposition des corps assez avancée, si ce n'est un décharnement complet. Une chronologie des dépôts en couches clairement séparées est attestée à Vierville B qui a de plus livré un mobilier funéraire abondant et varié. L'ensemble des données indique qu'il s'agit donc de sépultures collectives avec dépôt échelonné des corps. C'est là un facteur commun à toutes les tombes à couloir de la région où les os humains ont été préservés.

Le second objet de ce texte est de proposer une typologie de la variabilité des tombes à couloir. Régionalement, dans le détail, un certain nombre d'éléments dans la construction et les usages funéraires se recourent de site à site, manifestant ainsi une communauté d'attitudes, mais on constate également une diversité inter-sites et intra-site, pour les nécropoles complexes, qui ne peut se réduire à un schéma évolutif linéaire : ainsi, la tombe A de Vierville placée par la céramique au début de la séquence dans la chronologie régionale présente des gestes de rangements alors que les inhumés de La Bruyère du Hamel, déposés tardivement d'après le C¹⁴, ont reçu un traitement visant très majoritairement à respecter leur intégrité corporelle. De plus, le monument de La Hoguette, fruit d'une unique phase de construction, abrite à la fois des chambres avec des individus en connexion et d'autres où les ossements ont été déconnectés. Des choix différents ont donc été effectués qui doivent trouver leurs origines dans un autre type d'interprétation. Cette variabilité peut être soumise à question et une amorce de réponse peut être tentée par la constitution d'une hiérarchie des éléments codant leur fonctionnement. Nous avons retenu un classement triparti des régularités, du constant au très variable.

Les constantes strictes concernent la construction d'édifices parementés abritant une ou plusieurs tombes avec sol funéraire aménagé en pierres, accessibles par un couloir permanent. L'emploi exclusif de la pierre pour l'enveloppe architecturale souffre une seule exception : le tumulus de Colombiers-sur-Seulles découpé en caissons emplis de terre (Chancerel *et al.*, 1992). En revanche, toutes les chambres sont bâties en pierres : leur protection est le plus souvent assurée par des voûtes en pierre sèche, mais l'emploi de mégalithes

est attesté dans plusieurs cas. On peut noter que la présence de linteaux mégalithiques sur les couloirs est assurée dans tous les cas où les monuments subsistent en élévation. L'usage de la pierre pour la construction des tombes contraste avec les sites d'habitat, encore peu connus, mais où les constructions semblent essentiellement réalisées avec des matériaux périssables. Cet emploi dominant de la pierre en contexte funéraire n'est sans doute pas étranger à la volonté de pérenniser le lieu funéraire et de marquer durablement un territoire. Le recrutement funéraire forme la deuxième constante de premier rang car il concerne, quand la documentation permet de le savoir, des individus des deux sexes et de tous âges, fait qui n'est pas interprété pour l'heure, mais qui pourrait recevoir une réponse grâce aux données nouvelles que la biologie moléculaire fournira dans l'avenir aux préhistoriens.

Au second rang des régularités, la forme des chambres connaît bien un modèle dominant, qui est circulaire, mais il souffre plusieurs exceptions caractérisées par un plan angulaire de plusieurs chambres mégalithiques ainsi que d'une chambre à encorbellement montée en pierre sèche (Vierville B). On note également une série d'attentions particulières portées aux crânes dans la plupart des sépulcres (protections et coussins céphaliques).

Au troisième rang, et donc sujets à des variations fréquentes, figurent les plans au sol des constructions (faute de connaître précisément leur allure et leur hauteur initiales) et l'orientation des couloirs. Les dominantes sont ici le cercle et l'est *lato sensu*, mais le degré de variabilité de ces deux facteurs est élevé, en particulier à cause du plan rayonnant des deux tombes de Fontenay-le-Marmion ouvertes sur quatre côtés, fait inconnu ailleurs dans cet horizon chronologique. De même, le nombre de corps déposés par chambre est compris entre 1 et presque 40. Dans l'état du corpus bas-normand, l'usage funéraire le plus fréquent pour les sépultures non perturbées et étudiées complètement correspond au dépôt d'un corps sur le côté, les membres repliés. Ce constat concerne par exemple la quasi-totalité des squelettes de La Bruyère du Hamel (31 sur 32) et 38 des 47 inhumés non perturbés à La Hoguette. Dans d'autres tombes, les fossoyeurs ont procédé à des manipulations sur les défunts pendant ou après le dépôt des cadavres. Il n'est donc pas possible de dégager une dominante régionale incontestable en ce qui concerne les gestes funéraires. La quantité et la composition des offrandes funéraires fluctuent également dans des proportions importantes : certaines chambres n'ont livré aucun mobilier tandis que certaines contenaient plusieurs centaines d'objets correspondant à des parures et à des offrandes.

Il semble bien sur la foi de ce classement que les tombes à couloir érigées en Basse-Normandie ne résultent pas d'un modèle intangible, mais plutôt d'une idée, d'une mode, de recettes architecturales et fonctionnelles susceptibles de variations et d'adaptations locales que l'on constate, mais qu'il est délicat d'interpréter sans une mise en perspective.

Le dernier dessein de ce travail est de proposer des pistes pour essayer de comprendre les raisons de cette

éclosion monumentale. Deux types de facteurs sont généralement mis à contribution : ceux relevant de l'idéologie et ceux dépendant des conditions matérielles (modes de production, organisation du travail...). Le premier terme a autrefois été sollicité et une "religion mégalithique" avait été créée pour expliquer le phénomène. Il n'est plus possible depuis longtemps de retenir une telle hypothèse. Plusieurs travaux récents (Jeunesse, 1997 ; Cassen *et al.*, 2000) rappellent l'importance des aspects symboliques dans les gestes funéraires et les décalages possibles avec la sphère matérielle au sein d'une même société. Les conditions socio-économiques ont cependant retenu notre attention avec la perspective de créer des liens entre le fonctionnement des tombes et celui des sociétés qui les ont érigées. Dans la mesure où il est difficile de reconnaître par une analyse interne l'organisation sociale des sociétés préhistoriques, nous avons décidé de comparer ces tombes avec des monuments plus récents construits par des sociétés dotées de l'écriture.

Une première comparaison avec les petites églises paroissiales pourrait être éclairante. Ces édifices romans connaissent régionalement un essor remarquable après l'an Mil. Il semble que ce soient de modestes communautés qui aient édifié ces lieux de mémoire avec des moyens techniques et financiers somme toute modestes, dès qu'une impulsion était donnée par un pouvoir assez souvent local de type seigneurial ou plus lointain et en ce cas, fréquemment lié à un pouvoir religieux. Un second terme de comparaison est fourni par des édifices civils en Toscane. Aux XII^e-XIII^e siècles dans la riche cité de San Gimignano, des groupes familiaux puissants rivalisaient de savoir-faire pour édifier des palais avec des tours de plus en plus élevées au cœur même de la cité afin de dominer leurs voisins. Deux conditions sont réunies dans ces deux exemples historiques : un pouvoir qui donne l'impulsion et une communauté (villageoise ou familiale étendue) qui participe (volontairement ?) à la réalisation du projet.

Pour les sociétés néolithiques, dont l'organisation communautaire reste inconnue, mais où les propositions des chercheurs tendent actuellement à battre en brèche la supposée égalité des membres (Jeunesse, 1997), on peut envisager des situations pouvant expliquer la construction d'édifices aussi complexes, un

millénaire environ après les premières traces en Normandie de l'économie de production et quelques siècles après les "longs enclos" (Desloges, 1997) qui constituent les premiers monuments funéraires régionaux. L'hypothèse de la main-mise de groupes du Néolithique moyen sur des espaces convoités par des voisins se double de la légitimation de cette appropriation par la construction de tombes pérennes. Cette lecture pourrait s'accompagner d'une amorce de hiérarchisation dans le cadre de sociétés acceptant le principe d'un pouvoir temporaire lié à une situation donnée : conflit ou alliance avec un autre groupe, différends dans la communauté ou création d'un ouvrage collectif (Clastres, 1974). Il paraît donc possible d'envisager les tombes à couloir à la fois comme des cimetières et des lieux de mémoire manifestant l'emprise d'une communauté, hiérarchisée en certaines occasions, sur un espace susceptible d'être contesté.

La fouille d'habitats structurés du Néolithique moyen II, jusqu'à présent méconnus dans la région, permettrait sans doute d'apporter un éclairage nouveau sur ces groupes. De plus, le nombre de monuments funéraires détruits sans exploration (sept à Bellengreville-Chicheboville) ou découverts récemment lors de fouilles préventives (un à Biéville-Beuville, six à La Bruyère du Hamel et cinq à Iffs ; Flotté et Hincker, 2000) incite à revoir leur carte de répartition pour les plaines sédimentaires de la Normandie occidentale suggérant une densité de nécropoles monumentales bien supérieure à ce que nous en connaissons aujourd'hui. Ce même fait augmente aussi le potentiel disponible pour de futures études architecturales, anthropologiques et génétiques destinées à mieux comprendre les modalités de recrutement de ces sépultures collectives et les enjeux qui y furent liés dans l'esprit de leurs constructeurs. ■

NOTES

- (1) Nous remercions vivement C. Masset et G. Verron pour l'attention qu'ils ont portée à ce travail et pour les conversations, sources d'enrichissements.
- (2) Nous remercions Ian Kinnes qui a cordialement accepté de traduire le résumé.
- (3) Toutes les dates C¹⁴ sont données calibrées à 95 % de confiance par le logiciel Oxcal.
- (4) Nous avons employé plusieurs des termes proposés dans le travail de P. Chambon pour classer les gestes funéraires, notamment l'expression "intégrité corporelle respectée".

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BELLIVET M. (1844) – Rapport sur l'ouverture d'un tumulus situé dans la commune d'Ernès, arrondissement de Falaise, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2^e série, 4^e vol., XIV, p. 312-314.
- BOUJOT C. et CASSEN S. (1992) – Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale, *Paysans et bâtisseurs*, Actes du 17^e colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 1990, Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 5, p. 195-211.
- CAILLAUD R. et LAGNEL É. (1972) – Le cairn et le crématoire néolithiques de la Hoguette à Fontenay-le-Marmion (Calvados), *Gallia Préhistoire*, XV, 1, p. 137-185.
- CASSEN S., BOUJOT C., VAQUERO J. (2000) – *Éléments d'architecture. Exploration d'un tertre funéraire à Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). Constructions et reconstructions dans le Néolithique morbihannais. Propositions pour une lecture symbolique*, Association des Publications chauvinoises, Mémoire XIX, 816 p.
- CAUMONT de A. (1830) – *Cours d'Antiquités monumentales*, tome I, 1^{re} partie, Ère celtique, Lance, Paris, p. 138-140 et pl. VI, fig. 4.
- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements, la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, thèse de nouveau docteur d'Ethnologie-Anthropologie-Préhistoire sous la direction de Mme M. Lichardus, Université de Paris-I, 2 vol., 486 p. et 160 fig.
- CHANCEREL A. (1998) – Le développement des premières architectures funéraires en pierres. Collectif, *Au bout du couloir, les mégalithes en Normandie et dans les îles anglo-normandes*, Wéris, p. 33-36.
- CHANCEREL A., VERRON G. et PRADAT J. (1986) – La chambre A du tumulus néolithique de Vierville (Manche), *Actes du X^e colloque*

- interrégional sur le Néolithique, Caen, 1983, Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 1, p. 267-269.*
- CHANCEREL A., KINNES I., LAGNEL É et KIRK T. (1992) – Le tumulus néolithique de La Commune Sèche à Colombiers-sur-Seulles (Calvados), *Paysans et bâtisseurs*, Actes du 17^e Colloque interrégional sur le Néolithique, Vannes, 1990, Revue archéologique de l'Ouest, supplément n° 5, p. 17-29.
- CLASTRES P. (1974) – *La société contre l'état*, Éditions de Minuit, Paris, 186 p.
- CLÉMENT SAULEAU S., GHESQUIÈRE E., LE GOFF I. et MARCIGNY C. (2000) – Habitat et monument funéraire du Néolithique moyen : le dolmen de Cairon "La Pierre Tourneresse" (Calvados). Présentation liminaire, *Internéo 3*, p. 85-101.
- COUTIL L. (1918) – Le tumulus de La Hogue à Fontenay-le-Marmion (Calvados), *Bulletin de la Société préhistorique française*, XV, p. 65-115.
- DASTUGUE J. (1971) – Informations archéologiques, circonscription de Haute et Basse-Normandie, *Gallia préhistoire*, 14, 2, p. 325-329.
- DASTUGUE J., TORRE S. et BUCHET L. (1973) – Néolithiques de Basse-Normandie. Le deuxième tumulus de Fontenay-le-Marmion (étude anthropologique), *L'anthropologie*, 77, 5-6, p. 579-620.
- DASTUGUE J., TORRE S. et BUCHET L. (1974) – Néolithiques de Basse-Normandie. Le deuxième tumulus de Fontenay-le-Marmion (étude anthropologique), (suite), *L'anthropologie*, 78, 1, p. 113-164.
- DESHAYES A. (1833) – Rapport sur les fouilles du tumulus de Fontenay-le-Marmion, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, VI, 1^{re} partie (années 1831, 1832, 1833), p. 275-318, pl. XIX-XXII.
- DESLOGES J. (1997) – Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie, *La Culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du Colloque international de Nemours, 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, p. 515-539.
- DRON J.-L., LE GOFF I., et HÄNNI C. (1996) – Approches architecturale, anthropologique et génétique d'un ensemble de tombes à couloir : la Bruyère du Hamel à Condé-sur-Ifs (Calvados), Actes du Colloque de Cergy-Pontoise, 1995, *Bulletin de la Société préhistorique française*, 93, 3, p. 388-395.
- FLOTTÉ D. et HINCKER V. (2000) – *Ifs ZAC du Hoguet*, Document final de Synthèse, AFAN, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 26 p., 34 fig., 22 photos.
- GALERON F. (1835) – Description du tumulus de Condé-sur-Laison, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, IX, p. 149-164, pl. XXII.
- GHESQUIÈRE E. dir. (1996) – *Inventaire des mégalithes du département de Calvados*, Rapport de prospection thématique, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 2 vol.
- GHESQUIÈRE E., MARCIGNY C. dir. (2000) – *Le dolmen de "La Pierre Tourneresse" à Cairon (Calvados)*, Document final de Synthèse, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, AFAN Grand-Ouest, 53 p.
- HALL E. T. (1968) – Proxemics, *Current Anthropology*, 9, 2-3, p. 83-97.
- HOLGATE R. (1986) – *Mesolithic and neolithic settlement patterns in the Condé-Ernes region, Normandy, France*, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, Rapport de prospection.
- JEUNESSE C. (1997) – *Pratiques funéraires au Néolithique ancien. Sépultures et nécropoles danubiennes 5500-4900 av. J.-C.*, Errance, Paris, 168 p.
- JOUSSAUME R., dir. (1990) – *Mégalithisme et Société*, Table ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), La Roche-sur-Yon, Groupe vendéen d'Études préhistoriques, 235 p.
- LAGNEL É. et VERRON G. (1995) – Fontenay-le-Marmion, La Hogue et La Hoguette (Calvados), MASSET C. et SOULIER P., dir., *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans le France du Nord-Ouest. Allées sans retour*, Errance, p. 159-162.
- LECLERC J. (1994) – Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques, *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer*, 119^e Congrès CTHS, Amiens, p. 397-405.
- LEPAUMIER H. et al. (1994) – *Inventaire des mégalithes du département de la Manche*, Rapport de prospection thématique, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 1 vol.
- L'HELGOUACH J. (1965) – *Les sépultures mégalithiques en Armorique, (dolmens à couloir et allées couvertes)*, Travaux du Laboratoire d'Anthropologie préhistorique de la Faculté des Sciences, Rennes, 330 p.
- MARCIGNY C. et al. (1995) – *Inventaire des mégalithes du département de l'Orne*, Rapport de prospection thématique, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, 3 vol.
- MASSET C. (1993) – *Les dolmens, sociétés néolithiques, pratiques funéraires*, Errance, Collection des Hespérides, Paris, 180 p.
- MOHEN J.-P. et SCARRE C. (1990) – Les datations des tumulus mégalithiques de Bougon (Deux-Sèvres), *Journée archéologique de Bretagne (1), Journée décentralisée de la Société préhistorique française*, Université de Rennes I, p. 17.
- POISSONNIER B. (1991) – Mégalithisme expérimental au CAIRN, *Journée archéologique de Bretagne (1), Journée préhistorique et protohistorique de Bretagne*, Université de Rennes I, p. 34.
- SAN JUAN G., DRON J.-L. dir. (1998) – Le site néolithique moyen de Derrière-les-Prés à Ernes (Calvados), *Gallia Préhistoire*, 39, p. 151-237.
- SANSILBANO-COLLILIEUX M. (1998) – L'anthropologie des sépultures du Néolithique moyen de Basse-Normandie, Collectif, *Au bout de couloir, les mégalithes en Normandie et dans les îles anglo-normandes*, Wéris, p. 97-100.
- VERRON G. (1975) – Informations archéologiques, Circonscription de Haute et Basse-Normandie, *Gallia Préhistoire*, 18, 2, p. 471-510.
- VERRON G. (1977) – Un type de monuments funéraires classique dans le Néolithique de Normandie, *L'architecture mégalithique*, Colloque du 150^e anniversaire de la Société polymathique du Morbihan, Château Gaillard, Vannes, p. 187-219.
- VERRON G. (1986) – Informations archéologiques, Circonscription de Basse-Normandie, *Gallia Préhistoire*, 29, 2, p. 391-412.
- VERRON G. (1991) – Vierville, La Butte à Luzerne, *Gallia informations*, p. 178-181.

Jean-Luc DRON

322, Belles-Portes, 14200 Hérouville-Saint-Clair

Isabelle LE GOFF

INRAP et UMR 7041 ArScAn,
Équipe d'Ethnologie Préhistorique
21, allée de l'Université, 92023 Nanterre cédex

Hubert LEPAUMIER

Base INRAP
boulevard de l'Europe, 14540 Bourguébus

Jean-Pierre COUTARD

UMR 6143, Centre de Géomorphologie, CNRS
24, rue des Tilleuls, 14000 Caen

Sylvie COUTARD

UMR 6143, Centre de Géomorphologie, CNRS
24, rue des Tilleuls, 14000 Caen

Ludovic LE GAILLARD

Base INRAP
boulevard de l'Europe, 14540 Bourguébus

Structures sociales et organisation des inhumations dans les tombes à couloir du Néolithique moyen : l'exemple de Fontenay-le-Marmion (Calvados)

Stéphane PIERA

Résumé

Certaines particularités dans l'organisation des dépôts funéraires des tombes à couloir du Néolithique moyen évoquent la possibilité de liens de parenté entre les inhumés. L'analyse des corrélations entre la répartition des défunts, en différents lots, et la distribution spatiale des caractères discrets dentaires peut nous permettre de le confirmer. Les monuments sépulcraux de Fontenay-le-Marmion et plus particulièrement le cairn de La Hoguette, dans lequel les individus sont très clairement divisés en différents groupes, sont sans doute un bon point de départ pour tenter de vérifier cette hypothèse. Les résultats de cette étude montrent qu'il existe une forte discrimination biologique entre les inhumés de La Hogue et ceux de La Hoguette. Pourtant la proximité géographique, les ressemblances architecturales et les similarités dans l'organisation des dépôts funéraires, semblent montrer que les deux groupes se prévalaient d'un système de valeurs commun. S'agit-il du reflet de l'organisation sociale des vivants ? Ces sociétés néolithiques étaient-elles constituées de groupes familiaux qui clamaient leurs différences, tout en restant néanmoins solidaires ?

Abstract¹

Particularities in the organisation of funerary deposit of middle neolithic passage tombs suggest that family ties might exist between buried individuals. Analyses of the correlation between the distribution of the dead, in various groups, as well as the spatial distribution of discrete dental traits may allow us to confirm this proposition. Sepulchral monuments of Fontenay-le-Marmion and more specifically the cairn of La Hoguette, where individuals are clearly separated in different groups are without a doubt a good starting point to assess this hypothesis. The results indicate that there is a strong biological discrimination between the individuals buried at La Hogue and La Hoguette. Geographical proximity, architectural parallels, and organisational similarities in the funerary deposits seem however to point towards a shared set of common values for both groups. If these clues do indeed reflect the social organisation of the underlying population, were these Neolithic communities composed of family units proclaiming their differences while still preserving their cohesion?

INTRODUCTION

Les tombes à couloir du Néolithique moyen regroupent la plupart du temps peu de défunts, et ces derniers conservent en général leur intégrité anatomique et leur identité individuelle, contrairement à ce que l'on observe dans les sépultures collectives du Néolithique récent et final (Chambon, 1999 ; Masset, 1999). Qui sont ces défunts déposés avec parcimonie, en petit nombre, dans les sépultures "plurielles" monumentales ? Quels ont été les critères qui ont déterminé que ces individus devaient être inhumés de la sorte ? Nous proposons d'aborder ces questions à travers une étude morphologique et sanitaire des vestiges dentaires retrouvés dans les cairns de Fontenay-le-Marmion².

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SITE

Fontenay-le Marmion se situe en Basse-Normandie, à huit kilomètres au sud de Caen. Cette commune abrite deux imposants cairns du Néolithique moyen, La Hogue et La Hoguette, distants de seulement six cents mètres l'un de l'autre. Ces structures recouvrent des tombes à couloir, disposées de façon rayonnante, à chambres rondes, construites en pierres sèches et couvertes en encorbellement. Les deux monuments diffèrent par leur taille et leur orientation.

Le cairn de La Hogue est orienté nord/sud dans sa longueur, alors que le cairn de La Hoguette, beaucoup plus petit, est orienté nord-est/sud-ouest. Découverte en 1829, La Hogue a été fouillée à plusieurs reprises, principalement au milieu du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. E. Lagnel a repris la fouille des chambres A, R, S et V dans les années soixante-dix, malheureusement seul le contenu de la chambre A était alors intégralement épargné.

La Hoguette fut l'objet d'un premier sondage conduit par G. Sausse, en 1895. Le monument était déjà largement arasé par les cultures, et par les exploitations de pierres. Sausse ne comprit pas qu'il s'agissait d'un cairn similaire au monument voisin. Fort heureusement, il laissa la majeure partie du contenu funéraire intact. La Hoguette fut ensuite ignorée jusqu'en 1964, date à laquelle Robert Caillaud et Édouard Lagnel entreprirent la fouille intégrale du cairn. S'inspirant des méthodes et problématiques qu'A. Leroi-Gourhan avait appliquées pour l'hypogée II des Mournouards, les fouilleurs relevèrent schématiquement les principaux ossements en connexion, ou en "proximité anatomique".

BILAN DES ÉTUDES PRÉCÉDENTES

Architecture

Le Cairn de La Hogue comporte douze chambres circulaires, dont le diamètre moyen est compris entre environ quatre et cinq mètres. La hauteur de parement conservé n'excède jamais 1,80 m (Lepaumier, 1995), alors qu'elle était encore de 2,20 m au début du XX^e siècle, et 3,30 m en 1829 (Coutil, 1918). Les

chambres de La Hogue se distinguent les unes des autres par certains faits architecturaux (Coutil, 1918 ; Lepaumier, 1995). Ainsi, la chambre M comporte une structure trilithe en son centre. La chambre N comporte une sorte d'enceinte délimitée par des pierres dressées. La chambre A est divisée par une cloison formée de dalles calcaires posées sur chant. Le sol des chambres S et Q n'est pas dallé, contrairement aux dix autres chambres.

Le cairn de La Hoguette abrite sept chambres, dont le diamètre s'échelonne entre 3,65 m et 4,50 m – plus une allée sépulcrale beaucoup plus récente, appelée "le crématoire" par les fouilleurs, qui fut probablement, à l'origine, le couloir menant à une huitième chambre. Le parement ne dépassait pas 0,90 m de hauteur au moment de la découverte du monument. Les chambres de La Hoguette arborent certaines particularités architecturales (Caillaud et Lagnel, 1972). Le sol est généralement dallé, soit par un dallage jointif constitué de grandes dalles de calcaire, ou bien par un dallage irrégulier constitué de plusieurs couches de petites pierres calcaires. La chambre V est la seule dont le sol n'était probablement pas dallé. Le sol des trois chambres sud (II, VI et VII) comporte un secteur recouvert par de grandes dalles de calcaire. La chambre VI présente un cloisonnement interne constitué de dalles de calcaire posées sur chant. Enfin, on observe trois foyers dans la chambre VI, et un autre dans la chambre V.

Bien qu'elles aient toutes sensiblement les mêmes dimensions, il semble bien que chaque tombe à couloir avait son propre "habillage" qui la distinguait de ses voisines. Des règles communes ont dicté l'édification de ces deux monuments. Pourtant, des particularités architecturales indiquent que les chambres n'avaient pas toutes la même valeur ni la même signification.

Datation

Le mobilier découvert lors des fouilles récentes de La Hogue permet de placer l'utilisation du monument aux environs de 4000 ans av. J.-C., soit au Néolithique moyen II (Lepaumier, 1995). Le mobilier et quelques dates C14 permettent de placer la construction et l'utilisation sépulcrale du cairn de La Hoguette entre 3610 et 3100 av. J.-C., soit au Néolithique moyen II (Caillaud et Lagnel, 1972).

Contenu funéraire et organisation des dépôts

Les nombreuses interventions qui se sont succédé à La Hogue ont conduit à la perte de nombreuses informations, et à la dispersion des collections. Aussi nous n'avons pu prendre en compte que deux chambres sur douze : les tombes A et R. Dans ces chambres, les dépôts sont extrêmement perturbés. Le nombre minimal d'individus établi à partir des restes dentaires est de sept dans les deux cas (Piera, 2000).

Le contenu de La Hoguette, fouillé plus tardivement, a eu plus de chance. On dénombre soixante-quatre individus répartis entre les sept chambres, dont au moins dix-huit individus dans la chambre I, quatre

dans la chambre II, onze dans la chambre III, sept dans la chambre IV, onze dans la chambre V, huit dans la chambre VI et cinq dans la chambre VII (Dastugue *et al.*, 1973). Ce nombre total d'inhumés ne correspond très certainement qu'à une très faible fraction de la population qu'implique la construction d'un tel monument (Joussaume, 1990 p. 211-213 : interventions de P.-R. Giot, J. Gomez, M. Gruet, R. Joussaume, J. Leclerc, C. Masset sur le transport des matériaux nécessaires à la construction d'un mégalithe).

Dans les chambres I, II et VII, la lisibilité des dépôts est claire : les corps ont été déposés couchés sur un côté, en position fléchie, vraisemblablement en mode primaire si l'on en juge par les nombreuses proximités anatomiques des ossements (Chambon, 1999). Les corps étaient, semble-t-il, simplement déposés sur le sol. Visiblement, les Néolithiques n'ont pas cherché à optimiser l'espace sépulcral : les corps sont disposés soigneusement, chacun conservant son identité. Ni l'âge, ni le sexe n'ont constitué des critères de recrutement des inhumés : on trouve des représentants des deux sexes, et de tous âges, dans toutes les chambres. En revanche, le sexe a parfois joué un rôle dans l'organisation des défunts à l'intérieur d'une même chambre. Ainsi, dans la chambre I, les individus estimés masculins sont à l'est, alors que ceux estimés féminins ont été déposés à l'ouest (Chambon, 1999, fig. 22 ; Chambon, 2000, fig. 1).

D'autres critères sont entrés en compte dans l'organisation spatiale des inhumés. Dans la chambre I, toujours, les individus couchés sur le côté droit sont tous plus éloignés de l'entrée que ceux couchés sur le côté gauche (Chambon, 2000). Dans la chambre II, les quatre inhumés reposent sur la partie dallée et ont visiblement été disposés harmonieusement, de telle sorte que l'on n'aurait pas pu ajouter de défunt sans rompre l'agencement régulier des corps (Chambon, 2000). Dans la chambre III, on distingue, au minimum, deux regroupements d'ossements distincts, plus un individu placé près de l'entrée. Dans la chambre VI, tous les individus sont regroupés, et reposent sur un secteur délimité par de grandes dalles, excepté un adulte masculin placé exactement sur l'axe central de la tombe, face à l'entrée. Dans la chambre VII, cinq individus ont été déposés sur la partie dallée en grand appareil : une femme repose près de deux enfants, alors que les deux autres défunts (un adulte masculin et un enfant) sont disposés à l'écart.

Tout en adoptant des pratiques funéraires communes, chaque chambre montre certaines particularités dans la gestion de l'espace sépulcral. Chaque individu semble avoir été déposé à une place qui lui était réservée, selon son sexe et selon d'autres critères qui nous échappent encore.

Chronologie des dépôts

Aucun argument ne permet, malheureusement, d'affirmer que les monuments ont été construits et utilisés en même temps. De même, nous ne pouvons pas affirmer en toute rigueur qu'aucune chambre n'ait été surajoutée aux monuments d'origine. Il nous faut

toutefois remarquer que la disposition rayonnante des chambres, et l'existence de deux monuments voisins tout à fait similaires, suggèrent fortement que le plan des cairns était conçu de cette façon dès l'origine.

Nous ne savons pas si les chambres ont été remplies l'une après l'autre, ou bien ensemble, mais peut-on imaginer qu'une population ait planifié ses décès sur plusieurs générations, en prévoyant de construire au moins sept chambres différentes destinées à recevoir un nombre déterminé de défunts, l'une après l'autre ?

Les données ne sont malheureusement pas suffisantes pour permettre de trancher sur le caractère successif ou simultané des dépôts funéraires dans les chambres de La Hoguette (Chambon, 1999). Toutefois, comment expliquer que l'on ait construit des couloirs, assurant ainsi la pérennité de l'accès aux chambres, si ce n'était dans l'intention de revenir pour déposer, chaque fois, de nouveaux défunts, au fur et à mesure des décès ?

Notre hypothèse privilégiée est que les chambres étaient disponibles au même moment, pour recevoir des inhumations successives. Dans ce cas de figure, les morts ont fait l'objet d'une sélection, et devaient répondre à certains critères, avant que l'on puisse décider de les déposer dans telle chambre plutôt que telle autre.

Paléopathologie

Une étude paléopathologique des ossements de La Hoguette (Torre et Dastugue, 1976, p. 646) met en évidence d'étonnantes concentrations d'affections congénitales, qui permettent de supposer l'existence de regroupement "familiaux". Ainsi, une forte proportion d'individus est affectée par une sublaxation bilatérale des hanches. Cette malformation concerne un peu plus de 9 % des individus à La Hoguette, soit environ quarante fois plus que la moyenne généralement admise au sein des populations actuelles. Six individus sont affectés, trois dans la chambre I (111, 112 et 113), deux dans la chambre IV (401 et 402), et un dans la chambre V (502). Deux des trois individus affectés de la chambre I ont été déposés côte à côte, dans le groupe des individus couchés sur le côté droit, dans le quart sud-est de l'espace sépulcral (la position du troisième est inconnue), et les deux individus affectés de la chambre IV ont été regroupés dans un secteur de la fosse III.

Que penser de cette étonnante répartition, si ce n'est que les individus ont été intentionnellement déposés à proximité les uns des autres parce qu'ils entretenaient des relations de parenté ?

OBJECTIF

L'étude de la répartition spatiale des caractères discrets peut nous permettre de confirmer cette hypothèse des relations de parenté. Ces caractères, discrets dans le sens de "qualitatifs", sont des petites variations anatomiques des ossements, déterminées par une interaction entre des facteurs génétiques et des facteurs mésologiques (Crubézy et Sellier, 1990a). La part de la génétique est prédominante pour une partie d'entre

eux, alors que pour d'autres, c'est l'environnement qui joue le rôle le plus important. Des différences remarquables de morphologie du squelette entre des groupes de défunts peuvent aussi impliquer des différences d'hérédité ou de conditions de vie, et peuvent donc nous permettre d'obtenir des informations d'ordre sociologique (Masset, 1986). À la suite des travaux novateurs de Feustel et Ullrich (1965) sur les caractères discrets des ossements provenant d'une sépulture collective néolithique du groupe de Walternienburg, on a vu apparaître un certain nombre d'études visant à distinguer les inhumés des nécropoles en sous-groupes biologiquement distincts. Ces recherches furent la plupart du temps fructueuses, néanmoins la pertinence archéologique des regroupements de défunts n'était pas toujours incontestable ; en outre, la corrélation entre les données biologiques et les données archéologiques n'a pas souvent fait l'objet de tests statistiques (Crubézy et Sellier, 1990b).

En recherchant la superposition de gestes funéraires (regroupements d'individus "archéologiquement" pertinents) avec des regroupements d'individus partageant des ressemblances morphologiques (Crubézy et Sellier, 1990b) – préférentiellement celles pour lesquels les facteurs génétiques semblent jouer un rôle important – nous pourrions éventuellement valider l'hypothèse du recrutement "familial" des inhumés dans les cairns de Fontenay-le-Marmion. Nous avons choisi, pour cette étude, de ne regarder que les caractères dentaires, la morphologie des dents étant en effet particulièrement soumise aux facteurs héréditaires (Scott et Turner, 1997 ; Nichol, 1989 ; Nichol, 1990 ; Berry, 1978).

MATÉRIEL ET MÉTHODE

Nos observations ont porté sur 743 dents et 356 témoins osseux (alvéoles vides et dents absentes) provenant des chambres I à VII de La Hoguette, ainsi que 223 dents et 168 témoins osseux provenant des chambres A et R de La Hogue (tabl. 1). En calculant le nombre minimal d'individus selon la méthode de R. Baron (1968), ces échantillons représentent au moins quatorze sujets à La Hogue, et au moins quarante-cinq sujets à La Hoguette. L'état de conservation

des vestiges est équivalente pour les deux séries : plus de 84 % des dents sont intactes. En revanche, 70,8 % des dents de La Hogue, et 31,2 % des dents de La Hoguette ont été retrouvées isolées. On connaît la chambre de provenance de toutes les dents isolées des chambres A et R de La Hogue, et aucune n'est attribuée à un individu particulier. On ne connaît pas la chambre de provenance de 23 % des dents isolées de La Hoguette, et 59 % des dents isolées de La Hoguette ne sont pas attribuées à l'un des individus repérés sur le terrain (Caillaud et Lagnel, 1972), ou en laboratoire (Dastugue *et al.*, 1973). Enfin, on ne dénombre aucun vestige dentaire pour 16 % des soixante-quatre individus de La Hoguette (individus 116, 117, 301, 308, 309, 404, 504, 506, 603, 606), et 8 % des individus de La Hoguette ne sont représentés que par seulement trois ou quatre dents (individus 102, 114, 406, 507 et 607). À La Hogue, 20 % des dents présentent une usure importante de la couronne (exposition quasi totale de la dentine) pouvant gêner l'observation de certains caractères, et 12 % présentent une usure extrême (disparition quasi totale de la couronne). À La Hoguette, 9 % des dents présentent une usure importante de la couronne et 5 % présentent une usure extrême.

Nous avons utilisé, pour la nomenclature et l'enregistrement des caractères observés, la procédure développée par l'Arizona State University, qui fait intervenir des moulages de référence afin de limiter les erreurs intra et inter-observateurs (Turner *et al.*, 1991). En outre, nos observations comprennent trois marqueurs qualitatifs de l'état sanitaire : les caries dentaires, les pertes de dents ante-mortem, et les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire. Des différences d'état sanitaire peuvent naturellement trahir des disparités socio-économiques entre les groupes d'inhumés (Deschamps *et al.*, 1996 ; Maczel *et al.*, 1997), et apporter ainsi des informations enrichissantes pour notre étude. Les caries dentaires résultent de l'interaction de multiples facteurs, génétiques et environnementaux (Crubézy, 1988). Elles constituent néanmoins un bon marqueur de l'état sanitaire bucco-dentaire (Kelley *et al.*, 1991). Les dents peuvent être perdues ante-mortem pour diverses raisons (traumatismes, pathologies infectieuses, etc., Langsjoen, 1998), et le nombre de ces dents perdues ne peut aller qu'en augmentant avec

	La Hoguette, chambres I à VII								La Hogue, chambres A et R			
	I	II	III	IV	V	VI	VII	Indét.	Totaux	A	R	Totaux
Dents permanentes isolées	108	8	36	0	1	11	5	49	218	44	104	148
Dents permanentes sur arcade	107	27	28	77	91	46	76	13	465	41	20	61
Dents déciduales isolées	2	0	6	0	0	0	1	5	14	2	8	10
Dents déciduales sur arcade	4	10	5	1	0	2	24	0	46	0	4	4
Totaux	221	45	75	78	92	59	106	67	743	87	136	223
Alvéoles vides	112	19	29	21	63	41	23	1	309	31	116	147
Dents absentes	36	1	0	1	5	2	0	2	47	10	11	21
Totaux	148	20	29	22	68	43	23	3	356	41	127	168
(NMI dentaire)	(14)	(4)	(7)	(4)	(5)	(7)	(4)		(45)	(7)	(7)	(14)

Tabl. 1 – Dénombrement des vestiges dentaires étudiés, par monument et par chambre, et nombres minimums d'individus représentés par ces vestiges. "Indet" : élément dont la chambre de provenance est indéterminée. "Dent absente" : dent n'ayant jamais été introduite dans la sépulture, soit parce qu'elle a été perdue *ante-mortem* (alvéole résorbé ou en cours de résorption), soit parce qu'elle n'a jamais existé (agénésie dentaire). Les NMI (nombre minimum d'individus) ont été calculés selon la méthode de Baron (1968).

Caractères discrets	Abréviation	Description
Agénésie d'une troisième molaire inférieure	AG M3 inf	Absence congénitale d'une troisième molaire inférieure.
Agénésie d'une troisième molaire supérieure	AG M3 sup	Absence congénitale d'une troisième molaire supérieure.
Structure de Carabelli	Carab	Sillon, fossette ou bien tubercule, venant se greffer sur la surface linguale de la cuspide mésio-linguale (protocône) des molaires supérieures.
Crête distale accessoire	CDA	Crête additionnelle, située entre la crête médiane et la crête marginale distale, sur la face linguale de la couronne d'une canine.
Incisive supérieure latérale en forme de cheville	Chev I2	Couronne d'une incisive latérale supérieure dont le diamètre mésio-distal est réduit relativement au diamètre vestibulo-lingual, pouvant lui donner l'aspect d'un cône plus ou moins pointu ou aplati mésio-distalement.
Troisième molaire supérieure en forme de cheville	Chev M3	Troisième molaire de dimensions réduites, adoptant éventuellement une forme conique, aplatie ou non, et souvent pourvue d'une unique racine.
Convexité labiale	Conv	Convexité du tiers occlusal de la surface vestibulaire des incisives supérieures.
Crête mésiale	CrM	Hypertrophie du sillon mésio-lingual de la canine supérieure.
Forme en double pelle	Dpelle	Hypertrophie marginale de la face vestibulaire des dents labiales (incisives et canines) et des premières prémolaires.
Extension interradiculaire de l'émail dentaire	ExtE	Projection d'émail sur le collet vers la partie apicale des racines, pouvant se poursuivre jusque dans l'espace interradiculaire.
Entoconulide	Entold	Cuspide accessoire en position disto-linguale sur les molaires inférieures.
Absence de l'hypoconulide sur les premières molaires inférieures	HylM1	Absence de la cuspide accessoire disto-vestibulaire des molaires inférieures.
Présence de l'hypoconulide sur les deuxièmes molaires inférieures	HylM2	Présence de la cuspide accessoire disto-vestibulaire des molaires inférieures.
Absence d'hypocône	Hyp	Absence de la cuspide disto-linguale des molaires supérieures.
Absence de métacône	Met	Absence de la cuspide disto-vestibulaire des molaires supérieures.
Métaconule	Metcl	Cuspide accessoire en position distale (située entre le métacône et l'hypocône) sur les molaires supérieures.
Métaconulide	MetclD	Cuspide accessoire prenant place sur le sillon lingual des molaires inférieures, entre le métaconule et l'entoconide.
Parastyle	Para	Trou borgne situé à proximité du sillon vestibulaire ou bien tubercule venant se greffer sur la cuspide mésio-vestibulaire (paracône), ou bien sur la cuspide disto-vestibulaire (métacône), des molaires supérieures.
Forme en pelle	Pelle	Hypertrophie marginale de la face linguale des dents labiales (incisives et canines, supérieures et inférieures).
Deuxième prémolaire inférieure à 3 cuspides	Pm2cp	Normalement les deuxièmes prémolaires inférieures ont deux cuspides, une linguale et une autre, vestibulaire. On observe parfois une cuspide linguale supplémentaire.
Protostylide	Proto	Trou borgne sur le sillon vestibulaire ou déviation distale du sillon vestibulaire, ou encore tubercule situé sur la face vestibulaire de la cuspide mésio-vestibulaire (protoconide) des molaires inférieures.
Racine de Tomes	Rtom	Bifidie de la racine d'une prémolaire inférieure pouvant prendre la forme d'un double sillon longitudinal (côté mésial), plus ou moins marqué.
Sillon corono-syndesmo-radiculaire	Sillon	Sillon parcourant la face linguale des incisives supérieures, traversant le cingulum, et parfois se poursuivant sur la racine de la dent.
Tubercule dentaire	Tub	Hypertrophie du cingulum pouvant donner, dans son expression extrême, un aspect bicuspidé à une incisive supérieure ou à une canine.

Tabl. 2 – Description des vingt-quatre caractères discrets dentaires étudiés (Harris, 1977 ; Turner *et al.*, 1991 ; Scott & Turner, 1997).

l'âge d'un individu. Peut-être moins représentatives que les caries (Kelley *et al.*, 1991), les pertes de dents ante-mortem constituent également des témoins de l'état sanitaire bucco-dentaire des inhumés. Les hypoplasies linéaires sont des défauts de minéralisation de l'émail dentaire (Langsjoen, 1998). Il s'agit d'un indicateur de stress biologique non-spécifique : l'origine de ces stries dans l'émail est souvent due à des carences nutritionnelles (Goodman et Rose, 1991), mais peut aussi être la conséquence de maladies infectieuses ou d'intoxications (Schultz *et al.*, 1998).

Nous avons étudié la fréquence des vingt-quatre caractères discrets (tabl. 2) et des trois marqueurs d'état sanitaire choisis, en comparant d'abord les populations des deux monuments, puis les inhumés des chambres d'un même cairn, et enfin les différents groupes d'inhumés à l'intérieur d'une même chambre.

RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

Comparaison des populations des deux monuments

Les populations de La Hogue et de La Hoguette se distinguent morphologiquement par la fréquence de sept caractères (tabl. 3 ; fig. 1). Les incisives en forme de cheville, les absences d'hypocône, les absences de métacône et les métaconules sont bien plus représentées à La Hogue. La fréquence des convexités labiales sur les incisives supérieures, des structures de Carabelli et des tubercules dentaires est bien plus importante à La Hoguette. Le déterminisme des incisives supérieures latérales en forme de cheville comporte une forte composante héréditaire (Alvesalo et Portin, 1969). Le déterminisme de l'absence totale de

métacône est très mal connu, certainement en raison de la rareté de ce caractère (Nichol, 1990). Le déterminisme de l'absence d'hypocône est probablement majoritairement influencé par les facteurs génétiques (Nichol, 1989, p. 53). Le déterminisme du métaconule est probablement dominé par les facteurs génétiques (Nichol, 1989, p. 54; Harris et Bailit, 1980). Le déterminisme de la convexité labiale des incisives supérieures est fortement influencé par les facteurs génétiques (Nichol, 1989, p. 52). Le déterminisme de la structure de Carabelli est plutôt influencé par les facteurs génétiques (Goose et Lee, 1971; Kolakowski *et al.*, 1980; Nichol, 1989, p. 54; Berry, 1978). Le déterminisme des tubercules dentaires est fortement

influencé par les facteurs génétiques, au moins pour les incisives supérieures latérales et les canines supérieures (Nichol, 1990, p. 249-250; Berry, 1978).

On remarque que trois des quatre caractères pertinents de La Hogue correspondent à une diminution ou à une absence des structures de l'émail (comme les formes en cheville ou les absences de cuspide), alors que deux des trois caractères de La Hoguette correspondent, en revanche, à des structures d'émail supplémentaires (comme les tubercules dentaires). La tendance générale de la morphologie des dents des individus de La Hogue tend vers une simplification des formes et une réduction de volume des couronnes, au contraire de celle des individus de La Hoguette,

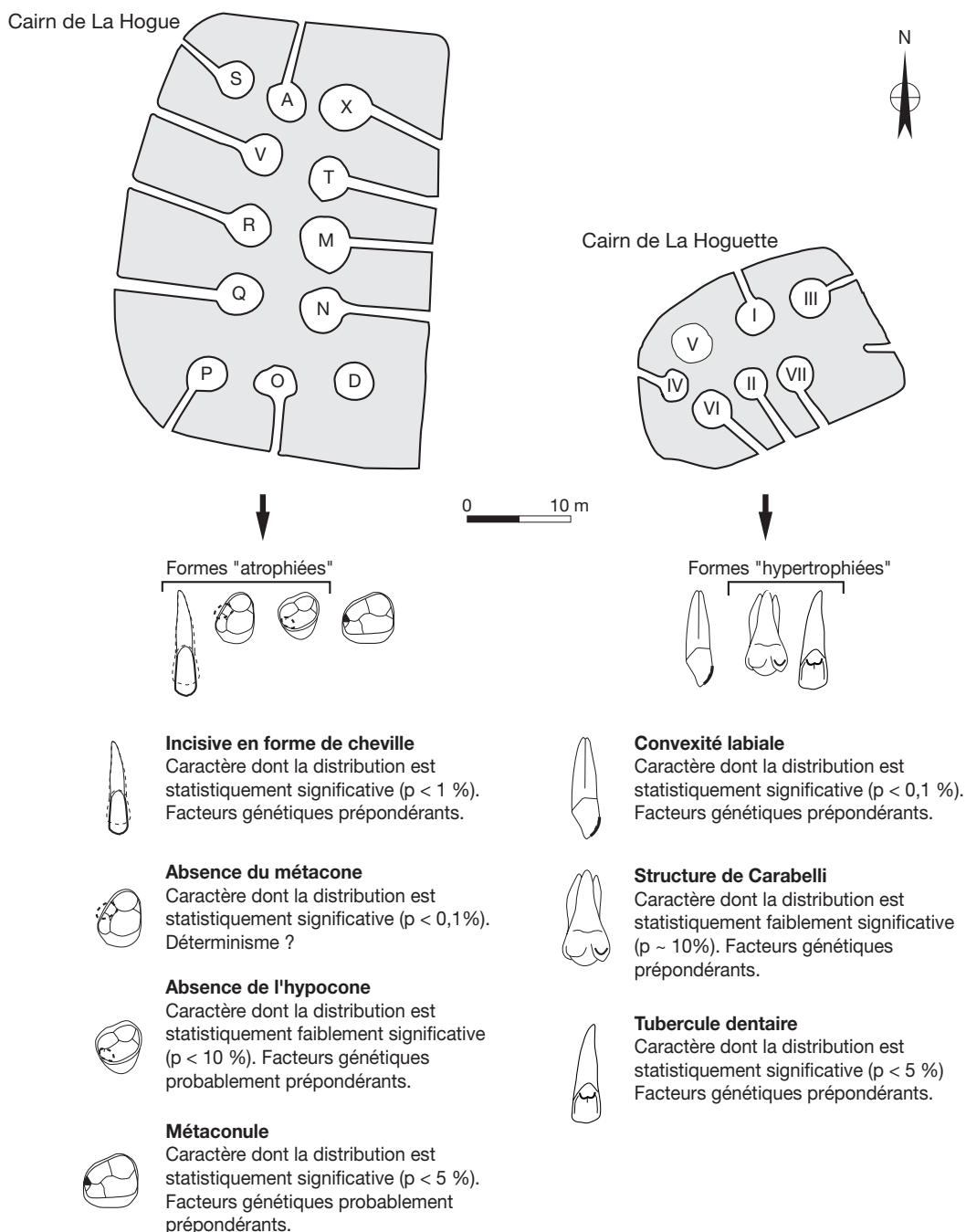


Fig. 1 – Concentrations statistiquement significatives de caractères discrets, discriminant les inhumés de La Hogue de ceux de La Hoguette (d'après Lepaumier, 1995 et Caillaud, Lagnel, 1972).

qui tend vers un développement des formes et du volume des couronnes. Cette interprétation est confortée par l'observation d'un caractère métrique, concernant non pas l'émail mais le cément des racines. Au moins deux individus de la chambre A, et quatre individus de la chambre R de La Hogue ont des canines supérieures dont la racine est spectaculairement courte, alors que l'on observe aucune dent ayant cette particularité à La Hoguette. Les deux ensembles de défunts forment bien deux familles différentes du point de vue biologique.

Du point de vue sanitaire (tabl. 4), les deux populations ne se distinguent que par la fréquence des caries dentaires ($p < 1\%$). La population de La Hogue avait-elle une plus grande sensibilité aux atteintes carieuses, pour des raisons d'hygiène ou de génétique? Ou bien, l'alimentation des sujets de La Hogue était-elle qualitativement différente de celle des sujets de La Ho-

guette? Quoiqu'il en soit, la répartition des caries entre les deux monuments va plutôt dans le sens d'une différenciation socio-économique des deux populations.

Comparaison des inhumés des chambres de La Hogue

Morphologiquement, les sujets des chambres A et R de La Hogue se distinguent par la fréquence de deux caractères discrets (tabl. 5) : la convexité labiale des incisives supérieures centrales (déterminisme essentiellement héréditaire, Nichol, 1989), que l'on ne trouve que dans la chambre A, et l'absence du métacône des molaires supérieures (déterminisme?), qui ne se rencontre que dans la chambre R. Ce sont deux arguments en faveur de l'hypothèse du recrutement familial.

Du point de vue de l'état sanitaire (tabl. 6), les inhumés des deux chambres A et R de La Hogue se

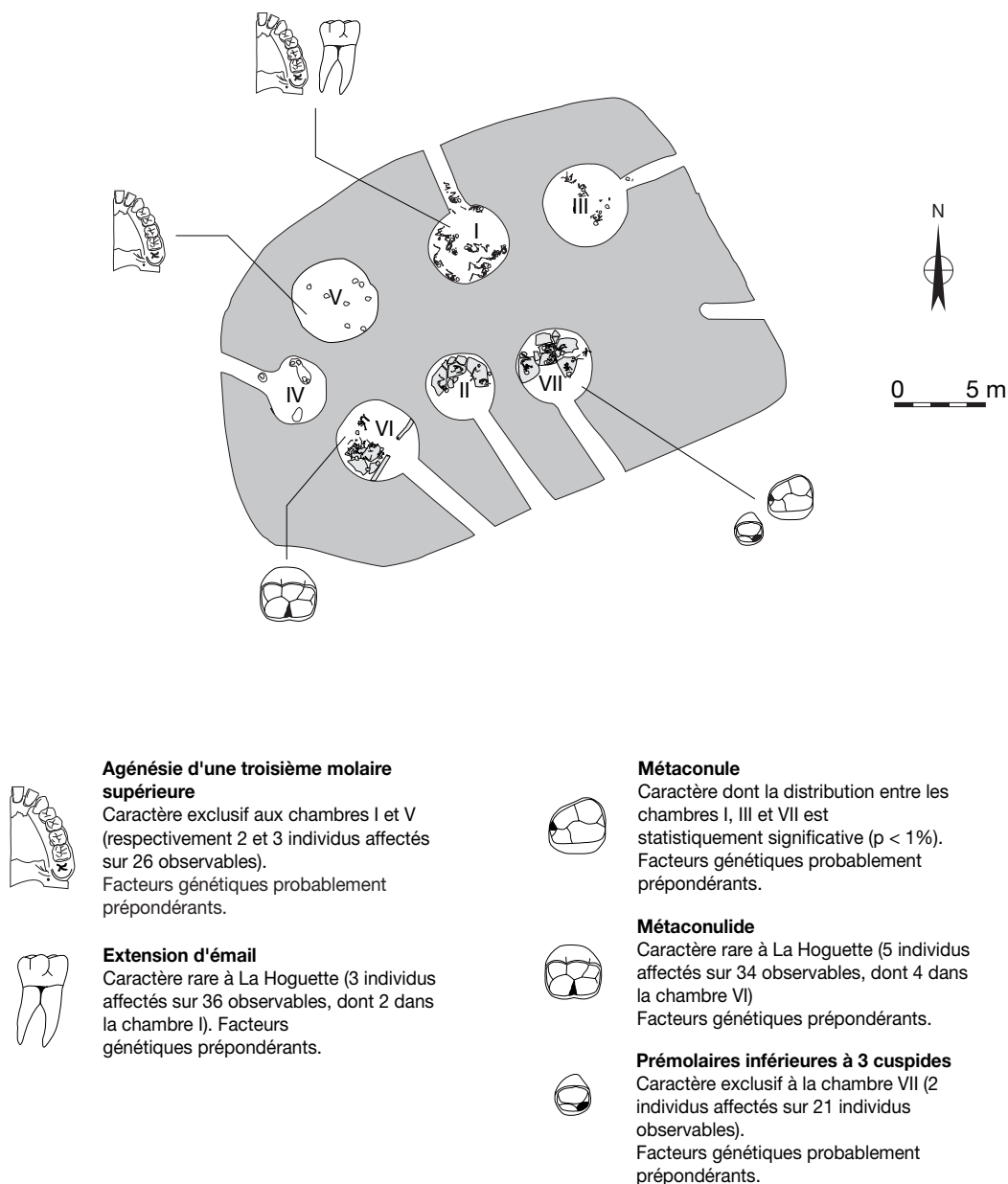


Fig. 2 – Concentrations statistiquement significatives de caractères discrets dans les différentes chambres de La Hoguette (d'après Caillaud, Lagnel, 1972).

	La Hogue		La Hoguette		χ^2	p (ddl=1)
AG M3 inf.	3/25	12%	7/61	11%	<u>0,006</u>	NS
	2/5		4/27			
AG M3 sup.	0/18	0%	5/51	10%	<u>0,72</u>	NS
	0/2		5/26			
Carab	2/23	9%	27/112	24%	2,69	~10%*
	2/7		13/29			
CDA	2/19	11%	18/74	24%	<u>0,99</u>	NS
	2/6		8/23			
Chev I2	4/9	44%	2/38	5%	<u>6,82</u>	<1%
	2/4		1/22			
Chev M3	6/13	46%	7/32	22%	<u>1,6</u>	NS
	3/7		3/13			
Conv	5/21	24%	52/59	88%	31,28	<0,1%
	2/5		17/18			
CrM	0/19	0%	2/75	3%	<u>0,029</u>	NS
	0/7		1/23			
Dpelle	5/71	7%	32/244	13%	1,96	NS
	2/9		10/29			
ExtE	1/46	2%	7/224	3%	<u>0,017</u>	NS
	1/8		3/36			
Entold	1/34	3%	8/154	5%	<u>0,01</u>	NS
	1/7		4/34			
Hyld M1	1/8	13%	7/57	12%	<u>0,31</u>	NS
	1/6		4/29			
Hyld M2	3/9	33%	8/44	18%	<u>0,33</u>	NS
	2/6		7/27			
Hyp	9/27	33%	26/143	18%	3,19	<10%
	3/6		15/35			
Met	7/28	25%	1/150	1%	<u>27,13</u>	<0,1%
	3/8		1/34			
Metcl	10/24	42%	27/126	21%	4,44	<5%
	4/7		11/29			
Metclcd	2/34	6%	7/153	5%	<u>0,015</u>	NS
	1/9		5/34			
Para	1/24	4%	6/125	5%	0,15	NS
	1/7		5/33			
Pelle	26/56	46%	71/193	37%	1,7	NS
	5/6		20/26			
Pm2cp	1/12	8%	3/32	9%	<u>0,23</u>	NS
	1/7		2/21			
Proto	7/28	25%	52/144	36%	1,28	NS
	3/7		16/31			
Rtom	2/8	25%	8/19	42%	<u>0,16</u>	NS
	2/7		4/9			
Sillon	4/22	18%	18/65	28%	0,79	NS
	3/6		9/19			
Tub	2/45	4%	26/147	18%	4,85	<5%
	2/8		10/26			

Tabl. 3 – Comparaison de la distribution des caractères discrets dentaires entre les deux monuments de La Hogue et de La Hoguette (en haut à gauche : nombre de dents affectées rapporté au nombre de dents observables, en haut à droite : fréquence du caractère en %, en bas, au centre : NMI représentés par les échantillons considérés). “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire; “NS” : non significatif, $p > 10\%$; “ddl” : degré de liberté; _ souligné : calcul selon la formule de Yates pour les petits effectifs. (*) Remarque : le χ^2 de Carab (structures de Carabelli) est extrêmement proche de 2,71, valeur correspondant au seuil de $p < 10\%$.

La Hogue, chambres A et R						
	A		R		χ^2	p (ddl = 1)
AG M3 inf	2/14	14%	1/11	9%	<u>0,05</u>	NS
	1/2		1/3			
AG M3 sup	0/4	0%	0/14	0%	non applicable	
	0/0		0/2			
Carab	1/5	20%	1/18	6%	<u>0,014</u>	NS
	1/2		1/5			
CDA	0/2	0%	2/17	12%	<u>0,5</u>	NS
	0/1		2/5			
Chev I2	2/3	67%	2/6	33%	<u>0,06</u>	NS
	1/2		1/2			
Chev M3	2/4	50%	4/9	44%	<u>0,17</u>	NS
	1/2		2/5			
Conv	5/7	71%	0/14	0%	<u>9,48</u>	<0,5%
	2/2		0/3			
CrM	0/2	0%	0/17	0%	non applicable	
	0/1		0/6			
DPelle	1/16	6%	4/55	7%	<u>0,17</u>	NS
	1/3		1/6			
ExtE	0/14	0%	1/32	3%	<u>0,18</u>	NS
	0/2		1/6			
Entold	1/14	7%	0/20	0%	<u>0,03</u>	NS
	1/4		0/3			
Hyld M1	0/3	0%	1/5	20%	<u>0,076</u>	NS
	0/2		1/4			
Hyld M2	1/5	20%	2/4	50%	<u>0,06</u>	NS
	1/3		1/3			
Hyp	3/9	33%	12/18	67%	<u>1,52</u>	NS
	1/2		2/4			
Met	0/9	0%	7/19	37%	<u>2,67</u>	~10%*
	0/2		3/6			
Metcl	3/7	43%	7/17	41%	<u>0,14</u>	NS
	1/2		3/5			
Metclcd	2/16	13%	0/18	0%	<u>0,67</u>	NS
	1/6		0/3			
Para	0/6	0%	1/18	6%	<u>0,35</u>	NS
	0/2		1/5			
Pelle	5/17	29%	21/39	54%	2,84	NS
	2/2		3/4			
Pm2cp	0/5	0%	1/7	14%	<u>0,03</u>	NS
	0/3		1/4			
Proto	4/9	44%	3/19	16%	<u>1,36</u>	NS
	2/4		1/3			
RTom	1/2	50%	1/6	17%	<u>0,0175</u>	NS
	1/2		1/5			
Sillon	1/9	11%	3/13	23%	<u>0,02</u>	NS
	1/3		2/3			
Tub	2/16	13%	0/29	0%	<u>1,42</u>	NS
	0/3		2/5			

Tabl. 5 – Distribution des caractères discrets dentaires entre les différentes chambres de La Hogue (en haut à gauche : nombre de dents affectées rapporté au nombre de dents observables, en haut à droite : fréquence du caractère en %, en bas, au centre : NMI représentés par les échantillons considérés). “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire; “NS” : non significatif, $p > 10\%$; “ddl” : degré de liberté; 2 souligné : calcul selon la formule de Yates pour les petits effectifs. (*) Remarque : le χ^2 de Met (métaconules) est extrêmement proche de 2,71, valeur correspondant au seuil de $p < 10\%$.

	La Hogue		La Hoguette		p (ddl = 1)	
Caries dentaires	18/138	13 %	29/582	5 %	9,97	< 1 %
Dents perdues <i>ante-mortem</i>	12/123	10 %	28/273	10 %	0,02	NS
Hypoplasies linéaires de l’émail	9/139 _{χ^2}	6,5 %	50/560	9 %	0,74	NS

Tabl. 4 – Distribution des problèmes sanitaires entre les cairns de La Hogue et de La Hoguette (nombre de dents ou alvéoles dentaires affectés, rapporté au nombre de dents ou alvéoles observables). “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire; “NS” : non significatif; “ddl” : degré de liberté.

distinguent significativement par la fréquence des caries dentaires ($p < 2,5 \%$). Il est possible que cela corresponde à des disparités d'ordre socio-économiques entre ces deux groupes.

Comparaison des inhumés des chambres de La Hoguette

Les inhumés des chambres I à VII de La Hoguette se distinguent par la distribution de cinq caractères discrets (tabl. 7; fig. 2). Ce sont les agénésies d'au

moins une molaire supérieure, les extensions interradiculaires d'émail dentaire, les métaconules, les métacoulides, et les prémolaires inférieures à trois cuspidés.

Les agénésies d'au moins une molaire supérieure ne se rencontrent exclusivement que dans les chambres I et V, et affectent respectivement trois (103, 105, 109) et deux individus (502, 505). Les extensions interradiculaires d'émail dentaire se concentrent dans la chambre I, deux individus sont affectés (106 et 110). Les métaconules sont concentrés dans la chambre VII et affectent 3 sujets (703, 704, 705). Les métacoulidi-

La Hoguette, chambres A et R						
	A		R		p (ddl = 1)	
Caries dentaires	9/42	21 %	9/114	8 %	5,5	< 2,5 %
Dents perdues <i>ante-mortem</i>	5/31	16 %	7/104	7 %	<u>1,57</u>	NS
Hypoplasies linéaires de l'émail	3/37	8 %	6/111	5 %	<u>0,039</u>	NS

Tabl. 6 – Distribution des problèmes sanitaires entre les vestiges dentaires des chambres A et R de La Hoguette (nombre de dents ou alvéoles dentaires affectés, rapporté au nombre de dents ou alvéoles observables); “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire “NS” : non significatif; “ddl” : degré de liberté; souligné : calcul selon la formule de Yates pour les petits effectifs.

La Hoguette, chambres I-VII																				
	I		II		III		IV		V		VI		VII		χ^2	Ddl=6	χ^2 b	Ddl=2	χ^2 c	Ddl=1
AG M3 inf	3/25	12%	1/3	33%	0/5	0%	1/6	17%	0/10	0%	0/7	0%	0/3	0%	non applicable		non applicable		0,12	NS
	2/10		1/2		0/2		1/3		0/5		0/3		0/2							
AG M3 sup	3/17	18%	0/0	NA	0/6	0%	0/6	0%	2/10	20%	0/2	0%	0/6	0%	non applicable		non applicable		0,16	NS
	3/9		0/0		0/4		0/3		2/5		0/2		0/3							
Carab	8/30	27%	3/4	75%	5/18	28%	2/15	13%	0/12	0%	2/6	33%	6/20	30%	non applicable		0,067	NS	0,07	NS
	4/8		1/1		3/5		1/4		0/3		1/3		3/5							
CDA	5/21	24%	0/4	0%	4/9	44%	2/8	25%	1/7	14%	0/5	0%	4/12	33%	non applicable		non applicable		0,034	NS
	2/6		0/2		2/4		1/2		1/3		0/2		2/4							
Chev I2	0/10	0%	0/2	0%	0/2	0%	0/4	0%	2/5	40%	0/2	0%	0/7	0%	non applicable		non applicable		non applicable	
	0/6		0/2		0/1		0/3		1/3		0/2		0/5							
Chev M3	1/10	10%	0/0	NA	2/5	40%	0/6	0%	1/3	33%	0/0	NA	1/4	25%	non applicable		non applicable		0,015	NS
	1/4		0/0		1/2		0/3		0/2		0/0		1/2							
Conv	14/14	100%	3/3	100%	7/7	100%	5/6	83%	5/8	63%	1/1	100%	7/9	78%	non applicable		non applicable		1,18	NS
	5/5		1/1		2/2		2/2		2/3		1/1		4/4							
CrM	0/22	0%	0/4	0%	0/9	0%	0/8	0%	0/7	0%	0/5	0%	1/11	9%	non applicable		non applicable		0,13	NS
	0/6		0/2		0/4		0/2		0/3		0/2		1/4							
Dpelle	5/76	7%	0/10	0%	8/25	32%	0/26	0%	4/33	12%	2/15	13%	7/36	19%	non applicable		non applicable		2,99	NS
	2/7		0/2		3/4		0/3		1/4		1/4		3/5							
ExtE	4/66	6%	0/7	0%	0/34	0%	0/32	0%	0/32	0%	0/14	0%	2/26	8%	non applicable		non applicable		0,03	NS
	2/11		0/2		0/6		0/4		0/5		0/3		1/5							
Entold	6/46	13%	0/12	0%	0/14	0%	0/13	0%	0/18	0%	1/27	4%	1/24	4%	non applicable		non applicable		0,57	NS
	2/10		0/4		0/4		0/3		0/4		1/4		1/5							
Hyld M1	1/14	7%	0/4	0%	1/5	20%	0/4	0%	2/8	25%	1/12	8%	2/8	25%	non applicable		non applicable		0,28	NS
	1/9		0/3		0/3		1/2		1/4		0/4		1/4							
Hyld M2	4/13	31%	0/3	0%	2/3	67%	0/5	0%	1/7	14%	1/8	13%	2/5	40%	non applicable		non applicable		0,035	NS
	2/9		0/2		2/2		0/3		1/4		1/3		1/4							
Hyp	5/41	12%	1/7	14%	3/24	13%	7/17	41%	4/17	24%	0/8	0%	6/21	29%	non applicable		non applicable		1,55	NS
	2/10		1/2		3/6		3/4		3/5		0/3		3/5							
Met	0/43	0%	1/7	14%	0/25	0%	0/19	0%	0/17	0%	0/8	0%	0/22	0%	non applicable		non applicable		non applicable	
	0/10		1/2		0/6		0/3		0/5		0/3		0/5							
Metcl	5/34	15%	2/5	40%	3/20	15%	2/19	11%	2/14	14%	0/5	0%	11/21	52%	non applicable		11,28	<1%	8,93	<1%
	3/8		1/1		2/5		1/4		1/4		0/2		3/5							
Metcl d	0/44	0%	0/10	0%	0/12	0%	0/14	0%	0/18	0%	5/26	19%	2/23	9%	non applicable		non applicable		1,51	NS
	0/9		0/3		0/4		0/3		0/5		4/5		1/5							
Para	0/37	0%	2/5	40%	1/19	5%	0/17	0%	0/14	0%	2/8	25%	1/18	6%	non applicable		non applicable		0,14	NS
	0/10		2/2		1/5		0/4		0/4		1/3		1/5							
Pelle	11/53	21%	4/8	50%	5/19	26%	9/21	43%	7/23	30%	3/12	25%	15/33	45%	8,74	NS	6,07	<5%	5,88	<5%
	4/6		1/2		3/4		2/2		3/4		3/4		4/4							
Pm2cp	0/10	0%	0/3	0%	0/1	0%	0/4	0%	0/7	0%	0/3	0%	3/4	75%	non applicable		non applicable		5,6	<5%
	0/6		0/2		0/1		0/3		0/4		0/2		3/3							
Proto	10/43	23%	1/7	14%	5/12	42%	7/14	50%	8/15	53%	10/26	38%	8/21	38%	non applicable		non applicable		1,54	NS
	4/9		0/2		2/3		2/3		2/5		3/4		3/5							
Rtom	6/13	46%	0/0	NA	0/0	NA	0/0	NA	0/0	NA	0/1	0%	0/0	NA	non applicable		non applicable		non applicable	
	4/8		0/0		0/0		0/0		0/0		0/1		0/0							
Sillon	5/16	31%	0/4	0%	6/9	67%	1/7	14%	2/8	25%	2/2	100%	1/9	11%	non applicable		non applicable		0,4	0,4
	2/3		0/1		1/3		1/3		2/3		2/2		1/4							
Tub	7/36	19%	2/9	22%	2/20	10%	0/12	0%	4/17	24%	4/10	40%	2/22	9%	non applicable		non applicable		0,47	0,47
	3/6		0/2		2/4		0/2		1/4		2/3		2/5							

Tabl. 7 – Distribution des caractères discrets dentaires entre les différentes chambres de La Hoguette (en haut à gauche : nombre de dents affectées rapporté au nombre de dents observables, en haut à droite : fréquence du caractère en %, en bas, au centre : NMI représentés par les échantillons considérés). “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire; “NS” : non significatif $p > 5 \%$; “ddl” : degré de liberté; χ^2 souligné : calcul selon la formule de Yates pour les petits effectifs (ne s’applique qu’aux tableaux dont le ddl = 1); 2b : test ne concernant que les chambres I, III et VII; 2c : test ne concernant que les chambres I et VII (les mieux conservées).

La Hoguette, chambres I à VII														P dII=6		
	I		II		III		IV		V		VI		VII			
Caries dentaires	13/218	6 %	0/45	0 %	7/62	11 %	1/73	1 %	4/81	5 %	1/55	2 %	3/77	4 %	11,84	NS
Dents perdues <i>ante-mortem</i>	27/133	20 %	0/11	0 %	0/22	0 %	0/19	0 %	1/64	2 %	0/38	0 %	0/14	0 %	34,28	NA
Hypoplasies linéaires de l'émail	13/186	7 %	1/38	3 %	9/67	13 %	0/77	0 %	2/84	2 %	1/57	2 %	24/101	24 %	50,68	< 0,1 %

Tabl. 8 – Distribution des problèmes sanitaires entre les vestiges dentaires des chambres I à VII de La Hoguette (nombre de dents ou alvéoles dentaires affectés, rapporté au nombre de dents ou alvéoles observables). “p” : probabilité d’une distribution entièrement aléatoire; “ddl” : degré de liberté; “NS” : non significatif; “NA” : non applicable (en raison de la faiblesse des effectifs).

des se concentrent dans la chambre VI, quatre individus sont affectés (601, 605, 607 et un quatrième individu indéterminé). Et enfin, seuls deux individus présentent au moins une deuxième prémolaire inférieure à trois cuspidés, et ils sont regroupés dans la chambre VII (701 et 705). Le déterminisme des agénésies dentaires comporte une composante héréditaire significative, mais il semble difficile de saisir les mécanismes exacts gouvernant l’expression de ce caractère (Mahaney *et al.*, 1990). Le déterminisme des extensions interradiculaires de l’émail dentaire est dominé par les facteurs génétiques (Sauter et Moeshler, 1967). Le déterminisme des métaconules est probablement dominé par les facteurs génétiques (Nichol, 1989, p. 54; Harris et Bailit, 1980). Le déterminisme des métaconulides est nettement plus influencé par les facteurs génétiques (Nichol, 1989, p. 55). Le déterminisme des deuxièmes prémolaires inférieures avec 2 cuspidés linguales est nettement influencé par les facteurs génétiques (Berry, 1978). Quel(s) que soi(en)t le ou le(s) critère(s) exact(s) de recrutement des néolithiques, ils ont eu la volonté de séparer les inhumés en sept groupes à La Hoguette, et ce geste correspond à une prise en compte des relations de parenté biologique des défunts.

Du point de vue de l’état sanitaire (tabl. 8), les inhumés des chambres I à VII de La Hoguette se distinguent par la fréquence des pertes de dents *ante-mortem* (que l’on ne rencontre pratiquement que dans la chambre I), et des hypoplasies linéaires de l’émail ($p < 0,1 \%$). L’hypothèse d’une disparité socio-économique entre les différents groupes d’inhumés de La Hoguette est donc vraisemblable.

Comparaison des groupes d’inhumés dans les chambres de La Hoguette

Dans la chambre I (fig. 3), les individus 106 et 110 présentent une extension interradiculaire de l’émail dentaire sur leurs molaires, un caractère discret héréditaire très rare à La Hoguette, puisque seulement trois individus sur au moins trente-six observables sont affectés (tabl. 7), et dont le déterminisme est essentiellement gouverné par des facteurs génétiques (Sauter et Moeshler, 1967). Est-ce un regroupement familial? Les trois individus 106, 107 et 108, placés côte à côte, présentent une structure de Carabelli (facteurs génétiques prépondérants). La distribution de ce caractère entre les deux groupes formés par les individus couchés sur le côté droit, et ceux, couchés sur le côté gauche est statistiquement faiblement significative ($p < 10 \%$). S’agit-il de deux ensembles familiaux distincts?

Dans la chambre III, les deux individus regroupés dans le secteur ouest (304B et 305) présentent une combinaison de trois caractères en commun. Il s’agit de la forme en double pelle (déterminisme influencé à égalité par les facteurs génétiques et par les facteurs environnementaux), du métaconule (facteurs génétiques probablement prépondérants), et de la présence d’un hypoconulide sur les deuxièmes molaires inférieures (facteurs génétiques non négligeables et rôle important des facteurs environnementaux, Nichol, 1989). S’agit-il d’un regroupement familial?

Dans la chambre VII, les cinq inhumés présentent d’étroites similitudes morphologiques (fig. 4). Les trois enfants 703, 704, et 705, présentent la même combinaison de deux caractères : une structure de Carabelli (facteurs génétiques probablement prépondérants) et un métaconule (facteurs génétiques probablement prépondérants). Les deux enfants 703 et 704, déposés presque au contact l’un de l’autre, ont en commun une combinaison de trois caractères : une structure de Carabelli, un métaconule et une absence d’hypocône (facteurs génétiques probablement prépondérants, Nichol, 1989). Les deux individus 701 et 705, placés à l’écart des trois autres, présentent une deuxième prémolaire inférieure à trois cuspidés (facteurs génétiques prépondérants) : ce sont les deux seuls individus de La Hoguette qui présentent ce caractère. Enfin, les deux individus 701 et 705, ainsi que l’adulte féminin 702, sont affectés par au moins une hypoplasie linéaire de l’émail dentaire nettement marquée, une atteinte pathologique qui suggère que ces individus ont eu un statut nutritionnel similaire, au moins durant leur croissance.

CONCLUSION

Notre étude a montré qu’il existait une nette différenciation biologique entre les inhumés de La Hogue et ceux de La Hoguette. Les membres de ces deux groupes provenaient probablement de communautés qui ne se mariaient pas entre elles (Masset, 1993), et qui inhumaient pourtant tous, ou une partie de leurs morts, à proximité les uns des autres, dans des monuments à l’architecture tout à fait similaire. Mais peut-être que ces deux populations sont tout simplement successives. Dans ce cas, les derniers arrivés ont voulu ressembler aux premiers, ou se prévalaient de leurs valeurs culturelles.

Dans l’hypothèse où les chambres de La Hoguette ont bien été utilisées en même temps, et non pas successivement, la distribution des caractères discrets

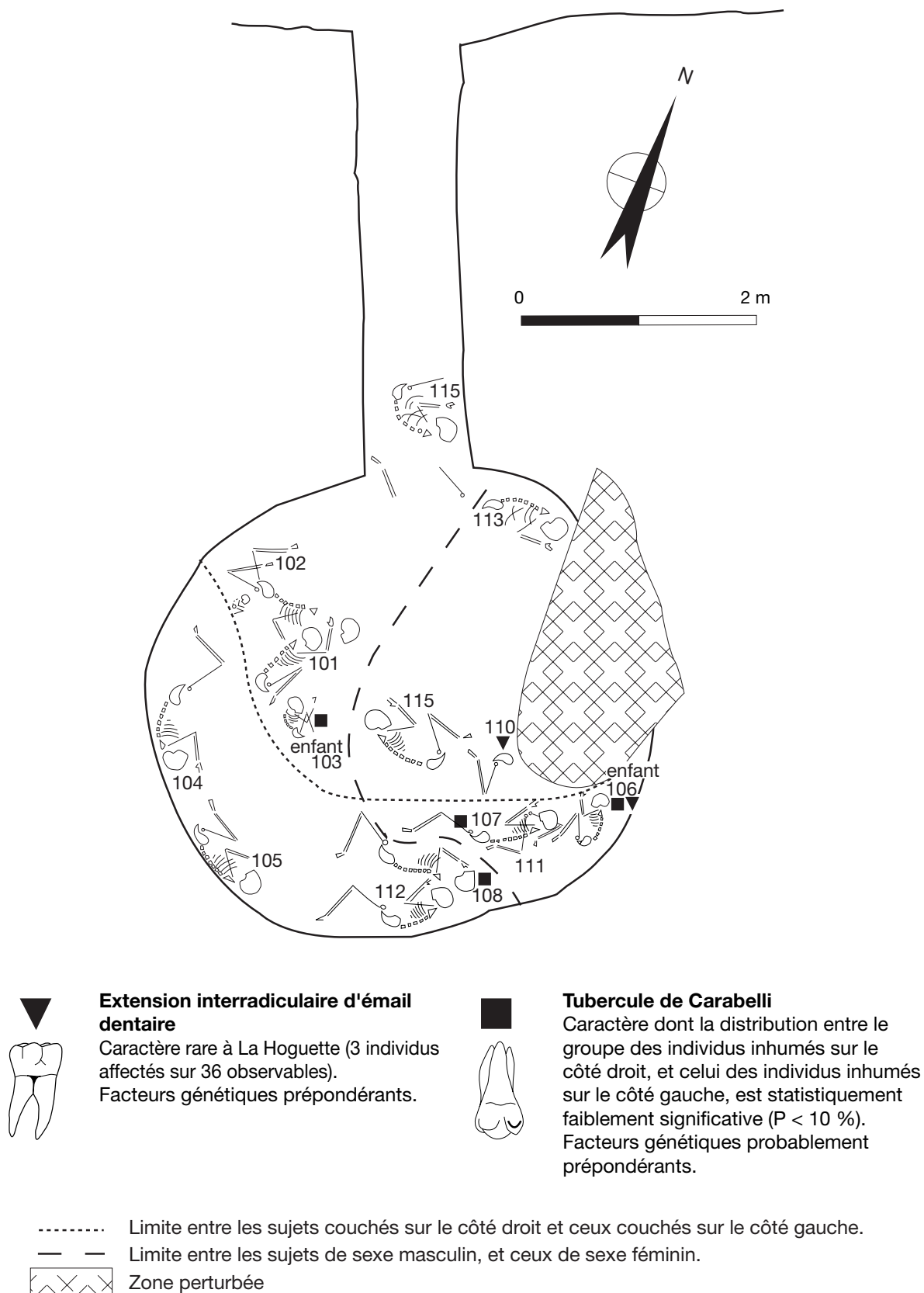
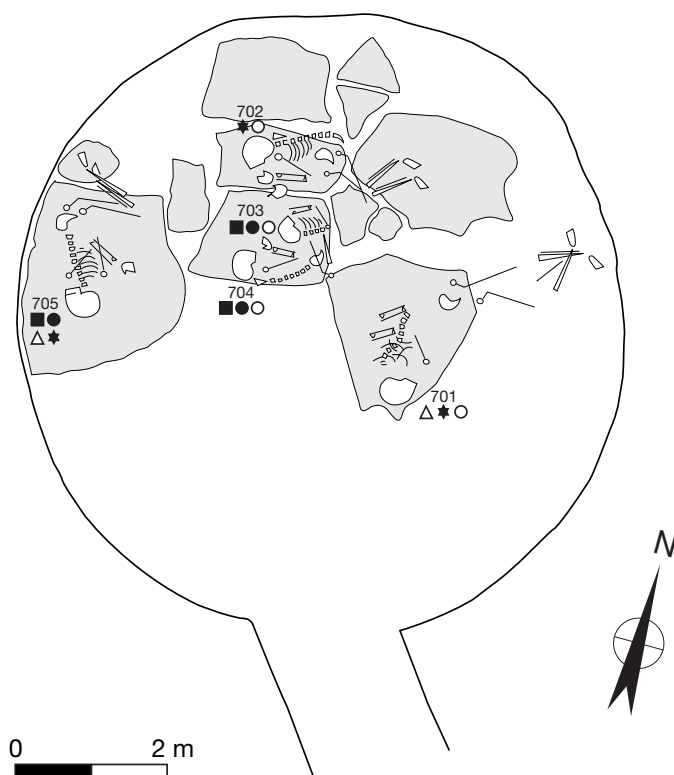


Fig. 3 – Regroupements d'individus associés à des caractères héréditaires dans la chambre I du Cairn de La Hoguette (d'après Caillaud, Lagnel, 1972 et Chambon, 2000, fig. 1).

montre que ces chambres étaient probablement les sépultures représentatives de groupes familiaux, ou sociaux. L'identité des défunts était conservée. Au sein du groupe, chacun était disposé à sa place, en fonction de certains critères (comme le sexe des individus). Chaque groupe se démarquait des autres, comme on peut le voir à travers les disparités architecturales, et l'organisation des dépôts funéraires propre à chaque chambre. Paradoxalement, les différents groupes devaient revendiquer une certaine "parenté", puisque les différents espaces funéraires sont réunis sous un même cairn. L'empreinte des monuments dans le paysage semble indiquer qu'ils jouaient un grand rôle symbolique. Quelques puissantes familles affirmaient-elles ainsi leur identité, ou encore revendiquaient-elles leur appartenance à un territoire? Leurs membres étaient-ils tous inhumés dans ces tombes, ou bien n'y mettait-on que quelques-uns pour les représenter dans "l'au-delà"?

Si nous voulons mieux comprendre les structures de ces sociétés du Néolithique moyen à travers leurs pratiques funéraires, il nous faudra préciser la nature

exacte des relations de parenté biologique entre les individus inhumés. Nous avons présenté, en dernier lieu, quelques arguments permettant de penser qu'il existait des regroupements de défunts peut-être plus étroitement apparentés, à l'intérieur des chambres de La Hoguette. Des tests sur l'ADN ancien contenu dans les ossements de ces individus pourraient éventuellement nous permettre de le confirmer, et de déterminer précisément leurs liens de parenté (Hänni, 1994). Les squelettes des cinq individus de la chambre VII de La Hoguette, relativement peu perturbés et qui entretiennent d'étroites similitudes morphologiques, sont sans doute pertinents pour de telles analyses. La nécropole de la Bruyère-du-Hamel, à Condé-sur-Ifs (Calvados) a fait l'objet d'une étude des relations de parenté entre les inhumés (Dron *et al.*, 1996). L'ensemble est composé de sept cairns en pierres sèches, tout à fait semblables du point de vue architectural. Chaque cairn ne comporte qu'une seule chambre, ronde et couverte en encorbellement, sauf le cairn A, occupant une position centrale dans la nécropole, qui en comporte deux. Les similitudes avec La Ho-








- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ■ |  | Structure de Carabelli
Facteurs génétiques prépondérants. | △ |  | Prémolaires inférieures à 3 cuspidés
Facteurs génétiques probablement prépondérants. |
| ○ |  | Absence de l'hypocone
Facteurs génétiques probablement prépondérants. | ★ |  | Hypoplasie linéaire de l'émail dentaire.
Facteurs environnementaux (pathologiques) prépondérants. |
| ● |  | Métaconule
Facteurs génétiques probablement prépondérants. | | | |

Fig. 4 – Cairn de La Hoguette, chambre VII. Les cinq individus inhumés entretiennent d'étroites similitudes morphologiques (d'après Caillaud, Lagnel, 1972).

guette sont nombreuses, tant au niveau architectural, que par le nombre des inhumés, leur position, le type des dépôts et la gestion de l'espace sépulcral. La construction des cairns et l'utilisation funéraire du site peuvent être rattachés au Néolithique moyen II (Dron et San Juan, 1992). L'analyse de la variabilité de la région de contrôle de l'ADN mitochondrial a permis de déterminer que dix des douze individus inhumés dans la tombe C ont des types mitochondriaux différents, excluant ainsi l'hypothèse d'une relation de parenté selon la lignée maternelle entre eux (Delefosse et Hänni, 1997; Delefosse *et al.*, 2000; Delefosse, 2000). Il reste néanmoins possible de trouver des résultats positifs selon l'hypothèse unilinéaire maternelle dans les autres chambres. Quant à l'hypothèse unilinéaire selon la lignée paternelle (ADN nucléaire fossile), elle n'a pas pu être vérifiée, à cause de l'impossibilité d'amplifier les loci des marqueurs nucléaires sur ces individus (Delefosse, 2000, p. 89). Un mode de recrutement des inhumés, faisant intervenir les liens de parenté biologique est donc encore envisageable pour la nécropole de Condé-sur-Ifs.

Les résultats que nous avons obtenus grâce aux caractères discrets dentaires sont encourageants. Le mode de recrutement "familial" des inhumés est-il généralisé dans les tombes à couloir du Néolithique moyen II? Va-t-il perdurer dans les sépultures collectives jusqu'à

la fin du Néolithique? Quels que soient les outils utilisés, il nous faut absolument pouvoir faire intervenir des dépôts en nombre suffisant, clairement structurés et pour lesquels le contexte archéologique est fiable. Les sépultures collectives du Néolithique récent et final réunissant ces conditions sont extrêmement rares, et c'est sans doute ce qui explique que les analyses fondées sur les caractères discrets ont toujours eu beaucoup de difficultés à obtenir des résultats sur ce genre de site.

Nous espérons, par ce travail, avoir réussi à attirer l'attention du lecteur sur l'importance des vestiges dentaires pour l'étude des tombes "plurielles" et collectives du Néolithique, et avoir ravivé l'intérêt de l'étude des caractères discrets selon l'hypothèse des liens familiaux.

NOTES

(1) Je tiens à remercier Stephan Naji (University of New Mexico) pour la traduction.

(2) Cet article présente les résultats d'un mémoire de DEA de Préhistoire-Ethnologie-Anthropologie (Université de Paris I, 2000). Les restes humains de La Hogue et de La Hoguette sont conservés au Laboratoire d'Anthropologie de la Faculté de Médecine de Caen, dirigé par Montserrat Sansilbano-Collilieux à qui j'adresse mes plus vifs remerciements pour son accueil et ses conseils. Mes remerciements vont également à Marion Lichardou (Université de Paris I), Pascal Sellier (UMR 5809 du CNRS, Laboratoire d'anthropologie des populations du passé) et Philippe Chambon (UMR 7041 du CNRS, Ethnologie préhistorique).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALVESALO L., PORTIN P. (1969) – The inheritance pattern of missing, peg-shaped, and strongly mesio-distally reduced upper lateral incisors, *Acta Odontologica Scandinavica*, 27, p. 563-575.
- BARON R. (1968) – Étude odontologique de l'Hypogée de l'Homme-Mort à Tinqueux (Marne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 65, 2, p. 495-498.
- BERRY A.C. (1978) – Anthropological and family studies on minor variants of the dental crown, in P.M. Butler and K.A. Joysey (eds.), *Development, Function and Evolution of Teeth*, London, Academic Press, p. 81-98.
- CAILLAUD R., LAGNEL E. (1972) – Le cairn et le crématoire néolithiques de La Hoguette à Fontenay-le-Marmion, *Gallia Préhistoire*, 15, 1, p. 137-197.
- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, Thèse de doctorat en Ethnologie, Anthropologie, Préhistoire, Université de Paris I, vol. 1, texte, vol. 2, figures, non publiée.
- CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97, 2, p. 265-274.
- COUTIL L. (1918) – Le tumulus de La Hogue à Fontenay-le-Marmion, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 15, 1 bis, p. 65-115.
- CRUBEZY E. (1988) – *Interactions entre facteurs bio-culturels, pathologie et caractères discrets. Exemple d'une population médiévale, Canac, Aveyron*, Thèse de Médecine, Université de Montpellier, non publiée.
- CRUBEZY E., SELLIER P. (1990a) – Liens de parenté et populations inhumées, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, p. 35-38.
- CRUBEZY E., SELLIER P. (1990b) – Caractères discrets et organisation des ensembles sépulcraux, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 2, 3-4, p. 171-178.
- DASTUGUE J., TORRE S., BUCHET L. (1973) – Néolithiques de Basse-Normandie. Le deuxième tumulus de Fontenay-le-Marmion, étude anthropologique, *L'Anthropologie*, 77, 5-6, p. 579-620.
- DELEFOSSE T. (2000) – *Archéologie moléculaire. Étude des relations de parenté entre individus présents au sein d'une sépulture collective de l'époque néolithique*, Thèse de doctorat en Sciences de la Vie et de la Santé, Université de Lille I, non publiée.
- DELEFOSSE T., HÄNNI C. (1997) – Archéologie moléculaire : relations de parenté au sein d'un gisement néolithique, *Comptes rendus de la Société de Biologie*, 191, 4, p. 521-528.
- DELEFOSSE T., LE GOFF I., DRON J.-L., HÄNNI C. (2000) – Archéologie moléculaire : étude des relations de parenté entre individus présents au sein d'une sépulture collective néolithique, in Andrieux P., Hadjouis D., Dambricourt-Malasse A. (dir.), *L'identité humaine en question, Nouvelles problématiques et nouvelles technologies en Paléontologie humaine et en Paléanthropologie biologique*, Paris, Artcom, p. 237-246.
- DESCHAMPS N., GUY H., MASSET C., VALENTIN F. (1996) – Hiérarchie sociale et architecture funéraire au III^e millénaire d'après des séries anthropologiques du Bassin parisien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93, 3, p. 403-407.
- DRON J.-L., LE GOFF I., HÄNNI C. (1996) – Approches architecturale, anthropologique et génétique d'un ensemble de tombes à couloir : La-Bruyère-du-Hamel à Condé-sur-Ifs (Calvados), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93, 3, p. 388-395.
- DRON J.-L., SAN JUAN G. (1992) – Ernes-Condé-sur-Ifs (Calvados) : habitat puis nécropole au Néolithique Moyen. Présentation Liminaire, *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, p. 31-42.
- FEUSTEL R., ULLRICH H. (1965) – Totenhütten der neolithischen Walternienburger Gruppe, *Alt Thüringen*, 7, p. 105-202.
- GOODMAN A.H., ROSE J.C. (1991) – Dental Enamel Hypoplasias as Indicators of Nutritional Status, in M.A. Kelley & C.S. Larsen (eds.), *Advances in Dental Anthropology*, New York, Wiley-Liss, p. 279-293.

- GOOSE D.H., LEE G.T.R. (1971) – The Mode of Inheritance of Carabelli's Trait, *Human Biology*, 43, p. 64-69.
- HÄNNI C. (1994) – Utilisation de l'ADN ancien en Anthropologie, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 6, 1-2, p. 5-28.
- HARRIS E. (1977) – *Anthropologic and Genetic Aspects of the Dental Morphology of Solomon Islanders, Melanesia*, PhD dissertation, Arizona State University, unpublished.
- HARRIS E., BAILIT H. (1980) – The Metaconule: A Morphologic and Familial Analysis of a Molar Cusp in Humans, *American Journal of Physical Anthropology*, 53, p. 349-358.
- JOUSSAUME R. (dir.) (1990) – *Mégalithisme et Société, Actes de la table-ronde CNRS des Sables d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, La Roche-sur-Yon, Groupe Vendéen d'études Préhistoriques, p. 211-213. (Interventions de Giot P.-R., Gomez J., Gruet M., Joussaume R., Leclerc J. Masset C.).
- KELLEY M.A., LEVESQUE D.R., WEIDL E. (1991) – Contrasting Patterns of Dental Disease in five Early Northern Chilean Groups, in Kelley M.A., Larsen C.S. (eds.), *Advances in Dental Anthropology*, New York Wiley-Liss, p. 203-213.
- KOLAKOWSKI D., HARRIS E.F., BAILIT H.L. (1980) – Complex Segregation Analysis of Carabelli's Trait in a Melanesian Population, *American Journal of Physical Anthropology*, 53, p. 301-308.
- LANGSJOEN O. (1998) – Diseases of the dentition, in Aufderheide A.C., Rodríguez-Martín C. (eds.), *The Cambridge Encyclopedia of Human Paleopathology*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 393-412.
- LEPAUMIER H. (1995) – *Fontenay-le-Marmion (Calvados). Tumulus de la Hogue*, Rapport d'opération de sondage et d'étude, Caen, S.R.A. de Basse-Normandie, 2 vol., non publié.
- MACZEL M., KOCSIS G.S., MARCSIK A., MOLNAR E. (1997) – Dental diseases in the hungarian conquest period, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 9, 3-4, p. 457-470.
- MAHANEY M., FUJIWARA T.M., MORGAN K. (1990) – Dental Agenesis in the Dariusleut Hutterite Brethren: Comparisons to Selected Caucasoid Population Surveys, *American Journal of Physical Anthropology*, 82, p. 165-177.
- MASSET C. (1986) – Le "recrutement" d'un ensemble funéraire, in Duday H., Masset C. (dir.), *Anthropologie physique et archéologie : méthodes d'étude des sépultures*, Paris, CNRS, p. 111-134.
- MASSET C., (1993) – *Les Dolmens. Sociétés néolithiques, pratiques funéraires*, Paris, éditions Errance.
- MASSET C. (1999) – Mégalithisme, sociétés, aspects démographiques, in Guilaine J. (dir.), *Mégalithismes. De l'Atlantique à l'Éthiopie*, Paris, éditions Errance, p. 9-20.
- NICHOL C.R. (1989) – Complex Segregation Analysis of Dental Morphological Variants, *American Journal of Physical Anthropology*, 78, p. 37-59.
- NICHOL C.R. (1990) – *Dental Genetics and Biological Relationships of the Pima Indians of Arizona*, PhD dissertation, Arizona State University, unpublished.
- PIERA S. (2000) – *Étude des caractères discrets et de l'état sanitaire bucco-dentaire dans les cairns de Fontenay-le-Marmion (Calvados). Un "recrutement familial" des inhumés dans les tombes à couloir du Néolithique moyen?* Mémoire de DEA en Ethnologie, Anthropologie, Préhistoire, Université de Paris I, non publié.
- SAUTER M.R., MOESHLER P. (1967) – L'interprétation génétique et anthropologique de l'extension interradiculaire de l'émail dentaire, in : *VII Mezhdunarodnyj Kongress Anthropologicheskikh i Ethnograficheskikh Nauk/VIII Congrès International des Sciences Anthropologiques et Ethnologiques (Moscou, août 1964)*, 2, Moscou, Izdatel'stvo Nauka, p. 48-51.
- SCHULTZ M., CARLI-THIELE P., SCHMIDT-SCHULTZ T.H., KIERDORF U., KIERDORF H., TEEGEN W.R., KREUTZ K. (1998) – Enamel Hypoplasias in Archaeological Skeletal Remains, in Alt K.W., Rösing F.W., Teschler-Nicola M. (eds.), *Dental Anthropology. Fundamentals, Limits and Prospects*, Vienna, Springer-Verlag/Wien, p. 293-311.
- SCOTT G.R., TURNER C.G.II (1997) – *The Anthropology of Modern Human Teeth. Dental Morphology and its Variations in Recent Human Populations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TORRE S., DASTUGUE J. (1976) – Néolithiques de Basse-Normandie : le deuxième tumulus de Fontenay-le-Marmion (pathologie), *L'Anthropologie*, 80, p. 624-653.
- TURNER C.G.II, NICHOL C.R., SCOTT G.R. (1991) – Scoring Procedures for Key Morphological Traits of the Permanent Dentition : The Arizona State University Dental Anthropology System, in Kelley M.A., Larsen C.S. (eds.), *Advances in Dental Anthropology*, New York Wiley-Liss, p. 13-31.

Stéphane PIERA

Laboratoire d'Ethnologie préhistorique
UMR 7041 du CNRS :
Archéologies et Sciences de l'Antiquité
MAE, 21, allée de l'Université
92023 Nanterre cedex
stephane.piera@mae.u-paris10.fr

La gestion de l'espace sépulcral Néolithique moyen de la grotte de Montou (Pyrénées-orientales) : un essai d'interprétation

Frédérique VALENTIN,
Richard DONAT,
Françoise CLAUSTRE

Résumé

L'espace sépulcral Néolithique moyen Montbolo de la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes, Pyrénées-Orientales), confiné dans un étroit diverticule aux dimensions restreintes (0,60 m de large et fouillé sur une longueur de 2,50 m), a livré les restes d'au moins 10 sujets, adultes des deux sexes et enfants, plus ou moins complets. Les ossements, formant un ensemble complexe, sont dans des états de dislocations variés, allant de la portion de corps en connexion anatomique à l'os isolé. La dislocation des corps, qui ont séjourné pendant un temps à l'air libre, a suivi un ordre "paradoxal" (Maureille, Sellier, 1996), ce qui résulterait, au moins en partie, de facteurs taphonomiques propres au milieu karstique. Les observations ostéo-archéologiques permettent de conclure à l'apport successif de plusieurs sujets et à la manipulation de restes humains in situ, inscrivant cet ensemble dans le phénomène "sépultures collectives" au sens large. Son mode de fonctionnement paraît pourtant relever d'un esprit différent de celui des sépultures collectives plus récentes. Il semble l'expression d'une exploitation de l'espace pendant une durée relativement brève ; ce qui le rapproche des sépultures en fosse du Chasséen.

Abstract

The Montbolo middle neolithic burials in the Montou cave (Corbère-les-Cabanes, Pyrénées-Orientales) are confined to a small passageway (60 cm wide and excavated over a length of 2.5 m). This narrow passage contained the skeletal remains of at least 10 individuals, adults of both sexes and children. Forming a complex assemblage, the human remains display various stages of dislocation, from sections of anatomically-connected skeletons to isolated bones. The dislocation of the bodies which have decayed in open air has not followed the natural order, which may be due, at least partially, to taphonomic factors specific to the karstic environment. The osteo-archaeological observations allow the conclusion to be reached of the successive depositing of several individuals and anthropic in situ displacement of human remains, thus placing this within the "collective burial" phenomenon, in the broad sense of the term. However, the modalities of use seem not to follow the scheduled rules of more recent collective burials. The available space seems to have been exploited over a relatively short time, which is comparable with Chassean pit burials.

INTRODUCTION

La grotte de Montou, à Corbère-les-Cabanes, dans les Pyrénées-Orientales, est située en bordure de la plaine roussillonnaise, à une trentaine de kilomètres de la Méditerranée. Le vaste réseau karstique comprend de nombreuses salles, galeries et diverticules totalisant environ 1 000 m. Les principales fouilles se sont déroulées entre 1981 et 1997 dans la salle inférieure 2, en contrebas du couloir d'entrée, sur une surface de 40 m². Les secteurs stratifiés ont permis d'établir une séquence culturelle couvrant le Paléolithique moyen, le Néolithique moyen, le Chalcolithique, les Âges du Bronze ancien, moyen et final et le Moyen Âge. La cavité a connu des occupations à la fois domestiques et sépulcrales. Ces dernières, au nombre de trois, nettement distinctes, relèvent respectivement du Néolithique moyen, du Chalcolithique et du Bronze ancien (Claustre, 1998). Les dépôts humains dont il est question ici sont attribués au Néolithique moyen Montbolo chassénois par le mobilier associé et une datation C¹⁴.

En Languedoc-Roussillon-Catalogne, les sépultures du Néolithique moyen, dont la durée avoisine le millénaire, sont très diversifiées tant dans leur localisation par rapport à l'habitat (à l'intérieur, en marge, à l'extérieur), leur architecture (fosse de plein air, fossé, puits, mégalithe, galerie de mine, grotte) que dans le traitement du cadavre (inhumation avec ou sans colmatage, crémation; sépulture primaire, sépulture secondaire) et le nombre des défunts (un à quelques dizaines). En raison de l'imprécision des attributions culturelles, du manque de datations radiocarbone, de documents incomplets, du corpus des tombes encore faible et de bien d'autres difficultés, il semble vain de vouloir dresser une typochronologie détaillée et exacte des modes sépulcraux entre 4500 et 3500 av. J.-C. En revanche, on peut souligner que cette diversité, complexité et coexistence de rituels funéraires (Claustre *et al.*, 1993, 1998; Molist *et al.*, 1996; Vaquer, 1998; Martín, Villalba, 2000) prévalent dès la fin de l'Épicaldial et s'affirment, au nord et au sud des Pyrénées, durant la seconde moitié du V^e et le début du IV^e millénaire, occupés principalement par le Montbolo et le Chasséen ancien, cultures dont relève l'amas osseux de Montou étudié dans cet article. Nous énumérerons succinctement les principaux types sépulcraux de cette période.

Les sépultures de plein air à inhumation en fosse ou en silo réutilisé sont le plus souvent individuelles (Tombe de la Bassa, Fonteta, Baix Emporda; Les Plots, Berriac, Aude), isolées ou groupées (Perreiras, Pouzols, Aude; Encombres, Quarante, Hérault). Dans certains cas, elles sont doubles ou multiples, simultanées (Le Crès, Béziers, Hérault), ce qui est connu dans d'autres régions périphériques, comme dans la vallée du Rhône et en Auvergne.

Les sépultures en ciste ou coffre sont isolées (Arca de Calahons, Catllar, Pyrénées-Orientales), jumelées (Najac, Siran, Hérault) ou groupées en petits cimetières comme dans le Limouxin (Dela Laïga, Cournanel, Aude; Bordasse, Conilhac-de-la-Montagne, Aude; La

Serre, Mouthoumet, Aude), sans atteindre l'amplitude des nécropoles de la civilisation des Tombes en fosse qui se développeront plus tard dans le Vallès et le Solsonès. On notera l'existence, en Catalogne Nord et Sud, de nécropoles Montbolo de cistes mégalithiques à sépultures individuelles avec tumulus plus ou moins complexes (Camp del Ginèbre, Caramany, Pyrénées-orientales; Font de la Vena, Tavertet, Osona). C'est dans l'une d'elles (Caramany), que les coffres contenant des inhumations côtoient plusieurs sépultures secondaires à incinération (dépôts de restes incinérés recouverts de cailloux et entourés de galets verticaux) et une sépulture primaire avec crémation *in situ* (bustum).

Par rapport au monde souterrain, si l'on observe des exemples de réutilisation de mines à des fins sépulcrales (Can Tintorer, Gavà, Baix Llobregat), ce sont les grottes qui servent souvent d'abris aux défunts. Les sépultures, comme au Néolithique ancien, peuvent y être individuelles et isolées. Mais on voit apparaître, à la suite des tombes individuelles juxtaposées de l'Épicaldial, qui sont fréquemment de simples dépôts dans des sols d'habitat, un autre type de tombe, plus significatif d'une évolution vers la collectivisation de la mort. Ce sont des sépultures à plusieurs sujets, de plus en plus nombreux avec le temps (dépassant la dizaine), résultant d'inhumations primaires successives, situées dans un espace strictement funéraire, au sein duquel le rassemblement volontaire des morts est évident. On peut citer pour exemple les trois cellules sépulcrales de la Cova de l'Avellaner, Les Planes, Garrotxa (Bosch, Tarrus, 1990), dont l'attribution culturelle au Postcardial/Néolithique ancien évolué (phase formative du Montbolo, encore lié à l'Épicaldial final) est assurée par le matériel céramique. Spécifiquement Montbolo et interprétées comme des sépultures collectives sont la tombe de la Salle VII de la Caune de Bélesta, Pyrénées-Orientales (Claustre *et al.*, 1993) et celle de la galerie 11 des Coves de les Griotes, Vilanova de Sau, Osona (Castany, Guerrero-Sala, 1992).

À Montou, les fossoyeurs du Néolithique moyen ont relégué plusieurs défunts, adultes et enfants, dans un espace marginal, circonscrit et de dimension réduite. Présentant des états de dislocation variés allant de la portion de corps à l'os isolé, ils forment un ensemble complexe dont nous allons tenter de préciser la dynamique de constitution et de définir le type fonctionnel en nous fondant sur une analyse des données ostéo-archéologiques.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SECTEUR SÉPULCRAL NÉOLITHIQUE MOYEN

L'espace sépulcral Néolithique Moyen est complémentaire d'un habitat de la même période, qui occupe la totalité de la surface fouillée de la salle 2 inférieure (fig. 1 et 2). Il consiste en un étroit boyau, orienté nord-est/sud-ouest. D'environ 0,60 m de largeur, il est cerné de parois abruptes, en particulier dans sa partie

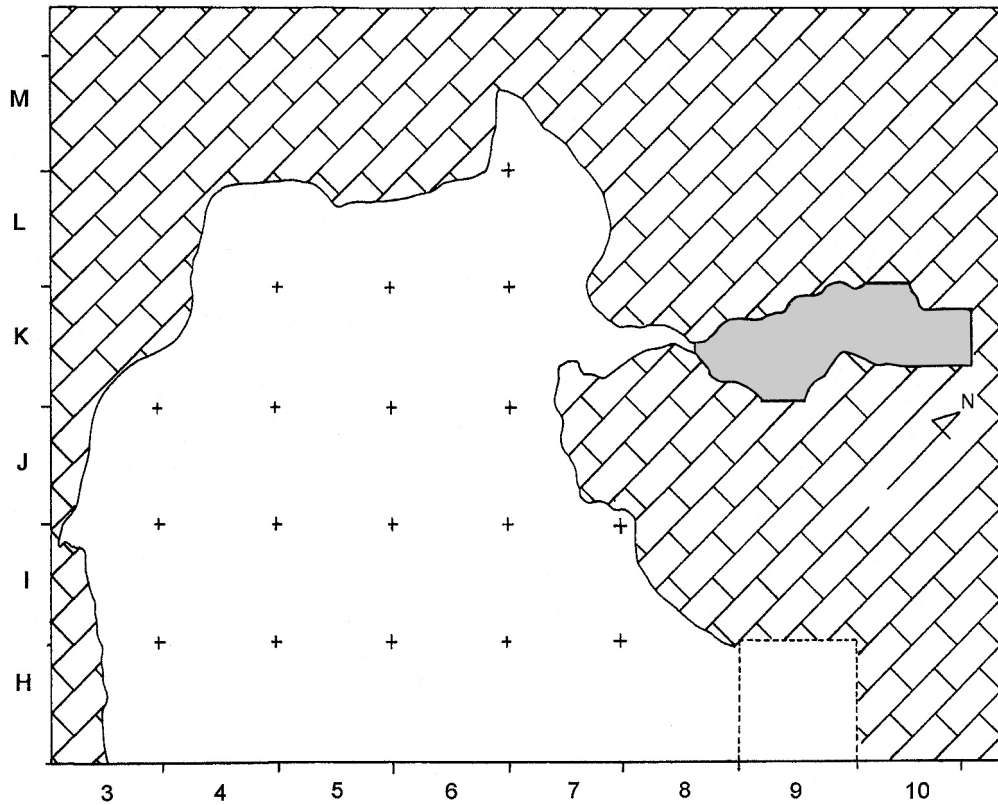


Fig. 1 – Plan de la salle 2 inférieure de la grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes, Pyrénées-Orientales) avec (en gris) la localisation du secteur sépulcral Néolithique moyen.

nord-est. La fouille s'est effectuée sur près de 2,50 m de longueur (en K8-9-10-11) mais n'a pu être poursuivie vers le nord-est en raison de l'étroitesse du diverticule. On a cependant observé que des ossements humains y sont présents, spécialement dans le carré K11. La configuration topographique de cet espace est

très tourmentée avec notamment la présence de surplombs rocheux latéraux en L9, L10, J8, J9 et à l'intersection de K9 et K10, produisant des soutirages, dans lesquels des os ont pu être entraînés. On observe un effet de pendage en K10, qui est dû au décrochement de la paroi rocheuse à la limite des carrés K9 et K10



Fig. 2 – Grotte de Montou, secteur sépulcral du Néolithique moyen. Partie basse de l'amas osseux en K9 (Photographie K. Lustan).

(voûte surbaissée). Le secteur a été en outre ponctuellement perturbé par des fouilles clandestines, causant des remaniements et une perte de matériel et, pourquoi pas, des introductions en provenance des niveaux sus-jacents.

L'étude stratigraphique du secteur sépulcral, en partant du bas, a mis en évidence les faits suivants :

- l'argile rouge, présente sur le substratum rocheux, a été atteinte par un sondage en K10 ;
- au-dessus, s'étend une couche de nature domestique ne contenant pas d'os humains (ou très rares), mais riche en vestiges fauniques, en céramique Néolithique moyen (dont plusieurs bols entiers ou entièrement reconstituables) et incluant des meules ;
- le niveau sus-jacent, sépulcral, qui présente des connexions anatomiques évidentes, contient en dehors des os humains de la céramique Néolithique moyen fragmentaire, un peu de faune et quelques artefacts (hache polie, poinçon) ; il est épais de 25 cm environ au milieu et d'une quinzaine de cm au sud-ouest et au nord-est ;
- juste au-dessus, on observe une "couche" (sorte de niveau de transition avant un lit de pierres), contenant des os humains, de la faune et des fragments de céramique toujours attribuables au Néolithique moyen ;
- l'ensemble est surmonté par un niveau comprenant quelques meules, de très nombreuses pierres, parfois verticales et jointives, dont certaines de fort calibre ont été apportées de l'extérieur et d'autres zones de la grotte ; dans les interstices, ont été trouvés des os humains, des restes de faune et de la céramique essentiellement Néolithique moyen ;
- enfin, un niveau de transition entre le Néolithique moyen et le Bronze ancien indique un télescopage de deux horizons culturels.

Le sédiment de colmatage, qui emballe les os humains, les fragments de céramique et les vestiges de faune, toujours associés, est très anthropisé et comporte charbons de bois et graines carbonisées. L'impression première est celle de l'utilisation de terres provenant de l'habitat proche pour le comblement des dépôts sépulcraux. Les collages des tessons de céramique qui existent entre les différents niveaux décrits ci-dessus et même, dans deux cas, avec l'habitat extérieur à l'espace sépulcral, ne contrediraient pas cette hypothèse.

L'attribution des sépultures au Néolithique moyen semble incontestable, à la fois par la céramique associée et par la datation radiocarbone. La céramique, présente dans toute l'épaisseur des niveaux à ossements humains, est culturellement homogène : céramique Montbolo chasséoïde, identique à celle rencontrée dans les autres secteurs d'habitat Néolithique moyen de la salle 2 inférieure : anses Montbolo, marmites à anses en ruban, assiettes à marli, moyens de préhension biforés et multiforés, écuelles subcarénées, bols hémisphériques. Le résultat de la datation C¹⁴ sur os humains : Ly 8175 : 5095 ± 60 BP (3996-3748 av. J.-C.) est concordant.

DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE OSSEUX

Les restes humains mis au jour dans la zone fouillée sont attribuables à 10 sujets au minimum (tab. 1). La présence de 5 adultes au minimum est mise en évidence aussi bien par les os longs que par les clavicules. Les éléments crâniens ainsi que des vertèbres aisément reconnaissables comme l'atlas et la douzième thoracique indiquent celle d'au moins quatre sujets. Les petits os, qui sont nettement déficitaires, montrent également la présence de 5 sujets au moins. L'observation des caractères sexuels du crâne, en suivant les indications de Ferembach *et al.* (1979) ainsi que celle du degré de synostose des sutures crâniennes (Masset, 1982), a permis d'identifier une femme âgée et trois hommes : deux sont âgés et l'autre est jeune. Le seul coxal suffisamment bien conservé est de sexe féminin si l'on utilise les critères définis par Bruzek (1991). L'examen des autres ossements n'apporte pas d'indications supplémentaires. D'un autre côté, les ossements

Parties anatomiques	Type d'os	Côté gauche	Côté droit	
Squelette céphalique	Calvarium		4	
	Mandibule		4	
	Hyoïde		1	
Squelette axial	Atlas		4	
	Axis		3	
	Thoracique 1		3	
	Thoracique 12		4	
	Lombaire 5		2	
	Scapula	4		3
	Clavicule	5		5
	Côte 1 ^{er}	2		2
	Sternum		2	
	Coxal	4		4
Sacrum	3			
	Humérus	5	5	
	Ulna	5	4	
	Radius	5	5	
Main carpe	Scaphoïde	3	2	
	Lunatum	3	1	
	Triquetrum	1	0	
	Pisiforme	0	1	
	Trapèze	3	1	
	Trapézoïde	3	0	
	Capitatum	3	0	
Hamatum	4	3		
Main métacarpe	I	2	2	
	II	3	5	
	III	3	3	
	IV	2	3	
	V	3	4	
Membre inférieur	Fémur	4	4	
	Tibia	3	4	
	Fibula	3	3	
	Patella	1	3	
Pied tarse	Talus	1	3	
	Calcaneus	2	1	
	Naviculaire	1	1	
	Cuboïde	1	1	
	Cunéiforme I	1	2	
	Cunéiforme II	0	1	
Cunéiforme III	2	1		
Pied métatarse	I	3	2	
	II	2	2	
	III	3	2	
	IV	1	1	
	V	2	1	

Tabl. 1 – Nombre minimum d'os adultes par partie anatomique dans le secteur sépulcral Néolithique moyen de Montou.

immatures sont attribuables à 5 enfants d'âges au décès différents dont le squelette est diversement représenté. En effet, quelques restes d'un enfant mort en période périnatale, un ilium immature d'âge compris entre 2 et 6 ans, et les squelettes assez complets de trois enfants d'environ 1, 4 et 7 ans (âge dentaire; Schour, Massler, 1940), ont été observés. Aucun signe ne permet d'établir la cause des morts. Les ossements sont dans l'ensemble assez bien conservés, toutefois certaines pièces sont fragmentaires, les surfaces de cassures étant patinées, et d'autres portent des concrétions. Par ailleurs, certains os longs présentent des fractures en porte-à-faux anciennes. L'examen macroscopique n'a pas révélé de trace de découpe; de même qu'aucune trace typique de carnivores ou de rongeurs n'a été décelée.

Les ossements forment un ensemble extrêmement compliqué dans lequel, de prime abord, on ne distingue pas clairement de squelette en connexion (fig. 3), sauf celui d'un enfant. Les individus sont représentés par des portions de squelette en connexion, des parties de squelette disloquées montrant une cohérence anatomique, et par des os isolés. Souhaitant mettre en lumière des arguments pour comprendre la dynamique de mise en place de l'ensemble d'ossements, la présentation des données ostéo-archéologiques s'attache principalement à décrire les relations existant entre les os d'un même individu ainsi que celles existant entre les individus (Duday *et al.*, 1990; Duday, 1995). Les observations sont exposées suivant une logique horizontale, en progressant de l'entrée du diverticule (K9) vers le nord-est jusqu'à la limite de la zone fouillée (K11). Trois ensembles ont été distingués : le secteur sud-ouest (K8-K9), le centre (K9-K10) et le secteur nord-est (K10-K11) en rapport

avec la forme du diverticule : le centre étant plus large et le secteur nord-est se caractérisant par un rétrécissement (fig. 3).

Le secteur sud-ouest

Le secteur sud-ouest du diverticule, qui s'étend sur environ 50 cm de long et 60 cm de large, est occupé par un sujet incomplet, partiellement en connexion (F, fig. 4), et des os appartenant à au moins deux autres individus (trois deuxième métacarpiens droits y ont été découverts). L'individu, un homme âgé d'après les caractéristiques crâniennes, repose sur le côté gauche en position hyper contractée, les membres inférieurs hyper fléchis sur le tronc ($z = 646$). Le squelette présente de nombreux déficits osseux et des fractures postérieures à la décomposition. La portion de mandibule et l'axis apparaissent à quelques centimètres du calvarium qui est fragmenté. La colonne vertébrale présente une certaine cohérence anatomique de T8 à L1 ($z = 646$) et les vertèbres lombaires ne sont pas dans la continuité (C, fig. 4). Quelques fragments costaux sont à proximité des vertèbres thoraciques. Fragmentaire, le bassin a conservé sa cohérence anatomique, mais a subi une nette réduction de son diamètre transversal. Les articulations sacro-iliaques sont disjointes et le reste du sacrum se trouve à quelques centimètres en arrière vers le sud-ouest. La tête fémorale droite est en connexion stricte avec l'acétabulum et, des deux côtés, les genoux sont déconnectés. Quelques fragments de tibia et de fibula ainsi que deux tarsiens ont été mis au jour à proximité de cet ensemble. Brisé en plusieurs fragments, l'humérus gauche apparaît sous les fémurs ainsi que l'ulna gauche réduite à sa moitié proximale. Cette dernière repose

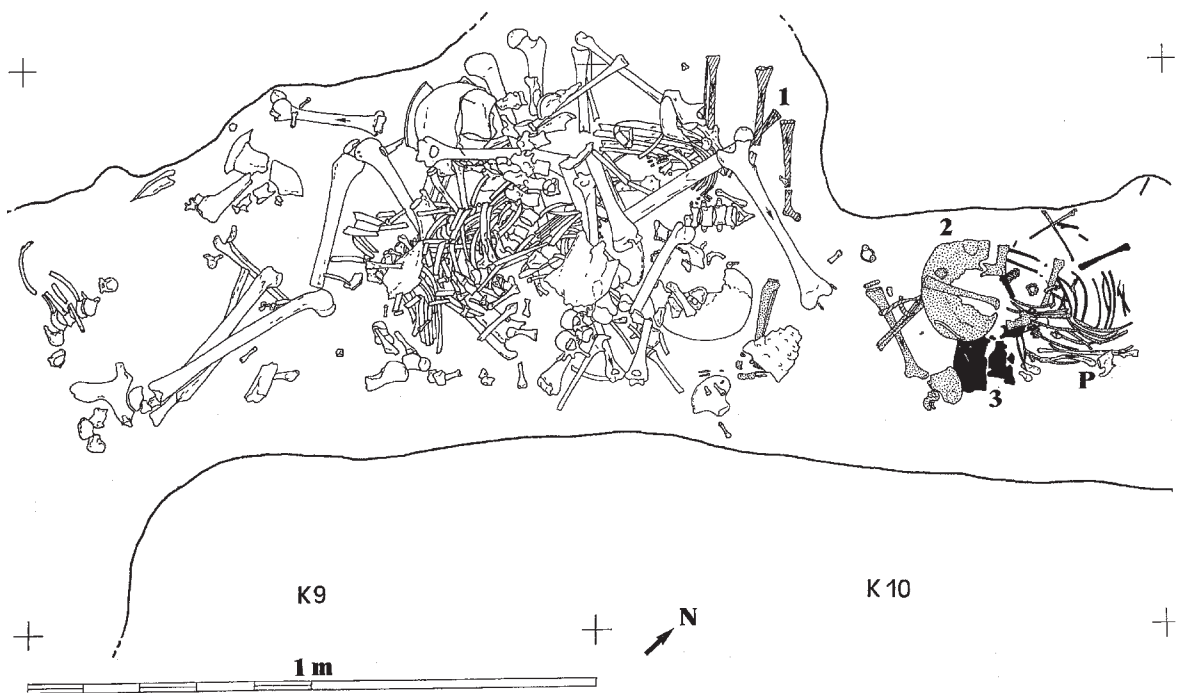


Fig. 3 – Plan général de répartition des ossements dans le secteur sépulcral Néolithique moyen de Montou, avec en blanc les os adultes, en hachuré ceux de l'enfant 1, en pointillé ceux de l'enfant 2 et en noir ceux de l'enfant 3 (tous les ossements ne sont pas reportés).

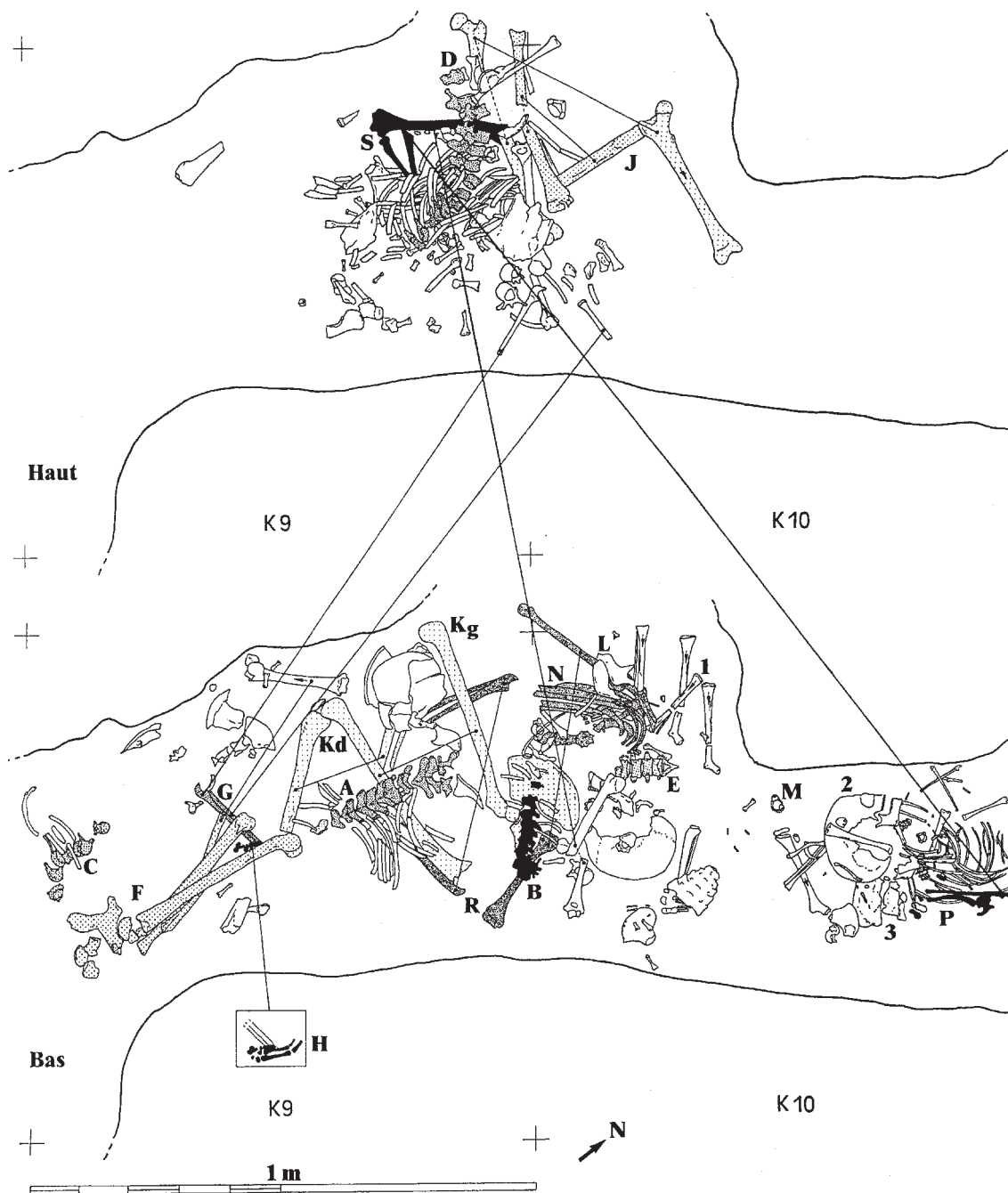


Fig. 4 – Plan général de répartition des ossements dans le secteur sépulcral Néolithique moyen de Montou distinguant le haut et le bas de l’amas central, les lettres renvoient aux ensembles anatomiques adultes commentés dans le texte (tous les ossements ne sont pas reportés).

en partie sur l’humérus, en respectant une logique anatomique de flexion car l’olécrane et la palette humérale se chevauchent. Des critères morphologiques ont permis d’identifier l’humérus symétrique. Il se trouve à environ 25 cm au nord-ouest de l’extrémité distale du fémur droit, en position oblique apparaissant par son extrémité distale, les radius et ulna du même membre étant à proximité (fig. 4). Compte tenu de l’arrangement général des os, il n’est pas impossible que des liens en matière périssable aient contenu cet individu. Il était couvert par des pierres et des os animaux.

Sous les fémurs, la fouille a exposé un avant-bras gauche et une main gauche partielle séparés l’un de l’autre par un tesson (G, H, fig. 4). La main (H), partiellement en connexion, est placée plus ou moins de chant. Les radius et ulna (G), tous deux dépourvus de leurs extrémités distales, reposent à la base du niveau contenant les os humains ($z = 658$), en position anatomique. Ces deux ensembles semblent en position primaire, mais ils sont anatomiquement incompatibles. En revanche, la logique anatomique autorise le rapprochement de cette main gauche avec l’ulna gauche du sujet incomplet en connexion (F) que la mauvaise

conservation des pièces ne permet pas de confirmer par des critères morphologiques. L'humérus gauche compatible avec cet avant-bras, qui n'est pas localisé précisément, a été retrouvé à une trentaine de centimètres de son emplacement naturel. De plus, les radius et ulna symétriques ont été observés dans l'amas central, à une distance d'environ 65 cm, en position oblique, près de la paroi sud où ils sont associés à l'humérus homolatéral (fig. 4).

Le secteur central

Le centre de la zone fouillée, secteur le plus large du diverticule, est occupé par un amas osseux comportant des restes attribuables à au moins quatre adultes des deux sexes ainsi que quelques restes immatures dispersés. Les tentatives de reconstitution des individus ont été peu fructueuses en raison des ressemblances morphologiques que présentent les ossements d'une part et de leur conservation parfois insuffisante d'autre part. Quatre paires de membres supérieurs ont été distinguées, mais ce type d'appariement n'est pas sans risque d'erreur (Villena i Mota *et al.*, 1996; Villena i Mota, 1997). En outre, certaines associations, comme celle du fémur et du tibia, demeurent, dans des conditions normales, extrêmement délicates voire impossibles à rétablir en laboratoire. Les ossements se concentrent sur une surface d'environ 80 cm de long sur 60 cm de large avec une épaisseur d'environ 25 cm au milieu. Pour décrire cet amas, nous l'avons scindé en deux parties en fonction de la profondeur car nous avons remarqué la présence dans le sédiment d'une plus forte densité de tessons parfois de taille importante et de petites pierres, dans le carré K9 aux alentours des cotes 645-650 (fig. 4).

La partie haute de l'amas

La partie haute est composée essentiellement d'os déconnectés représentant les différentes parties du squelette dont les pieds, les mains, le thorax (côte, vertèbres, sternum) et les membres. La seule connexion évidente est celle d'un tronçon de colonne vertébrale (D, fig. 4 haut) allant de T7 à L5 qui, apparaissant par sa face latérale gauche, est perpendiculaire à l'axe du boyau. Il présente une courbure anormale et semble enroulé autour d'une pierre d'une trentaine de centimètres de diamètre. Quelques restes costaux l'encadrent. L'ensemble comprend aussi trois os de deux membres supérieurs symétriques ainsi qu'un tibia et un fémur droits placés perpendiculairement à l'axe du boyau (J, fig. 4). Ces derniers os longs sont brisés en deux fragments distants d'environ 10 cm par une fracture en porte-à-faux ancienne. Les fragments des deux os sont parallèles les uns aux autres; l'extrémité proximale du tibia (en vue latéro-antérieure) se trouve au niveau de l'extrémité distale du fémur (en vue postéro-médiale) à quelques centimètres desquels se trouve une patella droite ($z = 651$); l'extrémité proximale du fémur, sur laquelle repose un sacrum fragmentaire, est en vue postérieure et l'extrémité distale du tibia en vue médiale. L'ensemble rappelle un membre inférieur hyper fléchi. Le tibia droit repose sur son symétrique

qui lui est perpendiculaire. Ce dernier présente une nette obliquité vers le sud-ouest (écart de profondeur de 10 cm entre les deux extrémités). Cet os est recouvert par un fémur gauche, symétrique du précédent, qui lui est perpendiculaire et incliné vers l'est. Bien qu'il soit délicat d'affirmer, d'une part, l'association des fémurs avec les tibias et, d'autre part, la relation entre les os longs et le segment de colonne vertébrale, la disposition de l'ensemble évoque un corps en position hyper contractée qui, si elle est originelle, devait nécessiter la présence de liens ou d'un contenant pour être maintenue. On observe également dans cet ensemble un coude gauche formé de ses trois composants en connexion lâche (S, fig. 4), la symétrie de l'ulna se trouvant à l'extrême nord-est, sur le squelette de l'enfant 2.

La partie basse de l'amas

En revanche, dans la partie basse de l'amas, de nombreuses connexions intéressant principalement le membre inférieur, les ceintures pelvienne et scapulaire, et la colonne vertébrale, ont été observées. Ainsi, a-t-on enregistré, à la base du niveau contenant les os humains, la présence de deux membres inférieurs symétriques reposant à plat (K, fig. 4 bas). Du côté gauche (Kg), l'articulation coxo-fémorale est strictement maintenue; le coxal apparaissant par sa face postéro-latérale et reposant sur la base du niveau alors que la relation sacro-iliaque est rompue. L'articulation du genou est également préservée. La jambe forme un angle de 40° environ avec la cuisse. Les trois os sont vus par leurs faces latérales et les extrémités distales du tibia et de la fibula sont manquantes. Le membre inférieur droit, quant à lui, apparaît par sa face postéro-médiale. Le genou droit dont l'articulation est maintenue, est fléchi; la jambe faisant un angle de 55° environ avec la cuisse. De chant, la patella est strictement en place contre l'extrémité distale du fémur. Les extrémités distales des deux os sont absentes, mais quelques éléments de pied droit les prolongent.

Par ailleurs, on a observé des connexions vertébrales (présentant parfois des disjonctions mineures) qui concernent principalement le segment thoracique avec des tronçons débutant en C4 (E), T1 (A) ou T5 (B), et se terminant soit en T12 (A et B); soit en T3 (E). Elles apparaissent par leur face postérieure (A), latérale (droite pour D, gauche pour B), et antérieure et supérieure (E); elles sont perpendiculaires (B, D) ou parallèles (A, E) à l'axe du boyau. Les observations montrent une certaine constance des points de ruptures et la destruction presque systématique des articulations cervicales (atlas, axis en particulier) et lombaires dont les connexions sont supposées résistantes; et ce malgré des positions variées: procubitus ou décubitus latéral. Il est intéressant de noter que deux d'entre elles (A et B) reposent sur les membres inférieurs décrits précédemment.

On observe aussi des ensembles disloqués mais anatomiquement cohérents. À cet égard, les restes d'extrémités céphaliques, observés en différents points de l'assemblage, ont perdu leurs relations articulaires tant au niveau temporo-mandibulaire qu'occipito-atloïdien.

Mais les déplacements sont d'amplitudes modérées, sauf dans les cas d'une mandibule et d'un atlas qui se retrouvent isolés dans le nord-est de la zone fouillée (L, M, fig. 4). L'atlas (M) se situe à une assez forte profondeur (à la cote 655) et à une quarantaine de centimètres au nord-est de la mandibule (L). Par ailleurs, les côtes, qui sont fragmentées, se trouvent principalement à proximité des segments de rachis thoracique, notamment dans le cas du tronçon (A) en vue postérieure. En particulier, un héli-thorax gauche (N, fig. 4), constitué des 7 premières côtes auxquelles s'ajoutent les éléments de la ceinture scapulaire et le sternum, a été observé dans le carré K10 (entre les cotes 648 et 654). Les côtes ont perdu leurs relations articulaires avec les vertèbres d'une part et le sternum d'autre part. Elles sont vues par leurs faces postéro-inférieures et inférieures pour les premières. Elles sont empilées les unes sur les autres avec un pendage vers le nord-est, les extrémités postérieures étant 6 cm plus haut que les extrémités antérieures. Cet ensemble repose sur la clavicule gauche qui, vue par sa face inférieure, est en position anatomique. Elle est en connexion lâche avec la scapula qui est de chant et plaquée contre les côtes ; cette dernière est strictement en connexion avec l'humérus qui apparaît par sa face médiale. Cette disposition a été maintenue bien qu'il s'agisse d'une articulation fragile. En revanche, l'articulation du coude gauche est disloquée, les extrémités proximales des radius et ulna (en relation anatomique) se trouvant 15 cm au sud-est et celles du poignet et de la main sont maintenues. Les trois os du membre supérieur symétrique (R, fig. 4) proches de la paroi sud, ont une position compatible avec l'ensemble, coude et épaule étant désarticulés. Les os des deux avant-bras sont recouverts par les membres inférieurs décrits précédemment. Parallèle aux côtes (à la cote 656), le sternum montre une parfaite liaison entre la gladiola et le manubrium. Cette disposition est raisonnablement incompatible avec la rupture des liaisons costosternales, à moins que les deux os ne soient soudés, ce qui n'est pas vérifiable en raison de l'état délabré de la pièce qui nous est parvenue. Le manubrium est en connexion lâche avec la clavicule gauche. Il s'est produit une mise à plat de la cage thoracique ; le tronc qui a subi une nette réduction de sa hauteur, devant être en position surélevée, l'extrémité céphalique orientée vers le bas, le reste des os indiquant un pro-cubitus. Cet ensemble thoracique repose sur les pieds en connexion de l'enfant 1.

Les os isolés, dans la partie basse de l'amas correspondent aux articulations dont les connexions ont été détruites : des vertèbres, des côtes, des clavicules, des scapulas, des mains, des os du membre supérieur parmi lesquels un humérus droit dont l'extrémité distale est congruente avec une ulna droite découverte à l'extrémité nord-est du diverticule parmi les os immatures (P, fig. 4).

Le nord-est

Le secteur nord-est, caractérisé par un rétrécissement du diverticule, a livré les squelettes assez complets de

trois enfants concentrés dans les carrés K10 et K11. Enfin, un petit groupe d'ossements adultes a été découvert sur les os des enfants 2 et 3.

Enfant 1

L'enfant 1 dont l'âge au décès se situe autour de 7 ans (7 ans \pm 9 mois), a été mis au jour le long de la paroi nord du diverticule (fig. 3, seuls les membres inférieurs sont reportés). Il en épouse la forme, qui fait un angle droit à ce niveau. Il est allongé sur le côté droit, la tête est au nord-est et les membres inférieurs fléchis sont vers le sud-ouest. On note un écart de profondeur de 30 cm entre les genoux et la base du crâne, avec les genoux à la cote 640, les hanches à 653 environ et le crâne à 670 (cote inférieure) conduisant à une position d'inhumation peu commune. Son squelette est presque complet (manquent le membre supérieur gauche, les sternèbres, les patellas et les épiphyses des deux genoux et une partie des pieds) et presque entièrement en connexion. Son crâne est en relation anatomique stricte avec la colonne vertébrale, elle-même parfaitement connectée avec la cage thoracique qui a, en grande partie, gardé son volume initial. Ce fait étonnant peut être expliqué par la présence abondante d'argile dans ce secteur de bord de paroi. Dans le quart ouest du carré K10, les membres inférieurs fléchis le long de la paroi, dissociés des hanches, sont en partie désarticulés bien qu'anatomiquement cohérents. Ces os ont été brisés anciennement par des fractures en porte-à-faux résultant probablement d'une pression localisée, et déplacés. Il existe un écart d'altitude important (15 cm à gauche et 13 cm à droite) entre l'emplacement des genoux et les extrémités opposées des diaphyses tibiales et fémorales impliquant un fort pendage vers le sud-est. Les membres inférieurs sont croisés assez haut : le milieu de la diaphyse du tibia gauche repose sur le tiers distal du fémur droit et les jambes sont fortement fléchies sur les cuisses. Les extrémités distales des deux tibias sont très proches l'une de l'autre et des éléments de deux pieds les prolongent. L'ensemble est engagé sous un héli-thorax gauche adulte (N, fig. 4) alors que la partie supérieure du squelette de cet enfant repose sur celui de l'enfant 2. Plus précisément, la partie supérieure du tronc de l'enfant 1 se trouve sur l'ensemble avant-bras droit et fémur droit (dont la diaphyse et l'épiphysse distale sont en connexion) de l'enfant 2 alors que le crâne de l'enfant 1 se trouve entre ses fémur et tibia droits.

Enfant 2

Le squelette de l'enfant 2 (fig. 3), d'âge au décès estimé autour de 4 ans (4 ans \pm 9 mois), est bien conservé. Sont absents la diaphyse fémorale gauche, quelques fragments crâniens, quelques points d'ossification secondaire des os longs, les os du carpe, d'une partie du tarse, du métacarpe et du métatarse, des phalanges, les sternèbres, la T12 et les vertèbres lombaires. Ses os s'étalent sur une surface légèrement inclinée vers le nord-est, entre les cotes 668 et 674, qui fait 80 cm de long sur 25 cm de large, suivant l'axe du boyau. Ils sont placés, en partie sous ceux

de l'enfant 1 et sur ceux de l'enfant 3. Dans le tiers nord-est, on trouve, à plat et désordonnés des os de la moitié supérieure du corps : les côtes droites et gauches, la clavicule gauche, les diaphyses humérale, radiale et ulnaire gauches, la scapula droite et des vertèbres partiellement en connexion. Au milieu, le calvarium dont le volume est conservé, est visible par sa face latérale droite tout comme la mandibule ; tous deux sont en relation anatomique. Sur et à proximité du calvarium reposent les os du membre supérieur droit. Dans le tiers sud-ouest, s'observe le membre inférieur droit. Le fémur, avec son épiphyse en connexion, présente un pendage vers l'est ; il est en connexion lâche avec les trois pièces du coxal. Le genou droit est déconnecté et la jambe est déplacée d'environ 15 cm par rapport à son emplacement naturel. Malgré tout, les éléments composant la jambe sont restés connectés entre eux, peut-être étaient-ils maintenus par une enveloppe ou un vêtement, mais il ne s'agit que d'une conjecture. À l'extrémité distale, se trouvent plus ou moins en connexion des éléments des pieds. Dans l'espace séparant le fémur du tibia était encastré le crâne de l'enfant 1. Cet enfant a manifestement subi des déplacements, alors qu'il était en cours de décomposition, qui ne peuvent être attribués ni à des facteurs taphonomiques, ni à une activité animale. Ils pourraient résulter d'une intervention humaine.

Enfant 3

La moitié supérieure du squelette de l'enfant 3 (fig. 3) dont l'âge au décès se situe autour de 1 an (1 an \pm 3 mois), a été découverte sous l'enfant 2, aux cotes 672-673. Regroupés dans un espace de 35 cm sur 25 cm, les ossements sont désarticulés, mais ont conservé leur cohérence anatomique générale. Le crâne aplati est fragmenté en de multiples pièces. L'articulation temporo-mandibulaire droite est disjointe, la mandibule ayant gardé une relation logique avec le maxillaire. Côtes et vertèbres sont désorganisées comme les os des membres supérieurs qui apparaissent sur la bordure de la paroi nord du boyau. On peut toutefois remarquer que les humérus, radius et ulna gauches sont proches les uns des autres et que leur arrangement rappelle l'articulation du coude. Il semble que cet enfant ait été allongé selon l'axe du boyau sur le côté gauche (avec une composante dorsale), orienté sud-ouest/nord-est, la tête au sud-ouest.

Le groupe d'os adultes

Par ailleurs, on a observé la présence d'un petit groupement d'os adultes (P, fig. 3 et 4) en partie sur les os de l'enfant 2, à l'extrême nord-est de la zone fouillée, vers K11, entre les cotes 669 et 678. Il comprend une phalange moyenne de la main, un cunéiforme, un naviculaire gauche, un fragment de scapula, une clavicule droite et une ulna droite. Les symétriques de ces deux dernières ont été retrouvées dans l'amas central aux alentours de la côte 650, soit à une distance d'environ 75 cm vers le sud-ouest et environ 20 cm plus haut.

HYPOTHÈSE SUR LA DYNAMIQUE DE CONSTITUTION DE L'ENSEMBLE

Au moment de leur découverte, les os humains de l'espace Néolithique moyen de Montou étaient inclus dans un sédiment prélevé, en grande partie au moins, dans l'habitat de la même période installé dans la salle attenante (salle 2 inférieure). Leur colmatage est pourtant survenu tardivement dans l'histoire de la structure. Le révèle l'analyse des données ostéo-archéologiques dévoilant l'existence d'espaces vides dans lesquels les os ont pu se déplacer parfois sur de longues distances. En témoigne notamment l'écart de 75 cm et la différence de profondeur de 20 cm observés entre deux éléments d'un coude droit d'adulte ; séjour à l'air libre confirmé par la présence de concrétion sur certaines pièces. Les restes humains présents dans le diverticule ont donc été temporairement accessibles, ce qui ouvre une perspective importante pour l'interprétation fonctionnelle de l'ensemble.

L'analyse des superpositions met en évidence un enchaînement quasi-continu des dépôts, partant du fond du diverticule au nord-est (K11) et progressant vers le sud-ouest (K8) et la salle 2 inférieure. L'enfant 3 a été déposé le premier, sur lui on a placé l'enfant 2, sur l'enfant 2 on a mis l'enfant 1. Les pieds de l'enfant 1 ont été recouverts par le thorax d'un adulte qui est à la base de l'amas central. Ce dernier est formé par l'empilement d'au moins trois sujets, dont deux au moins ont été remaniés par l'individu placé à l'extrémité sud-ouest du diverticule. La mise en place de cet ensemble ne résulte pas d'une seule et même opération. Au contraire, quelques indices montrent que les dépôts ont été effectués en plusieurs temps. Ainsi, l'enfant 2 est apparu partiellement désarticulé, avec une rupture majeure au niveau des vertèbres lombaires qui sont pourtant des articulations réputées persistantes. Son squelette présente un arrangement très éloigné de l'état naturel : la partie supérieure et la partie inférieure du corps présentent des orientations de dépôt opposées. De plus, chaque portion offre la coexistence du maintien d'articulations labiles (pied, relation temporo-mandibulaire) et de la destruction d'articulations persistantes (genou, membre supérieur). La dislocation de cet enfant a suivi un ordre paradoxal (Maureille, Sellier, 1996). La désarticulation et la disposition des os des membres supérieurs semblent en faveur de manipulations du corps *in situ* ayant conduit à la rupture lombaire et à la mise en place de la partie supérieure alors qu'elles paraissent moins compatibles avec l'hypothèse du dépôt simultané des deux parties préalablement séparées. Les manipulations subies par l'enfant 2 pourraient être concomitantes de l'arrivée de l'enfant 1. Par ailleurs, l'empilement central pourrait être le produit d'au moins deux opérations comme le laissent entrevoir la zone plus dense en tessons et en petites pierres. Cet indice, certes fugace, invite à l'évocation de l'hypothèse du recouvrement, au moins partiel, des corps reposant sur la base du niveau sépulcral (peut-être avec une enveloppe périssable). Enfin, la mise en place du sujet (F) du secteur sud-ouest est postérieure à celle de ceux formant la base de l'amas

central, elle en a perturbé au moins deux des corps. La partie inférieure du sujet en procubitus (A) et le pied droit du sujet aux membres inférieurs fléchis (K) n'ont pas été retrouvés à leurs places naturelles. Par ailleurs, il repose sur un avant-bras isolé, en position apparemment primaire. Manifestement, le corps a été déposé sur un sujet déjà décomposé dont le squelette avait été remanié localement puisque le membre supérieur symétrique a été retrouvé disjoint le long de la paroi sud et que l'humérus homolatéral était à une trentaine de centimètres de son emplacement naturel. Les autres os de ce dernier sujet n'ont pas été identifiés mais ils peuvent, en partie au moins, se trouver dans l'amas central qui, par sa composition osseuse, témoigne de la présence de quatre adultes. Quoiqu'il en soit ces restes indiquent l'existence d'un dépôt antérieur et la manipulation d'ossements dans le sépulcre.

Les dépôts formant la base de l'empilement central constituent un ensemble complexe de lecture plus délicate. Néanmoins, quelques indices renseignent sur l'ordre des dépôts. Ainsi, sur les pieds en connexion de l'enfant 1, s'est décomposé et affaissé l'hémi-thorax gauche (initialement en position sub-verticale) d'un adulte (N, fig. 4) qui avait conservé des relations anatomiques strictes avec la ceinture scapulaire. Par ailleurs, les membres inférieurs fléchis (K, fig. 4) reposant sur la base du niveau sépulcral sont recouverts par un thorax devant appartenir à un autre individu en situation primaire, représenté par un segment de colonne vertébrale en connexion (T1 à T12), bordé de côtes (A, fig. 4). Le maintien de plusieurs connexions et la présence de plusieurs ensembles anatomiquement cohérents semblent en faveur de dépôts simultanés ou très proches dans le temps. L'explication des destructions articulaires qui ne respectent pas l'ordre ordinaire de dislocation peut être recherchée dans des pratiques funéraires complexes incluant le dépôt de portions de corps ou de corps desséchés voire momifiés (Mauzeille, Sellier, 1996), mais aussi, et plus probablement, dans des phénomènes taphonomiques propres à l'environnement karstique, avec notamment la présence d'argile le long des parois, des glissements localisés, des soutirages. Eu égard à ce contexte particulier, l'hypothèse d'un déplacement par suite d'un effet de pente a été proposée à la Fissure Jacques à Sprimont (Belgique, Néolithique récent) pour expliquer la présence des crânes au fond de la cavité (Toussaint, 1987 et 1991). Une semblable possibilité pourrait être envisagée à Montou pour comprendre le seul déplacement véritablement long impliquant l'articulation du coude droit décrit précédemment. La disposition de la mandibule et de l'atlas (L et M, fig. 4) de même que celle du calvarium découvert en K11 au-delà de la zone fouillée, s'inscriraient également dans cette logique de déplacements accidentels d'ossements en situation d'équilibre précaire. L'aspect très incomplet et disloqué des derniers défunts pourrait aussi relever de la spécificité du milieu de grotte. En effet, comme le remarque Chambon (1999), il s'agit d'un phénomène qui semble se répéter dans plusieurs cavités ou abris sépulcraux de différentes périodes chronologiques. Pourtant, l'éventualité de gestes funéraires ou d'un

mode de comblement particuliers ne peut être totalement écartée à Montou, spécialement pour les restes formant le sommet de l'amas. Si on s'inscrit dans la perspective d'un comblement ultérieur et simultané de l'ensemble des dépôts, alors le mode de fonctionnement dont témoigne l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou, peut s'inscrire dans le "phénomène sépulture collective" au sens large car on observe l'apport successif de plusieurs sujets dans le même sépulcre ainsi que la manipulation de restes humains *in situ*.

Pourtant, la fouille n'a pas mis en évidence les témoins positifs évocateurs d'une gestion raisonnée sur le long terme qui se retrouvent fréquemment dans les sépultures collectives du Néolithique récent et plus rarement au Néolithique final-Chalcolithique (Chambon, 1999). Ainsi, bien que manipulés pour certains, les ossements n'ont pas fait l'objet de réorganisation *in situ* en dépit de leur accessibilité temporaire. En effet, il n'est pas apparu de groupement spécifique d'os par catégorie anatomique impliquant souvent des os encombrants, crânes, os longs, coxaux (pour une revue voir dans Chambon, 1999). Par ailleurs, les os n'ont manifestement pas été piétinés, indice de l'absence probable d'une circulation dans le secteur peu accessible. La question du prélèvement ne peut être discutée sur la base de la documentation livrée par le diverticule parce que la fouille n'a pas été exhaustive et en raison de l'importance des soutirages dans lesquels plusieurs restes de tailles diverses ont été entraînés. Mais la fouille d'un autre secteur de la grotte apporte la preuve que des prélèvements d'os humains ont eu lieu dans la grotte à cette époque. En témoigne un groupement d'ossements, certes un peu plus récent (4870 ± 35 BP) que ceux du diverticule, découvert en situation secondaire dans le carré H6. Il comprend un crâne humain, un crâne de brebis, un fémur, un tibia humain et quelques os d'un calibre plus réduit (os du pied, vertèbres et quelques côtes) cernés par des pierres. Dans l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou, les premiers défunts sont mieux représentés que les derniers. Cette disposition contraste avec ce que l'on attend de l'utilisation prolongée d'un sépulcre : à savoir plus de dislocations pour les décompositions les plus longues. C'est le cas dans la sépulture collective de l'abri de Sanguinouse (Chalcolithique, Vaucluse), par exemple, où les ensembles d'os en connexion anatomique sont situés assez haut dans le remplissage (Sauzade, Duday, 1983). Toutefois, la partie supérieure d'un niveau sépulcral est la plus à même d'être perturbée postérieurement à l'utilisation de la tombe. Ce peut être le cas à Montou. Enfin, adultes et enfants sont présents en proportions quasi-équivalentes dans l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou. Il n'apparaît pas de spécialisation en fonction du critère de l'âge au décès des défunts telle que cela a pu être avancé pour certaines sépultures collectives en grotte du Néolithique récent (aven de la Boucle, Corconne ; Duday, 1999) et du Bronze Ancien (Courtaud, Ebrard, 1996).

À Montou, la gestion de l'espace sépulcral semble relever d'autres modalités. En effet, la distribution spatiale des défunts ne paraît pas aléatoire, les uns et les autres occupant clairement des secteurs distincts.

Les restes des trois enfants se localisent en majorité dans la partie nord-est du diverticule, la plus étroite, alors que les vestiges d'adultes se trouvent principalement dans le secteur central et dans le secteur sud-ouest (fig. 3). Or, la configuration topographique des lieux est difficilement compatible avec l'hypothèse d'un fonctionnement indépendant et simultané des deux secteurs, à moins qu'il n'y ait eu plusieurs accès (ce qui ne peut être discuté dans l'état actuel des recherches). Peut-être n'est-ce que le hasard, mais on peut encore remarquer une progression entre l'âge au décès du défunt, sa taille, et sa place dans la partie explorée de diverticule. L'enfant le plus jeune (1 an environ) se trouve dans la zone la plus étroite et la profonde, sur lui repose l'enfant d'environ 4 ans lui-même recouvert par celui d'environ 7 ans et les adultes ont été placés là où l'espace est le plus vaste. Ceci semble relever plutôt d'une exploitation de l'espace que de sa gestion programmée mais cela n'exclut cependant pas que, dans une phase précoce de son utilisation, il ait pu être réservé aux enfants. Si l'on admet qu'elles sont originelles, la diversité des positions et leur originalité s'inscrivent aussi dans cette logique d'exploitation de l'espace disponible. L'enfant 3 a été allongé suivant l'axe du diverticule avec la tête vers l'entrée et les pieds dirigés vers le fond. Épousant le bord de la paroi, l'enfant 1 avait été allongé sur le côté droit, la tête vers le bas et le fond du diverticule venant buter contre celle de l'enfant 2, le membre supérieur droit le long du corps et les membres inférieurs fléchis et croisés. L'arrangement de l'hémi-thorax gauche adulte (N, fig. 4) accompagné de membres supérieurs allongés vus par leur face postérieure à plat sur la base du niveau sépulcral indique une position initiale en procubitus avec le tronc surélevé, l'extrémité céphalique orientée vers le bas. Les membres inférieurs (en vue latérale à gauche et postéro-latérale à droite, l'individu étant plus ou moins à plat ventre) sont repliés sur le côté gauche, leurs extrémités distales étant dirigées vers l'entrée du diverticule. Le segment de colonne vertébrale reposant sur ces derniers correspond à un adulte qui avait été placé à plat ventre, parallèlement à l'axe du diverticule, la tête dirigée vers le nord-est et le fond du diverticule. Le tronçon de colonne vertébrale présent dans le sommet de l'amas témoigne d'un individu déposé sur son côté droit en position hypercontractée presque perpendiculairement à l'axe du boyau, son extrémité céphalique en direction du sud-ouest étant plus basse que son extrémité caudale. Enfin, le sujet placé à l'extrémité sud-ouest, presque perpendiculairement à l'axe du diverticule, la tête vers le nord-ouest, était en position hypercontractée, reposant sur le côté gauche, les hanches fortement fléchies sur le tronc, les bras ramenés sur les cuisses, probablement maintenu par des liens (ou un contenant). Ces constats révèlent un mode de gestion de l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou différent de celui des sépultures collectives plus récentes du Néolithique final, Chalcolithique et Bronze ancien. Il semble qu'il puisse se concevoir sur le court terme. Cette hypothèse est corroborée par le maintien de nombreuses connexions ainsi que l'amplitude de faible à modérée des

dislocations qui conduisent à admettre un colmatage rapide de l'ensemble et donc à supposer une durée d'utilisation du diverticule à des fins sépulcrales plutôt courte, à moins que le comblement de l'espace n'ait été partiel et progressif dans le temps. La zone plus riche en pierres et tessons, créant une interface dans l'amas central, comme les variations de couleurs et de texture du sédiment sont des arguments qui laissent apparaître cette possibilité. Elle pourrait être confirmée ou infirmée par une analyse fine de l'ensemble du remplissage.

Ces aspects rapprochent, en revanche, l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou des sépultures en fosse du Chasséen décrites dans les sites des Moulins à Saint-Paul-Trois-Châteaux et du Gournier à Montélimar (Drôme) (Beeching, Crubézy, 1998). Dans ces fosses, on a mis au jour les restes de plusieurs défunts (adultes des deux sexes et enfants) dont le nombre n'excède pas la dizaine, arrangés *in situ* dans des positions variées : décubitus latéral et dorsal, procubitus avec divers degrés de flexion des membres. Les inhumations y ont été effectuées simultanément ou dans un laps de temps très court et des ré-interventions ont été pratiquées avant la condamnation définitive des ensembles. On peut en particulier retrouver des similitudes avec la fosse EDF 6 du Gournier, structure d'environ 1,5 m de diamètre qui abritait les vestiges de 9 sujets inhumés sur deux niveaux séparés par une couche de sédiment d'environ 5 cm d'épaisseur, incluant de la faune et des tessons. Les principales caractéristiques du niveau supérieur sont : "Le premier inhumé [...] reposait sur le côté gauche, avec les hanches fléchies à 45° et les genoux à 90° ; le second [...] en décubitus dorsal, avait les membres inférieurs en abduction ; le troisième [...] en procubitus, recouvrait en partie le second [...] Pour les trois sujets [...] en raison de l'imbrication des différents segments osseux et de la position générale des corps, il semble que nous soyons en présence d'inhumations simultanées ou très proches dans le temps [...]. Le dernier inhumé, [...] en position hypercontractée avec une flexion maximale des hanches et des genoux, devait être contenu dans un élément en matière périssable [...]. Il semble que son dépôt se soit effectué alors que les autres sujets étaient déjà en partie décomposés". Cet ensemble évoque, pour les auteurs, "le passage aux sépultures collectives" (Beeching, Crubézy, 1998).

CONCLUSION

La grotte de Montou (Corbère-les-Cabanes, Pyrénées-Orientales) a servi de sépulcre à différentes époques de la Préhistoire (Néolithique moyen, du Chalcolithique et du Bronze ancien). Nous nous sommes intéressés ici à la gestion de l'espace sépulcral attribué au Néolithique moyen Montbolo chasséïde par le mobilier associé et une datation C14 de 5095 ± 60 BP (3996-3748 av. J.-C., Ly 8175). Confiné dans un étroit diverticule aux dimensions restreintes (0,60 m de large et fouillé sur une longueur de 2,5 m) et partiellement fouillé, il a livré les restes d'au moins 10 sujets,

adultes des deux sexes et enfants plus ou moins complets. Les restes humains formant un ensemble complexe sont dans des états de dislocations variés, allant de la portion de corps en connexion anatomique à l'os isolé. La dislocation des corps, qui ont séjourné pendant un temps à l'air libre, a suivi un ordre "paradoxal" (Maureille, Sellier, 1996) montrant la coexistence du maintien d'articulations labiles et de la destruction d'articulations persistantes. Cet état nous semble résulter, au moins en partie, de facteurs taphonomiques propres au milieu karstique. Par ailleurs, les observations ostéo-archéologiques permettent de conclure à l'apport successif de plusieurs sujets dans cet espace ainsi qu'à la manipulation de restes humains *in situ*. Spécificités qui coïncident avec la définition de sépulture collective proposée dans le *Dictionnaire de la Préhistoire* (Leclerc, Tarrête 1988). Toutefois, les caractéristiques rencontrées, fréquemment ou épisodiquement, dans les sépultures collectives plus récentes du Néolithique récent, Néolithique final, Chalcolithique et Bronze ancien (rangement par

type d'os, forte dislocation des premiers dépôts, trace de circulation, spécialisation du recrutement) n'y ont pas été retrouvées. Le mode de fonctionnement de cette sépulture collective paraît relever d'un esprit différent incluant une exploitation de l'espace pendant une durée relativement brève, le dépôt apparemment simultané de plusieurs défunts dans des positions variées et peu communes, et la présomption d'un colmatage partiel et progressif de sous-ensembles. Ces traits sont, nous semble-t-il, suffisamment convaincants pour inscrire l'espace sépulcral Néolithique moyen de Montou dans le même ensemble que les sépultures en fosses du Chasséen recelant plusieurs sujets, les tombes – étroit diverticule d'une grotte et fosse en plein air – faisant la différence par leurs spécificités taphonomiques. ■

Remerciements : tous nos sincères remerciements vont à Isabelle Le Goff et Philippe Chambon pour leur aide dans la réalisation de ce travail.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEECHING A., CRUBEZY E. (1998) – Les sépultures chasséennes de la vallée du Rhône, in Guilaine J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes*, Séminaire du Collège de France, Éd. Errance, p. 147-164.
- BOSCH A., TARRUS J. (1990) – *La cova sepulcral del Neolític Antic de l'Avellaner (Cogolls, Les Planes d'Hostoles, La Garrotxa)*, Girona, Centre d'Investigacions Arqueològiques de Girona, sèrie Monogràfica, n° 11, 125 p.
- BRUZEK J. (1991) – *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implications à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, thèse de doctorat, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 2 tomes, t. 1 : 430 p., t. 2 : 102 p.
- CASTANY J., GUERRERO-SALÀ L.A. (1992) – Població i antropologia d'un nínxol d'inhumació col·lectiva i successiva del grup Montboló a Grioterres (Vilanova de Sau, Osona). 9e Col·loqui Internacional d'Arqueologia de Puigcerdà (1991), *Estat de la investigació sobre el Neolític a Catalunya*, Institut d'Estudis Ceretans, Andorra, 1992, p. 153-154.
- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, thèse de doctorat, Université Paris I, 2 tomes, 485 p.
- CLAUSTRÉ F. (1998) – Monuments mégalithiques et grottes sépulcrales en Roussillon, in Soulier P. (dir.), *La France des dolmens et des sépultures collectives*, Paris, Errance, p. 159-174.
- CLAUSTRÉ F., ZAMMIT J., BLAIZE Y. (1993) – *La Cauna de Bélesta. Une tombe collective, il y a 6000 ans*, Toulouse - Château/Musée de Bélesta, Centre d'Anthropologie des Sociétés Rurales, 286 p.
- COURTAUD P., EBRARD D. (1996) – La fouille d'une sépulture collective du Bronze Ancien dans le massif des Arbaïlles : la grotte d'Elzarreko Barbia. Premiers résultats, in : *Les Pyrénées dans une Aquitaine. Terre d'accueil, terre d'exil, actes du XLVI^e Congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest (1994)*, Fédération Historique du Sud-Ouest et Société des Sciences, Lettres et Art de Pau et du Béarn, p. 11-28.
- DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELLIER P., TILLIER A.M. (1990) – L'anthropologie de terrain : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. 2, p. 29-50.
- DUDAY H. (1995) – Anthropologie "de terrain", archéologie de la Mort, in : "La mort" passé, présent, conditionnel, Groupe Vendéen d'études préhistoriques, Colloque de La Roche-sur-Yon, 18-19 juin 1994, p. 33-56.
- DUDAY H. (1999) – Corconne, Aven de la Boucle, *Bilan scientifique de la région Languedoc-Roussillon, 1998*, Montpellier, Service Régional de l'Archéologie, p. 66-67.
- FEREMBACH D., SCHWIDETSKY I., STLOUKAL M. (1979) – Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 6 (XIII), p. 7-45.
- LECLERC J. et TARRETE J. (1988) – Sépulture, in Leroi-Gourhan A. (dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France (réédition 1997), p. 963-964.
- MARTIN COLLIGA A., VILLALBA IBANEZ M.J. (2000) – Néolithique moyen de la Catalogne, in Vaquer J. (dir.), *Le Néolithique du nord-ouest méditerranéen, XXIV^e Congrès Préhistorique de France, Carcassonne 1994*, p. 211-224.
- MASSET C. (1982) – *Estimation de l'âge au décès par les sutures crâniennes*, thèse de doctorat es sciences, Université Paris VII, 301 p.
- MAUREILLE B., SELLIER P. (1996) – Dislocation en ordre paradoxal, momification et décomposition : observations et hypothèses, *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s. 8 (3-4), p. 313-327.
- MOLIST MONTANA M., RIBE MONGE G., SANA SEGUI M. (1996) – La transición del V milenio Cal BC en Catalunya, actes du 1er Congrès del Neolític a la Península Ibèrica (Gavà - Bellaterra 1995), *Rubricatum*, Vol. 1, p. 781-788.
- SAUZADE G., DUDAY H. (1983) – L'abri de Sanguinouse, tombe collective du Chalcolithique ancien, *Congrès Préhistorique de France, Montauban-Cahors, 1979*, p. 280-297.
- SCHOUR I., MASSLER M. (1940) – Studies in growth pattern of human teeth, *Journal of American Dentists Association*, 27, p. 1778-1793 et 1918-1931.
- TOUSSAINT M. (1987) – La fissure Jacques à Sprimont : anthropologie et approche spatiale d'un ossuaire du Néolithique récent, *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, 98, p. 33-74.

- TOUSSAINT M. (1991) – Étude spatiale et taphonomique de deux sépultures collectives du Néolithique récent : l'abri Masson et la fissure Jacques à Sprimont, province de Liège, Belgique, *L'Anthropologie*, 95 (1), p. 257-278.
- VAQUER J. (1998) – Les sépultures du Néolithique moyen en France méditerranéenne, in Guilaine J. (dir.), *Sépultures d'Occident et genèse des mégalithismes*, Séminaire du Collège de France, Éd. Errance, p. 167-186.
- VILLENA i MOTAN. (1997) – *Hierarchie et fiabilité des liaisons ostéologiques (par symétrie et contiguïté articulaire) dans l'étude des sépultures anciennes*, thèse de doctorat de l'Université de Bordeaux I, 317 p.
- VILLENA MOTA N., DUDAY H., HOUËT F. (1996) – De la fiabilité des liaisons ostéologiques, *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., 8 (3-4), p. 373-384.

Frédérique VALENTIN

CNRS UMR 7041,
Équipe Ethnologie Préhistorique,
92023 Nanterre
fvalenti@mae.u-paris10.fr

Richard DONAT

8, rue Joseph-Tixeire, 66000 Perpignan

Françoise CLAUSTRE

CNRS UMR 8555,
Centre d'Anthropologie
39, Allées Jules-Guesde, 31000 Toulouse

Des sépultures... oui mais lesquelles ?

Nicolas CAUWE

Résumé

Souvent, les différents types de tombes sont compris comme les sous-ensembles d'un mode plus général de relation aux morts, chaque société gardant seulement la liberté d'organiser les détails des cérémonies, des rites ou de la mise en terre. Pareille attitude risque de masquer une large part des diversités culturelles et d'enfermer arbitrairement toutes les sépultures dans un schéma évolutif indépendant de la réalité historique.

Abstract

Often, the different types of graves are understood as sub-groups of a general concept of relations with the dead, each society having a free hand only in organising the details of ceremonies, rites or burials. This attitude may perhaps conceal a large part of the cultural diversities and arbitrarily confine all the tombs within an evolutionary schema with no connection with the historical facts.

Le terme de “sépulture” est indifféremment utilisé par les archéologues pour désigner tous les dispositifs destinés à assurer une protection aux dépouilles : il y a sépulture dès qu'on peut prouver que les squelettes, exhumés lors de fouilles, ne proviennent pas de corps abandonnés à l'air libre sans aucune attention particulière. La définition est efficace, mais son degré de généralité ne masque-t-il pas plusieurs ordres de réalité dont rien ne prouve qu'ils correspondent à un concept univoque ? En d'autres termes, la notion de sépulture n'englobe-t-elle pas quantité de pratiques, sinon contraires, en tout cas différentes ? Seules les modulations qui affectent l'architecture des tombes, le mobilier déposé auprès des défunts ou le nombre de ces derniers sont régulièrement utilisés pour assurer une typologie des documents funéraires. La démarche remet rarement en cause le sens à donner aux faits sépulcraux. Pourtant, il est possible de démontrer que certaines tombes sont l'image inverse de lieux destinés au repos ou à l'éternité des trépassés, que d'autres sont le résultat de l'activité de plusieurs générations. La question du rapport sémantique entre tous les vestiges dits “sépulcraux” reste donc largement ouverte.

UN FUNÉRARIUM MÉSOLITHIQUE

Quelques cas flagrants de sépultures secondaires sont connus à travers la Préhistoire. La situation est

d'autant moins discutable lorsqu'elle concerne des “réductions de corps” pour lesquelles il est assez simple de démontrer l'inhumation différée. Les fouilles menées à l'abri des Autours, dans le sud de la Belgique, ont permis la découverte de circonstances assez similaires – préservation délibérée d'un choix restreint d'ossements –, bien qu'en l'espèce la ré-inhumation des restes humains ne soit pas évidente à démontrer.

Les faits sont les suivants. Les vestiges de cinq adultes et de six enfants, décédés dans le courant du 9^e millénaire (en dates calendaires), ont été exhumés le long de la paroi du fond de l'abri, sur une surface d'à peine 3 m² (Cauwe, 2001a ; Polet et Cauwe, 2002). Tous les squelettes sont profondément lacunaires, mais les processus taphonomiques naturels ne peuvent expliquer l'entièreté de cet état de délabrement. Quantité d'indices, dont la préservation de quelques os fragiles ou l'absence systématique de certaines catégories anatomiques, affirment le propos (fig. 1). La répartition des restes humains plaide également dans le même sens : enfants et adultes occupent des secteurs différents, tandis que les sujets matures sont divisés en deux groupes, sans que le moindre mélange entre eux ait pu être mis en évidence (fig. 2 ; Cauwe, 2001b). Il serait peu crédible d'attribuer toutes ces particularités au hasard ou à l'infortune.

Parmi les onze inhumés, un seul est représenté par une part significative de son squelette ; les autres

défunts ne sont conservés que par des petits os, la plupart fragmentaires : les crânes font pratiquement défaut ; les fémurs sont absents ; les côtes, les os de la

ceinture pelvienne ou ceux des membres antérieurs ne sont que très faiblement préservés¹. En somme, les ossements les plus significatifs ont disparu, phénomène que le poids du temps ne peut expliquer. Il faut donc admettre que les fossoyeurs mésolithiques ont volontairement disloqué les squelettes afin d'en prélever des éléments. Le destin de ces ponctions est totalement inconnu, mais force est de constater que ces dernières représentent la part régulièrement inhumée dans les sépultures secondaires à réduction de corps.

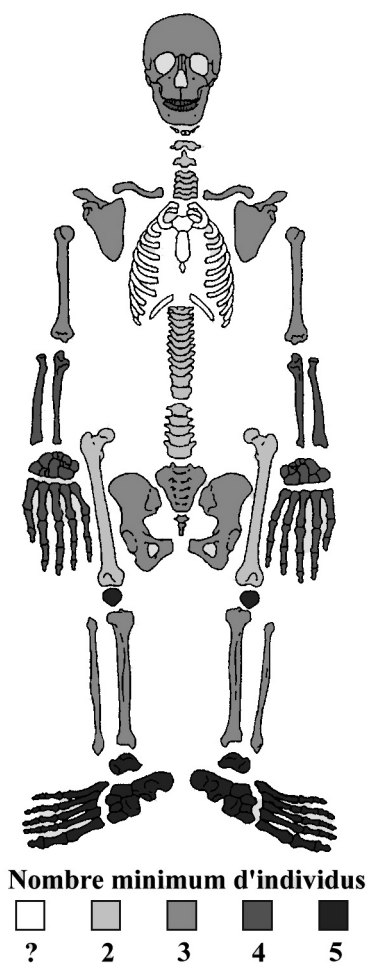


Fig. 1 – Taux de conservation par catégories anatomiques des squelettes adultes découverts dans la sépulture collective mésolithique de l’abri des Autours (province de Namur, Belgique) : les os des mains, des pieds et des avant-bras forment l’essentiel de la collection.

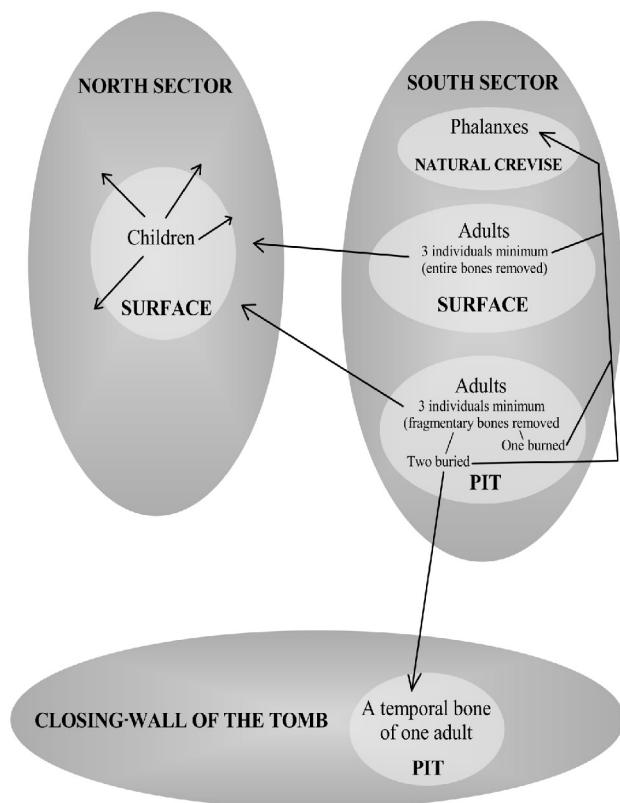


Fig. 2 – Schéma du fonctionnement de la sépulture collective mésolithique de l’abri des Autours (province de Namur, Belgique).

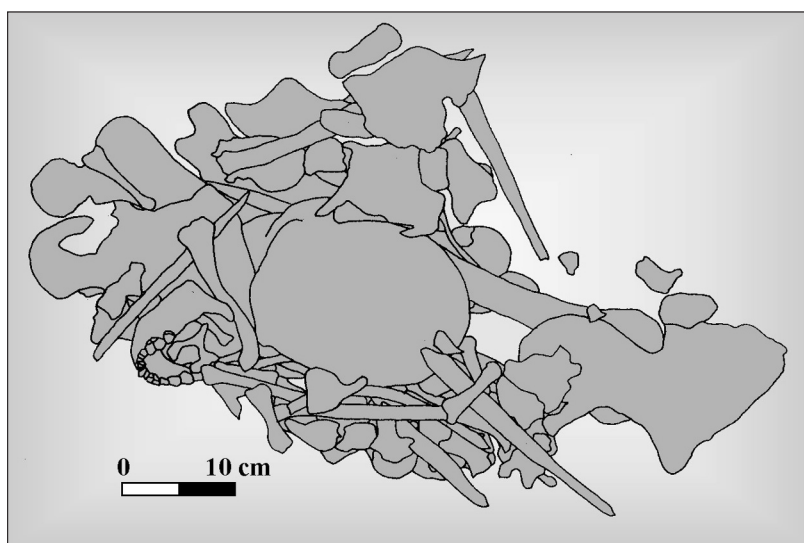


Fig. 3 – Distribution des restes humains dans la fosse sépulcrale F4 du Petit-Marais à La Chaussée-Tirancourt, Somme (d’après Ducrocq et Ketterer, 1995).

Compte tenu de sa datation et de la qualité de la fouille, l'exemple le plus caractéristique d'une sépulture secondaire mésolithique est certainement celui du Petit-Maraïs, dans la Somme (fig. 3; Ducrocq et Ketterer, 1995). Dans une fosse de quelques centimètres de profondeur, les tibias, humérus et fémurs d'un seul individu ont été retrouvés chapeautés par le crâne; les os pairs, tels les coxaux, les astragales ou les clavicules, étaient rangés symétriquement de part et d'autre de l'ensemble.

Les squelettes de l'abri des Autours ont été maintenus dans des conditions strictement inverses : le petit abri aurait-il servi au traitement des dépouilles seulement en vue de récupérer des reliques pour en disposer ailleurs? Deux éléments permettent d'assurer que la situation ne fut pas aussi simple. Il a déjà été rappelé que le dernier personnage déposé dans la grotte n'a pas subi le même sort que les précédents. Son squelette, bien qu'également incomplet, est nettement mieux préservé : bassin, fémurs, base du rachis ou fragments importants du crâne ont été laissés sur place. Au-delà de sa valeur, le fait assure, au moins partiellement, la qualité sépulcrale de l'abri des Autours.

Par ailleurs, l'ensemble des vestiges étaient protégés par un muret volontairement bâti (fig. 2). On tient ici définitivement la définition de la sépulture, soit un lieu aménagé dans le but de recevoir et de protéger des dépouilles. Pour le reste, on est confronté à un espace apparemment conçu pour prélever des reliques. Ne devrait-on pas évoquer une morgue ou un funérarium, plutôt qu'une tombe?

LES OSSUAIRES SONT-ILS DES TOMBES?

L'exemple développé à l'instant est unique. On connaît pour le Paléolithique supérieur ou le Mésolithique quantité de squelettes partiels, parfois débarrassés de leurs éléments les plus significatifs, mais découverts dans des contextes qui n'évoquent en rien la notion de sépulture; ces restes sont régulièrement exhumés dans les sites d'habitat, parfois au milieu des ordures (Rozoy, 1978; Gambier, 1991; *Idem*, 1992; Newell *et al.*, 1979). Au cours de ces périodes, la récupération de parties de squelettes se serait donc déroulée en des lieux divers (Cauwe, 2001^a), tandis que la sépulture servait essentiellement à l'inhumation des dépouilles, sans qu'il soit incongru d'y organiser aussi la collecte d'ossements.

Le transport de restes humains est également observé dans les sépultures collectives du Néolithique moyen et récent, stigmatisé par l'absence ou la sur-représentation de certaines catégories anatomiques (Masset, 1997; Joussaume, 1990). Quelques cas particuliers sont même très proches de la situation décrite pour l'abri des Autours. Dans la sépulture n° 2 de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), par exemple, les squelettes d'adultes sont tous privés de leur crâne. Par ailleurs, au nord de la tombe, une fosse contenait des ossements de petite taille – vertèbres, tarsiens, côtes – qui semblent se rapporter aux individus inhumés dans la sépulture proprement dite (fig. 4; Masset *et al.*,

1967). La plupart de ces éléments peu encombrants ont été balayés vers la fosse, comme s'il s'agissait de rebuts dont il fallait se débarrasser. Pourtant, un minimum de soin fut donné à l'opération, en témoigne le rebouchage de la fosse. Sans vouloir forcer la comparaison, on admettra que ces gestes évoquent directement ceux posés par les Mésolithiques dans l'abri des Autours, sinon que l'on connaît ici la destination finale des pièces les plus encombrantes, laissées partiellement en connexion dans la sépulture. Trouvée isolément, la fosse qui servit d'exutoire à la tombe aurait été aisément interprétée comme une sépulture à part entière. La structure n'a-t-elle pas été mise à profit pour enfouir intentionnellement des restes humains?

Un autre exemple assez évocateur est celui de Berry-au-Bac, dans l'Aisne (Chambon, 1995). Là, tous les indices plaident en faveur d'un dépôt secondaire tributaire de la vidange d'une sépulture collective. Trente-deux défunts ont été concernés par ce déménagement, au cours duquel beaucoup ont perdu leur crâne! Les os de faibles dimensions n'ont pas non plus été retrouvés en très grand nombre : sans doute les Néolithiques n'ont-ils pas jugé utile de les conserver, se contentant des objets les plus impressionnants. Rien ne permet d'affirmer, cependant, que les utilisateurs de la sépulture collective originel et ceux qui ont procédé à sa vidange soient les mêmes, pas plus qu'on ne peut assurer qu'ils ont vécu à la même période. Il n'en demeure pas moins que la fosse de Berry-au-Bac ne peut être considérée comme une simple sépulture, bien qu'elle en possède toutes les caractéristiques.

COMPARAISON ENTRE POMMES ET POIRES

Parmi les squelettes conservés dans les sépultures collectives, quelques-uns ont été manipulés avant ou après leur introduction dans le caveau. Le côté itératif de cet acte nous enseigne explicitement une relation aux morts pour laquelle l'intégrité des dépouilles n'est pas une nécessité, pas plus qu'elle ne semble un défaut. La tombe collective serait donc autant le séjour des morts que le théâtre d'activités des vivants. Quelle que soit la justification de cette disposition – gestion rationnelle de l'espace funéraire, charge symbolique de l'os humain, sériations des défunts selon leurs mérites... –, elle engendre *a posteriori* une confusion entre tombes et lieux de traitement des corps, à moins que les deux notions n'aient jamais fait l'objet de la moindre discrimination au temps de la Préhistoire. Dans un tel contexte, la qualité de l'enfouissement des cadavres ne peut être jugée, ni faire l'objet d'une quelconque classification typologique. La structure de Berry-au-Bac, la fosse de Marolles-sur-Seine ou l'abri des Autours sont-ils nécessairement de moindre importance, sous prétexte qu'on y sent le rejet ou l'abandon? Si on les confronte aux autres témoignages contemporains, les quelques faits qu'on y décèle encore assurent plutôt d'une normalité.

Longtemps on considéra le problème de l'origine de la sépulture collective sous le seul angle d'une évolution depuis la tombe individuelle. Or, on vient de le

voir, les termes de ce développement ne sont pas nécessairement comparables : les tombes individuelles en pleine terre du plus ancien Néolithique sont le lieu de séjour définitif et irrévocable des cadavres ; les

caveaux collectifs servent aussi au traitement des corps. Ces différents types de sépultures cachent des faits à ce point différents, qu'on comprend difficilement la manière dont on est passé l'un à l'autre, sinon

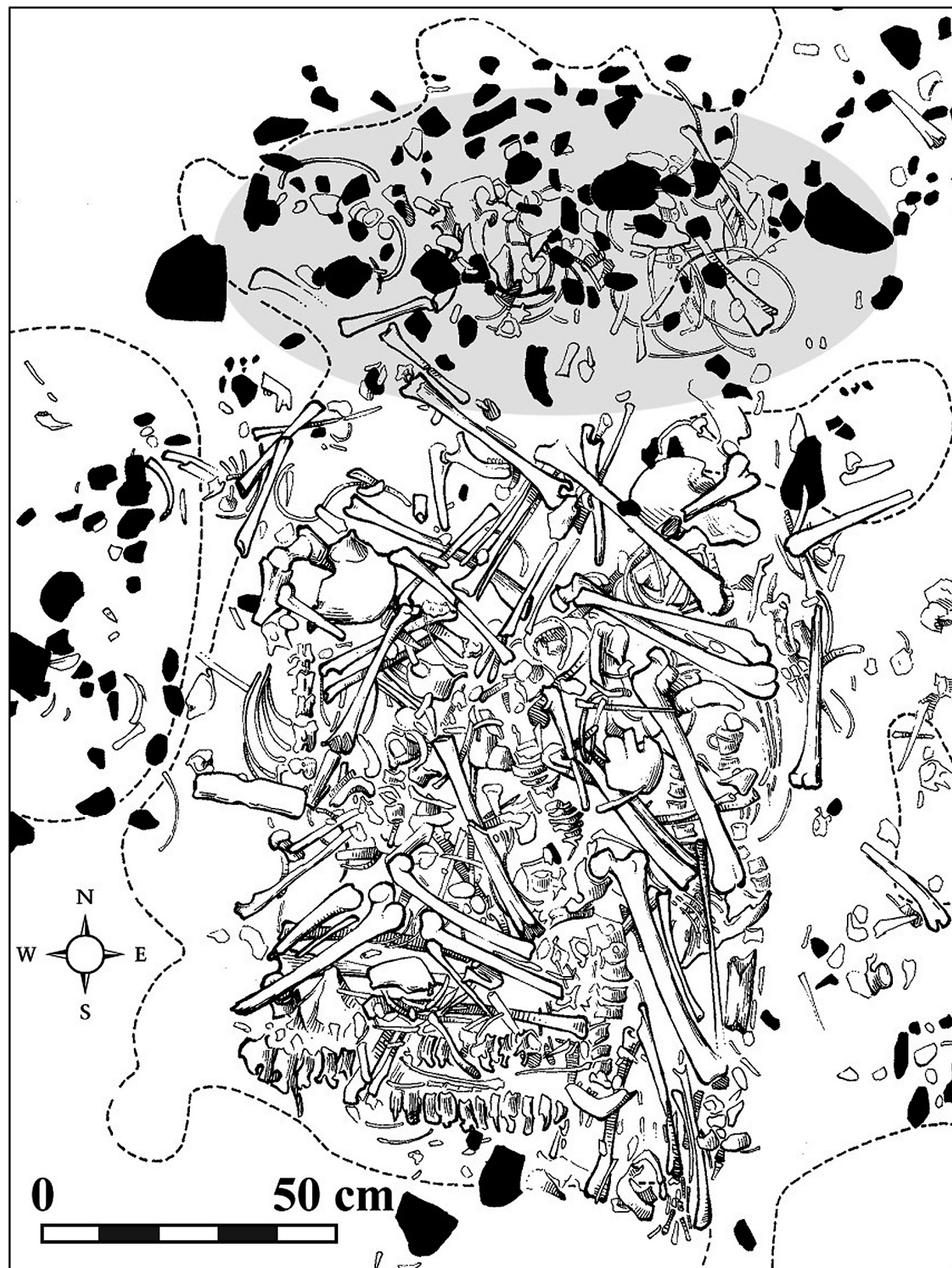


Fig. 4 – Plan de la sépulture n° 2 de Marolles-sur-Seine, Seine-et-Marne (d'après Masset *et al.*, 1967). La zone en grisé, dans le haut de l'image, indique l'emplacement de la fosse qui servit au rejet d'une partie de la couche funéraire.

en repensant complètement la relation aux morts. A *contrario*, les lieux de manipulation de cadavres, bien qu'ils ne satisfassent pas pleinement à la définition implicite de la sépulture, se confrontent aisément aux tombes collectives.

CONCLUSION

L'étude des pratiques funéraires de la Préhistoire est souvent restreinte à l'évolution de monuments. Pourtant, les définitions sont trop pauvres et trop générales pour apprécier les valeurs respectives des différents types de tombes, tandis que l'essentiel n'y est pas nécessairement matérialisé. De toute évidence, le concept de sépulture couvre des réalités très variées, n'ayant parfois guère de points communs entre elles, sinon que toutes concernent la gestion de cadavres. Honorer les morts n'implique pourtant aucune obligation sépulcrale. Les corps incinérés et jetés dans le Gange ne relèvent guère d'une tradition modérément respectueuse des ancêtres. À l'inverse, quelques fosses communes servent à se débarrasser des dépouilles dont personne n'a que faire ; le corps inhumé de Mozart est passé à la trappe de l'oubli.

Intuitivement, on sent donc que certaines situations issues de la documentation archéologiques, bien qu'elles soient l'œuvre d'une volonté délibérée et qu'elles furent destinées à accueillir des restes humains,

ne sont pas des sépultures *sensu stricto*. Aucune définition ne peut en rendre compte clairement, à moins de recourir à des aphorismes que la complexité rendrait difficilement opérants, voire qui tiendraient compte de jugements de valeur, ce qui est peu souhaitable. En toute logique, on doit admettre que la sépulture désigne une série d'activités autour des trépassés, sans pour autant embrasser tous les cas de figure dont l'ethnographie et l'archéologie peuvent rendre compte.

Aussi importe-t-il, avant toute tentative de classement ou de construction évolutive, telle que les sciences historiques et naturelles les apprécient, d'intégrer les témoignages mis au jour dans des discours cohérents qui relatent l'ensemble des circonstances connues, afin d'en apprécier un peu mieux la juste valeur. À défaut, la tombe devient le symbole de conceptions très récentes projetées dans le passé. En réalité, la sépulture représente seulement une catégorie documentaire, issue du hasard de l'évolution sémantique des lexèmes contemporains ; elle n'a de valeur que paraphrasée au cas par cas. ■

NOTE

(1) Je tiens à exprimer toute ma gratitude envers Caroline Polet, anthropologue à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Toutes les hypothèses qui sont développées ici n'auraient pu germer dans mon esprit sans le soin et la précision de son étude des squelettes de l'abri des Autours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CAUWE N. (2001a) – *L'héritage des chasseurs-cueilleurs dans le nord-ouest de l'Europe (10 000- 3 000 avant notre ère)*, Paris, Errance (des Hespérides), 208 p.
- CAUWE N. (2001b) – Skeletons in Motion, Ancestors in Action: Early Mesolithic Collective Tombs in Southern Belgium, *Cambridge Archaeological Journal*, 11, 2, p. 147-163.
- CHAMBON P. (1995) – L'ossuaire du Néolithique récent à Berry-aubac (Aisne) : structure post-funéraire ? *Revue Archéologique de Picardie*, 1995, 1-2, p. 61-81.
- DUCROCQ T., KETTERER I. (1995) – Le gisement mésolithique du "Petit Marais", La Chaussée-Tirancourt (Somme), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 92, 2, p. 249-259.
- GAMBIER D. (1991) – Mourir au Paléolithique supérieur, in Goudineau C., Guilaine J. (dirs), *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et Histoire en France*, Paris, Errance (2^e édition), p. 378-381.
- GAMBIER D. (1992) – Les populations magdaléniennes en France, in : *Le peuplement magdalénien. Paléogéographie physique et humaine*, Paris, Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (Documents Préhistoriques n° 2), p. 41-51.
- JOUSSAUME R. dir. (1990) – *Mégalithisme et société : table ronde CNRS des Sables-d'Olonne (Vendée), 2-4 novembre 1987*, La Roche-sur-Yon, U.P.R. 403 du CNRS, Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I et Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, 235 p.
- MASSET C. (1997) – *Les dolmens. Sociétés néolithiques. Pratiques funéraires. Les sépultures collectives d'Europe occidentale*, Paris, Errance (des Hespérides, 2^e édition), 175 p.
- MASSET C., MORDANT D., MORDANT C. (1967) – Les sépultures collectives de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), *Gallia Préhistoire*, 10, 1, p. 75-167.
- NEWELL R.R., CONSTANDSE-WESTERMANN T.S., MEIKLEJOHN C. (1979) – The Skeletal Remains of Mesolithic Man in Western Europe, an Evaluative Catalogue, *Journal of Human Evolution*, 8/1, p. 1-225.
- POLET C., CAUWE N. (2002) – Les squelettes mésolithiques et néolithiques de l'abri des Autours (province de Namur, Belgique), *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris (Paléontologie humaine et Préhistoire/Human Palaeontology and Prehistory) - C.R. Palevol*, 1, p. 43-50.
- ROZOY J.-G. (1978) – Les derniers chasseurs. L'Épipaléolithique en France et en Belgique. Essai de synthèse, Charleville, Société Archéologique Champenoise (n° spécial du Bulletin), 3 vol., 1 256 p., 259 pl. hors-texte.

Nicolas CAUWE

Musées royaux d'Art et d'Histoire
10, Parc du Cinquantenaire, B-1000 Bruxelles
tel. +32/ (0)2 741 73 60
cauwe@kmg-mrah.be

Sépulture collective, espace sépulcral collectif

Jean LECLERC

Résumé

Les tombes à couloir du Néolithique moyen 2 sont des monuments collectifs. Cependant, rien ne permet de prouver que leur utilisation ait été durable ni que les dépôts des inhumés y aient été distants dans le temps. Un soin particulier semble y avoir été apporté au respect du corps de chaque défunt. Dès lors, peut-on les ranger parmi les sépultures collectives? La réponse dépend du prix qu'ont accordé les utilisateurs au maintien de l'espace sépulcral individuel, et de l'importance que nous accordons à ce critère.

Abstract

Middle Neolithic 2 passage graves are collective monuments. However, nothing proves that they were used over a long period, nor that those buried there were deposited at long intervals of time. Special care seems to have been taken to respect the body of each deceased individual. Consequently, can these sites be considered as belonging to the category of collective tombs? The answer depends on the degree to which the users valued the maintaining of the individual funerary space and the importance we bestow on this criterion.

Quand un accord s'est fait, il y a une quinzaine d'années, pour définir ce que l'on entendait par "sépulture collective", on demandait seulement à cette définition de permettre une distinction claire entre ces sépultures et les "sépultures multiples", structures où les corps ont été déposés au cours d'une seule opération (Leclerc et Tarrête, 1988). Depuis, la connaissance du fonctionnement des sépultures collectives s'est beaucoup enrichie, au point de faire courir à chacun de nous le risque de ne pas tenir assez compte de la diversité de ce phénomène complexe. C'est ainsi que j'ai récemment souligné l'utilisation systématique des processus naturels de décomposition pour permettre les rangements des ossements, les réductions, et toutes les opérations nécessaires à la gestion d'un espace sépulcral pérennisé (1999). N'était-ce pas exclure implicitement, et un peu à la légère, certains des monuments les plus anciens, où l'on n'observe rien de tel?

Il y avait sans doute quelque raison à cela : le dérangement d'un corps à l'occasion de la mise en place des suivants est un des indices les plus sûrs pour établir un fonctionnement en sépulture collective. Ainsi, P. Chambon (2000) et S. Piera (2000) notent le petit

nombre de sujets inhumés dans la chambre II de La Hoguette, leur disposition non aléatoire, et soulignent l'absence d'interactions entre eux : le plus simple n'est-il pas d'y voir une simple sépulture multiple¹?

Cependant, on voit la difficulté : ce qu'on observe là, ce n'est pas l'absence d'un fonctionnement par inhumations successives, mais seulement l'absence des conditions propres à en garder la trace. Quelle conclusion en tirer? Pour P. Chambon, finalement, un tel rangement ne prouve pas nécessairement un dépôt simultané des corps ; il peut être l'effet d'une "planification des inhumations" (dès la construction du caveau?).

Ces corps reposant sagement les uns à côté des autres montrent en tout cas que ne jouaient pas encore les fortes contraintes du temps d'utilisation et de la place disponible qui marquent la période suivante – ou que ces contraintes jouaient d'une manière différente. Si le caveau n'était pas utilisé très longtemps, si tous les corps pouvaient y tenir à leur aise, il va de soi que rien n'obligeait les utilisateurs à procéder à des rangements particuliers des ossements. Cependant, cette absence de contrainte spatiale, sans doute concevable

dans certaines grottes sépulcrales, pose un réel problème dans les monuments construits comme la Hoguette ou Condé-sur-Ifs. P. Chambon a attiré l'attention sur l'harmonieuse occupation par les inhumés de la surface intérieure des chambres (1999). Cette occupation harmonieuse, qui n'allait pas de soi, semble avoir été une obligation très forte. On s'appliquait scrupuleusement à occuper toute la place prévue lors de la construction, mais si l'on se trouvait dans l'obligation de traiter un mort de plus, plutôt que de se hasarder à déranger si peu que ce fût l'arrangement des précédents inhumés, on préférait le laisser dans le couloir (La Hoguette, Sainte-Soline). Si l'on n'avait pas recours à la procédure commode des superpositions, rangements, et réductions, il semble donc bien que ce n'était pas faute d'en avoir besoin, mais bien par l'application d'une règle imposant fermement le respect des corps inhumés dans la chambre.

Finalement, ce qui est en jeu, c'est le statut de l'espace sépulcral – espace accordé aux défunts pour s'y décomposer (Leclerc, 1997). Dans tous ces monuments, cet espace est résolument individuel, et l'on a veillé à ce qu'il le reste, pour l'éternité. On ne sait si cette organisation en espaces individuels juxtaposés était obtenue par des dispositifs appropriés (on ne signale pas entre les corps de traces de parois ni de cercueils) ou seulement par un soin scrupuleux dans l'utilisation du caveau, mais les résultats en sont encore visibles aujourd'hui.

Il n'y a rien de particulièrement étonnant dans cette préoccupation. De façon quasi-universelle, les systèmes de traitement des corps par inhumation manifestent le même souci de maintien de l'intégrité de l'espace corporel individuel, jusque dans la décomposition. La fosse commune est rarement un traitement que l'on souhaite pour ses proches, et lorsqu'une forme de sépulture collective a été récemment remise en usage, sous la forme de nos caveaux de famille, l'usage des cercueils s'est généralisé pour y maintenir des espaces sépulcraux individuels.

À vrai dire, dans ces sépultures collectives modernes, comme dans celles du Néolithique moyen

occidental, seule l'architecture du monument est collective. Ce n'est pas rien. Cependant, c'est un choix dont les implications idéologiques sont apparemment moins difficiles à accepter que l'abandon du principe de l'inviolabilité *post mortem* de l'espace corporel. Ce dernier choix, qui n'a été fait que rarement, est celui des grandes sépultures collectives du Néolithique récent et final d'Europe occidentale.

Pourquoi les chambres de La Hoguette ont-elles été fermées dès qu'a été atteint le nombre de défunts qu'elles étaient conçues pour accueillir ? pourquoi n'avoir pas superposé les corps, pourquoi ne les avoir pas même un peu rangés ? Une idée simple pourtant, qui aurait dû aller de soi... mais les obstacles idéologiques à surmonter étaient encore trop forts.

Ce sont deux choix à la logique opposée qu'on voit ainsi se succéder. Les grands monuments funéraires du Néolithique moyen maintiennent toujours, quoi qu'il en coûte en travail, l'idéologie traditionnelle de respect de l'espace corporel des personnes défuntes. Dans la période suivante, on opte pour la socialisation de l'espace sépulcral, seule solution permettant de pérenniser le sépulcre. Un groupe humain renonce alors à l'intégrité personnelle des restes de ses défunts, pour un enjeu à la hauteur du sacrifice : projeter dans le temps une tombe collective virtuellement utilisable pour l'éternité, accueillante pour toujours aux descendants des constructeurs. C'était aller au bout de la logique de la sépulture collective.

Finalement, la présence ou l'absence de remaniements des ossements n'est pas un simple critère technique ; il traduit des choix de fonctionnement qui expriment des attitudes idéologiques incompatibles. Ne devrions-nous pas les distinguer, par exemple en marquant l'originalité des sépultures collectives à espace sépulcral collectif, seules "sépultures collectives vraies" ? ■

NOTE

(1) Les sites normands mentionnés dans cette note ont fait l'objet lors de cette réunion d'une présentation d'ensemble (Dron, Le Goff, Lepaumier, dans le présent volume).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAMBON P. (1999) – *Du cadavre aux ossements : la gestion des sépultures collectives dans la France néolithique*, Thèse de nouveau doctorat, Université de Paris I.
- CHAMBON P. (2000) – Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97, 2, p. 265-274.
- LECLERC J. (1997) – Analyse spatiale des sites funéraires néolithiques, in Boquet A. (éd), Auxiette G., Hachem L. et Robert B. (dir.), *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'Âge du Fer*, Paris, CTHS, p. 397-405.
- LECLERC J. (1999) – Un phénomène associé au mégalithisme : les sépultures collectives, in Guilaine J. (dir.), *Mégalithismes : de l'Atlantique à l'Éthiopie*, Paris, Errance (Séminaire du Collège de France), p. 21-40.
- LECLERC J. et TARRETE J. (1988) – Sépulture, in Leroi-Gourhan (dir.), *Dictionnaire de la Préhistoire*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PIERA S. (2000) – *Étude des caractères discrets et de l'état sanitaire bucco-dentaire dans les cairns de Fontenay-le-Marmion (Calvados). Un "recrutement familial" des inhumés dans les tombes à couloir du Néolithique moyen ?* Mémoire de DEA en Ethnologie, Anthropologie, Préhistoire, Université de Paris I, non publié.

Jean LECLERC

Équipe d'ethnologie préhistorique
UMR 7041 ArScAn, Maison René Ginouvès
21, allée de l'Université
92023 Nanterre Cedex

Types fonctionnels

Claude Masset – En ce qui concerne La Hogue et La Hoguette, j’admire les “groupes familiaux” qu’a obtenus Stéphane Piera. Leur interprétation dépend étroitement de la durée d’utilisation. Si elle est brève, nous sommes en présence d’un groupe virilocal ou uxoriocal ; si elle dépasse plusieurs générations, il s’agit de tout autre chose. Pour que les gènes ne soient pas dispersés, il a fallu que les gens se remarient régulièrement en sous-groupes (mariages entre cousins croisés, par exemple). Quelle est la durée d’utilisation de ces sites ?

Henri Duday – L’affirmation de cette proximité pose automatiquement cette question : comment lire la parenté génétique ?

Stéphane Piera – Je ne suis pas le fouilleur du monument, et je n’ai pas beaucoup d’éléments à apporter. Elle est sûrement relativement brève.

Dominique Jagu – J’aurais peut-être un élément de réponse pour la durée d’utilisation d’un dolmen : au dolmen Petit à Changé, il y a sur la face inférieure de la dalle de couverture et sur les parois des orthostates des traces de calcite, dont notre pédologue Brigitte Van Vliet a pu démontrer qu’il lui fallait deux à trois cents ans pour se former dans certaines conditions architecturales (humidité, lumière, température). Il est vrai que ce laps de temps est la durée de vie du monument avant sa destruction (condamnation), pas forcément la durée de son utilisation sépulcrale (Jagu, Van Vliet-Lanoë, 1991).

Henri Duday – Certains caractères dentaires sont bien étudiés, et on peut les utiliser sans problème (comme l’extension interradiculaire de l’émail) ; d’autres sont le plus souvent impossibles à évaluer, comme la morphologie des couronnes. Je suis sidéré de voir à quel point vous avez pu pousser votre analyse, alors que d’habitude il manque tellement de données qu’on est très démuné. À quoi est-ce lié ?

Stéphane Piera – Les dents de la Hoguette ne sont pas forcément moins usées qu’ailleurs, mais j’ai essayé de choisir des caractères discrets lisibles sur la dentine, ou bien restant visibles en dépit de l’usure, au moins en présence-absence.

Bruno Boulestin – (À Frédérique Valentin) il faut beaucoup se méfier des modalités de décomposition dans les grottes. Les travaux des entomologistes, en particulier des entomologistes en médecine légale, montrent bien que dans ces conditions climatiques particulières, et à basse température, les différents insectes thanatophages, et d’une manière générale les invertébrés, agissent beaucoup moins rapidement que dans les milieux extérieurs : dans les grottes, le délai entre dépôts est donc difficile à évaluer. (À Stéphane Piera) Il y a en effet des différences entre tumulus, et entre chambres, mais leur interprétation est difficile. C’est qu’on ne prend pas assez en compte le relatif isolat de ces populations, qui a duré jusqu’au début du XIX^e siècle. Le FBI a monté une base de données pour l’ADN mitochondrial (qui indique la parenté par les femmes) en collaboration avec l’US Army, dans un but d’identification des soldats morts à l’étranger. Cette base, qui compte actuellement 3000 ou 4000 profils de populations diverses, a montré que dans des populations relativement fermées, où y a un certain taux de consanguinité, on ne pouvait pas conclure grand chose. En

effet, les mutations, généralement rares, atteignent dans ces populations des taux assez importants ; le lien de parenté en devient beaucoup plus difficile à définir. Qu'en est-il pour les caractères discrets ? Je n'en sais rien, mais il faudrait y réfléchir.

Jean Leclerc – Nicolas Cauwe a parlé avec raison de la possibilité de toucher les corps. Toutefois, on semble éviter de le faire dans les monuments comme la Hogue et la Hoguelette, même à l'occasion du dépôt du suivant. La disposition des corps dans ces caveaux du Néolithique moyen ne doivent-elles pas nous inciter à prendre en considération les plans anciens montrant des sujets soigneusement disposés à l'écart les uns des autres, plans qui nous paraissent irréalistes ?

Dominique Jagu – En effet, c'est sans doute le cas pour le dolmen Petit à Changé (Saint-Piat, Eure-et-Loir). Ce monument a été découvert et fouillé par Léon Petit en 1924, assez bien pour l'époque (pour information, nous n'avons pour ainsi rien retrouvé dans les déblais). Le plan publié quelques années après est plein d'enseignements (fig. 1). Léon Petit distingue dans la chambre funéraire une douzaine de squelettes relativement bien séparés, disposés de façon parallèle dans l'axe du monument. Il en donne une description sommaire (l'un possède un collier formé de 23 canines de canidés). On distingue quelques regroupements de corps

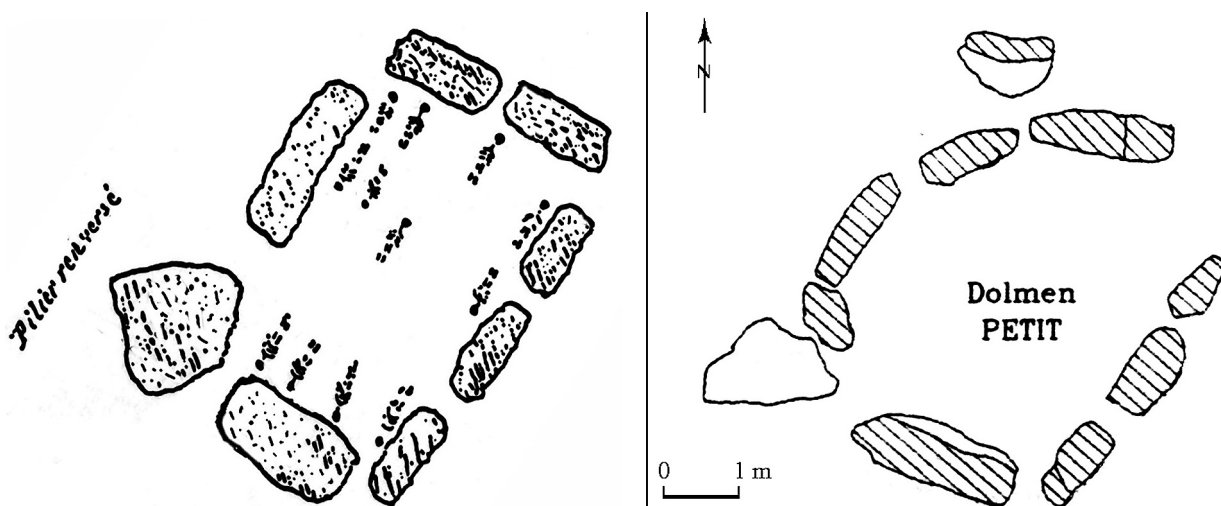


Fig. 1 – Le dolmen Petit, à Changé. À gauche, plan publié par Léon Petit (Petit, Lecoœur, 1924) ; à droite, plan rectifié (Jagu, Mourain, 1995).

(au sud et à l'ouest), et un espace vide dans l'angle sud-ouest. Le relevé architectural est moins précis, mais peut-être est-ce dû à une fouille incomplète (heureusement pour nous). Léon Petit décrit un monument grossièrement rectangulaire ; en réalité il a la forme d'un D majuscule. Il faut savoir que le pilier ouest (près de l'orthostate renversé) n'est pas aussi grand. Il est prolongé par un petit bloc taillé en forme de bouchon de grès, entre ce pilier et le pilier couché. En regard de ce bouchon on note l'absence de squelette, et un espace vide qui se prolonge dans la chambre. Nous serions donc en présence d'un couloir de circulation dans la chambre avec dépôt de corps à droite et à gauche. Autre élément qui confirme la valeur que l'on peut attacher à ce genre de vieux document : Léon Petit signale "l'entrée" du monument dans l'angle nord-est. Ça correspond, nous avons pu le démontrer, à un orthostate arraché et déplacé, avant mise en place d'un couloir virtuel construit en blocs de calcaire qui traversera un tumulus de ballast, et qui reliera ainsi, après condamnation du sépulcre, le monde des morts et celui de vivants (Petit, Lecoœur, 1924 ; Jagu, Mourain, 1995).

Henri Duday – Isabelle Le Goff a montré deux exemples qui amènent à s'interroger sur la signification de modifications de l'agencement originel.

S'agit-il vraiment de perturbations induites par la mise en place d'un nouvel individu ? Dans un cas on pourrait le penser ; cependant, elle nous a avertis : "sur ces phalanges, je ne suis pas du tout convaincue que ce soit lié à l'introduction d'un nouvel individu sur un corps déjà en décomposition avancée". Certains dispositifs rendent en quelque sorte le défunt inaccessible ; d'autres, tout en protégeant le corps, le laissent accessible. Reste à savoir si ces reprises sont prévues dès le début. On a débattu sur le qualificatif "sépulture collective" pour Bélesta... ou pour Qafzeh. Cela pose la question de l'unité architecturale. Nous cherchons à comprendre la dynamique évolutive des comportements funéraires.

Jean Leclerc – Nicolas Cauwe a posé la question en termes de sensibilité par rapport au mort ce qui est judicieux mais ambigu : s'agit-il de la personne du mort ? du cadavre ? ou est-ce la même chose ? La personnalité du mort est-elle encore perçue dans la matérialité du cadavre, ou celui-ci n'est-il qu'un vestige, encore humain mais désindividualisé ? Quand voit-on un changement entre ces deux attitudes ? La rupture est là.

Nicolas Cauwe – C'est effectivement important. On ne peut pas imaginer une même conception de la mort, ou des morts, dans l'ensemble des sépultures collectives d'Europe occidentale, du début à la fin. Et ce n'est pas uniquement une question d'architecture. Toutefois, la rupture est tout de même plus forte entre les sépultures individuelles et les sépultures collectives : lorsqu'on a une inhumation définitive, on se coupe de tout contact direct avec les restes du mort.

Philippe Chambon – À la sépulture collective correspond en effet une conception originale de la mort. Cependant, inclure les tombes à couloir dans cet ensemble me gêne. Lorsque sont apparues les tombes collectives avérées, entre 3500 et 3000 av. J.-C., tous les dispositifs techniques rendant possibles des inhumations successives existaient déjà – mais pas seulement dans les tombes à couloir. C'est ainsi que nous avons vu les caissons Chamblandes, les grottes, et en Catalogne, des sortes de semi-hypogées fermés par des dalles latérales. Ce n'est pas limitatif. Cependant, il n'y a pas de véritable inhumation collective au Néolithique moyen, ou seulement épisodiquement. Les mentalités ne sont pas encore prêtes pour ce type de sépulture.

Cyrille Billard – Les silos obéissent à la même logique : c'est une structure à fonction agricole, utilisée au rythme des récoltes, d'où un dispositif de fermeture permettant des accès répétés.

Jean-Pierre Mohen – Avant la décomposition du corps, dont on a beaucoup parlé, il peut y avoir plusieurs scénarios. Archéologiquement on voit de plus en plus souvent des corps préparés. Pendant cette préparation, le cadavre a pu changer d'aspect comme il a changé de statut. Pourquoi toute cette architecture, sinon pour avoir accès aux os secs ? J'ai critiqué Philippe Chambon sur l'utilisation du terme de vidange, qui évacue trop rapidement cette hypothèse. Je préfère l'idée de prélèvement. Après la condamnation du monument, l'intérêt pour le squelette cède la place à l'intérêt monumental, comme on l'a vu en Normandie. Des sépultures individuelles se surajoutent parfois, comme c'est le cas à Bougon ; des ossements éparpillés... Il y a là un énorme champ d'investigations.

Henri Duday – Une des grandes disparités qu'on perçoit c'est finalement le taux d'occupation, qui est le rapport entre le nombre minimum d'individus et l'espace disponible (Sauzade, 1983). Le taux d'occupation en Normandie est sans comparaison avec les dizaines, voire les centaines d'individus que j'ai coutume de voir dans le Midi. Il y a aussi la question de la restructuration et de reprise des dépôts : s'agit-il simplement de réductions pour faire de la place ? On a critiqué comme irrespectueux le terme de vidange ; il n'empêche qu'à la Chaussée-Tirancourt il ne reste de l'occupation initiale que quelques débris : je ne pense pas qu'on ait construit un tel monument pour y déposer une première côte. La situation est la même à Villedubert : il ne subsiste de l'occupation initiale, entièrement raclée, que d'infimes lambeaux ; sur ce site une partie des ossements retirés ont été retrouvés hors de la chambre. Le statut de ces ossements est-il différent de ceux qui sont gérés à l'intérieur du monument ?

Nicolas Cauwe – Imaginer que ces déplacements et ces rangements d'ossements aient simplement une raison pratique, c'est une option pessimiste, très réductrice. Même dans cette option, et quelle que soit la motivation, je crois que le fait d'accepter de toucher les squelettes, d'accepter de reconnaître les corps ne peut pas être innocent. C'est une différence fondamentale avec les inhumations définitives. Or, les comparaisons ethnographiques montrent bien que le changement de comportement à l'égard des morts n'est jamais une chose facile. Il y a souvent un minimum de conservatisme, donc des transformations, des évolutions, mais l'apparition aussi abrupte de telles structures pose un problème.

Yaramila Tchérémissinoff – En ce qui concerne la manipulation des corps, les choses ne sont pas aussi tranchées. Avant les sépultures collectives, on observe déjà des ré-interventions dans des tombes associant plusieurs individus. Après les sépultures collectives, cela reste extrêmement fréquent au Bronze ancien.

Philippe Chambon – En milieu funéraire, les gestes sont toujours empreints d'arrière pensées, mais seuls certains d'entre eux ont un sens explicite. La première chose à discerner, ce sont les gestes utilitaires. Si on ne commence pas par là rien n'a plus de signification parce que tout peut avoir du sens. Dans les "vraies sépultures collectives", de la fin du IV^e millénaire et du début du III^e, presque tous les gestes pourraient avoir un sens pratique ; c'est ça l'opposition majeure avec les tombes à couloir. Pour aborder la signification des gestes, il faut d'abord évacuer ceux qui n'ont qu'une fonction pratique.

Jean-Pierre Mohen – On peut aussi avoir recours à d'autres méthodes d'approche. Pour les sépultures comblées, la sédimentologie montre beaucoup de choses ; l'état de conservation des ossements est également intéressant, par exemple pour un même individu. La fragmentation renseigne aussi sur la circulation dans cette chambre : par exemple, dans quelle mesure a-t-on piétiné ? Ces problématiques pourraient renouveler vos intéressantes observations.

Henri Duday – Lola Bonnabel a montré que sa compréhension de l'architecture passait notamment par l'étude des modalités de remplissage. La micromorphologie est délicate, à cause des bioturbations par imprégnation. Quant aux piétinements, ils sont plutôt observés après 3500, hors du cadre chronologique de ce colloque. Au nom des gens qui sont ici, je serais peiné qu'on considère que nous négligeons ces approches.

Isabelle Le Goff – À Condé-sur-Ifs on a commencé à regarder les multiples pierres qu'on trouvait sur la couche osseuse. Nous avons enregistré leur impact sur les dalles sous-jacentes ainsi que la quantité de géli fract autour des ossements. En fait, nous avons voulu évaluer les dégâts entraînés par l'effondrement du monument sur le dallage et les ossements, et nous avons cherché la trace d'éventuels systèmes de protection autour des corps.

Philippe Chambon – Je voulais insister sur la distinction entre le Néolithique moyen et le Néolithique récent/final. Pour cette dernière période les monuments sont très complexes à étudier parce qu'ils sont très denses, mais finalement ils suivent un principe de fonctionnement simple. À l'inverse les monuments de la période antérieure paraissent beaucoup plus simples mais finalement leur utilisation révèle une complexité déroutante des gestes funéraires.

Henri Duday – Je suis un peu sidéré de t'entendre dire que tu trouves que dans la période suivante c'est simple. Ce n'est pas du tout le sentiment que j'ai... La zonation spatiale qu'a montrée Frédérique Valentin, nous la retrouvons au Néolithique récent. Il en est de même de la représentation variable des différents ossements.

Christian Jeunesse – Je me demande ce que vaut vraiment l'opposition entre les tombes à couloir et certaines nécropoles de tombes individuelles. Les nécropoles normandes réunissent des chambres circulaires, chacune avec ses individus. À Orville on a également un espace à peu près circulaire, de 25 m de diamètre environ, ce qui n'est pas si grand : les matériaux hors sépultures montrent qu'il s'agit d'un espace véritablement intégré, organisé autour de la tombe à dalle. L'absence d'architecture n'est peut

être qu'une absence d'architecture visible (tertre arasé ?). Y a-t-il une telle différence avec les chambres funéraires normandes ?

Guy Richard – Je crois qu'il faut nous faire un peu confiance. En Beauce, nous sommes habitués à voir beaucoup de monuments, en particulier des tumulus bas, à commencer par Éteauville que certains d'entre vous ont connu. Il y a des tumulus bas avec dalles qui sont des sépultures collectives, et il y a ce que nous avons appelé par la suite les "sépultures sous dalle de type Malesherbes", connues par les deux qui ont été fouillées sur la commune éponyme, par celle d'Orville, dont la dalle avait disparu depuis cinquante ans, et par quelques autres qui ont été détectées. Dans ces sépultures il n'y a en aucun cas de tumulus (Richard et Vintrou 1979, Simonin *et al.*, 1997).

Luc Laporte – Il n'est pas sûr qu'il soit opportun d'élargir les conclusions tirées des nécropoles normandes à l'ensemble du mégalithisme du Néolithique moyen. La situation semble être assez différente dans le Centre-Ouest. À Prissé par exemple, la préservation de l'intégrité corporelle n'est rien moins qu'évidente.

Philippe Chambon – J'ai étudié quelques monuments du Centre-Ouest : on n'y trouve pas cette intégrité corporelle, c'est vrai. Malheureusement, en dehors de la chambre de Prissé, les informations font défaut : au Montiou, il y a une fréquentation postérieure ; à Benon, les informations font état de vidanges, comme à Bougon B2 ; à Bougon F0, on distingue vaguement des individus. Il y a toutefois des convergences avec la Basse-Normandie, comme la mise en scène de vestiges (les calottes de Bougon B2), ou le faible nombre de sujet (Chambon, s.p.).

Roger Joussaume – La chambre A de Benon ne contient plus que quelques ossements appartenant à sept ou huit personnes. Il y a donc eu prélèvement des ossements au Néolithique moyen ; outre une mandibule dans la chambre, seuls de petits fragments osseux et quelques dents ont été retrouvées dans le couloir. Les offrandes sont encore en place : des dépôts de vases entiers sont conservés au seuil de la chambre et dans la chambre elle-même. Ce cas illustre encore les différences de fonctionnement entre la Normandie et le Centre-Ouest. Bien qu'on n'ait pas beaucoup d'éléments de comparaison sur les coutumes funéraires du Poitou, il est évident qu'elles sont différentes de celles de Normandie. Une seule chose est comparable : le faible nombre de sujets au regard de la surface. On connaît moins bien qu'en Normandie le mode de dépôt des corps, mais il est complètement différent.

Je voudrais aborder maintenant le problème du couloir. Son rôle n'est certainement pas d'introduire le corps dans la tombe. C'est certainement un passage, mais un passage beaucoup plus spirituel, un lien entre le monde des morts et le monde des vivants. À Madagascar, on crée des passages ailleurs, et les portes énormes restent toujours fermées. On ne les ouvre que pour sortir les corps.

Isabelle Le Goff – En Basse-Normandie, les couloirs débouchent sur une zone vide d'os, qui occupe parfois la moitié de la chambre. Cette zone comporte des aménagements différents (absence de dallage) et remplit probablement une fonction différente.

Bruno Boulestin – Le tumulus B de la nécropole de la Boixe illustre, dans un genre différent, le fonctionnement particulier de ces monuments du Néolithique moyen. Ce monument a été réoccupé au Néolithique final, sauf une chambre latérale au couloir, déjà condamnée à cette époque. Or cette chambre a été trouvée vide, sans le moindre vestige. Les gens du Néolithique moyen, qui l'ont construite, n'y ont donc rien déposé.

Henri Duday – Cependant, il a parfois été possible de découvrir des indices chimiques de décomposition des corps en des endroits où il ne reste plus rien.

Isabelle Le Goff – Au sujet de l'utilisation restreinte des tombes à couloir, il y a une sépulture qui me semble intéressante dans le monument de Cairon. Ce monument présente en plus de la chambre centrale, une chambre annexe incluse dans le cairn. La forme en bouteille de cette deuxième chambre est originale, ses dimensions sont relativement

restreintes ; elle ne contenait que les restes d'un jeune enfant (Ghesquière, Marcigny dir., 2000).

Nicolas Cauwe – La liaison entre mégalithisme et tombes collectives ne me paraît pas du tout évidente, même s'il y a rencontre de ces deux phénomènes dans beaucoup de cas : en Belgique, des sépultures collectives sont en dehors de toute possibilité de liaison avec le mégalithisme, puisqu'elles appartiennent au 9^e millénaire calibré. Je ne pense pas non plus que le mégalithisme soit la condition nécessaire pour en arriver à un type de tombe où on peut se permettre de toucher aux morts, ni qu'on se préparait ainsi à le faire. Toutefois, à partir du moment où on a eu cette liberté, les mentalités par rapport à la mort, ou par rapport aux morts, ont été transformées.

Bruno Boulestin – Il y a un changement important de mentalité, soit. On y a surtout vu la possibilité donnée d'introduire de nouveaux corps. L'hypothèse de Nicolas Cauwe, qui insiste sur la possibilité d'accéder au défunt est tout à fait différente, et elle n'implique pas la même structure.

Nicolas Cauwe – La définition de la sépulture générale est relativement floue. Je ne parle pas ici de toutes les tombes collectives au sens où il y a apport successif des morts, mais seulement des tombes dans lesquelles on a manifestement la volonté d'avoir accès au squelette, et je pose la question : s'agit-il vraiment d'une tombe, ou s'agit-il seulement d'une étape nécessaire dans le traitement du cadavre pour obtenir un objet particulier ?

Henri Duday – Au départ, la définition de la sépulture collective qu'on donnée Jean Leclerc et Jacques Tarrête était relativement simple : on distinguait les dépôts simultanés et les dépôts décalés dans le temps. À partir du moment où les individus ne sont pas au contact les uns des autres, nous avons beaucoup de mal pour discuter le caractère simultané ou décalé des apports. Nous introduisons des clés de lecture différentes. Le problème c'est qu'il faudrait qu'on invente des termes neufs quand on n'arrive pas à trancher.

Philippe Chambon – Ce qui me paraît le plus logique, finalement, ce n'est pas de changer le vocabulaire, mais seulement de s'abstenir de parler de "sépulture collective" quand on n'a pas pu prouver que les dépôts étaient successifs.

Henri Duday – L'opposition sépulture collective/sépulture multiple traduit un choix fondamental : programme-t-on un possible retour à la sépulture, ou son inviolabilité ? Je comprends le sens de la question qu'a posée Nicolas (Cauwe) : s'agit-il bien d'une sépulture ? C'était une reprise de la définition qu'avait donnée Jean (Leclerc) dans son article de 1990, qui disait : une sépulture est faite pour toujours. On entre alors dans une autre typologie, qui malheureusement est une typologie interprétative, et qui donc dans bien des cas nous laissera des incertitudes.

Nicolas Cauwe – On risque de se trouver confronté à autant de cas particuliers qu'il y a de tombes collectives, mais au-delà de ce terme qui à mon avis est profondément pratique, on peut tout de même se poser la question de ce qui s'est passé par rapport à ces morts. Comme ces tombes fonctionnent dans la durée, on se trouve face à des processus dynamiques, ne serait-ce que par l'apport successif des corps, sans nécessairement bousculer les précédents. J'ai toujours des doutes sur notre capacité à trouver des termes pour définir ces processus dynamiques dont on ne connaît finalement ni les tenants ni les aboutissants. Il est cependant important, et Jean (Leclerc) l'a dit aussi, de voir que ce que nous appelons sépulture collective désigne un tas de phénomènes qui ne sont pas nécessairement les mêmes.

Henri Duday – Les termes qui ne posent pas de problème, ce sont les termes qui traduisent des observations directes. À partir du moment où nous avons la prétention d'introduire dans nos typologies les pensées qui ont sous-tendu les gestes, nous sommes beaucoup plus en porte-à-faux. Quand on commence à ordonner ces gestes dans le temps, on parle de processus dynamiques, ce qui veut quand même bien dire : suivons-nous ou non, le développement d'un même phénomène ? On a bien souligné la dissociation

qu'il fallait voir entre le mégalithisme et le passage aux sépultures collectives. C'est un peu dans ce sens-là à mon avis, que se posent les interrogations.

Bruno Boulestin – Il ne faut pas se compliquer la vie en détaillant trop la terminologie. Je soutiens Nicolas (Cauwe) pour dissocier le phénomène mégalithique des sépultures collectives, mais la rupture n'est pas là. Je ne vois pas tellement la différence entre les ensembles Cerny à sépultures individuelles ("nécropoles" avec marquage au sol des tombes), et le dépôt à l'intérieur des mégalithes avec respect des individus. Le problème, c'est celui de la perception du milieu : est-ce que dans les nécropoles le lieu, c'est l'enclos, à l'intérieur duquel tout le monde est tout beau comme dans une chambre, ou est-ce différent ? Il est difficile de répondre pour le moment. La rupture n'est pas entre ces deux phénomènes mais avec la perte, plus tard, de cette gestion individuelle du cadavre. En ce qui concerne le vocabulaire, il suffit de différencier la présence dans une même unité de lieu, soit de corps qui restent individualisés, soit d'autres qui ne le sont plus.

Nicolas Cauwe – Je suis tout à fait d'accord pour distinguer ces tombes collectives où on respecte l'individualité, des tombes où on ne la respecte pas, encore que d'un point de vue chronologique ce n'est pas trop tranché. Par contre je ne suis pas du tout d'accord pour assimiler la nécropole, qu'elle soit ou non surmontée d'un monument, avec la tombe collective. Imaginer que la nécropole était une sorte de préfiguration de la tombe collective parce on met tous les morts au même endroit ne me paraît pas judicieux. Une nécropole constitue une collection de petites cellules individuelles où personne n'a jamais pu observer ce que devient un corps. Mais ces corps organisés en rangées, comme à Condé-sur-Ifs, traduisent une organisation délibérée ; on tient compte des corps précédents. Dans une tombe collective même si on ne dérange pas l'individualité des morts pour en ajouter d'autres, on rentre dans un lieu où on peut observer les morts précédents, comme on l'a bien vu dans les cas normands. Il est vrai que les corps ne sont pas forcément visibles dans une tombe collective : des éléments peuvent les masquer. Mais ce n'est pas, à mon avis, la même relation aux morts.

Henri Duday – Je pense que c'est très simple : les gens ne voulaient pas perturber une sépulture. On a bien discuté hier des dispositifs de signalisation. On connaît sous d'autres climats des tombes à chambre où les individus sont enveloppés dans des nattes qui se conservent longtemps : en déposant de nouveaux défunts les gens voient la silhouette des précédents mais ils ne voient pas pour autant leurs cadavres se décomposer. La question est celle que posait Bruno : chaque unité individuelle a-t-elle son architecture ou y a-t-il un contenant unique (enclos, fossé...) ? Où plaçons-nous le point discriminant dans l'analyse ?

Jean Leclerc – Je souhaite revenir sur un aspect qui a été longuement évoqué : la diversité des pratiques. Comme l'a rappelé Nicolas Cauwe, ce que nous cherchons à comprendre, c'est le rapport des vivants et des morts. Ce rapport des vivants aux morts consiste toujours à exprimer des sentiments dans une pratique qui a sa signification et sa logique. Comme toutes les logiques, la logique de la pratique funéraire, est une logique abstraite qui ne s'exprime concrètement qu'à travers la variété de ses réalisations. Heureusement, il n'y a pas de variabilité sans limite. Par l'étude exhaustive de toutes les variations, nous pouvons espérer faire apparaître les règles qui les limitent et les encadrent – et finalement déceler la logique et la cohérence du système funéraire. C'est un chemin détourné, mais c'est le seul chemin.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CHAMBON P. s.p. – *Les morts dans les sépultures collectives néolithiques en France : du cadavre aux restes ultimes*, supplément à Gallia Préhistoire.

GHEQUIÈRE E., MARCIGNY C. dir. (2000) – *Le dolmen de "La Pierre Tourneresse" à Cairon (Calvados)*, Document final de Synthèse, Service régional de l'Archéologie de Basse-Normandie, AFAN Grand-Ouest, 53 p.

- JAGU D., MOURAIN J.-M. (1995) – Saint-Piat, Changé (Eure-et-Loir), in Masset C. et Soulier P. (dir.), *Allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest. Allées sans retour*, p. 210-212, Édition Errance, Paris.
- JAGU D., VAN VLIET-LANOË B. (1991) – Intérêts des dépôts calcifiés : l'exemple des dolmens de Changé à Saint-Piat (Eure-et-Loir), *GDR 742 du CNRS : méthodes d'étude des sépultures*, Saintes, mai 1991, p. 57-62.
- LECLERC J. (1990) – La notion de sépulture, *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 2, 3/4, p. 13-18.
- PETIT L. et LECOEUR E. (1924) – *Découverte d'un nouveau dolmen et d'un nouveau menhir dans la nécropole néolithique de Changé*, Rapport original manuscrit déposé à la Mairie de Saint-Piat (Eure-et-Loir).
- RICHARD G. et VINTROU J. (1980) – Les sépultures néolithiques sous dalle des “Marsaules” et de “la Chaise” à Malesherbes (Loiret), in : *Colloque interrégional sur le Néolithique, Châlons-sur-Marne 1979*, n° spécial de Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne p. 175-181.
- SIMONIN D., BACH, S., RICHARD G. VINTROU J. (1997) – La sépulture sous dalle de type Malesherbes et la nécropole d'Orville, in Constantin C., Mordant D. et Simonin D. dir., *La culture de Cerny ; nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*, Actes du colloque international de Nemours 1994, Mémoires du Musée de Préhistoire d'Île-de-France, 6, p. 341-379.
- SAUZADE G. (1983) – *Les sépultures du Vaucluse du Néolithique à l'âge du Bronze*, Études quaternaires, n° 6, 253 p.

Liste des participants

AUGEREAU Anne
24, rue de l'Épée,
F-89100 SENS

BACH Sylvie
2, rue de la Liberté
F-32120 MAUVEZIN

BAUDAIS Dominique
17, Boulevard du Pont-d'Avre
CH-1205 GENÈVE

BEECHING Alain
Centre d'archéo. préhist. de Valence (UMR 5594)
4, place des Ormeaux
F-26000 VALENCE

BENDEZU Julio
78, avenue Raspail
F-93170 BAGNOLET

BILLARD Cyrille
SRA Basse-Normandie
13 bis, rue Saint-Ouen
F-14052 CAEN CEDEX 04

BLAIZOT Frédérique
8, rue Servient
F-69003 LYON

BOËS Éric
51, route de Rouffach
F-68000 COLMAR

BONNABEL Lola
7, rue Jeanne-Jugan – 8^e B
F-51100 REIMS

BONNARDIN Sandrine
MAE, UMR 7041, Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX

BOSCH Josep
c/telegraf 82, 1^{er}, 2^o s
E-08041 BARCELONA

BOULESTIN Bruno
16, rue Paul-Bert
F-94130 NOGENT-SUR-MARNE

BOULESTIN Emmanuelle
Société Préhistorique Française
22, rue Saint-Ambroise
F-75011 PARIS

CATHLIN Claude
72, rue Damrémont
F-75018 PARIS

CAUWE Nicolas
Musées royaux
10, parc du Cinquantenaire
B-1000 BRUXELLES

CHAMBON Philippe
MAE, UMR 7041, Ethnologie préhistorique
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX

CLAUSTRE Françoise
BP 3, F-66300 FOURQUE

CONSTANTIN Claude
16, clos de Verrières
F-91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON

DESIDERI Jocelyne
Département d'anthropologie et d'écologie
12, rue Gustave-Revilliod
CH-1227 CAROUGE

DETANTE Magali
146, rue Raymond-Losserand
F-75014 PARIS

DRON Jean-Luc
322, Belles-Portes
F-14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

DU GARDIN Colette
La Motte-Pernant
F-21210 SAULIÈRES

- DUDAY Henri
Lab. d'Anthropologie-Univ. de Bordeaux I
avenue des Facultés
F-33405 TALENCE CEDEX
- DUJARDIN Véronique
Service régional de l'archéologie
Hôtel de Rochefort
102, Grande-Rue
BP 553, F-86020 POITIERS
- FABRE Véronique
Rue Serpentine
F-34160 GALARGUES
- GERMAIN Élodie
29, rue Permentade
F-33000 BORDEAUX
- GISCLON Jean-Luc
34, rue Tables-Claudiennes
F-69001 LYON
- GOMEZ DE SOTO José
521, rue Fontaine-du-Lizier
F-16000 ANGOULÊME
- GUICHARD Yves
21 rue Notre-Dame-de-Nazareth
F-75003 PARIS
- HASCOËT Jean-Pierre
7, rue des Glycines
F-92370 CHAVILLE
- HONEGGER Matthieu
Institut de Préhistoire - Université de Neuchâtel
espace Paul-Vanga
CH-2000 HAUTERIVE-NEUCHATEL
- ILETT Mike
MAE, UMR 7041, Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX
- JABARD
190, avenue du Général-Leclerc
F-78220 VIROFLAY
- JAGU Dominique
5, rue Saint-Pierre
F-28000 MAINTENON
- JEUNESSE Christian
Service régional de l'archéologie
Palais du Rhin
2, place de la République
F-67082 STRASBOURG CEDEX
- JOUSSAUME Roger
La Gilbertière
F-85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE
- KOUALEWSKA-MARSZALEK Hanna
Insztitut archeologii i etnologii, al. Solidarnosci 105
PL-00-140 WARSZAWA
- LABRIFFE Pierre-Arnaud de
Service régional de l'archéologie
5, rue de la salle-l'Évêque
F-34967 MONTPELLIER CEDEX
- LANCHON Yves
59, rue de la République
F-77400 DAMPMART
- LAPORTE Luc
Campus de Beaulieu, bât. 24
F-35042 RENNES CEDEX
- LE GOFF Isabelle
62, rue Marie-Sorin-Defresne
F-94400 VITRY-SUR-SEINE
- LEBEAU
4, rue de Maintenon
F-781120 RAMBOUILLET
- LECLERC Jean
127, rue du Cherche-Midi
F-75015 PARIS
- LEDUC Mireille
Service régional de l'archéologie
7, rue Chabanon
F-31000 TOULOUSE
- LEPAUMIER Hubert
163, rue Caponière
F-14000 CAEN
- LOISON Gilles
396, rue du Général-Pradet
F-34400 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
- LONGUEPEE Richard
46, rue Renée et Jean Lefevre
F-28130 PIERRES
- LOUBOUTIN Catherine
Musée des Antiquités Nationales
Place Charles-de-Gaulle
BP 30, F-78103 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- LOURDOU Jacques
168, rue des Pyrénées
F-75020 PARIS
- MAILLY Sylvie
31, rue Jacquart
F-51100 REIMS
- MASSET Claude
39, rue Blomet
F-75015 PARIS

MAZURIE de KEROUALIN Caroline
17, rue Francelin-Franklin
F-93310 LE PRÉ-SAINT-GERVAIS

MEUNIER Katia
16, rue des Grands-Jardins
F-77820 LE CHATELET-EN-BRIE

MOHEN Jean-Pierre
43, rue de la Fontaine-au-Roi
F-75011 PARIS

MOINAT Patrick
1, chemin des Vignettes
CH-1299 CRANS-PRÈS-CEIGNY

MOLIST Miquel
Museu d'Arqueologia de Catalunya
Paseo Santa Madona, 39-41
E-08038 BARCELONA

MORDANT Daniel
Service du Patrimoine
F-77196 DAMMARIÉ-LÈS-LYS

NAJI Stephan
2109 Colombia
ALBUQUERQUE, NM P7106, USA

NICOD Pierre-Yves
1-3 Lissignol, CH-1201 GENÈVE

PARESYS Cécile
20, rue des Guillemets
F-10000 TROYES

PARIAT Jean-Gabriel
139, rue Saint-Fargeau
F-75020 PARIS

PEINEAU Stéphane
31, allée de Bellevue
F-28130 MAINTENON

PIERA Stéphane
19, rue de la poterne
F-94460 FRESNES

POU I CALVET Roser
C/STA Isabel, 8, E-08360 CANET-DE-MAR

POULAIN Christophe
24, avenue du Général-Giraud
F-35800 DINARD

RICHARD Guy
22, route d'Olivet
F-45100 ORLÉANS

RICHARD Isabelle
14, rue Yvert
F-75015 PARIS

SALANOVA Laure
MAE, UMR 7041, Protohistoire européenne
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX

SANG Estelle
13, rue Louis-Plana
F-31500 TOULOUSE

SCARRE Chris
MacDonald Institute
CAMBRIDGE, Angleterre

SENEE Alain
18, rue Jean-Moulin
F-91330 YERRES

SIDERA Isabelle
MAE, UMR 7055, Préhistoire et Technologie
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX

SIMONIN Daniel
Musée de Préhistoire d'Ile de France
48, rue Étienne-Dailly
F-77140 NEMOURS

SOLER Ludovic
7, boulevard Jeanne-d'Arc
F-86000 POITIERS

SOUQUET-LEROY Isabelle
82, rue Victor-Hugo
F-33000 BORDEAUX

TCHEREMISSINOFF Yaramila
5, rue Falguière
F-31000 TOULOUSE

VALENTIN Frédérique
MAE, UMR 7041, Ethnologie préhistorique
21, allée de l'Université
F-92023 NANTERRE CEDEX

VANMOERKERKE Jan
Service régional de l'archéologie
3, faubourg Saint-Antoine
F-51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

VAQUER Jean
Centre d'Anthropologie, UMR 8555
39, allées Jules-Guesde
F-31000 TOULOUSE

VAUQUELIN-DUGARS
3, chemin de Vitry
F-51320 DOMMARTIN-LETTÉE

VERJUX Christian
Service régional de l'archéologie
6, rue de la Manufacture
F-45043 ORLÉANS CEDEX

Longtemps quasi inexistantes, nos connaissances sur les pratiques funéraires des premières périodes du Néolithique français ont connu depuis deux décennies un développement spectaculaire. Nous disposons maintenant dans beaucoup de régions de petits groupes de sépultures, voire de véritables nécropoles. Pourtant, ces pratiques continuent à n'être abordées qu'occasionnellement, lors de réunions d'actualité ou de colloques sur des thèmes plus généraux. La Société préhistorique française a considéré que le temps était venu d'établir un premier bilan ; elle a proposé aux chercheurs concernés de se réunir à Saint-Germain-en-Laye du 15 au 17 juin 2001 pour des journées d'échanges et de réflexion collective partant de l'interprétation des documents de terrain. C'est un aspect essentiel de la néolithisation de notre pays qu'il s'agissait ainsi de mettre en lumière.

Le présent ouvrage réunit les textes issus de ces journées dans l'ordre thématique qui a été celui de la réunion, chaque série de présentations étant suivie par le texte à peine abrégé de la discussion qui la concluait. Partant de l'observation des restes humains eux-mêmes pour les intégrer progressivement dans l'ensemble des éléments du site, il présente d'abord des études sur le corps, le mobilier, et les conditions du dépôt ; il aborde ensuite l'identification des structures sépulcrales et des modes d'enfouissement, avant de prendre en considération l'organisation d'ensemble des sites funéraires (en particulier, la place de l'espace sépulcral dans l'ensemble funéraire). Enfin, la dernière partie de l'ouvrage, cherchant à reconnaître les types fonctionnels de sépultures, donne l'occasion de prendre en compte l'ensemble des composantes de chaque type pour en chercher l'unité et la logique dans une approche intégrée et structurale de la pratique funéraire.